UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (12, rue de l'Abbaye) est ouverte le jeudi, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque doivent être adressés, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les manuscrits destinés à la *Revue* ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu doivent être adressés à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef gérant de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de bien vouloir envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Henri Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye.

Tout membre qui, après deux avis, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

221

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME IX

ANNÉE 1896

39342
14/6/97

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

1896

DF
10
R4
t.9

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.		10 fr.
—	en argent.	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

Nous rappelons à nos confrères qu'une souscription permanente est ouverte pour la publication des *Monuments grecs*, recueil qui jusqu'ici a fait le plus grand honneur à l'Association et qu'elle a la ferme volonté de ne pas interrompre, malgré les sacrifices qu'il lui impose.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs*. Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique et en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques*.

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

Art. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la Commission archéologique et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Max. Egger, trésorier, 71, rue de Vaugirard.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 MAI 1896

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. D. BIKÉLAS

PRÉSIDENT (1)

MESSIEURS,

Il m'est plus facile de sentir que de vous exprimer ma reconnaissance pour l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me nommant votre président. Je ne me fais pas d'illusions sur tout ce qui me manque pour avoir le droit de figurer sur la liste de ceux qui ont occupé ou occuperont ce fauteuil. En y ajoutant mon humble nom, vous avez voulu montrer votre sympathie pour la Grèce vivante et marquer une fois de plus ce qui a été si souvent et si bien dit par mes prédécesseurs : que vous embrassez dans vos études l'Hellénisme dans toutes ses phases et dans toutes ses périodes. Ce n'est pas tout. Je sais, Messieurs, — et c'est là que ma reconnaissance devient personnelle, — je sais qu'en me portant à votre présidence vous vouliez me donner un nouveau

(1) En l'absence de M. Bikélas, retenu à Athènes par la maladie d'un des siens, la séance a été présidée par M. Bréal, premier vice-président, qui a donné lecture du discours écrit de M. Bikélas.

témoignage de la bienveillance qui ne m'a jamais fait défaut ici. Notre Association a été pour moi comme une seconde famille. La bonté affectueuse dont je m'y suis toujours trouvé entouré m'a fait de bonne heure oublier que j'étais un étranger au milieu de vous. Je n'ai eu ici que des amis. Ceux que j'ai le bonheur d'y posséder ne me font pas oublier ceux qui sont disparus. Je suis un de vos doyens, Messieurs, et à mesure que les années passent, je deviens un des survivants, de plus en plus rares, des premiers membres de cette Association. En vous adressant en ce moment la parole, je vois cette table entourée, comme elle l'a été, par vos fondateurs : Egger, Gustave d'Eichthal, Miller, Queux de Saint-Hilaire, et tant d'autres qui ont tracé la voie que nous continuons à suivre, et qui ont imprimé à nos rapports ce caractère de vraie confraternité dont nous n'avons jamais perdu la bonne tradition.

Vous le dirai-je, Messieurs? En voyant nos anciens s'en aller l'un après l'autre, il y a eu des moments où je me suis senti envahir par une certaine inquiétude. Je craignais pour l'avenir de notre Association. Heureusement, mes inquiétudes ont été vite dissipées. Les jeunes sont venus prendre la place des vieux avec une ardeur égale, un talent aussi grand, et avec une science toujours en progrès. Les jeunes en vieillissant peuvent être, à leur tour, tranquilles; il y aura toujours ici une suite ininterrompue de savants animés du culte de la Grèce antique; la Grèce moderne y aura toujours un foyer de sympathie et la France restera toujours fidèle à ses nobles traditions. L'avenir de notre Association est assuré. Les vides qui s'y produisent n'en seront pas moins sensibles, mais ils seront toujours dignement comblés.

J'aurais bien voulu ne pas avoir à vous annoncer de ces vides aujourd'hui. Mais ce serait aller contre la nature des choses que d'envier le sort du président qui n'aurait pas à vous parler de morts. Cette année notre Association a été bien éprouvée. Nous avons perdu trois de ces confrères de la première heure que je viens de vous rappeler. M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. le baron d'Eichthal et M. Drême étaient des nôtres depuis 1867. En vous annonçant, en mon absence, la mort des deux premiers, M. Bréal vous a parlé d'eux en des termes auxquels je ne saurais rien ajouter. L'illustre traducteur d'Aristote laisse derrière lui un nom dont nous serons fiers de conserver la mémoire; celui des

d'Eichthal nous est cher à plus d'un titre ; vous savez, pour répéter les mots de M. Bréal, comme il est dignement représenté parmi nous. Quant à M. Drême, président de la cour d'appel d'Agen, cet ancien ami de M. Egger, qui l'avait fait entrer dans notre Association, il appartenait à cette race d'amateurs dont il faut souhaiter la continuité pour l'honneur de la magistrature française. Sans être un helléniste de profession, M. Drême unissait à une profonde connaissance de l'antiquité classique, l'attachement à la Grèce de nos jours. Il l'avait visitée plus d'une fois ; il y a laissé des amis qui n'apprendront pas sa mort sans un regret sincère. — La mort de M. Martha, membre de l'Institut, nous a été d'autant plus sensible qu'elle a touché douloureusement deux de nos confrères : son fils, que nous sommes heureux de compter parmi les nôtres, et son gendre M. Paul Girard, notre cher et précieux secrétaire général. — Nous avons aussi à déplorer la mort de M. Colmet d'Aage, doyen honoraire de la Faculté de droit, celle de M. Raoul Lemaitre, président du tribunal civil d'Argentan, celle de M. Léonce Breault, ancien procureur de la République, tous trois magistrats comme M. Drême, voués comme lui au culte des lettres grecques. — Nous avons perdu M. le baron de Verna ; M. Hanriot, professeur honoraire de la Faculté de Poitiers, un des premiers membres de l'École française d'Athènes, auteur d'un ouvrage important sur les dèmes de l'Attique ; M. Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire ; M. Dupré, ancien professeur de rhétorique au lycée Condorcet ; M. Brullé, professeur au lycée Montaigne ; M. Gibon, ingénieur-conseil de la société de Châtillon et Commentry ; M. le Dr Gros. A cette liste déjà si longue, il faut ajouter le nom de M. Denys Joly d'Aussy, bien connu par ses travaux historiques sur la province de Saintonge. M. d'Aussy était un parent du marquis de Queux de Saint-Hilaire. Sa mort est comme une nouvelle rupture des liens qui nous attachaient à ce confrère tant regretté.

Parmi nos confrères Hellènes, nous avons vu disparaître des hommes considérés et considérables à plusieurs égards. Monseigneur Voulismas, archevêque de Corfou, s'était fait un nom parmi les lettrés de la Grèce avant même d'avoir été investi de la dignité épiscopale. — M. Alexandre Manos avait rempli de hautes fonctions dans le service diplomatique de son pays. A un savoir

étendu, à une grande distinction il unissait une élévation de caractère qui le rendait cher à tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître. — M. Alexandre Mavrocordato appartenait à une des plus illustres familles de la Grèce. Mort à la fleur de l'âge, il a laissé un traité de topographie militaire, qui est pour nous du plus grand intérêt par la nomenclature scientifique qu'il a su créer en se basant sur les auteurs anciens. — Calliady-bey, grand dignitaire laïque du Patriarcat, président à plusieurs reprises du Syllogue littéraire hellénique de Constantinople, un des plus éclairés et des plus respectés représentants de l'Hellénisme dans cette capitale, n'est pas de ceux qui peuvent être facilement remplacés. — M. Inglessi, négociant dans la même ville, faisait partie de notre Association presque depuis sa fondation. — Le nom de M. Jean Misthos, de Smyrne, restera attaché à la belle collection de figurines de Myrina dont le Musée Central d'Athènes s'est enrichi grâce à son patriotisme. Qu'il soit permis à un Grec d'exprimer le souhait que l'exemple de M. Misthos soit plus fréquemment imité.

Parmi les morts de cette année nous avons aussi à regretter M. le Dr Maratos, du Caire, et M. Coronio, un membre distingué de la colonie hellène de Paris, M. Vucina, d'Odessa, M. le professeur Hirschfeld, de Königsberg, un de nos rares confrères d'Allemagne, M. Thomas Ludlow, M. Leroy, professeur à l'Université de Liège.

Laissez-moi, Messieurs, vous rappeler un autre mort qui, sans faire partie de notre Association, suivait vos travaux avec intérêt. La disparition de M. Tricoupis de la scène politique où il tenait une si grande place ne saurait passer ici inaperçue. Il y a un an, tombé du pouvoir, il était battu dans les élections générales. Supportant sa défaite avec une dignité antique, M. Tricoupis s'imposa une abstention complète de toute action politique. Pour mieux la marquer, il se rendit à l'étranger. L'injustice commise par ses électeurs était réparée il y a quelques semaines. Une vacance ayant eu lieu dans la représentation de son département, M. Tricoupis fut réélu député à une immense majorité. On s'attendait à le voir revenir et reprendre sa place prépondérante dans la Chambre, lorsqu'on apprit qu'il était tombé malade à Cannes. Sa sœur accourut auprès de lui. Cette sœur dévouée, qui s'était iden-

tifiée avec l'existence de l'illustre homme d'État, eut l'amère consolation d'arriver à temps pour recueillir son dernier soupir. Mourir loin de la patrie, presqu'en exil, à un âge où l'on est encore jeune pour diriger les affaires de son pays, avait de quoi rendre plus douloureux encore ce triste événement. On en fut d'autant plus ému en Grèce que la nouvelle arriva au milieu des réjouissances des Jeux Olympiques. Le bateau français apportant les restes de M. Tricoupis débarqua son précieux fardeau le 22 avril, quelques jours à peine après la clôture de ces Jeux. Le port du Pirée présentait, ce jour, un spectacle imposant. Un long cortège d'embarcations suivait la chaloupe funéraire qui s'avançait lentement au milieu des navires à l'ancre, les pavillons de ceux-ci en berne, leurs équipages, tête nue, rangés sur le pont. Une foule énorme se pressait sur les quais, attendant l'arrivée du convoi, au milieu d'un silence rendu plus solennel encore par le glas funèbre de toutes les cloches du Pirée.

La bière fut transportée à Athènes, dans la modeste demeure de l'ancien premier ministre. Pendant deux jours cette maison devint un lieu de pèlerinage. Les visiteurs appartenaient à toutes les classes de la société. Amis et adversaires politiques passaient à la file devant le cercueil, témoignant d'un égal respect pour le mort et pour cette sœur, dont le cœur brisé puisait encore du courage dans l'accomplissement de ses devoirs suprêmes. Les obsèques eurent lieu le surlendemain. Se conformant aux dernières volontés de son frère, Mlle Tricoupis avait refusé tous les hommages de deuil officiel auquel le défunt avait droit. Ni troupes, ni musique militaire, ni discours; pas même de couronnes. Le roi, entouré de ses fils, attendait le convoi au seuil de l'église. Les ministres, qui avaient si souvent combattu M. Tricoupis, étaient là perdus dans la foule. Le recueillement de cette foule immense, la simplicité même de cette triste solennité, étaient la meilleure preuve de la douleur nationale. On voyait que c'était un peuple tout entier honorant la mémoire d'un grand citoyen.

Je viens de mentionner les Jeux Olympiques internationaux. Leur première célébration à Athènes a été couronnée d'un succès éclatant. Ces fêtes marqueront une date dans l'histoire contemporaine de la Grèce. Je ne crois pas me tromper en pensant que vous avez suivi le rétablissement de cette institution hellénique avec

un intérêt d'autant plus vif, que deux membres de votre bureau y ont été directement mêlés. Vous savez que la course de Marathon, l'événement le plus retentissant de ces Jeux, a été ajoutée au programme grâce à l'initiative de M. Bréal. C'est lui qui a donné en prix la belle coupe, remportée par un Hellène *aux pieds agiles,* aux applaudissements de cent mille spectateurs.

Puis-je parler de M. Bréal sans lui exprimer devant vous mes remerciements personnels? Il a eu l'extrême bonté de vous faire pardonner et oublier mes absences, en me suppléant pendant que j'étais retenu au loin.

Je remplis un devoir non moins agréable en remerciant, en votre nom et au mien, les membres du bureau. Les présidents ne font que passer; le bureau reste toujours. Porte-drapeau permanent de notre Association, il accomplit sa tâche avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti.

Nous devons aussi des remerciements à notre confrère M. Théodore Reinach. Sous son habile et savante direction, notre *Revue des Études Grecques* devient, d'année en année, plus digne de lui et plus digne de nous.

Messieurs, je cède la parole à M. Paul Girard, qui vous parlera avec sa compétence habituelle des prix que nous avons pu décerner cette année. M. Hauvette vous soumettra le rapport du concours de typographie et M. Max Egger vous rendra compte de l'état de nos finances.

RAPPORT DE M. PAUL GIRARD

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1895-96

MESSIEURS,

Permettez-moi, avant de vous entretenir de nos lauréats, de vous parler de quelques ouvrages qui vous ont été offerts depuis notre dernière séance annuelle et qui, bien qu'ils n'aient pas concouru pour un prix, n'en méritent pas moins ici une brève mention. Je citerai en premier lieu deux livres qui se recommandent également, par des qualités très différentes, à l'attention de tous les amis de l'antiquité : le quatrième volume de l'*Histoire de la littérature grecque,* de M. Alfred Croiset, et la première partie du *Catalogue des vases antiques du Louvre,* de M. Edmond Pottier. C'est un plaisir infiniment délicat de parcourir, sous la conduite de M. Croiset, l'histoire de la prose grecque, de la prose athénienne surtout, au ve et au IVe siècle avant notre ère, d'en suivre le progrès sous la triple forme historique, philosophique et oratoire, d'en constater l'influence de plus en plus considérable sur les idées et les mœurs de ce petit peuple, aux mains duquel elle met le plus merveilleux instrument dont ait jamais disposé la raison humaine. M. Croiset, qui sait tout ce qu'on a dit, avant lui, des écrivains dont il s'occupe, ne se croit pas tenu de toujours s'en souvenir, et c'est justement là ce dont il faut le louer ; son livre, très personnel, porte d'un bout à l'autre la marque d'un long et familier commerce avec les textes que l'auteur commente et juge ; on y sent l'indépendance d'un esprit vigoureux et alerte

qui a voulu se faire, et qui s'est fait son opinion sur chaque œuvre, qui prononce librement sur les écrits et sur les hommes, allant droit aux plus grands, ne s'attardant pas à réhabiliter les médiocres, dédaignant les problèmes dont la solution n'intéresse que quelques curieux, employant sa critique pénétrante et sûre à expliquer le génie, partout où il apparaît. Ce volume, qui fait partie de l'*Histoire de la littérature grecque* qu'ont entrepris de nous donner M. Croiset et son frère, continue avec éclat l'œuvre commencée. Souhaitons que le monument se complète et s'achève : il sera de ceux dont pourront être fiers la science et le goût français.

Plus modeste en apparence est un catalogue de vases peints comme celui de M. Pottier. Mais ce catalogue, Messieurs, est loin de se réduire à un sec inventaire ; dans ce petit livre, que tout visiteur du Louvre peut se procurer pour quelques sous, sont posées et résolues, dans la mesure où elles peuvent l'être, les plus graves questions intéressant l'histoire de la Méditerranée orientale. A propos de poterie, l'auteur touche aux faits les plus importants du passé de la Grèce, aux lointains cataclysmes qui ont fixé la géographie de l'Orient, aux grandes migrations de peuples qui, durant des siècles, ont bouleversé le littoral et les îles de la mer Égée, à la légende de la guerre de Troie, au problème homérique. C'est que le moindre vase orné de dessins rudimentaires est le témoin irrécusable d'une civilisation qu'on ne peut dater sans la connaître tout entière, sans avoir une opinion sur tous les monuments qu'elle a produits et sur la valeur des textes, souvent très postérieurs, qui s'y rapportent. Et voilà comment le classement des poteries chypriotes, leur répartition dans un certain nombre de périodes, obligent à soulever la question homérique et à prendre parti dans le débat, sans cesse renouvelé, de la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* et de l'origine de la poésie des *Retours*. Mais un ouvrage comme celui-ci n'éclaire pas seulement l'histoire, cette histoire dont les limites ont été si prodigieusement reculées par les dernières découvertes de l'archéologie ; il nous révèle encore une loi curieuse, inconsciemment, mais régulièrement observée chez tous les peuples dans les arts du dessin. Nous y voyons que, pour l'artisan primitif, le décor se compose d'abord de lignes et de points qui ne répon-

dent à aucune figure réelle, et que les combinaisons qu'il tire de ces éléments très simples, étant fort peu nombreuses, aboutissent bien vite à une fastidieuse monotonie. Ce n'est que quand il sort enfin de lui-même pour s'efforcer de copier ce qui l'entoure, qu'il commence à faire vraiment œuvre d'artiste; alors, le champ infini de la nature lui est ouvert, depuis le plus chétif, le plus insignifiant des végétaux, jusqu'aux animaux de grande taille, jusqu'à l'homme, et sa hardiesse croissant avec sa liberté, il devient créateur ; ainsi l'imitation est le point de départ de l'originalité. La même façon de procéder se retrouve partout, mais, tandis que les Péruviens, les Mexicains, les Kabyles, après avoir fait faire à la décoration linéaire tous les progrès qu'elle comporte, en sont restés là, les Grecs, ou les races qui leur ont donné naissance, se sont avancés bien au-delà de cette première étape, et c'est ce qui rend leur céramique si intéressante à suivre dans ses efforts continuels vers le mieux. Quelle dignité revêt le plus modeste des tessons ramassés sur l'Acropole de Mycènes, pour qui voit en lui un anneau de l'immense chaîne qui va des grossières poteries de la Troade aux admirables coupes sorties de l'atelier d'un Euphronios ou d'un Douris ! Je n'ai pas, Messieurs, la prétention de donner, en quelques mots, une idée de tout ce qu'il y a dans le livre de M. Pottier; j'ai seulement voulu en indiquer la portée, très supérieure au cadre où le sujet paraissait confiner l'auteur. Encore n'ai-je signalé que quelques-uns des problèmes sur lesquels il jette un jour inattendu ; lisez l'introduction, *A quoi sert un musée de vases peints,* et si nombreuses que soient les promesses qui y sont faites, vous verrez que ce volume en tient déjà beaucoup, que nous n'avons point affaire à des rêves ni à des chimères, mais que nous touchons, dans cette première partie, aux réalités concrètes de l'histoire, et d'une histoire que, il y a vingt ans, on ne soupçonnait pas.

Je n'ai garde d'oublier, à côté de ces œuvres de longue haleine, les travaux plus courts, ou de caractère très différent, qui vous sont venus de divers côtés, et d'abord, la savante étude de M. Foucart, si méthodiquement conduite et si suggestive, sur l'origine des mystères d'Éleusis. Le *Polyclète* de M. Pierre Paris, publié dans la collection des *Artistes célèbres,* formera le digne pendant du *Phidias* que vous a jadis offert M. Collignon. Un de

nos jeunes confrères de province, M. Navarre, vous a fait don d'un bon manuel, *Dionysos,* qui traite spécialement de l'archéologie du théâtre, et où l'on trouve clairement exposés mille détails matériels dont la connaissance est indispensable pour l'intelligence des tragiques et d'Aristophane. Un de nos trop rares adhérents étrangers — je ne compte pas parmi les étrangers les Hellènes, — M. Bidez, professeur à l'Université de Gand, vous a adressé une intéressante biographie d'Empédocle. Trois de vos anciens lauréats, MM. Tannery, Omont et Spyridion Lambros, ne cessent de vous tenir au courant de leurs travaux en vous faisant hommage, soit d'éditions critiques qu'eux seuls pouvaient mener à bien, soit de ces catalogues de manuscrits si prisés des travailleurs. Le second volume de l'Euripide que M. Bernardakis s'est chargé de publier dans la *Bibliothèque Zographos,* vous met à même d'apprécier, une fois de plus, le scrupule et la vaste érudition de ce philologue, aussi soucieux de bien établir son texte que d'en élucider, par un abondant commentaire, les moindres difficultés. Les recherches d'histoire moderne sont représentées par deux publications auxquelles les spécialistes feront certainement bon accueil, par le livre de M. Blancard intitulé *les Mavroyéni,* et par la monographie que M. Arabantinos a consacrée à Ali Pacha. Je ne veux pas prolonger cette énumération. Vous voyez, Messieurs, que notre bibliothèque s'enrichit chaque jour, sinon de volumes rares et précieux comme cette *Histoire des émaux byzantins* que vous devez à l'heureuse initiative d'un de vos présidents, M. Schlumberger, du moins d'excellents ouvrages qu'il serait à souhaiter de pouvoir rendre accessibles à plus de lecteurs. Pour cela, il nous faudrait disposer de plus de place, d'un logis plus commode et plus hospitalier, où toutes nos richesses seraient classées et à portée de la main, où les périodiques seraient rangés sur une table et solliciteraient, par leur bel ordre, la curiosité du visiteur, où des personnes même étrangères à l'Association seraient admises à consulter ces nombreux journaux grecs que, faute de pouvoir leur assigner un rôle dans notre vie, nous entassons pêle-mêle dans quelque coin. Mais, Messieurs, c'est pour le coup que nous voici en pleine chimère, bien plus que quand nous parlons de la Grèce préhistorique, puisque nos ressources sont si étroites que, cette année, comme

les précédentes, elles ne nous permettent de décerner que deux prix, — dont les lauréats auraient le droit de se plaindre, si je différais plus longtemps leur éloge.

Voici, Messieurs, les noms de ces lauréats : S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach ; M. Paul Masqueray, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux. Aux deux premiers, votre Commission a attribué la principale des récompenses dont elle disposait, le prix Zographos, pour le magnifique ouvrage qu'ils ont publié en commun sous ce titre : *Une nécropole royale à Sidon* (1). Au second, elle a décerné le prix Zappas pour ses deux thèses récemment soutenues devant la Faculté des lettres de Paris, mais surtout pour sa thèse française, intitulée : *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque* (2).

Je n'ai pas, Messieurs, à vous présenter M. Th. Reinach, dont l'activité scientifique et le talent vous sont connus. Quant à son collaborateur ou, pour parler plus exactement, au savant et à l'artiste qui a bien voulu accepter la précieuse collaboration de notre confrère, M. Reinach lui-même l'a présenté, il y a quelques années, au public français dans un article de la *Gazette des Beaux-Arts* dont le souvenir vous est présent. Esprit très ouvert et vraiment cosmopolite, merveilleusement préparé par les milieux variés qu'il a traversés, et par un long séjour à Paris, à comprendre et à goûter toutes les formes de la civilisation, diplomate par tradition de famille et, je serais tenté d'ajouter, par une sorte de privilège national, administrateur habile, Hamdy Bey, plus que personne, possédait les dons et l'expérience nécessaires pour réorganiser et diriger le Musée impérial de Constantinople, sur lequel il a la haute main depuis quinze ans. Qui ne connaît aujourd'hui cette collection d'antiques qui attirera de plus en plus, et qui attire déjà les archéologues du monde entier? Ce résultat est dû au patriotisme éclairé d'un conservateur qui s'est donné pour tâche de faire revivre en Turquie le goût des études d'archéologie et d'art, et qui, par là, non seulement sert

(1) Dédié à S. M. I. le Sultan Abd-ul-Hamid ; texte et atlas, Paris, 1892-1896. Les planches en héliogravure, exécutées avec un soin tout particulier, font le plus grand honneur au goût et à l'habileté de notre confrère, M. P. Dujardin.

(2) Paris, 1895.

son pays, mais la science, auprès de qui, d'ailleurs, les savants étrangers trouvent le meilleur et le plus délicat accueil, qui entretient avec notre École d'Athènes d'amicales relations dont elle sent tout le prix, qui s'est acquis en France des sympathies si vives, que des applaudissements unanimes ont salué, chez nous, la récente faveur que lui a faite l'Académie des Inscriptions en l'admettant au nombre de ses correspondants. Voilà l'homme, Messieurs, qui, avec l'aide de M. Reinach, vient d'achever, juste à temps pour la présenter à vos suffrages, la grande publication où l'on pourra désormais étudier dans le détail les beaux sarcophages trouvés près de Saïda, l'ancienne Sidon. Je ne puis, ici, vous retracer par le menu les circonstances de la trouvaille, ni l'heureux hasard qui, en 1887, dans un domaine particulier connu sous le nom d'Ayaa, — un de ces noms obscurs, comme Tello, qu'illumine tout à coup une auréole, — mit Hamdy Bey en présence d'un grand nombre de sarcophages moins intéressants, peut-être, par les problèmes historiques qu'ils soulèvent que par leur importance pour l'histoire de la sculpture grecque. C'est dans le volume des deux savants, dans les chapitres rédigés par Hamdy Bey lui-même, qu'il faut aller chercher le récit de la découverte, la description des hypogées et des travaux exécutés pour en extraire ces masses énormes, que leur poids rendait si difficiles à manier. Toute cette première partie, journal de fouilles émouvant et véridique, où l'on assiste jour par jour aux enthousiasmes, aux déconvenues de l'explorateur, qui le montre s'ingéniant pour épargner aux précieux monuments le plus petit dommage, écartant les indiscrets, accueillant les serviables, s'imposant des stations prolongées au fond des caveaux pour recueillir les moindres fragments, passant au crible la poussière de chaque sépulture afin d'y découvrir quelque débris de parure échappé aux profanateurs antiques, toute cette partie, dis-je, est d'une lecture singulièrement attachante, en même temps que, par les indications précises qu'elle contient et par bien des rapprochements instructifs, elle fournit une base solide à l'interprétation historique et archéologique qui constitue la part de collaboration de M. Th. Reinach.

Quelle est l'histoire de cette nécropole ? Quelles dates assigner aux monuments qu'elle a livrés ? Quelle est la provenance, quelle

est la valeur artistique de ces monuments? Telles sont, Messieurs, les principales questions auxquelles essaye de répondre notre confrère. Ce qui frappe d'abord quand on le lit, c'est ce fait étrange, que les plus beaux sarcophages de Saïda n'ont pas été fabriqués pour les morts dont ils recélaient les restes. Le plus ancien d'entre eux, celui du roi de Sidon Tabnit, père de cet Eshmounazar dont vous pouvez voir le sarcophage au musée du Louvre, est une œuvre égyptienne de l'époque saïte, affectée plus tard à la sépulture du prince dont il renfermait encore, au moment de la découverte, le squelette assez bien conservé. Il en est de même de ces admirables sarcophages de travail grec exhumés des hypogées voisins : primitivement construits pour de grands seigneurs asiatiques dont le philhellénisme n'admettait, en fait d'œuvre d'art, que ce qui sortait des ateliers de la Grèce propre ou des îles, ils sont tombés, on ne sait comment, entre les mains de riches familles sidoniennes qui les ont adaptés à leurs besoins. Peu importe, après tout, à l'historien de l'art : comme le dit très justement M. Reinach, à qui ces questions d'origine et de désaffectation sont d'ailleurs loin d'être indifférentes et qui s'efforce, avec toute la sagacité prudente dont il est capable, de les débrouiller de son mieux, ce qui fait surtout l'intérêt de ces monuments, c'est leur prix inestimable au point de vue artistique. Il en est quatre, notamment, qui compteront toujours parmi les plus merveilleux produits de la sculpture grecque de la fin du ve siècle et du siècle suivant : ce sont ceux qui portent les noms, désormais classiques, de sarcophage du Satrape, sarcophage Lycien, sarcophage des Pleureuses et Grand sarcophage, ou sarcophage d'Alexandre. Vous n'attendez pas, Messieurs, que je vous les décrive, ni que je vous parle de leur architecture savante et harmonieuse, des frises et des bas-reliefs qui les décorent, des combats de Centaures, des scènes de chasse ou de bataille qui animent leurs faces d'une vie dramatique et passionnée, de ces pleureuses qui figurent autour de l'un deux une garde mélancolique et qui inspirent à M. Reinach cette gracieuse comparaison, où se retrouve comme un écho de ses études favorites : « Un rythme délicat, plus facile à percevoir qu'à analyser, les relie et les groupe en petits ensembles symétriques : à bien des égards, les colonnettes qui séparent chaque figure de sa voisine jouent

le rôle des barres de mesure de notre écriture musicale, qui marquent le rythme, loin de le briser. » Sur un seul point je voudrais insister quelque peu.

Non seulement nous avons là les plus beaux spécimens de la plastique grecque à la grande époque, des œuvres où se reflète l'influence des Praxitèle, des Scopas et des Lysippe, mais les sarcophages de Saïda nous apportent des arguments décisifs en faveur d'une hypothèse qui n'en est plus une à l'heure qu'il est, à savoir que les Grecs ne comprenaient pas la sculpture sans le secours de la polychromie. Aujourd'hui, nous avons beau faire, nous n'aimons et n'admirons que la sculpture incolore ; notre œil est depuis trop longtemps habitué à ne trouver de jouissance, en pareille matière, que dans le dessin et le modelé, et nous avons trop philosophé sur les impressions que nous procure cet art devenu chez nous tout idéaliste, pour éprouver autre chose que de la curiosité à l'égard du réalisme de la sculpture polychrome telle que l'ont pratiquée et l'ancien Orient tout entier et notre Europe du moyen âge. Il suffit, pour s'en convaincre, de s'attarder dans le voisinage d'un de ces timides essais que ramènent assez régulièrement, depuis quelques années, nos expositions périodiques et d'écouter les réflexions du public devant ces tentatives pour réhabiliter la plastique peinte : en général, elles sont assez mal jugées, et toute la faveur où elles peuvent prétendre, auprès des plus indulgents, est cette tolérance qu'on accorde aux bizarreries trop éloignées de l'usage pour être intelligibles du premier coup. Cependant, les Grecs pensaient autrement ; nous avons, pour l'affirmer, de nombreux témoignages. Se faisaient-ils donc du beau une autre idée que nous? Il est certain qu'ils trouvaient belles des images qui nous sembleraient grotesques : si nous voyions représenter une de leurs tragédies, avec ces accessoires étranges et cet accompagnement musical qui en étaient inséparables, un tel spectacle ravirait peut-être quelques-uns d'entre nous, parce que nous sommes devenus historiens jusqu'aux moëlles et que, de plus en plus, nous tendons à éliminer de notre critique tout dogmatisme, mais il égayerait ou choquerait l'immense majorité, qui conçoit un idéal dramatique tout différent. Moins vive assurément, mais tout aussi profonde est notre répulsion pour la sculpture polychrome, si

bien que, en présence de pareilles divergences de goût, on se demande de quel côté sont la vérité et la raison. Qui sait si ce divorce de la forme et de la couleur ne constitue pas, en somme, un progrès? La morale s'affine au cours des siècles; pourquoi n'en serait-il pas de même de l'esthétique? Nous lui concédons sans peine ce privilège quand elle en est aux bégaiements de l'art; faut-il le lui refuser quand une fois elle a atteint la perfection d'un genre, et ne peut-il rien y avoir au-dessus d'un chef-d'œuvre grec?

Si j'effleure, Messieurs, ces graves problèmes, c'est pour vous faire sentir l'intérêt tout particulier qui s'attache aux monuments de Sidon. Le sarcophage dit « d'Alexandre », auquel on peut conserver ce nom parce qu'on y voit reproduit, à plusieurs reprises, le portrait idéalisé du grand conquérant, se distingue, notamment, par une riche enluminure où six couleurs au moins contribuent à donner aux reliefs qu'elles rehaussent les apparences de la vie. M. Reinach prononce à ce propos le nom d'Apelle, et il serait tenté de comparer ces scènes coloriées aux tableaux, à jamais perdus pour nous, de ce peintre fameux. Mais il sait résister à la tentation; comme il le fait justement observer, le relief, ici, rendait suffisant l'emploi des teintes plates; les oppositions naturelles de lumière et d'ombre n'exigeaient pas cette entente de la perspective nécessaire à l'exécution d'un véritable tableau, et où nous savons qu'a précisément excellé l'auteur de l'*Aphrodite anadyomène*. Ce qui, plus que la couleur, dans les reliefs de Saïda, rappelle la grande peinture, c'est l'habileté de la composition, ce sont ces plans multiples où l'action se développe, ces enchevêtrements d'hommes et de chevaux, cette attention subtile à remplir les moindres espaces, cette symétrie cachée, ce souci évident, bien que dissimulé, de mettre en belle place les figures principales, toutes ces qualités d'arrangement et de distribution qui ont fait dire que, dans chacun de ces tableaux en relief, il y a comme « un relief de chevalet ». Voilà ce qui nous éclaire sur l'art des peintres contemporains; les reliefs de Saïda, comme ceux de Gjoelbaschi, constituent, en dehors de leurs mérites propres, de précieux documents sur les chefs-d'œuvre qu'a pu produire, du ve au IVe siècle, la grande peinture hellénique, et cela en accroît d'autant la valeur.

Mais je m'arrête, Messieurs. D'aussi grands services rendus à l'archéologie, le zèle patriotique de l'un des deux collaborateurs à solliciter pour la France la primeur de pareilles découvertes, l'empressement libéral de l'autre à l'accorder, ne pouvaient manquer de toucher profondément votre Commission des prix. Ajouterai-je que les liens qui nous unissent depuis longtemps à M. Th. Reinach rendaient particulièrement agréable à votre Commission le devoir de le couronner? Je n'ai pas besoin de vous rappeler quelle place tient M. Reinach dans notre Association, ni le dévouement avec lequel il dirige notre *Revue*, cette revue trimestrielle qui, sans faire oublier l'ancien *Annuaire*, dont les vingt et un volumes représentent un labeur si considérable et contiennent tant de bons mémoires, a conquis rapidement le rang le plus honorable parmi les publications savantes et nous fait estimer partout où elle se répand. L'Association en laisse volontiers la charge à notre confrère, qui s'acquitte si bien d'une tâche aussi délicate ; elle est heureuse de le voir s'efforcer de rendre la *Revue* toujours plus intéressante, de la tenir au courant des questions nouvelles, d'y publier de l'inédit et de s'acquérir, par elle, des titres scientifiques chaque jour plus solides et plus nombreux. Nos intérêts ne peuvent être en de meilleures mains. Ce ne sont pas, Messieurs, ces considérations qui ont déterminé le choix de votre Commission ; mais elle n'a pu récompenser le savant sans se rappeler que ce savant est en même temps un de nos amis les plus fidèles et sans mettre un peu de son cœur dans l'hommage si mérité que lui rendait son esprit.

M. Paul Masqueray nous ramène à la littérature. C'est vers les tragiques que le porte de préférence sa vive et pénétrante curiosité. Dans sa thèse latine, *De tragica ambiguitate apud Euripidem*, il étudie avec un soin minutieux certaines façons de s'exprimer du grand poète, certains vers à double entente où se marque une tendance qui, pour n'être pas nouvelle dans la tragédie, n'en accuse pas moins chez Euripide un esprit nouveau et une incontestable altération du grand art. Jusqu'ici, la critique, en particulier la critique allemande, n'avait examiné à ce point de vue qu'Eschyle et Sophocle ; en dirigeant chez Euripide une enquête dans le même sens, M. Masqueray a comblé une lacune et montré, du même coup, ce que peut, pour l'interprétation des vieux

auteurs, un sens littéraire délicat et exercé. Mais c'est surtout son livre sur le lyrisme dans la tragédie grecque qui, par les recherches étendues qu'il suppose, par la science précise et le talent d'exposition qui s'y font jour, a frappé votre Commission des prix.

Vous le savez, Messieurs, nous ne nous faisons d'une tragédie grecque, à la lecture, qu'une idée très approximative et, même avec le secours de l'imagination, nous sommes impuissants à en restituer la vraie physionomie. Je ne parle pas de la mise en scène, qu'un peu d'effort et les documents qui nous sont parvenus nous permettent de rétablir dans ses traits essentiels ; je songe principalement au chant, à la musique et aux mouvements rythmés des personnages du chœur, qui formaient avec le dialogue un tout indissoluble, où la raison, le sentiment, les oreilles, les yeux, trouvaient des satisfactions que nous avons peine à nous figurer. M. Masqueray a entrepris de démonter ce mécanisme subtil et d'en examiner pièce à pièce les différents ressorts ; c'est le lyrisme surtout qui a fixé son attention. Quel en était le sens? Quelle note mêlait à ce savant concert, dont l'harmonie était faite d'éléments si variés, cette poésie lyrique débitée tantôt par les choreutes ou par leur chef, le coryphée, tantôt par les acteurs? Quel rapport existait entre elle et les passions prêtées aux personnages? Qu'était-elle destinée à faire sentir aux spectateurs et quelles ressources ajoutait-elle aux moyens d'expression dont le poète disposait? Voilà ce qu'a essayé de préciser l'auteur, et vous entrevoyez tout ce que cette tentative exigeait de connaissances techniques, de familiarité avec l'art des grands tragiques, d'habileté à analyser leurs procédés lyriques et à en apprécier les moindres effets. Ce qu'il y a d'intéressant dans ce livre, c'est qu'on y suit le lyrisme dramatique dans ses transformations successives. Toutes les parties qui le constituent ne comportaient pas, et n'ont pas subi non plus les mêmes changements ; il en est qui sont restées plus fidèles que d'autres à d'anciennes traditions, à un dessin primitif auquel il était difficile de porter profondément atteinte sans tout compromettre. Tel est le cas des *stasima,* cette forme fondamentale du lyrisme tragique. Et cependant, là même, quelles différences d'Eschyle à Sophocle et de Sophocle à Euripide! Quelle distance, par exemple, entre le *stasimon* eschyléen, contenant parfois jusqu'à cinq couples de strophes, d'une architecture si ample et si régu-

lière, non sans excès de symétrie, et le *stasimon* d'Euripide, de dimensions variables, d'allure sinueuse, où l'on sent comme la révolte d'une imagination capricieuse, gracieusement, mais délibérément insurgée contre d'antiques règles, qui s'intéresse, d'ailleurs, surtout aux acteurs, lesquels tendent à se substituer aux choreutes par la part de plus en plus grande qu'ils prennent à l'exécution musicale et par l'attrait qu'exercent sur l'élite du public leurs monodies et leurs chants alternés.

Pour louer convenablement un pareil ouvrage, il faudrait ne pas reculer devant l'aridité de certains détails. Vous comprendrez, Messieurs, qu'il me soit difficile d'insister, malgré le plaisir que j'aurais à suivre M. Masqueray dans l'exposé qu'il fait de l'histoire de la *parodos*, si différente d'un tragique à l'autre et si variée, souvent, chez le même tragique, ou dans la longue étude qu'il consacre aux *commoi*, à ce lyrisme partagé entre la scène et l'orchestre et qui marque les endroits les plus pathétiques du drame. Je ne voudrais pas, cependant, vous laisser sous l'impression que ce qui remplit ce livre, c'est une technique rébarbative, uniquement occupée de menus faits. Sans doute, la technique y est prédominante et, grâce à elle, ce tout décoloré qu'est pour nous une tragédie grecque, se colore et s'anime, se transforme en un organisme vivant, qui palpite sous nos yeux ; mais là n'est pas le seul mérite de l'ouvrage. Sans parler des pages charmantes qu'on y rencontre sur les goûts littéraires des Athéniens au ve siècle, sur Euripide et sa fantaisie inquiète, toujours à la poursuite de quelque nouveauté, on y trouve indiquées des considérations générales qui ne sont indifférentes ni pour l'histoire du théâtre ni pour celle du développement de l'esprit grec au temps de sa plus grande fécondité. Voyez précisément ce qu'il est permis de conclure des innovations lyriques d'Euripide : cette importance croissante de l'acteur comme chanteur suppose toute une révolution dans les usages scéniques ; au lieu des timides interlocuteurs du chœur dont s'était encore contenté Eschyle, il fallait que le poète eût à sa disposition des virtuoses qui assurassent par leur talent le succès de son œuvre, et tout porte à croire que, dans bien des cas, il écrivait en songeant à eux, comme aujourd'hui on compose un rôle pour faire valoir les qualités de l'acteur qui doit le créer. Mais voici qui a plus de portée : on ne peut assister à

ces changements multiples et rapides par lesquels a passé le lyrisme tragique, sans être frappé de l'incroyable mouvement de cette pensée grecque que rien n'était capable de fixer, dont l'idéal se déplaçait sans cesse, et comme la même mobilité, qu'il faut se garder de prendre pour de l'inconstance, se retrouve dans l'art et dans la politique, comme elle n'est absente ni de la philosophie ni de la religion, on est conduit à se demander si, dans le vaste panorama de l'histoire, ce n'est pas encore la Grèce qui nous offre la plus vivante image du progrès, et la plus instructive, même pour des modernes.

Telles sont quelques-unes des réflexions que contient ou que suggère la belle étude de M. Masqueray, et cela, Messieurs, achève de vous expliquer le favorable accueil que lui a fait votre Commission des prix. De pareils ouvrages, comme la savante monographie de Hamdy Bey et de M. Th. Reinach, nous aident à mieux comprendre la Grèce; notre devoir est de les encourager, parce qu'ils hâtent, autant qu'il est en eux, le plein épanouissement de ce qu'on pourrait appeler la *vérité grecque.* Car il y a une *vérité grecque,* dont nous découvrons chaque jour un peu davantage, mais qu'ont longtemps obscurcie, en art, les Romains, en littérature, la Renaissance et la piété insuffisamment éclairée de nos écrivains du XVIIe siècle. Tous les nuages que ces intermédiaires ont accumulés entre les Grecs et nous ne sont pas encore complètement dissipés, mais le grand souffle de la science, à chaque instant, en emporte des lambeaux, et le temps n'est pas éloigné, peut-être, où l'azur hellénique, du moins ce que nous pouvons en apercevoir, resplendira à nos yeux dans sa sérénité première. On vous parlait tout à l'heure des Jeux Olympiques, qui viennent d'être célébrés à Athènes avec tant d'éclat. Il nous convient, à nous, d'associer à ce souvenir celui du voyage qu'ont entrepris en Grèce, à cette occasion, un certain nombre de nos compatriotes, à qui la Grèce antique a été subitement révélée. Et de là, sans doute, leur enthousiasme au retour, de là cette foi et cette ferveur d'admiration dont vous avez recueilli les échos, et que n'ont entamées ni la fatigue ni l'inclémence d'une saison, cette année particulièrement maussade. C'est que beaucoup d'entre eux, partis de France avec nos vieux préjugés, ont pris conscience de la *vérité grecque* ; ils l'ont contemplée, en quelque sorte, face

à face, et en ont été illuminés pour toujours. Nous pouvons, Messieurs, par nos travaux et par les récompenses que nous accordons, contribuer, pour notre part, à cette diffusion de la lumière ; voilà la tâche qui s'impose à notre Association, et je ne crois pas être téméraire en affirmant qu'elle n'y manquera pas.

CONCOURS DE TYPOGRAPHIE GRECQUE

PROCÈS-VERBAL

Lu dans l'Assemblée générale du 21 mai 1896.

Procès-verbal lu dans l'assemblée générale du 21 mai 1896.

Le concours de typographie grecque a eu lieu, cette année, à Paris et dans les départements, le jeudi 19 mars pour les ouvriers compositeurs, le vendredi 20 mars pour les apprentis.

Ont pris part au concours des ouvriers :

A *Paris*, sous la surveillance de M. Amédée Hauvette, 9 concurreuts ;

A *Bordeaux*, sous la surveillance de M. G. Radet, 4 ;

Au *Puy*, sous la surveillance de M. Chacornac, 3 ;

A *Toulouse*, sous la surveillance de M. Mondry Beaudouin, 3.

Ont pris part au concours des apprentis :

A *Paris*, 10 concurrents ;

A *Bordeaux*, 2.

En ce qui concerne les ouvriers de Paris, la Commission, ayant classé cinq compositions dignes d'une récompense, a constaté, en comparant les devises et les noms des concurrents, que trois d'entre eux devaient être mis hors concours parce qu'ils n'atteignaient pas cette année un rang supérieur à celui qu'ils avaient obtenu précédemment. En conséquence, les récompenses ont été décernées comme il suit :

Pas de 1er prix.

2e prix : Rouxel (Alfred), de l'imprimerie Lahure.

Mention honorable : Trécult (Narcisse), de l'imprimerie Lahure.

Pour les ouvriers des départements, deux des concurrents, classés à un rang inférieur à celui qu'ils avaient eu les années dernières, ont été éliminés, et les récompenses ont été décernées ainsi :

1er prix : Lefeuvre (Jules), de l'imprimerie Gounouilhou, à Bordeaux.

2e prix : Arnaud (Pierre), de l'imprimerie Marchessou, au Puy.

Mention très honorable : Soulié (Marcellin), de l'imprimerie Chauvin, à Toulouse.

Classement général des concurrents ci-dessus mentionnés de Paris et des départements :

1 Bordeaux,
2 Le Puy,
3 Paris,
4 Toulouse,
5 Paris.

La Commission a été d'avis d'accorder à M. Lefeuvre (Jules) la médaille de l'Association.

En ce qui concerne les apprentis de Paris, le concours a donné le résultat suivant :

1er livret de caisse d'épargne : Biver (Nicolas), de l'imprimerie Chaix ;

2e livret, partagé entre Brot (Louis), de l'imprimerie Chaix, et Godignon (François), de l'imprimerie Lahure.

Mention très honorable : Clévy (André), de l'imprimerie Chaix.

Mention honorable : Duffand (François), de l'imprimerie Chaix, et Chrétien (Fernand), de l'École municipale Estienne.

Dans le concours des apprentis des départements, la commission accorde une :

Mention honorable à Benquet (Jean), de l'imprimerie Gounouilhou, à Bordeaux.

Classement général des apprentis ci-dessus mentionnés de Paris et des départements.

1 Paris,
2 Paris,
3 Paris,
4 Paris,
5 Bordeaux,
6 Paris,
7 Paris.

La Commission se plaît à signaler le rare mérite des deux compositions classées les premières dans le concours des ouvriers.

Le président de la Commission,
AM. HAUVETTE.

Les membres de la Commission :
B. HAUSSOULLIER, C. HUIT, CH.-EM. RUELLE.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MESSIEURS,

Au nom de votre Commission administrative, j'ai l'honneur de vous exposer les recettes et dépenses faites par l'Association en 1895 ainsi que le projet de budget pour 1896. Selon l'usage, commençons par des tableaux et des chiffres, fondements nécessaires de toute explication ou observation :

I. *État comparatif des Recettes en 1894 et 1895.*

A. Intérêts de capitaux.

	1894		1895	
1° Rente Deville 3 %.....	500 »		500 »	
2° Coupons de 154 obligations Ouest.....	2,212 05		2,212 02	
3° Coupons de 18 obligations Midi.	259 20	2,999 70	259 20	3,054 47
4° Coupons de 5 obligations Est..			72 »	
5° Intérêts du compte-courant à la Société générale.....	28 45		11 25	

B. Subventions et dons divers.

6° Subvention du ministère de l'Instruction publique.....	500 »	877 35	500 »	1,067 15
7° Don de l'Université d'Athènes..			267 15	
8° Dons pour les *Monuments grecs.*	377 35		300 »	
A reporter.....		3,877 05		4,121 62

Report.....		3,877 05		4,121 62

C. Cotisations et ventes.

9° Cotisations des membres ordinaires.....	3,896 »	4,657 35	4,299 50	5,426 50
10° Souscriptions de membres donateurs.....	400 »		750 »	
11° Vente de publications et médailles.....	361 35		377 »	
	8,534 40	8,534 40	9,548 12	9,548 12

II. *État comparatif des Dépenses en 1894 et 1895.*

A. Publications.

	1894		1895	
1° Publication de la *Revue*.....	2,474 60	3,751 40	4,200 25	4,555 25
2° Rédaction de la *Bibliographie*..	400 »			
3° *Monuments grecs*.....	876 80		355 »	

B. Encouragement.

4° Prix Zographos.....	1,000 »	1,398 15	1,000 »	1,409 95
5° Concours typographique.....	300 »		300 »	
6° Prix classiques.....	98 15		104 45	
7° Appoint pour solde du prix Zappas.....			5 50	

C. Frais généraux.

8° Impressions diverses.....	99 80	2,938 30	72 30	2,936 61
9° Entretien de la bibliothèque...	26 40		31 50	
10° Loyer, impositions et assurances.....	884 80		882 40	
11° Services du palais des Beaux-Arts.....	120 »		100 »	
12° Indemnité de l'agent bibliothécaire.....	800 »		800 »	
13° Droits et frais divers à la Société générale.....	39 45		32 40	
14° Distribution de publications...	412 06		581 98	
15° Recouvrement des cotisations...	134 09		102 62	
16° Frais de bureau, de commis, de correspondance.....	232 65		241 56	
17° Nettoyage, éclairage et chauffage.....	70 95		62 40	
18° Médailles.....	15 30		29 45	
19° Frais d'artistes à l'Assemblée du 12 avril 1894.....	102 80			
	8,087 85	8,087 85	8,901 81	8,901 81

III. *Budget sur ressources spéciales ou fondation Zappas.*

(La dépense affectée chaque année au prix Zappas est égale au revenu de la fondation Zappas pendant l'année précédente.)

RECETTES en 1893 : 633 fr. 85 ; — en 1894 : 294 fr. 50.

DÉPENSES en 1894 : 633 fr. 85 ; — en 1895 : 300 (dont 5,50 pris sur le budget ordinaire).

IV. *Mouvement des fonds en 1895.*

Solde en caisse, 1er janvier 1895		4,760 54
Recettes réelles en 1895 (tableau ci-dessus, n° I)		9,548 12
Rentrées de la rente Zappas (année 1895 entière)		294 50
TOTAL		14,603 16
Sorties de caisse (tableau n° II)	8,901 81	
Achat et mise au nominatif de 5 obligations	2,415 90	
Prix Zappas en 1895	294 50	
	11,612 21	11,612 21
Reste en caisse au 31 décembre 1895		2,990 95
qui se décomposent ainsi :		
Solde à la Société Générale	2,774 06	
Solde en caisse chez l'agent bibliothécaire	216 89	
	2,990 95	2,990 95

V. État des fonds de l'Association au 31 décembre 1895.

1° Rente française 3 °/₀ (rente Deville) : fr. 500 de rente;

2° 154 obligations des chemins de fer de l'Ouest (150 anciennes, 4 nouvelles);

3° 18 obligations des chemins de fer du Midi (15 anciennes, 3 nouvelles);

4° 5 obligations des chemins de fer de l'Est;

5° Rente hellénique 4 °/₀ (rente Zappas), revenu *nominal* de 1,000 fr.;

6° Solde créditeur de fr. 2,990,95.

Messieurs, tels sont nos chiffres; nous y ajouterons — à la grecque — quelques courtes scolies.

Notre premier tableau accuse pour 1895 une augmentation de recettes d'un peu plus de 1,000 fr. (9,548 fr. 12 contre 8,534 fr. 40), due principalement au don de l'Université d'Athènes qui n'avait pu être encaissé à temps pour figurer dans le budget précédent, et aux cotisations de membres ordinaires qui se sont relevées de plus de 400 fr. Il convient d'ajouter que notre appel en faveur des souscriptions de membres donateurs n'a pas été infructueux. En outre, trois membres, MM. Bikelas, Laperche et Vasnier, ont apporté leur généreux concours à l'œuvre des Monuments Grecs : qu'il nous soit permis de leur exprimer publiquement notre très vive gratitude.

Notre deuxième tableau fait ressortir pour 1895 une augmentation de dépenses d'un peu plus de 800 fr. par rapport à 1894. L'augmentation porte en majeure partie sur les frais de la *Revue* pour laquelle nous avons payé cinq numéros tandis qu'il n'en avait été payé que trois en 1894. De cela et de l'envoi d'un fascicule des Monuments grecs résulte aussi le chiffre plus élevé des dépenses faites pour distribution de publications. — En revanche, il y a une diminution sensible sur les frais de recouvrement des cotisations : grand merci à ceux de nos confrères qui nous ont envoyé directement leur argent, et puisse leur exemple être partout imité !

Quant à l'ensemble de l'exercice 1895, si nous défalquons des recettes les souscriptions de membres donateurs qui ne sont entre nos mains que pour être capitalisées, la balance se fait de la manière suivante : 8,798 fr. 12 de recettes contre 8,901 fr. 80 de dépenses; différence *en moins* 103 fr. 69. Cette situation nous oblige à apporter beaucoup de prudence dans l'établissement du budget de 1896 pour lequel nous vous présentons le projet suivant :

VI. *Recettes en 1896.*

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0	500 »
A reporter	500 »

Report	500	»
2° Coupons de 154 obligations Ouest	2,212	»
3° Coupons de 18 obligations Midi	259	»
4° Coupons de 7 obligations Est (au lieu de 5, par emploi d'une partie du solde créditeur au 31 décembre 1895)	100	»
5° Intérêts du compte courant à la Société générale	20	»

B. Subventions et dons.

6° Subvention du ministère de l'Instruction publique	600	»
7° Don de l'Université d'Athènes pour 1895	294	»

C. Cotisations et ventes.

8° Cotisations de membres ordinaires	4,100	»
9° Vente de publications et médailles	400	»
	8,485	»

VII. *Dépenses en 1896.*

A. Publications.

1° Impression et illustration de la *Revue*	3,300	»
2° Rédaction de la Bibliographie	200	»
3° Monuments grecs	700	»

B. Encouragements.

4° Prix Zographos	1,000	»
5° Concours typographique	300	»
6° Prix classiques	110	»
7° Appoint pour solde du prix Zappas	5	50

C. Frais généraux.

8° Impressions diverses	85	»
9° Entretien de la Bibliothèque	50	»
10° Loyer, impositions et assurances	885	»
11° Service du palais des Beaux-Arts	172	»
A reporter	6,807	50

Report	6,807	50
12° Indemnité de l'agent-bibliothécaire	800	»
13° Droits de garde, et frais divers à la Société générale	35	»
14° Distributions de publications	420	»
15° Recouvrement de cotisations	115	»
16° Frais de bureau, de commis, de correspondance et divers	240	»
17° Frais de ménage, éclairage et chauffage	65	»
	8,482	50

Le budget de 1895, selon nos prévisions, comprendrait donc, en recettes, 8,485 fr. — en dépenses, 8,482 fr. 50 c. Il se solderait donc par un excédent *présumé* de 2 fr. 50.

VIII. *Projet de budget sur ressources spéciales.*
(Fondation Zappas).

Produit de la rente Zappas en 1895	294	50		
Appoint du budget ordinaire	5	50	300	»
Don spécial en 1896	100	»		
Prix Zappas en 1896			400	»

Bien que le produit de la rente Zappas n'ait pas augmenté en 1895, nous vous proposons de porter à 400 fr. le chiffre du prix à décerner en 1896. En effet, il nous est venu d'Athènes un heureux résultat des nouveaux jeux Olympiques. Les victoires des modernes athlètes et leurs récompenses sont choses excellentes; mais l'un des plus ardents promoteurs de cette brillante résurrection, notre dévoué président M. Bikélas, n'a pas voulu que les victoires intellectuelles remportées dans l'Athènes de l'Ouest parussent cette année moins bien partagées que leurs rivales du nouveau stade, et il nous a délicatement assuré le moyen de mettre le prix Zappas un peu plus en harmonie avec la haute valeur de l'ouvrage auquel votre Commission des prix l'avait attribué. Après tant d'autres, c'est là un nouveau titre à notre reconnaissance envers M. Bikélas, et cela vous consolera un peu d'avoir entendu ce trop long exposé de nos trop modestes budgets.

Pour les membres de la Commission administrative.
Le Trésorier, Max. Egger.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
Burnouf (Emile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
Delyanni (Théodore-P.), président du Conseil des ministres à Athènes.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.
Gidel, ancien proviseur du lycée Condorcet.
Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'Institut Thiers.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.
Legouvé, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.
† LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.
† MAURY (Alfred), membre de l'Institut.
MÉLAS (Constantin), à Marseille.
† MILLER (Emm.), membre de l'Institut.
† NAUDET, membre de l'Institut.
† PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
PERROT (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure.
RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.
† RENAN (Ernest), de l'Académie française.
† RENIER (Léon), membre de l'Institut.
† SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.
† THENON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
VALETTAS (J.-N.), professeur à Londres.
† VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
WEIL (Henri), membre de l'Institut.
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS

(1875-1896)

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.

MM.

† Barthélemy Saint-Hilaire.
† Basily (Demetrius).
Bikélas (D.)
† Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Chévrier (Adolphe).
Collignon (Maxime).
Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
† Drême.
† Dumont (Albert).
Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Eichthal (Eugène d').
Foucart (Paul).
Hachette et Cie, libraires éditeurs,
† Hanriot.
Heuzey (Léon).
Laperche.
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).

MM

Lereboullet (Léon).
† Misto (H.-P.).
Negropontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
Parmentier (général).
Pélicier (P.).
Perrot (Georges).
Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
Rodocanaki (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
Syngros (A.).
† Vaney.
Vasnier.
† Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (Charles).
† Wyndham (George).
† Zafiropulo (E.).
Zographos (Christaki Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*. — M. Bikélas pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. Laperche pour *cent francs*. — M. Pélicier pour *cent francs*.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. PATIN, membre de l'Institut.
1868. EGGER, *Id.*
1869. BEULÉ, *Id.*
1870. BRUNET DE PRESLE, *Id.*
1871. EGGER, *Id.*
1872. THUROT, *Id.*
1873. MILLER, *Id.*
1874. HEUZEY, *Id.*
1875. PERROT, *Id.*
1876. EGGER, *Id.*
1877. CHASSANG, inspecteur général de l'Université.
1878. FOUCART, membre de l'Institut.
1879. GIDEL, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. DARESTE, membre de l'Institut.
1881. WEIL, *Id.*
1882. MILLER, *Id.*
1883. QUEUX-DE-SAINT-HILAIRE (marquis de).
1884. GLACHANT, inspecteur général de l'Université.
1885. JOURDAIN, membre de l'Institut.
1886. GRÉARD, *Id.*
1887. GIRARD (Jules), *Id.*
1888. MÉZIÈRES, *Id.*
1889. CROISET (A.), *Id.*
1890. MASPERO, *Id.*
1891. RENAN (Ernest), *Id.*
1892. HOUSSAYE (Henry), *Id.*
1893. COLLIGNON (Max), *Id.*
1894. SCHLUMBERGER (G), *Id.*
1895. BIKÉLAS (D.).

MEMBRES DU BUREAU POUR 1896-97

Président : M. Bréal.
1er *Vice-Président :* M. Decharme.
2e *Vice-Président :* M. Croiset (M).
Secrétaire-archiviste : M. Paul Girard.
Secrétaire-adjoint : M. Am. Hauvette.
Trésorier : M. Max Egger.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1896-97

Nommés en 1894.

MM. Croiset (A).
Collignon.
Weil.
Havet.
MM. Bibèsco.
Omont.
Legrand.

Nommés en 1895.

MM. Schlumberger.
Haussoullier.
D'Eichthal (Eug.).
Héron de Villefosse.
MM. Tannery.
Psichari.
Guiraud.

Nommés en 1896.

MM. Bikélas.
Foucart.
Pottier.
Saglio.
MM. Gidel.
Bérard.
Puech.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Bikélas.
Croiset (A).
Dareste.
D'Eichthal (Eug.).
Houssaye (Henry).
MM. Laperche.
Maspero.
Pottier (E.).
Ruelle (Em.).

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Bikélas.
Haussoullier.
Houssaye (Henry).
Maspero.
Reinach (Théodore), *rédacteur en chef-gérant de la Revue.*
MM. Les anciens présidents de l'Asssociation.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. Collignon (Max.).
Guillaume.
Haussoullier.
Héron de Villefosse.
Heuzey (L.).
Homolle.
MM. Martha (J.).
Perrot (G.).
Pottier (E.).
Reinach (Th.).
Saglio.

MEMBRES DONATEURS

MM.

Achillopoulo, à Paris.
Adam (Mme Juliette), à Paris.
Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie).
† Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog.
Auvray (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
† Avierino (Antonine), à Taganrog.
Baltazzi, à la légation de Grèce, à Constantinople.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
Barenton (Arm. de), à Paris.
† Baret, avocat à Paris.
† Basiadis (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
Basili (Michel G. A.), docteur en droit, à Athènes.
Bassia (Typaldo), à Athènes.
Beaudoin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
Beer (Guillaume), à Paris.
Berranger (l'abbé H. de), à Trouville.
Berthault (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
Bikélas (D.), à Paris (1).
Bimpos (Th.) archevêque de Mantinée.
Bistis (Michel-L.), à Galatz (Roumanie).
Blampignon (l'abbé), à Vanves.
Bounos (Élie), à Paris.
Boutroue, à Paris.
† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
† Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brosselard (Paul), chef de bataillon au 12e régiment de ligne.
† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres, à Paris.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
Caratheodory (Ét.), ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Casso (Mme), à Kischeneff (Russie).
† Castorchis (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut.
† Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
† Chasles (Michel), membre de l'Institut.
Chasles (Henri), à Paris.

(1) Don d'une somme de 200 francs.

Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
Chévrier (Ad.), avocat-général, à Paris.
Chévrier (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
Choisy (Auguste), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
† Christopoulos, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
Chrysoveloni (Léonidas), négociant, à Athènes.
Clado (Costa), à Londres.
Clado, docteur, à Paris.
Colin (Armand et Cie), libraires-éditeurs, à Paris.
Combothecras (Sp.), à Odessa.
Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
Corgialegno (Marino), négociant, à Londres.
† Coronio (Georges), à Paris.
Coumanoudis (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
Courcel (baron Alphonse de), ambassadeur à Londres.
† Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
Croiset (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Croiset (Maurice), professeur au Collège de France, à Paris.
Cucheval (Victor), ancien professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Dalmeyda (G.), professeur au lycée Michelet, à Vanves.
† Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog.
Delyanni (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† Demetrelias (C.), à Odessa.
† Desjardins (Charles-Napoléon).
Desjardins (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles (1).
† Deville (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
† Deville (Mme veuve), à Paris (2).
† Didion, inspecteur général des ponts et chaussées.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dieux, professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N.), professeur à l'école commerciale supérieure de Iassy.
Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (l'abbé Henry), à Paris.
† Dozon (Aug.), ancien consul de France,
† Drême, président de la Cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
† Duruy (Victor), de l'Académie française.
Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
École Bossuet, à Paris.

(1) Don d'une somme de 150 francs.
(2) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

École hellénique d'Odessa.
Écoles publiques orthodoxes de Chios.
Edet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† Egger (Émile), membre de l'Institut.
Egger (Mme veuve Ém.), à Paris.
Egger (Max), professeur au lycée Charlemagne, à Paris.
Egger (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), député, à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
Fallex (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
Fallières, sénateur, ancien ministre de la Justice et des Cultes.
† Ferry (Jules), président du Sénat.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Fournier (Mme veuve Eugène), à Paris.
Gennadios (J.), ancien ministre de Grèce, à Londres.
Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
Gidel (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Girard (Jules), membre de l'Institut, directeur de l'Institut Thiers.
Girard (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Giraud (Ch.), membre de l'Institut.
† Glachant (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Gœlzer, maître de conférences à l'École normale supérieure.
Goirand (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris.
Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, député des Deux-Sèvres, à Paris.
Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, à Ecully, près Lyon.
Grandin (A.), à Paris.
Graux (Henri), à Vervins (Aisne).
Gréard, de l'Académie française.
† Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† Gumuchguerdane (Michalakis), à Philippopolis.
Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
Gymnase de Janina.
Hachette (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
Hadji-Costa (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa.
† Hanriot (Ch.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
Hauvette (Amédée), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† Havet (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
Havet (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Hériot-Bunoust (l'abbé L.), à Paris.
† Heuzey, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut.
Hodgi Effendi (Jean), directeur général de la société des tramways, à Constantinople.
Houssaye (Henry), de l'Académie française.
Inglessis (Alex.), à Odessa.
Jamot (Paul), attaché au musée du Louvre.
Jasonidis, à Limassol (île de Chypre).
Joannidis (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
† Jolly d'Aussy (D.-M.) au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
Jordan (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
Joret (Ch.), professeur à la Faculté des lettres d'Aix.
† Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
Kontostavlos (Alexandre), à Athènes.
† Kontostavlos (Othon), à Marseille.
† Kostès (Léonidas), à Taganrog.
Krivtzoff (Mme), à Moscou.
† Labitte (Adolphe), libraire à Paris.
† Lacroix (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Lafaye (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.
Lamy (Ernest), à Paris.
Landelle (Charles), peintre, à Paris.
Laperche, à Paris (1).
† Lattry (A.), à Odessa.
† Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† Lattry (Dr Pélopidas), à Odessa.
Lazzaro (Périclès-Hadji), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
Lebègue (Henri), à Paris.
Lechat, professeur à la Faculté des lettres, Montpellier.
Lecomte (Ch.), à Paris.
Legantinis (J.-E.), négociant à Odessa.
Legrand (Émile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.
Lereboullet (le docteur Léon), à Paris.
† Lesseps (Ferdinand de), de l'Académie française.
Leudet (Mme Vve), à Rouen.
Leviez (Ernest), à Paris.
† Ludlow (Th.-W.), à New-York.
Lur-Saluces (comte de), à Paris.
Macmillan (Georges-A.), éditeur, à Londres.
Maggiar (Octave), négociant, à Paris.
Maisonneuve (Jean), libraire-éditeur, à Paris.
† Mallortie (H. de), principal du collège d'Arras.
Manoussis (Constantinos), à Athènes.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

Manoussis (Démétrios), à Paris.
Manzavinos (R.), à Odessa.
† Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† Marcellus (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut.
Maspero (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† Maurice (Mme Ch.) née Vincent.
Mavro (Sp.), à Athènes.
Mavrocordato (le prince Nicolas).
Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
Mavrogordato (M.), à Odessa.
Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), ancien député, à Athènes.
Maximos (P.), à Odessa.
† Mazerolle (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† Melas (B.), à Athènes.
Meyer (Paul), membre de l'Iustitut, directeur de l'École des Chartes.
Michon (Étienne), attaché aux Musées de Louvre.
Milliet (Paul), à Paris.
† Misto (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
Monceaux (Paul), à Paris.
† Monginot (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† Negroponte (Michel), négociant à Paris.
Negroponte (Démétrios), à Taganrog.
Negroponte (Jean), à Paris.
Negropontes (Ulysse), à Paris.
Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
Nicolaïdès (Nicolaos), à Taganrog.
Nicolopoulo (Jean-G.), à Paris.
Nicolopoulo (Nicolas-N.), à Paris.
Nolhac (P. de), conservateur du Palais de Versailles.
Omont (Henri), conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale.
Paisant (A.), juge au tribunal civil, à Versailles.
Papadimitriou (Sinodis), à Odessa.
Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
Parmentier (le général Théodore), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
Paspatis (Georges), à Athènes.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons (2).
† Perrard (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Perrin (Hippolyte).
† Perrin (Ernest).
Persopoulo (N.), à Odessa.

(1) Don d'une somme de 800 francs.
(2) Don d'une somme de 100 francs.

† Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Peyre (Roger), professeur au Collège Stanislas.
Phardys (Nicolas B.), à Samothrace.
Pispas (Dr. B.), à Odessa.
Pottier (Edmond), professeur à l'École du Louvre, à Paris.
Psicha (Étienne), à Athènes.
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de), à Paris
Ragon (l'abbé), professeur à l'école des Carmes, à Paris.
Rambaud (Alfred), ministre de l'Instruction publique.
Reinach (Salomon), conservateur-adjoint au musée de St-Germain.
Reinach (Joseph), député des Basses-Alpes, à Paris.
Reinach (Théodore), directeur de la *Revue des Etudes grecques,* à Paris.
Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
† Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
Richard-Kœnig, à Paris.
Ridder (de), maître de conférences à la Faculté des Lettres d'Aix.
Ristelhuber, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
† Robertet, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† Rochemonteix (Mis de), à Paris.
Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
Rodocanachi (Théodore), à Paris.
Rodocanachi (Michel-E.), à Marseille.
† Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), à Paris.
Ruelle (Ch.-Émile), conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.
Sarakiotis (Basile), à Constantinople.
Saraphis (Aristide), négociant, à Constantinople.
† Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
Sathas (Constantin), à Paris.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramanga (Pierre-Jean), à Paris.
† Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramanga (Doucas-J.), à Taganrog.
† Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
† Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.
† Schliemann (H.), à Athènes.
Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† Sclavo (Michel), à Odessa.
Sinadino (Michel), à Paris.
Sinadino (Nicolas), à Paris.
Sinano (Victor), à Paris.
† Somakis (Mme Hélène), à Paris.
Souchu-Servinière, à Laval.
Soutzo (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.

Soutzo (prince Constantin D.), à Slobosia (Roumanie).
Souvadzoglou (Basili), banquier, à Constantinople.
† Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
Sully-Prudhomme, de l'Académie française.
Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Syllogue littéraire Hermès, à Manchester.
† Symvoulidès, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
Syngros (A.), à Athènes.
Tannery (Paul), directeur de la manufacture de tabac, à Pantin (Seine).
Tarlas (Th.), à Taganrog.
Telfy, professeur à l'Université de Pesth.
† Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.
† Tilière (marquis de), à Paris.
Tougard (l'abbé) professeur honoraire au petit séminaire de Rouen.
Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Tourtoulon (baron de), à Valergues (Hérault).
Travers, directeur des postes et télégraphes, à Montpellier.
Tsacalotos (E.-D.), à Athènes.
Université d'Athènes (1).
† Valieri (N.), à Odessa.
Valieri (Oct.), à Londres.
Valieri (Jérôme), à Marseille.
Vasnier, à Paris.
Venieri (Anastase), ancien directeur de l'Institut héllénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
Vlasto (Antoine), à Paris.
Vlasto (Ernest), à Paris.
Vlasto (Et.-A.), à Marseille.
Vlasto (Th.), à Liverpool.
† Voulismas (E.), archevêque de Corfou.
† Vucina (Al.-G.), à Odessa.
Vucina (Emm.-G.), à Athènes,
Vucina (J.-G.), à Odessa.
† Waddington (W. Henry), membre de l'Institut, sénateur.
Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, à Paris.
Xanthopoulos (Dem.), à Odessa.
Xydias (Nicolas), artiste peintre à Paris.
Xydias (Sp.), à Athènes.
† Zappas (Constantin), fondateur du prix Zappas.
† Zariphi (Georges), négociant.
† Zavitzianos (C.), docteur-médecin, à Corfou.
† Ziffo (L.), négociant, à Londres.
Zographos (Christaki Effendi), fondateur du prix Zographos, à Paris.
Zographos (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de *quatre cents francs*.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er NOVEMBRE 1896

NOTA. Les astérisques désignent les membres donateurs.

MM.

* ACHILLOPOULO, 23, avenue de l'Alma. — 1891.
ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 51, rue Madame. — 1892.
* ADAM (Mme Juliette), 198, boulevard Malesherbes. — 1883.
ALBEAR (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.
ALLÈGRE, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
ALLIANCE FRANÇAISE, comité de Candie (île de Crète). (Représentée par M. Joseph Corpi.) — 1895.
* ALPHERAKIS (Achille), à Taganrog (Russie). — 1869.
AMBANOPOULO, (N.-G.), à Berdiansk (Russie). — 1890.
ANDREADIS (Mme), fondatrice et ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue du Château-Fadaise, à Nîmes. — 1867.
* ANTROBUS (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.
APOSTOLIDIS (B.), à Alexandrie. — 1876.
APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
ASTERIADÈS, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
* ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.
ATHANASSAKI (Jean), avocat, au Caire. — 1880.
ATHENOGÉNÈS (Georges), banquier, à Athènes. — 1868.
AUDIAT (G.), professeur de rhétorique au collège Stanislas, 97, boulevard Arago. — 1886.
AUDOUIN (Ed.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 14, rue Saint-Cybard, Poitiers. — 1895.
AUTIÉ (Fernand), professeur au lycée de Montpellier, 17, boulevard Louis-Blanc. — 1893.
* AUVRAY (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4 bis, rue Bihorel. — 1892.

BABELON (Ernest), conservateur au Cabinet des médailles, 30, rue de Verneuil. — 1890.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
BAILLY (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, à Orléans, 91, rue Bannier. — 1867.
* BALTAZZI, à la légation de Grèce, Constantinople. — 1895.
BALTAZZI (Emmanuel), 37, rue Marbeuf. — 1895.
* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.

* Barenton (Arm. de), 9, place du Palais-Bourbon. — 1877.
Baron (Ch.), professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, 77, rue Blarin. — 1890.
* Basili (Michel G.-A.), à Athènes. — 1890.
Basily (Alexandre), 15, rue Lesueur. — 1894.
* Bassia (Typaldo), Athènes. — 1895.
Bayet (Ch.), directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, 110, rue de Grenelle. — 1875.
Beau, professeur au lycée Condorcet, 35, rue de Boursault. — 1873.
* Beaudoin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1884.
Beautemps-Beaupré, vice-président du tribunal de la Seine, 22, rue de Vaugirard. — 1878.
Belin et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
Bellaigue (Camille), 28, rue Barbet de Jouy. — 1890.
Bellanger (L.), professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
Belléli (Lazare), docteur ès-lettres, à Corfou. — 1890.
Bénard (Léon), docteur ès lettres, professeur au Lycée de Lyon. — 1891.
Benda (Julien), licencié ès-lettres, 40, rue de Trevise. — 1895.
Benlœw (Louis), ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon, 48, rue Copernic. — 1891.
Benoit (Ch.), ancien doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.
Bensis, ancien procureur général (Grèce), 7, rue Le Verrier. — 1895.
Bérard (Victor), maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 4, rue des Chartreux. — 1892.
Béraud, professeur de seconde au collège Stanislas, 34, boulevard des Invalides. — 1894.
Berger, professeur au Lycée, 81, rue Royale, Orléans. — 1896.
Bernès (Henri), professeur de seconde au Lycée Louis-le-Grand, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel. — 1893.
* Berranger (l'abbé H. de), curé de Saint-Mihiel, à Trouville (Calvados). — 1869.
* Berthault (E.-A.), docteur ès lettres, 28, rue de la Trémoille. — 1882.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. — 1888.
Beulé (Mme Ernest), 9, rue Jean-Goujon. — 1890.
Beurlier (l'abbé), docteur ès-lettres, professeur à l'Institut Catholique, 73, rue de Vaugirard. — 1886.
Bévotte (C. de), chargé de conférences de littérature grecque à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1896.
Bibesco (prince Alexandre), 69, rue de Courcelles. — 1888.
Bibliothèque Albert Dumont, à la Sorbonne. — 1890.
Bibliothèque de l'Université de Liège. — 1891.
Bidez (J.), chargé de cours à l'Université, 48, boulevard Léopold, Gand. — 1895.

* Bikélas (D.), 50, rue de Varenne. — 1867.
* Bimpos (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.
* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique, à Galatz (Roumanie). — 1883.
* Blampignon (l'abbé), ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.
Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 164, boulevard Péreire. — 1894.
Bloch (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure, 204, avenue du Maine. — 1877.
Block (R. de), chargé de cours à l'Université, 29, rue Fabry, à Liège (Belgique). — 1872.
Bodin, agrégé de l'Université, professeur au Collège Stanislas, 7, rue d'Assas. — 1894.
Boissier (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie de France, au palais de l'Institut. — 1869.
Bonnaric (Victor), inspecteur d'Académie à Nîmes. — 1888.
Bonnassies (Jules), 147, rue de Charenton, Paris. — 1893.
Boppe (Auguste), secrétaire de l'ambassade de France à Constantinople. — 1885.
Bordeaux (P.), 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1894.
Botti (G.), conservateur du musée d'Alexandrie (Egypte). — 1896.
Boucherie (Adhémar), ancien chef de bataillon à la Légion étrangère, 16, place Saint-Pierre, à Angoulême. — 1883.
Boudhors (Ch.-Henri), professeur au Lycée Henri IV, 12, rue du Sommerard. — 1895.
Boulay de la Meurthe (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.
Boulgaris (Comte C.), prêtre, à Corfou. — 1891.
Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor, Paris Auteuil. — 1874.
Boutmy (Émile), membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.
* Boutroue (A.), associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, 241, rue du Faubourg Saint-Honoré. — 1893.
Bouvier, professeur de rhétorique au lycée d'Orléans, 5, rue des Huguenots. — 1888.
Bouvy (le R.-P. Edmond), docteur ès lettres, 8, rue François Ier — 1891.
Boxler (l'abbé), agrégé de l'Université, 23, rue du Général Foy. — 1892.
Brancovan (la princesse), 34, avenue Hoche. — 1885.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 70, rue d'Assas. — 1868.
Broglie (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solférino. — 1871.
Broglie (prince Victor de), député, 48, rue de La Boétie. — 1888.
* Brosselard (Paul), chef de bataillon au 12e régiment d'infanterie à Montlouis-sur-Tet (Pyrénées-Orientales). — 1883.

Brunetière (Ferdinand), de l'Académie française maître de conférences à l'École normale supérieure, 4, rue Bara. — 1885.
* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismidt, Turquie. — 1876.
Buisson (Benjamin), examinateur à l'Université de Londres, Savile-Club, Piccadilly, à Londres, et à Paris, 166, boulevard Montparnasse. — 1870.
Caffiaux, ancien receveur municipal de la ville de Valenciennes. — 1868.
Caillemer (Exupère), doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.
Caix de Saint-Aymour (Vicomte), 112, boulevard de Courcelles. — 1893.
Calligas (P.), gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1868.
Callipoliti (Georges), docteur-médecin à Stipsi, diocèse de Méthymne, Lesbos. — 1893.
Callot (Ernest), 160, boulevard Malesherbes. — 1895.
* Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.
* Caratheodory (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.
Caratheodory (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Athènes. — 1876.
Caravias (Jean-C.), chef de bureau à la Société de crédit mobilier, à Odessa. — 1887.
Caravias (docteur S.), 18, rue de Lisbonne. — 1894.
Carpentier (Paul), avocat, rue Jacquemart-Gielée, 35, à Lille. — 1893.
Carrière (Auguste), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille. — 1873.
* Cartault (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.
* Casso (Mme), à Kischeneff (Russie). — 1875.
Castellani (C.), directeur de la bibliothèque royale Saint-Marc, à Venise. — 1889.
Castellani (Giorgio), professeur au Gymnase de Termini, Imerese (Sicile). — 1895.
Castets (F.), doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, 21, boulevard du Jeu de Paume. — 1893.
Catzigras (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.
Cercle de la librairie, représenté par M. Chatrousse, 117, boulevard Saint-Germain. — 1896.
Cerf (Léopold), ancien élève de l'École normale, imprimeur-éditeur, 12, rue Sainte-Anne. — 1883.
Chabaneau, maître de conférences à la Faculté de lettres, villa Pauline, à Montpellier. — 1873.
Chacornac (C.), censeur au Lycée de Constantine. — 1895
Chamonard (J.), agrégé de l'Université, à l'Ecole Normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1895.
Champault (Philippe), à Châtillon-sur-Loire (Loiret) — 1891.

Chantepie (de), administrateur de la bibliothèque de l'Université. — 1867.

* Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, à l'Institut. — 1876.

Chapron (André), sous-préfet de Valognes (Manche). — 1893.

Charon (Joannikios), 20, rue Bréa. — 1896.

* Chasles (Henri), 31, rue de la Baume. — 1881.

* Chassiotis (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris 28, rue des Écuries d'Artois. — 1872.

Chatel (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.

* Chévrier (Adolphe), avocat-général à la Cour de cassation, 13, rue de Téhéran. — 1873.

* Chévrier (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.

* Choisy (Aug.), ingénieur des ponts et chaussées, 36, rue du Cherche-Midi. — 1867.

* Chrysoveloni (Léonidas), négociant à Kifissia, Athènes. — 1869.

Citoleux, ancien professeur au lycée Henri IV, 11, rue du Pichery, Quimper. — 1872.

* Clado (docteur), 122, avenue des Champs-Élysées. — 1894.

Clerc (Michel), professeur à la Faculté des lettres de Marseille, Château Borély. — 1893.

Cogordan (Georges), ministre de France au Caire. — 1873.

Colardeau, professeur au lycée Lakanal, 3, place Jussieu — 1894.

* Colin (Armand) et Cie, libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.

Collard (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.

Collignon (Maxime), membre de l'Institut, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 88, boulevard St-Germain. — 1875.

Colmet d'Aage, conseiller-maître à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.

* Combothecras (S.-J.), rue Tyraspolscaya, à Odessa. — 1873.

* Constantinidis (Zanos), négociant, à Constantinople, Pera, 6, rue Journal. — 1873.

M. le Conservateur de la bibliothèque de la Chambre des députés, à Athènes. — 1896.

* Corgialegno (Marino), à Londres, 21, Pembridge-Gardens, Bayswater. — 1867.

Cosmao Dumanoir (Marcel), avocat, 57, rue de Chateaudun. — 1893.

Cossoudis (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.

Costomiris (Dr A.), professeur agrégé d'ophtalmologie à l'Université d'Athènes, à Paris, 37, rue Claude Lorrain. — 1891.

Couat, recteur de l'Académie de Bordeaux. — 1876.

* Coumanoudis (Étienne-A.), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.

Courbaud, professeur honoraire, 3, rue Vézelay. — 1876.

* Courcel (baron Alphonse de), ambassadeur à Londres, au châ-

teau d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse. — 1886.

Couve (L.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 6, rue Saint-Lambert, à Nancy. — 1895.

Crépin (Victor), professeur de 4e au Lycée de Chartres. — 1891.

Criésis (Constantin), premier secrétaire de la légation de Grèce, 35, rue de Berry, et 42, rue de Lubeck. — 1890.

* Croiset (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 54, rue Madame. — 1873.

* Croiset (Maurice), professeur au Collège de France, 27, rue Saint-Louis, à Versailles. — 1873.

Croiset (P.), ancien professeur au Lycée Saint-Louis, 23, rue Maurepas, à Versailles. — 1874.

* Cucheval (Victor), ancien professeur au Lycée Condorcet, 46, rue de Clichy. — 1876.

Cumont (Franz), 79, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.

* Dalmeyda (Georges), professeur au lycée Michelet à Vanves. — 1893.

* Dareste (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.

David-Sauvageot (Albert), professeur de rhétorique au collège Stanislas, 12, rue de Tournon. — 1887.

Decharme (Paul), professeur à la Faculté des lettres, 95, boulevard Saint-Michel. — 1868.

Délacovias, docteur en droit, élève de l'Ecole libre des Sciences politiques, 76, rue de Provence. — 1895.

Delacroix (Gabriel), professeur au lycée Voltaire, 54, rue du Four. — 1883.

Delagrave, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

Delalain (Henri), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles. — 1867.

Delamarre (Jules), 51, rue de la Pompe, Paris Passy. — 1893.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs. — 1874.

* Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.

Deloche (Maximin), membre de l'Institut, 5, rue Herschel. — 1874.

Delyanni (Théodore-P.), président du Conseil des ministres, à Athènes. — 1867.

* Delyanni (N.), ministre de Grèce à Paris, 27, rue Marbeuf. — 1875.

Depasta (A.-N.). libraire, à Constantinople, Galata. — 1868.

Deprez (Michel), conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 2, rue de Fleurus. — 1888.

Derenbourg (Hartwig), professeur à l'École des Hautes Etudes, 56, rue de la Victoire. — 1890.

* Desjardins (Mme ve Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.

Desnoyers, directeur du musée historique, à Orléans. — 1879.

Devin, avocat au conseil d'État et à la Cour de Cassation, 39, rue de La Boétie. — 1867.

Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carles, à Bordeaux. — 1869.
Diamantopoulo (Mlle), ancienne élève de l'Ecole normale de Fontenay-aux-Roses, au Pirée (Grèce). — 1895.
* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
Diehl (Charles), chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy. — 1891.
Dieulafoy (Marcel), membre de l'Institut, ingénieur des ponts et chaussées, 12, rue Chardin. — 1884.
* Dieux, professeur au collège Stanislas, 56, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1889.
Dihigo (Jean-Michel), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, 110, San Ignacio, île de Cuba. — 1894.
Dimitza, professeur de géographie à l'Université d'Athènes. — 1875.
Dorison (L.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, 1, rue Piron. — 1894.
* Dossios (Nic.), professeur à l'école commerciale, strada Golia, 19, Iassy (Roumanie). — 1881.
Doublet (Georges), professeur de rhétorique au lycée, villa Minerve, rue du Soleil, Nice. — 1894.
* Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli (Bulgarie), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.
Dragoumis (Etienne), ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1888.
Dragoumis (Marc), Athènes. — 1896.
Drapeyron (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de géographie*, 55, rue Claude-Bernard. — 1867.
Drosinis, directeur de l'*Hestia*, à Athènes. — 1888.
Druon, proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet, à Nancy. — 1874.
Dubois (Joseph), secrétaire adjoint du comité de législation étrangère, 186, rue de Rivoli. — 1894.
Duchataux, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.
Duchemin (Marcel), 4, rue de Malleville, à Enghien-les-Bains. — 1895.
Duchesne (l'abbé L.), directeur de l'Ecole française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.
Dufaÿ (Auguste), 54, avenue Hoche. — 1896.
Dufour (Médéric), docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Lille, rue Jeanne-d'Arc, 12. — 1893.
Dugit, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble. — 1869.
Dujardin (P.), héliograveur, 28, rue Vavin. — 1891.
Dumontier, commandant du génie en retraite, 75, rue de Rennes. — 1882.
* Dupuis (Jean), proviseur honoraire, 88, rue Claude-Bernard. — 1881.
Durand (Ch.-H.), professeur de rhétorique au Collège Stanislas, 42, boulevard des Invalides. — 1888.
Durand-Gréville, 174, rue de Grenelle, de janvier à mars, et à Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire), d'avril à décembre. — 1892.

Dürrbach (F.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 2, rue du Japon. — 1892.
* Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1871.
Duvillard (J.), ancien directeur du Gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.
Dyer (Louis), esq., Sunbury Lodge, 68, Banbury Road, à Oxford. — 1889.
* Ecole Bossuet, représentée par M. l'abbé Balland, directeur, 51, rue Madame. — 1890.
Ecole des Carmes, représentée par M. l'abbé Monier, supérieur, 74, rue de Vaugirard. — 1890.
* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.
Ecole normale supérieure. — 1869.
* Écoles publiques orthodoxes de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
* Edet, professeur au lycée Henri IV, 37, rue de la Tombe Issoire. — 1892.
Edon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard. — 1882.
* Egger (Mme Vve Émile), 68, rue Madame. — 1885.
* Egger (Max), professeur au lycée Charlemagne, 71, rue de Vaugirard. — 1885.
* Egger (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, 23, rue du Cherche-Midi. — 1872.
Eginitis (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
* Eichthal (Eugène d'), 144, boulevard Malesherbes. — 1871.
Elèves (les) du Lycée d'Orléans. — 1869.
Elèves (les) de rhétorique du Collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
Emmanuel (Maurice), docteur ès lettres, 48, rue de Vaugirard. — 1893.
Erlanger (Emile), banquier, consul général de Grèce, 35, boulevard Haussmann. — 1869.
Errera (Paul), avocat, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
Essarts (Emmanuel des), doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1867.
* Estournelles de Constant (baron Paul d'), député, 9, rue des Écuries d'Artois, Paris. — 1872.
Eumorphopoulos (A.-G.), 4, Kensington Park Gardens, à Londres. — 1867.

Fagniez (Gustave), 111, rue de Paris, Meudon. — 1882.
* Falieros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
* Fallex (E.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne, 2, rue Chanoinesse. — 1873.
* Fallières, sénateur, 48, rue Monsieur-le-Prince. — 1886.
Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
Filleul (E.), 31, rue d'Amsterdam. — 1873.
* Fix (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
Flamand-Duval (Félix), 11, rue de Londres. — 1894.

Florisoone, professeur au Lycée, 25, rue Lemerchier, à Amiens. — 1886.
Follioley (l'abbé), proviseur du Lycée de Nantes. — 1884.
Fotius (Alcibiade), agent aux chemins de fer égyptiens, au Caire (Egypte). — 1896.
* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France, 19, rue Jacob. — 1867.
Fougères, chargé du cours d'antiquités grecques et latines à la Faculté des lettres de Lille, à Lambersart-lez-Lille. — 1886.
Fouillée (Alfred), membre de l'Institut, boulevard de Garavan, à Menton (Alpes-Maritimes), et à Paris boulevard de Port-Royal, 84. — 1884.
* Fournier (Mme ve Eugène). — 1884.
Frangoudis (G. S.), docteur en droit, à Athènes. — 1894.
Fringnet, inspecteur de l'Académie de Paris, 72, rue Claude-Bernard. — 1885.

Gachon, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.
Galuski (Ch.), à Saint-Marcel-les-Valence (Drôme). — 1868.
Ganderax (Louis), 5, rue Washington. — 1891.
Gaspard (E.), professeur honoraire, 33, rue Claude-Bernard. — 1878.
Gaudier (Charles), professeur au Lycée, 95, rue des Anges, Valenciennes. — 1895.
Gault (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat à la Cour de Paris, 44, rue Miromesnil. — 1878.
Gautier, inspecteur général de l'instruction publique, à Gerbault Saint-Ouen, (Indre-et-Loire). — 1878.
* Gennadios (Jean), chez M. Hitchins, London W. Ealing Dean. — 1878.
Georgiou (Paléologue), directeur du Gymnase Averoff et de l'École Tossitsée à Alexandrie (Égypte). — 1892.
* Gevaert (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.
* Gidel (Ch.), proviseur honoraire du Lycée Condorcet, 23, rue de Moscou. — 1867.
Girard (Docteur S.-S. Amédée), député de Riom (Puy-de-Dôme). à Paris, 15, rue Richepanse. — 1873.
* Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur honoraire de la Faculté des lettres, dircteur de l'Institut Thiers, 5, Rond-Point Bugeaud. — 1867.
Girard (Julien), inspecteur général honoraire de l'Université, 33, rue du Cherche-Midi. — 1869.
* Girard (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.
Glachant (Paul-Gabriel), professeur de rhétorique au lycée de Nantes. — 1886.
Glachant (Victor), professeur au lycée Buffon, 44, boulevard des Invalides. — 1884.

Glotz (Gustave), professeur au Lycée Michelet, 1, rue Beausset. — 1895.
Glycas (Nicéphore), membre du Saint-Synode du patriarchat œcuménique chez MM. Sphyra, frères, Constantinople-Galata (Turquie). — 1868.
* Goelzer, maître de conférences à l'École normale supérieure, 32, rue Guillaume Tell. — 1892.
* Goirand (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris, 128, rue de Rivoli. — 1883.
* Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, député des Deux-Sèvres, 16, place Vendôme. — 1883.
Goldschmidt (Léopold), 19, rue Rembrandt. — 1876.
* Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon. — 1878.
Gonthier (Louis), aumônier d'Orient, à Domassin (Savoie). — 1895.
Gosselin, professeur au Lycée, Brest. — 1895.
Gounouilhou, imprimeur à Bordeaux, 8, rue de Cheverus. — 1893.
* Grandin (A.), 16, rue Lafontaine, 6, hameau Béranger, Auteuil. — 1890.
* Graux (Henri), propriétaire, à Vervins (Aisne). — 1882.
* Gréard (Octave), de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1867.
Grizani (P.), professeur de musique, à Alexandrie. — 1880.
Groussard (E.), professeur au Lycée Janson de Sailly, à Rochefort-sur Mer, 72, rue du Rempart. — 1882.
Grousset (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
Grouttars (J. de), place de l'Université, à Louvain (Belgique). — 1890.
* Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
Gsell, docteur ès lettres, professeur de la chaire d'antiquités à l'École supérieure des lettres d'Alger. — 1893.
Guillaume (Eugène), membre de l'Institut, directeur de l'Académie de France à Rome, 15, rue de l'Université. — 1867.
Guiraud (Paul), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 30, rue du Luxembourg. — 1891.
* Gymnase de Janina (Turquie). — 1872.

* Hachette et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
* Hadji-Costa (Lysandre), directeur de l'École hellénique, rue Nadejdinska, maison Schimiakine, à Odessa. — 1885.
Hallays (André), homme de lettres, 29, rue Saint-Guillaume. — 1880.
Halphen (Eugène), avocat, 69, avenue Henri Martin. — 1869.
Harmand, professeur au Lycée, 45, rue de la Commanderie, à Nancy. — 1892.
Hatzfeld, professeur honoraire, 7, rue de l'Odéon. — 1869.
Haury, professeur au lycée de Vesoul, 41, rue du Centre. — 1883.

Haussoullier (B.), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 8, rue Sainte-Cécile. — 1881.

* Hauvette (Amédée), directeur d'études à la Faculté des lettres, 21, rue Jacob. — 1883.

* Havet (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Ecole des Hautes-Etudes, 5, avenue de l'Opéra. — 1869.

Heiberg (le dr J.-L.), professeur à l'Université, à Copenhague, 13, Classensgade. — 1891.

Henneguy (Félix), à Précy-sur-Oise (Oise). — 1873.

Henry (Victor), professeur à la Faculté des lettres, 105, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1884.

* Hériot-Bunoust (l'abbé Louis) 27, rue d'Assas. — 1889.

Héron de Villefosse, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre, 15, rue Washington. — 1872.

* Heuzey (Léon), membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales au musée du Louvre, 5, avenue Montaigne. — 1867.

Hittorff (Charles), 54, avenue de Villeneuve-l'Étang, à Versailles, — 1867.

Hochart, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.

* Hodgi Effendi (J.), directeur général de la Société des tramways. à Constantinople, 20, cité de Péra. — 1876.

Holleaux (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Lyon, 9, quai de la Guillotière. — 1889.

Homolle (Th.), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes. — 1876.

* Houssaye (Henry), de l'Académie française, 49, avenue Friedland. — 1868.

Hubault (G.), professeur honoraire au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.

Huillier (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.

Huit (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.

Humbert, professeur au lycée Condorcet, 23, rue de la Chaussée d'Antin. — 1875.

Huntington (Henry Alonzo), ancien commandant d'artillerie aux Etats-Unis, 27, avenue d'Eylau. — 1895.

Iconomopoulos (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.

Imhoof-Blumer (Dr F.), à Winterthur (Suisse). — 1890. *(Deux cotisations).*

* Inglessis (Alexandre), chez MM. Mavro fils et Cie, à Odessa. — 1880.

Inglessis (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.

Iserentant, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.

* Jamot (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, attaché au musée du Louvre, 27, rue Fresnel, — 1890.
* Jasonidis, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
Joannidis (Alexandre-G.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1896.
* Joannidis (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce). — 1869.
Johnston (Mme Nathaniel), au château de Beaucaillou, par Saint-Julien (Gironde). — 1894.
* Jordan (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne. — 1874.
* Joret (Ch.), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. — 1879.
Joubin (André), ancien membre de l'École française d'Athènes, à Paris, 110, boulevard Saint-Germain.

Kann (Arthur), 58, avenue du Bois de Boulogne. — 1893.
Kebedji (Stavro-M.), négociant, à Constantinople. — 1868.
Kehaya (Mme Calliope), à Athènes. — 1876.
* Kontostavlos (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
Krebs (Adrien), professeur à l'École Alsacienne, 8, rue Nicole. — 1878.
* Krivtzoff (Mme), 53, rue grande Nikitskaia, à Moscou. — 1874.

Labbé (Édouard), professeur honoraire au Lycée Saint-Louis, 123, boulevard Montparnasse. — 1876.
* Lafaye (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 68, rue d'Assas. — 1892.
Laignoux (Henri), professeur au collège Stanislas, 22, rue d'Assas. — 1893.
Lambros (Spyridion), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.
* Lamy (Ernest), 113, boulevard Haussmann. — 1883.
* Landelle (Charles), 17, quai Voltaire. — 1868.
* Laperche (Alexis), 11, rue Cassette. — 1872.
Laprade (Paul de), licencié ès lettres et en droit, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.
Larroumet, membre de l'Institut, chargé de cours à la Faculté des lettres, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1884.
Laskaridès (Dr S.), à Alexandrie (Égypte). — 1892.
Laurent (Joseph), agrégé de l'Université, membre de l'Ecole française d'Athènes. — 1895.
La Ville de Mirmont (de), docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres, 30, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1888.
Lavriotis (le R. P. Alexandre) du monastère Lavra au Mont-Athos. — 1897.
* Lazzaro (Périclès-Hadji), vice-consul des États-Unis, à Salonique.
* Lebègue (Henri), licencié ès lettres, 95, boulevard Saint-Michel — 1888.

Le Blant (E.), membre de l'Institut, ancien directeur de l'École française de Rome, 7, rue Leroux (avenue du bois de Boulogne). — 1867.

* Lechat, professeur à la Faculté des lettres, 8, rue de l'Argenterie, à Montpellier. — 1891.

* Lecomte (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.

Le Foyer (H.), avocat, 252, rue de Rivoli. — 1892.

* Legantinis (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.

Legentil (V.), professeur en retraite, 15, rue de l'Église Saint-Julien, à Caen. — 1868.

Legrand (Adrien), agrégé de l'Université, 15, rue du Château, Neuilly-sur-Seine. — 1890.

* Legrand (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 1, rue Humboldt. — 1870.

Legrand (Philippe-Ernest), maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.

Lelioux (Armand), chef-adjoint du service de la sténographie au Sénat, 36, rue de Vaugirard. — 1879.

Lemercier, doyen de la Faculté des lettres de Caen, 20, rue Guilbert. — 1893.

Léotard (Eug.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté libre des lettres, 3, cours Morand, à Lyon. — 1868.

Lequarré (Nicolas), professeur à l'Université de Liège (Belgique), rue André-Dumont. — 1872.

* Lereboullet (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.

Leriche (J.), agrégé de l'Université de France, ancien examinateur à l'Université de Londres, villa de la Reine, Versailles. — 1877.

Leroux (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.

Le Roux, directeur des affaires départementales à la préfecture de la Seine, 14 rue Cambacérès. — 1897.

Leroy-Beaulieu (Anatole), membre de l'Institut, 69, rue Pigalle. — 1870.

Le Sourd (docteur E.), directeur de la *Gazette des hôpitaux*, 4, rue de l'Odéon. — 1883.

* Leudet (Mme Vve), 49, boulevard Cauchoise, à Rouen — 1887.

Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 4, sentier des Tibiles, à Bellevue (Seine-et-Oise). — 1867.

* Leviez (Ernest), directeur de la Compagnie d'assurance contre l'incendie l'*Urbaine*, 27, rue du Mont-Thabor. — 1886.

Lévy (Georges-Raphaël), 80, boulevard de Courcelles. — 1888.

Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, 110, rue de Grenelle. — 1884.

Limpritis, avocat, à Alexandrie. — 1877.

Logothétis (Porphyre), archimandrite, 7, rue Bizet. — 1896.

* Lur-Saluces (comte de), 10, rue Dumont-Durville. — 1895.

Lycée Charlemagne, 120, rue Saint-Antoine. — 1896.

Lycée Montaigne, rue Auguste Comte. — 1885.

* Macmillan (George-A.), éditeur, 29, Bedfort Street, Covent-Garden, W. C., à Londres. — 1878.
* Maggiar (Octave), négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.
* Maisonneuve (Jean), libraire-éditeur, 26, rue Madame. — 1875.
Maliadis (Démétrius), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1868.
Mano (Th.-A.), lieutenant d'artillerie, à Athènes. — 1893.
* Manoussis (Constantin), à Athènes. — 1869.
* Manoussis (Démétrios), à Paris, 4, rue Christophe-Colomb. —1869.
* Manzavinos (R.), à Odessa. — 1873.
Marcheix, sous-bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard, —1885.
Marino (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
Martha (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux. — 1881.
Martin (Abel-Tommy), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 3, rue Frédéric-Bastiat, — 1871.
Martin (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Nancy, 9, rue Sainte-Catherine. — 1887.
* Maspero (G.), membre de l'Institut, professeur au collège de France, 24, avenue de l'Observatoire. — 1877.
Masqueray (P.), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Bordeaux, 74, rue Pélegrin. — 1893.
Maucomble (Émile), avoué près le Tribunal civil de la Seine, 28, rue Joubert — 1876.
Maulde (de), directeur de la Société d'histoire diplomatique, 10, boulevard Raspail. — 1887.
Maurouard, premier secrétaire de la légation de France, à Athènes, chez M. G. Maurouard, 1, rue d'Argenson. — 1891.
Maury, professeur à la Faculté des lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.
* Mavro (Spiridion), chez MM. Mavro, Valaority, Athènes. — 1873.
* Mavrocordato (le prince Nicolas), ministre de Grèce à Constantinople. — 1868.
* Mavrogordato (Mathieu), Sabanieff Moste, à Odessa. — 1873.
* Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), député, 1, rue Coumbari, à Athènes. — 1888.
Mavroyeni-Bey (Alexandre), — 1891.
Mavroyeni-Bey (Démétrius), consul général de Turquie, à Marseille, rue Breteuil, 61. — 1891.
* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.
Mégaclès (Athanase), archevêque de Salonique, Turquie. — 1895.
Melas (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.
* Melas (Léon), à Athènes. — 1893.
Melas (Michel), ancien maire d'Athènes, rue de l'Université, à Athènes. — 1890.
Mély (F. de), 10, rue Clément-Marot. — 1894.
Mengola (D.), avocat, à Alexandrie. — 1887.

Metaxas (Gerasimos), docteur-médecin, 4, rue Diendé, à Marseille. — 1887.

Metaxas (St.), docteur-médecin, 22, rue Mazagran, à Marseille. — 1867.

Meunier (l'abbé J.-M.), professeur au Collège de Saint-Cyr, à Nevers. — 1895.

* Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue Labourdonnais. — 1884.

Meynial (Ed.), professeur agrégé à la Faculté de droit de Montpellier, 4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse. — 1893.

Mézières (Alfred), de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.

Michaelidis (Cl.), 20, Marine Crescent, Waterloo près Liverpool. — 1890.

Michel (Ch.), professeur à l'Université de Liège, 110, avenue de d'Avroy. — 1893.

Micheli (Horace), docteur ès lettres, 28, rue Fédérale, Berne. — 1888.

* Michon (Etienne), attaché aux Musées du Louvre, 100, rue du Bac. — 1893.

Miliarakis, homme de lettres, à Athènes. — 1875.

Millet (Gabriel), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 50, rue Jacob. — 1896.

* Milliet (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.

* Monceaux (Paul), professeur de rhétorique au lycée Henri IV, 96, rue de Rennes. — 1885.

Monferrato (Antoine), avocat, à Athènes. — 1890.

Monnier, professeur à la Faculté de droit, 15, rue Bardineau, Bordeaux. — 1893.

Monod (Gabriel), directeur de la *Revue historique*, maître de conférences à l'École normale supérieure, 18 *bis*, rue du Parc de Clagny, à Versailles.

Moraïtis (Démétrius), professeur à Londres, 72, Ashmore-Road. — 1879.

Mossot, professeur au lycée Condorcet, 20, rue de Verneuil. — 1887.

Müntz (Eugène), membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'École nationale des Beaux-Arts, 14, rue de Condé. — 1887.

Myriantheus (dr Hiéronymos), archimandrite, 15, quai des Pâquis, à Genève. — 1879.

Navarre (O.), maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1895.

* Negroponte (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

* Negroponte (Jean), 13, quai d'Orsay. — 1893.

* Negropontes (Ulysse), 50, avenue du bois de Boulogne. — 1890

* Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, près de l'orphelinat des jeunes filles, à Athènes. — 1868.

Nicole, professeur à la Faculté des lettres 6, rue Petitot, Genève. — 1891.

* Nicolopoulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
* Nicolopoulo (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
Nicot de Villemain (Augustin), pharmacien, 6, place Cambronne, Paris. — 1876.
* Nolhac (Pierre de), conservateur du Musée national de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.
Normand (Ch.), architecte, 98, rue de Miromesnil. — 1889.

Oddi (F.-F.), professeur de langues, à Alexandrie (Égypte). — 1880.
Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, 6, place Saint-Sulpice. — 1869.
* Omont (H.), conservateur-adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 30, rue Raynouard. — 1884.
Orphanidès (Démétrius), professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.
Oulianoff (L.-L.), juge de paix à Nicolaieff. — 1888.
Oursel (Paul), 144, boulevard Haussmann. — 1867.
Ouvré, docteur ès lettres, professeur de langue et littérature grecques à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1892.

* Paisant (Alfred), Président du tribunal civil de la Seine, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.
Paix-Séailles (Charles) étudiant, 25, rue Lauriston. — 1896.
Palamas (Grégoire), archimandrite, 1, rue Demours. — 1895.
Panas (le dr F.), professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté de médecine, 16, rue de Berry. — 1875.
Pantazides (J.), professeur à l'Université d'Athènes. — 1889.
* Papadimitriou (Sinodis), directeur de l'école hellénique à Odessa. — 1893.
Papavassiliou (G.), professeur à Athènes. — 1889.
Paris (Pierre), maître de conférences à la Faculté des lettres, 26, rue Méry, à Bordeaux. — 1894.
Parissis (Dr N.), agrégé de l'Université d'Athènes, au Caire. — 1889.
Parmentier (Léon), professeur à l'Université de Liège (Belgique). 1895.
* Parmentier (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.
* Paspatis (Georges), à Athènes. — 1888.
Passerat (Louis), professeur agrégé en retraite. — 1874.
Passy (Louis), député de l'Eure, 45, rue de Clichy. — 1867.
Paton (W.-R.), Poste anglaise de Smyrne. — 1896.
Paulin, architecte du gouvernement, 6, rue des Écuries d'Artois. — 1893.
Peine (Louis), professeur au lycée Montaigne, 5, rue Latran. — 1894.
* Pélicier (P.), archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.
Pelissier, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.
Pepin-Lehalleur (Adrien), 14, rue de Castiglione. — 1880.
Pereire (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.

Perrot (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1867.
Person (Émile), professeur au lycée Condorcet. — 1877.
* Persopoulo (N.), à Odessa. — 1873.
Pessonneaux (Raoul), professeur au lycée Henri IV, 80, rue Bonaparte. — 1888.
Petit de Julleville, professeur à la Faculté des lettres, 6, rue Eblé. — 1868.
Petitjean (J.), professeur au Lycée Buffon, 24, rue Ernest Renan. — 1893.
* Peyre (Roger), professeur d'histoire au Collège Stanislas, 13, rue Jacob. — 1879.
* Phardys (Nicolas-B.), ancien directeur de l'École hellénique de Cargèse, à Samothrace par Dede-agadj, chez MM. Hampouri frères. — 1884.
Philémon (Timoléon), ancien maire, ancien député, à Athènes. — 1896.
Picard (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.
* Pispas (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.
Plésent (Ch.), professeur au lycée de Bordeaux, 69, rue Leberthon. — 1893.
Poffondis, 98, rue de Rennes. — 1879.
Poitrineau, inspecteur d'Académie à Rennes. — 1869.
* Pottier (Edmond), professeur à l'École du Louvre, 4, rue Beethoven, à Passy. — 1884.
Pottier (René-Jean), professeur suppléant au Lycée Condorcet, 26, rue Joubert. — 1870.
Prarond (Ernest), 42, rue de Lillers, Abbeville. — 1871.
Proveleghios (Aristomène), à Athènes. — 1889.
* Psicha (Étienne), à Athènes. — 1884.
Psichari (Jean), agrégé de l'Université, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 77, rue Claude-Bernard. — 1879.
Puech (Aimé), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1892.

Radet (G.), professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres, 7, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.
* Ragon (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, 77, rue de Vaugirard. — 1888.
Ralli (Théodore-A.), à Alexandrie. — 1879.
Ralli frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
* Rambaud (Alfred), ministre de l'Instruction publique, 76, rue d'Assas. — 1870.
Reinach (H.-J.), 31, rue de Berlin. — 1890.
* Reinach (Joseph), député des Basses-Alpes, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.
* Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur-adjoint au musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 38, rue de Lisbonne. — 1878.

* Reinach (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, 26, rue Murillo. — 1884.
* Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1867.
Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.
Reynaud, professeur de rhétorique au lycée de Montpellier. — 1893.
Richard (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
Richardot, professeur au Collège Stanislas, 44, rue Saint-Placide. — 1893.
Richer (Théodore), docteur-médecin, au Caire. — 1896.
* Ridder (de), maître de conférences de langue et littérature grecques, à la Faculté des lettres, 8, place des Carmélites, Aix. — 1894.
* Ristelhuber, ancien bibliothécaire, 7, rue de la Douane, à Strasbourg. — 1889.
* Rodocanachi (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
* Rodocanachi (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.
Rodocanachi (Emmanuel), 54, rue de Lisbonne. — 1892.
Rodocanachi (Th.), 1, rue de Longchamps. — 1894.
Romanos (A.), député, Athènes. — 1891.
Rothschild (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.
* Rothschild (baron Edmond de), 21, rue Laffitte. — 1884.
Rouff (l'abbé), 19, rue N.-D. des Champs. — 1887.
Rouire (Docteur), membre de la commission scientifique de Tunisie, 60, rue Bellechasse. — 1895.
Rousselle, licencié ès lettres, étudiant à la Faculté des lettres, 122 *bis*, rue de Solférino, Lille. — 1893.
Roux (Ferdinand), avocat, à Issoire (en hiver, 5, rue Montrosier, Neuilly-sur-Seine. — 1887.
* Ruelle (Ch.-Émile), conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 195, rue de Vaugirard. — 1869.

Saglio (Edmond), membre de l'Institut, directeur du musée de Cluny, 24, rue du Sommerard. — 1868.
Sakelaridis (Dimitri), à Alexandrie. — 1888.
Salone (Émile), professeur au Lycée Condorcet, 37, rue de Lille. — 1888.
Sanson (Ernest), architecte, 48, rue d'Anjou. — 1888.
* Sarakiotis (Basile), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.
* Saraphis (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.
Sarcey (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.
* Sathas (Constantin), 99, rue du Ranelagh, Passy. — 1874.
Savvas-Pacha, 34, rue Desbordes-Valmore, Passy. — 1892.
* Sayce, professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.
* Scaramanga (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.

* Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.
* Scaramanga (Pierre-J.), à Paris, 6, rue Le Chatelier (place Pereire). — 1872.
Schliemann (Mme Henri), à Athènes. — 1895.
* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 27, avenue d'Antin. — 1888.
Séguier (comte de), à Biarritz, chalet Louise, avenue d'hiver. — 1895.
Senart (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier. — 1867.
Sestier (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.
Sèze (Romain de), 76, rue de Seine. — 1893.
Sinoir, professeur de rhétorique au Lycée de Laval. — 1892.
Siphnaios (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.
Skias (André N.), 104, rue de Solon, à Athènes. — 1892.
Skliros (Georges-Eustache), 289-291, Regent Street, à Londres. — 1876.
Sorel (Albert), de l'Académie française, secrétaire de la présidence du Sénat. — 1871.
* Souchu-Servinière, docteur-médecin, à Laval. — 1876.
* Soutzo (prince Grégoire-C.), ancien sénateur de Roumanie, 29, rue Calzea, à Bucarest. — 1888.
* Soutzo (prince Constantin-D.), officier du Sauveur de Grèce, à Slobosia-Corateni, district de Phimnic (Roumanie). — 1888.
* Souvadzoglou (Basile), négociant, à Constantinople. — 1878.
Stamoulis (Anastase), négociant, à Silyvrie (Turquie). — 1874.
Stephanos (Dr Clon), à Athènes. — 1879.
Stickney (Austin), chez MM. J.-S. Morgan et Cie, 22, Old Broad Street, Londres. — 1889.
Stickney (Joseph), 55, avenue Marceau. — 1896.
Streit (Georges), professeur agrégé de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
Ströhlin (Ernest), professeur à l'Université de Genève, 5, avenue Marc Monnier, (à Paris, 4, rue du Luxembourg). — 1895.
* Sully-Prudhomme, de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.
Svoronos (Jean), directeur du cabinet des médailles, à Athènes. — 1891.
* Syngros (A.), à Athènes. — 1877.

Tamvacopoulos (docteur A.), 9, avenue de l'Observatoire. — 1894.
Tamvacos (N.-D.), à Constantinople. — 1874.
* Tannery (Paul), directeur de la manufacture de tabac, à Pantin (Seine). — 1885.
Tascher de la Pagerie (Robert duc de), à Neuburg (Bavière), et en hiver, 4, rue Zalocosta (Athènes). — 1886.
* Telfy (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.
Templier (l'abbé), professeur de seconde au petit séminaire de Versailles. — 1892.

Ternaux-Compans, conseiller d'ambassade, 31, rue — Miromesnil. 1878.
Terrier, professeur au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
Thalès (le dr M.), à Athènes. — 1890.
Theodoridès (Jean), docteur à Serrès. — 1895.
Thermojannis (N. J.), avocat au Caire (Egypte). — 1896.
* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur honoraire au petit séminaire du Mont-aux-Malades, à Rouen. — 1867.
* Tournier, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.
* Tourtoulon (baron de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — 1869.
* Travers (Albert), directeur des Postes et Télégraphes de l'Hérault à Montpellier. — 1885.
Tréverret (Armand de), professeur à la Faculté des lettres, 170, rue de Pessac, Bordeaux, — 1869.
Triantaphyllidis, 19, rue de Téhéran. — 1894.
* Tsacalotos (E.-D.), à Athènes. — 1873.
Typaldo (Kosakis-G.), député, boulevard Amélie, à Athènes. — 1891.

* Université d'Athènes. — 1868.

Valettas (J.-N.), professeur, 16, Durham Terrace, Westbourne Park, W. à Londres. — 1867.
* Valieri (Octave), 2, Kensington Park Gardens, à Londres. — 1879.
* Valieri (Jérôme), 42, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1868.
Vaphiadis (Apostolos), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.
* Vasnier, 167, boulevard Malesherbes. — 1894.
Vast (Henri), examinateur d'admission à l'école de Saint-Cyr, 69, rue de Rome. — 1878.
Vayssié, agence Havas, au Caire. — 1891.
Venetocles (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie. — 1879.
* Venieris (Anastase), chez le docteur J.-L. Bistis, grande rue de Péra, n° 249. Péra, Constantinople. — 1885.
Vérin, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher). — 1869.
Vianey (J.), docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres, 51, ruedu faubourg du Courreau, à Montpellier. — 1894.
Vidal de Lablache, maître de conférences à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1870.
* Vlasto (Antoine), 146, avenue des Champs-Élysées. — 1884.
* Vlasto (Étienne-A.), 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1875.
* Vlasto (Ernest), ingénieur, 69, boulevard Haussmann. — 1884.
* Vlasto (Théodore), chez MM. Ralli frères, à Liverpool. —

Vogüé (marquis de), membre de l'Institut, député, 2, rue Fabert. — 1875.
Voutyras (Stavros-Jean), journaliste, à Constantinople. — 1868.
* Vucina (Emmanuel-G.), 1, rue Xantippe, à Athènes. — 1873.
* Vucina (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

Wagener (A.), administrateur de l'Université, 27, boulevard Zoologique, à Gand. — 1873.
Wallon (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.
Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue Miromesnil. — 1871.
Weil (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, 16, rue Adolphe Yvon, Passy. — 1867.
Welter (H.), libraire, 59, rue Bonaparte. — 1894.
* Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 27, rue Notre-Dame des Champs. — 1867.

* Xanthopoulos (Démétrius), rue Sophie, maison Mavro, à Odessa. — 1879.
* Xydias (Nicolas), artiste peintre, 22 *bis*, rue Pétrarque. — 1884.
* Xydias (S.), chez MM. Mavro, Valaority, Athènes. — 1873.

Zaïmis (Assemakis), à Athènes. — 1891.
Zaïmis (Panaghiotis), officier de l'armée grecque, à Athènes. — 1890.
Zaja (Louis), avocat, à Alexandrie. — 1880.
Zalocosta (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
Zarifi (Périclès), banquier, 20, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
Zigavinos (Grégoire), archimandrite, 23, rue de la Grande-Armée, à Marseille. — 1891.
* Zographos (Christaki Effendi), banquier, fondateur du prix Zographos, 2, rue Sontay. — 1868.
* Zographos (Xénophon), docteur-médecin, 6, avenue Percier. — 1868.
Zyromski, maître de conférences à la Faculté des lettres, 91, rue François-de-Sourdis, Bordeaux. — 1893.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bruxelles.

Séminaire d'histoire des littératures de l'Université libre.
Société des Bollandistes.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Londres.

Society for the promotion of Hellenic studies.

Marseille.

Comité *Coray*.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

Académie de Stanislas.

Rome.

École française de Rome.

Senlis.

Comité archéologique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

Washington.

Smithsonian Institution.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association.

Paris.

Annales du musée Guimet.
Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Bulletin critique.
Revue critique d'histoire et de littérature.

Athènes.

Ἀνάπλασις.
Γαλῆνός.
Διάπλασις τῶν παίδων.
Ἑστία.
Ἐφημερίς.
Παλιγγενεσία.
Φοῖβος.

Baltimore.

American Journal of philology.

Bordeaux.

Revue des Universités du Midi.

Bruxelles.

Revue de l'Université de Bruxelles.

Constantinople.

Κωνσταντινούπολις.

Leipzig.

Byzantinische Zeitschrift.

Princeton, New Jersey.

American Journal of Archæology.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1896)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. Valettas (Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων).

1872. Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Jules Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas *(Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula)* et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiae tyranni vita ac scriptis ;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* v^e^ *et au* ive *siècles avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Αθήναιον.

1877. Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne. *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Études sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon *(Manuel d'archéologie grecque)* et M. V. Prou *(Les théâtres d'automates en Grèce,* au iie siècle de notre ère).

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens)* et M. P. Girard (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes).*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset *(Essai sur la vie et les œuvres de Lucien)* et M. Couat *(La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos (Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν) et M. Emile Legrand (*Bibliothèque grecque vulgaire,* t. I, II, III).

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet *(Acta Thomae, partim inedita)* et M. Victor Henry (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy *(Études sur l'architecture grecque),* et M. Edmond Pottier (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques).*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette (*De archonte rege ; — Les Stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. Bouché-Leclercq *(Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen et G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque).*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin (Thèse pour le doctorat ès lettres sur *les Cavaliers athéniens)* et M. Paul Monceaux (Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos Kerameus (Ouvrages divers sur l'antiquité grecque) et Paul Tannery (Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque).

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres *(Les archives de l'intendance sacrée à Délos.— De antiquissimis Dianae simulacris deliacis).*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon; Œuvres complètes de l'orateur Antiphon,* traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl *(Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne)* et M. Spyridion Lambros (Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων).

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au* x^e^ *siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond Pottier, *Les Statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sakkélion (Βιβλιοθήκη πατμιακή), et M. Latyschev (*Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini*).

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. Costomiris *(Livre XII d'Aétius, inédit),* M. P. Milliet (Études sur les premières périodes de la céramique grecque), et M. A.-N. Skias (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé Batiffol *(Thèse sur l'abbaye de Rossano,* et autres travaux de paléographie grecque), et M. Svoronos *(Numismatique de la Crète ancienne).*

— Prix Zappas. MM. les abbés Auvray et Tougard *(Édition critique de la petite catéchèse* de St Théodore Studite).

1893. Prix Zographos. Partagé entre M. George Radet (*De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades.* Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. Jean Dupuis (*Théon de Smyrne,* texte et traduction).

— Prix Zappas. M. Nicole, *Les scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix Zographos. Partagé entre M. Tsountas (Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός) et M. Clerc (*De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Cavvadias. (Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Epidaure,* I).

1895. Prix Zographos. M. A. Bailly, *Dictionnaire grec-français.*

— Prix Zappas. M. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens* (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67). Thèse pour le doctorat ès lettres.

1896. Prix Zographos. Partagé entre S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach *(Une nécropole royale à Sidon).*

— Prix Zappas. M. Paul Masqueray *(De tragica ambiguitate apud Euripidem* et *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres).

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Année 1896.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS, DE SCEAUX, DE VANVES ET DE VERSAILLES.

Rhétorique (Version grecque). — Jardé, élève du Lycée Louis-le-Grand.
Seconde (Thème grec). — Barot, élève du Lycée Louis-le-Grand.
Troisième (Thème et version grecs). — Volait, élève du Collège Stanislas.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

Rhétorique (Version grecque). — Audibert, élève du Lycée de Nîmes.

L'HYMNE A LA MUSE

L'*Hymne* ou plutôt le *Prélude à la Muse,* le plus anciennement ressuscité des débris de la musique grecque (1), n'a pas encore été publié d'une façon vraiment correcte. Les deux dernières éditions qui en ont paru à quelques mois d'intervalle, celles de M. Gevaert (2) et de M. K. von Jan (3), ne marquent aucun progrès notable sur les transcriptions de Bellermann (1840) et de Westphal (1854), qui elles-mêmes ne faisaient guère que reproduire, avec une nouvelle division rythmique, celle de Burette (1729), amendée par Marpurg (1759). Il semble qu'on ait eu peur de déranger des habitudes prises et de compromettre le succès traditionnel que vaut à ce petit morceau, auprès des auditoires demi-lettrés, la simplicité, disons même la banalité de son gracieux dessin mélodique. Cependant quel intérêt y a-t-il à continuer de faire passer pour grec ce qui ne l'est pas ou ne l'est qu'à demi?

La restitution critique de cette vieille mélodie a pour préface nécessaire un bon classement des sources manuscrites. Sur ce point l'infatigable activité de M. von Jan a rendu un service signalé (4). Ce savant a définitivement établi que tous les manu-

(1) On sait que la première édition du texte grec est due au père de Galilée (Vincentio Galilei, *Dialogo della musica antica e della moderna,* Florence, 1581). La plus ancienne transcription en notes modernes est celle de Ercole Bottrigario (*Il Melone,* Ferrare, 1602). J'ai trouvé à la Bibliothèque nationale un exemplaire de cet ouvrage, que Bellermann, n'avait pas réussi à se procurer.

(2) F. A. Gevaert, *La mélopée antique dans le chant de l'église latine* (Gand, 1895), p. 42.

(3) K. von Jan, *Musici scriptores graeci,* Bibliotheca Teubneriana (Leipzig, 1895), p. 460 suiv.

(4) Voir, outre son édition, l'article *Die Handschriften der Hymnen des Mesomedes* dans les *Neue Jahrbücher* de Fleckeisen, 1890.

scrits connus de l'*Hymne à la Muse* se ramènent à deux familles : l'une représentée par l'unique Neapolitanus du xve siècle (N., III, C. 4), remarquable par sa calligraphie, l'autre qui a pour archétype le Venetus du xiie ou xiiie siècle (V, vi, 10), déjà deviné par Boivin au siècle dernier et retrouvé de nos jours par von Jan. Le Neapolitanus a été reproduit en fac-similé par Bellermann, le Venetus est photographié dans l'édition de von Jan : muni de ces deux reproductions, chacun possède désormais tous les éléments nécessaires d'une véritable recension critique.

Je donne ci-contre la transcription à laquelle je me suis arrêté. Au-dessus de la portée, j'ai transcrit le texte du Neapolitanus et du Venetus, en respectant scrupuleusement l'accentuation des manuscrits et la place qu'ils assignent aux notes par rapport aux syllabes. La planche réunissant les deux fac-similé de Bellermann et de von Jan sert de contrôle. Enfin, je donne, à la suite, les principales versions antérieures à la mienne, ramenées, pour faciliter la comparaison, à la même clef et au même ton.

Nos deux manuscrits présentent des différences trop nombreuses pour qu'ils dérivent *directement* d'un même archétype. Je crois qu'il faut admettre au moins un échelon entre l'ancêtre commun et le Neapolitanus. Cet ancêtre offrait déjà les traits caractéristiques suivants :

1° Titre εἰς μοῦσαν (et non ὕμνος comme pour les deux hymnes de Mésomède) ;

2° Séparation des deux κῶλα d'un même vers par un grand blanc qui donne l'illusion d'un texte écrit en deux colonnes (1) ;

3° Glose métrique sur le deuxième κῶλον — σπον[δεῖος] ἴαμβος βακχεῖος — qui a probablement entraîné la chute des notes musicales sur les mots μολπῆς δ'ἐμῆς (sauf le I du Neapolitanus sur δ'ἐ, mais qui pourrait lui-même n'être qu'un esprit doux pris pour une note).

(1) Les tirets qu'on aperçoit dans le Neapolitanus à la fin des notes des κῶλα 1 et 3 paraissent avoir simplement pour but de prévenir cette illusion et de montrer qu'il faut continuer à lire en suivant jusqu'au bout de la ligne. L'absence de cette précaution, dans le Venetus, a induit en erreur les copistes d'*apographa* dérivés de ce manuscrit, dont on peut voir la reproduction dans l'ouvrage de Bellermann (*Die Hymnen des Dionysius und Mesomedes*, Berlin, 1840).

HYMNE À LA MUSE.

C Z Z Φ Φ C C I Φ M M Z
Neap. Ἄ - ει - δε μοῦ-σα μοι φί-λη μολ-πῆς δ' ἐμῆς κατάρ-χου αὔ-

CZ Z Φ ΦΦ C C Φ M M Z
Ven. α - εἴ - δε μοῦ-σα μοι φί-λη μολ-πῆς δ' ἐμῆς κατάρ-χου. αὔ-

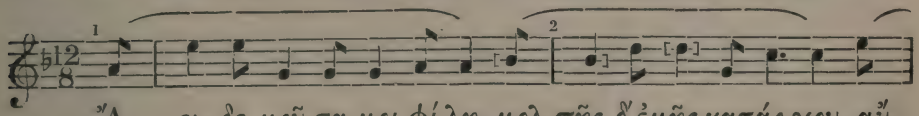

Ἄ - ει - δε μοῦ-σα μοι φί-λη, μολ-πῆς δ' ἐμῆς κατάρ-χου, αὔ-

Z Z E ZN·NI I M ZN I ΦC P MΦ C
N. ρη δὲ σῶν ἀπ' ἀλ-σε-ων ἐ - μὰς φρέ-νας δο-νεί - τω.

Z Z ZH HI I M ZH I ΦC P MΦ C
V. ρη δὲ σῶν ἀπ' ἀλ-σε-ων ἐ - μὰς φρέ-νας δο-νεί - τω.

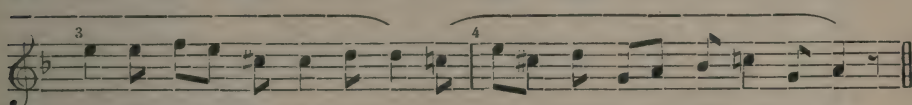

ρη δὲ σῶν ἀπ' ἀλ-σέ-ων ἐ - μὰς φρέ-νας δο-νεί - τω.

C P M PC Φ C ΦN C C C C ⅂ A Φ
N. Καλ-λι - ό - πα σο-φὰ μου - σῶν πρου-κα-θα-γέ-τί τερπνῶν

CP M P C Φ C Φ H CC C C C ⅂ RΦ
V. Καλ-λι - ό - πει - α σο-φα μου - σῶν προ-κα-θα-γέ-τι τερπνῶν,

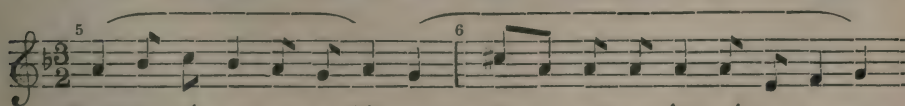

Καλ-λι - ό - πει - α σο-φὰ μου - σῶν προ-κα-θα-γέ-τι τερπνῶν,

Ρ ΦC Ρ Μ Ι Μ Μ Ι Ε Ζ ∾ Μ Ρ C ΜΙ

N. καὶ σο-φὲ μυ-στο-δό-τα Λα - τοῦς γό-νε Δή-λι-ε παι-άν

R Φ C Ρ Μ Ι Μ Μ Ι Ε Ζ Γ Μ Ρ C Μ

V. καὶ σο-φὲ μυ-στο-δό-τα Λα - τοῦς γό-νε δ᾽ῆ-λι-ε παι-άν

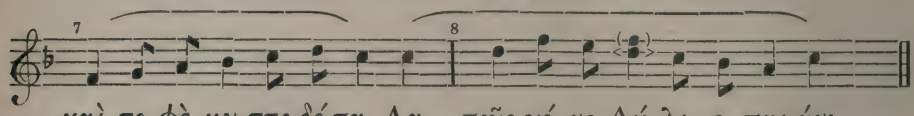

καὶ σο-φὲ μυ-στο-δό-τα Λα - τοῦς γό-νε, Δή-λι - ε, παι-άν·

Μ Ι Ζ ΜΙΦ C C

N. εὐ - με-νεῖς πάρ - εσ-τέ μοι .·.

Μ Ζ Μ Ι Φ C C

V. εὐ - με-νεῖς πάρ-εσ-τέ μοι :

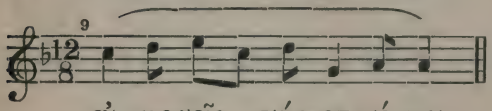

εὐ - με-νεῖς πάρ-εσ-τέ μοι.

Lydien diatonique.

Tétracorde diézeugménôn.

Ι Θ Γ Ʊ

Tétracorde synêmménôn.

7 ˥ R Φ C Ρ Μ Ι Ζ Ε Ʊ ⊖ ⅄ Μ′ Ι′

Hypolydien diatonique.

Tétracorde diézeugménôn.

C Ρ Μ Ι

Tétracorde synêmménôn.

Ϙ Ϟ V 7 ˥ R Φ C O Ξ Ι Ζ Ε Ʊ ⊖

Chromatique.

O Ξ N Z

TRANSCRIPTIONS DE L'HYMNE A LA MUSE.

1. Ercole Bottrigario (1602).

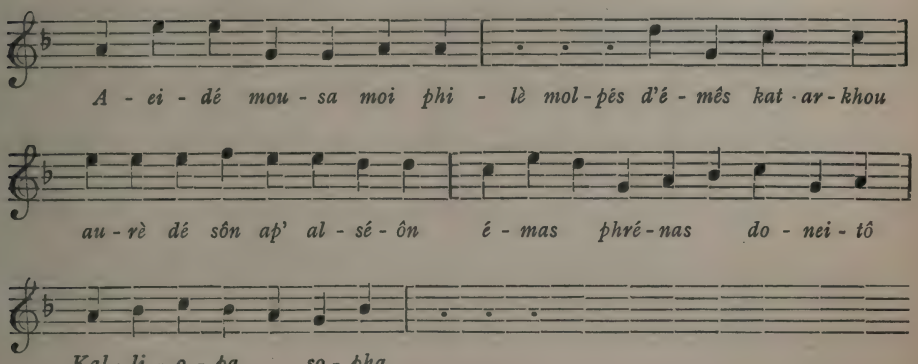

2. Fell et Chilmead (1672).

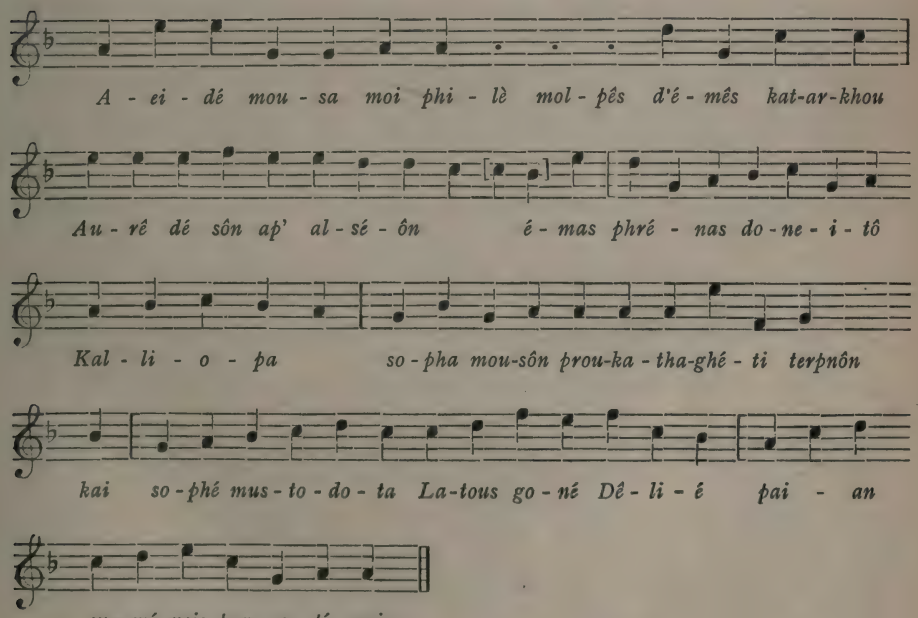

3. J. P. Burette (1720-9).

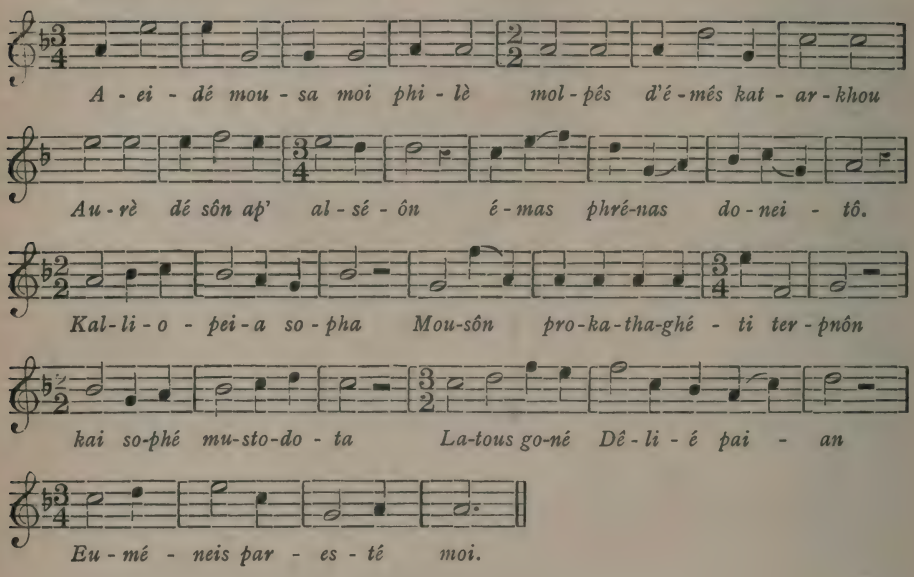

4. F. W. Marpurg (1759) suivi par J. N. Forkel (1788).

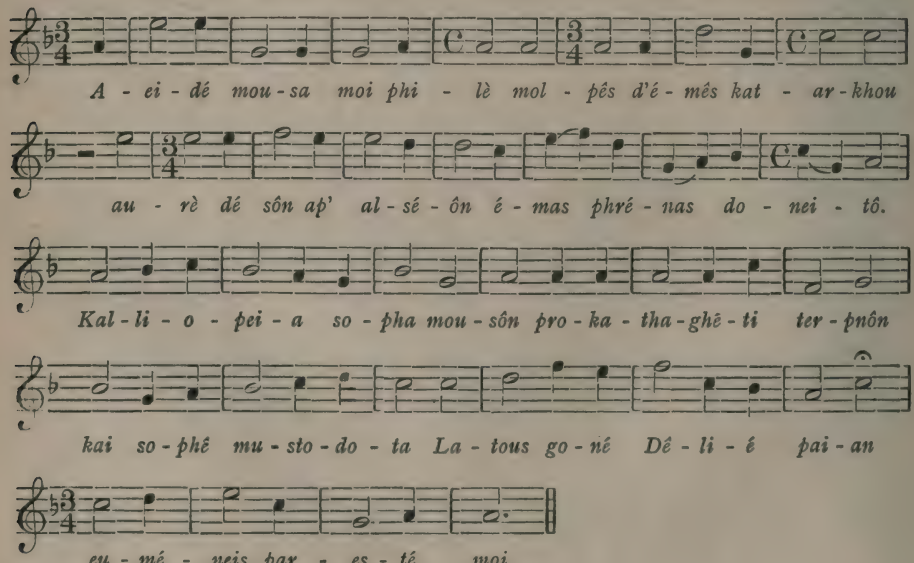

5. Ch. Burney (1776).

Identique à la précédente sauf les mesures ci-après :

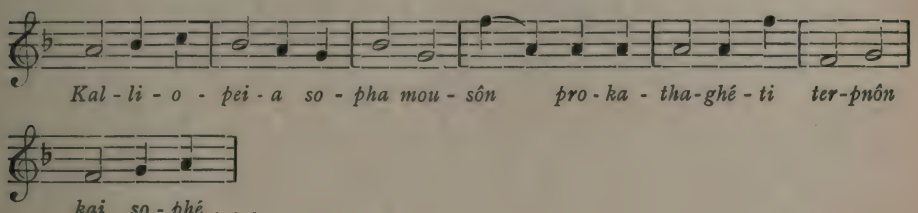

6. F. Bellermann (1840).

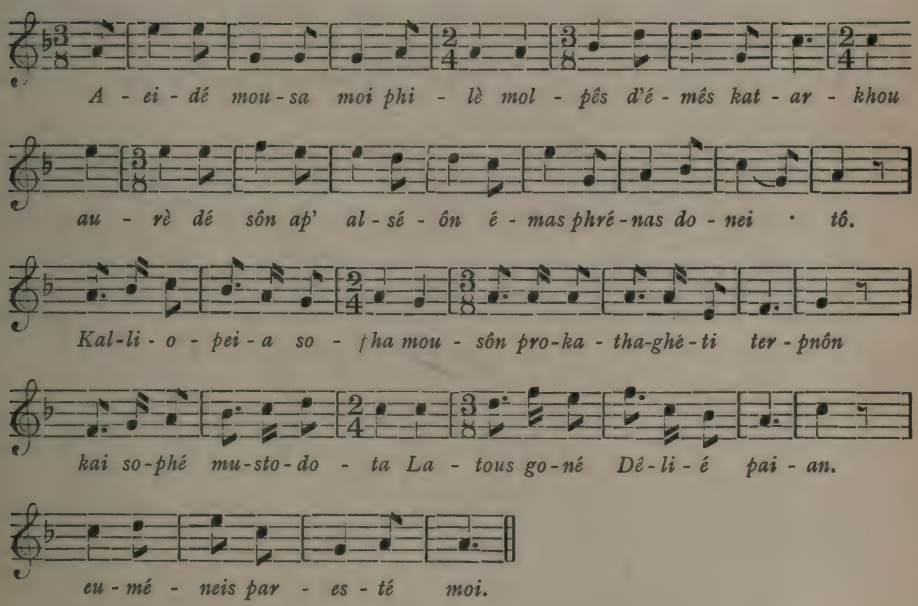

7. R. Westphal (1854-67), suivi par F. A. Gevaert (1875).

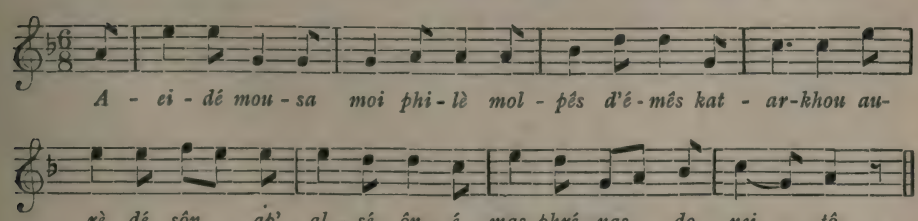

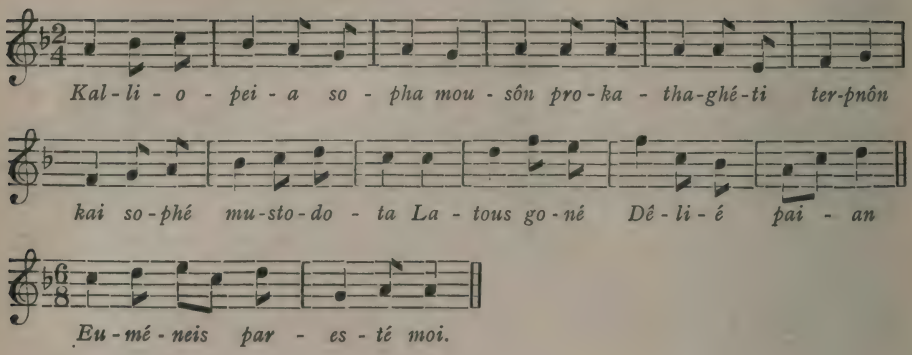

8. W. Chappell (1874).

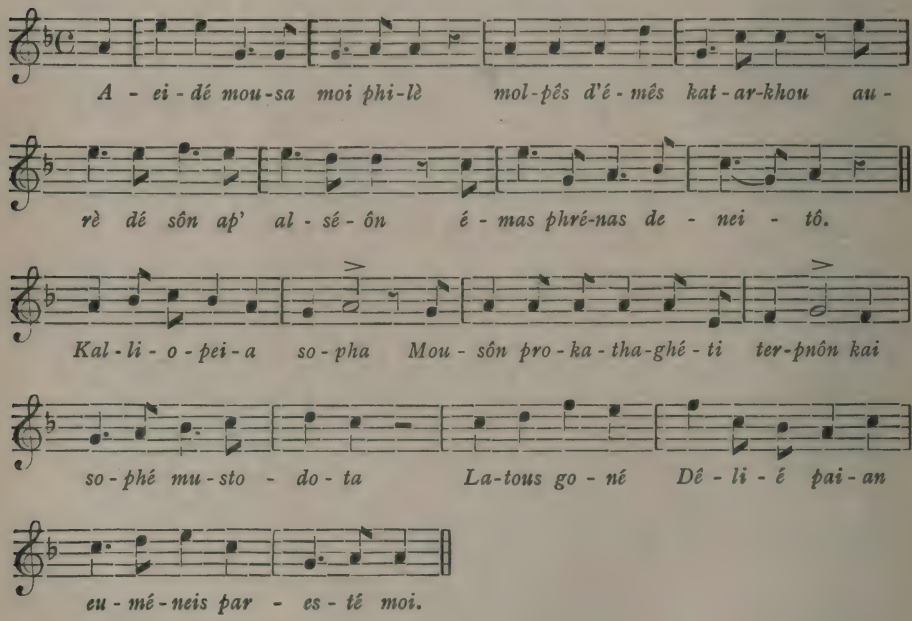

9. R. Westphal (1883)[1].

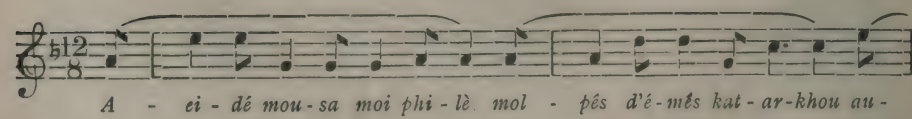

[1] Dans notre reproduction de cette transcription le signe * désigne une note élevée d'un quart de ton (diésis enharmonique).

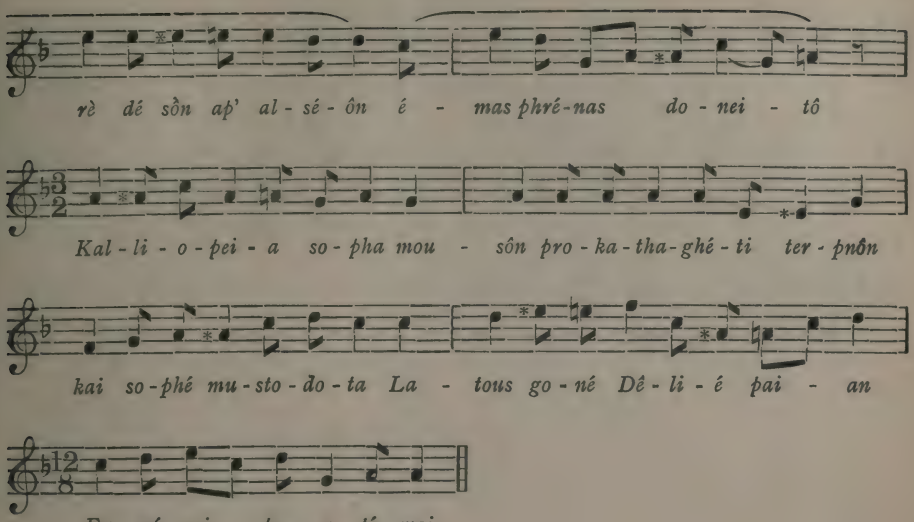

10. F. A. Gevaert (1895).

Identique au nº 7, sauf les mesures ci-après.

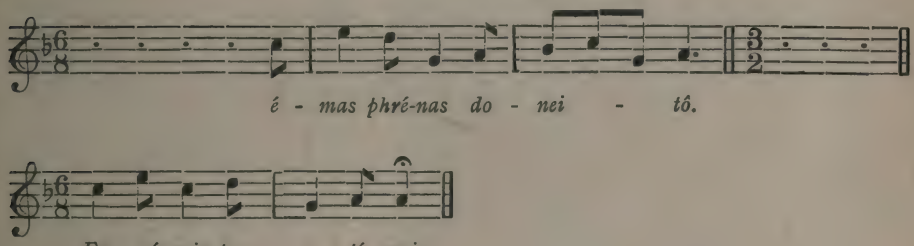

11. K. von Jan (1895).

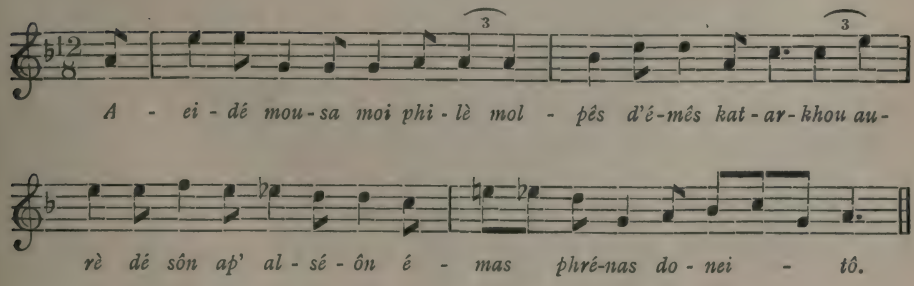

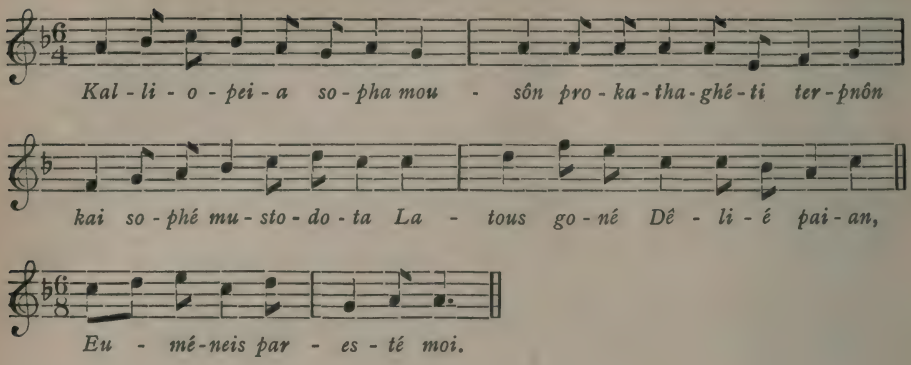
Kal - li - o - pei - a so - pha mou - sôn pro - ka - tha - ghé - ti ter - pnôn
kai so - phé mu - sto - do - ta La - tous go - né Dê - li - é pai - an,
Eu - mé - neis par - es - té moi.

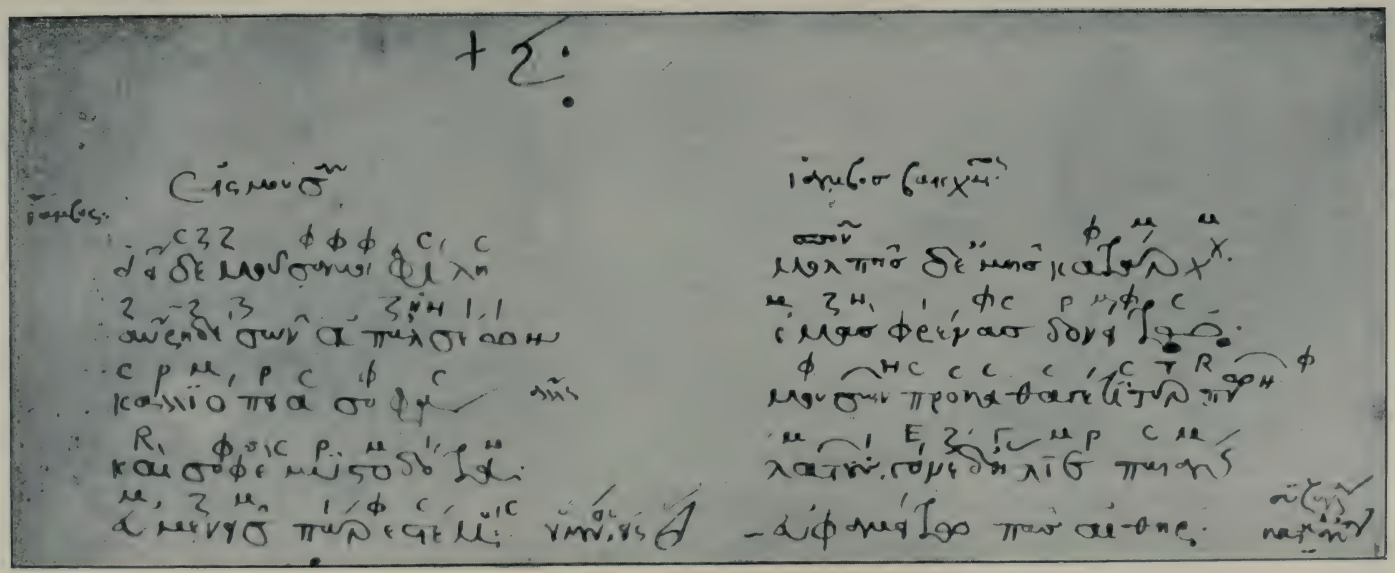

Fig. 1. Fac-similé des manuscrits : 1° de Venise, 2° de Naples.

Le texte poétique reproduit par les deux manuscrits est, au fond, identique. Les divergences (*Neapolitanus :* 5. Καλλιόπα, 6. προυκαθαγέ τί (1). *Venetus :* 8, δ' ἥλιε) sont de simples bévues d'orthographe, comme en commettent tous les scribes ignorants.

La partie musicale offre des divergences plus nombreuses et qui s'expliquent par des causes diverses :

1° Dans l'archétype, comme dans l'inscription de Seikilos et à la différence des hymnes delphiques, la note répétée sur plusieurs syllabes consécutives était récrite autant de fois que nécessaire. Ce système n'est avantageux qu'en apparence; en réalité, il multiplie les causes d'erreur, car un copiste a plus de chances d'omettre ou d'écrire une fois de trop un signe répété que des signes dissemblables. C'est ce qui est arrivé aux scribes de nos manuscrits. A la mesure 1, N. a seulement deux fois le Φ, V. l'a trois fois. Inversement, à la mesure 6, N. a quatre C contre cinq C dans V. Dans le premier cas la leçon de N. est certainement préférable; autrement le κῶλον aurait moins de notes que de syllabes. Dans le second cas, on peut douter ; ici encore j'ai préféré la leçon la plus longue à cause de la prédilection de notre compositeur pour le dédoublement mélodique des finales contractes;

2° Dans le manuscrit intermédiaire entre l'archétype et le Neapolitanus, manuscrit écrit avec une seule encre, l'accent aigu ou grave avait la forme d'un trait presque vertical et se trouvait à peu près à la hauteur des signes musicaux : il risquait donc d'être pris pour le signe I et inversement le signe I pouvait être pris pour un accent. A la mesure 8, sur la seconde syllabe de παιάν la note M est suivie dans le Neapolitanus d'un I, peu satisfaisant au point de vue du rythme, comme au point de vue de la mélodie, et qui me semble, comme à Bellermann, n'être qu'un accent mal interprété. Pour qu'une pareille erreur ait pu se produire, il faut admettre que le copiste a d'abord écrit d'un trait, à l'encre noire, tout le texte, puis, à l'encre rouge, toute la mélodie : l'accent mal fait comptait ainsi deux fois. Dans le deuxième κῶλον le I de ce même manuscrit sur la syllabe δ'έ pourrait provenir également d'un esprit doux mal lu : on remarquera la forme insolite de l'esprit sur ce mot;

(1) La faute πρου a été ensuite corrigée à l'encre rouge.

3° L'archétype, ou l'intermédiaire copié par le Venetus, présentait quelques notes mal tracées, d'une encre évanide, que le copiste a omises, à moins qu'il ne faille mettre ces omissions simplement sur le compte de son étourderie. A la mesure 3, après les trois Z il a ainsi sauté un E. A la mesure 9, il a omis le I entre M et Z. On pourrait, il est vrai, soutenir ici que c'est au contraire le I du Neapolitanus qui est de trop; mais comme le mot εὐμενεῖς ne renferme pas d'accent aigu et que son esprit doux est bien formé, on ne voit pas quelle serait l'origine de cette superfétation ; d'ailleurs, la leçon du Venetus viole, comme nous le verrons, la « règle de l'accent » ;

4° Enfin le copiste de N., trompé par la forme insolite du signe R (βῆτα ἐλλιπές), l'a transcrit deux fois de travers : la première (mes. 6), par un A, la seconde (mes. 7), par un P. Cette dernière note serait à la rigueur possible, mais on sait qu'entre deux leçons également bonnes il faut en principe choisir la plus rare. Quant au signe A, il n'aurait ici aucun sens; d'ailleurs le même copiste, ayant commis la même erreur dans le huitième κῶλον de l'*Hymne à Hélios,* l'a corrigée lui-même en traçant un R au-dessus de la ligne.

Telles sont les seules divergences réelles : on voit qu'elles sont peu considérables; je m'expliquerai plus loin sur les divergences apparentes relatives aux signes N et Γ. En somme, sauf dans un ou deux cas, où il faut consulter son sentiment musical pour savoir opter entre deux versions également possibles, la bonne leçon s'impose partout avec une évidence absolue; elle se trouve toujours dans l'un ou l'autre des deux manuscrits, presque toujours dans les deux à la fois : jamais — réserve faite du cas unique qui sera examiné tout à l'heure — il n'y a lieu à exercer la critique conjecturale et à « corriger » le texte des manuscrits. La tâche de l'éditeur se réduit à celle d'un transcripteur intelligent et consciencieux. C'est ce qu'ont trop souvent oublié mes devanciers.

Arrivons donc à la transcription.

1° *Rythme.*

Je ne m'attacherai pas à justifier ma traduction rythmique,

puisque là-dessus je suis d'accord avec Westphal, Christ et von Jan. Les manuscrits ne donnent aucun signe de durée ; leurs indications se bornent au bref intitulé ἴαμβος et à la division en κῶλα qui remonte certainement à une tradition ancienne (1) ; le Venetus signale, en outre, la métabole rythmique de la mesure 5 par la glose laconique ἄλλως. Au point de vue métrique l'hymne se compose de deux tétramètres iambiques catalectiques, de deux hexamètres dactyliques et d'un dimètre trochaïque formant clausule. Mais chaque tétramètre se divise en deux κῶλα de durée égale, et les hexamètres se décomposent pareillement par la césure penthémimère. On obtient ainsi neuf κῶλα sensiblement égaux et que nous pouvons traduire par nos mesures à 12/8 et à 3/2 : les κῶλα iambiques et trochaïques (dimètres) sont du genre égal, les κῶλα dactyliques (trimètres) du genre double ; il y a donc une sorte de chassé-croisé entre le genre du pied composé et celui des pieds élémentaires qui le constituent, et la métabole rythmique de la mesure 5 est, pour parler le langage d'Aristide Quintilien, une métabole κατὰ διαίρεσιν et non κατὰ μέγεθος. Cette égalité fondamentale de la mesure n'apparaît pas si l'on transcrit la partie iambique à 6/8 (comme Gevaert) ou à 3/8 (comme Bellermann) et la partie dactylique à 2/4.

Tout en me tenant aussi près que possible de la division rythmique des manuscrits, je n'ai pas pu la traduire rigoureusement dans notre écriture musicale sous peine de troubler nos habitudes graphiques. Les Grecs commencent leurs pieds avec la première note chantée, qu'elle tombe sur un temps fort ou faible ; nos mesures commencent toujours sur le premier temps frappé. De même la césure penthémimère divise l'hexamètre en un κῶλον dactylique et un κῶλον anapestique qui, égaux par le nombre de temps forts, diffèrent par la durée totale (10 mores et

(1) Je ne m'appuie pas avec Bellermann et les autres commentateurs allemands sur une glose marginale des deux manuscrits ainsi conçue :

Συζυγία κατὰ ἀντίθεσιν · ὁ ποὺς — ⏑ καὶ ⏑ — · γένος διπλάσιον · ὁ ῥυθμὸς δωδεκάσημος.

Cette glose est placée à hauteur du commencement de l'*Hymne à Hélios* et peut à la rigueur s'appliquer au prélude sans notes (évidemment une παρακαταλογή) de ce morceau, quoique la syzygie — ⏑ ⏑ — (choriambe) ne s'y rencontre pas ; je ne vois pas comment on peut la rapporter soit à la première, soit à la deuxième reprise de l'*Hymne à la Muse*.

14 mores) : notre écriture exige l'égalité matérielle des mesures consécutives. Dans ces deux cas l'écriture musicale ancienne se tient plus près que la nôtre de la réalité ; j'ai indiqué les divisions antiques, qui donnent en même temps la coupe naturelle des membres de phrase, par la portée des signes de liaison.

2° *Répartition des notes sur les syllabes.*

En général, la rythmopée de l'Hymne est syllabique : à chaque syllabe correspond une seule note, noire ou croche, suivant que la syllabe est naturellement longue ou brève. Dans la partie iambique, le spondée irrationnel, qui ne paraît d'ailleurs qu'au premier pied, est traité comme un iambe. La longue irrationnelle est peut-être signalée par le signe ∼ qui se lit sur la première syllabe de αὔρη dans les deux manuscrits. Dans les κῶλα catalectiques (2, 4), l'avant-dernière syllabe a la valeur d'une noire pointée.

Dans quatre κῶλα sur neuf le nombre des signes musicaux excède celui des syllabes; il faut donc admettre qu'une ou plusieurs syllabes longues se chantent sur deux notes, licence dont les hymnes delphiques et l'air de Seikilos offrent de nombreux exemples. Quant à savoir quelles sont les syllabes qu'il faut ainsi dédoubler mélodiquement, c'est ce que nos manuscrits ne nous apprennent pas avec certitude. La répartition des signes y est, en effet, extrêmement capricieuse, comme on peut s'en rendre compte en jetant un coup d'œil sur les fac-similé. Les copistes se sont attachés à reproduire le nombre total de notes données pour chaque κῶλον par l'archétype; ils ne se sont pas, en général, préoccupés d'en calquer exactement la distribution : beaucoup de syllabes sont dépourvues de signes, d'autres en ont un seul dans un manuscrit, deux ou trois dans l'autre; on rencontre même une pluralité de signes sur des syllabes *brèves* qui ne sont certainement pas susceptibles de dédoublement (Venetus, mes. 1, sur δε, mes. 6, sur προ; Neapolitanus, mes. 7, σο, mes. 9, παρ). Dans ces conditions on ne peut tenir compte de la tradition manuscrite que là où nos deux *codices* sont d'accord, par exemple à la ligne 4, où les dédoublements portent sur les syllabes μὰς, νας,

νεί. C'est à tort que Gevaert et von Jan ne mettent qu'une note sur νας et, par compensation, en placent trois sur νεί : l'accumulation de trois notes sur une longue tenue n'est pas sans exemple (Air de Tralles, l. 1, etc.), mais elle a besoin d'être appuyée sur un document (1).

A défaut du secours des manuscrits, je me suis fait une règle de ne placer des « ports de voix » que sur les syllabes circonflexes (l. 3, σῶν, l. 6, μουσῶν, l. 9, εὐμενεῖς). C'est le procédé favori des hymnes delphiques, et dans un morceau comme le nôtre où (on le verra tout à l'heure) l'accent mélodique coïncide avec l'accent tonique, il est naturel de supposer qu'on ait dédoublé de préférence les syllabes circonflexes, qui déjà dans le langage parlé comportaient une double intonation. On s'assurera d'ailleurs que la répartition que j'ai adoptée est partout conforme à l'allure naturelle de la mélodie.

3° *Transcription mélodique.*

Les notes employées dans notre Hymne sont les signes de l'écriture musicale dite vocale, et qu'on appellerait plus justement ionienne. Les signes sont au nombre de onze, neuf sur la signification desquels tout le monde est d'accord, ΊΡΦCPMIZE, deux dont le sens est controversé, N (ou H) et Γ.

Les neuf premiers signes figurent tous dans l'échelle du trope lydien diatonique, dont j'ai donné la transcription à la suite de celle de l'Hymne (p. 4).

Tous les éditeurs en ont conclu que l'hymne est noté dans le

(1) Dans les κῶλα catalectiques de l'air de Tralles, c'est la dernière longue, et non l'avant-dernière, qui a régulièrement la valeur de 3 mores et se trouve en conséquence décomposée. Il n'en est certainement pas de même dans notre hymne. Le deuxième κῶλον ne contenant aucun dédoublement, on ne voit même pas comment on s'y prendrait pour allonger la dernière syllabe de κατάρχου. Dans le quatrième κῶλον on pourrait sans doute scander δὔνει-τῶ̄, mais le témoignage unanime des manuscrits s'y oppose. La particularité de l'air de Tralles reste donc isolée ; elle s'explique par la nature périspomène des derniers mots des κῶλα. La mélopée antique était à la fois plus libre dans ses combinaisons et plus liée à la prononciation naturelle qu'on ne se le figurait naguère.

trope lydien, le plus usuel à l'époque romaine, et que l'*Anonyme* de Bellermann (§ 28) place au second rang des quatre tropes usités dans la citharodie. Proclus (*Chrestomathie*, § 4) en fait même le ton par excellence du *nomos* citharodique.

Il faut remarquer toutefois que nos neuf signes se retrouvent tous également dans le ton hypolydien diatonique, dont j'ai donné également l'échelle à la suite de ma transcription (p. 4). Il n'y aurait donc rien à objecter *à priori* contre celui qui prétendrait que l'hymne est écrit dans le ton hypolydien, lequel figure également parmi les quatre tropes citharodiques de l'*Anonyme*. Au point de vue de la transcription, la question est sans importance puisque les neuf signes ont la même valeur dans les deux tropes. Mais d'une part l'emploi répété du Si bémol (P), qui n'apparaît que dans le tétracorde *synêmménôn* du ton hypolydien, et l'absence correspondante du Si naturel (O), sont en faveur de l'opinion courante. D'autre part on verra tout à l'heure que la note chromatique de passage n'appartient qu'au trope hypolydien. La tonalité est donc mixte, comme dans le premier hymne delphique.

La note Γ figure une seule fois, sur la première syllabe du mot Δήλιε (mesure 8). Encore n'a-t-elle cet aspect que dans le Venetus ; le manuscrit de Naples y substitue un signe bizarre, un zigzag muni d'une queue verticale, dont on peut voir la forme exacte sur le fac-similé. Cette différence donne déjà à réfléchir. Observons en outre que le Γ ne pourrait être que la troisième note du tétracorde *synêmménôn* lydien, c'est-à-dire Fa aigu. Mais, comme l'a déjà remarqué Bellermann (p. 79), ce son est exprimé ailleurs (mes. 3, σῶν) et dans notre mesure même (γόνε), par la note E, seule réellement tonale. Dans les hymnes delphiques, la deuxième note du tétracorde *synêmménôn* est souvent employée, même dans les passages diatoniques, parce qu'elle sert à moduler passagèrement et n'a pas d'équivalent dans l'échelle normale ; mais la troisième note, qui ferait double emploi avec la deuxième du tétracorde disjoint (*diézeugmenôn*), ne figure *jamais*. Les cas de signes homotones des hymnes delphiques, invoqués par M. von Jan (1) pour justifier la lecture Γ, sont tout différents : si dans

(1) Bellermann invoque aussi le texte de Gaudence (p. 23, Meibom), τὰ λεγό-

le premier de ces hymnes I alterne avec K, dans le second K avec ϽI, c'est que l'un des signes homotones est affecté aux passages diatoniques, l'autre aux chromatiques; c'est l'observation d'une règle d'orthographe musicale. Rien de pareil dans notre passage, où il n'y a ni modulation de genre, ni modulation de ton. La substitution du Γ au E serait donc un caprice absolument injustifiable et il y a lieu de soupçonner une faute de copie.

Parmi plusieurs explications possibles, celle qui me paraît la plus vraisemblable est que l'archétype portait ici le signe I. Un crachement de plume à la partie supérieure de la lettre lui aura donné un faux aspect de Γ que le copiste de Venetus a interprété pour tel, tandis que l'intermédiaire reproduit par le Neapolitanus l'a calqué servilement, sans se préoccuper du sens. La lecture I donne une gamme descendante, qui correspond rigoureusement à la gamme ascendante de la mesure précédente. Au reste, la lecture Γ offre un sens musical tout aussi acceptable.

Bien plus importante est la « question du N ». Ce signe figure quatre fois dans notre hymne : deux fois de suite dans la mesure 3, une fois dans les mesures 4 et 6. Le Neapolitanus lui donne toujours la forme usuelle N; le Venetus écrit non moins régulièrement H; mais ce prétendu H n'est qu'une forme, bien connue des paléographes, du N dans les manuscrits byzantins cursifs, et M. von Jan observe lui-même que le copiste du Venetus donne cette forme au ν final des mots ἀλσέων, τερπνῶν, en prolongeant toutefois la barre transversale. On ne saurait donc douter qu'il ne s'agisse bien réellement d'un N et il est inconcevable que M. von Jan ait préféré la leçon H, qu'il estime seule « tolérable ». Il la trouve d'ailleurs si peu « tolérable », que deux fois il supprime le signe purement et simplement; les deux autres fois (mes. 3, sur αλ; mes. 4), il lui assigne la valeur Mi bémol, à la fois cacophonique et injustifiée, car dans le trope lydien chromatique, auquel il doit emprunter ce signe, H est la troisième note du tétracorde *synêmménôn* et a la valeur Mi naturel, déjà représentée dans notre hymne par Z. Il n'y a pas lieu, je

μενα ὁμότονα, οἷς ἀδιαφόρως ἀντὶ τῶν ἑτέρων ἔξεστι κεχρῆσθαι; mais ce texte, qui se rapporte d'ailleurs aux signes dits enharmoniques, ne prouve, dans sa brutalité, que l'ignorance d'un compilateur.

crois, de discuter avec ceux qui voudraient, à la suite du dernier travail de Westphal, introduire dans notre hymne des notations enharmoniques (1).

Burette, qui a discuté longuement la « question du N », propose deux solutions. Ou bien c'est un Fa, le copiste ayant écrit « par erreur » la note instrumentale N au lieu de la note vocale correspondante Γ, ou confondu un γ minuscule avec un ν. Ou bien c'est un Z (Mi) inversé « par erreur ». A ces deux explications, Bellermann (p. 63) en substitue une encore plus bizarre : le N serait un « signe rythmique », qui désigne tantôt une syllabe « longue de nature », tantôt une « anacrouse irrationnelle ». En conséquence, le N doit être éliminé de la série des notes de la mélodie : là où on le rencontre, il n'y a qu'à passer outre. Ainsi ont procédé, depuis Bellermann, Westphal, Gevaert *e tutti quanti*. Auprès d'un pareil étranglement de la malheureuse note, la tentative de M. von Jan mérite au moins quelque considération.

Cependant la véritable solution de ce petit problème est aussi simple qu'évidente. Il suffit de savoir, ou plutôt de *vouloir* lire, et de ne pas tâcher de substituer nos conceptions *a priori* de ce que doit être une mélodie grecque au témoignage clair et concordant des manuscrits. Le mystérieux N est tout simplement ... un N, c'est-à-dire une note empruntée au ton hypolydien chromatique (troisième note du tétracorde *diezeugménôn*), où elle a la valeur Ut dièze. Cette note chromatique dérange, il est vrai, la banalité de notre air diatonique ; pour une oreille moderne, elle accuse trois fois une modulation passagère en Ré mineur ; elle donne à la mélodie des mesures 3 et 4 une finesse de dessin, une saveur ultra-moderne, et — voilà le grand mot lâché — un faux air de wagnérisme. Tout cela eût paru « intolérable » ou invraisemblable il y a seulement deux ans. Mais les découvertes de Delphes sont venues fort à propos pour justifier notre hardiesse

(1) Westphal a raison de rappeler que les échelles citharodiques, au temps de Ptolémée, comprenaient en général un ou deux intervalles moindres qu'un demi-ton normal ; mais ces demi-tons resserrés n'étaient pas assimilés au diésis enharmonique et une transcription moderne ne peut pas tenir compte de ces nuances d'accord ; au reste rien ne prouve que notre hymne soit de l'époque de Ptolémée et qu'on ne doive pas l'interpréter suivant le diatonique σύντονον d'Ératosthène ou de Didyme.

ou plutôt notre retour à la docile interprétation des manuscrits. Le premier hymne à Apollon nous a appris définitivement que la mélopée antique n'était pas l'art vulgaire, indigent en ressources et timide en combinaisons, qu'on se figurait naguère : elle connaissait aussi bien que notre musique les artifices mélodiques, les modulations passagères, les notes d'emprunt étrangères au ton fondamental. On se rappelle le fameux O, tant discuté, de cet hymne, qui lui doit le plus clair de son charme et de son originalité. Il en sera de même, si je ne me trompe, du N de l'Hymne à la Muse ; il transforme fort heureusement la physionomie de ce petit air. S'étonnera-t-on de rencontrer une « modulation de genre » dans un morceau si court? mais en quoi est-elle plus surprenante que les deux « métaboles de rythme » qu'on y a toujours admises? Cette variété dans la brièveté fait précisément le mérite de notre prélude; elle suffit à en élever l'auteur fort au-dessus de l'ennuyeux et monotone rhapsode des hymnes à Hélios et à Némésis (1). Il n'y a jamais eu de bonnes raisons de les confondre; il y en a aujourd'hui d'excellentes pour les distinguer.

4° *Mélopée.*

Je laisse à de plus habiles ou à de plus hardis le soin d'harmoniser notre hymne d'après les principes de la tonalité moderne et d'en analyser, à ce point de vue, les modulations successives (2).

(1) Bien entendu, je ne songe pas à ressusciter l'ancienne attribution à un inconnu Denys, qui n'était fondée que sur une fausse interprétation d'une rubrique du *Neapolitanus*. Je note en passant que le fragment de l'*Histoire* de Jean Lydus (ἐκ τῆς ἱστορίας Ἰωάννου τοῦ Φιλαδελφέως, ouvrage inconnu), d'où Boivin et Burette ont extrait le nom de Mésomède (Μεσόδμης) pour l'auteur de l'Hymne à Némésis, se lit dans le manuscrit grec n° 1630 de l'ancien fonds royal, fol. 100, verso. Quoique ce renseignement se trouve déjà chez Hase (*Prolegomena* de son édition du *De magistratibus* de Lydus, p. XLVIII = p. XXX de la réimpression de Bekker dans la Byzantine de Bonn), les savants qui se sont occupés des hymnes (Bellermann, von Jan, etc.) ont simplement copié le vague renseignement de Burette qui parle d'« un manuscrit » de la Bibliothèque royale.

(2) Voir Gevaert, *La Mélopée antique dans le chant de l'Église latine*, p. 43. M. Gevaert considère maintenant la reprise dactylique comme une « véritable digression musicale » où l'hypate dorienne « revêtirait le caractère de tierce

Nous savons trop peu de chose de l'hétérophonie antique pour pouvoir affirmer qu'une suite quelconque de notes éveillât dans l'oreille des anciens les mêmes relations tonales que la nôtre.

La détermination même de l'« harmonie » ou mode offre de sérieuses difficultés. On admet généralement, malgré l'absence de tout texte antique sur ce sujet, que les mélodies antiques finissaient régulièrement sur l'hypate de la gamme modale (1). Seule cependant de tous les airs conservés, la petite chanson funéraire de Tralles offre un exemple certain de cette terminaison (2). Si on l'admet pour notre hymne, la gamme modale sera :

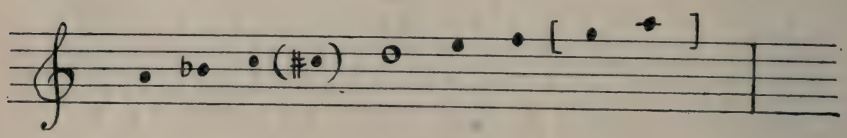

et le mode dorien.

Ce résultat peut être contesté. Il est singulier que la mélodie descende de quatre degrés au-dessous de la prétendue hypate et s'arrête à deux degrés plus bas que la prétendue nète. En outre la mèse (Ré) ne paraît pas jouer dans la mélopée le rôle de « lien des sons », c'est-à-dire de tonique, que lui assigne « dans les beaux airs » un texte bien connu d'Aristote (3); ce rôle paraît

de l'accord Fa La Do » ; autrefois (*Histoire*, etc., I, p. 171) il y voyait le caractère plagal à cause de la finale I (Ré); mais cet I n'est, en toute probabilité, qu'une faute de copie.

(1) Gevaert, *Histoire et Théorie*, etc..., I, 130 note; *La Mélopée antique*, p. 13 (avec une nuance de réserve). Les raisons positives alléguées par M. Gevaert dans son premier ouvrage sont faibles ou erronées. On a aussi invoqué le texte d'Aristote, *Probl.*, XIX, 33, mais voyez Monro, *The modes of ancient greek music*, p. 45.

(2) Voir la transcription rectifiée de cet air, *Bull. Corr. Hell.*, 1894, pl. XXIII. Le mode est certainement phrygien (non iastien, comme le croit M. Gevaert), et la finale est Mi, ce qui, dans la clef sans accidents, correspond à Ré, hypate phrygienne.

(3) *Problèmes*, XIX, 20. J'entends par mèse, avec Helmholtz (*Lehre von den Tonempfindungen*, p. 395) et Westphal (*Harmonik* 3, p. 160), le quatrième degré de la gamme modale et non, avec Gevaert dans son dernier ouvrage, la note médiane du trope (mèse dynamique). D'ailleurs ici, dans l'hypothèse du mode dorien, les deux mèses se confondent et il en est de même, comme il est facile de s'en assurer, dans tout air dorien.

bien plutôt appartenir à la note La, autour de laquelle pivote souvent le dessin mélodique. La prétendue hypate serait-elle donc en réalité la mèse? La gamme modale aurait alors ce parcours :

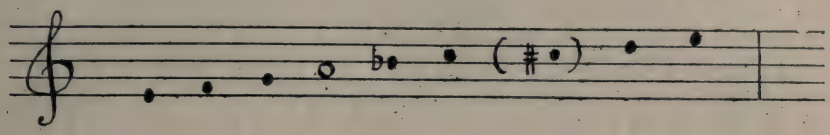

Et le mode serait le mixolydien et non le dorien. Je pose ces questions sans oser les résoudre. Je dois dire cependant que le dogme de la cadence obligatoire sur l'hypate ne m'inspire plus aucune confiance. Les ἦχοι byzantins pouvaient se terminer soit sur l'hypate, soit sur la mèse (1), et je ne vois pas de raison de refuser pareille alternative aux compositeurs antiques (2) : dans le deuxième hymne delphique et dans l'hymne à Némésis plusieurs sections semblent suspendues sur la mèse (3). Au reste, je suis porté à croire que la distinction des modes avait perdu beaucoup de sa rigueur et de sa clarté dans la pratique des compositeurs alexandrins et romains; les théoriciens semblent en parler comme d'une chose du passé. Désormais la variété, l'*éthos,* résultait bien moins de l'ordre des tons et demi-tons dans la gamme type, que du mélange savamment dosé des éléments diatoniques et chromatiques, ainsi que des modulations tropiques. Le dorien de notre hymne, si dorien il y a, ne ressemble guère au dorien de Platon ou d'Aristoxène; la note hétérogène, Ut dièze,

(1) Manuel Bryenne, p. 405 et suiv., éd. Wallis (*Op. math.*, III). Cf. Westphal, *op. cit.*, p. 162 suiv.

(2) Vincent s'est déjà prononcé en ce sens (*Notices*, p. 95). Voir aussi K. von Jan, *Neue Jahrbücher* (1864), p. 590. La terminaison fréquente sur la mèse explique aussi les échelles ἀπὸ μέσης de Ptolémée, II, 15. Il ne faudrait pas objecter qu'un air dorien, par exemple, terminé sur la mèse, se confondrait avec l'hypodorien terminé sur l'hypate; car ce qui révèle le mode, c'est la fréquence de la mèse, et la mèse hypodorienne, paranète du mode dorien correspondant, serait nécessairement très rare dans un pareil air.

(3) L'hymne à Némésis me paraît écrit dans le mode phrygien (hypate : Sol, un bémol) et non, comme l'enseigne Gevaert, dans l'hypophrygien. Je crois aussi que l'hymne à Hélios (un bémol) a pour hypate Mi (mode mixolydien), or il opère sa cadence sur La (mèse).

— qu'on y voie une médiante ou une sensible, — en altère profondément le caractère mineur et fait penser à ces échelles mixtes de la lyre et de la cithare, moitié chromatiques, moitié diatoniques, que Ptolémée (I, 16; II, 16) décrit sous le nom de μαλακά et de τροπικά (1).

Une conséquence inattendue de ma nouvelle transcription de l'*Hymne à la Muse*, c'est d'y rétablir l'accord entre le dessin mélodique et l'accentuation naturelle des mots. Ici, comme dans la chanson de Tralles, comme dans les hymnes delphiques, *la note correspondant à la syllabe tonique d'un mot n'est jamais dépassée en acuité par aucune note du mot :* l'unique exception, dans le mot ἄειδε, s'explique, comme l'exception parallèle de l'air de Seikilos, par les licences particulières dont a toujours joui la mesure initiale. On ne doit pas songer à des coïncidences fortuites : dans certains mots, la mélodie met très nettement en relief la syllabe tonique, qui se détache comme un véritable sommet mélodique (δονείτω, Καλλιόπεια, μυστοδότα). De plus, dans les syllabes circonflexes dédoublées par le chant, la mélodie est régulièrement descendante, comme dans la prononciation naturelle. On chercherait vainement dans les deux hymnes de Mésomède l'observation de ces règles rigoureuses ; elles y sont, à chaque instant, ouvertement méconnues (2), ou pour mieux dire inconnues : on se sent à une époque où la nature mélodique de l'accent tonique commençait à s'effacer (3). Cette différence est une raison nouvelle de séparer l'*Hymne à la Muse* des hymnes à Némésis et au Soleil et d'y voir l'œuvre d'un compositeur plus ancien, plus rapproché des maîtres alexandrins, fils mieux doué d'un siècle plus délicat.

Théodore Reinach.

(1) Cf. Monro, *The modes of greek music*, p. 85 ; Gevaert, *La Mélopée antique*, p. 37. M. Monro paraît s'être trompé dans sa transcription : le tétracorde chromatique est à l'aigu, comme dans notre hymne.

(2) Voici quelques exemples caractéristiques : Hymne à Hélios. L. 8, ἄνευγα (la, sol, do). L. 10, ἀγαλλόμενος (mi, ré, do, ré, do). L. 12, ἀκτῖνα (la, si, do). L. 16, ἁμέραν (do, si, la). Hymne à Némésis. L. 1, πτερόεσσα (do, do, ré, do). L. 4, χαλινῷ (ré, do, do). L. 10, γαυρούμενον (fa, sol, si, si).

(3) Ce fait coïncide avec l'apparition, probablement contemporaine, des choliambes de Babrius où l'accentuation constante de la syllabe pénultième prouve que l'accent avait pris un caractère d'intensité.

ATHÉNÉE SUR CTÉSIBIOS ET L'HYDRAULIS

Au livre IV des *Deipnosophistes,* 174 *b e,* Athénée introduit le musicien Alcide d'Alexandrie répondant au sophiste Ulpianus de Tyr : « Mais cette *hydraulis,* que tu peux d'ailleurs qualifier, soit d'instrument à percussion, soit d'instrument à vent (εἴτε τῶν ἐντατῶν... εἴτε τῶν ἐμπνευστῶν), n'en est pas moins une invention d'un de mes compatriotes d'Alexandrie, qui était barbier de son métier et s'appelait Ctésibios. C'est ce que rapporte Aristoclès dans son ouvrage Περὶ χορῶν, à peu près en ces termes : On discute si l'hydraulis doit être considérée comme un instrument à vent ou à percussion. Elle n'était pas connue d'Aristoxène. On dit pourtant que Platon a donné une idée qui pouvait conduire à cette invention en construisant une horloge de nuit, une grande clepsydre, ressemblant à l'orgue hydraulique, et de fait cet orgue est comme une clepsydre. On ne doit certainement pas le ranger parmi les instruments qu'on touche par percussion, mais on peut dire qu'il est à vent, en ce sens que le vent y est donné par l'action de l'eau. Les tuyaux ont, en effet, leur embouchure tournée en bas vers l'eau ; celle-ci étant agitée par un gamin (ὑπό τινος νεανίσκου), des conduits (1) qui traversent l'appareil donnent le vent aux tuyaux et ceux-ci rendent un son mélodieux. Cet appareil a au reste la forme d'un autel rond ; on dit qu'il a été inventé par un Ctésibios, barbier, demeurant ici dans l'Aspendia (2), sous le

(1) Ἔτι δὲ διικνουμένων ἀξινῶν διὰ τοῦ ὀργάνου. Le mot ἀξινῶν est évidemment corrompu et les corrections indiquées ἀξόνων ou ἀξονίων ne conviennent pas au sens qui s'établit d'après les descriptions de Vitruve et de Héron. Il faudrait un terme comme σωλήνων.

(2) Ἐν τῇ Ἀσπενδίᾳ. Ce nom de quartier d'Alexandrie aurait évidemment besoin d'une confirmation.

second Évergète (ἐπὶ τοῦ δευτέρου Εὐεργέτου). Il devint, dit-on, très en renom et forma comme élève sa femme Thaïs. Tryphon (1), dans son traité Περὶ ὀνομασιῶν (qui a pour sujet les flûtes et instruments de musique), dit au livre III que Ctésibios le mécanicien a écrit sur l'hydraulis. Je ne sais pas s'il n'a pas fait une confusion (εἰ περὶ τὸ ὄνομα σφάλλεται). »

Athénée paraît, dans cette dernière phrase, hésiter au moins à identifier Ctésibios le barbier et Ctésibios le mécanicien. Mais on n'aperçoit point d'autre raison à son doute que le silence d'Aristoclès sur les travaux mécaniques du Ctésibios dont il parle; il s'est bien gardé pour son compte d'examiner les ouvrages techniques portant le nom de Ctésibios, et le terme de μηχανικός éveille en lui l'idée de construction de machines (de guerre ou de travail), non pas celle de confection d'instruments de musique. Il ne faut sans doute pas chercher d'autres motifs de la distinction qu'Athénée présente comme possible.

On a cependant proposé de la maintenir comme certaine. Dans son édition d'Athénée (Teubner, 1887-1890), Kaibel ajoute en note (I, 392, 5) : « Ctesibius tonsor, ut recte monet Wilamowitzius, diversus a mechanico Hedyli aequali. » Et, en effet, au livre XI, 497 *d e*, Athénée rapporte une épigramme d'Hédylos célébrant un σοφὸν εὕρεμα de Ctésibios le μηχανοποιός. Il s'agit d'un rhyton construit dans le temple d'Arsinoé Zephyritis et qui fait entendre une mélodie sous l'action de l'eau (κρουνοῦ πρὸς ῥύσιν οἰγομένου).

Il est, à la vérité, assez difficile de ramener sous le règne de Ptolémée VII, le second Évergète (146-117), un poète qu'une autre indication met en rapport avec Callimaque (*Étymol. Magn.* V. ἀλυτάρχης) et qui paraît bien avoir fait partie du cercle de Théocrite. Il semble également assez invraisemblable, quoi qu'en ait dit Th.-H. Martin (2), que le chef-d'œuvre qui ornait le temple de la reine déifiée y ait été installé un siècle après sa mort et non pas sous son fils, le premier Évergète.

On peut ajouter que le rhyton célébré par Hédylos différait

(1) Tryphon, fils d'Ammonius, grammairien de la fin du Ier siècle avant notre ère.

(2) *Recherches sur la vie et les ouvrages de Héron d'Alexandrie* (Mém. Ac. inscr. et B.-L., IV, 1854).

non seulement comme forme (1), mais comme principe, de l'*hydraulis* décrite par Aristoclès. Ce rhyton n'était pas, semble-t-il, un instrument dont on jouait; il comportait un mécanisme mis en mouvement à volonté au moyen d'une chute d'eau et qui produisait un air de musique toujours le même. L'*hydraulis* est, au contraire, un orgue véritable avec un clavier, et c'est là ce qui occasionne la discussion qu'Aristoclès essaye de trancher; l'eau n'y joue aucun rôle moteur, et sur ce point la comparaison avec la clepsydre est absolument fausse (2). L'eau n'intervient, en effet, que comme régulateur de pression. La soufflerie se produit par un ingénieux système de petites pompes à air qui refoulent le vent dans l'intérieur d'une cloche plongeant dans l'eau et formant réservoir d'air comprimé. C'est à ce réservoir qu'aboutissent également les tuyaux que l'organiste ouvre et ferme à volonté au moyen du clavier.

Quoique le mécanisme du rhyton à musique dût être nécessairement beaucoup plus compliqué que celui de l'*hydraulis*, il ne paraît pas, en principe, absolument impossible que, comme réalisation pratique, le second instrument ait été sensiblement postérieur et qu'il soit dû à un second inventeur, que ses compatriotes auraient surnommé Ctésibios, le souvenir du premier devant être encore bien vivant parmi eux. Mais cette hypothèse doit tomber devant le témoignage précis d'un auteur entièrement digne de foi.

Vitruve, en effet, qui a entre les mains les écrits du mécanicien Ctésibios, leur emprunte notamment la description de l'*hydraulis* (3). Or, on y reconnaît, sans ambiguïté possible, l'appareil dont parle Aristoclès; l'assertion de Tryphon, contemporain au reste de Vitruve, est ainsi amplement justifiée. Bien plus, l'auteur latin (IX, 9, éd. Rose, p. 237 et suiv.) nous dit expressément que Ctésibios était né à Alexandrie d'un père barbier, qu'il

(1) « Rhyton Besae dei specium referebat » (note de Kaibel sur le troisième vers d'Hédylos : ὀρχηστὴν Βησᾶν Αἰγύπτιον, κ. τ. ε.).

(2) Cette comparaison n'est soutenable qu'eu égard à cette circonstance que l'eau de l'*hydraulis* est cachée, de même que celle de la clepsydre.

(3) On peut la compléter par celle que l'on trouve également dans les *Pneumatiques* de Héron. C'est, au reste, en comparant Vitruve et Héron que l'on peut juger jusqu'à quel point le second a compilé Ctésibios.

montra de bonne heure un rare génie mécanique et que c'est en combinant un appareil pour faire monter et descendre un miroir dans la boutique de son père, que son attention fut appelée sur les sons produits par l'échappement de l'air comprimé, ce qui le conduisit à l'invention de son *hydraulis*.

Nous retombons ainsi devant la difficulté de placer Ctésibios sous Ptolémée Évergète II, comme le demande le texte d'Aristoclès. Mais une réflexion bien simple permet d'écarter cette difficulté.

Aristoclès est, en effet, plusieurs fois mentionné par Athénée à propos de musique, et notamment XIV, 636 *f*, nous trouvons citée une réponse d'Apollodore d'Athènes à une lettre qu'il avait écrite (ἐν τῇ πρὸς τὴν Ἀριστοκλέους ἐπιστολὴν ἀντιγραφῇ). Il s'ensuit qu'il devait être le contemporain d'Apollodore, c'est-à-dire vivre vers le milieu du second siècle avant notre ère. Il est donc absolument impossible qu'il ait écrit ἐπὶ τοῦ δευτέρου Εὐεργέτου, même si son traité Περὶ χορῶν n'a été composé que sous Ptolémée VII et avant que celui-ci eût chassé les gens de lettres.

Ce qu'a écrit réellement Aristoclès, il est d'ailleurs facile de le restituer; son texte portait ἐπὶ τοῦ βασιλέως Εὐεργέτου. La corruption semble cependant devoir être mise au compte d'Athénée; en rédigeant les *Deipnosophistes*, celui-ci n'avait pas, en effet, sous les yeux les textes même qu'il nous a conservés, mais bien les extraits qu'il avait faits en dépouillant les auteurs lus par lui, et qu'il avait ensuite classés par ordre de matières d'après le plan de ses quatorze livres. Pour ces extraits, il avait fait sans aucun doute usage d'abréviations; or, βασιλεύς s'abrège, comme on sait, en β avec l'indication de la finale, et la même lettre sert également pour le mot δεύτερος. Qu'en reprenant un extrait fait peut-être depuis longtemps, et où l'indication de la finale après le β pouvait être au moins obscure, Athénée ait fait la confusion que j'admets, cela s'explique aisément. Connaissant l'existence des deux Évergètes, il a dû penser naturellement à la distinction à faire entre eux; il n'a pas réfléchi qu'Aristoclès avait probablement écrit sous Ptolémée Philométor, et que, d'autre part, l'emploi du terme βασιλεύς dans les formules analogues était de règle chez les écrivains qui vivaient sous les Ptolémées.

En résumé, nous pouvons être assurés que le texte d'Aristoclès

est bien relatif au grand mécanicien Alexandrin, sur lequel il aura recueilli une tradition de quartier, mais dont les inventions étrangères à l'art musical ne l'auront pas intéressé. Nous avons en même temps, dans ce texte corrigé, une indication précise plaçant Ctésibios sous le règne de Ptolémée Évergète Ier, en concordance avec les conclusions positives à tirer de l'épigramme d'Hédylos et les indices au contraire plutôt négatifs (1) que fournissent les débris de l'œuvre du mécanicien et les écrits de son contemporain Philon de Byzance.

C'est bien au reste sous Évergète Ier que les érudits se sont pendant longtemps accordés pour placer Ctésibios, malgré la leçon admise pour le texte d'Aristoclès. L'opinion contraire n'a obtenu la prédominance que parce que l'on considérait, sur la foi d'un auteur byzantin, Héron d'Alexandrie comme disciple immédiat de Ctésibios et que Th.-H. Martin (2) a établi l'impossibilité de reculer au IIIe siècle avant notre ère un auteur qui emploie comme techniques des mots latins grécisés. Mais la même impossibilité subsiste évidemment, comme l'a remarqué Hermann Diels (3), dans l'hypothèse de Th.-H. Martin, et il faut absolument séparer l'un de l'autre Ctésibios et Héron d'Alexandrie. Par rapport au premier, le second n'est tantôt qu'un rééditeur, tantôt qu'un compilateur.

Je n'ai pas à revenir sur la démonstration très complète donnée à cet égard par le savant professeur de Berlin ; je me contente de rappeler que, d'après une remarque de M. Carra de Vaux, dans la préface de sa traduction sur l'arabe des *Mécaniques* de Héron d'Alexandrie (4), ce dernier a dû vivre après Pline l'Ancien.

Paul TANNERY.

(1) Je rappelle brièvement ces indices. Dans des auteurs qui traitent de machines de guerre et rapportent à ce sujet des circonstances historiques de l'époque des *diadoques,* il n'y a aucune allusion aux célèbres machines construites par Archimède pour la défense de Syracuse (212 av. J.-C.). La seule mention qui sorte du cercle hellène est celle des μάχαιραι d'Espagne ; mais la qualité des aciers de cette provenance, qualité qui amène cette mention, a dû être de bonne heure connue par le commerce.

(2) Dans son célèbre Mémoire précité.

(3) *Ueber das physikalische System des Straton* (Sitzungsberichte de l'Académie de Berlin, 1893).

(4) Paris, 1894, page 22.

QUELQUES PASSAGES

DE LA *GUERRE DES JUIFS* DE JOSÈPHE

L'*Editio minor* des Œuvres de Josèphe par B. Niese sera bien reçue de ceux qui hésitent à faire l'acquisition de la grande édition. Sans doute, ils n'y trouveront pas tout l'appareil critique; mais l'éditeur marque en bas des pages la leçon des manuscrits toutes les fois qu'il s'en écarte, il donne aussi de loin en loin des variantes importantes et des conjectures probables, il indique les passages parallèles des *Antiquités,* ainsi que la date des événements. En comparant la présente édition avec celle d'Immanuel Bekker, on verra combien le texte a gagné soit par la collation exacte des manuscrits, soit par des conjectures qui n'ont rien d'aventureux. Le sixième et dernier volume (Berlin, Weidmann, 1895), que nous avons sous les yeux, nous suggère quelques observations critiques, que nous soumettons au savant éditeur.

V, IV, 2, § 151. En parlant des agrandissements successifs de la ville de Jérusalem, Josèphe dit qu'en dernier lieu une quatrième colline, appelée Bézétha, fut entourée d'habitations (τέταρτον περιοικηθῆναι λόφον, ὃς καλεῖται Βεζεθά), et son texte porte un peu plus bas ἐκλήθη δ' ἐπιχωρίως Βεζεθὰ τὸ νεόκτιστον μέρος, ὃ μεθερμηνευόμενον Ἑλλάδι γλώσσῃ καινὴ λέγοιτ' ἂν πόλις. Or, personne n'expliquera jamais comment Bézétha pouvait avoir le sens de « ville neuve ». Munk (*Palestine*, p. 45) a déjà fait observer que ce passage devait être gâté : il le croyait tronqué. Il est vrai qu'on lit II, XIX, 4, § 530 : Τήν τε Βεζεθὰν προσαγορευομένην τὴν καὶ Καινόπολιν καὶ τὸ καλούμενον Δοκῶν ἀγοράν. Mais τὴν καὶ Καινόπολιν n'est qu'une correction

inconsidérée des éditeurs, maintenue dans la présente édition (1); les manuscrits portent καὶ τὴν Καινόπολιν. Que cette leçon soit bonne, un autre passage, où Josèphe distingue également la colline Bézétha du quartier dont elle faisait partie, le prouve clairement. Il écrit V, v, 8, § 246 : Ἡ Βεζεθὰ δέ λόφος διῄρητο μέν, ὡς ἔφην, ἀπὸ τῆς Ἀντωνίας, πάντων δ' ὑψηλότατος ὢν μέρει τῆς καινῆς πόλεως προσῴκιστο. Revenons maintenant au § 151. On le corrigera facilement par la simple suppression d'un mot parasite. Ἐκλήθη δ' ἐπιχωρίως τὸ νεόκτιστον μέρος ὃ (d'un nom qui) μεθερμηνευόμενον Ἑλλάδι γλώσσῃ καινὴ λέγοιτ' ἂν πόλις. Un copiste crut devoir compléter le sens en insérant le nom de Βεζεθά, qu'il avait lu quelques lignes plus haut. Mais Josèphe se contente quelquefois de donner la traduction grecque sans ajouter le nom sémitique. Exemple : VI, x, 1, § 438 : Ὁ δὲ πρῶτος κτίσας ἦν Χαναναίων δυνάστης ὁ τῇ πατρίῳ γλώσσῃ κληθεὶς βασιλεὺς δίκαιος. C'est l'équivalent de Melchisedek, mais le nom n'y est pas.

I, VIII, 6, § 174 : Τοῦτον μὲν οὖν (entendez Aristobule) ἡ σύγκλητος εἶρξεν, τὰ τέκνα δ' αὐτοῦ διῆγεν εἰς Ἰουδαίαν. Le verbe διῆγεν n'est pas de mise ici. Il faut écrire ἀνῆκεν, comme dans le passage correspondant des *Antiquités judaïques*, XIV, VI, 1, ou plutôt, pour éviter l'hiatus, διῆκεν (2).

III. v, 2, § 80 : Ἐπὶ δὲ τῶν μεταπυργίων τούς τε ὀξυβελεῖς καὶ καταπέλτας καὶ λιθοβόλα καὶ πᾶν ἀφετήριον ὄργανον τιθέασιν. Il existait deux espèces de catapultes, les καταπέλται ὀξυβελεῖς (appelés aussi ὀξυβελεῖς tout court), qui lançaient des traits, et les κ. λιθοβόλοι (ou simplement λιθοβόλα, πετροβόλα), qui lançaient des pierres et d'autres projectiles pesants (cf. H. Droysen, *Kriegsalterthümer*, p. 187). Il faut donc supprimer καὶ avant καταπέλτας, ou bien retrancher ces deux mots. Un peu plus bas (VII, 9, § 167) on voit ces deux espèces de machines en action : Ὁμοῦ δ' οἵ τε καταπέλται τὰς λόγχας ἀνερροίζουν καὶ ταλαντιαῖοι λίθοι μέγεθος ἐκ τῶν πετροβόλων ἐβάλλοντο. Ce dernier passage laisse aussi à désirer. Quoiqu'il y ait un rapport entre le poids et le volume, la locution ταλαντιαῖοι

(1) J'apprends qu'elle avait été abandonnée dans l'*editio major*.

(2) Cette dernière correction, proposée par Destinon dans les notes de l'*editio major*, n'est pas mentionnée dans la présente édition. Naber propose ἀφῆκεν ou ἀνήγαγεν.

μέγεθος est assez étrange. Faut-il insérer μέγιστοι après μέγεθος? Ce serait une imitation d'Hérodote, I, 51 : κρητῆρας δύο μεγάθεϊ μεγάλους; VII, 117 : μεγάθεϊ μέγιστος.

III, VII, 22, § 236 : Ἔνθα τις... βάλλει τὸν Οὐεσπασιανὸν βέλει κατὰ τὸν ταρσὸν τοῦ ποδός, καὶ τιτρώσκει μὲν ἐπιπολαίως προεκλύσαντος τὸ βληθὲν τοῦ διαστήματος. Peut-être τὸ βλῆμα. Car τὸ βληθέν semble signifier la partie blessée plutôt que le trait.

III, VIII, 5, § 374 : Le sort des justes après la mort. Κλέος μὲν αἰώνιον, οἶκοι δὲ καὶ γενεαὶ βέβαιοι, καθαραὶ δὲ καὶ ἐπήκοοι μένουσιν αἱ ψυχαί, χῶρον οὐράνιον λαχοῦσαι τὸν ἁγιώτατον. Je ne comprends pas ἐπήκοοι. Peut-être ἐπήροι, *sublimes*. Comparez II, VIII, 11, § 155 : τὰς ψυχὰς... μετεώρους φέρεσθαι.

Ib., § 375. Sort des suicidés. Τούτων ᾅδης μὲν δέχεται τὰς ψυχὰς σκοτεινότερος, ὁ δὲ τούτων πατὴρ θεὸς εἰς ἐγγόνους τιμωρεῖται τοὺς τῶν πατέρων ὑβριστάς. L'éditeur a mis une croix avant τῶν πατέρων, et le texte est certainement gâté ; je ne crois cependant pas que les mots τῶν πατέρων soient altérés. Dieu, qui est le père des âmes, punit les crimes des pères jusque dans leur postérité. Or, c'est un acte criminel que d'attenter à sa vie qui est un don de Dieu, ὅταν ἄνθρωπος αὐτοῦ τὸ δῶρον ὑβρίζῃ (§ 371). Écrivons τοὺς τῶν πατέρων ὑβρισμούς.

III, VIII, 9, § 401. Josèphe, prisonnier de guerre, allait être envoyé à Rome pour être jugé par Néron, quand il fit à Vespasien la fameuse prophétie : Νέρωνί με πέμπεις · τί γάρ; οἱ μετὰ Νέρωνα μέχρι σοῦ διάδοχοι μενοῦσιν. Σὺ Καῖσαρ, Οὐεσπασιανὲ καὶ αὐτοκράτωρ. Niese marque une lacune avant οἱ. Il ne manque rien (le style d'oracle procède par bonds), mais il convient de changer une lettre et la ponctuation. Josèphe avait écrit τί γάρ; οἱ μετὰ Νέρωνα μέχρι τοῦ (combien de temps) διάδοχοι μενοῦσιν (1).

V, VII, § 306. État d'âme des Romains et des Juifs pendant le siège de Jérusalem. Τοὺς μὲν μετ' ἰσχύος ἐμπειρία παρεκρότει, Ἰουδαίους δὲ τόλμα δέει τρεφομένη καὶ τὸ φύσει καρτερικὸν ἐν συμφοραῖς · προσῆν δ' ἐλπὶς ἔτι σωτηρίας ἡ καὶ Ῥωμαίοις τοῦ ταχέως κρατήσειν. L'article ἡ est aussi inintelligible que le relatif ἥ, que Bekker avait mis dans le texte. Je propose ἢ καὶ Ῥωμαίοις. L'auteur se sera servi de la

(1) J'apprends que la même leçon avait été proposée par Destinon (*ed. major*).

particule disjonctive (1) pour marquer que les deux espérances s'excluaient mutuellement.

VI, IX, 3, § 423. Rite des repas sacrés. Θύουσιν μὲν ἀπὸ ἐνάτης ὥρας μέχρις ἑνδεκάτης, ὥσπερ δὲ φρατρία περὶ ἑκάστην γίνεται θυσίαν οὐκ ἐλάσσων ἀνδρῶν δέκα, μόνον γὰρ οὐκ ἔξεστιν δαίνυσθαι, πολλοὶ δὲ καὶ συνείκοσιν ἀθροίζονται. S'il n'était pas permis de manger seul, μόνον, on aurait pu se réunir à deux ou trois; il fallait dire que le nombre des convives ne devait pas être moins de dix, μείοσιν.

Henri WEIL.

(1) Le Laurentianus donne d'ailleurs ἢ.

DESCRIPTION DES ŒUVRES D'ART

ET DE L'ÉGLISE DES SAINTS APOTRES DE CONSTANTINOPLE

POËME EN VERS IAMBIQUES

PAR CONSTANTIN LE RHODIEN

Le poème que nous publions ci-après est tiré d'un manuscrit appartenant à la Bibliothèque de la Laure de Saint-Athanase, au mont Athos, où il porte le n° 170. Voici comment il est parvenu entre nos mains.

Au mois de mars 1894, le président de l'Association pour l'encouragement des études grecques, qui était alors M. Maxime Collignon, reçut de M. B. S. Joannidès, domicilié à Marseille, 8, rue Clapier, une lettre par laquelle il l'informait de l'envoi du présent poème, qu'il déclarait avoir reçu du R. P. Alexandre, moine du susdit couvent. A sa copie, le religieux de la Sainte-Montagne avait joint une lettre adressée au président de l'Association et ainsi conçue :

Ἀξιότιμε κύριε πρόεδρε,

Κωνσταντίνου ἀσηκρίτη τοῦ Ῥοδίου, τέως ἀγνώστου συγγραφέως (1), ἀκμάσαντος ἐπὶ Λέοντος τοῦ Σοφοῦ καί, ἐντολῇ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ Κωνσταντίνου τοῦ Πορφυρογεννήτου, γράψαντος ποίημα ἢ ἔκφρασιν τοῦ ναοῦ τῶν Ἁγίων Ἀποστόλων καὶ μερικὴν διήγησιν τῶν τῆς Πόλεως ἀγαλμάτων καὶ τῶν

(1) Constantin le Rhodien n'est pas un auteur inconnu. K. Krumbacher lui a consacré un article dans sa *Geschichte der Byzantinischen Litteratur* (Munich, 1891, in-8°), pp. 352-353.

ὑψηλῶν καὶ μεγίστων κιόνων διὰ στίχων ἰάμβων ἐκ χειρογράφου τῆς ἐν Ἄθῳ ἱερᾶς μονῆς μεγίστης Λαύρας, ὑποβάλλω ἐν μοίρᾳ διαγωνίσματος (1) πρὸς τὸν ἔντιμον Σύλλογον, οὗ ἐπαξίως προΐστασθε, καὶ ἐπὶ τῇ ἐλπίδι ὅτι δημοσιευθήσεται ἐν τῷ περιοδικῷ αὐτοῦ, πρὸς τιμὴν καὶ ἔπαινον τῆς διασωσάσης τὸ ἔργον τοῦτο προεσβυγενοῦς μονῆς τῆς μεγίστης Λαύρας, ἧς εἰμὶ μοναχός.

Ἀλέξανδρος Λαυριώτης.

Ἐν ἁγίῳ ὄρει Ἄθῳ,
1894, 20 Ἰανουαρίου.

Le Comité de l'Association voulut bien me confier le soin d'examiner si le poème de Constantin le Rhodien méritait réellement les honneurs de l'impression. Une lecture rapide de ce document me permit de constater qu'il possédait une valeur considérable au point de vue de l'archéologie byzantine ; mais je constatai, en même temps, que la copie exécutée par le R. P. Alexandre laissait quelque peu à désirer sous le rapport de la correction et que, par conséquent, il était impossible de la publier dans l'état où nous l'avions reçue. Maintes raisons, d'ailleurs, nous empêchaient de songer à en faire faire une collation par un paléographe compétent. Témoin de mon embarras, M. Gustave Schlumberger, que ce poème intéressait beaucoup, me conseilla de m'en procurer une photographie et offrit généreusement d'en prendre les frais à sa charge. Nous écrivîmes donc à ce sujet au R. P. Alexandre et, grâce à sa bienveillante intervention, nous obtînmes assez rapidement les épreuves désirées. Nous lui sommes d'autant plus reconnaissant de ses bons offices que les supérieurs de la Laure accordent fort rarement l'autorisation de photographier les manuscrits de leur riche bibliothèque.

C'est sur ces épreuves photographiques que nous avons transcrit le poème de Constantin le Rhodien. Si nous ne l'avons pas publié plus tôt, c'est que nous espérions toujours trouver le temps d'y joindre quelques notes ; mais, dans une lettre récente, écrite sous forme d'ultimatum, le R. P. Alexandre nous ayant mis en demeure d'avoir à publier ce document à bref délai, faute de

(1) D'après les statuts de l'Association, une communication manuscrite ne pouvait être admise à concourir pour l'obtention d'un prix.

quoi il le communiquerait à des archéologues qui lui faisaient des avances à cet égard, nous nous sommes décidé à l'offrir tel quel aux byzantinistes.

Il serait superflu d'attirer l'attention du lecteur sur l'importance du poème de Constantin le Rhodien. Cette œuvre, bien qu'elle semble incomplète de la fin, est assurément son plus beau titre de gloire aux yeux de la postérité. Elle a été utilisée, copiée même par Georges Cédrénus (1), et l'on retrouve dans la prose de ce chroniqueur quelques *disjecti membra poetæ*. Les érudits qui étudient spécialement l'archéologie grecque seront heureux de lire ici une description plus complète que celle donnée par Cédrénus des portes de bronze du Sénat byzantin, qui provenaient, assure-t-on, du temple de Diane d'Éphèse.

En outre, la description de la basilique des Saints-Apôtres et celle des tableaux en mosaïque qui l'embellissaient combleront une regrettable lacune dans l'histoire de l'art byzantin.

Enfin, le poème de Constantin le Rhodien fournira à la lexicographie un certain nombre de mots nouveaux. Je n'ai pas cru devoir les signaler en note, voulant laisser aux compilateurs de dictionnaires la satisfaction de les chercher, laquelle sera doublée par l'agrément de lire environ un millier d'ïambes byzantins.

* * *

Le volume dont est extrait le poème de Constantin le Rhodien est un bombycin mesurant 26 centimètres de haut sur 20 de large; il se compose de 171 feuillets d'une bonne écriture du xve siècle, mais assez surchargée d'abréviations. En voici la description telle que nous l'a transmise le R. P. Alexandre :

Feuillets 1 à 38 : Γρηγορίου τοῦ Νύσσης λόγοι η΄ εἰς τοὺς μακαρισμούς.

Feuillets 39 à 63 : Τοῦ αὐτοῦ λόγοι ε΄ εἰς τὴν κυριακὴν προσευχήν.

Feuillets 64 à 96 r° : Γρηγορίου τοῦ θεολόγου εἰς τὸν ἑαυτοῦ βίον στίχοι. Incipit : τὸ τοῦ λόγου βούλημα τῶν ἐμῶν κακῶν.

Feuillets 96 v° à 108 : Τοῦ αὐτοῦ στίχοι. Incipit : ψυχὴν ἐμὴν ἐρωτῶ.

Feuillet 109 : Τοῦ αὐτοῦ μέτρον ἰάμβων.

Feuillets 110 à 132 : Νικήτα τοῦ καὶ Δαβὶδ δούλου τοῦ θεοῦ τοῦ φιλο-

(1) Σύνοψις ἱστοριῶν (éd. de Bonn), t. I, p. 563 et suiv.

σόφου ἑρμηνεία τῶν τετραστίχων τοῦ ἁγίου Γρηγορίου τοῦ θεολόγου. Incip. : Ἐβουλόμην μακροτέρας λόγον πραγματείας.

Feuillets 132 à 135 : Κανὼν ἰαμβικὸς εἰς τὸν ἅγιον καὶ μέγαν Βασίλειον, ὃς καὶ ἀπεδόθη τῷ εὐτυχεστάτῳ καίσαρι Ἰωάννῃ, οὗ ἡ ἀκροστιχὶς αὕτη δι' ἡρωϊκοῦ στίχου « καίσαρος ἡγαθέου, Βασίλειε, δέχοιο ἀοιδήν ».

Feuillets 135 à 136 : Κανὼν ἰαμβικὸς εἰς τὸν ἅγιον Ἰωάννην Χρυσόστομον, οὗ ἡ ἀκροστιχὶς « πανευμενῶς δέχοιο τοὺς λόγους, πάτερ ».

Feuillets 136 à 137 : Ἕτερος κανὼν εἰς τὸν ἅγιον Ἰωάννην τὸν Χρυσόστομον φέρων ἀκροστιχίδα τήνδε : « Μερκουρίου μέλισμα τῷ Χρυσοστόμῳ. »

Feuillets 138 à 139 : Κανὼν ἰαμβικὸς εἰς τὸν μεγαλομάρτυρα Θεόδωρον τὸν Τήρωνα, ὃς καὶ ἀπεδόθη Ἰωάννῃ Πατρικίῳ Βέστῃ, τῷ πρώτῳ τῆς διακονίας τοῦ αὐτοῦ ἁγίου · οὗ ἡ ἀκροστιχὶς χωρὶς τῶν Θεοτοκίων ἥδε : « ὕμνον ἐοῖο δέχοιο, Ἰωάννη τρισαριστεῦ. »

Feuillets 139 à 147 : Στίχοι Κωνσταντίνου ἀσηκρίτη τοῦ Ῥοδίου, etc.

Feuillets 148 à 155 : Μαρτύριον τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Θεοδώρου τοῦ Τήρωνος διὰ στίχων ἰάμβων.

Incipit : σκηπτροκρατοῦντος δυσσεβοῦς Λικινίου,
ἄπειρος ἦν τις δόξα τῶν εἰδωλίων.

Feuillets 156 à 162 : Μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος Θεοδώρου τοῦ Τήρωνος μεταφρασθὲν διὰ στίχων ἰαμβικῶν παρὰ Μερκουρίου Γραμματικοῦ.

Incipit : Μαξιμιανοῦ, Μαξιμίνου τὸ κράτος
σκήπτρων φερόντων ῥωμαϊκῶν τῷ τότε.

Feuillets 163 à 164 : Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου λόγος εἰς τὸν εὐαγγελισμὸν τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου μεταφρασθεὶς διὰ στίχων ἰάμβων.

Incipit : Εὐαγγέλια τῆς χαρᾶς ἡμῖν πάλιν,
ἐλευθερίας μήνυμα τρέχει πάλιν.

Feuillets 165 à 171 : Τοῦ μοναχοῦ Μαξίμου φιλοσόφου καὶ ὁμολογητοῦ κεφάλαια περὶ ἀγάπης καὶ ἐγκρατείας καὶ τῆς κατὰ νοῦν πολιτείας πρὸς Παῦλον.

Le Comité de l'Association nous prie d'offrir de sa part au R. P. Alexandre ses sincères remerciements pour l'envoi du poème de Constantin le Rhodien et de lui exprimer le vœu que cette communication ne reste pas isolée.

Émile LEGRAND.

20 janvier 1896.

ΣΤΙΧΟΙ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ ΑΣΗΚΡΙΤΗ ΤΟΥ ΡΟΔΙΟΥ.

Κράτιστε (1) Κωνσταντῖνε βλαστὲ πορφύρας, (Fol 139 v°.)
ὡς ὢν ἀπ' ἀρχῆς πατρικὸς σὸς οἰκέτης,
νέμω τόδ' αὖ σοι δῶρον εὐαγὲς φίλον,
σύνταγμα φαιδρὸν εὐφυῶς πεπλεγμένον
5 τοῖς τῶν ἰάμβων εὐδρομωτάτοις στίχοις,
ἄριστα μέν σοι τῶν Ἀποστόλων δόμου
ναοῦ τὲ φαιδροῦ τὴν φράσιν δηλοῦν ὅλην,
τὴν ἥνπερ αὐτὸς εἶπας ἡμῖν ἐγγράφειν,
ἴσως Θεοῦ σοι καρδίαν τεθεικότος ·
10 νῦν οὖν τελέσας καὶ καλῶς συναρμόσας
ὅλον τὸ δρᾶμα καὶ νεῶ πᾶσαν φράσιν,
ὑπουργὸς αὐτόκλητος ἥκω σοι φέρων
ῥοδοπλεκῆ στέφανον ἐξ ἀκηράτων
ὅλον πλακέντα μουσικῶν ἐξ ἀνθέων ·
15 δι' οὗ στεφάνου σὸν πανύμνητον κράτος
ἱμερτόν, εὐίλατον ἔξω πρὸς βίον ·
ὅλος γὰρ αὐτὸς συμπαθὴς ἄναξ πέλεις
ὑπέρμαχός τε τῶν καμνόντων ἐν πόνοις.

Προοίμιον τῆς ἐκφράσεως τοῦ ναοῦ τῶν Ἁγίων Ἀποστόλων καὶ μερική τις διήγησις τῶν τῆς πόλεως ἀγαλμάτων καὶ τῶν ὑψηλῶν καὶ μεγίστων κιόνων.

Πολλοῖς μὲν ἄλλοις ἡ πόλις Κωνσταντίνου,
20 ἡ παμβόητος ἥδε καὶ σεβασμία,
ἡ νῦν κρατοῦσα κοσμικῆς ἐξουσίας,

(1) Les dix-huit premiers vers du poème sont un préambule dédicatoire dont les lettres initiales forment l'acrostiche Κωνσταντίνου Ῥοδίου.

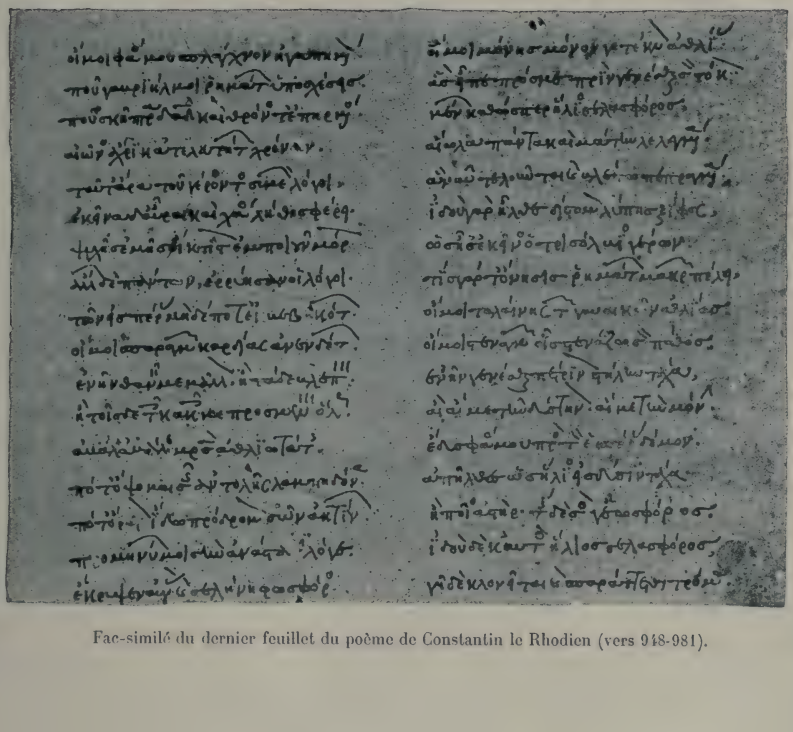

Fac-similé du dernier feuillet du poème de Constantin le Rhodien (vers 948-981).

τῆς ἥσπερ αὐτοὶ νῦν κατάρχετ' ἐννόμως
ὡς τετράφατοι * πυρσολαμπεῖς [ἀστέρες]
καὶ τῶν ἀρετῶν ἰσάριθμοί πως στύλοι
τῶν τεττάρων τέτταρες ἐξεικασμένοι,
μᾶλλον δὲ πύργοι τῆς Θεοῦ κληρουχίας,
ὦ κλεινὲ Κωνσταντῖνε βλαστὲ πορφύρας,
καὶ σπέρμα τοὐμοῦ παγκλύτου βασιλέως,
κόσμῳ προλάμπει θαύμασι ξενοτρόπως,
καὶ φαιδρότησι κτισμάτων ὑπερτάτων,
ναῶν τὲ λαμπρότησιν ἠγλαϊσμένων,
στοῶν τὲ μακρῶν σφαιροσυνθέτοις στέγαις,
καὶ κιόνων εἰς ὕψος ἐστηριγμένων,
φόρου τὲ Ταύρου καὶ μακροῦ Ξηρολόφου
σταυροῦ τὲ τὸν φέροντα * πάντιμον τύπον
καὶ τοῦ πρὸς ὕψος μακρὸν ἐκτεταμμένου
τοῦ χαλκοτόρνου καὶ νεφῶν ὑπερτέρου
τοῦ τῆς Θεοῦ Σοφίας ἑστῶτος πάρα
ναοῦ φαεινοῦ καὶ προβάθμου κτισμάτων
τοῦ παντὶ κόσμῳ πανταχοῦ θρυλλουμένου,
πρώτην * ὃς ἔσχε τάξιν ἐν τῇδε πόλει ·
ὃς ἱππότην ἄνωθεν ἔκδηλον φέρει,
Ἰουστινιανὸν ἐκεῖνον ἄνδρα τὸν μέγαν,
χρυσοῦν στέφος φοροῦντα καὶ λόφον ξένον,
τὴν χεῖρ' ἐπεκτείνοντα πρὼς τὸν ἀέρα
σύνεγγυς ἄστρων * γειτνιάζουσαν πόλου,
ψαύειν δοκοῦντος τῶν σελήνης ἁρμάτων ·
ὃς ἔσχεν ἀρχὴν τάξεως τῶν θαυμάτων
τῶν ἐν πόλει πρὸς ὕψος ἐστηριγμένων,
κἂν ὕστερόν πως τῷ χρόνῳ συνεστάθη
τοῦ πρὶν παγέντος ἐν φόρῳ κλεινοῦ στύλου.
Ἔπειτα τάξιν δευτέραν εἰληφότος
τοῦ * πορφυροῦ μάλιστα κίονος ξένου,
τοῦ πρὸς φόρον στηθέντος εὐτυχῶς πάλαι,
ὃν ὁ κράτιστος ἤγειρε Κωνσταντῖνος ·
πρῶτος γὰρ αὐτὸς ἐν πόλει μακρὸς στύλος

* *Sic.*

(F. 140 r°).

* *Sic.* Deb. : τοῦ φέροντος.

* Cod. Πρώτην.

* Cod. ἄστρου.

* Cod. Τοῦ.

τῇ τῇδ' ἐπάγη καὶ λόφῳ τῷ παγκλύτῳ,
ὅτάν ποτ' ἀρχὴν καὶ πανύμνητον κράτος
ἡ κοσμοπαμπόθητος αὕτη πως πόλις
60 εἵλκυφε κόσμου καὶ βασίλειον στέφος,
καὶ σκῆπτρα καὶ στέφανον ἥρπασε Ῥώμης ·
τοῦ τὸν μέγιστον ἀνδριάντα καὶ ξένον
φέροντος ὤμοις, ὥσπερ Ἄτλας τὸν πόλον,
τοῦ καλλινίκου καὶ σοφοῦ Κωνσταντίνου,
65 ὃς πρῶτος ἐκράτυνε τὸ Χριστοῦ σέβας,
καὶ πρῶτος αὐτὸς τήνδ' ἐπύργωσε πόλιν,
πρῶτος δ' ἔστησε τόνδε πορφυροῦν * στύλον, * Cod. πυρφόρον.
καὶ τοῦτον αὐτὸν ἀνδριάντα τὸν μέγαν
χρυσῷ καταυγάζοντα πᾶσαν τὴν πόλιν,
70 γράψας ἐν αὐτῷ τούσδε τέτταρας στίχους :
« Σύ, Χριστέ, κόσμου βασιλεὺς καὶ δεσπότης ·
σοὶ προστίθημι τήνδε τὴν δούλην πόλιν,
καὶ σκῆπτρα τῆσδε καὶ τὸ πᾶν Ῥώμης κράτος ·
φύλαττε ταύτην · σῶζε δ' ἐκ πάσης βλάβης. »
75 Ἔθηκε δὲ πρὸς [τὰ] θέμεθλα τοῦ στύλου
πλεκτοὺς κοφίνους δώδεκα λυγιστρόφους * (1), * Cod. λιγυ.
τοὺς πρὶν πέλοντας μάρτυρας τῶν θαυμάτων,
ἄρτων ἐκείνων πέντε θαυματουργίας,
τῶν χορτασάντων πεντάκις τοὺς χιλίους
80 χωρὶς γυναικῶν καὶ καλῶν παιδαρίων,
ἵν' ἡ πόλις πλουτοῖτο ταῖς χορηγίαις,
καὶ μήποτ' ἄρτων ἐνδεὴς γένοιτό πως ·
οὗπερ πρόδηλός ἐστιν ἡ θεωρία
καὶ φέγγος ἄστροις ἐξισούμενον μέγα
85 τοῖς ἔνδον ἀγλάϊσμα θαῦμά τ' ὂν * ξένοις * Cod. θαυμάτων.
κόσμου τὲ παντὸς χαρμονή τε καὶ κλέος,

(1) Ici une glose marginale peu lisible et sans doute incomplète, la fin des lignes ayant disparu dans le dos de la reliure du ms. : τούτους | καὶ τοὺς ιβ̄ | ἔχει νῦν | Τάσι (?) | . . ὑπ | ἑλληνιστὶ | στὶ ὅτι ὁ | Θεοδόσιος | τοῦτον (?). | νόλιζε | εἰς ὀξύ λε | δὲ χροιὰ τούτου ὑπόλευκος.

ἅπερ ξενίζει τὴν ἐμὴν ἀεὶ φρένα, (F. 140 v°).
καὶ γλῶτταν αὐτὴν οὐκ ἐᾷ σιγὴν φέρειν
ὁρῶντα ταῦτά τ' ἔργα θαύματος πλέον *. * Sic.

Περὶ τοῦ Σενάτου καὶ τῶν ἐν αὐτῷ κιόνων.

90 Τρίτον δὲ θαῦμα καὶ περίβλεπτον κλέος
τὸ τοῦ Σενάτου κάλλος ἐκπλαγὲς πέλει ·
ἔστι δὲ τοῖον τὴν θέσιν καὶ τὴν στάσιν
καὶ τὴν ὅλην σύμπηξιν ὡς λόγον φράσαι ·
ἀψὶς ὑπερτέλλουσα πρὸς τὸν ἀέρα,
95 καὶ τοῖχος ὀρθὴν τὴν κατάστασιν φέρων,
στέγην ἄνωθεν ἐκ δοκῶν ἠρτημένην,
πρὸς κίονας τέσσαρας ἐστηριγμένην *, * Cod. ἐστηριγμένους.
κόχλου τυρίας * τὴν βαφὴν μιμουμένους * Cod. τυρείας.
καὶ μῆκος εἰς ἄπειρον ἐκτεταμμένους ·
100 ἔχει τὸ πᾶν σύστημα πάγκλυτος δόμος
κύκλου τὲ μέχρι τοῦ φόρου τεταμμένος.
Τοίχου μὲν οὖν γε πρὸς βορρᾶν * ἐστραμμένου **, *Cod. βορᾶν.
οἱ δ' αὖ φέριστοι κίονες μεσημβρίαν ** Cod. ἐστραμμένος.
ἀποβλέπουσι καὶ καλὰς πνοὰς νότου ·
105 οὓς ἠνθράκωσεν ὁ φθόνος τῷ πρὶν χρόνῳ,
καὶ πῦρ κατεσπάραξε τὴν τούτων φύσιν,
πῦρ ἡνίκ' * ἐφλόγιζε τὴν πᾶσαν πόλιν, * Cod. prima manu ὁπότ'.
ὅταν Λέων κατῆρχεν ὁ πρώην ἄναξ,
Λέων ἐκεῖνος τῆς Βηρίνης * εὐνέτης, * Cod. μυρίνης.
110 ἧς ἦν ἀδελφὸς Βασιλίσκος ὁ πλάνος ·
ὅμως ῥαγέντες καὶ κατεσπαραγμένοι
ἑστῶσιν αὐτοῦ τὴν στάσιν δεδεγμένοι,
ὥσπερ γίγαντες εὐσταλεῖς καὶ γεννάδες *, * Cod. δεσ (*sic*). αι
λόφον πρὸς αὐτὸν τὸν κατάστερον φόρον * · * *Sic*. Deb. : τοῦ καταστέρου φόρου.
115 ψηφὶς δὲ τοῖχον ὡράϊζε καὶ πλάκες
ἐκ τῶν μετάλλων τῶν ἀρίστων ἠγμέναι ·
ἀλλ' ὁ χρόνος τὰ πάντα καὶ τὸ πῦρ φάγεν,

καὶ κάλλος ἠμαύρωσε τὸ πρὶν ἐμπρέπον.
Ἐντεῦθεν οὖν μάλιστα πορφυροῦν στύλον
120 κύκλῳ περιστρέφουσιν ὡς χοροστάται
μακροῖς διαυγῶν κιόνων λευκῶν στίχοις
ἐκ Προικονήσου γείτονός τ' ἀφιγμέναι · *
οὕτωσίν *, οὕτως ἐστεφάνωται φόρος
τοῖς κίοσί τε καὶ δόμοις ὑπερτάτοις.
125 Αὐτοῦ δέ τις πέφυκε χάλκειος πύλη
ἐν τῷ Σενάτῳ, πρὸς βορρᾶν * τετραμμένη
καὶ τοῖχον * αὐτὸν ὅνπερ ὄρθιον φέρει,
τῆς Ἀρτέμιδος οὖσα τῶν Ἐφεσίων
τὸ πρίν, ὅτ' ἦν ζόφωσις εἰδώλων πλάνης,
130 ἔχουσα πλαστὴν τῶν Γιγάντων τὴν μάχην
καὶ τῶν θεῶν τῶν ὥνπερ Ἕλληνες πάλαι
τὴν δόξαν ὠργίαζον ἐσκοτισμένως,
καὶ τοὺς κεραυνοὺς τοῦ Διὸς καὶ τὸ θράσος,
καὶ τὸν Ποσειδὼ σὺν τριαίνῃ τῇ ξένῃ,
135 καὶ τὸν Ἀπόλλω τόξον ἐσκευασμένον,
Ἡρακλέα τε τὴν λεοντῆν εἱμένον
καὶ τὸν γωρυτὸν τῶν βελῶν πεπλησμένον,
τῷ ῥοπάλῳ θραύοντα τὰς τούτων κάρας,
καὶ τοὺς Γίγαντας ὡς δράκοντας τοὺς πόδας
140 κάτωθεν ἐνστρέφοντας ἐσπειρημένους,
ῥιπτοῦντας ὕψει τῶν πετρῶν ἀποσπάδας,
καὶ τοὺς δράκοντας ὥσπερ ἐλλιχμωμένους,
δεινὸν βρύχοντας, βλοσυρὸν δεδορκότας
καὶ πῦρ ἀποστίλβοντας ἐκ τῶν ὀμμάτων,
145 ὡς τοὺς ὁρῶντας δειματοῦσθαι καὶ τρέμειν,
φόβον τὲ φρικτὸν ἐμβαλεῖν * τῇ καρδίᾳ.
Τοίαις πλάναισιν Ἑλλάδος μωρὸν γένος
ἐξηπατεῖτο καὶ σέβας κακὸν νέμεν (F. 141 r°).
τῇ τῶν ματαίων δυσσεβῶν βδελυρίᾳ * ·
150 ἀλλ' ὁ κράτιστος καὶ σοφὸς Κωνσταντῖνος
ἤνεγκεν ὧδε παίγνιον πέλειν πόλει,
παισί τ' ἄθυρμα καὶ γέλων * τοῖς ἀνδράσιν.

* *Sic.* Deb. : ἀφιγμένοι ? μακροίστίχοι ?
* Cod. οὕτωσῖν.
* Cod. βορὰν.
* Cod. στοῖχον.
* Cod. ἐμβαλλεῖν.
* Cod. βδελλυρία.
* Cod. γέλως.

Ἡ δ' αὖ γε χαλκῆ καλλιπάρθενος κόρη
ἥτις ὕπερθεν * κίονος μακροῦ πέλει * Cod. ὄπισθεν.
155 τὴν χεῖρ' ἐπεκτείνουσα πρὸς τὸν ἀέρα,
Παλλάδος εἰκών ἐστι Λινδίων πλάνης,
ἧς εἶχον οἱ πρώτιστον οἰκοῦντες πέδον
Ῥόδου ταλαίνης δυσσεβῶς τεθραμμένοι ·
δηλοῖ δὲ κράνος καὶ τὸ γόργειον * τέρας, * Cod. γόργϊον.
160 ὄφεις τὲ πρὸς τράχηλον ἐμπεπλεγμένοι ·
οὕτως γάρ, οὕτως οἱ πάλαι μεμηνότες
τὸ Παλλάδος εἴδωλον ἔπλαττον μάτην.

Περὶ τοῦ κίονος τοῦ βαστάζοντος τὸν σταυρόν.

Τὸ δ' αὖ πολυθρύλλητον ἔνθεον σέβας,
καὶ θαῦμα καὶ ξένισμα τῆς οἰκουμένης,
165 καὶ τὴν τετάρτην ἐνδίκως λαχὸν θέσιν,
ὁ τετραφεγγὴς σταυρός ἐστι δεσπότου,
ὁ τήνδε φρουρῶν καὶ περισκέπων πόλιν,
ὑψοῦ μάλιστα κίονος ἐπηρμένος
καὶ μέχρις αὐτοῦ τοῦ πόλου τεταμμένος,
170 θρίαμβον ὥσπερ τὴν καλὴν στάσιν φέρων,
ὁ πᾶν καταργῶν δαιμόνων κακὸν θράσος,
καὶ πᾶν διώκων βαρβάρων δεινὸν νέφος,
ἐχθρούς τε πάντας συγχέων καὶ συντρίβων,
καὶ μέχρις ᾅδου τοῦ κατωτάτου φέρων,
175 τρόπαιον ἐστὼς πάντοθεν νικηφόρον
ἐκ γῆς, θαλάττης, ἀέρος, πυρός, πόλου,
νίκας βραβεῦον τῇ πόλει σωτηρίους.
Πέμπτην δὲ τάξιν θαυμάτων ἀσυγκρίτων
αὖθις δεχέσθω πρὸς παράστασιν λόγου
180 καὶ [τῶν] πρὸς μακρὸν ὕψος ἐκτεταμμένων * * Cod. ἐκτεταμμένον.
χαλκοῦν ὑποστήριγμα ζωγραφοῦν τάχα
πυραμίδος τὸ σχῆμα πυργοσυνθέτου
ἢ περσικῆς τιάρας εὔγυρον λόφον ·

ὅπερ Θεοδόσιος ἤγειρε μέγας,
185 ἀγαλματουργὸν ἔργον ἐξῃρημένον,
τετρασκελὲς τέχνασμα θαύματος πλέον,
πλευραῖς χαλκαῖς τέτρασι καθηρμοσμένον,
ζῴοις τὲ πλαστοῖς πάντοθεν κεκασμένον,
βλαστοῖσι καρπῶν καὶ ῥοΐσκων ἐμπλέοις·
190 γυμνοί τ' ἔρωτες ἐμπλακέντες ἀμπέλοις
ἑστᾶσιν αὐτοῦ προσγελῶντες ἡμέρως (1),
καὶ τοῖς κάτωθεν ἐγγελῶντες ὑψόθεν·
ἄλλοί τ' ἐποκλάζοντες ἔμπαλιν * νέοι
σάλπιγξι χαλκαῖς προσφυσῶσιν ἀνέμους,
195 ζέφυρον ἄλλος, ἄλλος αὖ πάλιν νότον·
ἐφ' * οὕπερ ὕψει χαλκοσύνθετον τέρας
πτέρυξι χαλκαῖς προσφυσώμενον * κύκλῳ,
πνοὰς λιγείας ζωγραφεῖ τῶν ἀνέμων,
ὅσας ἀῆται προσφυσῶσιν εἰς πόλιν,
200 βορρᾶς *, νότος τὲ καὶ καλὸς ἀπαρκτίας,
εὖρος θρασύς τε καὶ βαρύπνοος λίβας.
Κίων δὲ Ταύρου καὐτὸς ἠγλαϊσμένος,
ὃν Ἀρκάδιος κλεινὸς ἵδρυσε πάλαι,
πατρὸς κυδαίνων τᾶς ἀριστείας ὅλας,
205 καὶ τὰ τρόπαια καὶ μάχας ἀσυγκρίτους,
ἕκτην τὰ νῦν φέροιτο τάξεως θέσιν·
γραφαῖς * τὲ γὰρ μάλιστα συντεταγμέναις
εἰς κάλλος εὐγλύπτοις τὲ πάντοθεν φέρει
καὶ βαρβάρων Σκυθῶν τε παντοίους φόνους
210 πόλεις τὲ τούτων εἰσάπαξ τεθραυσμένας.
Ἀλλ' οὖν τί θαῦμα κρυπτὸν ἔνδοθεν φέρει;
ὁδὸν * πρὸς αὐτὴν τὴν στερέμνιον φύσιν
ἄνω φέρουσαν εἰς κάραν μακροῦ στύλου,
ὡς τοὺς θέλοντας εὐκόλως ἀνατρέχειν,

* Cod. ἔμπαλοι.

* Cod. ὑφ'.

* Cod. προσφυσσό.

* Cod. βορᾶς.

* *Sic.* Deb. : γραφάς, συντεταγμένας, εὐγλύπτους. (F. 141 v°).

* Cod. ἔνδον, quod forsitan retinendum.

(1) A hauteur de ce vers (mais se rapportant certainement aux v. 202 et suiv.) la glose marginale suivante : τοῦτο ἐστὶ βέβαια τὸ νῦν Τικὶλ Τάσι. Ὅμως ἀπορῶ διὰ(?) τοὺς κοφίνους πῶς ὑπὸ τούτῳ γεγόνασι τῷ κίονι, πρότερον τοῦ μεγάλου Κωνσταντίνου τιθέντος(?) ὑπὸ ἄλλου κίονος.

215 πάλιν τὲ πρὸς κάταντες ἀνθυποστρέφειν ·
ταύτην ἀνῆλθον τὴν ὁδὸν κἀγὼ πάλαι,
ποθῶν κατιδεῖν ὑψόθεν κλεινὴν πόλιν,
μῆκος τὲ ταύτης καὶ πλάτος θ' ὅσον φέρει.
Καὶ τόνδε τὸν φέριστον ἱππότην μέγαν
220 ἑστῶτα, Θευδόσιον ἄνδρα τὸν ξένον,
αὐτοῦ πρὸς ἀκρόβαθμον ἄμφοδον μέγα
αὐτὸς πάλιν ἔστησεν ἔμπνοον τάχα
τοῦ πατρὸς ἆθλα καὶ πόνους τιμῶν ξένους,
ὡς ἐκ μάχης ἥκοντά πως νικηφόρον,
225 ὅταν καθεῖλε Μαξίμου τυραννίδα
καὶ τοὺς Σκύθας ἤλασεν ἐκ Θρᾴκης ὅλους ·
οὗ τὸ φρύαγμα καὶ τὸν ἵππον ὁ βλέπων
χαλκῷ παγέντα πλαστικῆς τέχνης βίᾳ,
φρίττοντα χαίτην καὶ σοβοῦντα τὰς τρίχας,
230 καὶ τὸν χαλινὸν ἐνδακόντα τῷ θράσει,
τὸν αὐχένα προὔχειν τε πύργον ὡς μέγαν
σοβαρότητι καὶ φρυάγματι ξένῳ,
ὁπλὴν ποδός τε προσδοκᾶν κινουμένην,
ἵππον νομίζειν * χρεμετίζειν ** ὡς τάχα
235 καὶ ζῆν, φέροντα δεσπότην νικηφόρον,
τὸν ἱππότην τε γαῦρον ὄμμά πως φέρειν,
καὶ χεῖρα τείνειν δεξιὰν πρὸς τὴν πόλιν,
τρόπαια δεικνύουσαν ἐγγεγραμμένα
πρὸς ὅνπερ αὐτὸς ἥδρασε στύλον μέγαν,
240 φόνους Σκυθῶν τὲ καὶ σφαγὰς τῶν βαρβάρων.

* *Sic.* Deb. : νομίζει.
** Cod. χραι (*sic*).

Περὶ τοῦ Ξηρολόφου.

Τὴν ἑβδόμην τὲ τάξιν ὡς τελεσφόρον
ὁ Ξηρόλοφος ἔμπαλιν λαμβανέτω ·
καὐτὸς γάρ, αὐτὸς ἔργον ἔστ' Ἀρκαδίου,
φέρων ὅμοια πάντα Ταύρου τῷ στύλῳ
245 τήν τε γραφὴν ἄριστά πως γεγραμμένην

καὶ τὴν ἄνοδον οὖσαν ἐγκεκρυμμένην · *
ἁπαξαπλῶς ἅπαντα τοῖν δυοῖν στύλοιν,
ὅμοια πάντα πλὴν διάστασις τόπων ·
ὁ μὲν γὰρ αὐτῶν ἐν μέσῳ σκοπεῖ πόλιν,
ὁ δ' ἄλλος ἄκραν καὶ πύλας χρυσᾶς βλέπει,
δίκην στρατηγῶν τοὺς λόφους εἰληφότες,
καὶ τῷ μὲν αὐτῶν φυλακὴν λαχεῖν μέσην,
τῷ δ' αὖ πρὸς ἄκραν καὶ πυλῶν τὰς ἐξόδους,
πύργους τὲ μακροὺς καὶ βάρεις σκοπεῖν ὅλας.

Καὶ ταῦτα μὲν τοσαῦτα κιόνων πέρι
καὶ θαυμάτων τῶν ὥνπερ ἡ πόλις φέρει,
λοιπῶν ἀγαλμάτων τὲ μηχανουργίᾳ
τῶν εἰς θέατρον καὶ πολύχρυσον φόρον
ἔν τε Στρατηγίῳ τὲ καὶ ταῖς * ἀμφόδοις
τῶν * ὧδ' ἐκεῖσε πανταχοῦ τεταγμένων **,
οἷς ὥσπερ ἄστροις ἀγλαΐζεται πόλις,
καὶ τ' ὄμμα φαιδρὸν πανταχοῦ περιστρέφει
ὡς οἷα δεσπόζουσα τῆς οἰκουμένης ·
δυσὶ δὲ τούτοις ἐκθροεῖ πᾶσαν φύσιν,
καὶ πάντας ἄρδην εἰς κατάπληξιν φέρει,
γλώττας τὲ πάντων τοῦ λαλεῖν ἀποτρέπει
ἡ κοσμοπαμπόθητος αὕτη πως πόλις,
τῷ τῆς Θεοῦ Σοφίας οἴκῳ τῷ ξένῳ
καὶ τῷ μεγίστῳ τῶν Ἀποστόλων δόμῳ, (F. 142 r°).
τῷ μὲν ὡς ἐξέχοντι πάντων κτισμάτων,
τῷ δ' ὡς ὑπερφέροντι καλλονῇ δόμων ·
εἰς οὓς σκοπός μοι πῶς τὲ καὶ σπουδὴ πέλει,
καὶ φροντὶς ἐμμέριμνος ἐκτρύχουσά με ·
καὶ γὰρ ἔρως τις γαργαλίζει πῦρ πνέων
ἐπ' ἔργον αὐτὸ πυρπολῶν μου τὰς φρένας,
τῷ καὶ γράφειν νῦν εὐλαβῶς ἀπηρξάμην,
παροτρύνοντος τοῦ σοφοῦ μου δεσπότου
Κωνσταντίνου, Λέοντος υἱοῦ τοῦ πάνυ,
τοῦ πρὶν διευθύνοντος σκῆπτρα πανσόφως

* Cod. ἐγγεγραμμ.

* *Sic.* Deb. : τοῖς sec. usum Byzant.
* Cod. τοῖς.
** Cod. τεταγμένοις.

280 τὰ τῇσδε Ῥώμης εὐτυχοῦς Βυζαντίδος ·
οὐκοῦν ἐφεῦρον τὴν ὁδὸν σκοποῦ τάχα
εἰπὼν ἄριστα τοῖν δυοῖν ναοῖν πέρι
καὶ πραγμάτων τῶν ὧδε καὶ τεχνασμάτων,
ὧν αὐτὸς ᾄδω πανυπέρτατον κλέος.
285 Ἄκουε λοιπὸν τῆς ἐμῆς ἀηδόνος,
ἄναξ θεόφρον εὐσεβὴς Κωνσταντῖνε,
τορὸν λαλούσης καὶ πολύστροφον μέλος
τὴν Ὀρφέως νικώσης * εὔηχον λύραν * Cod. νικῶσαν.
ἐν τοῖς τριμέτροις τῶν ἰάμβων οἷς πλέκω
290 καὶ σῷ προσᾴδω πανσθενεστάτῳ κράτει ·
οὐ γὰρ πονηρῶν δαιμόνων γονὰς γράφω,
τῶν ὥνπερ αὐτὸς ἐτραγῴδει * τὸν βίον, * Cod. ἐτραγῴδεις.
ᾄδων ἀσέμνους καὶ σαπρὰς ληρῳδίας ·
οὐδ' αὖ ῥυπώσας τοῦ Διὸς αἰσχρουργίας,
295 ἢ τῆς κόρης Δήμητρος ἁρπαγὴν πλάνου · * * Cod. πλάνον.
οὐδ' ὀργίων Κυβέλης τυμπανοκτύπων
Ἄττιν * γοώσης ἐν νάπαις ὀρειπλάνοις, * Cod. ἄττειν.
οὐδ' ὡς ἐκεῖνος κρουματίζων τὴν λύραν,
ἀλλ' ἐνθέους σοι προσλαλῶ μελῳδίας,
300 αἷς αὐτὸς ὦτα προσφυῶς, ἄναξ, κλίνεις,
λαβὼν ἀφορμὰς σῶν καλῶν προσταγμάτων,
ἅπερ Θεὸς φύτευσεν ἐν σῇ καρδίᾳ.
Μουσῶν γάρ, οἶμαι, δένδρον εὔκαρπον πέλεις
καὶ τῶν Χαρίτων ἔρνος ἠγλαϊσμένον *, * Cod. ἠγλαϊσμένος.
305 Μουσῶν ἐκείνων παρθένων ἀκηράτων,
τουτέστιν αὐτῶν ἀρετῶν τῶν ἐνθέων ·
οὐχ' ἃς Ὅμηρος ὁ θρασὺς ἀναγράφει
θρῆνον πλεκούσας πρὸς ταφὴν Ἀχιλλέως ·
ἀλλ' ἃς Σολομὼν ὁ κρατὺς καταστέφει
310 χρυσοῖς στεφάνοις ἐκ λίθων τῶν τιμίων,
ὥνπερ δοχεῖον εὐαγέστατον πέλεις,
πηγή τ' ἀναβρύουσα πάγχρυσον νάμα,
τῷ καὶ ποθεῖς, ἄριστε, τοὺς νόμους κλύειν,
τοὺς τῶν ἰάμβων, ὡς σοφὸς μουσηγέτης.

315 Ὡς οὖν σκοποῦ τυχών γε τοῦ ποθουμένου,
ἄπειμι λοιπὸν τὴν ὁδὸν κεχαρμένος
τὴν τῶν ἰάμβων εὐφυῶς ἀνατρέχων
ἐκεῖθεν ἔνθεν ἔνθα μικρὸν ἐξέβην,
ἅσπερ * πόλις χρύσαυγος ἔνδοθεν φέρει * Cod. ἅπερ.
320 καὶ προὐτίθησι τοῖς ξένοις θεωρίας·
Τίς γὰρ θάλασσαν εἰσπλέων ταύτην ξένος
ἰδών τε ταῦτα πάντα μακρὰν μακρόθεν
καὶ προσπελάσας τῇ πόλει τῇ παγκλύτῳ,
μὴ θάμβος εὐθὺς ἔσχεν ἐκ θεωρίας,
325 κατεπλάγη τὲ τὴν ὑπέρτιμον πόλιν
καὶ θαυμάσας, πάγκλυτον ἤνεσε κράτος,
δόξαν Θεῷ δούς, εἵνεκεν θεωρίας
τῶν τηλικούτων καὶ τοσούτων πραγμάτων,
ὧν ἡ πόλις βέβριθε καὶ πλουτεῖ ξένως.
330 ἢ τίς πάλιν τ' ἤπειρον εὐσταλῶς τρέχων
ἀνὴρ ὁδίτης ἔμπειρος πεζοδρόμος, (Fol. 142 v°).
μακρὰν διελθὼν καὶ πολύστονον τρίβον,
ὅταν προσίδοι ταῦτα πάντα μακρόθεν,
πύργους ὑπερτέλλοντας εἰς τὸν ἀέρα
335 χ' ὥσπερ γίγαντας εὐσθενεῖς βεβηκότας
τοὺς κίονας μάλιστα τοὺς ὑπερτάτους,
καὶ τοὺς δόμους, ναούς τε τοὺς ἐπηρμένους
πρὸς ὕψος ἐξαίροντας ἄπλετον στέγην,
οὐκ εὐθὺς εὐφρόσυνον ἥμερον βλέπει,
340 ψυχὴν κατευνάζει τὲ ταῖς προθυμίαις,
καὶ τέρπετ' εὐθὺς τὴν καλὴν πόλιν βλέπων,
τὴν χρυσόμορφον καὶ κατηγλαϊσμένην,
τὴν καὶ πρὶν ἐλθεῖν ἑστιῶσαν τοὺς ξένους
ταῖς μαρμαρυγαῖς τῶν ἑαυτῆς θαυμάτων·
345 φθάσας δὲ τεῖχος καὶ πύλαις προσεγγίσας
ἀσπάζετ' εὐθύς, καὶ κλίνας τὸν αὐχένα
κάτω πρὸς οὖδας πτύξατο κλεινὸν πέδον,
καὶ « χαῖρε, φήσας, κοσμοσύστατον κλέος »,
εἰσῆλθεν ἔνδον τῆς χαρᾶς πεπλησμένος;

350 Ἀλλ' οἷς ἅπασι τοῖσδε θαύμασι ξένοις
καίπερ μεγίστοις οὖσι κ' ἔξωθεν λόγου
καὶ πᾶν καταπλήττουσιν εὔλαλον στόμα,
ὅμως ἔνεστι τοῦ λαλεῖν τὲ καὶ γράφειν,
δεῖξαι τὲ τούτων πανσόφους τεχνουργίας,
355 πόθεν τὲ καὶ πῶς καὶ τίς ἤγειρε τάδε,
καὶ πῶς ποτ' * ἐπλάσθησαν καὶ τίνι χρόνῳ, * Cod. πότ'.
καὶ πῶς συνηθροίσθησαν ἐν τῇδε πόλει.
Ὅταν δ' ἀπίδω πρὸς Θεοῦ δόμον μέγαν,
τὸν τῆς Σοφίας οἶκον οὐρανοδρόμον,
360 ἐκ γῆς ἀναθρώσκοντα πρὸς τὸν αἰθέρα,
καὶ τοὺς χοροὺς φθάνοντα τοὺς τῶν ἀστέρων,
καὶ τὸν μετ' αὐτὸν δεύτερον πεφυκότα,
τὸν ἀστρολαμπῆ τῶν Ἀποστόλων δόμον,
καὶ τὸν σὺν αὐτῷ χαλκοσύνθετον στύλον
365 χρυσοστεφῆ φέροντα λαμπρὸν ἱππότην
Ἰουστινιανὸν ἐκεῖνον ἄνδρα τὸν μέγαν,
τὴν χεῖρ' ἐπεκτείνοντα πρὸς τὸν ἀέρα,
καὶ « στῆθ' ἅπαν », φάσκοντα, « βάρβαρον γένος,
Μῆδοι τέ, Πέρσαι καὶ τὸ τῆς Ἀγὰρ γένος,
370 ἀρχῆς ἐμῆς πόρρωθεν, ἔξω τερμάτων,
μήπως ἅπαντας ἐκ χθονὸς ἀμαλδύνω,
σταυροῦ φέρων τρόπαιον ἠγλαϊσμένον. »
Οὗτος γάρ, οὗτος ἐθριάμβευσε κτίσιν,
ὅτε πρὸς αὐτὸν Χριστὸς ἥπλωσε χέρας,
375 ἔργοις τὸν οὐκ ἔχοντα σύγκρισιν μόνον,
οὔτ' εἰς ἅμιλλαν ἐξισούμενον τρόπων,
ἀνδρῶν ἁπάντων ὥνπερ ἤνεγκε βίος,
χ' ὧν εἰργάσατο πραγμάτων ἀσυγκρίτων
ἐν τῇ κρατούσῃ τῇδε τῶν σκήπτρων πόλει·
380 αὐτοῦ γάρ ἐστι πᾶν κατόρθωμα ξένον
καὶ πᾶν μέγιστον ἔργον ἐξηλλαγμένον·
ἔκθαμβός εἰμι καὶ λόγου παντὸς δίχα
οὐκ εὐπορῶν τὰ τοῦδε κἂν ποσῶς φράσαι
ἔχων ταπεινὴν καὶ δυσάντητον φρένα

385 καὶ τοῦ λογισμοῦ τὰς πύλας κεκλεισμένας
ἐκ τῆς προσούσης τῶν φρενῶν ἀγροικίας.
Πῶς οὖν κελεύεις τῶν Ἀποστόλων δόμου
τὸ πανάγαστον κάλλος ἐκφράσαι λόγοις,
εἰπεῖν τὲ τὴν σύμμιξιν ἄρρητον μέτροις
390 ἰαμβολέκτοις ἀσμάτων πολυκρότων,
ὃν τὸ βλέπειν καὶ μόνον ἔκπληξιν φέρει,
μήτ' αὖ γε τολμᾶν τοῦ λαλεῖν τι καὶ γράφειν,
ὦ κλεινὲ Κωνσταντῖνε βλαστὲ πορφύρας, (Fol. 143 r°).
καὶ σπέρμα τοῦ Λέοντος εὐγενέστατον,
395 οὗπερ φέρεις γνώρισμα τὸν μορφῆς τύπον,
καὶ τὸ βρύχημα τῶν λόγων καὶ τὸ σθένος,
ὡς οἱ πάλαι Πέλοπος ἐξ ὤμων γένους
εἶχον τὸ πᾶν γνώρισμα μαρτυροῦν φύσει·
ὅμως ἐς αὐτὴν τὴν χάριν τοῦ Πνεύματος
400 θαρρῶν, ὁ πάντων ἀφρονέστατος πέλων
ἀνδρῶν ὅσους ἤνεγκεν ἡ βροτῶν φύσις,
τὴν τοὺς μαθητὰς ἐμφορήσασαν πάλαι
γλώττας τὲ τούτων εὐλάλους εἰργασμένην,
εἶμι πρὸς αὐτὸν τοῦ λόγου ταχὺν δρόμον,
405 δρομεύς τις ἄλλος Ἀσσαὴλ φανεὶς νέος *, * II Samuel, 2, v. 18, sq.
ἢ τῶν μαθητῶν ἄλλος ἠγλαϊσμένος
κούφοις ἰάμβων τοῖς ποσὶ περιτρέχων,
καθὼς ἐκεῖνος σύνδρομος Πέτρου πέλων * *Ev. Johann. XX, 4
θᾶττον παρῆλθε τὸν γέροντα τῷ δρόμῳ,
410 πρῶτος κατιδεῖν τὴν ἀνάστασιν θέλων·
οὕτως κἀγὼ δίαυλον ἔνθεον τρέχων,
πρώτιστος ἦλθον εἰς φράσιν κλεινοῦ δόμου
τοῦ τῶν μαθητῶν καὶ σοφῶν διδασκάλων,
ὅπως δι' αὐτῶν τὴν πυρίπνοον χάριν
415 τοῦ Πνεύματος λάβοιμι τοῦ σοφῶς γράφειν,
λέγειν σαφῶς τὲ [τὴν] ὑπέρτιμον θέσιν
τοῦ τῇδε ναοῦ τῶν σοφῶν Ἀποστόλων
τῷ καλλινίκῳ καὶ σοφῷ μου δεσπότῃ
Κωνσταντίνῳ Λέοντος υἱῷ πανσόφου *· * Cod. φω (*sic*) ου.

420 φιλεῖ γὰρ αὐτοὺς καὶ ποθεῖ ξενοτρόπως
ὡς ὄντας αὐτοῦ προστάτας σωτηρίους
κόσμου τὲ παντὸς ἀσφαλεῖς ποδηγέτας.

*
* *

Σοφῷ βασιλεῖ δεσπότῃ Κωνσταντίνῳ
Κωνσταντῖνος γέννημα τῆς νήσου Ῥόδου.

425 Ἔκφρασις αὕτη τῶν Ἀποστόλων δόμου,
ἣν ἐξύφανεν ἐκ Ῥόδου Κωνσταντῖνος,
δῶκε δ' ἄνακτι πανσόφῳ Κωνσταντίνῳ,
ὡς πατρὸς αὐτοῦ τυγχάνων πιστὸς λάτρις ·
φιλεῖ γὰρ αὐτὸς τοὺς σοφοὺς ἀποστόλους,
430 καὶ τὸν φαεινὸν καὶ σεβάσμιον δόμον
αὐτῶν γεραίρει καὶ ποθεῖ ξενοτρόπως.
Ἀλλ', ὦ μαθηταὶ τοῦ φιλανθρώπου Λόγου,
κόσμου τὲ παντὸς ἀσφαλεῖς ποδηγέται,
σώζοιτε τοῦτον ἐκ φθορᾶς καὶ κινδύνων
435 καὶ τῆς παρ' ἐχθρῶν ἀθλίων κακουργίας,
ὡς ὄντες αὐτοῦ πρὸς Θεὸν παραστάται.
Λόφος τίς ἐστι μακρὸς αὐχένος δίκην
μέσην * παρέρπων τὴν πόλιν Κωνσταντίνου * Cod. μέσον.
τὴν χρυσολαμπόμορφον ἠγλαϊσμένην,
440 λόφος θεοστήρικτος, ἐσφραγισμένος * * Cod. ἐφρ.
ἀρχῆθεν ἀρχῆς εἰς νεὼν Ἀποστόλων
ὅταν Τριὰς παρῆξεν εἰς φάος τόδε
κόσμου τὸ πᾶν σύστημα, θαῦμα τὸ ξένον,
γῆν, οὐρανόν τε καὶ πυρὸς τὴν οὐσίαν,
445 τῶν ὑδάτων τὲ τὴν κατάρρυτον φύσιν,
καὶ τοὺς γενάρχας τοῦ βροτῶν παντὸς γένους ·
λόφος μέγιστος ἑπτάδος κρατῶν λόφων ·
ἑπτὰ γὰρ ἀντέλλουσιν ἔνδοθεν λόφοι
τῆς καλλιμόρφου καὶ σοφῆς Βυζαντίδος ·
450 τῶν ἑπτὰ πολὺ πρόκριτος λόφων πέλων,

τέταρτος ἑστὼς ἐν μέσῃ κλεινῇ πόλει,
ὑπερφέρων ἅπαντας ὕψει καὶ πλάτει,
ὃς πρῶτος αὐγαῖς ἡλίου σελασφόροις (F. 143 v°).
καὶ τῶν σελήνης φρυκτωρεῖται λαμπάδων.
455 Ἔνθ' ὁ κράτιστος τῶν Ἀποστόλων δόμος
ἀνίσταται ἐκ γῆς κ' ἐμφανέστατος πέλει,
ὥσπέρ τις ἄλλος ἀστροσύνθενος πόλος,
πενταστρόμορφος, συγκροτούμενος κάραις
τρισὶ μὲν ὀρθαῖς, ταῖς δυσὶ δ' ἐγκαρσίαις,
460 δοκῶν ἅπασαν συμπεριλαμβάνειν πόλιν·
εὐρὺς γάρ ἐστιν, εὐροσύνθετος λίαν,
σταυροῦ φέρων τύπωσιν ἔνθεον ξένην·
σταυρὸς γὰρ ἀρχὴ πίστεως χριστωνύμων,
καὶ δόξα καὶ καύχημα τῶν Ἀποστόλων·
465 Χριστοῦ γάρ ἐστι σκῆπτρον ὡραϊσμένον,
δι' οὗ καθεῖλε τοῦ Σατᾶν * μέγα κράτος, * Cod. σατὰν.
δι' οὗ σέσωσται τὸ βροτῶν ἅπαν γένος·
τῷ καὶ νεὼς ἄριστα τῶν Ἀποστόλων
σταυροῦ φέρει πρόγραμμα καὶ τὴν εἰκόνα,
470 οἶκος μαθητῶν χρηματίζων δεσπότου,
σταυρῷ καταργήσαντος ᾅδου τὸ κράτος.
Ἀλλ' οὖν κατ' ἀρχὰς οὐ τόσος μορφὴν πέλεν,
οὐδ' εἰς τοσοῦτον ὕψος ἐστηριγμένος
ὁ πανσέβαστος οὑτοσὶ κλεινὸς δόμος,
475 ὁ τῶν μαθητῶν, ὦ τρισόλβιον γένος·
ἀλλὰ μικράν πως τὴν κατάστασιν φέρων,
Κωνσταντίνου τὸ πρῶτον ἐκ θεσπισμάτων
λαβόντος ἀρχὴν τοῦδε παγκλύτου δόμου
ὁπηνίκα προὔβαινε * πίστις ἔνθεος * Cod. προὔβανε.
480 καὶ φῶς τὸ Χριστοῦ πᾶσαν ηὔγασε κτίσιν·
οὗτος γάρ, οὗτος τὸν θεόπτην Ἀνδρέαν
ἐκ τῶν Πατρῶν ἤνεγκεν εὐσεβεῖ τρόπῳ,
ἐξ Ἑλλάδος Λουκᾶν τὲ τὸν θεηγόρον,
καὶ Τιμόθεον αὖθις ἐκ τῆς Ἐφέσου,
485 ὑπουργὸν Ἀρτέμιον εὑρηκὼς τότε,

τὸν θαυματουργὸν μάρτυρα στεφηφόρον,
πρὸ τοῦ δίαυλον μαρτύρων δραμεῖν ξένον ·
κτίσας δὲ τόνδε τὸν περίκλυτον δόμον,
καὶ σώματ' ἐνθεὶς ἐν σορῷ χρυσηλάτῳ
490 τοῦ τ' Ἀνδρέου, Λουκᾶ τὲ καὶ Τιμοθέου,
κλῆσιν παρέσχε τὴν προσοῦσαν ἀρτίως
τῶν καλλινίκων καὶ σοφῶν Ἀποστόλων,
οὐ τῶν τριῶν γε, τῶν δ' ὅλων πάντων ἅμα.
Ἔπειτα μακροῦ τοῦ χρόνου καὶ συντόνου
495 παριππεύσαντος, ὁ κρατὺς καὶ γεννάδας
Ἰουστινιανὸς * καθεῖλεν εἰς τὸ γῆς πέδον, * Cod. ἰουστιανὸς.
κ' αὖθις μετεσκεύασεν εἰς τὸ νῦν μέγα
καὶ σχῆμα καὶ πρόβλημα χ' ὕψωμα ξένον,
ὃ μήποτ' εἶδεν ἄλλο φέγγος ἡλίου,
500 μήτε βροτῶν τὶς ἔργον ἄθρησε τόσον · ·
ἄλλος γάρ, ἄλλος οὐρανὸς νέος πέλει,
στήριγμον ἐν γῇ τόνδε δεύτερον φέρων,
πεντάστεγός τις σφαιροσύνθετος σκέπη
πᾶσαν περικλείουσα τῷ δοκεῖν πόλιν,
505 ἄστροισιν ἄλλοις κρείττοσι κεκασμένος.
Εἴπερ πόλον φάσκουσιν Ἑλλήνων λόγοι,
φέρειν ἐν ἄστροις ἄνδρας, ἵππους, θηρία,
ἄρκτους τὲ καὶ λέοντας ἠγριωμένους,
ταύρους τὲ καὶ δράκοντας · οἴμοι τῆς πλάνης ·
510 ἀλλ' οὖν ὁ κλεινὸς τῶν Ἀποστόλων δόμος
ἄλλοισιν ἄστροις μαρμαρύσσεται ξένοις,
τῶν φωτομόρφων εἰκόνων διαυγείαις,
λάμπουσιν * ὥσπερ ἡλίου φαιδρὸν σέλας · * Sic.
οὐ γὰρ τὸν Ὠρίωνος ἄγριον κύνα,
515 οὐδ' αὖ Ἄμαξαν τὴν παλίστροφον φέρει, (F. 144 r°).
οὐκ Ἄρκτον αὐτὴν τοῦ Διὸς παιδοτρόφον,
οὐ Πλειάδων χορείαν ἐζοφωμένην,
οὐ τὸν κεράστην Ταῦρον αἰσχρὸν Εὐρώπης,
οὐ βουφάγον Λέοντα τόν γ' Ἡρακλέους,
520 οὐ Τοξότην κένταυρον, ἔκφυλον τέρας,

οὐχ ἵππον αὐτὸν Πήγασον ταχυδρόμον,
οὐ τοὺς Διδύμους ἐκ Διὸς Λήδης κόρους,
οὐ τὴν τιθηνὸν τοῦ Διὸς Ἀμαλθίαν,
οὐκ Ἀργοναυτῶν τὸ τρισάθλιον σκάφος,
525 οὐκ Ἀνδρομέδαν, οὐ γάμους τοῦ Περσέως,
οὐκ Ἀφροδίτης ἀστέρα καὶ τὸν Κρόνον,
οὐ τὰς Διὸς γονάς τε κ' ἀρρητουργίας,
οὐκ ἄλλα ὅσα πλάττουσι μυθογράφοι ·
ἀλλ' αὐτόν, αὐτὸν τὸν Θεοῦ πατρὸς Λόγον,
530 τὸν Χριστὸν ἀνδρωθέντα παρθένου κόρης
μητρός τ' ἀνάνδρου, τοῦ βροτῶν χάριν γένους,
καὶ θαύματ' αὐτοῦ πάντα θαυματουργίας
θ' ἅπερ τέλεσεν ἐν βίῳ τῷδ' ἐμπρέπων.
Ἀλλ' ἀμφὶ τῶνδε * θαυμάτων καὶ πραγμάτων * Cod. τόνδε.
535 τὰ νῦν σιγάσθω τάξεως χάριν λόγος ·
καιροῦ δ' ἐποτρύνοντος ἔμπαλιν φράσω,
Θεοῦ θέλοντος καὶ λόγον δωρουμένου ·
νῦν δ' ἀμφὶ ναοῦ σχημάτων πολυτρόπων
καὶ κτίσματος μάλιστα παντί που ξένου
540 εἰπεῖν ἀναγκαῖος με νύσσει τὶς πόθος ·
κἂν μηχανουργῶν πραγμάτων εἰμὶ ξένος,
γεωμετρῶν τὲ πανσόφου θεωρίας,
ὅμως ὁ δείξας τοὺς Ἀποστόλους Λόγος
διδασκάλων ἄνευθεν γραμμάτων πάλαι,
545 αὐτὸς διδάξει τοῦ λαλεῖν με συντόνως,
καὶ τῶνδε χωρὶς, μηχανὰς πολυτρόπους
τῶν ὧνπερ αὐτοὶ συντεθείκασι λόγων.
Ἀπάρχεται δὲ κτίσματος τοῦ παγκλύτου
ὁ τόνδε ναὸν πανσόφως ἀπαρτίσας,
550 εἴτ' Ἀνθέμιος, εἴτ' Ἰσίδωρος νέος,
(τούτων γὰρ εἶναι τοὔργον ἔκδηλον τόδε
ἅπαντες εἶπον ἵστορες λογογράφοι)
κύβου χαράξας γραμμικὴν θεωρίαν
(κύβος δὲ γραμμὴ τετρασύνθετος πέλει
555 ἴσας * ἔχουσα πάντοθεν διαστάσεις * Cod. εἴσας.

εἴτ' ἐξ ἀριθμῶν, εἴτε δ' οὖν καὶ γραμμάτων) ·
τοῦτον χαράξας τὸν κύβον ὁ τεχνίτης
καὶ σχῆμα τοῦδε κυβικὸν πρὸς γῆς πέδον,
πήσσει μὲν ὀρθῶς γωνίας κατ' ἐμβόλους
560 κάτω πρὸς οὖδας τέτταρας ἀντιστρόφους,
διπλᾶς * ἁπάσας διπλομόρφους εὐθέτους · * Cod. διπλὰς.
πήσσει δὲ πινσοὺς τετραρίθμους ἐξίσης * * Cod. ἐξ ἴσης.
τῶν ὥνπερ εἶπον γωνιῶν κατ' ἐμβόλους *, * Cod. ἐμβόλ (omisso ους).
τετρασκελεῖς τὲ τετραπλοῦς τῇ συνθέσει,
565 τοὺς τὴν μέσην σφαῖραν τὲ καὶ τὰς ἀψίδας
φέρειν λαχόντας ἀσφαλῶς ἡδρασμένας ·
τόσαις τὲ πλευραῖς ἐξ ἑνὸς μεσομφάλου
ἀντιπροσώπους ταύτας ἐγκαταρτίσας,
διπλᾶς ἁπάσας σταυρικῶς τεταγμένας,
570 ἔπειτ' αὐτὸ τουτοῖ [τὸ] σχῆμα ξένον
πρὸς ἀνατολήν, δύσιν τὲ καὶ μεσημβρίαν,
ἄρκτον τὲ πήξας, πεντασύνθετον δόμον
ἤγειρεν, ἐξέτεινεν, ἥπλωσε μέγαν,
σφαίραις τοσαύταις ἐγκαλύψας τὴν στέγην
575 ὅσας περ ἐξήπλωσε κύκλῳ σφενδόνας,
σταυροῦ φέροντα τὸν σεβάσμιον τύπον,
πλέκων δι' ἀμφοῖν ἀψίδα πρὸς ἀψίδα, (F. 144 v°).
κύλινδρον αὖθις τῷ κυλίνδρῳ προσπλέκων,
πινσῷ τὲ πινσὸν ἄλλον ἄλλῳ προσδέων,
580 καὶ σφαῖραν ἡμίτμητον οἷαπερ λόφον
ἄλλῃ συνάπτων σφαιρομόρφῳ συνθέσει.
Κάτω δὲ πινσοὺς γειτνιάζειν ἐξίσης * * Cod. ἐξ ἴσης.
ἔταξεν ἄμφω τεχνικῶς καὶ πανσόφως,
κρηπίδας αὐτοῖς ἀσφαλεῖς ἐναρμόσας,
585 σκέλη τὲ βάσεις ἰσχυρὰς ἀνενδότους,
μήπως διασπασθέντες ἀλλήλων βάρει
σφήλωσι κύκλους ἀψίδων ὑπερτάτους,
σφαῖραν δ' ὑποκλάσωσι πρὸς τὸ γῆς πέδον.
Οὕτως τὸ πῆγμα τοῦ νεῶ συναρμόσας
590 ὡς ἄλλο μηδὲν τῶν πρὸ τοῦδε κτισμάτων,

ἐν τέτρασι τέσσαρας ἔστησε· βάσεις
τῶν πινσοπύργων τετραρίθμους ἐξίσης *, * Cod. ἐξ ἴσης.
τῆς τετράδος τὸ μέτρον πανταχοῦ φέρων,
ὡς ἑκκαίδεκα πινσοπύργους εὐθέτους,
595 τετρασκελεῖς τὲ τετραπλοῦς τῇ συνθέσει,
πάντας γενέσθαι καὶ τοσαύτας ἀψίδας,
χωρίς γ' ἐκείνων τῶν ἄκρας λελαχότων,
οἳ τάξιν ἐσχήκασι τὴν πανυστάτην ·
οἱ μὲν γὰρ αὐτῶν ἔλαχον μεσημβρίαν,
600 οἳ δ' ἄρκτον αὐτήν, ἄλλοι δ' αὖ πάλιν δύσιν,
οἳ δ' ἀντολήν τε τὴν ῥοδόχρουν ἐς βάσιν ·
οὕτως γάρ, οὕτως κυβικὸν σχῆμα θέλει
διαγράφεσθαι τετραρίθμῳ συνθέσει
ἴσας τ' ἐπίσης τῶν μερῶν βάσεις φέρειν.
605 Ἄλλοι δὲ πινσοὶ τετρασύνθετοι πάλιν,
τετρασκελεῖς τὲ τετραπλοῖ * τῇ συνθέσει, * Cod. τετραπλοί.
ἄνωθεν ὥσπερ ἐκ κενώματος ξένου
καθιδρυνθέντες τοῖς κάτω τεταγμένοις
τὰς ἀψίδας αἴρουσι τὰς ὑπερτάτους *, * *Sic.*
610 αἵπερ δέχονται σφαιροσύνθετον στέγην,
κἄπειτ' ἀνατρέχουσιν ὡς πρὸς ἑσπέραν,
αὐτὴν ὁδὸν τρέχοντες ἥνπερ οἱ κάτω ·
εἶτα πρὸς ἄρκτον ἔμπαλιν βεβηκότες
ἔστησαν αὐτοῦ τάξιν ἀσφαλεστάτην,
615 ὥσπερ στρατηγοὶ καὶ στρατάρχαι ταγμάτων
σταυροῦ δίκην φάλαγγας ἐκτετακότες,
εἶθ', ὡς γίγαντες ὕψος ἐκβεβηκότες
καὶ χεῖρας ἐκτείνοντες εἰς τὸν ἀέρα
καὶ δακτύλοις πλέξαντες ἄλλους δακτύλους
620 αὐτοὶ καθ' αὑτοὺς δεξιὰς πρὸς τὸν πέλας,
δίκην κυλίνδρων εὐγύρων πολυστρόφων,
ἀψίδας εἰργάσαντο κυκλοσυνθέτους,
αἷς τέτταρας τείνοντες κύκλους εὐθέτους,
ἃς σφενδόνας καλοῦσιν ἐργοσυνθέται,
625 σφαίρας δέχονται πενταρίθμους ἐξίσης * · * Cod. ἐξ ἴσης.

πλὴν τὴν μέσην προὔχειν τε δεσπόζειν θ' ὅλων
ὁ τεχνίτης ἔταξεν εὐσεβεῖ τρόπῳ
μέλλουσαν εἶναι δεσπότου μέγαν θρόνον
τῆς εἰκόνος τὲ τῆς ὑπερτίμου σκέπην
630 τῆς ἐγγραφείσης ἐν μέσῳ κλεινοῦ δόμου ·
εἴποις ἂν αὐτὰς οὐρανὸν καταρτίσαι
ἐκ χαλκοτόρνων ἐμπύρων κυλισμάτων
κἀκεῖθεν αὐτὰς καππεσούσας ἁρμόσαι
ὤμοις καμαρῶν ὡς κάρας χαλκεμβόλων
635 τῶν πινσοπύργων εὐπρεπῶς τὲ καὶ ξένως.
Τοίαις μὲν οὗτος καὶ τόσαις τεχνουργίαις
καὶ σχηματισμοῖς γραμμικῆς θεωρίας
ὅλον διαμπὰξ συγκατήρτισε δόμον
τὸν ἀστρολαμπῆ τῶν σοφῶν Ἀποστόλων, (F. 145 r°) (1).
640 εἴτ' Ἀνθέμιος, εἴτ' Ἰσίδωρος νέος,
ὕλαις ἀπείροις μαρμάρων πολυχρόων
καὶ λαμπρότησι τῶν μετάλλων τῶν ξένων
ἐπενδύσας τὲ καὶ καλῶς συναρμόσας,
ὁποῖα νύμφην κροσσωτοῖσι χρυσέοις
645 ἢ παστάδα χρύσαυγον ὡραϊσμένην
ταῖς ἐκ λίθων καὶ * μαργάρων φρυκτωρίαις, * Cod. τὲ.
τῶν ἐξ ὅλης σχεδόν γε τῆς οἰκουμένης
καὶ μέχρις Ἰνδῶν, Λιβύης τὲ κ' Εὐρώπης *, * Cod. χ' εὐρ.
τῶν Ἀσίας τὲ πανταχοῦ θρυλλουμένων ·
650 ἐκ μὲν Φρυγίας συνάγων μακρούς στύλους,
καὶ Δοκιμίου κίονας ροδοχρόους,
ἐκ Καρίας δὲ λευκοπορφύρους πλάκας,
ἐκ δ' αὖ Γαλατῶν κηρομόρφους συνθέτας,
ἐξ Εὐρώπης δὲ χ' Ἑλλάδος πολισμάτων
655 ἅσπερ Κάρυστος Εὐβοΐς τ' ὄχθαις τρέφει
καὶ τῶν Λακώνων ἡ πολύστονος νάπη

(1) En tête de ce feuillet la glose suivante : = δίκαιον εἶχεν ὁ βασιλεὺς Ἰουστινιανὸς νὰ λέγη, ὅτι οἱ θησαυροὶ τῆς βασιλείας (?) του ἐξέλιπον εἰς τὴν οἰκοδομὴν τῶν δύω μεγίστων ναῶν, ἁγίας Σοφίας καὶ θείων ἀποστόλων · ὅρα γὰρ ἀπὸ ποῦ ἔφερε τὴν ὕλην, τὴν ὕλην τὴν ἐξαισίαν καὶ θαυμασίαν.

πηγανομόρφους φύλλοισιν εἰκασμένους,
καὶ Θετταλῶν σμάραγδον ἐκμιμουμένους
μακρῶν διαυγῶν κιόνων πρασοχρόων,
660 Ἀκυτανῆς τὲ πλάκας ἠγλαϊσμένας · *
ἐκ δ' αὖ Λιβύης τερμάτων θηροτρόφων
καὶ Καρχηδόνος τῆς πάλαι θρυλλουμένης
ἡ τῶν * ὀφιτῶν ἀγρίων στικτὴ λίθος
δεινῶν δρακόντων φολίδα μιμουμένη
665 κάλλος δὲ πυρσεύουσα παντί που ξένον ·
Αἰγύπτιος δὲ πορφύρας ἁλιτρόφος
πλάκας πέπομφε Νεῖλος ἠγλαϊσμένας
καὶ σαρδόνυχας * ἰνδικὰς πολυχρόους
κἀκ τῆς Ἐρυθρᾶς ζάμβακας λευκοχρόους ·
670 πλάκας δὲ Προικόνησος ἡ γείτων φέρεν,
ἃς εἰς πάτον γ' ἔστρωσαν οἱ λιθοξόοι,
καὶ Κύζικος βάθυγγος * εὐζώνους πλάκας
ἤνεγκεν ἄλλας ποικίλας πολυχρόους,
καὶ τὰς Πάρος παρέσχε χιονοχρόους.
675 Ἃς ὡς χιτῶνας ἐνδύσας τοὺς ὀρθίους
τοίχους, διεσφήκωσε πάντα τὸν δόμον
ζώναισι διτταῖς ἰσχυρῶς καὶ κοσμίως,
κοσμήτας ἐνθεὶς ἀσφαλῶς ἡδρασμένους
ἐκ τετραγώνων μαρμάρων ἐζευγμένων,
680 δίκην στεφάνης συμπεριελείσας δόμον
δεσμοῖσιν ἀδάμαντος ἰσχυροτέροις,
ὡς ἂν μένῃ μάλιστα μακρὸν εἰς χρόνον,
καὶ μήτε σεισμοῖς ἐνδιδοῖ σεσαγμένος,
μήτε τιναγμοῖς ἐντινάσσοιτο * ξένοις,
685 ἀλλ' αὐτὸς αὐτοῦ πάντοτ' ἀτρέμας μένοι.
Τοὺς κίονας δὲ τοὺς ξένους καὶ τὴν φύσιν
καὶ τὴν χρόαν πέλοντας, οὐκ ἔχω φράσαι
πόθεν τὲ καὶ πῶς κἀκ τίνος πάτρας γένος
φέροντες ἦλθον εἰς Ἀποστόλων δόμον,
690 οὓς ἀλλόφυλος ἀλλοδαπή τις φύσις
ἤνεγκε πέτρας ἐκφύλου τὲ καὶ ξένης.

* Cod. πλακὸς ἠγλαϊσμένης.

* Cod. τῆς.

* Cod. σαρδώνυχας.

* Sic.

* Cod. ἐντινάσοιτο.

Διττούς τε γὰρ πέλοντας ἑκατὸν λίθων
φέρειν χρόας λέγουσι μαρμαρογλύφοι ·
ἕκαστος αὐτῶν, οἷάπερ λειμὼν ξένος,
695 ἀνθῶν προβάλλων * μυρίων βλαστῶν φύσιν ·
εἴποις τὸ παμβότανον ἐκ τούτων βρύειν
ἢ πληθὺν ἄστρων συμμιγῆ σελασφόρων
κύκλοθ' ὁποίαν ἐκτελεῖ γαλαξίας,
ὡς εἰσὶν εὐπρεπεῖς τὲ καὶ μορφὴν ξένοι,
700 στάσιν λαχόντες ἀντολῆς σελασφόρου ·
ὁ μὲν τὸ κλῖτος δεξιόν, ὁ δ' αὖ πάλιν
ἀριστερᾶς εἴληχε τάξεως θέσιν.
Στοαῖς δὲ μακραῖς κίοσί τε παγκλύτοις
ὅλον δι' ἀμφοῖν τὸν ναὸν συναρμόσας
705 καὶ συμπεράνας, οἷα παστάδα ξένην,
ἀπηκρίβωσεν ἄλλον ἔνδοθεν δόμον
κύκλῳ περιτρέχοντα τὸν νεὼν ὅλον ·
τοὺς κίονας δὲ πρὸς κατάστιχον θέσιν
ἔταξεν αὐτοῦ τὴν στοὰν συναρμόσας *
710 ἐκ δεξιῶν τὲ καὶ κλίτους τοῦ δευτέρου
κύκλῳ τὲ παντὶ τὸν νεὼν περιτρέχειν,
ὡς ἂν νεωκόρους τὲ τοῦ θείου δόμου
καὶ μυσταγωγοὺς τῶν Θεοῦ τελεσμάτων
εἴποις κατιδὼν ταξιάρχας ταγμάτων
715 εἶναι μεγίστους ἢ τινὰς στρατηγέτας
δορυφόρους τὲ παντάνακτος δεσπότου,
ὡς εἰσὶ πάντες εὐπρεπῶς τεταγμένοι,
καὶ τόν τ' ἀριθμὸν τῶν σοφῶν Ἀποστόλων
πληροῦντες ὀρθῶς ἐκ μερῶν τῶν τεττάρων,
720 ὡς πάντας εἶναι τοὺς κάτω τεταγμένους
τεσσαράκοντα κίονας πρὸς ὀκτάδι
τὴν τῆς στοᾶς φέροντας εὔγυρον στέγην,
κἀν τοῖς ἄνω δὲ ταὐτὸ μέτρον εὐλόγως
εὕροις ἀριθμῶν, κίονας ῥοδοχρόους.
725 Λευκαρικοῖς τὲ μαργάροις * διαγλύφοις,
ὁποῖα φυτοῖς βλαστομόρφοις ἀμπέλων

* *Sic.* Deb. προβάλλει.

(F. 145 v°).

* Ici le vers 705 est répété, mais pointillé.

* An deb. μαρμάροις?

φύλλοις κομώντων *, βοτρύων πεπλησμένοις, * Sic.
ἄλλοις τὲ πολλοῖς ἄνθεσι μυριπνόοις
ῥόδοις τὲ καὶ κρίνοισιν ἐξεικασμένοις,
730 καρποῖσιν ὡραίοις τε κ' εὐειδεστάτοις,
μιμουμένων ἄριστα τῶν λιθοξόων,
ὅλους καλύψας κυκλικοὺς τοίχους δόμου,
μᾶλλον ἐπενδύσας τὲ χιτῶνος * δίκην * Sic. Deb. χιτώνων?
τῶν ἐκ Σιδῶνος Συρίας δ' ἀφιγμένων,
735 οὐρανόμορφον ἄλλον οἶκον ἐν πέδῳ
ἔδειξε τόνδε τὸν περίκλυτον δόμον ·
ὡς ἥλιον μὲν Χριστὸν ἐγγεγραμμένον
φέρων τὸ θαῦμα θαύματος λόγου πλέον
μέσον πρὸς αὐτὴν τὴν ὑπέρτιμον στέγην,
740 ὡς δ' αὖ σελήνην τὴν ἄχραντον παρθένον,
ὡς ἀστέρας δὲ τοὺς σοφοὺς Ἀποστόλους ·
χρυσῷ δὲ μίγδην ὑέλῳ πεφυκότι
ἅπαν κατεχρύσωσε τοὔνδοθεν μέρος,
ὅσον τ' ἐν ὕψει σφαιροσυνθέτου στέγης
745 χ' ὅσον λαγόσιν ἀψίδων ὑπερφέρει,
καὶ μέχρις αὐτῶν μαρμάρων * πολυχρόων, * Cod. μαργάρων.
καὶ μέχρις αὐτῶν κοσμητῶν τῶν δευτέρων.
γράψας ἀέθλους καὶ σεβασμίους τύπους
τοὺς τὴν κένωσιν ἐκδιδάσκοντας Λόγου,
750 καὶ τὴν πρὸς ἡμᾶς τοὺς βροτοὺς παρουσίαν.

Πρῶτον μὲν οὖν γε θαῦμα, παρθένῳ κόρῃ
τὸν Γαβριὴλ φέροντα σάρκωσιν Λόγου
καὶ χαρμονῆς πληροῦντα ταύτην ἐνθέου ·
τὴν παρθένον λαλοῦσαν εὐσταθεῖς λόγους
755 πρὸς τὸν στρατηγὸν τῶν ἄνω στρατευμάτων,
ζητοῦσαν ἑρμήνευμα τοῦ ξένου τόκου ·
κἀκεῖνον αὖθις ἐκδιδάσκοντα τρόπον
τὸν ὅνπερ αὐτὴ συλλαβεῖν σπορᾶς δίχα
μέλλει τεκεῖν ἄνακτα κόσμου δεσπότην.
760 Τὸ δεύτερον δέ, Βηθλεὲμ καὶ τὸ σπέος,

τὴν παρθένον τίκτουσαν ὠδίνων δίχα,
βρέφος τὲ σπαργάνοισιν ἡμφιεσμένον, (F. 146 r°).
φάτνης πενιχρᾶς κείμενον ξενοτρόπως,
τοὺς ἀγγέλους μέλποντας ὕμνους ἐνθέους,
765 δόξαν τὲ προσνέμοντας ὑψίστῳ Λόγῳ
ἐν γῇ τὲ τὴν πάντιμον εἰρήνην πέλειν,
εὐδοκίαν τὲ πρὸς βροτοὺς ἀφιγμένην
ἐκ τῶν ἄνωθεν τοῦ Θεοῦ πατρὸς θρόνων ·
τῶν ποιμένων εὔηχον ἄγραυλον λύραν
770 ᾄδουσαν ᾆσμα τῶν Θεοῦ γενεθλίων.
Τρίτον, μάγους σπεύδοντας ἐκ τῆς Περσίδος
εἰς προσκύνησιν τοῦ παναχράντου Λόγου,
οὓς ἦγεν ἀστὴρ τοῦ φανέντος δεσπότου
ποδηγετῶν τὲ καὶ διδάσκων τὸν τόπον
775 εἰς ὃν βασιλεὺς Ἰσραήλ, Θεὸς μέγας,
ἔμελλε τεχθήσεσθαι παρθένου κόρης,
ὥσπερ Βαλαὰμ ἐξεφώνησε πάλαι
ἐθνῶν ἁπάντων κυριεύειν τοῦ κράτους
καὶ γῆς ἁπάσης προσλαβεῖν τὴν κυρίαν.
780 Τέταρτον, αὐτὸν Συμεὼν τὸν πρεσβύτην,
φέροντα Χριστὸν ὡς βρέφος ταῖς ἀγκάλαις
καὶ προσλαλοῦντα μητρὶ παρθένῳ τάδε ·
« οὗτος, πάναγνε, πρὸς κακῶν πτῶσιν πέλει,
ἀνάστασιν δὲ τῶν βιούντων ἐνθέως ·
785 ψυχὴν δὲ τὴν σὴν δίστομον λύπης ξίφος
πικρὸν διελθὸν καρδιῶν βροτησίων
βαθεῖς λογισμοὺς ἐκκαλύψει, παρθένε. »
Καὶ δῆτα καὶ γραῦν τὴν προφήτιδα ξένην,
Ἄνναν προφητεύουσαν ἀμφανδὸν λόγους,
790 ἄθλους ὅσους ἔμελλεν ἐκτελεῖν βρέφος,
οἵπερ τέλος τ' εἴληφαν * εἰς καιρὸν Πάθους. * Cod. εἴληφον.
Βάπτισμα πέμπτον χερσὶ προσδεδεγμένον
ταῖς Ἰωάννου πρὸς ῥοαῖς Ἰορδάνου,
πατρός τ' ἄνωθεν μαρτυροῦντος τῷ Λόγῳ
795 καὶ Πνεύματος φοιτῶντος ὀρνέου δίκην

περιστερᾶς εἰς εἶδος ἠγλαϊσμένον,
φωνῆς ἄνωθεν πατρὸς ἐξιχνουμένης
καὶ μαρτυρούσης υἱὸν ἠγαπημένον
τὸν Χριστὸν εἶναι καὶ Θεοῦ πατρὸς Λόγον,
800 δι' οὗπερ εὐδόκησε τὸ βροτῶν γένος
ἐκ τῆς κρατούσης τοῦ * Σατᾶν τυραννίδος
ἅπαν ῥύσασθαι καὶ φθορᾶς ἁφαρπάσαι
σῶσαι τὲ τοὺς σέβοντας αὐτοῦ τὸ κράτος.
Ἕκτον, πρὸς αὐτὸ τὸ τρισόλβιον τ' ὄρος
805 Θαβὼρ κατόψει Χριστὸν ἐμβεβηκότα
σὺν τοῖς μαθητῶν προκρίτοις τὲ καὶ φίλοις,
μορφὴν ἐναλλάξαντα τὴν βροτησίαν,
καὶ μαρμαρυγαῖς ἡλίου σελασφόροις
λάμποντος αὐτοῦ τοῦ προσώπου βέλτιον
810 ὡς φῶς τὲ λευκῆς τῆς στολῆς δεδειγμένης,
Μωσῆν τὲ τὸν μέγιστον Ἠλίαν θ' ἅμα
μετ' εὐλαβοῦς τὲ καὶ σεβάσματος ξένου
καὶ συμπαρόντας καὶ συνεστῶτας θ' ἅμα
καὶ συλλαλοῦντας τοῦ Πάθους τὴν εἰκόνα,
815 οὗπερ παθεῖν ἔμελλεν εἰσιὼν πόλιν,
φωτὸς νεφώδους συγκατεσκιακότος
αὐτόν τε καὐτοὺς οἷς τὸ θαῦμα δεικνύει,
Θεοῦ τὲ πατρὸς μαρτυροῦντος ὑψόθεν
φωνῇ κραταιᾷ καὶ ξένῃ βροτῶν φύσει
820 ὡς υἱός ἐστιν ἠγαπημένος λίαν
αὐτοῦ θεουδής, κἂν βροτῶν φύσιν φέρῃ ·
ἥσπερ μαθηταὶ βροντηδὸν τ' ἀφιγμένης
ἀκουτίσαντες κάππεσον * τεθηπότες
εἰς γῆν πρηνωπεῖς * καὶ κάτω νενευκότες,
825 οὓς αὐτὸς ἐξήγειρεν ἐκβαλὼν φόβον,
καὶ θάρσος αὐτοῖς ἐμβαλὼν τῇ καρδίᾳ,
εἰπὼν τὸ θαῦμα μηδαμῶς τὰ νῦν λέγειν
ἕως ἂν αὐτὸς ἐξαναστῇ τοῦ τάφου.
Εἶτα κλινήρη πρὸς τάφον ἀφιγμένον
830 χήρας τὸν υἱὸν εἰσορᾶς *, φωνηφόρον (?) ·

* Cod. τὸν.

* Cod. κἄπεσον. (F. 146 v°).

* Cod. πρινωπεῖς.

* Cod. ἡσόρᾶς.

κ' αὖθις πρὸς οἶκον ἔμπαλιν ἐστραμμένον
χαίροντα, καὶ σκαίροντα καὶ χαρᾶς πλέον *
υἱὸν τὸν αὐτῆς ἐκ ταφῆς ζωηφόρον.

Τὸν Λάζαρον δὲ τετραήμερον πάλιν
τάφῳ κατατεθέντα καὶ σεσηπότα,
μυδῶντα, νεκρὸν πάμπαν ἠλλοιωμένον,
οὐλαῖς τὲ καὶ σκώληξι συμπεφυρμένον,
ταῖς κειρίαις τὲ τοὺς πόδας καὶ τὰς χέρας
ἐσφιγμένον τὲ καὶ κατεσπειρωμένον,
Χριστοῦ κελεύσει καὶ λόγῳ ζωηφόρῳ
ἐκ τοῦ τάφου πηδῶντα δορκάδος δίκην,
καὶ πρὸς τὸν ὧδε τοὔμπαλιν βροτῶν βίον
παλινδρομοῦντα, τὴν φθορὰν πεφευγότα.

Πώλῳ δ' ἔπειτα Χριστὸν ἐμβεβηκότα·
καὶ πρὸς πόλιν μολοῦντα τῶν θεοκτόνων
κλάδοις τε δένδρων, βαΐοις τε φοινίκων,
ὄχλους ἀνευφημοῦντας οἷα δεσπότην,
πύλαις πρὸς αὐταῖς τῆς Σιὼν ἀφιγμένον,
ὡσαννὰ παυγάζοντα νηπίων στόλον
υἱὸν τὲ Δαβὶδ προσκαλούντων εὐλόγως
δήμου τὲ παντὸς ἐκβοοῦντος ἐξόχως,
ὥστε κλονεῖσθαι τὴν θεοκτόνων πόλιν
καὶ συστρέφεσθαι ταῖς βοαῖς τῶν νηπίων,
πόλιν τάλαιναν τὴν Σιὼν τὴν ἀθλίαν,
ἣν Χριστὸς ἐκλαύσατο δάκρυσι ξένοις,
μὴ γνοῦσαν αὐτῆς * εὔθετον σωτηρίαν
μηδ' ἐντραπεῖσαν τὸν ἑαυτῆς δεσπότην.

Πρὸς * τοῖσδε πᾶσι θαύμασι ξενοτρόποις,
ὄψει, φέριστε, καὶ τόδ' ἔμπαλιν ξένον
φρικτὸν θέαμα πάμπαν ἐξῃρημένον
γεγραμμένον μάλιστα πρὸς τοῦ ζωγράφου
ὡς ἄλλο μηδὲν ὧνπερ ἔγραψεν δόμῳ,
κινοῦν πρὸς οἶκτον δάκρυόν τε καρδίας
τῶν εἰσορώντων τοῦ Πάθους τὴν εἰκόνα·
κἀν τῇ γραφῇ γὰρ συμπαθῶς ὁ ζωγράφος

* Cod. πεπλησμένον.

* Cod. αὐτῆς.

* In Cod. nova periodus incipit demum v. 867.

ἔγραψε τοῦτο δρᾶμα * κ' ἐσπουδασμένως, * Cod. δράμα.
Ἰούδαν αὐτὸν προδιδόντα δεσπότην
διδάσκαλόν τε πρὸς φόνον, τὸν παντάλαν,
Ἰούδαν ἄλλον Ἰσκαριώτην λέγω,
870 οὐ τὸν φέριστον συγγενῆ τοῦ δεσπότου,
ἀλλ' αὐτόν, αὐτὸν τὸν τρισάθλιον κύνα,
τὸν εἰς βίον πεσόντα μοίρᾳ παγκάκῃ,
τὸν εἴθε μήτρας μὴ διελθεῖν τὰς πύλας,
μηδ' ἐκπεσεῖν μάλιστα πρὸς τὸ γῆς πέδον,
875 αὐτῇ δὲ μητρὸς κατθανεῖν τῇ κοιλίᾳ,
λυγρὸν μαθητὴν καὶ κακότροπον λίαν
δείκτην γεγῶτα δεσπότου, διδασκάλου,
κἀπεμπολητὴν * τοῦ Θεοῦ πατρὸς Λόγου, * Cod. κἀμπ.
ἕκητι κέρδους λήμματος τοῦ δολίου,
880 λαῷ πονηρῷ καὶ κατεστυγημένῳ
δήμοις ἀτάκτοις τῶν ἀθέσμων Ἑβραίων
πεῖραν ὅλην * λαβόντα τῶν θεοκτόνων, * Cod. ὅλην *bis*.
νήριθμον ὄχλον ταῖς σπάθαις ὡπλισμένον
καὶ ταῖς κορύναις, ῥοπάλοις τὲ καὶ ξύλοις ·
885 φιλοῦντα δ' ὄψει σὺν δόλῳ τὸν δεσπότην (F. 147 r°).
κἀπεμπολοῦντα * τὸν διδάσκαλον φόνῳ, * Cod. κἀμπ.
τιμὴν λαβόντα λημμάτων ὀλεθρίαν,
τὴν ἀγχόνην τὲ κέρδος εἰσδεδειγμένον.
Ἔγραψε δ' αὐτοῦ τὸν τρόπον ὁ τεχνίτης,
890 μορφῆς τὲ τὴν τύπωσιν ἠγριωμένην,
πρόσωπον ὠχρόν, τὰς γνάθους συνηγμένας,
στυγνὸν δὲ τ' ὄμμα καὶ φόνου πεπλησμένον,
ῥῖνας πνεούσας θυμὸν ὥσπερ ἀσπίδων,
ὅλην ἀναιδῆ τοῦ προσώπου τὴν θέσιν,
895 φονῶντος ἀνδρὸς βλέμμα συντεταγμένον ·
πόδες τὲ γὰρ σπεύδουσιν ἐκτεταμμένοι
μακρὰ βιβῶντες εἰς ἀτάσθαλον τρίβον ·
καὶ χεῖρες ἄμφω, συλλαβεῖν τὸν δεσπότην ·
εἴποις ἂν ἰδὼν οὐ βροτόν τινα βλέπειν,
900 ἀλλ' αὐτόν, αὐτὸν τὸν πεσόντα πρὸς ζόφον

ἐκ τῆς θεαυγοῦς ἀγγέλων συνουσίας
Σατᾶν *, τὸν ἀντάραντα πρὸς Θεὸν χέρα · * Cod. σατὰν.
εἰσδὺς γὰρ αὐτὸς πρὸς βάθος τῆς καρδίας
Ἰούδα τοῦ τάλανος, ἀθλιωτάτου,
905 ὅλην ἀπεπλήρωσε τῆς πονηρίας,
ὅλην κατεσκεύασε δαιμόνων βάσιν,
φιλαργυρίας ἐμβαλὼν κακὴν νόσον,
τῶν χρημάτων τὲ λύτταν ἠγριωμένην ·
τοιοῦτός ἐστι πᾶς φιλάργυρος φύσιν,
910 γνώμην θ' ὁμοίαν Ἰσκαριώτῃ φέρει,
καὶ προδίδωσι πάντα κέρδεος χάριν.
Ἀλλ' ὁ προδοὺς ἑαυτὸν ἀνθρώπων ὕπερ,
σβέσον νοός μου τὴν φιλάργυρον νόσον,
καὶ Λάζαρον πτωχόν με δεῖξον ἐν βίῳ,
915 τοῦ πλουσίου με τῆς πυρᾶς ἀφαρπάσας.
Τὸ δ' ἕβδομον θέαμα * πάντων θαυμάτων * *Sic.* Expectares ἑνδέκατον θαῦμα.
τὸ πανσέβαστον καὶ πανύμνητον Πάθος
Χριστοῦ κατίδοις συμπαθῶς γεγραμμένον,
δι' οὗ βροτῶν κάκιστον ἤμβλυνε μόρον
920 καὶ πᾶν καθεῖλε τοῦ Σατᾶν * μέγα κράτος * Cod. σατὰν.
θάμβους ἅπαντας ἐκπληρῶν δεδορκότας.
Τίς οὖν λιθώδη καρδίαν κεκτημένος,
ὅταν προσίδοι τοῦ Πάθους τὴν εἰκόνα
καὶ τὴν τοσαύτην ὕβριν εἰς τὸν δεσπότην,
925 μὴ θάμβος εὐθὺς ἔνδον ἐν τῇ καρδίᾳ
σχοίη, βλέπων γε πρᾶγμα πάντη που ξένον,
σταυρὸν φέροντα Χριστὸν ἐκτεταμμένον
γυμνόν, κακούργων ἐν μέσῳ κατακρίτων,
τὸν ἀμνὸν * οἴμοι, καὶ Θεοῦ πατρὸς Λόγον, * Cod. ἀμνὸν.
930 τὸν ἐξάραντα τὴν βροτῶν ἁμαρτίαν,
ἥλοις χέρας τὲ καὶ πόδας πεπαρμένον,
λόγχης τὲ νυγμῇ πλευρὰν ἐξηλλαγμένην,
ὄξους χολῆς τὲ γεῦσιν εἰσδεδεγμένον,
κρεμάμενόν * τε νεκρὸν ἐν σταυροῦ ξύλῳ * Cod. κρεμμ.
935 τὸν ἑδράσαντα τήνδε σύμπασαν κτίσιν,

καὶ τὰς νόσους λύσαντα τοῦ βροτῶν γένους,
ληστὴν ὁποῖα χ' αἵμασι πεφυρμένον,
ἃ δῆμος ἐχθρῶν τῶν ἀθέσμων Ἑβραίων,
ἃ σπέρμ' ἐχίδνης καὶ δρακόντειον γένος,
940 ἃ παμπόνηρον ἔθνος ἔμπλεων φόνου,
καὶ ταῦθ' ὁρώσης μητρὸς ἁγνῆς παρθένου
καὶ τοῦ μαθητοῦ συμπαρόντος τῷ Πάθει,
καὶ συντρίβοντος τὴν ἑαυτοῦ καρδίαν,
αὐτῆς δὲ μητρὸς συμπαθῶς μυρομένης
945 δακρυρροούσης καὶ βοώσης ἀσχέτως :
« οἴμοι τόδ' οἴμοι, τέκνον, οἴμοι, σὸν Πάθος,
ὅπερ πέπονθας τῶν δίκης * ἄνευ νόμων, * Cod. δίχης.
οἴμοι φάος μου, σπλάγχνον ἠγαπημένον, (F. 147 v°).
οἴμοι μόνης μόνον γε τέκνον ἀθλίας!
950 Ποῦ Γαβριὴλ ῥημάτων ὑποσχέσεις.
ἃς εἶπε πρός με πρὶν γενέσθαι σὸν τόκον;
ποῦ σκῆπτρα Δαβὶδ καὶ θρόνος τ' ἐπηρμένος
μένων καθώσπερ ἥλιος σελασφόρος
αἰῶνος ἄχρι κἀτελευτήτων χρόνων;
955 ἕωλα * πάντα καὶ μάτην λελεγμένα. * Cod. αἴωλα.
Ταῦτ' ἄρα τοῦ γέροντος Συμεὼν λόγοι
ἃ νῦν τελοῦνται καὶ βλέπω πεπραγμένα ·
ἐκεῖνα δ' αὖραι καὶ χάος λήθης φέρει ·
ἰδοὺ γὰρ ἦλθε δίστομον λύπης ξίφος
960 ψυχῆς ἐμῆς οἴκτιστον ἐμποιοῦν μόρον,
ὡς ἦσ' ἐκεῖνος ὁ τρισόλβιος γέρων.
Ἄλλων δὲ πάντων ἐρρύησαν οἱ λόγοι ·
τίς γάρ τ' ὄνησις ῥημάτων μακρῶν πέλει,
τῶν εἰς πέρας μηδέποτ' * ἐκβεβηκότων; * Cod. μηδέποτ'.
965 οἴμοι ταλαίνης τῶν γυναικῶν ἀθλίας,
οἴμοι σπαραγμῶν καρδίας ἀνενδότων,
οἴμοι στεναγμῶν οἷς στενάζω σὸν Πάθος ·
ἐνῆν θανεῖν με μᾶλλον ἢ τάδε βλέπειν,
ἐνῆν γενέσθαι πέτρινον στήλην τάχα
970 ἢ τοῖσδε τοῖς κακοῖς με προσμένειν ὅλως ·

α", αἴ με τὴν δύστηνον, αἴ με τὴν μόνην·
ἀβάλ', ἀβάλε μητρὸς ἀθλιωτάτης,
ἔδυς, φάος μου, πρὸς τὸν ἑσπέρας δόμον,
πότ' ὄψομαι σῆς ἀντολῆς λαμπηδόνα;
975 ἀπῆλθες ὡς ἥλιος εἰς δύσιν τάχα;
πότ' ὄρθρον ἴδω πρόδρομον σῶν ἀκτίνων;
ἢ ποῖος ἀστήρ, τίς δὲ σός γ' ἑωσφόρος
προμηνύων μοι σὴν ἀνάστασιν, Λόγε;
ἰδοὺ δὲ καὐτὸς ἥλιος σελασφόρος
980 ἔκρυψεν αὐγὰς καὶ σελήνη φωσφόρος,
γῆ δὲ κλονεῖται καὶ σπαράττεται τρόμῳ! »

COMMENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUR LE POÈME DE CONSTANTIN LE RHODIEN

Les notes qu'on va lire ont été rédigées sur l'aimable invitation de M. Émile Legrand, pour servir de complément à son édition du curieux poème de Constantin le Rhodien sur les « merveilles » de Constantinople et l'église des Saints-Apôtres. Elles ont pour objet d'orienter rapidement le lecteur archéologue ou ami de l'archéologie et de lui signaler les données nouvelles qu'apporte ce texte pour l'histoire monumentale de la ville du Bosphore. Sans ce fil conducteur, plus d'un, je le crains, n'irait pas jusqu'au bout d'une élucubration, qui, à part quelques morceaux bien venus et peut-être empruntés, rebute par la prolixité vraiment intolérable d'un style à la fois indigent, précieux et incorrect (1). Est-il besoin d'ajouter que ce commentaire historique, volontairement succinct, ne prétend être ni complet, ni définitif? Assez peu familier avec cet ordre d'études, j'ai dû, en outre, travailler très vite, n'ayant eu, par suite des circonstances, le manuscrit

(1) Comme versificateur, Constantin est à mi-chemin entre les « épigones » et les « bousilleurs », suivant la classification d'Hilberg (*Wiener Studien*, VIII, 291 = Krumbacher, *Byz. Literaturgeschichte*, p. 300). Il emploie librement les voyelles douteuses et même ε et ο comme longues à l'intérieur d'un mot, mais allonge très rarement une voyelle brève finale. Son trimètre a toujours douze syllabes, dont l'avant-dernière est régulièrement accentuée et brève de nature (sauf dans les noms propres Κωνσταντῖνος, Ῥώμη, etc.). Il faut observer que certaines syllabes longues dans la prosodie classique sont devenues communes à l'époque byzantine, changement qui se manifeste par l'accentuation (exemple : ἀψίδας).

entre les mains que peu de jours avant l'envoi à l'imprimeur (1). Or, quiconque a touché à ces matières sait combien il est difficile d'y être vraiment « au courant » ; l'archéologie byzantine n'a pas encore trouvé son Krumbacher ; il lui manque même l'équivalent complet des *Schriftquellen* d'Overbeck (2).

I

Le poème de Constantin *a secretis* est adressé à Constantin Porphyrogénète, mais nous pouvons en resserrer la date entre des limites plus étroites que celles du règne de cet empereur (912-959) (3). Il résulte, en effet, des vers 22 suiv., que l'empire était, à ce moment, régi par quatre Augustes associés. Or le Porphyrogénète prit pour collègue en décembre 920 son beau-père Romain Lécapène, qui s'associa, de son côté, en 921, son fils aîné Christophe, en 924, les deux autres, Stéphane et Constantin. Il y eut donc alors pendant quelque temps deux empereurs, puis trois, puis cinq (4), mais non quatre. Christophe mourut au mois d'août 931 ; c'est alors seulement que commence la *tétrarchie :* elle dura jusqu'au 20 décembre 944, date où Romain fut déposé par ses deux fils, qui ne tardèrent pas à être eux-mêmes éliminés par le Porphyrogénète. C'est donc entre ces deux dates (août 931-décembre 944) que se place la confection de notre poème. A cette

(1) Je remercie mon excellent maître, M. Henri Weil, d'avoir bien voulu le relire presque en entier avec moi avant cet envoi. Nous avons discuté ensemble le sens et la lettre de plusieurs passages douteux et cet examen n'a pas été sans utilité pour la constitution du texte. Un certain nombre de mes lectures ou conjectures ont été admises par M. Legrand, mais en général je n'ai eu qu'à rendre hommage à la sûreté de son déchiffrement.

(2) L'ouvrage très utile du regretté Unger (*Quellen der byzantinischen Kunstgeschichte,* Vienne, 1878) en est resté malheureusement à son premier volume, qui ne comprend pas les textes relatifs aux palais, aux églises, etc. Il est fâcheux que l'auteur n'ait donné que la traduction allemande (parfois assez libre) des textes et que les épreuves n'aient pas été corrigées avec plus de soin.

(3) Pour ce qui suit, cp. Muralt, *Chronographie byzantine,* I, 507 suiv.

(4) C'est ainsi que l'inscription des murs de Cavalla (S. Reinach, *Bull. corr. hell.*, VI, 268), datée de l'an 926, énumère cinq empereurs.

époque Constantin *a secretis* devait être un homme âgé : dans son épigramme dédicatoire d'une croix à Lindos (1), il insiste, comme ici, sur sa qualité de serviteur fidèle de l'empereur Léon le Philosophe (886-911) et se range parmi les hommes de la « précédente génération » ; cette même épigramme nous donne les noms de ses parents, Jean et Eudocie.

Notre poème est ainsi la plus ancienne description des monuments de Constantinople qui nous soit parvenue (2), abstraction faite de monographies particulières à un règne, comme le *De aedificiis* de Procope, ou à un édifice, comme les deux poèmes de Paul le Silentiaire. A certains égards, il est vrai, l'ouvrage de Constantin doit également être regardé comme une monographie dont l'objet propre est la description de l'église des Saints Apôtres, qui lui avait été commandée par « l'érudit sur le trône des Césars ». Mais Constantin a fait largement les choses. Outre cette description (v. 423-986), il nous apporte, en guise de « proème », celle des « sept merveilles » de la capitale (v. 19-254), et cette première partie est reliée à la seconde par une longue transition (v. 255-422) d'où il résulte qu'il avait l'intention de décrire également l'église de la Divine Sagesse, Sainte-Sophie (voyez notamment v. 272 : εἰς οὓς σκοπός μοι... et v. 282 : εἰπὼν ἄριστα τοῖν δυοῖν ναοῖν πέρι...). Heureusement la patience des copistes a reculé devant ce dernier morceau, à supposer que l'infatigable versificateur eût réellement exécuté sa menace ; d'après l'intitulé placé devant le v. 19, il semble que le copiste de notre manuscrit, auquel on doit sans doute les rubriques, n'avait déjà sous les yeux qu'un archétype réduit aux trois sections precédemment énumérées et dont la dernière est certainement incomplète.

(1) *Anth. Palatine,* XV, 15.

(2) Les Πάτρια (j'appelle ainsi la compilation anonyme en trois livres publiée par Banduri, *Imperium Orientale,* I, 2) sont dédiés à Alexis Comnène (1081-1118); les Παραστάσεις σύντομοι χρονικαί (*ibid.*, I, 2, p. 81 suiv., ou à la suite du Codinus de Bonn et dans Migne, t. 157) datent du règne de Manuel (1143-1180) ; Codinus écrit à la veille de la prise de Constantinople par les Turcs (?), en reproduisant, il est vrai, les Πάτρια et des sources plus anciennes, de l'an 1000 environ.

II

Occupons-nous d'abord du « proème » consacré aux « sept merveilles ». L'idée de détacher ainsi, parmi les nombreux monuments de Constantinople, sept œuvres particulièrement remarquables, ne doit pas appartenir à notre poète. Elle avait sans doute été inspirée par la liste des « sept merveilles » de Rome, suggérée elle-même par celle des sept merveilles du monde (1). Au reste, il n'y avait pas plus d'uniformité dans la liste des sept θαύματα ou θεάματα de Constantinople que dans celle des *spectacula mundi;* ainsi l'énumération qu'en donnent les Παραστάσεις σύντομοι χρονικαί diffère complètement de celle de notre poète (2). L'ordre suivi par Constantin est un « ordre de dignité » assez arbitraire. Pour plus de clarté j'y substituerai un classement par genre d'édifices et, dans le groupe principal, celui des colonnes, je suivrai l'ordre chronologique.

Parmi les sept θαύματα de Constantin, il n'y a pas moins de cinq colonnes monumentales : nouvelle preuve de la grande impression que produisaient sur les yeux et les imaginations, dans une ville dépourvue de clochers et de minarets, ces hauts piliers émergeant, comme des jalons ou des phares, de la mer de maisons, d'arcades et de palais étendue à leurs pieds (3).

(1) Cf. Rohden, *De mundi miraculis,* 1875. Pline semble connaître des *miracula* classiques à Rome (XXXVI, 101 suiv.). Le calendrier de Polemius Silvius, de l'an 448 (C. I. L. I, p. 335 suiv.), en fixe le nombre à sept.

(2) Ce sont : 1° les statues dorées de Justinien, de Théodora et de l'éléphant à la citerne royale ; 2° les statues du *Milium aureum ;* 3° l'horloge et les statues du forum ; 4° les statues d'animaux des Artopôlia ; 5° les statues de l'Amastrianum ; 6° le Bœuf du forum de ce nom ; 7° les statues devant le sénat du forum. L'auteur des Πάτρια et Codinus connaissent aussi des θεάματα classiques : la place (?) du Xérolophos (p. 30 et 70 B.), la Tyché de Constantin (p. 59) ; mais ils emploient plus souvent ce mot dans un sens très général (monument, œuvre d'art) ; cp. par exemple, Cod., p. 61, ἐπὶ Λέοντος τοῦ Ἰσαύρου πολλὰ θεάματα ἀρχαῖα παρελύθησαν, etc.

(3) Voir Hammer, *Constantinopel und der Bosporus* (Pesth, 1822), I, p. 215 suiv. et surtout le bon travail de Unger, *Ueber die vier Kolossalsäulen in Constantinopel* (colonnes de porphyre, de Théodose, d'Arcadius, de Justinien) dans le *Repertorium für Kunstwissenschaft,* II (1879), p. 109-137. Je cite une

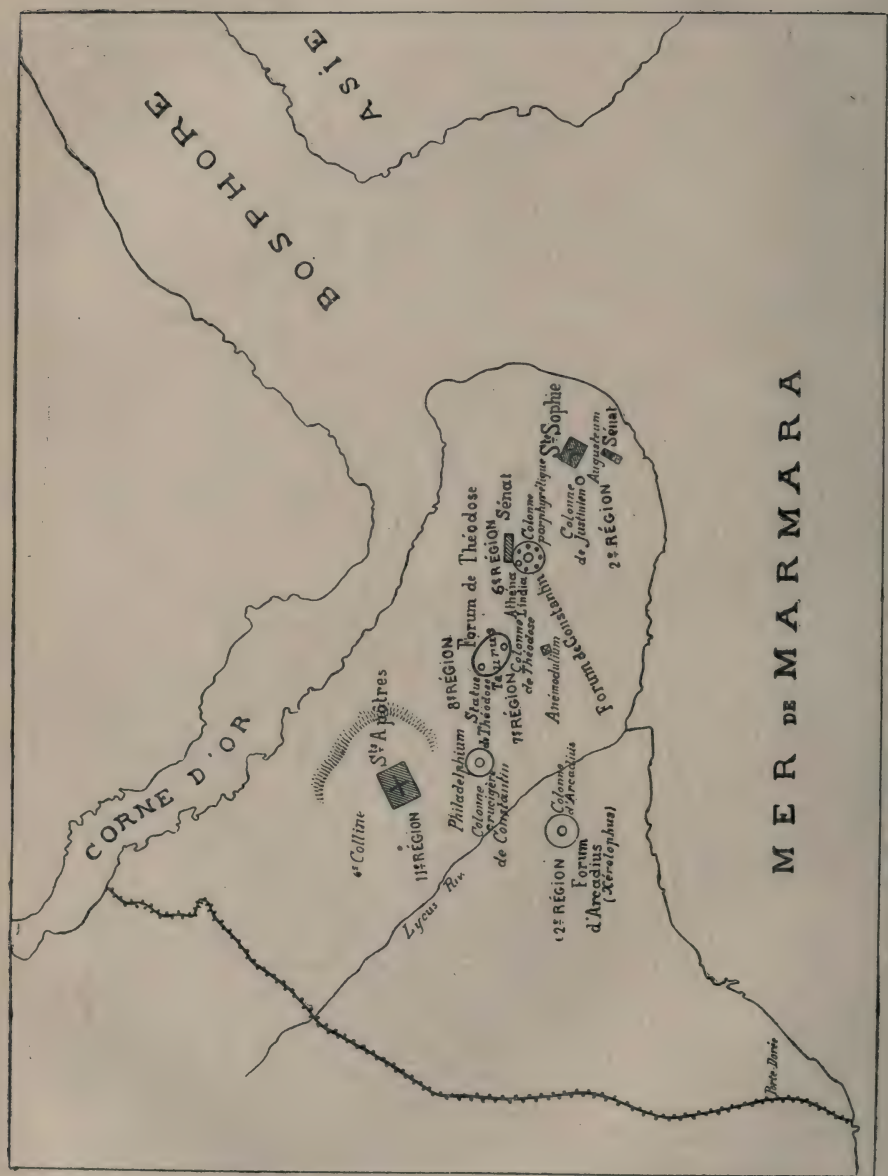

Fig. 1. — Plan de Constantinople, indiquant les monuments décrits par Constantin de Rhodes.

1° *Colonne porphyrétique de Constantin le Grand* (v. 52-89) (1).

La plus ancienne des cinq : l'érection en eut lieu en 328 d'après la Chronique Paschale, en 330 d'après Cédrénus. Elle s'élevait au milieu du forum de Constantin (VIe région). Ce n'était pas une œuvre originale. Le fût, composé de neuf tambours de porphyre, dont les joints étaient dissimulés par des anneaux de bronze en forme de couronnes de laurier, avait été apporté de Rome ; la statue, un Apollon radié, provenait d'une ville de Phrygie ou de Syrie (2). Sous la base furent déposées de nombreuses reliques : le Palladium, les douze paniers du miracle de la multiplication des pains (3), la hache de Noé, etc. Un violent vent du sud renversa la statue en 1105, — elle fut remplacée par une croix — mais la colonne, restaurée par l'empereur Manuel, subsiste encore de nos jours, découronnée, pelée et calcinée; c'est le *Djemberlitach,* la « colonne brûlée » des Turcs (4).

fois pour toutes cet article auquel je renvoie pour le détail des textes et de l'historique de chaque colonne. J'ai cru cependant devoir indiquer à nouveau les références, qui, chez Unger, ne sont ni complètes ni toujours exactes. A moins d'avis contraire les pages sont celles de la Byzantine de Bonn (pour les Πάτρια les pages de Banduri).

(1) *Textes.* a) *Ouvrages descriptifs : Descriptio regionum urbis* (dans Du Cange, *Constantinopolis christiana,* p. 63 Par., dans Banduri, II, ou dans l'Hésychius de Milet d'Orelli ; cf. Unger, *Quellen,* n° 233) ; Πάτρια, p. 13-14 ; Παραστάσεις, p. 83, 87, 98 ; Codinus, p. 15, 30, 41, 44, 64 ; Const. Porphyrog. *De caerimoniis*, p. 28. b) *Histoires et chroniques :* Hes. Miles. (dans *Frag. hist. graec.* Müller, IV, p. 146 suiv.), § 41 ; Chron. Pasch. ad 328 et 416 p. Chr. ; Procope, *B. Goth.,* I, 15 ; Malala, p. 320, 486-487; Glycas, p. 464 et 684 ; Leo Gram., p. 87 ; Cedrenus, I, p. 517-518, 564-565 ; Nicéphore Calliste, H. E., VII, 49 ; Zonaras, XIII, 3 ; XVIII, 26. c) *Voyageurs :* Gyllius, III, 3 ; Busbecq, I, 48 ; Comidas de Carbognano, *Descrizione*, c. 34. d) *Commentateurs :* Du Cange, *ad Alexiadem*, p. 382-383 ; *Ccpolis christ.*. I, p. 76 Par. ; Heyne, *Commentationes Gottingenses*, XI (1791), p. 44 ; Unger, *Quellen*, n°s 127, 233, 350-371 ; Mordtmann, *Esquisse topographique de Constantinople,* p. 42 et 64.

(2) « Héliopolis de Phrygie » suivant Glycas (d'autres nomment Ilion ou Athènes). Unger suppose Héliopolis de Syrie (Baalbek) dont le temple fut fermé par Constantin (Eusèbe, *Vita,* III, 55-56). On pourrait penser à Hiérapolis de Phrygie.

(3) Ev. selon Mathieu, XIV, 20, etc.

(4) D'après Hammer (I, p. 215) cette colonne est aussi connue sous le nom

Zonaras et Malala nous avaient déjà appris que la statue était en bronze ; Constantin ajoute qu'elle était dorée (v. 69 : χρυσῷ καταυγάζοντα, etc.). Il nous a conservé également les quatre vers

Fig. 2. Colonne de Constantin, état actuel.

qui se lisaient sur la base de la statue. Ces vers sont aussi donnés par Cédrénus, avec quelques variantes, tantôt préférables,

de *Dikili-tach* (« pierre dressée »); on retrouve là le Τικὶλ τασί des gloses marginales sur les vers 76 et 191, mais l'annotateur n'a pas reconnu l'identité de la « pierre dressée » avec la colonne porphyrétique ; il semble y avoir vu la colonne Théodosienne. (D'après les Παραστάσεις, p. 87 Band., Théodose mit « en lieu sûr » plusieurs des reliques déposées par Constantin sous la colonne.)

tantôt inférieures au texte de Constantin (1). Ici, comme dans plusieurs autres cas, on observe une concordance remarquable entre le chroniqueur du XIe siècle et le versificateur du Xe : les *disjecti membra poetae,* signalés par M. Legrand dans Cédrénus, auraient dû depuis longtemps frapper les commentateurs. Il n'y a pas lieu cependant de croire que Cédrénus ait utilisé *directement* le poème de Constantin, car son texte présente des divergences et souvent des additions trop notables pour qu'on puisse les attribuer au plus servile de tous les chroniqueurs byzantins (2). Entre les deux, il faut, je crois, admettre l'existence d'un ouvrage intermédiaire en prose, une sorte de Πάτρια ou de Guide des curiosités de Constantinople, dont l'auteur a puisé largement dans notre poème, mais en le rectifiant et le complétant à l'occasion. Le chapitre que Cédrénus consacre à ces curiosités, — véritable hors d'œuvre intercalé après la mention de la mort de Théodose le Grand et dont tous les alinéas commencent par le mot ὅτι, équivalent à nos guillemets, — doit être considéré comme un simple extrait de ces Πάτρια perdus (3), au même titre

(1) Cédrénus, p. 564 : Ὅτι ἐν τῷ φόρῳ ὁ Πορφυροῦς κίων παρ' αὐτοῦ (Constantin) ἥδρασται, καὶ ἡ στήλη αὐτοῦ ἐστὶν, ἐν ᾗ γεγραμμένοι εἰσὶ στίχοι τέσσαρες.

σὺ Χριστέ, κόσμου κοίρανος καὶ δεσπότης,
σοὶ νῦν προσηῦξα τήνδε σὴν δούλην πόλιν
καὶ σκῆπτρα τάδε καὶ τὸ τῆς Ῥώμης κράτος·
φύλαττε ταύτην, σῶζέ τ' ἐκ πάσης βλάβης.

Ὑπόκεινται δὲ τῷ κίονι καὶ οἱ δώδεκα κόφινοι. (Si l'épigramme est vraiment du temps de Constantin le Grand, il faut préférer au v. 1 la leçon κοίρανος de Cédrénus et au v. 3 la leçon τῆσδε de Constantin le Rhodien.) Cédrénus avait déjà parlé de la colonne en termes très différents, p. 517-518, dans un passage tout à fait indépendant du poème de Constantin. L'inscription prouve que, dans la pensée de Constantin, la statue représentait le Christ, non l'empereur.

(2) « Der selbst für einen byzantinischen Chronisten seltene Grad der Unselbständigkeit, etc., « dit Krumbacher, *op. cit.*, § 60, en parlant de Cédrénus.

(3) Cet extrait comprend quinze paragraphes : 1° la légende KONOB des monnaies impériales ; 2° colonne des Πιττάκια (cp. Codinus, p. 35) avec la statue de Léon Ier ; 3° monuments du Stratégion (trépied d'Hécate, statue équestre de Constantin avec la croix ; cp. Unger, nos 388-389) ; 4° la Chalcé ; 5° statues de l'arc de triomphe du Milium (Unger, nos 690 suiv.) ; 6° curiosités du palais de Lausus ; 7° statues de l'arc à l'Est du forum (Unger, nos 374-375) ; 8° monuments du forum de Constantin : colonne porphyrétique, sénat, statues

que les compilations de Codinus ne font guère que reproduire les Πάτρια de Banduri.

2° *Colonne crucigère de Constantin le Grand* (v. 163-177) (1).

Nous savons par Nicéphore Calliste que Constantin le Grand avait érigé à Constantinople trois croix monumentales : l'une au-dessus de son arc de triomphe dans le forum, la seconde dans le Philadelphion, la troisième dans le quartier des boulangers, l'*Artopolion*. Les deux dernières étaient placées sur des colonnes, mais celle de l'Artopolion paraît avoir été de hauteur médiocre (2), et comme Constantin le Rhodien s'attache surtout à la dimension des monuments, il s'agit probablement ici de la colonne du Philadelphion. La situation de cette place n'est pas exactement déterminée ; elle se trouvait au N.-O. du *Taurus*, près de Schehzadé Bachi ; son nom lui venait des statues des fils de Constantin qui la décoraient.

La colonne était quadrangulaire et en porphyre ; la croix, au pied de laquelle était sculptée une éponge, était dorée et incrustée de pierreries et de verres de couleur ; on la connaissait vulgairement sous le nom de *Christos*. Une épigramme nous apprend le nom de l'architecte, Muselius. Le dithyrambe de Constantin le Rhodien n'ajoute rien d'intéressant au dossier de ce monument.

3° *Colonne de Théodose* (v. 202-240) (3).

Vulgairement nommée « colonne du Tauros », elle s'élevait

antiques ; 9° grande croix de Constantin ; 10° Anémodoulion ; 11° colonne et statue équestre de Théodose le Grand ; 12° bœuf de Pergame (Unger, n°s 425 suiv.) ; 13° ancien temple de l'Amastrianum (Unger, n°s 394 suiv.) ; 14° colonne d'Arcadius (Xérolophos) ; 15° éléphants de la Porte dorée (Unger, n°s 592-593).

(1) Textes : *Anth. Pal.* IX, 799-801 ; Πάτρια, p. 19 = Codinus, p. 44 ; Παραστάσεις, p. 182 B., Nic. Calliste, VIII, 32. Modernes : Gyllius, III, 4 ; Du Cange, p. 176 Par. ; Unger, *Quellen*, n°s 423-424 ; Mordtmann, n° 126.

(2) Les Πάτρια (p. 16) l'appellent τὸ σταύριον τὸ ἱδρύμενον ἐπὶ κίονος πλησίον τῶν Ἀρτοπωλίων (= Codinus, p. 49).

(3) Textes : *Descriptio*, 7e région ; Πάτρια, p. 17 ; Codinus, p. 38, 42 ; Théo-

dans la partie du quartier (1) de ce nom (aujourd'hui la place du Séraskiérat) qui comptait à la VIIe région. Elle fut érigée en 386 par Théodose le Grand ; quelques années plus tard, en 393, fut inauguré le forum de Théodose. La colonne, en marbre, était du genre dit *cochlis* (limaçon) : le fût était orné de reliefs disposés en spirale et un escalier intérieur conduisait au sommet. Sur la plate-forme s'élevait une statue de Théodose, qui fut renversée en 480 par un tremblement de terre et remplacée en 506 par une grande statue en bronze d'Anastase ; il est probable que cette dernière fut enveloppée dans la destruction générale des effigies d'Anastase en 512 et que le sommet de la colonne resta désormais inoccupé. Après avoir survécu aux catastrophes de 1204 et de 1453, la colonne Théodosienne fut abattue par Bajazet II (1481-1512), parce qu'elle gênait la construction de ses Bains : cet événement eut lieu une quarantaine d'années avant le voyage de Gilles.

Cédrénus nous dit que les reliefs de la colonne représentaient « les trophées et les victoires remportés par Théodose sur les Scythes et les barbares » (2). L'expression de « victoires » n'est pas exacte : c'est ce qui résulte de la précieuse collection de dessins, conservée au Louvre, qui reproduit la série complète de nos reliefs, et dont un échantillon a été publié en phototypie ici même (3) ; l'École des Beaux-Arts en possède une copie faite en 1702 par Paillet et c'est cette copie, semble-t-il, qui a servi à la publication très consciencieuse du père Menestrier (1702), reproduite par Banduri (1711) et d'Agincourt (4). Les dessins du Louvre,

phane, p. 110 et 195 ; Malala, p. 400 ; Cédrénus, p. 566. Modernes : Gyllius, III, 6 ; Du Cange, p. 76 Par. ; Heyne, *loc. cit.*, XI, 46 ; Unger, *art. cit.* et *Quellen*, n°s 406-417 ; Mordtmann, n° 69 ; Strzygowski, *Jahrbuch*, 1893, p. 242 suiv.

(1) Nulle part il n'est dit expressément que le Tauros fût une « place ». C'est une partie seulement de ce quartier qui a été aplanie et régularisée pour former le forum de Théodose.

(2) Ὅτι τὸν τοῦ Ταύρου κίονα ἔστησεν ὁ μέγας Θεοδόσιος, τρόπαια καὶ μάχας ἔχοντα κατὰ Σκυθῶν καὶ βαρβάρων τοῦ αὐτοῦ · ἔχει δὲ οὗτος ἔνδοθεν καὶ ὁδὸν ἄνω φέρουσαν.

(3) Müntz, *Revue*, I, p. 318 suiv. (effacer la note 1 de la p. 318, qui résulte d'une méprise évidente). Je ne comprends pas qu'il se trouve encore aujourd'hui des savants pour rapporter ces dessins à la colonne d'Arcadius.

(4) On ne doit tenir aucun compte de la gravure ridicule donnée par Du

attribués par Villot à l'artiste vénitien G. B. Franco (1510-1580), sont certainement postérieurs à la destruction de la colonne Théodosienne ; ils ne sont donc eux-mêmes que la copie de dessins originaux qu'une tradition très plausible attribue à Gentile Bellini (aidé, sans doute, de ses élèves), le seul artiste qui ait été assez bien en cour à Constantinople pour exécuter un travail de cette importance (1); espérons que ces originaux, probablement plus fidèles que l'élégante interprétation de Franco, se retrouveront un jour à Venise ou à Florence. Quoi qu'il en soit, les dessins du Louvre suffisent à nous faire connaître le sujet et les principaux détails des reliefs : c'était le retour triomphal de l'armée impériale à Constantinople (12 octobre 386), après une campagne victorieuse. Les soldats marchent accompagnés d'un énorme butin et de prisonniers barbares, vêtus de braies; dans le cortège on remarque des chameaux et un éléphant : ce dernier détail achève de prouver qu'il s'agit bien de la colonne Théodosienne, car nous savons que Théodose avait fait son entrée à Constantinople sur une monture pareille (2).

La courte description de Constantin le Rhodien s'accorde à peu près avec celle de Cédrénus, qui en dérive partiellement; comme le chroniqueur, le poète a cru voir dans les reliefs de la colonne « des massacres de Scythes et de Barbares, et l'écrasement de

Cange (p. 79 Par.) et reproduite par Banduri (II, p. 509), Strzygowski (p. 243), Thuasne (*Gentile Bellini et Mohammed II*, p. 43) et Geffroy (*Monuments Piot*, II, 122). Le dessin original, communiqué à Du Cange par Claude Molinet, chanoine de Sainte-Geneviève, ne s'est pas retrouvé; dans la pensée de l'auteur il devait représenter, non la colonne de Théodose, comme le dit encore Strzygowski, mais celle d'Arcadius (*quae etiamnum stat*, écrit Du Cange); les scènes du piédestal s'accordent, en effet, à peu près avec les descriptions de Spon (*Voyage*, I, 226) et de Tournefort. Quant à la direction de la spirale (de droite à gauche) elle est démentie à la fois pour la colonne d'Arcadius et pour celle de Théodose (voir le fragment de cette dernière découvert dans le jardin de Tchinili Kiosk par Strzygowski, p. 249).

(1) On pourrait à la rigueur songer à Matteo de' Pasti, artiste véronais que Mahomet II avait fait venir vingt ans avant Bellini (Thuasne, *op. cit.*, p. 11).

(2) Cédrénus, p. 567 : ὅτι οἱ ἐλέφαντες οἱ ἐν τῇ χρυσῇ πόρτῃ ὅμοιοί εἰσιν ᾧ πάλαι Θεοδόσιος ἐπιβὰς εἰς τὴν πόλιν εἰσήλασεν. L'un de ces éléphants est sans doute celui au sujet duquel Codinus, p. 103 = Πάτρια, p. 60, raconte une anecdote. Il avait été donné à Théodose par le roi des Perses (Pacatus, *Panég. de Théodose*, c. 22).

leurs villes »; il n'y avait donc jeté qu'un regard distrait lorsqu'il fit l'ascension de la colonne pour jouir du panorama. Une erreur plus grave consiste à attribuer l'érection du monument à Arcadius, contrairement au témoignage formel et digne de foi de Théophane; Constantin se contredit d'ailleurs lui-même lorsqu'il écrit (v. 239), en parlant de Théodose : πρὸς ὅνπερ αὐτὸς ἥδρασε στύλον μέγαν. Il est à remarquer que sur ce point Cédrénus s'est écarté de notre poète : preuve d'indépendance dont on ne saurait lui faire honneur.

Non loin de la colonne, sur le forum de Théodose, s'élevait une statue équestre monumentale du même empereur, vulgairement appelée Tauros (1). Par une singulière méprise, tous les byzantinistes, jusques et y compris Unger, ont confondu cette statue avec celle qui se dressait au sommet de la colonne (2); mais les textes les distinguent aussi nettement que possible, et la statue équestre est mentionnée comme existante à une époque où la statue de la colonne était tombée depuis longtemps. Le « cavalier » était posé sur un haut piédestal, κατὰ τὸ ἄμφοδον, c'est-à-dire sur un carrefour, une place (3); l'empereur, dit Cédrénus (4), étendait la main droite vers la ville, comme pour montrer les trophées sculptés sur la colonne (geste tout à fait impossible pour une figure placée *sur* la colonne). La statue, qui, à l'origine, était en argent, c'est-à-dire argentée (témoignage des Πάτρια d'après Sozomène), fut inaugurée le 1er août 394 (Chronique Paschale), soit huit ans après la colonne; c'est au pied de ce monument que l'empereur recevait les ambassades étrangères.

Le texte de Constantin le Rhodien confirme et précise les don-

(1) Textes : *Anth. Pal.* XVI, 65 (εἰς στήλην Θεοδοσίου βασιλέως : στήλη chez les Byzantins signifie statue; Dethier croyait avoir retrouvé un fragment de l'inscription originale : voir son mémoire intitulé *Monument de Théodose II* (*sic*) *sur le forum Tauri* dans *Nouvelles découvertes archéologiques*, Constantinople, Imp. centrale, 1867); Πάτρια, p. 17; Παραστάσεις, p. 186 B.; Codinus, p. 42, 49, B.; Chron. Paschale, ad an. 394; Cédrénus, p. 566.

(2) Exceptons Dethier, mais il commet une autre erreur en l'identifiant avec la statue dite « Bellérophon » ou « Josué » qui s'élevait sur la même place.

(3) *In bivio*, traduit la Byzantine. C'est à tort que Sophocles traduit ἄμφοδον par *street*.

(4) Καὶ ὁ κατὰ τὸ ἄμφοδον δὲ ἐστὼς ἱππότης αὐτός ἐστιν ὁ μέγας Θεοδόσιος, χεῖρα τείνων δεξιὰν πρὸς τὴν πόλιν καὶ δεικνὺς τὰ ἐγγεγραμμένα τῷ στύλῳ τρόπαια,

nées de Cédrénus, dont il nous révèle l'origine ; il ne laisse aucun doute sur l'emplacement de la statue (πρὸς ἀκρόβαθμον ἄμφοδον μέγα) ; il nous apprend, en outre, qu'elle était en bronze (v. 228). Elle représentait Théodose revenant vainqueur de l'usurpateur Maxime (388) et des « Scythes » qu'il a chassés de Thrace (sans doute les Gruthunges, 386). Par une conséquence logique de sa première erreur, notre poète attribue également à Arcadius l'érection de ce monument : nous savons au contraire qu'il fut inauguré encore du vivant de Théodose.

4° *Colonne d'Arcadius* (v. 241-254) (1).

La colonne d'Arcadius, sœur jumelle de celle de Théodose, s'appelait vulgairement *Xérolophos,* du nom du quartier où elle

Fig. 3. Piédestal de la colonne d'Arcadius, état actuel (?), d'après d'Agincourt.

(1) Textes : 1° *Guides. Descriptio,* 12e région ; Πάτρια, p. 18) = Suidas, v. ξηρόλοφος; Codinus, p. 17); Παραστάσεις, p. 86 ; 2° *Chroniqueurs :* Théophane, p. 121, 351, 634 ; Marcellinus comes ad 421 ; Chron. Pasch., ad 421 ; Cedrenus, p. 567 ; Leo Gramm., p. 104 ; Glycas, p. 478 ; Joël, p. 40 ; Malala, p. 483 ; Niceph. Constantinop., p. 66 ; Zonaras, XIII, 20 ; 3° *Modernes* : Gyllius, IV, 7 ; Pertusier, I, 239 ; Du Cange, p. 81 Par. ; Heyne, *loc. cit.*, XI, 47 ; Hammer, I, 182 suiv. ; Unger, *art. cit.* et *Quellen,* nos 436-444 ; Mordtmann, no 133 ; Strzygowski, *Jahrbuch des deutschen Instituts,* 1893, p. 230 suiv. ; Geffroy, *Monuments Piot,* II, 99 suiv.

Fig. 6. Colonne d'Arcadius, 7e à 10e spires, d'après le dessin Gaignères (*Monuments Piot*, pl. x-xiii).

nées de Cédrénus, dont il nous révèle l'origine ; il ne laisse aucun doute sur l'emplacement de la statue (πρὸς ἀκρόβαθμον ἄμφοδον μέγα) ; il nous apprend, en outre, qu'elle était en bronze (v. 228). Elle représentait Théodose revenant vainqueur de l'usurpateur Maxime (388) et des « Scythes » qu'il a chassés de Thrace (sans doute les Gruthunges, 386). Par une conséquence logique de sa première erreur, notre poète attribue également à Arcadius l'érection de ce monument : nous savons au contraire qu'il fut inauguré encore du vivant de Théodose.

4° *Colonne d'Arcadius* (v. 241-254) (1).

La colonne d'Arcadius, sœur jumelle de celle de Théodose, s'appelait vulgairement *Xérolophos,* du nom du quartier où elle

Fig. 3. Piédestal de la colonne d'Arcadius, état actuel (?), d'après d'Agincourt.

(1) Textes : 1° *Guides. Descriptio,* 12e région ; Πάτρια, p. 18) = Suidas, v. ξηρόλοφος; Codinus, p. 17); Παραστάσεις, p. 86 ; 2° *Chroniqueurs :* Théophane, p. 121, 351, 634 ; Marcellinus comes ad 421 ; Chron. Pasch., ad 421 ; Cedrenus, p. 567 ; Leo Gramm., p. 104 ; Glycas, p. 478 ; Joël, p. 40 ; Malala, p. 483 ; Niceph. Constantinop., p. 66 ; Zonaras, XIII, 20 ; 3° *Modernes :* Gyllius, IV, 7 ; Pertusier, I, 239 ; Du Cange, p. 81 Par. ; Heyne, *loc. cit.*, XI, 47 ; Hammer, I, 182 suiv. ; Unger, *art. cit.* et *Quellen,* nos 436-444 ; Mordtmann, no 133 ; Strzygowski, *Jahrbuch des deutschen Instituts,* 1893, p. 230 suiv. ; Geffroy, *Monuments Piot,* II, 99 suiv.

Fig. 6. Colonne d'Arcadius, 7e à 10e spires, d'après le dessin Gaignères (*Monuments Piot*, pl. x-xm).

s'élevait. Elle était située sur la 7e colline, XIIe région, au milieu du forum d'Arcadius (qui prit ensuite pendant quelque temps le nom de forum de Théodose, en l'honneur de Théodose II) (1). Arcadius commença l'érection en 403 ; le monument fut achevé par son fils Théodose II qui plaça, le 10 juillet 421, la statue de

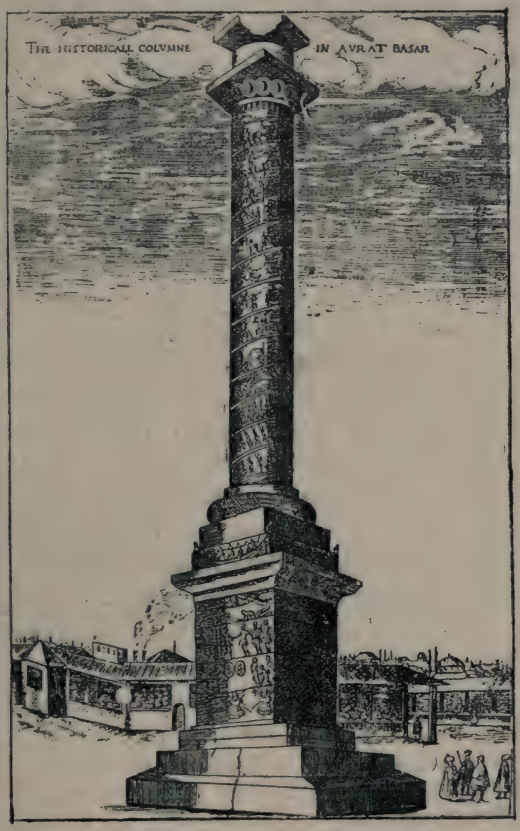

Fig. 4. Colonne d'Arcadius en 1610, d'après Sandys.

son père au sommet de la colonne. La colonne fut plusieurs fois endommagée par la foudre ou des tremblements de terre ; en 740 la statue tomba et ne fut pas remplacée. Le fût, respecté en 1204 et en 1453, a été vu et décrit par de nombreux voyageurs sous le

(1) Πάτρια, p. 20-21 : ἔσχατον δὲ ἐκλήθη φόρος Θεοδοσιακὸς καὶ ἦν (= ἐκλήθη) μέχρι Κωνσταντίνου τοῦ Κωπρονύμου.

nom de « colonne historielle ». En 1719, un tremblement de terre le maltraita tellement que le gouvernement turc se décida à l'abattre ; le piédestal, avec la base du fût et quelques figures de la première spire, subsiste encore au lieu dit *Awret Bazar* (marché aux femmes) (1).

La colonne, pareille à celle de Théodose, mais, semble-t-il, un peu plus petite (2), était comme celle-ci en marbre, *cochlide* et pourvue d'un escalier intérieur. Gilles nous en a laissé des mesures très précises, Sandys (3) (en 1610) un croquis d'ensemble. Tout récemment, deux précieux dessins sont venus singulièrement accroître notre connaissance des reliefs. L'un, exécuté par Melchior Lorch en 1559 (probablement pour Busbecq, ambassadeur d'Autriche) et publié par M. Michaëlis (4), représente les deux spires voisines du sommet. L'autre, d'un artiste anonyme du XVIIe siècle, a été retrouvé par M. Geffroy dans la collection Gaignères à la Bibliothèque nationale : il nous montre la colonne tout entière, mais seulement sous une face, celle qui regardait le Nord. Le sujet des reliefs est bien, comme l'avait dit Busbecq, une « certaine expédition d'Arcadius ». Ce sont des batailles rangées, des assauts de forteresses où les navires jouent un rôle, des convois de prisonniers vêtus de longues robes. Il me paraît hors de doute que le sculpteur a voulu raconter la guerre, fertile en péripéties, contre le Goth rebelle Gaïnas (5), le seul fait d'armes notable du règne d'Arcadius (400), et qui inspira encore un poète épique sous le règne suivant. Les chroniqueurs francs (6)

(1) Il est gravé notamment chez Agincourt, *Histoire des arts*, II, pl. 10-11.

(2) Les Πάτρια disent, en effet (p. 18) : ὁ κοῦφος (= κοῖλος) κίων ὁ μέγας (Théodose), καὶ ὁ ξηρόλοφος (Arcadius). Cependant la colonne d'Arcadius avait 47 mètres de haut et 3 mètres de diamètre, surpassant ainsi les colonnes de Trajan et de Marc-Aurèle.

(3) *Relation of a journey begun 1610*. Ed. 1632. C'est à tort que Banduri et autres ont rapporté à la colonne d'Arcadius les dessins de Bellini ; le témoignage de Mocenigo (ap. Banduri, *Imp. or.*, I, p. XIII) est dénué de valeur.

(4) *Jahrbuch*, 1892, p. 91-92.

(5) La longue robe des prisonniers indique leur qualité de dignitaires romains rebelles : on sait que Gaïnas était patrice.

(6) Villehardouin (ch. 163), Gonthier le Cistercien (ap. Unger, n° 417) etc. Cf. Geffroy, p. 121 suiv.

nous racontent que le tyran Murzuphle fut, en 1204, jeté du haut d'une colonne dont les reliefs montraient la représentation prophétique de cet événement, ainsi que des bateaux chargés

Fig. 5. Spires supérieures de la colonne d'Arcadius, d'après le dessin de Melchior Lorch.

d'échelles d'assaut : cette interprétation, comme on peut s'en assurer en regardant la vignette ci-contre, ne peut convenir qu'à la colonne d'Arcadius, et c'est donc à tort que les chroniqueurs byzantins nomment, à cette occasion, la colonne de Théodose (1).

(1) Attaliatès, p. 11 ; Nicétas Acominat, p. 804 (Unger, nº 415). Au reste, les Byzantins superstitieux de la décadence voyaient des représentations des futures calamités de la ville sur d'autres monuments encore, par exemple sur

Constantin le Rhodien se contente de signaler, presque dans les mêmes termes que Cédrénus (1), l'extrême analogie de notre colonne avec la précédente : il ajoute que tandis que la colonne de Théodose regardait le centre de la ville, celle d'Arcadius était tournée vers la Porte dorée : le pluriel πύλαι n'a ici que la valeur d'un singulier (2).

5° *Colonne de Justinien* (v. 36-51 et 364-372) (3).

On l'appelait vulgairement *Augustiôn,* du nom de la grande place où elle s'élevait — la « place Saint-Marc » de Constantinople — complètement rebâtie par Justinien à la suite de l'incendie de *Nika* (532). La colonne était située vers le milieu de la place, au sud de Sainte-Sophie. Elle était censée commémorer les victoires de l'empereur sur les Perses. L'inauguration eut lieu en 542 ou 543 ; un récit fort suspect nomme comme architecte un certain Ignace. D'après Zonaras, il y aurait eu autrefois au même lieu une colonne de Théodose, surmontée d'une statue en argent

le piédestal du « Bellérophon » du Taurus (Πάτρια, p. 18 = Codinus, p. 43), sur la colonne aux hiéroglyphes (Codinus, p. 44), sur les portes de bronze et les colonnes d'Apollonius de Tyane (*ib.*, p. 54 et 69), sur une statue de l'hippodrome (*ib.*, p. 57), etc. Cf. Strzygowski, *Jahrbuch,* 1893, p. 30-31.

(1) Ὅτι ὁ Ξηρόλοφος ἔργον ἐστὶν Ἀρκαδίου, ὅμοιον κατὰ πάντα τῷ Ταύρῳ.

(2) Cp. Mordtmann, n° 21 ; Strzygowski, *Das goldene Thor in Konstantinopel, Jahrbuch,* 1893, p. 1 suiv.

(3) Nous possédons trois descriptions détaillées de cette colonne : Procope, *De aedif.* I, 2 ; Nic. Grégoras, VII, 12, p. 275 B. (écrit à l'occasion de la restauration de 1325) ; George Pachymère, Ἔκφρασις τοῦ Αὐγουστεῶνος (Banduri, pars III, p. 114 Par. ou à la suite du Nic. Grégoras de Bonn, II, 1217). Autres textes : Πάτρια, p. 6 (= Codinus, p. 28, Suidas, v. Ἰουστινιανός) ; Codinus, p. 145 ; Théophane, ad 544 ; Zonaras XIV, 6 C ; Malala, p. 482 ; Cédrénus p. 656-657 ; Georg. Monach. ad Theoph. an. 27 ; Sym. Mag. ad Theoph. an. 25 ; Leo Gramm., p. 227 ; Tzetzès, *Chil.* VIII, 305. *Voyageurs :* Baldenzel (en 1336), p. 107 (= Déthier, § 41) ; Bondelmonte, c. 62 ; Clavijo, p. 57 ; Gyllius, II, 17. *Commentateurs :* Du Cange, III, 24 (p. 23 Par.) ; Heyne, *l. cit.,* XI, 50 ; Unger, *art. cit.* et *Quellen,* n°s 322-332 ; Mordtmann, n° 116 ; Déthier, *Augusteon,* Pesth, 1867, en magyar (publication de l'Académie hongroise ; je dois des remerciements à M. Gustave Schlumberger pour m'avoir communiqué son exemplaire de cette brochure rare et à M. J. Kont pour avoir bien voulu m'en expliquer les passages intéressants).

dont le métal servit à payer le nouveau monument. La colonne, haute d'environ 70 coudées, se dressait sur un soubassement de marbre blanc, formant sept degrés. Le piédestal était un cube de briques, revêtu de marbre blanc et richement décoré d'arcades et de pilastres. L'armature du fût était en briques, le revêtement en bronze avec des cercles de marbre ; ce bronze provenait, dit-on, des tuiles dorées de portique Chalcé, brûlé en 532. Au sommet d'un chapiteau byzantin — composé de dix plaques de marbre en saillie successive — s'élevait la statue équestre de Justinien, en bronze, tournée vers le levant ; d'après un témoignage isolé (Malala), c'était une ancienne statue d'Arcadius, jadis érigée sur un piédestal allongé dans le Tauros (1). On admirait surtout le cheval pour son mouvement et sa vie. L'empereur, costumé en « Achille », portait un manteau semé d'étoiles et de feuilles. Sur sa tête était un cercle d'or que surmontait un immense panache (τοῦφα) en plumes dorées. La main droite était dressée en l'air, comme pour dire « halte là ! » aux Perses, la main gauche tenait le globe crucigère doré. A en juger par les mesures de Nicéphore Grégoras et de Gilles, les dimensions de la statue étaient de trois à quatre fois celles de la nature. Un dessin exécuté, semble-t-il, avec le concours de Cyriaque d'Ancône et retrouvé par Déthier à la bibliothèque du Sérail, nous a conservé un souvenir assez précis de cette œuvre d'art : je le reproduis ici (2).

(1) Il y a peut-être là une confusion avec le fait indiqué par Zonaras. Il est remarquable que Bondelmonte et le dessin Déthier voient également dans le cavalier un Théodose.

(2) Déthier a fait une communication au sujet de ce dessin au Syllogue de Constantinople, le 30 janvier 1865 (II, 103) et l'a longuement commenté dans son mémoire cité ci-dessus, où il est gravé pl. I. Je reproduis le fac-similé de Mordtmann (*Esquisse*, p. 65), qui paraît exécuté d'après l'original. Il faut observer que sur la gravure Déthier on lit encore au-dessous de *gloriae*, sur l'encolure du cheval, *perennis ;* au reste cette inscription paraît être une addition très postérieure : une autre glose, sur un feuillet séparé, voit dans cette figure le portrait d'Aristote ou d'Alexandre ! Notre dessin occupe le dernier feuillet d'un ms. de 145 pages qui renferme une traduction italienne (vénitienne ?) de la *Politique* d'Aristote, des extraits de Sénèque, Cicéron, Cassiodore, etc. Le dessin est accompagné, au verso, de la signature suivante (fac-similé *ap.* Déthier, pl. II, 2) : *Ioannes Darius scripsit atramento* (nom du

Fig. 6. La statue de l'Augustéon,
d'après le dessin de Nymphirius à la bibliothèque du Sérail.

Je renvoie aux textes connus pour l'histoire de la colonne. Rappelons seulement qu'après diverses dégradations accidentelles elle fut dépouillée en 1204, par les Latins, de son revêtement de bronze. En 1325, sous Andronic II, elle fut l'objet d'une consolidation sérieuse, mais les ressources financières de l'empire ne permirent pas de rétablir le revêtement. Après la conquête de 1453, les Turcs démolirent la colonne (1), sauf le socle, et

copiste du ms. ?) *Nimphirius pinxit* (nom du dessinateur), *Ciriaco A(n)conitano ad scribendum adducto*. Le dessin date donc de 1418 ou 1425 et non, comme l'écrit Mordtmann, de 1340. Giovanni Dario doit être un Vénitien : un personnage du même nom, secrétaire d'État, signe un traité avec Mahomet II en 1470 (Sismondi, livre XI, p. 154).

(1) Pas avant 1490, car à cette date (12 juillet 1490) le Livre des Chroniques d'Hartmann Schedel (p. CCLVII recto) rapporte et « figure » un terrible orage qui aurait éclaté sur Constantinople et détruit *einen Teil der Sewle des Pilds des Kaiser Constantini*, consumé 800 maisons et fait périr 3,000 per-

envoyèrent la statue au Sérail, puis à la fonderie de canons; le socle lui-même fut démoli au temps du voyage de Gilles pour faire place à un « château d'eau ».

L'Augustiôn est un monument trop bien connu pour que la description succincte de Constantin nous apporte rien de nouveau à son sujet; elle confirme du moins la plupart des détails fournis par des auteurs plus récents. Dans l'apostrophe aux Perses, qui se retrouve presque partout, Constantin a eu la malencontreuse idée d'insérer les Arabes (τὸ τῆς Ἀγὰρ γένος, v. 369), qui, à l'époque de Justinien, ne préoccupaient guère l'empire romain.

Après ces cinq colonnes décoratives nous arrivons à deux édifices d'une destination plus pratique : l'Anémodoulion et le Sénat.

6° *Anémodoulion* (v. 178-201) (1).

L'emplacement de ce monument n'est pas exactement connu : nous savons seulement qu'il était situé sur une place du même nom « près de l'église Sainte-Barbe, dans le quartier Artotyrianos ». Cédrénus en attribue l'érection à Théodose le Grand, les Πάτρια à Léon l'Isaurien (717-741), qui aurait employé l'architecte-sculpteur Héliodore « l'impie ». Le monument fut envoyé à la fonte par les croisés en 1204.

L'Anémodoulion était, comme l'indique son nom, une girouette monumentale, analogue à la Tour des Vents d'Athènes. La base, aussi haute qu'une grande colonne, avait la forme d'un tronc de pyramide quadrangulaire; les flancs étaient revêtus de plaques de bronze sculptées, provenant d'un temple païen de Dyrrhachium et devenues ensuite « la dot d'une veuve » : c'étaient des scènes champêtres et de pêche, des amours nus folâtrant et se bombardant à coups de fruits. Au sommet s'élevait, sur un pivot mobile, une figure de femme ailée, en bronze, qui se déplaçait au moindre souffle et dont la direction indiquait celle du vent. Les

sonnes *als dann glaubwirdig Venedigisch und andere Kaufleut gesagt haben.* Le dessin ne laisse aucun doute qu'il ne s'agisse de la colonne de Justinien. Ce texte n'a pas, que je sache, été encore utilisé.

(1) Textes : Πάτρια, p. 17 (= Codinus, p. 108); Cédrénus, p. 565; Nic. Acominat, *Chron.* II, 6 (p. 432) et *Destruction des statues*, p. 857. Modernes : Du Cange, p. 166 Par.; Heyne, *op. cit.*, p. 32; Unger, *Quellen*, nos 342-346; Mordtmann, nos 106, 122.

vents étaient représentés par douze figures d'enfants accroupis autour de la plate-forme et soufflant dans des trompes : les Πάτρια attribuent également ces figures à Héliodore. L'empereur Andronic II songea à remplacer la figure centrale par sa propre statue, mais ce projet ridicule ne fut pas exécuté.

La description de ce monument par Cédrénus (1) cesse d'être une énigme depuis la découverte du poème de Constantin : le chroniqueur a transporté dans sa prose des vers entiers de notre versificateur. Les deux auteurs s'accordent également pour attribuer le monument à Théodose ; mais l'appellation δῆρις ἀνέμων, particulière à Cédrénus, semble dénoter ici encore l'emploi d'une source intermédiaire.

7° *Sénat et entourage* (v. 90-162).

Ce sujet ayant été fort embrouillé par les commentateurs (2), je dois ici entrer dans quelques détails, avec les textes à l'appui.

On désignait sous le nom de sénats (σενάτον, βουλή, βουλευτήριον, σύγκλητος etc.) deux édifices, de destination semblable, construits tous les deux par Constantin le Grand, l'un sur l'Augusteum (2e région), l'autre sur le forum de Constantin (6e région) (3). Le premier s'élevait au sud-est de la place dont Sainte-Sophie occupait le côté nord et le palais impérial le côté sud (4). Le second

(1) Ὅτι τὸ τετρασκελὲς τέχνασμα (Const. v. 186) δ δῆριν λέγουσιν ἀνέμων ἤγειρεν ὁ μέγας Θεοδόσιος (v. 184), πυραμίδος σχῆμα ζωγραφοῦν (v. 181-182), καὶ ζῴοις πλαστοῖς κεκοσμημένον (v. 188) βλαστοῖς τε καὶ καρποῖς καὶ ῥοΐσκοις (v. 189). Γυμνοί τε Ἔρωτες ἵστανται προσγελῶντες ἀλλήλοις ἡμέρως καὶ τοῖς κάτω περῶσιν ἐμπαίζοντες (v. 190-192 ; le mot ἐμπαίζοντες devrait peut-être se substituer à ἐγγελῶντες de notre ms.). Ἄλλοι δὲ ἐποκλάζοντες ἔμπαλιν νέοι σάλπιγξι χαλκαῖς ἐμφυσῶντες (corr : ἐμφυσῶσιν) ἀνέμους (v. 193-194 ; il s'agit ici des ι'6' ἄνεμοι des Πάτρια). Χαλκοῦν δὲ βρέτας (Constantin : τέρας) ὑψόθεν πετόμενον πνοὰς λιγείας δεικνύει (mieux que ζωγραφεῖ de Const.) τῶν ἀνέμων (v. 198).

(2) Gyllius, II, 17 et III, 4 ; Du Cange, p. 144 Par. ; Banduri, II, 491 ; Mordtmann, n° 115.

(3) *Descriptio*, reg. 2 et 6 ; Hésychius de Milet, c. 41 (τὰ σένατα).

(4) Procope, *De aedif.* I, 10 (ἐς τὰ πρὸς ἕω τῆς ἀγορᾶς) ; Sozomène, VIII, 20 et 22 (le sénat est au sud de Sainte-Sophie) ; Palladius, *Vita Chrysostomi*, p. 92 Bigot (p. 36 Migne, t. 47 : ἀντικρὺ τῆς ἐκκλησίας ἐκ μεσημβρίας) ; *Hist. concilii excitati contra Ioann. Chrys.* ap. Du Cange, II, 8 Par. Gilles aperçut des pans de murs *ab angulo Sophiae intuenti meridiem*. La Chron. Pasch., p. 528, place la construction en 328, date où le siège du gouvernement fut transféré à Byzance.

était sur le côté nord du forum de Constantin ou Πλακωτός (1). Les deux édifices eurent des destinées très orageuses. Le 20 juin 404, un incendie, allumé, dit-on, par les partisans de Chrysostome exilé, consuma tout ou partie du sénat voisin de Sainte-Sophie, le sénat de l'Augusteum (2). En 462, sous Léon Ier, le sénat du forum de Constantin fut, à son tour, dévasté par un terrible incendie qui détruisit une grande partie de la ville (3). Enfin, en 532, le sénat de l'Augusteum, sans doute restauré précédemment, périt complètement dans l'incendie *Nika* (4). Aucun texte ne mentionne une restauration du sénat du forum ; en revanche, celui de l'Augusteum fut rebâti par Justinien, ainsi que les autres édifices de cette place, d'une manière plus splendide qu'auparavant.

Duquel de ces deux sénats est-il question chez Constantin le Rhodien ? Les textes descriptifs vont nous permettre de résoudre ce petit problème. Le sénat de l'Augusteum était, d'après la Chronique Paschale, une basilique pourvue d'une abside (κόγχη) et précédée d'un portique avec de grandes colonnes et des statues ; cette description s'applique à l'édifice tel qu'il était du temps de Constantin (5). Le nouvel édifice, construit par Justinien, était, suivant Procope, précédé d'un portique de six colonnes, les plus grandes qu'il y eût au monde, deux engagées dans le mur ouest du palais, quatre placées en avant ; toutes en marbre blanc. La couverture du portique formait une toiture voûtée (ὄροφον ἐν θόλῳ ἐλίττουσαν) ; la corniche était somptueusement décorée de marbres de même couleur que les colonnes, et sur le faîte s'élevaient une quantité de statues (6). Au premier abord cet édifice semble

(1) Cédrénus, p. 565 : πρὸς δὲ τὰ βόρεια τοῦ φόρου (par excellence, le forum de Constantin) ἔστι τὸ σενάτον ὅπερ ἐκαύθη ὑπὸ (? ἐπὶ ?) Λέοντος τοῦ τῆς Βερίνης. Cp. p. 609.

(2) Palladius, Sozomène, *l. cit.*, Socrate, VI, 18 ; Zosime, V, 24.

(3) Cédrénus, *loc. cit.* et p. 609 (Unger, n° 153) ; Zonaras, XIV, 1 (τὸν ἐν τῷ Σενάτῳ καλουμένῳ μέγιστον οἶκον ; il semble d'après cela que la place elle-même s'appelât quelquefois Σενάτον). — Evagrius, II, 13 (Unger, n° 152) atteste que l'incendie s'étendit depuis le Taurus jusqu'au forum de Constantin.

(4) Chron. Pasch. ad Ol. 328, 1 ; Lydus, *De magist.*, III, 70 (Unger, nos 166-167).

(5) Chron. Pasch. p. 528 : βασιλικὴν ἔχουσαν κόγχην, καὶ ἔξω μεγάλους κίονας στήσας καὶ ἀνδριάντας.

(6) Procope, *De aedif.*, I, 10.

avoir quelque analogie avec celui que décrit Constantin le Rhodien, mais un examen plus approfondi dissipe cette illusion. Le sénat de notre poète est pourvu d'un dôme gigantesque, inconnu à Procope; au nord, il est soutenu par un mur droit, orné de mosaïques et de plaques de métaux précieux (1); au sud, il s'appuie sur un portique ayant, en façade, quatre hautes colonnes, non en marbre blanc, mais en porphyre (imitant « la teinture du coquillage de Tyr »). Tous ces traits conviennent, non au sénat de l'Augusteum, dont les façades regardaient l'est et l'ouest, mais à celui du forum, orienté sud-nord, et dont Cédrénus mentionne les colonnes de porphyre (2). Enfin, et cet argument est décisif, l'édifice décrit par notre poète portait encore les traces de l'incendie du temps de Léon Ier, et nous savons que c'est le sénat du forum de Constantin qui avait été ravagé par ce sinistre. Ajoutons que le mot forum, employé par notre auteur, et surtout le « cercle du forum » ne conviennent qu'à la place de Constantin, qui était le forum par excellence de Constantinople et avait une forme circulaire (3).

Le paragraphe de Constantin le Rhodien ajoute donc des renseignements précis et intéressants au signalement d'un édifice qui, bien que négligé par les empereurs à partir du VIe siècle, n'en comptait pas moins parmi les plus remarquables de la ville. Cette description est complétée par celle de diverses curiosités qui avoisinaient le sénat ou en faisaient partie intégrante. Ce sont :

1° Un groupe de colonnes blanches, en marbre de Proconnèse, entourant « comme un chœur » une colonne de porphyre. Celle-ci n'est autre que la colonne porphyrétique de Constantin, déjà décrite, et qui s'élevait au milieu de la place; les colonnes blanches sont sans doute celles qui soutenaient les arcades semi-

(1) C'est à ces quatre colonnes que font allusion les Πάτρια, p. 95, dans un récit d'ailleurs légendaire qui attribue à Théodose le Jeune l'incendie du sénat, τὸν Σινάτου (*sic*) οἶκον — ὑπὸ τεσσάρων κιόνων βασταζόμενον. Banduri, II, 792, a tout brouillé suivant son habitude.

(2) P. 610 B., (l'incendie sous Léon a consumé, entre autres) ἐν τῷ Κωνσταντίνου φόρῳ οἶκον μέγιστον Σενάτου καλούμενον, ἐκ χαλκῶν εἰκόνων καὶ πορφυρῶν λίθων διακεκοσμημένον, ἐν ᾧπερ καὶ οἱ λογάδες ἐβουλεύοντο καὶ ὁ βασιλεὺς εἰσήει, ἡνίκα ὑπατικὴν ἔλαβε στολήν.

(3) Zosime, II, 30 ; Πάτρια, p. 14 (= Codinus, p. 75); Unger, nos 333-335.

circulaires édifiées par Constantin tout autour du forum : Zosime atteste (1) que les arcs de triomphe qui donnaient accès à ces arcades étaient en marbre de Proconnèse ; il en était probablement de même des colonnes qui les supportaient ;

2° Une porte en bronze, encastrée dans (?) le mur nord du sénat, et provenant de l'Artémision d'Éphèse ; les reliefs représentaient une gigantomachie. Cette porte est décrite, en termes presque identiques, par Cédrénus, qui ajoute qu'elle avait été « donnée par Trajan », en souvenir de ses guerres de Dacie (2) : les reliefs de la colonne Trajane peuvent donc nous donner une idée du style de cette gigantomachie, probablement inspirée de celle de Pergame ;

3° Une statue en bronze d'Athéna, placée au sommet d'une haute colonne, et qui, d'après Constantin, provenait de Lindos dans l'île de Rhodes. On sait que le temple d'Athéna Lindienne était un des plus anciens et des plus renommés du monde grec. On y montrait des offrandes de Danaüs, d'Hélène, de Cadmus (3) ! Ce temple paraît avoir été systématiquement dépouillé par Constantin le Grand au profit de sa nouvelle résidence, car on ne cite pas moins de trois statues d'Athéna, de cette provenance, à Constantinople. La première, mentionnée par Cédrénus et Zonaras, était une idole en émeraude (?), haute de quatre coudées, œuvre prétendue de Dipoinos et de Skyllis, offerte jadis par Sésostris (Amasis ?) à Cléobule, tyran de Lindos ; elle faisait partie des collections du palais de Lausus et périt dans l'incendie de ce musée en 476, sous Basiliscus (4). La seconde, à laquelle faisait pendant la statue du Zeus de Dodone, était placée devant le sénat de l'Augusteum, sur une base de marbre : les deux statues échappèrent comme par miracle à l'incendie de 404 ; il n'en est pas

(1) Zosime, II, 30.

(2) Cédrénus, p. 565 : ἐν ᾧ (dans le sénat) πύλη ἐστὶ τῆς Ἐφεσίας Ἀρτεμίδος, Τραϊανοῦ δώρημα, τῆς Σκυθῶν μάχης ἔχουσα τὰς αἰτίας τὴν τῶν Γιγάντων μάχην καὶ τοὺς κεραυνοὺς τοῦ Διὸς καὶ τὸν Ποσειδῶνα σὺν τῇ τριαίνῃ καὶ τὸν Ἀπόλλωνα τόξον ἐσκευασμένον, κάτω δὲ τοὺς γίγαντας ὡς δράκοντας ἐπερχομένους, χερσὶ βώλοις ῥιπτοῦντας εἰς ὕψος καὶ βλοσυρὸν εἰσορῶντας.

(3) Callimaque, fr. 105 Schneider ; Pline, XXXIII, c. 23 ; Diodore, V, 58. Cf. Heyne, *op. cit.*, XI, 27.

(4) Cédrénus, p. 564 et 616 : Zonaras, 2 (Unger, n° 157).

question après Zosime (1). Enfin, une troisième Athéna Lindienne, celle même qui nous occupe, est décrite par Cédrénus comme placée sur le terre-plein (πλατεῖα) du forum de Constantin, du côté du couchant (par conséquent à gauche en entrant au sénat); elle avait pour pendant à l'est (c'est-à-dire à droite) une Amphitrite, le front orné de pinces d'écrevisses (2). Ces deux statues sont indiquées en termes absolument concordants par un contemporain de Constantin le Rhodien, l'archevêque de Césarée Aréthas de Patras, dans une scolie sur Ælius Aristide : à gauche, en entrant sous les « Propylées » du sénat, était l'Athéna, à droite, la « Thétis » (Amphitrite), « la tête couronnée d'écrevisses » : le vulgaire appelait ces statues la Terre et la Mer (3). Peu importe qu'Aréthas ait voulu identifier notre Athéna avec une des Athénas de Phidias, mentionnées par Aristide : cette hypothèse en l'air, sur laquelle M. Gurlitt a voulu récemment échafauder une reconstitution de la célèbre Promachos (4), ne peut pas, en bonne critique, prévaloir contre le témoignage formel de Cédrénus, qui indique, par surcroît, que la statue placée vis-à-vis provenait également de Rhodes. Constantin en sa qualité de patriote rhodien, ne juge nécessaire de mentionner que l'Athéna Lindienne; son témoignage, presque identique à celui de Cédrénus, vient fortifier ce dernier, qui d'ailleurs en dérive. Prévoyons qu'on voudra tirer argument du lieu de naissance de Constantin

(1) Zosime, V, 24, 7 : Τοῦτο τῆς γερουσίας τὸ τέμενος — Διὸς καὶ Ἀθηνᾶς ἀγάλματα πρὸ τῶν θυρῶν εἶχεν, ἐπί τινων βάσεων λιθίνων ἑστῶτα, καθ' ὃ καὶ νῦν ἔστιν αὐτὰ θεάσασθαι σχῆμα · φασὶ δὲ τὸ μὲν τοῦ Διὸς εἶναι τοῦ Δωδωναίου, τὸ δὲ τὸ ἐν τῇ Λίνδῳ πάλαι καθιδρύμενον. Il est bien possible que Zosime ait confondu cette statue avec celle du forum de Constantin.

(2) Cédrénus, p. 565 : ἵστανται δὲ πρὸς τὴν τοῦ φόρου πλατεῖαν ἀγάλματα δύο, πρὸς μὲν δύσιν τὸ τῆς Λινδίας Ἀθηνᾶς κράνος ἔχον καὶ τὸ Γοργόνειον τέρας καὶ ὄφεις περὶ τὸν τράχηλον ἐμπεπλεγμένους (οὕτως γὰρ τὸ εἴδωλον αὐτῆς οἱ παλαιοὶ ἱστόρουν), πρὸς δὲ τὴν ἀνατολὴν ἡ Ἀμφιτρίτη, χηλὰς ἔχουσα καρκίνων ἐπὶ τῶν κροτάφων · ἤχθη δὲ καὶ αὕτη ἀπὸ Ῥόδου.

(3) Scolie sur Aristide, éd. Dindorf, II, p. 710 : Ἀρέθ[α] · δοκεῖ μοι αὕτη ἐστὶν (sic) ἡ ἐν τῷ φόρῳ Κωνσταντίνου ἀνακειμένη καὶ τοῖς προπυλαίοις τοῦ βουλευτηρίου, ὃ σενάτον φασὶ νῦν · ἧς ἀντικρὺ ἐν δεξιᾷ εἰσιοῦσι τῶν προπυλαίων καὶ ἡ τοῦ Ἀχιλλέως ἀνάκειται Θέτις, καρκίνοις τὴν κεφαλὴν διαστεφής · ὧν οἱ νῦν ἰδιῶται τὴν μὲν Γῆν φασὶ τὴν Ἀθηνᾶν, Θάλασσαν δὲ Θέτιν, τοῖς ἐν τῇ κεφαλῇ ἐνύδροις ἐξαπατώμενοι κνωδάλοις.

(4) Gurlitt, dans *Analecta Graecensia*, p. 101 suiv.

pour prétendre qu'il a imaginé la provenance rhodienne de la statue, par analogie avec celle de l'Augusteum : mais le texte de Cédrénus, plus complet que le sien, prouve qu'ils ont dû puiser ce renseignement dans une source plus ancienne.

L'Athéna Lindienne du forum de Constantin fut détruite en 1203 par des ivrognes byzantins, pris d'une terreur superstitieuse parce que la statue regardait vers le Midi qu'ils prenaient pour le « pays des Francs ». A cette occasion, Nicétas Acominat nous a laissé une description intéressante de cette belle œuvre, dont il n'indique d'ailleurs pas la patrie. La statue « placée sur une colonne » avait 30 pieds de haut; elle était vêtue d'un chiton talaire formant de nombreux plis. La taille était serrée par la « ceinture d'Arès », la poitrine couverte de l'égide; le cou nu et élancé s'élevait gracieusement. L'historien byzantin vante encore en termes émus les lèvres entr'ouvertes, prêtes à parler, la vie qui circulait dans les veines, les souples ondulations du corps, les yeux pleins d'amour. Les cheveux tressés s'échappaient du casque à la longue crinière. La main gauche retenait les plis de la robe, la droite était dirigée vers le sud et la tête légèrement penchée dans la même direction (1). (Comparez Constantin, v. 155 : τὴν χεῖρ' ἐπεκτείνουσα πρὸς τὸν ἀέρα.)

III

Je ne m'arrêterai pas plus que notre poète aux autres chefs-d'œuvre qui décoraient les divers quartiers de la ville impériale — le théâtre, le « forum doré », le Stratégion, les carrefours (v. 258 suiv.), — j'arrive tout de suite à la pièce de résistance de son ouvrage, *l'église des Saints-Apôtres* (2).

(1) Nic. Acominat, p. 738 B. (Unger, n° 341). Une figurine en bronze, provenant des Dardanelles, qui sera publiée prochainement par S. Reinach, paraît dériver du même type.

(2) Les textes anciens seront cités chemin faisant; le seul vraiment important est celui de Procope, *De aedif.*, I, 4. Il a servi de base aux descriptions de Gyllius, IV, 2; Hammer, I, 388; Du Cange, II, 105, Par.; Hübsch, *Monuments de l'architecture chrétienne depuis Constantin jusqu'à Charlemagne* (trad. Guerber, Paris, 1866, in-f°), p. 74; pl. XXXII, 5-7; Dehio et Bezold, *Die kirchliche Baukunst des Abendlands* (Stuttgart, 1884, suiv.), p. 44.

a) *Emplacement.* — Cette église, la plus célèbre de Constantinople après Sainte-Sophie, — la lune de cet autre soleil, suivant le mot de Constantin Manassès — s'élevait, comme nous l'explique longuement Constantin le Rhodien, au sommet de la quatrième colline la plus élevée, la plus large et la plus centrale de la ville (v. 452). Nous savons, par ailleurs, qu'elle faisait partie de la XIe région (1) et que la rivière Lycus coulait parmi les fondations, ce qui donna beaucoup de souci à Théodora lors de la construction du temple. Son emplacement est bien marqué par la Mosquée du conquérant, bâtie sur ses décombres.

b) *Ancienne église de Constantin.* — Sur ce terrain prédestiné, Constantin le Grand avait autrefois bâti, en exécution d'un oracle (v. 477), une première église dédiée aux Saints Apôtres, où il transporta, avec l'aide du futur martyr Artémius, les reliques des apôtres André, Luc et Timothée (v. 485) ; les restes des saints furent placés dans un cercueil en or (v. 489). L'église de Constantin était d'ailleurs beaucoup plus modeste que celle que Justinien devait élever à la même place (v. 476).

L'église que notre poète, de même que plusieurs autres écrivains (2), attribue à Constantin le Grand, ne fut en réalité que fondée par ce prince ; elle fut achevée et inaugurée par son fils Constance (3). Ce fut lui qui y transféra, en grande pompe, les reliques des trois apôtres, retrouvées par Artémius, préfet d'Alexandrie, qui devait plus tard expier par le martyre, sous Julien, son zèle fanatique contre la religion païenne : la translation des reliques eut lieu en 356 et 357 (4).

L'édifice de Constantin avait le triple caractère d'une église, d'un *martyrium* et d'un mausolée : car le fondateur l'avait, dès

(1) *Descriptio,* reg. 11. Cf. Mordtmann, n° 13. La quatrième colline est sans doute identique au Μεσόλοφος ou Μεσόμφαλος de Codinus, p. 77 = Πάτρια, p. 53.

(2) Théophane, ad an. 324 ; Socrate, I, 16 ; Cédrénus ; Eusèbe ; Πάτρια, p. 3. Les Πάτρια, p. 32 (= Codinus, p. 73 et 147) nomment Hélène, mère de Constantin, avec l'empereur.

(3) Philostorge, III, 11 ; Zonaras, XIV, 7. Dans Procope, *loc. cit.*, Κωνσταντῖνος doit être corrigé en Κωνστάντιος comme le prouvent les mots οὗ δὴ καὶ Κωνσταντίνου τοῦ πατρὸς τὸν νεκρὸν ἔθετο.

(4) Idace ; Chron. Pasch., *Acta Artemii* et autres textes cités par Du Cange. C'est par erreur que Cédrénus (p. 518) place cette translation l'an 25 de Constantin (330).

l'origine, désigné pour lieu de sépulture de lui-même et de ses descendants, et ce vœu, on le sait, fut respecté (1). Cette destination ambiguë paraît s'être traduite dans la disposition architecturale du monument, mais sur ce point les témoignages ne sont pas d'accord. D'après les Πάτρια l'église aurait eu une couverture en bois et la forme allongée, dite δρομική, qui caractérise les basiliques (2) ; au contraire, d'après un poème attribué à Grégoire de Nazianze, elle aurait été disposée en forme de croix grecque (3), type nouveau dans l'architecture religieuse. Devant l'église s'étendait une spacieuse esplanade, entourée de portiques, de logements et de bains (4).

c) *Église de Justinien ; architectes.* — L'église de Constance croulait de vétusté ; Justinien l'abattit complètement (v. 496) et érigea à sa place le temple grandiose qui est l'objet principal du poème de Constantin le Rhodien. Les architectes en furent, « suivant le commun rapport de tous les historiens », Anthémius (de Tralles) et Isidore le Jeune (v. 552), c'est-à-dire deux des principaux architectes de Sainte-Sophie.

Constantin ne donne pas de dates précises, mais d'autres textes suppléent à son silence. La première pierre du nouveau temple fut posée par l'impératrice Théodora en 536 (5) ; l'inauguration

(1) Procope, *loc. cit.* ; Eusèbe, *Vit. Const.*, IV, 60 ; Evagrius, IV, 30, etc. ; et surtout le chapitre de Constantin Porphyrogénète, *De caerimoniis*, II, 42, Περὶ τῶν τάφων τῶν βασιλέων τῶν ὄντων ἐν τῷ ναῷ τῶν ἁγίων ἀποστόλων (un document anonyme sous le même titre se lit chez Du Cange, p. 109 ; Banduri, t. I, 2, p. 121 suiv. ou à la suite du Codinus de Bonn, p. 203 suiv.).

(2) Πάτρια, p. 32 (= Codinus, p. 73 et 147) : δρομικὴν, ξυλόστεγον, ξυλότρουλον. Sur le sens du mot δρομικός, voir Du Cange, II, p. 7 Par. Les Πάτρια, p. 65, et Codinus, p. 73 et 130, l'appliquent aussi à l'ancienne Sainte-Sophie de Constantin. Le mot ξυλότρουλον ne se trouve pas chez Codinus et pourrait bien être erroné.

(3) Grég. Naz., *Poemata de se ipso*, n° 16, Songe au sujet de l'église d'Anastasie, v. 59 suiv. (Migne, t. 37, col. 1258) : Σὺν τοῖς καὶ μεγάλαυχον ἕδος Χριστοῖο μαθητῶν | πλευραῖς σταυροτύποις τέτραχα τεμνόμενον. Mais ce poème est-il authentique ? — Il n'y a pas à tenir compte du somptueux tableau d'Eusèbe, *Vit. Const.*, IV, 58, qui, de l'aveu général, est interpolé (Migne, t. XX, col. 1209 et les notes).

(4) Eusèbe, c. 59. Les bains (Constantiana) furent commencés par Constance le 17 avril 345 (Chron. Pasc. = Unger, n° 778).

(5) Zonaras, XIV, 7. Quatre ans après le commencement des travaux de Sainte-Sophie : Codinus, p. 147.

solennelle eut lieu le 28 juin ou juillet 546 (1). A cette occasion on remit en place, sous l'autel, les cercueils des trois apôtres retrouvés sous le pavé de l'église ancienne, et cette réinhumation fut célébrée par une brillante procession (2).

Entre l'époque de Justinien et celle de notre poète, l'histoire de l'église des Saints-Apôtres fut peu accidentée. Nous savons seulement qu'elle fut somptueusement décorée par Justin II (565-578) (3); trois siècles plus tard, Basile le Macédonien (867-886) restaura et consolida l'édifice très vermoulu, mais dépouilla le mausolée impérial de ses mosaïques au profit de sa nouvelle église de la Théotokos (4). C'est peut-être en souvenir de cette restauration, due à son grand-père — dont il écrivit la biographie — que Constantin Porphyrogénète commanda la description poétique qui nous occupe. Parmi les cérémonies importantes dont l'église était le théâtre, il faut citer surtout le lundi de Pâques, le jour des Saints-Apôtres et la Saint-Constantin, où l'empereur s'y rendait en pompe avec toute sa cour (5).

d) *Aspect général, plan de la construction.* — L'église apparaît comme un nouveau firmament à cinq dômes — on se rappelle les vers de Schiller sur Saint-Pierre de Rome :

Und ein zweiter Himmel in den Himmel.
Steigt Sanct Peters wunderbarer Dom (6),

— mais étoilé de mosaïques édifiantes au lieu de constellations

(1) Théophane, p. 352, Bonn, dit juillet; Cédrénus, p. 658, et Malalas, p. 484, indiquent le mois de juin. Hammer juge avec raison cette date préférable, le 28 juin étant la veille de la fête des Apôtres. Codinus, p. 148, assure à tort que l'église fut inaugurée avant Sainte-Sophie et raconte à ce sujet une anecdote ridicule où Théodora joue le rôle principal. En réalité, l'impératrice mourut deux ans avant la consécration (cp. Banduri, II, p. 777).

(2) Procope, Théophane, Cédrénus, Codinus, *locc. citt.* D'après Codinus, les reliques furent placées sous la Sainte-Table.

(3) Théophane, an. 558; Cédrénus, p. 680 Bonn.

(4) Const. Porph., *Vita Basil.*, c. 54; Skylitzès, p. 44 recto (Venise, 1570); Cédrénus, p. 238; Codinus, p. 148. Les ἐρεισμάτων περιβολαί mentionnées à cette occasion doivent être des contreforts extérieurs comme ceux de Sainte-Sophie (Du Cange, II, p. 32 Par.).

(5) Codinus, *De off.* XV, 10; p. 97 Migne (t. 157).

(6) Schiller, *An die Freunde,* 1802 (ce rapprochement m'est signalé par M. H. Weil).

profanes (v. 510 suiv.) (1). Le plan général est celui d'une croix (2) (v. 462) : pour qui aborde l'édifice par sa façade principale, il y a trois dômes en ligne droite, deux en ligne transversale, ἐγκάρσιαι (v. 459).

Constantin le Rhodien s'est donné beaucoup de mal pour développer en termes techniques le détail de ce plan, mais l'Esprit Saint, sur lequel il comptait pour suppléer à son défaut de connaissances spéciales, lui a fait la sourde oreille ; rien de plus obscur et en même temps de plus prolixe que tout ce morceau (v. 553-635) qui réserve d'étranges tourments aux Saumaises futurs. Mais qu'attendre d'un homme qui donne du cube (v. 554 suiv.) une définition qui convient tout au plus au carré? En gros, je crois entrevoir ceci. L'architecte a tracé sur le sol la figure d'un carré (v. 558) ; puis, aux quatre coins de ce carré, il pose des substructions à double face (γωνίαι?) (3), sur lesquelles s'élèvent les piliers (ou bases de piliers?) quadrangulaires (πινσοὶ τετρασκελεῖς) (4), destinés à supporter les grands arcs (ἀψῖδες) et la coupole centrale (μέση σφαῖρα). Le carré central, μεσόμφαλος (5), ainsi tracé, sur chacun de ses côtés l'architecte construit un carré latéral, auquel correspond pareillement une coupole, reposant sur quatre piliers par l'intermédiaire de quatre arcs. D'un carré

(1) L'énumération fastidieuse des constellations fait penser au poème pseudo-anacréontique nº 3, Bergk.

(2) Cette disposition, que notre poète déclare sans précédent (v. 590), était celle de l'église contemporaine de Saint-Jean l'Évangéliste à Éphèse (Procope, *De ædif.*, V, 1), et Codinus dit formellement (p. 147) que le plan des Saints-Apôtres était emprunté à celui de l'église éphésienne.

(3) Cf. Diodore, II, 8, 2 où γωνίαι désigne les brise-lames angulaires placés en avant des piles d'un pont pour les protéger contre l'impétuosité du courant. Quant à κατ' ἐμβόλους (v. 559, 563), j'avoue ne pas comprendre ces mots : le sens ordinaire de ἔμβολος chez les Byzantins (portique) ne peut convenir. S'agirait-il de fondations en forme d'arceaux? ou simplement des « coins » du carré?

(4) Πινσός (pour πεσσός?), mot très fréquent dans la littérature byzantine, mais néanmoins obscur (cf. Du Cange, II, p. 25 Par.). Sophocles le traduit *a parallelopipedal structure supporting a pillar*, mais dans certains textes il s'agit plutôt du pilier lui-même. Cp. Clugnet, *Dict. des noms liturgiques grecs*, p. 121. Pour τετρασκελής, cf. *supra*, v. 186.

(5) Cp. Du Cange, p. 73, qui cite Grégoire de Césarée, contemporain de notre poète.

à l'autre, arcs, coupoles, piliers sont reliés (?) deux à deux (1) ; les piliers sont enchâssés dans de solides scellements. Vient ensuite une arithmétique embrouillée, que je laisse à de plus habiles le soin d'éclaircir complètement, et d'où il me semble résulter qu'il y avait en tout, — c'est-à-dire dans chaque compartiment latéral, — sans compter les piliers d'angle, seize πινσόπυργοι ou piliers intermédiaires, à raison de quatre par côté de carré (2). Au dessus s'élevait un second étage de piliers semblablement disposés et supportant les arcs suprêmes. Des cinq dômes formant la croix, celui du centre, où était figurée l'image du Christ, dominait les autres en hauteur.

Il faut avouer que tout ce verbiage est moins instructif que la description courte et précise de Procope, d'après laquelle Hübsch a pu dresser le plan que nous reproduisons. L'église, en forme de croix, est soutenue, dit Procope, à l'extérieur par des murs, à l'intérieur par deux étages de colonnes (κίονες, correspondant aux πινσοί et πινσόπυργοι de Constantin). A l'intersection des deux branches de la croix est placé le sanctuaire (ἱερατεῖον, *presbyterium*) réservé aux clercs (3). L'axe principal (orienté E.-O.) a un bras, celui de l'ouest, plus long que l'autre pour représenter la tige de la croix ; il semble en résulter que l'entrée principale était à l'ouest

(1) Les « cylindres » mentionnés dans cette énumération m'embarrassent. Il ne peut s'agir de tambours de coupoles (inusités à cette époque) ; je doute qu'on puisse entendre ce mot de voûtes cylindriques séparant les coupoles successives. Je penserais plutôt aux voûtes des absides terminales. Cf. Codinus, p. 131, en parlant de Sainte-Sophie : ἐσκέπασε τὸ στέγος διὰ κυλινδροειδῶν καμάρων.

(2) Eusèbe, *Vit. Const.*, III, 36 (à propos de l'église de Jérusalem) désigne également par πινσοί les supports secondaires insérés entre les piliers d'angles. A raison de quatre par côté de carré (ἐν τέτρασι, dans 4 carrés seulement), on obtient bien seize πινσοί « sans compter ceux des angles », mais non seize arcs, car à quatre piliers correspondent trois ou cinq arcs (si on les relie aux piliers d'angle), non quatre. (Hübsch, qui avait bien reconnu la nécessité de piliers, n'en intercalait que trois par côté de carré.) Je ne puis croire qu'il s'agisse simplement des quatre piliers d'angle, seize « en tout » : ce bavardage serait intolérable et l'on ne comprendrait pas les mots χωρὶς, etc. D'ailleurs, cinq carrés à quatre piliers donnent vingt piliers et non seize « en tout ».

(3) Là se trouvait notamment le βῆμα, estrade de l'autel et du trône épiscopal (Codinus, p. 148).

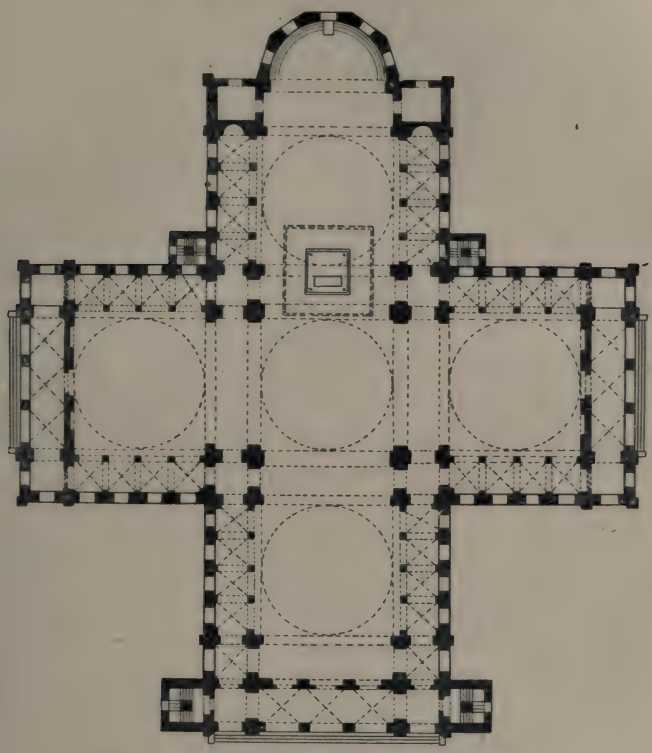

Fig. 8. Plan de l'église des Saints-Apôtres, d'après Hübsch.

et que la longueur en excès de cette branche était occupée par un narthex (1). Enfin, la base circulaire (κυκλοτερές) de la coupole centrale (2) était seule percée de fenêtres; les coupoles latérales n'en avaient pas.

e) *Marbres.* — L'énumération des marbres et autres matériaux de prix entrant dans la construction de l'église (v. 636 suiv.) doit

(1) Les héroa des empereurs paraissent s'être trouvés dans un portique spécial, extérieur à l'église et placé à l'Est: Codinus, p. 148; Du Cange, p. 108; Banduri, II, 807. (Cf. aussi Zonaras, XIII, 4, p. 187 Dind., le continuateur de Théophane, p. 120 C, et la note de Reiske sur Constantin Porphyrogénète, II, p. 755 Bonn.)

(2) C'est cette base, ce « châssis » circulaire que notre auteur appelle σφενδόνη (vers 624), par analogie avec un châton de bague ou une rondelle de fronde.

être rapprochée du morceau analogue de Paul le Silentiaire au sujet de Sainte-Sophie (1). Les deux listes ont beaucoup de termes communs ; toutefois celle de Constantin le Rhodien est plus longue ; elle comprend, comme variétés supplémentaires, les marbres « à l'aspect de cire » (c'est-à-dire jaunes) de Galatie, les sardoines de l'Inde (2), les zambaques (?) blancs de la mer Érythrée, les plaques rubannées de Cyzique, enfin les blocs neigeux de Paros, dont l'omission étonne chez Paul. Sans parler des colonnes, qui étaient importées toutes faites, les marbres servaient au dallage du sol (on employait à cet effet le marbre de Proconnèse, v. 671) et à la décoration en même temps qu'à la consolidation des murs : à cet effet, une double rangée de grosses plaques carrées (κοσμῆται), solidement reliées ensemble, étaient incrustées dans le mur d'enceinte et faisaient le tour de l'église « comme une couronne » ; la même disposition s'observe à Sainte-Sophie.

f) *Colonnes.* — Toujours comme à Sainte-Sophie, le temple était orné d'une profusion de belles colonnes, de couleurs et de provenances diverses, sans doute arrachées pour la plupart à des édifices païens. Du côté du levant (v. 700), Constantin signale deux colonnes bigarrées, particulièrement remarquables, placées à droite et à gauche. Une galerie circulaire (στοά, v. 722) faisant tout le tour du temple, était supportée par un double étage de colonnes de couleur rouge et blanche (3), au nombre de douze (à chaque étage) par compartiment latéra[1], soit quatre-vingt-seize en tout. Cette colonnade « circulaire » semble supposer que les angles rentrants formés par les bras successifs de la croix étaient plus ou moins compris dans l'enceinte de l'église.

g) *Mosaïques.* Les mosaïques de l'église des Saints-Apôtres n'étaient décrites par aucun texte (4) ; la nomenclature qu'en donne notre poète constitue donc la plus claire addition apportée

(1) Ἔκφρασις, v. 617 suiv. Voir le commentaire de Salzenberg, p. XI suiv.

(2) Codinus, p. 142, les mentionne à l'autel de Sainte-Sophie.

(3) Λευκαριοῖς, v. 725, est peut-être pour λαγαριοῖς (Codinus, p. 143).

(4) Codinus, p. 147, raconte à leur sujet une anecdote amusante. Théodora se trouvant à court de fonds pour les faire exécuter, les apôtres lui apparurent en songe et sur leur indication elle trouva douze vases pleins d'or ensevelis sous terre !

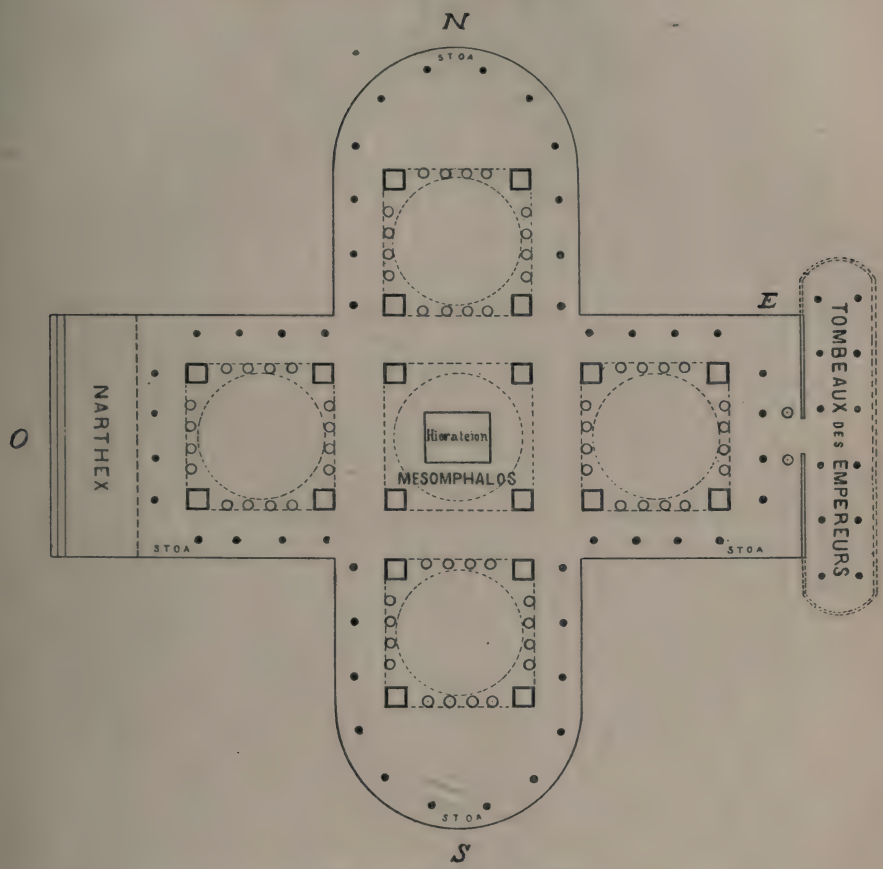

Fig. 9. Plan de l'église des Saints-Apôtres,
d'après la description de Constantin le Rhodien et Procope.

à notre information sur ce monument. Malheureusement cette description est incomplète et Constantin n'indique pas avec une suffisante clarté l'emplacement des « tableaux ». Nous savons seulement que la figure du Christ occupait, comme de juste, le milieu du dôme central (v. 739) et qu'autour de ce « soleil » étaient rangés la Sainte-Vierge (la « lune ») et les Apôtres (les « étoiles »). Les autres mosaïques couvraient la surface des coupoles, les pendentifs (? v. 744), et les murs jusqu'au second rang de κοσμῆται. Les motifs formaient un cycle consacré à l'histoire terrestre du

Christ (κένωσις Λόγου) (1) et qu'on peut comparer aux séries de peintures murales, comme celles de l'église de Gaza décrite par Choricius, qui ont certainement servi de modèle aux compositeurs mosaïstes. Constantin énumère ces tableaux dans l'ordre suivant : 1° l'Annonciation, Luc, I, 26 (v. 751); 2° la Nativité, Luc, II, 1 (v. 760); 3° l'Arrivée des Mages, Matth., II, 1 (v. 771); 4° la Prédiction de Siméon et d'Anna, Luc, II, 25 (v. 780); 5° le Baptême dans le Jourdain, Matth., III, 13 (v. 792); 6° la Vision du Thabor, Matth., XVII, 1 (2) (v. 804); 7° le Jeune homme (de Naïn), Luc, VII, 11 (v. 829); 8° la Résurrection de Lazare, Jean, XI, 1 (v. 834); 9° l'Entrée à Jérusalem, Matth., XXI, 1 (v. 844); 10° la Trahison de Judas, Matth., XXVI, 47 (v. 856); 11° la Passion, Matth., XXVII, 32 (v. 915). Il faut observer que les sujets sept à dix ne sont pas numérotés par Constantin et que la Passion est annoncée comme septième spectacle, τὸ δ' ἕβδομον θέαμα; je suis porté à croire que le texte primitif a dû porter : τὸ δ' ἑνδέκατον θαῦμα. Je n'insiste pas sur le détail des descriptions; il y a lieu de les croire fidèles, malgré une certaine amplification rhétorique, et elles ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la « typologie » chrétienne. La célébrité de l'église des Saints-Apôtres a dû provoquer de nombreuses imitations de sa décoration mosaïque, comme de son architecture.

Je pense avec M. Legrand que le texte du poème nous est parvenu mutilé. Il ne pouvait s'arrêter ainsi brusquement au milieu de la lamentation de Marie; sans doute il devait y avoir un douzième tableau représentant la Résurrection ou l'Ascension. Et comment imaginer que Constantin eût passé sous silence les merveilles de l'ἱερατεῖον, quand Paul le Silentiaire avait consacré un poème entier à l'*ambon* de Sainte-Sophie?

Tout incomplet qu'il est, ce poème prendra rang désormais, à côté de ceux de Paul le Silentiaire et du sermon descriptif de la Théotokos (église nouvelle) de Basile le Macédonien par Photius (3), parmi les plus intéressantes reliques de la littérature « monu-

(1) Cf. Hippolyte, p. 832 A.

(2) On sait que dans les Évangiles le nom du Thabor n'est pas prononcé.

(3) Dans Banduri, I, 2, p. 117 suiv. ou à la suite du Codinus de Bonn, p. 194 suiv. Le passage sur Orphée dans notre poème (v. 288 suiv.) pourrait être un souvenir du sermon de Photius (p. 197).

mentale » byzantine. Il est d'autant plus précieux pour nous que l'église décrite par Procope et Constantin a péri sans retour. Déjà le tremblement de terre de 1296 avait fait effondrer la coupole centrale, qui fut relevée par l'empereur Andronic (1). En 1453, après la conquête ottomane, l'église des Saints-Apôtres fut d'abord assignée pour résidence au patriarche (Gennadius) mais au bout de deux ans, ne s'y trouvant pas en sûreté, il demanda et obtint son transfert au monastère τῆς Παμμακαρίστου (2), et l'église fut livrée aux démolisseurs. Sur ses ruines, et sans doute à l'aide de ses matériaux, l'architecte grec Christodoulos érigea la mosquée du conquérant (*Mehmédié*), achevée en 1469. Aucun voyageur de la Renaissance n'a donc pu décrire ou dessiner l'église de Justinien ; Bondelmonte au commencement du xve siècle l'a connue, mais l'indication qui en figure sur son plan est purement conventionnelle.

Il existe cependant un document, négligé jusqu'à présent par tous les commentateurs, qui peut nous donner une idée très approximative de l'aspect extérieur des Saints-Apôtres. Je veux parler d'un plan à vol d'oiseau de Constantinople, qui se trouve, parmi près de deux mille vignettes, dans la Chronique universelle (*Buch der Chroniken*) de Hartmann Schedel, publiée à Nuremberg en 1493 par Koberger (3). Ce plan, que nous reproduisons ici, présente un curieux amalgame de vérité et de fantaisie. Devant

(1) Pachymère, II, p. 234; Nic. Grégoras, p. 202 (Unger, n°s 229-230); Nic. Calliste, *proœm.*

(2) Phrantzès, p. 307 (Unger, n° 90); Gyllius, *loc. cit.*

(3) Cf. sur ce livre Knackfuss, *Deutsche Kunstgeschichte,* I, 490. Le *Livre des Chroniques* ne donne pas moins de trois vues de Constantinople : la plus grande (p. CXXIX verso-CXXX recto) est celle que nous reproduisons (d'après le fac-similé de Hertzberg, *Byzantinische Geschichte,* p. 661); une deuxième, à peu près identique, mais d'échelle plus petite, occupe la p. CCXLIX r^o; enfin, une vue partielle (p. CCLVII r^o) donne seulement Sainte-Sophie et ses environs, à l'occasion du coup de foudre de 1490. Sur ce dernier plan on voit à gauche de l'église le baptistère Saint-Jean, très nettement marqué, et de part et d'autre de l'église deux minarets, dont l'un est surmonté de l'astre et du croissant (de même, sur le plan de Nicée, la coupole de l'église se termine par le croissant). Sur notre grand plan je n'aperçois aucun symbole de la conquête musulmane; ce qu'on serait tenté de prendre pour des minarets ne sont que des colonnes monumentales, avec des chapiteaux évasés en forme de bulbe.

Fig. 10. Vue de Constantinople, d'après le *Livre des Chroniques* de Hartmann Schedel (1493).

le dôme de Sainte-Sophie s'élève la colonne de Justinien, intacte et surmontée de son cavalier. Au nord-ouest de Sainte-Sophie un grand édifice à coupole et à portique paraît représenter le sénat du forum de Constantin, dont nous n'avons pas d'autre image. Plus loin, dans la même direction, un lourd édifice à cinq dômes accolés, surmontés de croix, attire le regard. L'artiste — Michel Wohlgemuth ou son beau-fils Guillaume Pleidenwurff — a incontestablement voulu représenter l'église des Saints-Apôtres. Mais quelle est, dans cette reproduction, la part de l'observation originale, de l'érudition *livresque* et de l'imagination pure (1)? C'est ce qu'il est d'autant plus difficile de démêler que le croquis allemand contredit sur un point essentiel le texte de Procope, suivant lequel les coupoles latérales n'avaient point de fenêtres. Quoi qu'il en soit, il m'a paru intéressant de recueillir ici ce « document figuré », unique en son genre, comme illustration de la longue description de Constantin le Rhodien. L'architecte qui voudra, sur la base de cette esquisse rudimentaire, entreprendre une restauration idéale de l'église des Saints-Apôtres, devra interroger les nombreuses églises de style byzantin qui ont emprunté à ce monument célèbre son système de coupoles multiples et sa disposition en croix grecque, retour au système de « construction centrale ». Ces deux innovations assignent à notre église, dans l'histoire générale de l'architecture religieuse, une importance peut-être encore supérieure à celle de Sainte-Sophie. Lorsque, au XIe siècle, les Vénitiens entreprirent la reconstruction, dans le style byzantin, de l'église de Saint-Marc, ils prirent modèle sur les Saints-Apôtres, et non sur Sainte-Sophie, et c'est sans trop de témérité que Hübsch a pu s'inspirer de la façade postérieure de Saint-Marc pour reconstituer l'aspect extérieur du *Martyrium SS. Apostolorum* (2).

T. R.

(1) Certaines vues du *Livre des Chroniques* (notamment Rome et les villes d'Allemagne) font une bonne impression; d'autres sont de pure fantaisie et le même bois sert pour plusieurs villes : ainsi Paris et Trévise, Marseille et Padoue, Bologne, Naples et Lyon, etc. On nous donne très sérieusement des vues de Troie, Babylone, Memphis, etc.

(2) Parmi les autres églises occidentales dont le plan paraît se rapprocher beaucoup de celui des Saints-Apôtres, on doit citer surtout San Nazario grande à Milan (Dehio, p. 44) et Saint-Front à Périgueux (ib., *Atlas*, I, pl. 100, 4), dont l'origine et la date sont très discutées, et qui est devenue le modèle de plusieurs églises analogues dans le sud-ouest de la France.

NOUVELLES DIVERSES[1]

= Sur l'initiative prise par M. Combes, ministre de l'Instruction publique, une commission, composée de MM. Bikélas, Bréal, Em. Burnouf, A. Croiset, J. Gautier, J. Girard, P. Girard, E. Gréard, A. Hauvette, Liard, G. Perrot, Petitjean, Jean Psichari, Rabier, etc., et présidée par M. E. Gréard, s'est réunie au ministère de l'Instruction publique, aux dates des 30 janvier, 5 et 20 février, à l'effet d'examiner les avantages que pourrait offrir une étude de la prononciation du grec moderne, tant au point de vue des étymologies des mots grecs en français qu'au point de vue pédagogique.

A la troisième réunion du comité, M. Jean Psichari, d'accord avec M. A. Croiset, a soumis à ses collègues des propositions que nous croyons devoir ici donner *in extenso*.

« A la suite des différentes opinions émises au cours des débats, M. Jean Psichari a surtout cherché, dans quelques propositions, toutes affirmatives, à établir un terrain d'entente commune. Il a pensé que, si ces propositions ne répondaient pas intégralement aux vœux divers de chacun des membres de la commission, il ne s'y trouvait rien du moins que tous ne pussent désirer d'un accord unanime.

« Il s'agissait, en effet, particulièrement ici de deux choses : s'associer, d'une part, à l'initiative du ministre, et, de l'autre, donner à la Grèce une marque de haute sympathie.

« Voici donc les résolutions proposées, la première rédigée à l'aide d'indications dues à M. Gaston Paris.

« 1. — L'étude de la prononciation grecque et des rapports étymologiques que présentent entre eux le grec, le latin et le français, a paru à la commission particulièrement importante pour la connaissance même de la langue française.

« En effet, les emprunts que le français a faits au grec se divisent en plusieurs catégories qu'il peut être curieux d'établir et qu'on peut énumérer brièvement. Il y a d'abord les mots venant du grec directement, c'est-à-dire par suite d'un contact immédiat entre les deux peuples, tels que *perpre*, nom de monnaie dans Villehardouin (gr. πέρπυρα, = ὑπέρπυρα), ou quelques autres assez rares, car cette classe n'est pas très fournie ; il y a les mots venant du

(1) Une indisposition prolongée de notre correspondant d'Athènes nous prive, à notre grand regret, de sa lettre habituelle.

grec par l'intermédiaire du latin classique, tels que *pédagogue* (lat. *pædagogus*, gr. παιδαγωγός), *physique* (lat. *physicus*, gr. φυσικός), *idée* (lat. *idea*, gr. ἰδέα) ; soit encore, toujours par l'intermédiaire du latin classique, les termes empruntés au christianisme, tels que *parabole* (lat. *parabola*, gr. παραβολή), etc., soit les termes également empruntés au christianisme et déjà altérés ou à demi altérés par le latin, tels que *diable* (lat. *diabolus*, avec les formes intermédiaires entre *diabolus* et *diable*, gr. διάβολος), *évangile* (lat. *euangelium*, gr. εὐαγγέλιον), *évêque* (lat. *episcopus*, gr. ἐπίσκοπος) ; les mots venant du grec par le canal du latin vulgaire, tels que *coup* (lat. *colpus*, gr. κόλαφος), *pilote* (lat. * *pedota*, gr. * πηδότης), les mots venant du grec par l'intermédiaire de l'italien, tels que *page*, masc. (it. *paggio*, lat. vulg. * *paidium*, gr. παιδίον), les mots venant du grec par emprunts savants, c'est-à-dire pris dans les livres, tels que *boulimie*, gr. βουλιμία, où ου est transcrit lettre par lettre, ou bien *bucrane* (tête de bœuf, en termes d'architecture) où ου est rendu par u à la façon des Latins, enfin, les mots venant du grec par fabrication purement artificielle et savante, tels que *neurasthénie, baromètre, phlébotomie, égoïsme, égoïste*, et même *vélodrome*, formations auxquelles manquent des prototypes grecs ; n'oublions pas non plus la classe intéressante des emprunts directs faits, dans le vocabulaire de la marine, par le français au grec moderne, tels que *yaloyalo* (γιαλὸ γιαλό = gr. anc. αἰγιαλός), en côtoyant le rivage.

« Ces études étymologiques, qui se confondent si souvent avec l'étude des langues romanes et du latin, sont, de l'avis de la commission, de plus en plus recommandées aux professeurs. En ce qui concerne la transcription des mots ainsi venus du grec, il est vrai que, dès aujourd'hui, les professeurs enseignent aux élèves quelques règles très simples suivant lesquelles il est entendu que η, υ, β, φ, etc., se rendent en français par e, y, b, ph, etc., toujours conformément au système des Latins, enfin, αι ayant été transcrit chez les Romains par un ae, et cet ae ayant donné é en français, αι naturellement se rend aussi par é : *pédagogue* s'écrira donc par un é comme *éternel* (*æternalis*), etc.

« Bien que les professeurs pratiquent déjà cet enseignement, il ne serait pas moins souhaitable que, sur le modèle du Dictionnaire étymologique latin de M. Bréal, il fût fait, à l'usage des classes, un dictionnaire étymologique où ces rapports si curieux entre le grec, le latin et le français fussent indiqués clairement.

« 2. — Mais la commission a surtout désiré montrer que le grec est encore aujourd'hui une langue vivante. L'enseignement du passé ne saurait être sans lien avec le présent. Après la grande lumière classique, il y a un trou dans notre enseignement. Il est juste de montrer jusqu'à nos jours le prolongement de la lumière. Ce résultat peut être facilement obtenu à l'aide de quelques notions toutes simples que les professeurs auront plaisir à donner à leurs élèves, à tous les degrés de l'enseignement.

« On nous entretient tous les jours de littératures étrangères. On nous apprend qu'il y a une littérature italienne, espagnole, portugaise, française, cela va sans dire, qui peuvent être considérées chacune comme des ramifications de la littérature latine. Il est intéressant de faire également connaître l'existence d'une littérature grecque moderne, représentée surtout par des chansons populaires dont le charme est particulièrement fait pour agir sur de jeunes imaginations. Ces chansons ont été traduites successivement par Fauriel et par M. E. Legrand. On peut y joindre les traductions des deux grands

poètes de la Grèce contemporaine, D. Solomos et A. Valaority, et recommander, dans les classes, la lecture de quelques-uns de ces morceaux. Ajoutons-y même, pour élever les âmes et pour les embellir, quelques récits de cette guerre de l'indépendance, la plus juste des revendications, comme a dit Ernest Renan, qui ont fait de notre siècle le siècle de la résurrection des morts. Il y a surtout lieu de faire aimer un pays ou un peuple à l'enfant et même au jeune homme; leur goût s'excite alors et les porte à faire connaissance plus ample avec les choses.

« D'autre part, faisons figurer, dans nos grammaires, à côté de l'enseignement du grec ancien, cette notion toute simple et toute facile, c'est à savoir que : la langue et la prononciation modernes ne sont pas autre chose que la langue et la prononciation anciennes modifiées suivant les lois ordinaires de l'évolution historique. L'intérêt puissant que présente en elle-même l'étude de l'antiquité se trouvera en quelque sorte élargi par cet horizon ouvert sur la vie moderne et sur toute une partie de l'Orient.

« Comme on le voit, ces diverses modifications, quelque modestes qu'elles puissent être, constitueraient une véritable entrée officielle de la Grèce moderne dans notre enseignement. Ces modifications ont aussi semblé de nature à flatter le légitime amour-propre des Hellènes, et le ministère qui les adopterait, aurait, croyons-nous, bien mérité à la fois de la Grèce et de l'enseignement en France.

« En résumé (1), la commission engage les professeurs :

« 1° A multiplier les indications déjà en usage, relatives aux rapports étymologiques entre le grec, le latin et le français;

« 2° A montrer les liens qui rattachent la langue grecque moderne à l'ancienne, et à signaler, dans la prononciation comme dans la langue, la conséquence d'une évolution historique continue;

« 3° A faire connaître aux élèves qu'il existe une littérature grecque vivante, surtout en poésie. »

De ces trois propositions, la commission a adopté à l'unanimité la première et la troisième, modifiée de la façon suivante :

3° A faire connaître aux élèves, par des lectures de prosateurs et de poètes, qu'il existe une littérature grecque vivante (2).

= A propos de la controverse ranimée par l'initiative de M. Combes, un de nos lecteurs nous communique le tableau suivant qui résume, sous une forme brève et saisissante, les trois principaux systèmes en présence pour la prononciation du grec ancien : celui des Hellènes (exactement des Athéniens) du IVe siècle av. J.-C., celui des Grecs actuels, et la méthode dite érasmienne telle qu'elle est pratiquée en France.

(1) Les trois formules qui suivent ont été rédigées de concert avec M. A. Croiset.

(2) Depuis que ces lignes ont été imprimées une circulaire ministérielle est venue « autoriser » les professeurs des lycées et collèges à introduire dans l'enseignement du grec la prononciation hellénique (*sic*), « concurremment avec la prononciation érasmienne », et les engage à s'entendre dans chaque établissement en vue de cette innovation. Cette réforme, on le voit, dépasse de beaucoup la portée des vœux modestes exprimés par la Commission : *Miraturque novas frondes et non sua poma.*

SIGNE GRAPHIQUE	PRONONCIATION ANTIQUE	ERASMIEN FRANÇAIS	GREC MODERNE
	1° Voyelles.		
α	a	ă	a
ε	é bref.	ĕ	é
η	è long.	ē	i
ι	i	ĭ	i
ο	o fermé bref (comme dans *sot*).	o ouvert (*robe*).	o ouvert bref.
ω	o ouvert long (*encore*).	ô	o ouvert bref.
ου	o fermé long (*trône*); puis, ou.	ou	ou
	2° Diphtongues.		
αι	ai (dans *travail*).	aï rapide.	é
ει	é fermé long, ei (*veille*).	eï —	i
οι	oy anglais (*boy*).	oï —	i
υι	ui (*fuis*).	uï —	i, yi
αυ	au allemand (*Tau*) = aou.	ô (*au*).	av, af
ευ	eu espagnol (*Reus*) = éou.	eu (*jeu*).	èv, ef
ου	oou puis ou.	ou	ou
	3° Consonnes.		
a) Fortes.			
π	p	p	p, b (après m).
κ	k	k	k, k mouillé (devant i, e)
τ	t	t (*tu*).	t, d (après n).
b) Moyennes.			
β	b	b	v
γ	gh, quelquefois nasalisé.	g (*goût*), quelquefois nasalisé	gh, y (devant e, i)
δ	d	d	th anglais doux (*the*).
c) Aspirées.			
'	h aspirée germanique.	néant.	néant.
φ	p + h	f	f
χ	k + h	k	ch allemand dur (devant a, o, u) ou doux (devant e, i).
θ	t + h	t	th anglais dur (*think*).
d) Liquides.			
λ	l	l	l
μ	m	m	m
ν	n	n	n
ρ	r, rh (au début des mots ou dans le redoublement).	r	r
e) Sifflantes.			
σ	s dur, z (devant les moyennes et les liquides).	s dur.	s dur, z (devant b, g, m, n).
ξ	ks, khs	x	x
ψ	ps, phs	ps	ps
ζ	zd	dz	z

En résumé sur trente et un signes ou groupes alphabétiques principaux, quatorze se prononcent à peu près de même dans les trois systèmes; dans huit cas la prononciation érasmienne concorde avec la prononciation antique tandis que la prononciation moderne s'en éloigne; dans neuf cas Érasmiens et Grecs modernes sont également éloignés du système antique; dans aucun cas (si ce n'est peut-être pour σ devant β, γ, μ, ν) la prononciation moderne n'est préférable — au point de vue scientifique — à la prononciation érasmienne.

= Quelques mots sur une affaire pénible qui a trop vivement ému depuis six mois le monde lettré d'Athènes pour être entièrement passée sous silence. La Société archéologique a procédé l'année dernière à une revision de son règlement à la suite de laquelle son éminent secrétaire, M. Coumanoudis, a donné sa démission des fonctions qu'il occupait depuis fort longtemps. M. Cavvadias, éphore général des antiquités, fut élu à sa place. Dans l'assemblée générale du 29 juillet 1895 une proposition fut faite tendant à attribuer au secrétaire une indemnité mensuelle de 120 drachmes, équivalente à celle que M. Coumanoudis avait touchée du gouvernement à titre personnel. M. Svoronos, conservateur du Cabinet des médailles, dont on connaît les rapports tendus avec M. Cavvadias depuis l'affaire du vol du Cabinet, s'éleva avec force contre cette proposition, affirmant que le nouveau secrétaire, en dehors de son traitement d'éphore, avait su se créer d'importantes sources de revenu qui rendaient inutile une subvention spéciale. Au cours de cette improvisation véhémente, des paroles, ou, suivant d'autres, un geste significatif de l'orateur, qui semblaient suspecter la probité de son adversaire, soulevèrent un effroyable tumulte; malgré ses dénégations, la parole fut retirée à M. Svoronos et le lendemain, sur la proposition de cinq de ses collègues, son nom était rayé de la liste des membres de la Société. M. Cavvadias ne s'en tint pas là; à la suite de cette scène il intenta à M. Svoronos un procès en diffamation devant le tribunal correctionnel. Les débats eurent lieu le 20 octobre 1895; ils se terminèrent par la condamnation du prévenu à huit jours de prison (le ministère public demandait trois mois) et aux dépens. La démission offerte par M. Svoronos ne fut pas acceptée par le ministère de l'Instruction publique, qui ne jugea pas que cette condamnation légère atteignît le fonctionnaire dans son honorabilité. Après cela, M. Svoronos, non content de publier en une grosse brochure, avec un titre un peu sensationnel, le compte rendu sténographique de son procès, s'avisait tardivement que la vente des catalogues du Musée faite au profit de M. Cavvadias était illégale et adressait une plainte formelle de ce chef au procureur du roi. Cette plainte a été suivie d'une ordonnance de non lieu (9 février 1896) qui interprète tout autrement que M. Svoronos le décret du 25 novembre 1885 sur lequel il s'était fondé; mais ces violentes et déplorables controverses ont eu un écho à la Chambre des députés, où MM. Staïs (homonyme de l'éphore) et Papamichalopoulos ont prononcé deux longs dicours, l'un contre, l'autre pour M. Cavvadias. Dans ce bizarre duel, les orateurs faisaient la Chambre juge des mérites et démérites de l'éphore général, non seulement comme fonctionnaire, mais comme savant (1).

(1) On se demande quel intérêt il peut y avoir à proclamer à la face du monde que M. Cavvadias a pris une fois une cuirasse (allemand *Panzer*) pour une panthère, et métamorphosé les hippocampes des Néréïdes d'Epidaure en hippopotames. Qui de nous n'a pas sur la conscience des méprises plus ou moins semblables? Le soussigné se rappelle très bien avoir, dans un des premiers numéros de la *Revue*, pris un monument en tuf (πῶρος), signalé par le *Deltion*, pour un monument « en pierre de Poros » (Πόρος), et il ne s'est pas encore pendu pour cela. T. R.

Les véritables amis de la Grèce voient avec tristesse se prolonger des débats aussi stériles et aussi scandaleux. Quelle que soit la valeur originale de certaines publications archéologiques de M. Cavvadias, il s'est acquis des titres inoubliables à l'estime et à la reconnaissance du monde savant par l'activité de son administration, ses fouilles mémorables et le magnifique arrangement du Musée national. De son côté, M. Svoronos a attaché son nom à la plus importante monographie numismatique sortie de la plume d'un Grec, remis l'ordre dans le Cabinet des médailles d'Athènes et déjà augmenté notablement cette collection. Souhaitons que ces deux savants mettent à l'avenir un peu plus de « liant » dans leurs relations administratives et ne perdent pas leur temps et celui du public à se jeter à la face des injures, des pamphlets et du papier timbré.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1893-94-95)

PAR CH.-ÉM. RUELLE

N. B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1894.*

I. — GÉNÉRALITÉS. — ENSEIGNEMENT DU GREC. — MÉLANGES. — BIOGRAPHIES DE SAVANTS.

BERLINER STUDIEN für klassische Philologie, XV. Berlin, Calvary, 1894. — XVI, 1895.

BRESLAUER Abhandlungen, VII. Breslau, Köbner, gr. in-8°.

COMMENTATIONES philologae Jenenses, V. Leipzig, Teubner.

DISSERTATIONES philolog. Vindobonenses, II.

FESTSCHRIFT für L. Friedländer. Leipzig, Hirzel, 1895.

FESTSCHRIFT für J. Overbeck. Aufsätze seiner Schüler. 6 pl. 29 fig. dans le texte. Leipzig, Engelmann, 1893. 24 M.

GRIECHISCHE STUDIEN, Herm. Lipsius zum 60. Geburtstag dargebracht. Lipsiae, Teubner. 187 p.

GUDEMAN, A., History of classical philology. Boston, Ginn and Co.

GUTSCHMID, A. von, Kleine Schriften. Hrsg. von *F. Rühl.* V. Leipzig, Teubner. XXXII, 769 p. 24 M.

GYMNASIAL-BIBLIOTHEK, herausg. von *Pohlmey* und *Hoffmann.* Gutersloh, Bertelsmann.

HISTORISCHE UNTERSUCHUNGEN, E. Förstemann zum 50 jährigen Doktorjubiläum gewidmet von d. histor. Gesellschaft zu Dresden. Leipzig, Teubner.

KOCH, E., Die Notwendigkeit einer Systemänderung im griechischen Anfangsunterrichte statistich begründet. Leipzig, Teubner. 40 Pf.

KROLL, W., Adversaria graeca. (Philol., LIII, 3, p. 416-428.)

LEIPZIGER STUDIEN, XVI. Leipzig, Hirzel.

MÉLANGES gréco-romains tirés du Bulletin de l'Académie imp. des sc. de Saint-Pétersbourg, t. VI.

PATER, W., Greek Studies prep. by *Ch. L. Shadwell.* London, Macmillan. 1895.

PRAGER STUDIEN aus dem Gebiete der classischen Altertumswissenschaft. Heft 1-4. Prag, Dominicus. 7 M. 30 Pf.

STUDI ITALIANI di filologia classica. T. II. Firenze, Sansoni.

VERHANDLUNGEN der 42. Versammlung der Philologen und Schulmänner..... 1895.

WIENER STUDIEN. Wien, 1894.

ZIELINSKI, Th., August Nauck. Ein Bild seines Lebens und seiner Werke. Berlin. Calvary. 65 p. 2 M.

II. — HISTOIRE LITTÉRAIRE EN GÉNÉRAL.

BAUMSTARK, A., Lucubrationes Syro-Graecae. (Extr. des Jahrb. f. Philol., XXI. Suppl. - Bd. p. 357-524.) Leipzig, Teubner. 5 M.

— Beiträge zur griech. Litteraturgeschichte. (Philol., LIII, 4, p. 687-716.)

BELOCH, J., Zur Geschichte der älteren griechischen Lyrik. (Rh. Mus., 1895, 2, p. 250-267.)

BERGK, Th., Griechische Literaturgeschichte; Register von Peppmüller und Hahn. Berlin, Weidmann. 2 M. 40 Pf.

BLANCK, F.-A., Zur Prologistik der altattischen Komödie. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 1, p. 69-71.)

CHRIST, W., Zur Chronologie attischer Dramen. (Ibid., p. 157-164.)

COMBARIEU, J., De parabaseos partibus et origine. Paris, Thorin. (Thèse doctorale.)

CONSBRUCH, M., De veterum περὶ ποιήματος doctrina. Accedunt Commentarii qui circumferuntur π. ποιήματος Hephaestionei cum scholiis editi. Breslau, Köbner, 1893.

CRUSIUS, O., Ueber eine alte Thierfabel. (Rh. Mus., XLIX, 2, p. 299-308.)

DUEMMLER, F., Der Ursprung der Elegie. (Philol., LIII, 2, p. 201-213.)

— Kulturgeschichtliche Forschung im Altertum. (Verh. d. 42. Vers. d. Philol. und Schulm., p. 57-70.)

ERHARD, A., Die christliche Litteratur und ihre Erforschung seit 1880. (Strassburger theolog. Studien.) Freiburg. Herder. XIX, 239 p. 3 M. 40 Pf.

HARNACK, A., Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius. I. Teil. Die Ueberlieferung und der Bestand der alt. Litt. bis Eus. bearbeitet unter Mitwirkung von *E. Preuschen.* Leipzig, Hinrichs, 1893. LXI, 1020 p. 35 M.

HAEBERLIN, C., Jahresbericht über die Geschichte der griech. Litteratur für 1879-1892. (Bursian-Müllers Jahresb., LXXXV, 3, p. 39-64.)

HAULER, E., Zur Geschichte des griechischen Mimus, Wien, Progr. d. Gymn. im II. Bez. 1893, 19 p.

HENSE, O., Die Synkrisis in der antiken Literatur. Freiburg i. Br., 1893. 41 p.

KJELLBERG, Lennart, De cyclo epico. Quaestiones selectae. I. Upsala, Almquist et Wicksells. 40 p.

KORSCH, Th., Conjectanea in poetas graecos. (Revue russe de philol., VI, 2, p. 129-132.)

KRUEGER, G., Geschichte d. altchristlichen Litteratur in den ersten 3 Jahrhunderten. (Grundriss d. theol. Wissen. Abt. IX.) Freiburg, Moll. 3 M. 40 Pf.

LIPPERT, J., Studien auf dem Gebiete der griechisch-arabischen Uebersetzungslitteratur. Heft I. Braunschweig, Sattler. 50 p.

MISTRIOTIS, G., Ἑλληνικὴ γραμματολογία ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς ὑπὸ τῶν Τουρκῶν ἁλώσεως τῆς Κωνσταντινουπόλεως. I. Athènes, Sakellarios. 768 p. 8 Dr. 50 L.

NESTLE, E., Die Kreuzauffindungslegende nach einer Handschrift vom Sinai. (Byz. Zeitschr., IV, 2, p. 319-345.)

OHLERT, E., Zur antiken Räthseldichtung. (Philol., LIII, p. 745-754.)

PAPAVASSILIOU, G. A., Κριτικά. (Ἀθηνᾶ, VI, p. 472.)

PIERSON, A., Geestelijke voorouders. Studien over onze beschaving. Deel III : Het Hellenisme. Afl. I : Athene. Haarlem, Willink.

POLAND, Fr., Oeffentliche Bibliotheken in Griechenland und Kleinasien. Leipzig, Teubner. 4 M.

POPPELREUTER, Jos., De comoediae atticae primordiis particulae duae. Diss. Berlin, Heinrich, 1893. 49 p.

REITZENSTEIN, R., Epigramm und Skolion. Giessen, Ricker, 1893, VII, 288 p. 6 M.

RUELLE, C.-E., Bibliographie annuelle des études grecques, 1892-1893-1894. (Rev. des ét. gr., VII, 27-28, p. 402-456.)

SCHANZ, M. — Voir section V, PLATON.

SITZLER, I., Jahresbericht über die griechischen Lyriker (mit Ausschl. Pindars), sowie über die Bukoliker und die Anthologia Palatina für 1888-1891. (Extr. des Jahresb. de Bursian-Müller.) Berlin, Calvary.

VAHLEN, J., Varia. (Hermes, XXX, 1, p. 25-39.)

VALMAGGI, L., Manuale storico-bibliografico di filologia classica. Torino, Clausen. 8 L.

WEIDLIG, Th., Die Sympathie in der antiken Literatur. Progr. Stuttgart, in-4°.

WENTZEL, G., Beiträge zur Geschichte der griechischen Lexicographen. (Sitzungsb. d. Berl. Akad. 1895, n° 26, p. 477-487.)

ZINGERLE, J., Zu den griechischen Epigrammen. (Philol., LIV, 1, p. 15.)

III. — PHILOSOPHIE.

ARLETH, E., Die Lehre des Anaxagoras vom Geist und der Seele. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, VIII, 1 et 2.)

BIESE, A., Hellenische Lebensanschauung und die Gegenwart. (Jahrb. f. Philol., 1895, fasc. 4. Abt. II, p. 188-201.)

BURESCH, K., Die griechischen Trostbeschlüsse. (Rh. Mus., XLIX, 3, p. 424-461.)

BURY, R.-G., The later Platonism. (Journal of philol., 1895, n° 46, p. 161-202.)

DEUSSEN, P., Allgemeine Geschichte der Philosophie mit besonderer Berücksichtigung der Religionen. I. 1. Leipzig, Brockhaus. XVI, 336 p. 10 M.

DUEMMLER, F., Zur Orphischen Kosmologie. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, VII, 2, p. 147-154.)

ESPINAS, A., La philosophie de l'action au ve siècle av. J.-C. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, VII, 2, p. 193-223.)

FERRARI, S., Gli Eleati. (Atti della R. Accad. d. Lincei, IV. S. X, 1, p. 57-144.)

GANTER, F.-L., Das stoische System der αἴσθησις mit Rücksicht auf die neueren Forschungen. (Philol., LIII, 3, p. 465-504.)

GARBE, R., Ueber d. Zusammenhang der indischen Philosophie mit der griechischen. (Philos. Monatsheft, XXIX, 9-10, p. 513-530.)

GARDNER, P., Diogenes and Delphi. (Class. review, 1893, 10, p. 437-439.)

GIAMBELLI, C., La πρόληψις epicurea e la gnoseologia conforme adessa. (Riv. di filol., 1893, 7-9, p. 348-384.)

GOMPERZ, Th., Griechische Denker. Lief. 1-2. Leipzig, Fock, 1893.

HOELK, C., De symbolis pythagoricis. Diss. Kiel, 1895.

HUIT, Ch., Le Platonisme pendant la Renaissance. (Annales de philos. chrétienne, juillet et octobre 1895.)

NORDEN, E., Beiträge zur Geschichte d. griechischen Philosophie. (Extr. du XIX. Supplementband d. Jahrb. f. klass. Philologie.) Leipzig, Teubner. 96 p. 2 M.

SCHNEIDER, G., Hellenische Welt-und Lebensanschauungen in ihrer Bedeutung für den gymnasialen Unterricht. Gera, Hofmann, 1893. 6 M.

SCOTT, W. R., A simple history of ancient philosophy. London, Stock. 3 Sh. 6 D.

SNEGIREN, L., Shisnj i ssmertj Sokrata. Moscou, 1895. XII, 102 p. 60 Kopeks.

SPITZER, S., Zur Geschichte der internationalen Moral bei den Griechen. (Zeitschr. f. die oesterr. Gymn., XLV, 1, p. 1-11.)

STERN. — Voir section V, HOMÈRE.

THIELS, G., Anaximenea. (Hermes, XXX, 1, p. 124-135.)

WINDELBAND, W., Geschichte der alten Philosophie. Nebst einem Anhang : Abriss d. Gesch. d. Mathematik und der Naturwiss. im Altertum von *S. Günther*. (Handb. d. klassischen Altertumswiss. d'Iwan v. Müller.)

WETZSTEIN, Die Wandlung der stoischen Lehre unter ihren späteren Vertretern. III. Progr. der Realschule zu Neu-Strelitz, 1894, in-4°.

ZELLER, Ed., Die deutsche Literatur über die sokratische, platonische und aristotelische Philosophie, 1892. (Archiv. f. d. Gesch. d. Philosophie, VIII, 1.)

— Zu Anaxagoras. (Ibid., VIII, 2, p. 151-153.)

IV. — SCIENCES EXACTES ET NATURELLES. — MÉDECINE.

ALBERT, Maurice, Les Grecs à Rome. Les médecins grecs à Rome. Paris, Hachette, x, 323 p. 3 Fr. 50 c.

CANTOR, M., Vorlesungen über Geschichte der Mathematik. I. 2. Ausg. Leipzig, Teubner.

FUCHS, R., Wundermittel aus der Zeit des Galenos. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 2, p. 137-143.)

— Die Schröpfköpfe im griech. Altertum. (Extr. de Deutsche Medizinal-Zeitung, 1895, n° 63.)

HULTSCH, Fr., Das elfte Problem des mathematischen Papyrus von Akhmim. Leipzig, Teubner.

LAMBROS, Const. P. J., Περὶ στικυῶν καὶ στικυάσεως παρὰ τοῖς ἀρχαίοις. Athènes.

LORIA, G., Le scienze esatte nell' antica Grecia; lib. II. Turin. 1895. in-4°.

— Studi intorno alla logistica greco-egiziana. (Giornale di matem. XXXII, p. 28-57.)

MORGOULIEFF, J., Étude critique sur les monuments antiques représentant des scènes d'accouchement. Paris, Steinheil, 1893.

PINGEL, V., Zur Geschichte der griech. Heilkunde (Herodotos, III, 131). (Jahrb. f. Philol., 1895, 3, p. 183-185.)

WELLMANN, M., Die pneumatische Schule bis auf Archigenes in ihrer Entwickelung dargestellt. (Philologische Untersuchungen hrsg. von *Kiessling* und *Wilamowitz-Moellendorff*, 14. Heft. Berlin, Weidmann, 1895.) 237 p. 7 M.

ZENTHEN, Maurice Cantor et la géométrie supérieure de l'antiquité. (Bull. d. sc. math. 1894, p. 163-169.)

V. — AUTEURS GRECS.

(Y compris les Byzantins.)

ACHMET ABOU-MAZAR.

Ruelle, Ch.-Em., La Clef des songes d'Achmet Abou-Mazar. (Rev. des ét. gr., VII, 27-28, p. 303-313.) T. à p. Paris, E. Leroux.

ACTA martyris Anastasii Persae graece primum edidit *H. Usener*. Bonn, Cohen. 2 M.

— S. Joannicii monachi in Bithynia, edid. *I. van den Gheyn*, S. J. (Acta SS. nov. II, p. 311-435.)

— SS. Nerei et Achillei. Text und Untersuch. von *H. Achelis*. Leipzig, Hinrichs, 1893. 3 M.

AGATHIAS.

Reffel, H., Ueber den Sprachgebrauch des Agathias. Kempten. Progr. 34 p.

AGATHYLLUS.

Wœrner. — Voir Ariéthos.

ALCÉE.

Michelangeli, L.-A., Intorno a due nove interpretazioni del frammento IV (18 Bergk) di Alceo. Appendice.

ALEXANDRE D'APHRODISIAS.

Apelt., O., Die kleinen Schriften des Alexander von Aphrod. (Rh. Mus., XLIX, 1, p. 59-71.)

Zahlfleisch, J., Die Polemik Alexanders von Aphrodisias gegen die verschiedenen Theorien des Sehens. Archiv f. Gesch. d. Philosophie, VIII, 3, p; 373-388.)

ALEXANDRE DE LYCOPOLIS. Contra Manichei opiniones disputatio. Edidit. *Aug. Brinkmann*. Lipsiae, Teubner, 1895, in-12. 80 Pf.

ALEXANDRE (Légende d').

Ausfeld, A., Zur Kritik des griechischen Alexanderromans. Untersuchungen über die unechten Teile der ältesten Ueberlieferung. Bruchsal. Progr. 37 p.

ALYPIUS.

Ruelle, C.-E., Alypius corrigé par Boèce. (Bull. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, nov.-déc. 1894.) — T. à p. Paris, A. Picard, 1895. 1 fr.

AMPHIS.

Kerbaker, M., La Lumaca di Amfide. (Atti dell' Accademia di arch. di Napoli, 1894, XVI.)

Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας. Β'. ed. A. Papadopoulos Kerameus. Saint Pétersbourg.

ANAXAGORE.

Parmentier. — Voir Euripide.

ANDRONICUS DE RHODES.

Littig, Fr., Andronikos von Rhodos. 2. Teil. Erlangen. Progr. 32 p.

Susemihl, F., Die Lebenszeit des A. v. Rh. (Jahrb. f. Philol., 1895, 4, p. 226-234.)

ANECDOTA Bruxellensia. II. Les extraits de Platon et de Plutarque du ms. 11360-11363, p. p. *L. Parmentier*. Gand, Clemm. 67 p.

ANONYME. Ἀνωνύμου εἰσαγωγὴ ἁρμονική. Texte et trad. russe par *G. A. Iwanow*. (Rev. russe de philologie, VII, 1, p. 8-46.)

[Ce prétendu Anecdoton est le traité de Cléonide ou Pseudo-Euclide, publié en 1652 par Marc Meibom.]

ANONYME. Bruchstücke zweier τυπικὰ κτητορικά, ed. *Ph. Meyer*. (Byz. Zeitschr., IV, 1, p. 45-58.)

ANONYMI CHRISTIANI Hermippus, de Astrologia dialogus. Edid. *G. Kroll*. et *P. Viereck*, Lipsiae, Teubner, 1895, in-12. (Biblioth. Teubneriana.) 1 M. 80 Pf.

ANTHOLOGIE.

Anthologia graeca epigrammatum Palatina cum Planudea. Ed. *H. Stadtmüller*. vol. I : Palat. I-IV (Planud. V-VII). Lipsiae, Teubner, in-12. 6 M.

— Select epigrams from the Greek Anthology. Edited with a revised text, Introd. transl. and notes, by *J.-W. Mackail*. London, Longmans. 6 sh.

Conybeare, F. C., On the Codex Pamphili and date of Euthalius. (Journ. of philol., 1895, nr. 46, p. 241-260.)

Herwerden, H. van, Ad Anthologiam Graecam. (Mnemosyne, XXIII, 1, p. 1-14.)

Korsch, Th., Ad Anthologiam Palatinam. (Revue russe de philologie, VII, 1, p. 127-128 ; 140-141.)

Ouvré, H., Quae fuerint dicendi genus ratioque metrica apud Asclepiaden Posidippum Hedylum. (Thèse doctorale.) Paris, Hachette.

Rubensohn, M., Zur Griech. Anthologie (Suite.) (Berliner philol. Wochenschr., XIII, 42, 48, 52.)

Sakolowski, P., De Anthologia Palatina quaestiones. Leipzig, Graef und Fock, 1893. 1 M. 60 Pf.

Stadtmüller, H., Zur griechischen Anthologie. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 4, p. 263-271 et dans Festschrift zur Einweih. d. Heidelberg. Gymnasiums (Neubau), p. 35-46.) Leipzig, Teubner.

Vitry, P., Étude sur les épigrammes de l'Anthologie palatine qui contiennent la description d'une œuvre d'art. (Rev. arch. mai-juin 1894, p. 315-368.)

APOLLODORE. — Voir Mythographes.

Hœfer, O., Zu Apollodorus. [Fragmenta Sabbaitica.] (Jahrb. f. Philol., CXLIX, p. 164.)

Immisch, O., Ad Apollodorum. (Ibid., 1895, CLI, p. 17-18.)

APOLLODORE LE COMIQUE.

Kock, Th., Apollodoros Fragment 13 K. (Rh. Mus., XLIX, 1, p. 162-163.)

APOLLODORE DE DAMAS.

Reinach, Th., A qui sont dédiées les Poliorcétiques d'Apollodore? (Rev. des ét. gr., VIII, nr. 30, p. 198-202.)

APOLLONIUS DE RHODES.

Berckmann, F., De scholiis in Apollonii Rhodii Argonautica Etymologici Magni fonte. Diss. Bonn.

La Ville de Mirmont, H. de, Apollonios et Virgile. La mythologie et les dieux dans les Argonautiques et dans l'Énéide. Thèse doctorale. Paris, Hachette, VIII, 778 p.

Meyer, E. — Voir Homère.

APOLLONIUS DYSCOLE.

Eichhorst, Die Lehre des Ap. Dyscolus vom Pronomen possessivum. (Festschr. f. L. Friedlænder, p. 105-112.) Leipzig, Hirzel, 1895.

APPIEN. Appian's civil wars. Book I. Transl. by *Benecke*. London, Blackwell.

Niemeyer, K., Zu Appianos' Emphylia [I, 28]. (Jahrb. f. Philol., CLXIX, p. 71-72.)

ARATUS.

Kaibel, G., Aratea. (Hermes, 1894, 1, p. 82-119.) Beilage : Die Epigramme auf Aratos. (Ibid., p. 120-123.) — Voir Hipparque.

Knaack, G., Zu Arats medicinischen Schriften. (Hermes, XXIX, 3, p. 472-476.)

ARCHIMÈDE.

Becker, H., Die geometr. Entwicklung des Infinitesimalbegriffs im Exhaustionsbeweis bei Archimedes. Insterburg. Progr.

Hultsch, F., Die Näherungswerte irrationaler Quadratwurzeln bei Archimedes. (Nachrichten von der K. Gesellschaft der Wiss. zu Göttingen, 1893, 10.) 1 pl.

— Zur Kreismessung des Archimedes. (Zeitschr. f. Math. hist-lit. Abteilung, 1894; p. 121-137; 161-172.)

Weissenborg, H., Die Berechnung des Kreisumfanges bei Archimedes und Leonardo Pisano. (Berliner Studien f. klass. Philologie und Archäologie. XIV, 3.) — T. à p. Berlin, Calvary. 1 M. 50 Pf.

Zenthen, Note sur la résolution géométrique d'une équation du 3e degré par Archimède. (Biblioth. mathématique, 1893, p. 97-104.)

ARIÉTHOS.

Wœrner, E., De Ariaetho et Agathyllo fabulae apud Arcades Aineiae auctoribus. (Festschrift zum 350 jährigen Jubiläum der Fürsten-und Landesschule zu St. Afra bei Meissen, überreicht im Namen des kgl. Gymnasiums zu Leipzig, 1893, IV, 26 p.)

ARISTIDE.

Schmid, W., Eine Reise des Aelius Aristides in die Milyas. (Rh. Mus., 1895, 2, p. 308-311.)

Harry, J.-E., On the authorship of the Leptinean orations attributed to Aristeides. (American Journ. of philol., XV, 1, 57, p. 66-73.)

ARISTOPHANE. Pièces choisies d'Aristophane, par *G. Ferté*. Paris, Masson, in-16, 219 p.

— Wasps, by *C.-E. Graves*. Cambridge, University Press. 3 sh. 6 d.

— — Edited by *W.-W. Merry*. II. Notes. Oxford, Clarendon Press.

Couat, A., Sur la composition des Acharniens. (Extr. de la Revue des Universités du Midi.) Bordeaux, Feret, 1895, 50 p.

Gulick, C. B., De scholiis Aristophanis quaestiones mythicae. (Harvard Studies, V, p. 83-166.)

Lange, E., Athen im Spiegel der aristophanischen Komödie. Hamburg, Verlag. A.-G.

Leeuwen, J. van, Ad Aristoph. Schol. Av. 100. (Mnemosyne, XXII, 1, p. 45.)

Lettner, G., Bau, Wesen und Bedeutung des sog. Agons in den Aristophanischen Komödien. Lemberg. Progr.

Piccolomini, E. — Voir Cratinus.

— Ἐμποδίζειν ἰσχάδας (Aristofane, Caval., 752-755). (Rendiconti della R. Accad. d. Lincei, III, 1-2, p. 8-18.)

— Osservazioni critiche et esegetiche sopra i cavalieri d'Aristofane. (Studi ital., vol. II, p. 571-592.)

Romagnoli, E., L'azione scenica durante la parodos degli Uccelli d'Aristofane. (Studi ital., II, p. 155-160.)

Zacher, K., Die Handschriften Aristophanes. Lysistrata im Codex Leidensis. (Berliner philol. Wochenschr., 1894, II, 12.)

ARISTOTE. Aristotle's theory of poetry and fine art. By *S.-H. Butcher*. Text and translation. London, Macmillan, 1895. 10 sh.

— Aristotle's Politics. A revised text with Introduction, Analysis and Commentary by *F. Susemihl* and *R. D. Hicks*. Books I to V. London, Macmillan, 1895. 18 sh.

— Aristotelis Politica. Tertium ed. *Fr. Susemihl*. Nova impressio correcta. Leipzig, Teubner. 2 M. 40 Pf.

Amsdorf, J., Symbolae ad Aristotelis politicorum crisin spectantes. Landshut. Progr. 37 p.

Apelt, O., Zur Eudemischen Ethik. (Jahrb. f. Philol., 1894, x-xi, p. 729-752.)

Baumgart, H., Zur Lehre des Aristoteles vom Wesen der Kunst und der Dichtung. (Festschr. f. Ludwig Friedländer, Leipzig, Hirzel, 1895, p. 1-66.)

Bethe, E., Interpretatio Aristotelis de Athen. rpb. 20 (De Clisthene). Progr. d. Univers. Rostock, 1895, p. 3-9.)

Botsford, G.-W., The Athenian Constitution. (Cornell studies in class. philol., nr. IV. Ithaca, New-York et Boston, Ginn, 1893.)

Bury, J.-B., Notes on some passages in Arist. Ἀθ. πολ. (The Class. Review, mars 1895, p. 106-108.)

Buseskul, W., Afinskaja politija Aristotelija kak istotschnik dlja isstorii gossudârsstwennowa sstroja Afinn. Charkow, Silberberg, 1895, VI, 484 p. 3 M.

Commentaria in Aristotelem graeca (p. p. l'Académie de Berlin, vol. X, 1895). — Voir Simplicius.

Esser, E., Das 2. Buch der Aristotelischen Schrift über die Seele in kritischer Ubersetzung. Jena, Neuenhahn. 2 M. 50 Pf.

Filkerka, L., Die metaphysischen Grundlagen der Ethik bei Aristoteles. Wien, Konegen, 1895.

Foucart, P., Aristote. Constitution d'Athènes. Notes sur la seconde partie. (Rev. de philol., XIX, 1, p. 24-31.)

Frederichs, J., La valeur historique de la Πολιτεία Ἀθηναίων d'Aristote. (Revue de l'instruction publique belge, XXXVII, 1, p. 26-43.)

Garofalo, F. P., Sulla Πολιτεία Ἀθηναίων. (Extr. dai « Fiori ».)

Hertlein, F., Zu den chronologischen Angaben in d. Aristotelischen Ἀθ. πολ. (Schluss). (Neues Correspondenz-Blatt., II, 2, p. 40-60.)

Kaissling, F., Ueber den Gebrauch der Tempora und Modi in des Aristoteles Politica und in der Ath. Pol. Erlangen, Blaesing, 1895, 90 p. 2 M.

Kappes, M., Aristoteles-Lexicon, Paderborn, Schöningh. 1 M. 50 Pf.

Kaufmann, N., Die teleiologische Naturphilosophie des Aristoteles und ihre Bedeutung in der Gegenwart. Paderborn, Schöningh, 1893, 128 p. 3 M.

Kœhler, U., Zu Aristoteles πολ. Ἀθ. c. IV. (Hermes, 1894, 1, p. 158.)

Lippert, J., Studien aus dem Gebiete der griechisch-arabischen Litteratur. Heft 1 : Quellenforschung zu den Arab. Aristotelesbiographien. Braunschweig, Sattler. 2 M.

Mischtschenko, F.-G., Sur Aristote (Ἀθ. πολ., 8, 1) [en russe]. (Revue russe de philol., VII, 1, p. 103-106.)

— Aristot. Ἀθ. πολ., 63, 4. (Ibid., VIII, 1, p. 41-42.)

Ollé-Laprune, Essai sur la morale d'Aristote. Paris, Belin. 6 fr.

Pokrowskij, M., Issljädowania pa Afinskoj Politiji Aristotela. (Philol. Oboszjenje, 1895, VIII, 1, p. 43-68 ; VIII, 2. p. 122-141.)

Rabe, H., Die καταστάσεις ἀρχῶν in Aristoteles' Politik. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 7, p. 450-453.)

Reitz, J., Die Aristotelische Materialursache (Suite). (Philos. Jahrb., VIII, 2, p. 158-171.)

Rolfes, E., Die vorgebliche Præexistenz des Geistes bei Aristoteles. (Philos. Jahrb., VIII, 1, p. 1-19.)

— Die Textauslegung des Aristoteles bei Thomas von Aquin und bei den Neueren. (Jahrb. f. Philos. und Spec. Theologie, IX, 1.)

Sandys, J. E., Aristotle, Constitution of Athens, ch. 39, § 5. (Class. Rev., 1893, 10, p. 448-449.)

Schneider, St., Aristoteles o Drakoncie. (Eos, I, 1894, 1, p. 50-64.)

Schoeffer, Val. von, Aforojmi i samjetki k Afinskoj politiji Aristotelja. (Rev. russe de philol., VII, 1, p. 47-96.)

Schulz, G., Das 4. Capitel in Aristoteles Πολιτεία Ἀθηναίων. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 5-6, p. 305-318.)

Schwarz, A., O wremeni napissanija politiki Aristotelja. (Philol. Obozrjenje, VIII, 2, p. 144-148.)

Sihler, E. G., Aristotle's criticisms of the Spartan governement. (Class. Review, 1893, 10, p. 439-443.)

Simplicius. — Voir ce nom.

Sonny, A. J., De libelli περὶ ἀρετῶν καὶ κακιῶν codice Mosquensi. (Rev. russe de philol. VII, 1, p. 97-102.)

Susemihl, Fr., Bericht über Aristoteles und die ältesten Akademiker und Peripatetiker f. 1890 und 1893. (Bursian-Müllers Jahresb., t. LXXIX, p. 79-133 und 258-292.) T. à p. Berlin, Calvary.

— Zur Textüberlieferung der Aristotelischen Politik. (Jahrb. f. Philol. CXLVII, 12, p. 817-824.)

— De poeticorum Aristoteleorum capite ultimo. (Rev. de philol. juillet 1894, p. 255-259.)

— Quaestionum Aristotelearum critic. et exegetic. pars III, Gryphiswaldiae; in-4.

Wilson, J. C., Testimonia for the text of Aristotle's Nicomachean Ethics, for the Metaphysics and for the Posterior Analytics. (Class. Review, 1895, 1, p. 1-4.)

Zahlfleisch, J., Aristotelisches. (Philol. LIII, 1, p. 38-45.)

ARRIEN. Epicteteae dissertationes ab Arriano digestae ad fidem codicis Bodleiani. Rec. *H. Schenkl.* Lipsiae, Teubner, in-12.

Bonhœffer, A., Die Ethik des Stoikers Epictet. Anhang : Exkurse über einige wichtige Punkte der stoischen Ethik. Stuttgart, Encke.

Gleye, C. E., Die Abfassungszeit von Arrians Anabasis. (Philol., LIII, 3, p. 442-449.)

ARTÉMIDORE.

Reichardt, W., De Artemidoro Daldiano librorum onirocriticorum auctore. (Commentationes philologae Jenenses, V, p. 109-152.)

Riess, E., Volkstümliches bei Artemidoros. (Rh. Mus. XLIX, 2, p. 177-193.)

ATHANASE (saint).

Dræseke, J., Zur Athanasiosfrage. (Zeitschr. f. wiss. Theologie, XXXVIII, p. 238-269.)

ATHÉNAGORE.

Ziebarth, F., Kritische Randnoten aus Handexemplaren Hermann Sauppes. I. Zu Athenagoras Πρεσβεία περὶ Χριστιανῶν. (Philol. LIV, 1, p. 183-184.)

ATHÉNÉE.

Cohn. — Voir Elien.

Rudolph. — Voir Elien.

AUTEURS DIVERS. Anthologie aus griechischen Prosaikern, von *Kraut* und *Rösch.* Heft I. Stuttgart, Kohlhammer. 80 Pf.

— Chrestomathie aus griechischen Klassikern, von *J. Rappold.* Wien, Gerold, 1893. 1 M. 40 Pf.

BABRIUS.

Crusius, O., Die Fabeln des Babrius auf Wachstafeln aus Palmyra. (Philol. LIII, 2, p. 228-252.)

Hesseling. — Voir section VII.

Korsch, Th., Ad Babrium. (Rev. russe de philol., VII, 1, p. 125-126.)

Polak, H. J., Babrianum. (Mnemosyne, XXII, 3, p. 345-356.)

Tournier, Ed., La fable du lion amoureux dans Babrius. (Rev. de philol., XIX, 1, p. 36-37.)

Wotke, K., Beiträge zu Babrios. (Wiener Studien, 1894, 2, p. 301-305.)

BACCHYLIDE. — Voir Terpandre.

BASILE (saint).

Dickamp, F., Ein angeblicher Brief des hl. Basilius gegen Eunomius. (Theol. Quartalschr. LXXVII, p. 277-285.)

BIBLE GRECQUE ET APOCRYPHES. Acta Apostolorum S. Lucae ad Theophilum l. II, Ed. *Fr. Blass.* Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1895.

— Acta Apostolorum ante Hieronymum latine translata, ex cod. lat.-gr. Laudiano Oxoniensi denuo ed. *J. Belsheim.* Christiania, Dybwad, 1893. (Extr. de Christiania Vid.-Selsk. Forh. for 1893, nr. 19.)

— Supplementum codicis Apocryphi. I. Acta Thomae, graece. Partim cum novis codicibus contulit, partim primus edidit latine; praefatus est et indices adiecit *Max Bonnet.* Lipsiae, H. Mendelsohn, 1893. 5 M.

— Supplementum codicis apocryphi, II. Acta Andreae cum laudatione con-

texta ; et Martyrium Andreae, latine. A se primum edita ex Analectis Bollandianis repetiit. Praefatus est et indices adiecit *Max Bonnet*. Paris, C. Klincksieck, 1895, XVI, 80 p. 5 fr.

Abbott., E. A., St. Luke XXIII, 44, 45. (Class. Rev. VII, 10. p. 443-445.)

Antoniadis, B., Φιλολογικὰ ἐκ τῆς Καινῆς Διαθήκης. (Ἀθηνᾶ, VI, p. 104-137.)

Bonnet, M., Sur les Actes de Xanthippe et de Polyxène. (Class. Review, VIII.)

Davidson, S., Introduction to the study of the New Testament. Critical, exegetical and theolog. new ed. London, Kegan, etc., 2 vol. 30 sh.

Gercke., A. Der δεύτερος λόγος des Lucas und die Apostelgeschichte. (Hermes, XXIX, 3, p. 373-393.)

Harnack, Ad., Bruchstücke des Evangeliums und der Apokalypse des Petrus. Leipzig, Hinrichs. 2 M.

Hirscht, A., Die Apokalypse und ihre neueste Kritik. Leipzig, Neumann, 1895.

Jungst, J., Die Quellen der Apostelgeschichte. Gotha, Perthes, 1895. 226 p.

Klostermann, E., Analecta zur Septuaginta, Hexapla und Patristik. Leipzig, Deichert, 1895.

— Zur Apokalypse Daniels. (Zeitschr. f. alttestamentl. Wiss., XV, p. 147-150.)

Mommsen, Th. et Harnack, Ad., Zu Apostelgeschichte, 28, 16. Στρατοπεδάρχης = Princeps peregrinorum. (Sitzungsb. d. Berl. Akad., 1895, nr. 27, p. 491-503.)

Nestle, E., Etwas antikritisches zu dem kritischen Briefe über die falschen Sibyllinen. (Zur Septuaginta von Deut. 32, 11.) (Philol. LIII, p. 199-200.)

Schaefer, F., Die Akten der hl. Nereus und Achilleus. Untersuchung über den Originaltext und die Zeit seiner Entstehung. (Röm. Quartalschr., VIII, p. 89-119.)

Simcox, W. H., A collation from two to six Mss. of the Revelation of St John. (Journ. of philol., XXII, 44, p. 285-306.)

Staerk, W., Die alttestamentlichen Citate bei den Schriftstellern des Neuen Testamentes. II. (Zeitschr. f. wissenschaftl. Theologie. Jg. 38, H. 2.)

Thouvenin, P., Les négations dans le Nouveau-Testament. (Rev. de philol., XVIII, 3, p. 229-240.)

Vetter, P., Der apokryphe dritte Korintherbrief. Tübinger Universitätsschrift. Wien, in-4.

Weymann, C., Das Evangelium und die Apokalypse des Petrus. (Blätter f. das bayer. Gymnasialschulw., XXIX, 2, p. 81-90.)

Winer, G. B., Grammatik des neutestamentlichen Sprachidioms. 8. Auflage neu bearbeitet von *P. Schmiedel*. Teil I. Einleitung und Formenlehre. Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht. 2 M. 60 Pf.

BION.

Stern, De Bionis et Moschi aetate. Münster, 1893.

CALLIMAQUE.

Ehrlich, B., De Callimachi hymnis quaestiones chronologicae. (Breslauer philol. Abhandlungen, VII, 3.) T. à p. Breslau, Köbner, 69 p. 3 M.

Legrand, Ph. E. — Voir Théocrite.

CALLINICUS. Callinici de Vita S. Hypatii liber. Edid. Seminarii philologorum Bonnensis sodales. Lipsiae, Teubner, 1895. 3 M.

CANTACUZÈNE (Mathieu).

Antoniadis, B., Διορθώσεις τινὲς εἰς δύο Ματθαίου τοῦ Καντακουζηνοῦ λόγους « περὶ φιλομαθίας » καὶ « περὶ τῶν τριῶν τῆς ψυχῆς δυνάμεων » κατὰ χειρόγραφον τῆς ἐν Μόσχᾳ Συνοδίκης βιβλιοθήκης · (Δελτίον τῆς ἱστορ. καὶ ἐθν. ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, IV, p. 518-532.)

CASSIA, poétesse. Γνῶμαι Κασίας ἐκ δι.ὸ. ὑπὸ Σ π . Π. Λάμπρου (Δελτίον τῆς ἱστορ. καὶ ἐθνολ. ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, IV, p. 533 et suiv.)

CHŒROBOSCUS. — Voir Grammairiens.

CHORICIUS.

Bernardakis, G., Χοικίου σοφιστοῦ λόγοι ἀνέκδοτοι. (Νέα Ἡμέρα, janvier 1895, nr. 1047-1048.)

Foerster, R., Der Praxiteles des Choricius. (Jahrb. d. k. arch. Inst. 1894, IX, p. 167-190.)
— Zwei Reden des Choricius. (Rh. mus. XLIX, 4.)
— Anecdota Choriciana nova. (Philol. LIV, 1, p. 93-123.)

Herwerden, H. van, Ad duas Choricii orationes recens repertas. (Mnemosyne, XXIII, 2. p. 166-174.)

Kirsten, C., Quaestiones Choricianae. (Bresl. philol. Abh. hrsg. von *R. Foerster*, VII, 2.) — T. à p. Breslau, Kœbner. 2 M. 50 Pf.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Mayor, J. B., Critical notes on the Stromateis of Clement of Alexandria (Class. Review Juli 1894, p. 281-289; nov., p. 385-391; march 1895, p. 97-105.)

Ziegert, P., Zwei Abh. über T. Flavius Clemens Alexandrinus. Psychologie und Logoschristologie. Heidelberg, Horning, 3 M.

CLÉMENT ROMAIN (saint). Sancti Clementis Romani ad Corinthios epistulae. Versio latina antiquissima. Edidit *G. Morin*. Maredsoli et Oxonii. (Vol. II, des Anecdota maredsolana.)

Harnack, A., Neue Studien zur jüngst entdeckten lat. Uebersetzung d. I. Clemensbrief (Sitzb. d. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1894, XXXI, p. 599 et suiv.)

CLÉONIDE (ou le pseudo-Euclide). — Voir Anonymus.

CONSTANTIN MANASSÈS.

Praechter, K., Eine vulgärgriechische Paraphrase der Chronik des Konstantinos Manasses. (Byz. Z. IV, 2, p. 272-313.)

Preger, Th., « Chronicum Georgii Codini ». Zur Vulgärparaphrase des Konstantinos Manasses. (Ibid. IV, 3-4, p. 515-518.)

CRATÈS (poète comique).

Hultsch, F., Zu dem Komiker Krates. (Jahrb. f. Philol. CXLIX, p. 165-178.)

CRATINUS.

Piccolomini, E., Di una reminiscenza Soloniana presso Cratino e presso Aristofane. (Rendiconti d. R. Accad. dei Lincei, 1895, vol. IV, fasc. 2, p. 69-85.)

CRITOLAUS.

Olivier, F., De Critolao Peripatetico. Diss. Berlin, 1895. 62 p.

CTÉSIAS.

Krumbholz, P., Zu den Assyriaka des Ktesias. (Rh. Mus. 1895, 2, p. 205-240.)

Marquart, J., Die Assyriaka des Ktesias. (Philol. Suppl.-Bd. VI, p. 501-658.)

DÉMÉTRIUS.

Dahl, Demetrius περὶ ἑρμηνείας. Beitrag zur Bestimmung der Abfassungszeit der Schrift. Zweibrücken. Progr. 52 p.

DÉMO, poétesse. — Voir Homère, **Ludwich.**

DÉMOCRITE.

Diels, H., Ueber Demokrits Dämonenglauben. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, VII, 2, 154-157.)

DÉMOSTHÈNE. Neun philippische Reden. Erklärt von *C. Rehdantz*. Heft I-III : Olynth. Red. IV : I. Rede gegen Philippos. 8. Aufl. von *F. Blass*. Leipzig, Teubner, in-12. 1 M. 20 Pf.

— Sept Philippiques, par *Ch. Baron*. Paris, Ar. Colin, in-18.

Blass, F., Die attische Beredsamkeit. III, 1. Demosthenes. Leipzig, Teubner, 1893. 16 M.

Blass. — Voir Papyrus.

Bottek, Ed., Dispositive Inhaltsübersicht zu Demosthenes' 8 Staatsreden. Wien, Hölder.

Dewerling, A. — Voir Sophocle.

Dobiasch, J., Sur les Philippiques de Démosthène. III. (En russe.) Njestin. xxx, 134 p.

Eysert, L., Zum Rhythmus bei Demosthenes. (Zeitschr. f. österr. Gymn., 1894, 8-9, p. 720-721.)

Kaiser, B., Quaestiones de elocutione Demosthenica, Diss. Halle-Wittenberg, 1894-1895, 36 p.

Kirk, W. H., Demosthenic style in the private orations. Diss. Baltimore, 1895. 43 p.

Liebhold, K. J., Zu Demosthenes. (Jahrb. f. Philol. 1895, 3, p. 170-172.)

May, J., Zur Kritik der Reden des Demosthenes. Erste Rede gegen Philippos, §§ 1-33. Leipzig, Fock. (Offenburger Progr.) 21 p.

Ott, E., Zur Gliederung der olynth. Reden des Demosthenes. Böhm. Leipa. Progr. 1894-1895.

Schmied, K., Die erste philippische Rede des Demosthenes nach Veranlassung, Gedankengang und Zweck untersucht, Progr. Horn.

Schwarz, A., O Schkolnom tschtenii i schkolnych isdanijach Demosfena. (Revue russe de philol. VIII, 2, p. 202-228.)

Schwartz, E., Demosthenes' erste Philippika. (Extr. de : Festschr. f. Th. Mommsen., Marburg, Elwert, 1893. 56 p. 1 M. 50 Pf.

Zinc, K., Beiträge zur Erklärung der pseudodemosthenischen Rede gegen Polykles. Progr. Nürnberg, 1893.

Wellmann. — Voir Léonidas de Byzance.

DENYS D'HALICARNASSE.

Goetzeler, L., Animadversiones in Dionysii Halicarnasensis Antiquitates' romanas. Pars II. München, Ackermann. 2 M. 40 Pf.

Ziebart, E., Zu den rhetor. Schriften des Dionysios von Halicarnassos. Aus dem Nachlass von *H. Sauppe*. (Philol. LIII, 3, p. 429-435.)

DENYS L'ARÉOPAGITE.

Koch, H., Der pseudepigraphische Charakter der dionysischen Schriften. (Theol. Quartalschr. LXXVII, p. 353-420.)

Siebert, O., Die Metaphysik und Ethik des Pseudo-Dionysius Areopagita im systematischen Zusammenhange dargestellt. Jena, Fromman, 74 p.

Stiglmayr. — Voir Proclus.

DIODORE.

Herwerden, H. van., Ad Diodori bibliothecae libros XIII-XV. (Mnemosyne, XXII, 1, p. 32-45.)

Hultsch, Th., De elocutione Diodori Siculi; de usu aoristi et imperfecti. Pars I. Halis Sax. Diss. 1893. 96 p.

Maas, O., Kleitarch und Diodor. Eine Quellenuntersuchung. I. Petersburg, Schmitzdorff. (Extr. du Jahresbericht. d. St. Annen-Schule für 1894.) 83 p.

Redermacher, L., Grammatisches zu Diodor. (Rh. mus. XLIX ; 1, p. 163-167.)

Wagner, E. A., Zu Diodors drittem und erstem Buche. (Jahrb. f. Philol. 1895, 3, p. 145-170.)

DION CASSIUS. Historia romana. Ed. a Dindorfio cur. Rec. *J. Melber*. II. Leipzig, Teubner, in-12. 3 M. 60 Pf.

Kyhnitzsch, E., De contionibus quas Cassius Dio historiae suae intexuit, cum Thucydideis comparatis. Diss. Leipzig, Hoffmann.

Maisel, H., Beitræge zur Würdigung der Handschriften des Cassius Dion. Leipzig, Fock. 1 M. 50 Pf.

DION CHRYSOSTOME.

Asmus. — Voir Julien.

Herwerden, H. van, Observationes ad novissimum textum Dionis Chrysostomi. (Mnemosyne, XXII, 2, p. 125-161.)

Vitelli, G., Le epistole attribuite a Dione Crisostomo. (Studi ital., II, p. 337-338.)

ÉLIEN, Les lettres rustiques de Claudius Aelianus, Prénestin, traduites du grec en français par *Pierre Quillard*, illustrées. Paris, Renaudie, 1895. 99 p.

Cohn, L., Zu den Quellen des Aelian und Athenaeus. (Philol., LII, 4, p. 722-725.)

Rudolph, F., Zu den Quellen des Aelian und Athenaeos. (Ibid., 4, p. 652-663.)

EMPÉDOCLE.

Bidez, J., La biographie d'Empédocle. Gand, Clemm., XII, 176 p.

Dœring, A., Das Weltsystem des Empedocles. (Zeitschr. f. Philosophie, CV, 1.)

ÉPHORE.

Wunderer. — Voir Polybe.

ÉPICTÈTE. — Voir Arrien.

Bonhœffer, A., Die Ethik des Stoikers Epiktet. Stuttgart, Enke. VIII, 278 p. 10 M.

ÉPICURE.

Cosattini, A., Epicuri De natura liber XXVIII. (Hermes, 1894, 1, p. 1-15.)

ÉPIGRAMMES.

Peppmüller, R., Zwei griechische Epigramme. (Philol., LII, 4, p. 715-719.)

Reitzenstein, R., Zwei neuentdeckte Epigramme. (Berliner philol. Wochenschr. 1894, 5, col. 155-159.)

ÉPIPHANE (le moine).

Dræseke, J., Der Mönch und Presbyter Epiphanios. (Byz. Z. IV, 2, p. 346-362.)

ÉPISTOLOGRAPHES.

Sakorraphos, G. M., Observationes criticae ad Epistolographos graecos. (Mnemosyne, XXII, 4, p. 397-408.)

ÉRASISTRATE.

Fuchs, R., De Erasistrato capita selecta. (Hermes, XXIX, 2, p. 171-203). T. à p. Berlin, Weidmann.

ÉRATOSTHÈNE.

Schwartz, Die Königslisten des Eratosthenes und Kastor. Mit Excursen über d. Interpolationen bei Africanus und Eusebius. Göttingen, Dieterich.

ESCHINE.

Heyse, M., Zu Aischines Reden. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 7, p. 478-480.)

ESCHYLE. Eschyle, Sophocle et Euripide. Pièces choisies. Livre de lecture et d'analyse, par *Isaac Uri*. Paris, Hachette. 3 50

— Persae. Ed. by *T.-S. Ramsbothan*. London, Longmans. 1 sh. 6 d.

— The Seven against Thebes. By *J. Flagg*. Boston, Ginn.

Bury. — Voir Euripide.

Dæhnhardt, O. — Voir ci-dessous Scholia.

— Der Wert der jüngeren Aeschylus-Handschriften. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 7, p. 433-440.)

Drachmann, A. B., Skylt og Nemesis hos Aeschylus. Copenhague.

Girard, Paul, De l'expression des masques dans les drames d'Eschyle. (Rev. des ét. gr., VII, 26, 27-28 ; VIII, 29, fin.)

Gœrlitz, De carmine quod legitur in Aeschyli Choephoris, V, 152-164 (Dindorff) Commentatio critica et exegetica. Gross-Strelitz, Wilpert, 1895. 1 M.

Haeberlin, C., Zu Aeschylos. (Philol., LII, 4, p. 615.)

Headlam, W., On editing Aeschylus. London, Nutt.

Herwerden, H. van, Ad Aeschyli Agamemnonem. (Mnemonyne, XXIII, 2, p. 144-148.)

Kirchhoff, Ueber den Schluss von Aeschylos' Agamemnon. (Sitzungsb. der Berliner Akademie, 1894, XXXIX).

Malarenko, M., Aeschylus et Sophocles quibus modis subjectum logicum in passivo verborum genere indicent. (Philolog. Obozrjenje, VIII, 1, p. 17-35.)

Niesiroj, R., Observationes archaeologicae ad Aeschyli fabulas pertin. Monasterii, J. Bredt. Diss.

Risberg, B., Einige Bemerkungen zu Aeschylos Choephoroi. (Philol., LIV, 1, p. 178-181).

Rogers, A. M., Emendations in Aeschylus (etc.). Baltimore, Murphy.

Scholia in Aeschyli Persas. Rec. *O. Dähnhardt*. Leipzig, Teubner, in-12. 3 M. 60 Pf.

Stadtmüller, H., Zu Aeschylus' Prometheus und zur neuesten Ausgabe dieses Dramas. (Blätter f. d. Bayer. Gymnasialwesen, 1894, 1, p. 16-20.)

Stavridis. — Voir Poètes tragiques.

Wecklein, N., Studien zu den Hiketiden des Aeschylos. I. Die Danaidensage. (Sitzungsber. d. philos.-philol. und histor. Classe d. k. Akad. zu München, VI, 3, p. 393-450.)

Weil, H., La dramaturgie d'Eschyle. (Journal des savants, nov. 1894, p. 651-660 ; déc., p. 730-741.)

— Voir Euripide.

ÉSOPE.

Fœrster, R., Lessing und Reiske zu Aesop. (Rh. Mus. 1895, I, p. 66-90.)

Færster, R., Lessings Anmerkungen zu den Fabeln des Aesop. (Zeitschr. f. vergleich. Litteraturgesch. N. F. VIII, 1-2.)

Hausrath, A., Untersuchungen zur Ueberlieferung der Aesopischen Fabeln. (Separat-Abdruck d. Suppl. d. Jahrb. f. Klass. Philol. Leipzig, Teubner. 2 M.

Jernstedt, Sur les comédies mondaines d'Ésope (en russe). (Journal du ministère russe de l'Instr. publ., mars 1894, p. 150-158.)

Sternbach, L., Fabularum Aesopiarum Sylloge, e cod. paris, gr. 690 (suppl.) ed. *L. S.* Cracovie.

ETYMOLOGICUM.

Reitzenstein, Etymologicum Gudianum und Genuinum in ihrer neuesten Behandlung. (Berliner philol. Wochenschr., XV, nos 25, 26, 27.)

EUCLIDE. Euclidis opera omnia. Edid. *L. Heiberg* et *H. Menge*, vol. VII, Optica, opticorum recensio Theonis, Catoptrica, cum scholiis antiquis ed. *J. L. Heiberg*. Leipzig, Teubner, in-12, 1895. 5 M.

Omont, H., Fragments d'un manuscrit perdu d'Euclide. (Rev. des ét. gr., VII, 27-28. p. 373-380.)

EUCLIDE (Pseudo). — Voir Anonyme.

EUDOXE. — Voir Hipparque.

EURIPIDE.

— Ausgewæhlte Tragoedien, hrsg. von *E. Bruhn*. Berlin, Weidmann. 3 M. 90 Pf.

— Ausgewählte Tragoedien, Erkl. von *N. Wecklein*. Bd. V : Phœnissae, Leipzig, Teubner (avec 1 pl.). 1 M. 80 Pf.

— Voir Eschyle.

— Alcestis. Ed. by *M. Lamson Earle*. London, Macmillan. 3 sh. 6 d.

— Andromache. Ed. by *H. Clarke*. London, Clive, 1895. 4 sh. 6 d.

— Bacchae. Edited with Introd. and notes, by *A.-H. Cruickshank*. Oxford, Clarendon press, 1893. 3 sh. 6 d.

— Il Ciclope, Dramma satirico. Versione di Poma. Milano. Robecchi Levino, 1 l. 50 c.

— Hecuba, with Introd. and notes, by *Hadley*. Cambridge, University press. 2 sh. 6 d.

— Herakles. Erklært von *U. von Wilamowitz-Möllendorff*. Berlin, Weidmann, 1895, 2 vol. (Texte, trad. allemande et commentaire.) 2e éd.

— Iphigenia Taurisban. ford. es magy. *J. Kempf*. Budapest, Franklin-Tars, 1895. 50 Kr.

— Iphigénie à Aulis. Traduction française par *H. Pottier*. Paris, Delalain. 0,80 c.

Apostolides, B., Étude critique du 1er chant chorique des Phéniciennes d'Euripide. Paris, Welter, 1893. 95 p.

Bury, J. B., Notes on Euripides Medea 160, 170 and on the two words πλειστήρης, πλειστηριάζομαι in Aeschylus. (Class. Review, July 1894, p. 301.)

Bussler, E., Religionsanschauungen des Euripides. Hamburg. Verlagsanstalt. 80 Pf.

Carter, F., Note on Euripides Ion. 1276. (Class. Review, nov. 1894, p. 399.)

Conradt, C., Ueber den Aufbau einiger Tragoedien des Euripides. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 4, p. 225-251.)

Earle, L. M., Notes on Euripides Phoenissae. (Class. Review, 1895, 1, p. 13-15.)

— Notes on the Bacchae of Euripides. (Harward Studien, V, p. 45-48.)

Egenolff, P., Zu Euripides und seinen Scholiasten. (Berliner philol. Wochenschrift, 1894, n° 34, col. 1084-1087.)

Eysert, L., Rhesus im Lichte des Euripidischen Sprachgebrauches. Teil II : Voces Euripideae. Progr. Leipzig. 1893.

Headlam, C.-E.-S., Emendations of fragments of Euripides. (Transactions of the Cambridge philological Society, III, 5, p. 242.)

Herwerden, H. van, Ad fragmenta Euripidea. (Mnemosyne, XXII, 3, p. 233-239.)

— Ad Helenam Euripideam. (Ibid., XXIII, 2, p. 183-186.)

Holzner, E., Kritische Studien zu den Bruchstücken des Euripides. (Extr. de Wiener Studien, 1893.) 42 p.

Jœhring, J., Ist die Alcestis des Euripides eine Tragödie? (Beil. zum Jahresb. d. Gymn. an d. Stella matutina zu Feldkirch. Selbsverl. d. Anstalt, 1894.) 19 p.

Kock, Th., Noch einmal Euripides Fragment 953, N. 2. (Rh. Mus., XLIX, 1, p. 162.)

Parmentier, L., Euripide et Anaxagore (Mém. couronnés et publiés par l'Acad. roy. de Belgique, t. XLVII, 116 p.)

Pingel, V., Zum Chrysippos des Euripides. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 2, p. 90-92.)

Reiter, S., Drei-und verzeitige Längen bei Euripides. (Sitzungsb. d. k. Akad. d. Wiss. in Wien. Philol.-hist. Kl., CXXIX, 3, 1893, p. 1-80.) T. à p. 1 M. 60 Pf.

Schilling, G., Die Tmesis bei Euripides. Gross-Glogau, C. Flemming. 34 p.

Stavridis. — Voir Poètes tragiques.

Susemihl, F., Zum Chrysippos des Euripides. (N. Jahrb. f. Philol. and Pädagogik. Bd. 149-150, 1894, Heft 12, p. 817.)

Swoboda, A., Beiträge zur Beurteil. des unechten Schlusses der Euripidischen Iphigenie in Aulis. (Franz-Joseph-Real Gymn. Jahresbericht I. Karlsbad, 1893.) 24 p.

Tyrrell, R. Y., On Stephens' Vetustissima Exemplaria and on Eurip. Bacchae 506. (Class. Review, July 1894, p. 295-296.)

Verrall, A. W., Euripides the rationalist, a study in the history of art and religion. Cambridge, University press, IX, 263 p. 7 sh. 6 d.

Vitelli, G., Sulla Medea di Euripide. (Studi ital., II, p. 160.)

Walters, H. B., Illustrations of Euripides Phoenissae. (Class. Review, July 1894, p. 325 et suiv.)

Weil, H., Observations sur les textes d'Euripide et d'Eschyle. (Rev. de philol., XVIII, p. 201-219.)

Wünsch, R., Zu den Melanippen des Euripides. (Rh. Mus., XLIX, 1, p. 91-110.)

EUSÈBE.

Schultze, V., Quellenuntersuchungen zur Vita Constantins' des Eusebius. (Zeitschr. f. Kirchengeschichte, XIV, 4, p. 503-555.)

EUSTATHE.

Neumann, M. — Voir Homère.

GALIEN, Protreptici quae supersunt. Ed. *G. Kaibel*. Berlin, Weidmann. 2 M.

Israelson, L., Die materia medica des Galenus. Diss. Yurjew, Karow. 207 p. 4 M.

GEORGES L'ACROPOLITE.

Heisenberg, A., Studien zur Textgeschichte des Georgios Akropolites. Diss. Landau, Kaussler. 55 p.

GEORGES (le Moine).

Lauchert, F., Zur Textüberlieferung der Chronik des Georgios Monachos. (Byz. Z. IV, 3-4, p. 493-513.)

GEORGES PACHYMÈRE.

Narducci, E., Complemento alla nota intorno G. Pachimere. (Rendic. d. Acc. d. Lincei, V. 1, 2, p. 153-156.)

GEORGES SCHOLARIUS.

Dræseke, J., Zu Georgios Scholarios. (Byz. Z. IV, 3-4, p. 560-580.)

GRAMMAIRIENS, Grammatici graeci recogniti et apparatu critico instructi. IV. Theodosii Canones. Georgii Choerobosci Scholia. Sophronii patriarchae Alexandrini excerpta. Volumen posterius. Chœrobosci Scholia in Canones verbales et Sophronii excerpta e Characis commentario continens. Rec. *A. Hilgard*. Lipsiae, Teubner. 22 M.

Wentzel, G., De Grammaticis graecis quaestiones selectae. I, ἐπικλήσεις, sive de deorum cognominibus per grammaticorum graecorum scripta dispersis. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht. 3 M.

GRÉGOIRE DE NYSSE.

Meyer, W., Die Gotteslehre des Gregor von Nyssa. Leipzig, Fock. 1 M.

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE. — Voir Origène.

HAGIOGRAPHES. Bibliotheca hagiographica graeca, sive Elenchus vitarum sanctorum graece typis impressarum. Ed. hagiogr. Bolland. Bruxellis, 1895.

HÉCATÉE D'ABDÈRE.

Kuiper, K., Ad Hecataei Abderitae fragmenta. (Mnemosyne, XXII, 1, p. 25-31.)

HÉCATÉE DE MILET.

Atenstaedt, F., De Hecataei fragmentis quae ad Hispaniam et Gallias pertinent. Diss. Leipzig, 1891 (?).

HÉLIODORE D'ÉMÈSE.

Conradt, C., Ueber die Semeiotik des Heliodoros. (Jahrb. f. Philol., 1895, 4, p. 273-277.)

Walden, J. W. H., Stageterms in Heliodorus's Aethiopica. (Harvard Studies, V, p. 1-43.)

HÉLIODORE D'ATHÈNES.

Keil, B., Der Perieget Heliodoros von Athen. (Hermes, XXX, 2, p. 199-240.)

HÉPHESTION.

Consbruch. — Voir section II.

HÉRACLITE.

Patin, A., Heraklitische Beispiele. Gymnas.-Progr. Neuburg a. D. 1-2 Hälfte, 1892-1893, 108 et 94 p.

HERMAGORAS.

Thiele, Hermagoras. Beitrag zur Geschichte d. Rhetorik. Strasbourg, Trübner, 1893, 202 p. 6 M.

HERMOGÈNE.

Rabe, H., De Christophori commentario in Hermogenis librum περὶ στάσεων. (Rh. Mus., 1895, 2, p. 241-249.)

HÉRODAS. — Voir Hérondas.

HÉRODIEN, grammairien.

Egenolff, P., Zu Herodianos Technikos. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 5-6, p. 337-345.)

HÉRODIEN, historien.

Vitelli, G., Codici fiorentini dello storico Erodiano. (Studi ital., II, p. 470.)

HÉRODOTE. Primo libro dell' istorie, comment. da *V. Costanzi.* Torino, Loescher, 1895. 2 l.

— Erklärt von *J. Sitzler.* Buch VI. Gotha, Perthes. 1 M. 30 Pf.

Krauth, C., Die « Sieben Flüsse » Skythiens nach Herodots Bericht. Progr. Erfurt. 9 p.

Naber, S. A., Herodot, II, 121. (Mnemosyne, XXII, 1, p. 23-24.)

Noeldeke, Th., Zu Herodot, III, 119. (Hermes, XXVIII, 1, p. 155-156.)

Pingel. — Voir section IV.

Pirro, A., Studi erodotei. (Annali d. r. Scuola norm. sup. di Pisa, VIII.)

Sitzler, J., Praep. zu Herodot Buch VI. Heft 1. Gotha Perthes. 50 Pf.

— Jahresbericht über Herodot für 1891-1894. (Bursian-Müllers Jahresb. LXXXIII, 3, p. 33-64.)

Stourac, Fr., Ueber den Gebrauch des Genitivus bei Herodot. (Suite) Olmütz. Progr. 1894-95.

Tkac, J., Herodotea. (Zeitschr. f. d. oesterr. Gymn., 1894, 2, p. 97-106.)

Tournier, Ed., Question à propos d'Hérodote (I, 108). (Rev. de philol., XIX, 2, p. 122.)

Vollgraf, J. C., Herodotea. (Mnemosyne, XXIII, 2, p. 124-132.)

Warren, S. J., Herodot, VI, 126. (Hermes, XXIX, 3, p. 476-478.)

Werra, J., Herodot. Eine Auswahl des hist. Bedeutsamsten aus sämmtlichen 9 Büchern. Für den Schulgebrauch bearbeitet und hrsg. Münster, Aschendorff. 2 M.

HÉRON D'ALEXANDRIE.

Favaro, A., Intorno alle Meccaniche di Erone Alessandrino edite sulla versione araba di Costa Ben Luca dal bar. Carra de Vaux. (Atti dell' Istituto Veneto, 1894, 1117-1132.)

HÉRONDAS. Mimiamben, eingel., übersetzt und mit Erklärung versehen von *S. Mekler.* Wien, Konegen. 1 M. 60

Ellis, R., On Herondas. (Journ. of philol., 1894, 45.)

Haul. — Voir Sophron.

Knaack, G., Zu Herondas. (Philologus, LIII, 4, p. 755-756.)

Stadtmüller, H., Zu Herondas und der neuen Herondas-Ausgabe von Crusius. (Blätter f. d. Gymnasialschulwesen, XXX, 8-9.)

Weymann, C., Zu Herondas, V, 14 ff. (Philol., LIV, 1, p. 184-185.)

Zanel, J., De Heronda mimorum scriptore nuper in lucem restituto. Turin, Bona. 20 p.

HÉSIODE.

Devantier, Die Spuren des anlautenden Digamma bei Hesiod. Teil II. Progr. Eutin. in-4°. 34 p.

Lang, A., Folk-lore in Hesiod. (Class. Review, 1893, 10, p. 453.)

Leo, F., Hesiodea. (Zu Pausanias IX, 28 ff.) (Univers. Progr. Göttingen.) 22 p.

Peppmüller, R., Zwei Hesiodea. (Philol., LII, 4, p. 503-600.)

Rzach, A., Zu Hesiodos's Theogonie. (Wiener Studien, XVI, p. 218-236.)

Sikes, E. E., Further note on Hesiod Op. et dies 746-747. (Class. Rev., VII, 10, p. 452.)

Westerwick. — Voir Plutarque et Polybe.

HÉSYCHIUS.

Preger, Th., Zu Hesychius s. v. κολάπτει. (Blätter f. d. bayr. Gymnasialschulwesen, XXX, 4, p. 208.)

HIÉROTHÉE.

Langer, J., Die Schule des Hierotheus (Schluss). (Rev. internationale de théologie, II, p. 28-46.)

HIPPARQUE. In Arati et Eudoxi phaenomena commentariorum libri III. Ed. *C. Manitius*. Lipsiae, Teubner, in-12. 4 M.

HIPPIAS.

Leja, P., Der Sophist Hippias. Progr. Sagan, 1893. 18 p.

HIPPOCRATE.

Fredrich, C., De libro περὶ φύσιος ἀνθρώπου pseudo-hippocrateo. Diss. Göttingen. Jena, Pohle. 80 Pf.

HOMÈRE. Iliad, the text ed. in accordance with modern criticism by *Arthur Platt*. Cambridge, University press.

— Ilias. In neuer Uebersetz. von *O. Hubasch*. Bielefeld, Velhagen und Klasing. 3 M. 50 Pf.

— Iliade, con note di *L. Macinai*. Canto I. Frascati, in-16. 2 l. 50 c.

— Gedichte. I Teil : Die Odyssee. Bearbeitet von *O. Henke*. Leipzig, Teubner. 3 M. 20 Pf.

— Odyssee, erläutert von *E. Naumann*. Teil I (I-XIII, 184). Text und Comm. Leipzig, Velhagen und Klasing. 1 M. 20 Pf.

— Odyssey. Books V-VII. Ed. by *B. Perrin*. London, Arnold. 6 sh.

Cauer, P., Anmerkungen zur Odyssee. Erstes Heft : A-Z. Berlin, Grote.

Constantinidis, M., Collation of the Athos ms. of the Homeric hymns. (Class. Review, oct. 1894, p. 341-344.)

Diederich, B., Quomodo dei in Homeri Odyssea cum hominibus commercium faciant. Diss. Kiliae, Fiencke. 87 p.

Diels. — Voir Papyrus.

Dœrwald, P., Der Palast des Odysseus. (Jahrb. f. Philol., CL, 1, p. 1-16 ; 2, p. 89-100.)

Dottin, G., L'augment des verbes composés dans l'Odyssée et l'Iliade. Rennes. 103 p.

Düntzer, H., Der zusammengezogene zweisilbige Genetiv Πηλέος bei Homerus. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, p. 145-155.)

Fehleisen, G., Zur Erzählung des Odysseus von den Laestrygonen. (Correspondenz-Blatt f. d. Gelehrten und Realsch. Württembergs, p. 158-160.)

— Zur Odyssee. Hall, Schwäb. Progr. 14 p.

Fellner, St., Der homerische Bogen. Eine naturwissenschaftliche Untersuchung. (Zeitschr. f. d. österr. Gymnas. Jahrg 46, 1895, 3, p. 193-208.)

Fick, A., Das Lied vom Zorne Achills. (Beitr. z. Kunde d. indogerm. Sprachen, XXI, 1 p. 1-81.)

Forchhammer, P. W., Homer. Seine Sprache; die Kampfplätze seiner Heroen und Götter in der Troas. Ein letztes Wort zur Erklärung der Ilias. Mit Karte. Kiel. Lipsius und Tischer, 1893, in-4°. 3 M.

Frey, K., Hektor. Anm. z. Ilias und Odyssee. Bern, Stämpfli, 1895, in-4°, 51 p.

Friedlænder, U., De Zoilo aliisque Homeri obtrectatoribus. Königsberg. Diss. 1894-95, 85 p. 1 M. 50 Pf.

Frœhde, F., Zur homerischen Wortforschung. (Beitr. z. Kunde d. Indogerm. Sprachen, XX, 3-4, p. 185-228.)

Gehring, A., Index homericus. Leipzig, Teubner, 1895. 6 M.

Goebel, Ed., Zu Homers Ilias. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 7, p. 491-492.)

Hanssen, Fr., Ilias, IX, 13-28. (Philol., LII, 4, p. 584-592.)

Hartstein, R., Odyssee IV, 481 ff. (Philol., LIII, 1, p. 190-191.)

Hecht, M., Zur homerischen Beredsamkeit. (Festschr. f. L. Friedländer, p. 113-124.)

Helbig, W., L'épopée homérique expliquée par les monuments. Trad. franç. de *M. Trawinski*. Paris, Firmin-Didot. xv, 600 p.

Herwerden, H. van, Homerica. (Mnemosyne, XXII, 1, p. 1-14.)

— Ad Odysseam. (Mnemosyne, XXII, 3, p. 264-276.)

Iwanowitsch, G., Opiniones Homeri et tragicorum graecorum de inferis. Berliner Studien, XVI, 1. — T. à p. 3 M.

Kieffer, Der Vergilcommentator Servius und die Epitheta ornantia bei Homer. (Süddeutsche Blätter f. höhere Unterrichts-Anstalten, III, 3.)

Leeuwen, J. van, Enchiridion dictionis epicae. Pars II cum prolegomenis et ind. (Homerische Sprache). Leyden, Sijthoff.

Knœtel, A. H. R., Homeros, der Blinde von Chios und seine Werke. Theil I. Leipzig, Grunow.

Lefèvre, A., Les temps homériques (suite). (Rev. de linguistique et de philol. comparée, XXVIII, p. 1-46.)

Ludwich, A., Homerica 1-3. (Jahrb. f. Philol., CLI, 1, p. 1-17.)

— (Même titre) Königsberger Lektionsverzeichnis, Winter 1893-94, in-4°. 20 p.

— Batrachomyomachiae homericae archetypon restitutum. Königsberg. Ind. lect.

— Zur Batrachomyomachia. (Berliner philol. Wochenschr., 1894, 13, col. 411-412.)

— Schliemann's Ausgrabungen und die homerische Kultur. Feldkirch, an d. Stella Matutina, 1893. 50 p.

— De codicibus Batrachomyomachiae diss. Königsberg, Ind. lect. 1894-95, 22 p. 20 Pf.

— Die Homerdeuterin Demo. (Festschr. f. L. Friedländer, p. 296-321.)

— Allegoriae homericae ex codice vindobonensi primum editae. Ind. lect. Königsberg, 1895.

Menrad, J., Ueber ein neuentdeckes Genfer Homerfragment und den Wert seiner Varianten. (Blätter f. d. Gymnasialschulwesen, XXX, 8-9.)

Meyer, E., Apollonios von Rhodos und der Schluss der Odyssee. (Hermes, XXIX, 3, p. 478.)

— Der Ursprung des Odysseusmythus. Nebst einem Anhang über Todtendienst und Heroenkult. (Hermes, XXX, 2, p. 240-288.)

Mützbauer, C., Die Grundlagen der griechischen Tempuslehre und der homerische Tempusgebrauch. Strassburg, Trübner, 1893. 15 M.

Neumann, M., Eustathios als Kritische Quelle f. d. Iliastext. (Jahrb. f. Klass. Philol. Suppl. XX, p. 145-340.) T. à p. Leipzig, Teubner, 1893. 5 M.

Nicolaïdis, G., Περὶ τοῦ καθ' Ὅμηρον Ἰλίου. (Ἐφημ. ἀρχ. 1894, 1-2, p. 69-99. 1 pl.

— Περὶ τοῦ ὁμηρικοῦ Ἰλίου. (Ibid., p. 237-242.)

Nicole. — Voir Papyrus.

Ohnefalsch-Richter, M. — Voir section X.

Peppmüller, R., Bemerkungen zu den homerischen Hymnen. (Philol., LIII, 2, p. 253-279.)

— Ueber eine Stelle der Doloneia (Il. K, 204-217.) (Jahrb. f. Philol., CXLVIII, p. 345-348.)

Peppmüller, R., Zur Batrachomyomachia. (Berliner philol. Wochenschr., 1895, nr. 22, col. 700-703; nr. 23, p. 731-736.)

Platt, A., Bentley's notes on Odyssey. [Suite.] (Journal of philol., XXII, 44, p. 198-221.)

— Duals in Homer. (Ibid., 46, 1895, p. 205-211.)

— Homerica. (Ibid., p. 211-220.)

Ranke, J. A., Praeparation zu Homers Odyssee. Buch X, XI (I-224; 333-640), XII. Hannover. 60 Pf.

Reichel, W., Ueber homerische Waffen. Wien, Hölder.

Reinach, Th., L'Espagne chez Homère. (Rev. celtique, XV, avril 1894.) T. à p. Paris. 7 p.

Ribbeck, O., Antikritische Streifzüge. (Rh. Mus., 1895, 2, p. 277-286.)

Rief, Wert der Iliaslektüre für die Jugendbildung. Ellwangen. Progr. 49 p.

Rothe, C., Die Bedeutung der Widersprüche f. d. homerische Frage. Progr. du Collège français. Berlin, Leipzig, Fock. 1 M. 20 Pf.

Scheindler, A., Zu Homer. (Zeitschr. f. d. österr. Gymnas., 1895, 4, p. 298-299.)

Scherrans, W., De poetarum comicorum studiis homericis. Diss. Kœnigsberg, Koch. 1 M.

Schmidt, K. Ed., Nachträge zum Parallel-Homer. (Festschr. f. L. Friedländer, p. 399-413.)

Schrader, H., De Odysseae Codice Cæsenate (plut., XXVII, 2). (Hermes, XXIX, 1, p. 25-31.)

Schwartz, W., Nachklänge praehistorischen Volksglaubens im Homer. Mit einen Anhang über eine Hexenfahrt der Hera und d. sog. Hexensalbe. Berlin, Sechagen. 52 p. 1 M. 60 Pf.

Sidgewick, On Iliad, XVIII, 11, 507. (Academy, nº 1129, p. 572.)

Sixt, G., Opfer und Mahlzeit bei Homer. (N. Correspondenz-Blatt f. d. Gelehrtensch. Württembergs, XL, 7-8, p. 289-297.)

Stern, J., Homerstudien der Stoiker. Progr. Lonach, 1893. in-4. 52 p.

Stschastiiwzew, N., Wedenie ktschteniju Iliady i Odissei. Saint-Pétersbourg, V, 50 p.

Stiglmayr, J., Eine alte Regensburger Handschrift des sog. Homerus Latinus. Prag. Dominicus, 2 Bl. 56 p. 2 Tafeln. (Extr. de Prager Studien a. d. Geb. d. klass. Altertumswissenschaft, Heft 3.) 2 M.

Thomas, F. W., ἤδη and δή in Homer. (Journal of philol., 1894, nr. 45.)

Tyrrell, R. Y., Note on the hymn to Hermes v. 33. (Class. Review, nov. 1894, p. 398).

Verrall, A. W., The hymn to Apollo : an essay in the Homeric question. (Journ. of hell. studies, XIV, 1, p. 1-30.)

Vogrinz, G., Der homerische Gebrauch der Partikel εἰ. Progr. Brünner, 1893. 20 p.

Zutt, G., Ueber den Katalog der Heroinen in der Nekyia. Baden-Baden. Progr. 23 p.

HYPÉRIDE, Hyperidis Orationes VI. cum ceterarum fragmentis. Ed. *F. Blass*. Editio III, insigniter aucta. Lipsiae, Teubner, in-12. 2 M. 10 Pf.

Herwerden, H. van, Ad Hyperidem. (Mnemosyne, XXII, 1, p. 14.)

Vogt, P., Hypereides erste Rede gegen Athenogenes. (Wiener Studien, XVI, 2, p. 168-217.)

ION.

Koehler, U., Aus dem Leben des Dichters Ion. (Hermes, XXIX, 1, p. 156-158.)

ISOCRATE, The Orations. Translated by *J.-H. Freese*, vol. I. London, G. Bell and Sons. 5 Sh.

Drerup, E., De codicum Isocrateorum auctoritate. Lipsiæ, Hirschfeld. (Leipziger Studien, XVII.)

Friedrich, G., Isokrates' Panegyrikos und der Kyprische Krieg. (Jahrb., f. Philol., CXLIX, p. 454-456.)

Holtzner, E. — Voir Platon.

Martin, A., Nouvelles études sur le manuscrit d'Isocrate du fonds d'Urbin. (Rev. de philol., XIX, 2, p. 123-128.)

Reuss, Fr., Des Isokrates Panegyrikos und der Kyprische Krieg. Progr. Leipzig, in-4, 15 p. (Extr. des Jahrb. f. Philol., t. CXLIX, 12, p. 843-854.) 80 Pf.

Spitzer, J., Das staatliche Ehrgefühl bei Isokrates. (Zeitschr. f. d. œsterr. Gymn., 1895, 5, p. 385-397.)

JEAN D'ANTIOCHE.

Patzig, E., Die Troica des Johannes Antiochenus. (Byz. Zeitschr., IV, 1, p. 23-29.)

Vitelli, G., Frammenti dell' archeologia di Giovanni Antiocheno nel cod. Paris, gr. 3026. (Studi ital., III, p. 382-384.)

JEAN CHRYSOSTOME (saint).

Elser, Der hl. Chrysostomus und die Philosophie. (Theolog. Quartalschr., LXXVI, p. 550-576.)

Haidacher, S., Zur 18. Genesis-Homilie des hl. Chrysostomus. (Zeitschr. f. Kathol. Theol., XVIII, p. 762-764.)

— Quellen der Chrysostomus-Homilie de perfecta caritate. (Ibid., XIX, p. 387-389.)

JEAN DAMASCÈNE, Canones iambici cum commentario et indice verborum ex schedis *A. Nauck*. (Mélanges gréco-romains, VI, p. 199-223.)

JEAN LE GÉOMÈTRE.

Kurz, E., Das Epigramm auf Johannes Geometres. (Byz. Z. IV, 3-4, p. 559-560.)

JOSÈPHE, Œuvres complètes de Flavius Josèphe. Avec une notice biographique par *J.-A.-C. Buchon*. Paris, Delagrave.

— Opera. Ed. *B. Niese*, vol. VI. De Bello judaico libros VII edid. *Destinon* et *Niese*. Berlin, Weidmann. 26 M.

— Opera omnia, Post. Imm. Bekkerum recognovit *Sam. Adr. Naber*. Vol. V. Lipsiae, Teubner, 1895, in-12.

Enthoven, L.-K., Ad Flavii Josephi antiquitates judaicas. (Mnemosyne, t. XXII, 1, p. 15-22.)

Krenkel, M., Josephus und Lucas. Leipzig, Haessel. 10 M.

Schmidt, De Flavii Josephi elocutione observationes criticae. Leipzig, Teubner, 1893. (Extr. des Jahrb. f. Philol. Suppl. bd. 20, p. 345-550.) 6 M.

JULIEN L'EMPEREUR.

Asmus, J.-R., Julian und Dion Chrysostomus. Tauberbischofsheim, Lang, 1895, in-4.

JUSTIN.

Asmus, J.-R., Ist die pseudojustinische Cohortatio ad Graecos ein Streitschrift gegen Julian ? (Zeitschr. f. wiss. Theologie, XXXVIII, p. 115-155.)

LACHARÈS.

Graeven, H., Ein fragment des Lachares. (Hermes. XXX, 2, p. 289-313.)

LÉONIDAS D'ALEXANDRIE.

L. A., Sopra un nuovo emendamento proposto all' epigramma di Leonida Allessandrino. (Riv. di filol., XXII, 10-12, p. 544 et suiv.)

Piccolomini, Di Leonida Alessandrino, de' suoi epigrammi e della isopsephia. (Rendiconti d. R. Accad. d. Lincei, Serie V. Vol. IV. fasc. 6, p. 357-382.)

Setti, G., Leonida Alessandrino. Torino, Loescher. 29 p.

LÉONIDAS DE BYZANCE.

Wellmann, M., Leonidas von Byzanz und Demostratos. (Hermes, XXX, 2, p. 161-176.)

LÉONTIUS DE BYZANCE.

Rugamer, P.-W., Leontius von Byzanz. Ein Polemiker aus dem Zeitalter Justinians. Würzburg, Göbel, VIII, 176 p. 2 M.

LIBANIUS

Noeldeke, Th., Ταϊηνόστις. (Philol., LII, 4, p. 736.)

LUCIEN, Mortuorum dialogi, nonnullis Patrum Societatis Jesu notis et indice vocabulorum illustr. ad usum scholarum. Tours, Mame.

— Six dialogues, translated by *Sidney T. Irwin*. London, Methuen. 3 Sh. 6 D.

Bieler, J., Ueber die Echtheit der Lucian'schen Schrift De Saltatione. Progr. Wilhemshaven.

Foerster, R., Zur Görlitzer Lucianhandschrift. (Rh. Mus., XLIX, 1, p. 167-168.)

Francken, C. M., Pseudo-Lucianus, Lucius sive Asinus, 28. (Mnemosyne, XXII, 1, p. 54.)

Hofmann, Fr., Kritische Untersuchungen zu Lucian. Nürnberg. Progr. 49 p.

Joost, A., Beobachtungen über den Partikelgebrauch Lucians. (Festschr. f. L. Friedländer, p. 163-182.)

Odon, H., Adnotationes in Luciani Peregrinum. (Egyetemes philol. Köslöny, XVIII, 4, p. 316.)

Rein, Th.-W., Sprichwörter und sprichwörtliche Redenarten bei Lucian. Tübingen, Laupp. Diss. 104 p. 2 M. 50 Pf.

Rentsch, J., Lucianstudien. Gymn. Progr. Ostern 1895. Plauen. 1895, in-4.

Sommerbrodt, J., Fünf Thesen zur Kritik von Lucians Schriften. (Jahrb. f. Philol., 1894, 9, 1, p. 655-656.)

LYCOPHRON, Alexandra. Griech und Deutsch mit Anmerk. von *C. von Holzinger*. Leipzig, Teubner, 1895. 15 M.

LYSIAS, Discours choisis, par *A. Masson* et *J. Hombert*. Tournai, Decalonne-Liagre.

— Orazioni contro Eratostene ed Agorato. Traduzione letterale del *G. Crispi*, preceduta della vita dell' Agorato, scritta da Plutarco. Napoli, L. Chiurazzi. 80 c.

Buchle, Lysias' Reden gegen Philon. Durlach. Progr. 16 p.

Cerny, J., Rec. Lysiova proti Eratosthenovi, etc. Roudne. Progr.

Fuhr, K., Zum Codex Palatinus des Lysias. (Rh. Mus., 1895, 2, p. 304-308.)

Morgan, M. H., Notes on Lysias. (Harvard Studies, V, p. 49-56.)

Reuss, Fr., Zu Lysias. (Philol., LII, 4, p. 600-615.)

Roeghoelt, L. P., Lysiae oratio contra Andocidem. Groningen, Hoitsema, 1893, 56 p.

Rutten, A propos d'un passage de Lysias. (Rev. de l'instr. publ. en Belgique, XXXVII, 2, p. 36-38.)

LYSIMAQUE.

Radtke, W., De Lysimacho Alexandrino. Strasbourg, 1893. Progr. 122 p.

MALALAS.

Gleye, C.-E., Malalas und Corippus. (Byz. Z., IV, 2, p. 366-367.)

Mommsen, Th., Lateinische Malalasauszüge. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 487-488.)

Rüger, A., Studien zu Malalas, Präpositionen und Adverbien, etc. Bad Kissingen, Weinberger, 1895, 56 p.

MANÉTHON.

Garnett, R., On the date of the Ἀποτελέσματα of Manetho. (Journal of philology, 1895, n° 46, p. 238-241.)

MARC-AURÈLE.

Rendall, G. H., On the text of Antoninus Τὰ εἰς ἑαυτόν. (Journ. of philol., 1894, nr. 45.)

MÉDECINS.

Fuchs, R., Anecdota medica graeca. (Rh. Mus., XLIX, 4, p. 532-558.)

Geyso, E. de, Ueber die Lebenszeit der Aerzte Nikias, Erasistratos, Metrodor und Chrysipp. (Hermes, XXIX, 2, p. 161-170.)

MÉNANDRE.

Traulantonis, A., Περὶ Μενάνδρου. (Παρνασσός, 1895, XVII, 6, p. 417-429.)

MICHEL ATTALIATE.

Nissen, W., Die Diataxis des Michael Attaleiates, von 1077. Beitr. zur Geschichte des Klosterwesens im Byzantinischen Reich. Jena, Pohle, IV, 124 p.

MICHEL GLYKAS.

Lambros, Sp. P., Ein neuer Codex der Chronik des Glykas. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 514.)

MICHEL PALÉOLOGUE, Μιχαὴλ τοῦ Παλαιολόγου τυπικὸν τῆς ἐπὶ βουνοῦ τοῦ Αὐξεντίου σεβασμίας μονῆς Μιχ. τοῦ Ἀρχαγγ., ἐκδιδ. τὸ πρ. Μ. Ἰ. Γεδεών. Constantinople. Keil, 1895. 80 p.

MOSCHUS.

Prinz, C. — Voir Théocrite.

Stern. — Voir Bion.

MUSICOGRAPHES, Musici scriptores graeci. Aristoteles, Euclides, Nicomachus, Bacchius, Gaudentius, Alypius et melodiarum veterum quidquid exstat. Recognovit, proœmiis et indice instruxit *C. Janus*. Lipsiae, Teubner, 1895, in-12. (Bibliotheca Teubneriana.) 2 pl.

— Collection des auteurs grecs relatifs à la musique. Traduction française, par *C.-E. Ruelle*. V. Alypius, Gaudence, Bacchius l'Ancien. Paris, Firmin-Didot, 1895. 5 fr.

MYTHOGRAPHES, Mythographi graeci. Vol. I : Apollodori bibliotheca. Pediasimi lib. de XII Herculis laboribus. Ed. *R. Wagner*. Leipzig, Teubner. 3 M. 60 Pf.

NÉMÉSIUS.

Burckhard, K. J., Zu Nemesios. (Wiener Studien, 1894, 2, p. 192-199.)

NICÉPHORE (patriarche ? Grégoras ?).

Ruelle, C.-E., Vers inédits et bonnes variantes dans l'Onirocriticon de Nicéphore. (Rev. des ét. gr., VIII, nr. 30, p. 251-255.)

NICOLAS DE MÉTHONE.

Draeseke, J., Nikolaos von Methone als Bestreiter des Proklos. (Theol. Stud. und Krit., 1895, p. 589-616.)

Lambros, Sp. P., Die Handschriften des Nikolaos von Methone im Dionysios Kloster. (Byz. Z., IV, 2, p. 363-365.)

NIL.

Laucherl, F., Der unter Nilos des aeltern Namen überlieferte Παράδεισος. (Byz. Zeitschr., IV, 1, p. 125-127.)

ORACLES CHALDAIQUES.

Kroll, W., De oraculis Chaldaicis. (Breslauer philol. Abhandl., VII, 1.) Breslau, Köbner. 3 M. 20 Pf.

ORACLES SIBYLLINS.

Hoffmann, E., Die tarquinischen Sibyllen-Bücher. (Rh. Mus., 1895, H. 1, p. 90-114.)

Rzach, A., Zu den sibyllinischen Orakeln. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 12, p. 851-853.)

— Zur Kritik der sibyllinischen Orakel. (Philol., LIII, 2, p. 280-322.)

ORATEURS.

Elbel, J., De vocativi usu apud decem oratores atticos. Progr. Würzburg, 1893.

ORIGÈNE, The Philocalia. Ed. by *J. A. Robinson*. Cambridge. University press, 1895, LII, 278 p. 7 sh.

— Gregorios Thaumaturgos' Dankrede an Origenes, Nebst Anhang : Brief des Origenes an Gregorios Thaumaturgos, herausg. von *P. Ritschau*. Freiburg Mohr. 1 M. 80 Pf.

ORPHICA.

Duemmler. — Voir section IV.

PALÉPHATE.

Schrader, J., Palaephatea. Berlin, R. Heinrich. 1 M. 60 Pf.

Vitelli, G., I mss. di Palefato. (Studi italiani, etc. I, p. 241-379.)

PAPYRUS, Papyrus Erzherzog Rainer. Führer durch die Ausstellung. Mit 20 Tafeln und 90 Textbilder. Wien, Hoelder, in-4. 10 M. 80 Pf.

— On the Flinders Petrie Papyri, with transcription, commentar, and index Part II, with 18 Autotypes. (R. Irish Academy « Cunningham Memoirs », nr. 9. London, Williams and Norgate, 1893, in-4. 42 sh.

Baillet, J., Le papyrus mathématique d'Akhmîm. (Mém. p. p. la mission archéolog. du Caire, IX, 1.) 8 pl.

Bernard, J. H., On some fragments of an uncial ms. of. S. Cyril of Alexandria written on papyrus. (Transactions of the R. Irish Academy, XXIX. 1892.)

Blass, F., Demosthenica aus aegyptischen Papyrus und Pergamenten. (Jahrb. f. Philol. CXLIX. 7, p. 441-450.)

Dareste, R., Les papyrus gréco-égyptiens du Musée de Berlin. (Journal des Savants, janvier 1895, p. 19-35.)

Diels, H., Ueber den Genfer Ilias Papyrus N. VI. (Sitzungsb. d. Akad. d. Wiss. zu Berlin, 1893, IX, p. 349-357.) 1 pl.

Grenfell, R. P., Some new papyri from Apollonopolis. (Journ. of philol. XXII, 44, p. 268-284.

Kenyon, F. G., Catalogue of Greek papyri in the British Museum, vol. I : Texts vol. II : Facsimiles, London, Longman, 1893, in-4°, et in-fol.

Loret, V., Sur un fragment de papyrus gréco-copte. (Recueil de travaux relatifs à la philol. et à l'archéol. égyptienne, XVI, 1-2.)

Lumbroso, G., Papiri greco-egizi della bibliotheca vaticana. (Rendiconti d. R. Accad. d. Lincei, II, 11, p. 829-831.)

Mommsen, Th., Aegyptisches Testament vom Jahre 189 n. Chr. (Sitzungsb. d. K. Akad. zu Berlin, 1894, 2-3, p. 47-59.)

Nicole, J., Fragments d'Homère sur papyrus. (Rev. de philol. XVIII, 1, p. 101-111.)

Viereck, P., Quittungen aus dem Dorfe Karanis über Lieferung von Saatkorn. (Hermes, XXX, 1, p. 107-124.)

— Ueber die Papyruspublikation der Berliner Museen. (Verh. d. 42. Versamml. d. Philol. und Schulm. p. 353-356.)

Weinberger, G., Tavolette greco-egizie. (Rendiconti d. R. Accademia dei Lincei, V, II, 11, p. 890-896.)

Wessely, C., Neue griechische Zauberpapyri. Wien, Tempsky, in-4°.

— Ein griechischer Heiratscontrakt vom Jahre 136 n. Chr. Wien, Progr. d. Gymn, im III. Bez. 1893.

PARTHENIUS.

Sakolowski, P., Zu Parthenios. (Jahrb. f. Philol. CXLIX, 7, p. 462-464.)

PAUSANIAS.

Fischbach, O., Die Benutzung des thucydideischen Geschichtswerkes durch den Periegeten. (Wiener Studien, 1894, 2, p. 161-191.)

Heberdey, R., Die Reisen des Pausanias in Griechenland. (Abhandl. d. arch. epigr. Seminars zu Wien, X.) T. à p. Wien, Tempsky, III, 116 p. 10 M.

Holleaux, M., Pausanias et la destruction d'Haliarte par les Perses. (Rev. de philol. XIX, 2, p. 109-115.)

Reitzenstein, R., Zu den Pausanias-Scholien. (Hermes, XXIX, 2, p. 231-239.)

Spiro, F., Pausanias-Scholien. (Ibid., 1, p. 143-149.)

Wilamowitz-Moellendorff, Pausanias-Scholien. (Ibid., 2, p. 240-248.)

PEDIASIMUS. — Voir Mythographes.

PHÉRÉCYDE.

Luetke, C., Pherecydea. Diss. Göttingen.

PHILODÈME.

Sudhaus, S., Neue Lesungen zu Philodem (de Rhetor. I, 1, 2). (Philol. LIII, 1, p. 1-12.)

— Exkurse zu Philodem. (Ibid., LIV, 1, p. 80-92.)

PHILOPATRIS.

Crampe, R., Philopatris. Ein heidnisches Konventikel des 7 Jahrh. zu Constantinopel, Halle, Niemeyer. 62 p. 1 M. 80 P.

PHILOSTORGIUS.

Asmus, J. R., Ein Beitrag zur Rekonstruction der Kirchengeschichte des Philostorgios. (Byz. Zeitschr. IV, 1, p. 30-44.)

PHILOSTRATE (l'ancien et le jeune).

Fertig, J., De Philostratis Sophistis. Progr. Bamberg.

Schenkl, C. J., J. J. Reiskii animadversiones in Philostratos. (Wiener Studien, XV, 1894, 2, p. 200-208.)

Vitelli, G., Philostr. maj. Imag. II, 26, 1. (Studi ital., II, p. 208.)

Weinberger, W., Addenda ad imaginum philostratearum editionem Vindobonensem. (Wiener Studien, XV, 2, p. 308-309.)

PHRYNICHUS.

Brenous, J., De Phrynicho atticista, sive de sermonis studio quo scriptores graeci imperatorum romanorum temporibus accensi sunt (thèse doctorale). Paris, Klincksieck, 1895. 2 fr. 50

PHYSIOLOGUS (le).

Alexandrof, A., Physiologus. Kazan, 1893.

Puntoni, V., Frammenti di una recensione greca del Physiologus. (Studi ital. III, p. 169-191.)

PINDARE. Le Odi, dichiarate e trad. da *G. Fraccaroli.* Verona, Franchini.

— The Olympian and Pythian Odes. With explanatory and critical notes, Introduction and introductory essays by *C. A. M. Fennel.* Cambridge, University press. 9 sh.

Archer-Hind, R. D., Note on the fourth Pythian. (Journal of philol. XXII, 44, p. 267.)

Hiller, E., Zu Pindar Ol. I. (Philol. LII, 4, p. 719.)

Jurenka, H., Textkritisches zur 1. Olympischen Ode. (Wiener Studien, XV, 1, p. 153 et suiv.)

— Zu Pindars Pyth. IX, 62 ff. ed. Bergk. (Ibid., XV, 2, p. 299-301.)

— Pindars erste und dritte Ol. Ode. Proben einer exegetisch-kritischen Ausgabe. Wien, Progr.

— Ueber die Wichtigkeit, die gegenwärtigen Richtungen und die Aufgaben der Pindar-Studien. (Verh. d. 42. Vers. d. Philol. und Schulm., p. 280-289.)

— Zur Kritik und Erklärung der 6. Olympischen Ode des Pindar. (Extr.) Wien, Gerold, 1893.

— Analecta pindarica. (Zeitschr. f. d. oesterr. Gymn., 1894, 12, p. 1065-1075.)

Luebbert, Ed., Meletemata de Pindaro nomorum Terpandri imitatore. Progr. Bonn, Fr. Cohen.

Reinhold, H., Griechische Oertlichkeiten bei Pindar. Quendlinburg. Leipzig, Fock. 1 M. 20 Pf.

Schrœder, O., Pindarica. (Philol. LIII, 4, p. 717-728.)

PLATON. Dialogues. A subject Index, by *E. Abbott.* Oxford, Clarendon press. 2 sh. 6 d.

— Ausgewählte Dialoge, mit Commentar von *M. Schanz.* Leipzig, Tauchnitz, 1893. 3 M.

— Il Critone. Interpretazione letterale, traduzione con analisi dei verbi di *P. G. Lajolo.* G. B., Paravia. 1 l.

— Gorgias. Ed. by *H. Thompson.* Cambridge, Bell and Sons. 6 sh.

— Phaidon für den Schulgebrauch herausg. von *A. Th. Christ.* Leipzig, Freytag. 70 Pf.

— Protagoras. With introduction, notes and appendices. By *J. Adam* and *A. M. Adam.* Cambridge, Univ. press. 1893.

— Republic. Ed. by *Jowett* and *Campbell.* Oxford. Clarendon press. 1894, 3 vol. — London, Frowde, 1895. 42 sh.

Adamson, C. S., Schanz's collation of the Bodleian Plato. (Class. Rev. VII, 10, p. 444-448.)

Apelt, O., Zu Platons Menon. (N. Jahrb. f. Philol. und Paedagog. (CLII, 12, p. 850.)

— Die Definition des ὄν in Platons Sophistes. (Jahrb. f. Philol. CLI, 1895, 4, p. 257-272.)

Augustin, O., Der Eid im griech. Volksglauben und in der platonischen Ethik.

Backhaus, A., Der Gedankengang im 1. Buche des platonischen Staates. Progr. Koeln. 1 M.

Bertram, H., Die Bildersprache Platons. Ein Beitrag zur Würdigung der schriftstellerischen Kunst des Philosophen. (Progr. Pforta, Landeschule, 1993, p. 1-15.)

Bosanquet, B., A Commentary to Plato's Republic. London, Rivington, 1895. 6 sh.

Boetticher, C., Eros und Erkenntnis bei Plato in ihrer gegenseitigen Förderung und Ergänzung. Progr. d. Luisenstädt. Gymn. zu Berlin, in-4°. 1 M.

Busse, A., Zur Quellen-Kunde von Platons Leben. (Rh. Mus. XLIX, 1, p. 72-90.)

Campbell, C. E., Plato, Phaedo c. 48. (Journ. of philol. 1894, n° 45.)

Christ, A. Th., Beiträge zur Kritik des Phaidons. Progr. Prag. Haase. 23 p.

Conybeare, F. C., A collation of the ancient Armenian version of Plato's Laws, books V and VI. (American Journ. of philol. XV, 1, nr. 57, p. 31-50.)

Couvreur, P., Un passage de Platon mal interprété. (Rev. de philol. XIX, 1, p. 11-20.)

Feddersen, H., Ueber den pseudoplatonischen Dialog Axiochus. Cuxhaven, 1895. 31 p. 2 M.

Glogau, G., Gedankengang von Platons Górgias. (Archiv f. Gesch. d. Philos. VIII, 2, p. 153-190.)

Goldbacher, A., Zur Kritik und Erklärung des platonischen Dialoges Charmides. (Wiener Studien, XVI, 1, p. 1-7.)

Hoehne, E., Berührungspunkte zwischen Moses und Plato. Leipzig, Wiegand. 39 p.

Holzner, E., Phaedrus und die Sophistenrede des Isokrates. (Prager Studien, Heft IV, 49 p.) 1 M. 50 Pf.

Immisch, O., Die Akademie Platons und die modernen Akademien. (Jahrb. f. Philol. 1894, 9, II, p. 421-442.)

Jesienicki, M., Sur le Sophiste de Platon (en polonais). Progr. Lemberg.

Kassal, G., Mit ertett Plato az ideakkal ellenkező ἄπειρον-ὄν? (Egyetemes Philologiai Közlöni, avril 1895, p. 257-275.)

Kraier, F., Zu Platos Theaetet. Wien, 1895. Progr.

Lévêque, Ch., La vie et l'œuvre de Platon (à propos de l'ouvrage de Ch. Huit). (Journ. des savants, sept. et oct. 1894.)

Liebhold, K. J., Zu Platons Politeia. (N. Jahrb. f. Philol. CXLVII, 12, p. 815-816.)

— Zu Platons Euthyphron. (Ibid., CXLIX, 5-6, p. 318-320.)

— Zu Platons Phaidon. (Ibid., CXLIX-CL, 12, p. 845-848.)

Nassen, J., Ueber den platonischen Gottesbegriff. (Philosoph. Jahrb. der Görresgesellsch. VII, 4; VIII, 1.)

Nusser, J., Ueber das Verhältniss der platonischen Politeia zum Politikos. (Philol. LIII, 1, p. 13-37.)

Parmentier, L. — Voir Anecdota Bruxellensia.

Paton, W. R., Critical notes on Plato's Laws iv-vi. (American Journal of Philol. XV, 4, p. 443-454.)

Richard, H., Critical notes on the Republic of Plato. (Class. Review, july 1894, p. 292-295; — Conclusion : nov. 1894, p. 393-396.)

Sauer, A., Die Σωφροσύνη in Platos Charmides. Wien, 1895. Progr.

Schanz, M., Sokrates als vermeintlicher Dichter. Beitrag zur Erklärung des Phaedon. (Hermes, XXIX, 4.)

Schneider, G., Bericht über die in den Jahren 1886 und 1887 über Platon erschienenen Arbeiten (Schluss.) (Bursian-Müllers Jahresb. 1895, 1-2, p. 1-32.)

Strong, F. B., Platonism. London, Knowledge Soc. 1895. 3 sh.

Suman, Beiträge zur Erklärung des platonischen Dialogs Euthyphron. (Zeitschr. f. oesterr-Gymn. 1894, 8-9, p. 681-694.)

Tannery, P., Platon, République, X, 615 B-C. (Rev. de philol. XIX, 2, p. 116-118.)

Theissen, E., Logischer Zusammenhang in Platos Dialog. Meno. Progr. In-4°, 20 p.

Tietzel, H., Die Idee des Guten in Platos Staat und der Gottesbegriff. Progr. Wetzlar, in-4°.

Wagner, E., Ueber Platos Euthyphron, Zur Frage seiner Echtheit und zu seiner Erklärung. (Festschr. f. L. Friedländer, p. 438-455.)

Weinhold, Bemerkungen zu Platons Gorgias als Schullectüre. Grimma. Progr. 29 p.

Wotke, K., Platons Laches 182 A, und Apologie 30 B. (Wiener Studien, XV, 2, p. 305-306.)

PLUTARQUE. Plutarch' life of Pericles, with Introduction, critical and explanatory notes, by *H. A. Holden*. London, Macmillan, 1895, in-16.

— Moralia. Ed. *Bernardakis*. vol. VI. Lipsiae, Teubner, 1895, in-12. 4 M.

— Plutarch, de capienda ex inimicis utilitate. A trait of Plutarch on the advantage to be derived from one's enemies. The Syriac version edited from a ms. on mount Sinai with a translation and critical notes by *Eberh. Nestle*. London, Clay and Sons. (Studia Sinaitica, IV.) Cambridge, University press. 2 sh.

Bernardakis, G. N., Πλουτάρχου τὸ ἐν Δελφοῖς E. Ernst Curtius gewidmet. Leipzig, Teubner, 1895, v, 36 p.

Bethe, E., Interpretationis Plutarchi Moralium codicis matritensis N 60 specimen. (Progr. d. Universität Rostock, 1895, p. 16.)

Egenolff, P., Zu Plutarchs Moralia. (Berliner philol. Wochenschr. 1894, nr. 25-26.)

Hauck, G., Plutarch von Chaeronea, der Verfasser des Gastmahls der sieben Weisen. Progr. Burghausen, 1893.

Herwerden, H., van, Ad Plutarchi Moralia. Contin. (Mnemosyne, XXII, 3, p. 330-337.)

Mandess, M., K. Plutarchu. (Philol. obozrjenje, VIII, 1, p. 111.)

Westerwick, O., De Plutarchi studiis hesiodeis. Minden, Körber und Freytag. 1 M. 20 Pf.

POÈTES COMIQUES.

Scherrans. — Voir Homère.

POÈTES DRAMATIQUES.

Macnaghten, Hugh, On some passages from the Poetae scenici. (Journ. of philol., XXII, 44, p. 262-266.)

POÈTES TRAGIQUES. Specimens of Greek tragedy. Translated by *G. Smith.* London, Macmillan. 10 sh.

Blaydes, F. H. M., Adversaria in tragicorum graecorum fragmenta. Halle, Waisenhausbuchhandlung. VI, 443 p. 8 M.

Ellis, R., Some emendations of the Greek tragici. (Class. Review, mars 1895, p. 105-106.)

Kaibel, G., Kratinos 'Οδυσσῆς und Euripides' Κύκλωψ. Beilage : Aeschylos' Διονύσου τροφοί. (Hermes, XXX, 1, p. 71-90.)

Schumm. — Voir section XIII.

Stavridis, J.-S., Παρατηρήσεις τινὲς εἰς τοὺς Ἕλληνας τραγικοὺς ποιητὰς Εὐριπίδην, Σοφοκλέα καὶ Αἰσχύλον. (Ἀθηνᾶ, VII, 1, p. 65-83.)

POLYBE.

Brief, S., Die Konjunction bei Polybius. III. Wien. Progr.

Hartstein, R., Noch einmal über die Abfassungszeit der Geschichten des Polybius. (Philol., LIII, 4, p. 756-762.)

Hultsch, Fr., Die erzählenden Zeitformen bei Polybios. Ein Beitrag zur Syntax der gemeingriechischen Sprache. Leipzig, Hirzel, 1891-1893. 11 M.

Scala, Ueber neue Polybius-Bruchstücke bei Hieronymus. (Verh. d. 42. Versamml. d. Philol. und Schulm., p. 357-358.)

Wunderer, C., Textkritische Untersuchungen zu Polybios. (Philol., LIII, 1, p. 46-79.)

— Zur Recension des Polybius. (Blätter f. d. Gymnasialwesen, 1894, 6-7, p. 357-365.)

— Ein Ephorusfragment bei Polybius. (Philol., LIII, 3, p. 436-442.)

PORPHYRION.

Stowasser, J. M., Lexikalisch-kritisches aus Porphyrio. (Xenia Austriaca, I, 1893, p. 139 et suiv.)

PROCLUS.

Schmidt, W., Zur antiken Stillehre aus Anlass von Proklos' Chrestomathie. (Rh. Mus., XLIX, 1, p. 133-161.)

Stigimayr, J., S. J., Der Neuplatoniker Proclus als Vorlage des sogen. Dionysius Areopagita in der Lehre vom Uebel. (Histor. Jahrb., XVI, p. 253-273.)

PROCOPE.

Braun, H., Die Nachahmung Herodots durch Prokop. Progr. Nurnberg. 47 p.

Dimitriou, A., Sur la question concernant l'Historia arcana (en russe). (Annuaire de la Soc. historico-philol. de l'Université d'Odessa. IV. Section byzantine, p. 258-301.)

Haury, J., Ueber Procophandschriften. (Sitzungsb. philos.-philol. d. k. bayer. Akad. d. Wiss., 1895, 1, p. 125-176.)

Scheftlein, J., De praepositionum usu procopiano. Progr. Regensburg, 1893-1894. 63 p.

PTOLÉMÉE, Claude.

Boll, F., Studien über Cl. Ptolemaeus. Leipzig, Teubner. 5 M. 60 Pf.

RHÉTEURS. Rhetores graeci, ex recognitione. *L. Spengel.* vol. I, pars. II. Ed. *C. Hammer.* Leipzig, Teubner. 3 M. 60 Pf.

SALLUSTIUS.

Muccio, G., Studi per un' edizione critica di Sallustio filosofo. (Studi ital., III, p. 1-31.)

SAPHO. Poésies de Sapho, traduites en entier pour la première fois par *André Lebey*. Paris, imp. Renaudie, 1895.

SERENUS.

Heiberg, J. L., Ueber den Geburtsort des Serenos. (Bibl. mathem., 1894, p. 97-98.)

SIMÉON SETH.

Fuchs, R., Simeon Seth und der Cod. Par. 2324. (Philol., LIII, 3, p. 449-464.)

SIMÉON THAUMASTOOREITÈS.

Papadopoulos Kerameus, A., Συμεὼν ὁ Θαυμαστοορείτης ὡς ὑμνογράφος καὶ μελωδός. (Viz. Vremennik I, p. 141-150.)

SIMONIDE.

Blass, F., Die Danae des Simonides. (Hermes, XXX, 2, p. 314-320.)

SIMPLICIUS. Simplicii in Aristotelis physicorum libros IV posteriores commentarium. Ed. *H. Diels*. (Commentaria in Aristotelem graeca, vol. X. Berlin, Reimer, 1895, gr. in-8°.)

SKYLITZÈS.

Wartenberg, G., Berichtigung einer Angabe des Skylitzes. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 478-480.)

SOCRATE, historien.

Lambros, Sp.-P., Eine neue Fassung des elften Kapitels des VI. Buches von Sokrates' Kirchengeschichte. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 481-486.)

SOPHOCLE, Die Tragödien zum Schulgebrauche mit erläuternden Anmerkungen versehen. von *N. Wecklein*. Bd. II und V. München, Lindauer. 1892-1893. 2 M. 40 Pf.

— Plays and fragments. With critical notes, Commentary and translation in English prose by *B. C. Jebb*. Part. IV. Electra. Cambridge, University press, 1895. 12 sh. 6 d.

— Voir Eschyle.

— Antigone. Versione letterale italiana di *F. Beltrane*. Napoli, L. Chiurazzi. 80 c.

— Oidipus Tyrannus. Zum Schulgebrauch hrsg. von *Chr. Muff*. Mit Kommentar. Bielefeld-Leipzig, Velhagen und Klasing. 1 M. 50 Pf.

Büchner, W., Ueber den Aias des Sophokles. Progr. d. Grossh. Gymn. zu Offenbach, in-4°, 18 p. 1 M. 20 Pf.

Conradt, C., Ueber d. Aufbau einiger Dramen des Sophokles. (Jahrb. f. Philol., 1894, 9, 1, p. 577-799.)

Deuerling, A., Einige Bemerkungen zu Sophocles und Demosthenes. Burghausen. Progr. 39 p.

Earle, M. L., Notes on Sophocles Trachiniae. (Class. Review, VII, 10, p. 449-451 ; VIII, 4, p. 200-202.)

— Note on Sophocles Antigone, 117-120. (Ibid., VIII, 1, p. 15.)

Fischer, G., Ad Sophoclem (Antig. v. 1-6). (Revue russe de philol., VII, 1, p. 106-108.)

Frederking, A., Beiträge zur Kritik und Exegese der Sophokleischen Antigone. Progr. Mainz, 1893.

Gringmuth, W., Sur l'Antigone de Sophocle (en russe). (Rev. russe de philol., VII, 1, p. 109-112.) — En allemand. (Jahrb. f. Philol., 1894, 9, 1, p. 600-602.)

Holzner, E., Zu den Fragmenten des Sophocles. (Wiener Studien, XVI, 2, p. 324-328.)

Housman, A. E., Sophocles Oedipus Coloneus, 527. (Class. Review, VII, 10, p. 449.)

Kohm, J., Die Komposition der Sophokleischen Tragoedien « Oedipus Tyrannos ». Wien. Progr.

Koster, E. B., Ad Sophoclem. (Mnemosyne, XXII, 1, p. 55-57.)

Lœschhorn, K., Sophocles, Philoktet 1149. (Philol., LIII, 3, p. 435.)

Malarenko. — Voir Eschyle.

Müller, G. H., Soph. Antig. v. 797, πάρεδρος ἐν ἀρχαῖς. (Zeitschr. f. d. Oesterr' Gymnas., 1894, 3, p. 199-201.)

Nake, B., Die Schuld der Sophokleischen Antigone. (Jahrb. f. Philol., CXLIX-CL, 4. p. 257-262 ; 12, p. 818-821.)

Pingel, V., Zu Sophokles Antigone. (N. Jahrb. f. Philol. und Paedagog., 1893, 12, p. 824.)

Schmitt, H., Praeparation zu Sophocles' Antigone. Hannover, Gödel. 60 Pf.

Schneider, G., Zu Sophokles Antigone. (Zeitschr. f. d. œsterr. Gymn., 1894, 3, p. 193-199.)

Stavridis. — Voir Poètes tragiques.

Valek, J., De versibus nonnullis Sophocleis. Ind. lect. aest. Berol. 1895, in-4°. 20 p.

Vitelli, G., Sophocles fr. 82 Nauck 2 ed. (Studi italiani, II, p. 298.)

Weil, H., Sur un morceau suspect de l'Antigone. (Rev. des ét. gr., VII, 27-28, p. 261-267.)

SOPHRON.

Haul, E., Ueber Sophron, Theokrit und Herondas. (Verh. d. 42. Versamml. d. Philol. und Schulm, p. 256-270.)

SOPHRONIUS. — Voir Grammairiens.

SORANUS D'ÉPHÈSE. Die Gynaekologie übersetzt von *Lüneburg*, mit Comment. von *J. Ch. Huber*. München, Lehmann. 4 M.

STÉSICHORE.

Rizzo, G. E., Questioni Stesicoree (Vita e scuola poetica). (Rivista di storia antica, I. 1895, fasc. 1, p. 25-50.)

STOBÉE. Anthologium. Rec. *C. Wachsmuth* et *O. Hense*, vol. III. Anth. l. III. Ab *O. H.* ed. cont. Berlin, Weidmann. 20 M.

STRABON.

Joubin, A., Correction à un texte de Strabon. (Rev. arch., XXII, 1893, p. 281-284.)

SYNESIUS.

Naber, S.-A., Ad Synesii epistulas. (Mnemosyne, XXII, 1, p. 93-124.)

TERPANDRE. Frammenti della melica da Terpandro a Bacchilide riveduti, trad. e annotati da *Michelangeli*. Parte IV. Bologna, Zanichelli, 1893.

Fick, A., Terpander, fragmentum 6 Bergk. (Beitr. zur Kunde d. indog. Sprachen, XXI, 1, p. 82-83.)

THÉMISTOCLE.

Rubensohn, M., Themistokles-Epigramm. (Mit Beiträgen von *H. Stadtmüller*.) (Neue Jahrb. f. Philol. und Paedag. CXLIX-CL, p. 457-461.)

THÉOCRITE.

Haller, J.-L., Keos in Theokritus' Idyllen. Brüssel. 153 p.

Haul. — Voir Sophron.

Legrand, Ph.-E., Sur la date de quelques poèmes de Théocrite et de Callimaque. (Rev. des ét. gr., VII, 27-28, p. 276-284.)

Prinz, C., Quaestiones de Theocriti carmine XXV et Moschi carmine IV. (Diss. phil. Vindobon. V, p. 65-107.)

THÉODORE MÉTOCHITE. Dichtungen des Grosslogotheten Theodoros Metochites, hrsg. von *M. Treu*. Progr. Postdam, 1895, II, 54 p.

THÉODORE PRODROME.

Beltrami, A., Teodoro Prodromo filosofo, poeta bisantino. Ricerche filol.-crit. (Com. d. Ateneo d. Brescia, 1893.)

THÉODOSE D'ALEXANDRIE. — Voir Grammairiens.

THÉON DE SMYRNE.

Tannery, P., Sur un passage de Théon de Smyrne. (Rev. de philol., XIX, 1, p. 67-69.)

THÉOPHRASTE.

Münsterberg, R., Zu Theophrast's Charakteren. (Wiener Studien, XVI, 2, p. 161-167.)

Schœne, A., Zu Theophrastos περὶ φυτῶν ἱστορίαι. (Jahrb. f. Philol. und Paedagog. CXLIX-CL, 12, p. 848.)

Stadler, H., Zu Theophrastos περὶ φυτῶν ἱστορίαι. (Jahrb. f. Philol., 1894, 9, I, p. 603-605.)

Zingerle, A., Zu Theophrasts χαρακτῆρες. (Zeitschr. f. œsterr. Gymn. 1893, 12, p. 1066-1067.)

THUCYDIDE. Die Geschichte des Peloponnesischen Krieges. Hrsg. von *Fr. Müller*. Leipzig, Velhagen und Klasing. 2 Teile Text und 2 Teile Commentar. 3 M. 30 Pf.

— Book I. Ed. by *W.-H. Forbes*. with maps. Part. I. Introd. and text. Oxford, Clarendon press. 8 sh. 6 d.

— Book III. ed. on the basis of the Classen-Steup ed. by *Ch. Forster Smith*. London, Ginn. XI, 320 p.

— Book VIII, ed. by *E.-C. Merchant*. London, Macmillan.

Belger, Chr., Thucydides, II, 15, in neuer Beleuchtung. (Berliner philol. Wochenschr., 1894, nr. 3, col. 91-94.)

Beltrami, A., De anacoluthiae usu apud Thucydidem. Pisa, Nistri, 1895. 22 p.

Corstens, J.-F., De translationibus quibus usus est Thucydides. Lugduni Batavorum, Van Leeuwen. 150 p.

Crampe, R., Thucydidem nunquam temere usurpare adverbium « μόνον » adiectivi vicem. Halle, Buchh. d. Waisenh. in-4°, 5 p. (Extr. de Festschr. d. Realgymn. d. Frankeschen Stiftgn. zur 200 jähr. Jubelfeier d. Universität Halle-Wittenberg.)

Dittrich, E., Zu Thukydides (I, 11). (Jahrb. f. Philol., 1895, 3, p. 180-182.)

Fischbach. — Voir PAUSANIAS.

Heitland, W.-E., Thucydides and the Sicilian expedition. (Journ. of philol., 1894, nr. 45.)

Holmes, D.-H., Die mit Präpositionen zusammengesetzten Verben bei Thucydides. Berlin, Weidmann, 1895, 47 p. 1 M. 60.

Meyer, G., Jahresb. über Thucydides für 1877-1887. Teil II. (Extr. des Jahresb. de Bursian-Müller.) 4 M. 80 Pf.

Shorey, P., The implicit ethics and psychology of Thucydides. (Transactions of American phil. Association, XXIV, 1893, p. 66-89.)

Smith, Ch.-F., Some poetical constructions in Thucydides (Transact. of the American philol. Association, 1894, XXV, p. 61-81.)

Suttery and **Graves**, The fall of Plataea and the plague at Athens. With map., exerc., notes, appendice and vocabulary. London, Macmillan. 1 sh. 6 d.

Wiesenthal, M., Quaestio Thucydidea. (Festschr. f., Friedländer, p. 456-466.)

TIMAGÈNE.

Hirschfeld, O., Timagenes und die gallische Wandersage. (Sitzungsb. der Akad. d. Wiss. zu Berlin 1893, XIX, p. 329-347.)

TZETZÈS, Jean.

Harder, C., Johannes Tzetzes' Kommentar zu Porphyrius περὶ πέντε φωνῶν. (Byz. Z., IV, 2, p. 314-318.)

XÉNOCRATE.

Heinze, R., Xenokrates. Darstellung der Lehre und Sammlung der Fragmente. Leipzig, Teubner. 5 M. 60 Pf.

XÉNOPHANE.

Berger, Untersuchungen über das kosmische System des Xenophanes. (Verhandlungen der sächs. Gesselsch. d. Wiss. Phil.-hist. Classe, 1894, II, p. 15-65.)

XÉNOPHON. L'Agesilao, il Convito e l'Economico, tradotti letteralmente da *A. Verri, S. Ciampi, A. Lodoli*. Napoli, Chiurazzi. 1 l.

— Anabasis, books I-VII, translat. by *J. S. Watson*. London, Bell, 1895. 3 sh.

— — Book I. Ed. *G. H. Nall*. London, Macmillan. 1 sh. 6 d.

— — Books I-IV, with notes by *W. W. Goodwin* and *J. W. White*. Revised edition. Boston. LII et 274 p.

— The Hellenica, books I-II. Ed. by *R. W. Blake*. Boston. Allyn and Bacon. L'ouvrage complet. 1 Doll. 20 c.

— Books I-II, by *H. Dale*. London, Bell. 1 Sh.

Bachof, E., Wörterverzeichnis zu Xenophons Anabasis, nach der Reihenfolge der Paragraphen zusammengestellt. Heft I. Buch I-III. Paderborn, F. Schöningh.

Bruns, J., De Xenophontis Agesilai capite undecimo. Kiel. Progr. 1894-95, in-4°. 21 p.

Eichler, G., Die Redebilder in den Schriften Xenophons. (Jahresberichte des Wettiner Gymn. zu Dresden, 1894.) T. à p. Leipzig, Fock. 34 p. 1 M. 20 Pf.

Fischer, G., Ad Xenophontem. (Rev. russe de philol., VII, 1, p. 138-140.)

Hansen, R., Method. Lehrer-Commentar zu Xenophons Anabasis. Heft I, Buch I. Gotha, Perthes. 3 M.

Keene, Ch.-H., Selections illustrated of Greek life from minor works of Xenophon. With illustr. London, Macmillan. 1 sh. 6 d.

Koch, E., Griechisches Elementarbuch zur Vorbereitung auf die Anabasislektüre. Leipzig, Teubner. 2 M.

Liebhold, K.-J., Zu Xenophons Apomnemoneumata, II, 3, 8. (N. Jahrb. f. Philol. und Paedagog. 1894, 2, p. 118.)

Lincke, K., Kritische Bemerkungen zu Xenophons Kyropaedie. (Ibid., 1894, x-xi, p. 705-728.)

May, O., Zu Xenophons Hellenika. (Ibid., CXLIX, 5-6, p. 336.)

Müller, P.-R., Zu Xenophons Apomnemoneumata (I, 5, 1). (Ibid., 1894, x-xi, p. 728.)

Olsen, W., Bemerkungen zum Sprachgebrauche Xenophons. Progr. Greifswald, in-4°.

Richter, E., Xenophon-Studien. (Extr. de Suppl. Bd XIX d. Jahrb. f. Klass. Philol.) 2 M. 40 Pf.

Sickinger, A., Beiträge zum Verstandnis der Xenophontischen Anabasis und der altgriechischen Elementartaktik. Progr. Bruchsal, 1893.

Underhill, G.-E., The Chronology of Xenophons Hellenika. 387-362 B. C. (Journ. of philol., XX, 44, p. 222-237.)

Wetnek, E., Xenophon in effingenda Persicae civitatis imagine quatenus Lacedaemoniorum instituta expressit (l. expresserit?) (Extr. de Gymnasium.) Reval, 1893, 32 p.

White et Morgan, An illustrated Dictionary to Xenophon's Anabasis. Boston, 1893. x et 290 p.

ZONARAS.

Boissevain, U.-Ph., Zur handschriftlichen Ueberlieferung des Zonaras. (Byz. Z. IV, 2, p. 250-271.)

Draeseke, J., Joh. Zonaras' Commentar zum kanonischen Brief des Gregorios von Neocaesarea. (Zeitschr. f. wiss. Theologie, XXXVII, p. 246-260.)

Krumbacher, K., Zur handschriftlichen Ueberlieferung des Zonaras. (Byz. Z. IV, 3-4, p. 543.)

VI. — ÉPIGRAPHIE.

BAUNACK, J., Zu den Inschriften aus Epidaurus. (Philol., LIV, 1, p. 16-63.)

BLINKENBERG, Chr., Les Inscr. d'Épidaure. (Nord. Tidsskrift f. Filol., 1895, 3, p. 157-178.)

BLUEMNER, H., Die trözenischen Fragmente des Edictum Diocletiani. (Philol., LIII, 2, p. 334-344.)

BRUECKNER, A., Ein Gesetz der Ilienser gegen Tyrannis und Oligarchie. (Sitzungsb. d. Berliner Akad., mai 1894, p. 461-478.)

CAVVADIAS, P., Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐπιδαύρου. (Ἐφημ. ἀρχ., 1894, 1-2, p. 15-25.)

— Περὶ ἐπιγραφῆς εὑρεθείσης ἐν τῇ ἀνασκαφῇ τοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ σταδίου (Ἀθηνᾶ, VI, p. 483.)

CHAMONARD et LEGRAND, Inscriptions de Notion. (B. C. H., XVIII, 8-10, p. 216-221.)

COUVE, L., Inscriptions de Delphes. (Ibid., p. 226-270.)

COUVE, L. et E. BOURGUET, Inscr. inédites du mur polygonal de Delphes. (Ibid., XVII, 8-12, p. 343-409.)

DARESTE, HAUSSOULLIER et Th. REINACH, Recueil des inscr. juridiques gr. Fasc. 3. Paris, E. Leroux.

DELAMARRE, J., Une dédicace à Némésis. (Rev. de philol., XVIII, 3, p. 266-270.) T. à p.

— Notes épigraphiques. Athènes, Lemnos, Milet. (Ibid., XIX, 2, p. 129-135.)

DIAMANTARIS, Ἐπιγραφαὶ ἐκ Λυκίας. (B. C. H., XVIII, 8-10, p. 323-333.)

DREXLER, W., Miscellanea. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 5-6, p. 321-336.)

FOERSTER, R., Inschriften aus Bithynien. (M. I. Ath. = Mittheilungen des Kais. Instituts zu Athen, XIX, p. 368-374.)

FOUCART, P., Dédicace de deux Chorèges. (Rev. de philol., XIX, 2, p. 119-122.)

— Inscriptions d'Éleusis. (Rev. des ét. gr., VI, 23, p. 322-342.)

FRAENKEL, M., Noch einmal die Hippomedon-Inschrift. (M. I. Ath., XIX, 395-397.)

GELDER, H. van, Ad Inscriptiones quasdam Rhodias observationes. (Mnemosyne, XXIII, 1, p. 80-107.)

GIANNOPOULOS, N.-J., Inscriptions de l'éparchie d'Almyros. (B. C. H., XVIII, 8-10, p. 310-316.)

HERWERDEN, H. van, Epigraphica. (Mnemosyne, XXIII, 2, p. 117-123.)

HERZ, N., Ueber eine unter den Ausgrabungen auf Rhodos gefundene astronomische Inschrift. Wien.

HILLER von GAERTRINGEN, Fr., Die Anagraphe der Priester des Apollon Erethinios. (Hermes, XXIX, 1, p. 16-24.)

— Die Zeitbestimmung der Rhodischen Künstlerinschriften mit 9 Abbildgn. (Jahrb. d. k. arch. Instituts, IX, 1, p. 23-42.)

— Eine neue Inschrift von Nisyros. (Sitzungsb. d. Berl. Akad., 1895, 22, p. 471-475.)

HOLLEAUX, M., Sur une Inscr. de Thèbes. (Rev. des ét. gr., VIII, 29, p. 7-48.) 1 fac-similé. — T. à p. E. Leroux.

HUBERT, H., Deux inscr. métriques d'Asie-Mineure. Paris, Leroux. 8 p.

IMBERT, J., L'épigramme grecque de la stèle de Xanthe. (Rev. des ét. gr., VII, 27-28, p. 267-276.)

INSCRIPTIONES graecae et latinae novissimis annis (1889-1894) museo Surutschaniano, quod est Kischinevi, inlatae. Edid. *J. Surutschan* et *B. Latyschev*. St-Peterbourg. 20 p.

— Antiquae, in usum scholarum iterum comp. *H. Roehl*. Berlin, G. Reimer, gr. in-4°. 87 p. 6 M.

— Graecae Insularum maris Aegaei. I. Inscriptiones insulae Rhodi, Chalces, Carpathi cum Saro Caso, ed. *Fr. Hiller de Gaertringen*. Mit 3 geogr. Taf. von *Kiepert*. Berlin, G. Reimer, in-fol. VIII, 241 p. 30 M.

KAIBEL, G., Griechische Friedhofspoesie. (Deutsche Revue, mars 1894, p. 367-380.)

KEIL, B., Eine halikarnassische Inschrift. (Hermes, XXIX, 2, p. 249-280.)

KERN, O., Die Gründungsgeschichte von Magnesia am Maiandros. Eine neue Urkunde. Berlin, Weidmann. 27 p. 1 pl. phototyp. 4 M.

— Aus Samothrake. (M. I. Ath., XVIII, 4, p. 337-384.)

— Theorenliste aus Samothrake. (Ibid., XIX, 3, p. 397-401.)

KIRCHHOFF, Sammlung der griech. Inschriften. (Sitzungsber. d. Berliner Akad. 1895, 4, p. 45).

KOEPP, F., Ueber die Weihinschrift der Nike des Paionios. (Rh. Mus., 1895, 2, p. 268-276.)

KRETSCHMER, P., Die griechischen Vaseninschriften, ihrer Sprache nach untersucht. Gütersloh, Bertelsmann. 5 M. 50 Pf.

LATYSCHEW, B., Inscriptiones duae Musei Surutchaniani. (B. C. H., XVIII, 8-10, p. 344-335). — Voir aussi INSCRIPTIONES gr. et lat.

— Analecta epigraphica. (Rev. russe de philol., VI, 2, p. 133-134; VIII, 2, p. 149-152.)

— Inschriften aus dem Taurischen Chersonesos. (Sitzungsb. d. Berl. Akad., 1895, 27, p. 505-522.)

LEPER, R., Ἀπόσπασμα καταλόγου πρυτανέων. (Ἐφημ. ἀρχ., 1893, 4, p. 201-214.)

LIPSIUS, J. H., Die Phratrie der Demotionidai. (Leipziger Studien, XVI, p. 159-171.)

LOCH, E., De titulis sepulcralibus. Königsberg, Leopol. 64 p.

— Zu den griechischen Grabschriften. (Festschrift f. L. Friedländer, p. 275-295.)

MEISTER, Epigraphische und grammatische Mitteilungen. (Verhandl. d. Sächs. Gesellsch. d. Wiss. Phil.-hist. Cl. 1894, II, p. 153-160.)

MERRIAM, A. C., Some inscriptions from the Orient. (American Journal of arch., VIII, 3, p. 448-455.)

MORDTMANN, J. H., Inschriften aus Edessa. (M. I. Ath., XVIII, 4, p. 415-419.)

MUELLENSIEFEN und BECHTEL, Die Inschriften von Kalymna und Kos. (Samml. d. gr. Dialekt-Inschr. hrsg. v. *Collitz* und *Bechtel*, III, 4, 2.) T. à p. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1895. 107 p. 3 M. 20 Pf.

MYLONAS, K. D., Ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι. (Ἐφημ. ἀρχ., III, 1893, col. 170-174; p. 221-224.)

NIKITSKIJ., A. W., Les Inscriptions de Delphes (en russe). (Rev. russe de philol., VII, 1, p. 129-131.)

PAPAGEORG, P. N., Zu einem metrischen Epigramm aus Mitylene. (Berliner philol. Wochenschr., 1894, nr. 46, col. 1469.)

— Μιτυλήνης μετρικὸν ἐπίγραμμα. (Ἁρμονία, 15 sept. 1894.)

PAPAVASSILIOU, G. A., Ἐπιγραφαὶ ἐκ Χαλκίδος. (Ἀθηνᾶ, VI, 2-3, p. 174-176.)

PARIS, P., Inscriptions de Phocide et de Locride. (B. C. H., XVIII, 1-7, p. 53-63.)

PAULI, C., Eine vorgriechische Inschrift von Lemnos. 2. Abt. (Dans Altital. Forschungen, II, 2.) Leipzig, Barth. 14 M.

PERNICE, E., Aus Messenien. (M. I. Ath., XIX, 3, p. 351-368.)

POLAND, W. C., A sepulcral inscription from Athens. (The American Journ. of Arch., VIII, 2, p. 192-198.)

POLLAK, L., Inschrift aus Athen. (M. I. Ath., XIX, 3, p. 401-403.)

POMTOW, H., Fasti delphici II, 1. (Nachträge.) (Jahrb. f. Philol., 1894, 8, p. 497-558.) 2 pl.

— Zur Datierung des delphischen Paean und der Apollo-hymnen. (Rh. Mus., XLIX, 4, p. 577-612.)

PREGER [et **NOACK**]. Dorylaion. (M. I. Ath., XIX, p. 301-335.)

PREUNER, E., Aus griechischen Inschriften zu attischen Münzen. (Rh. Mus., XLIX, 3, p. 362-379.)

R., M., Zu dem Thermepigramm von Kausa. (Berliner philol. Wochenschr., 1895, nr. 19, col. 603-604.)

REINACH, Th., Inscriptions d'Amasie et autres lieux. (Rev. des ét. gr., VIII, 29, p. 77-87.) 35 zincogravures.

RHODE, E., Metrische Inschriften aus Talmis. (Philol., LIV, 1, p. 11-15.)

RICCI, S., Il testamento d'Epikteta. Storia e revisione dell' epigrafe con testo, traduzione e commento (1 tavola). (Monumenti antichi della r. Accad. d. Lincei, 1894.)

RICHARDSON, R. B., Stamped tiles from the Argive Heraeum. (American Journ. of arch., july-sept. 1894, p. 340-351.)

RIZZO, G., La tavola dei Ginnasiarchi a Tauromenio. Parte I. Palermo, Torino, Clausen, 1893. 73 p.

— La tavola degli strategi a Tauromenio. Parte II. Catania, Monaco et Mollica. 1893.

ROBERT, C., Su di una iscrizione greca arcaica in bronzo. Con tavola. (Monumenti antichi della R. Accad. d. Lincei.)

ROEHL, H., Imagines inscriptionum graecarum antiquissimarum. Berlin, Reimer, 1895. 6 M.

RUBENSOHN, M., Ein neues Thermen-Epigramm. Zur gr. Anthologie Beitrag XI. (Berliner philol. Wochenschr., 1895, n° 12, col. 380-382.)

RZACH, A., Zu den Wachstafeln von Palmyra. (Wiener Studien, XVI, 2, p. 328-329.)

SAYCE, A.-H., Inscriptions et papyrus grecs d'Égypte. (Rev. des ét. gr., VII, 27-28, p. 284-305.)

SEMENOFF, A., Zum Bürgereid der Chersonesiten. (Blätter f. d. Bayr. Gymnasialwesen, XXX, 8, p. 199-205.)

SIX, J., Der Agyieus des Mys. (M. I. Ath., XIX, 3, p. 340-346.)

SKIAS, A., Ἐπιγραφαὶ ἐκ Κορίνθου. (Ἐφημ. ἀρχ., 1893, p. 113-128.)

— Ἐπιγραφαὶ Ἐλευσῖνος. (Ibid., 1894, 3, p. 161-187; 4, p. 189-212.)

STAVROPOULOS, D. Sp., Ἐρετρικαὶ ἐπιγραφαὶ ἀνέκδοτοι. (Ἀθηνᾶ, V, 3, p. 345-370.)

STUDNICZKA, Fr., Die älteste attische Inschrift. (M. I. Ath., XVIII, 3, p. 225-230.) 1 pl.

TANNERY, P., L'Inscr. astronomique de Keskinto. (Rev. des ét. gr., VIII, 29, p. 49-58.)

TORP, A., Zu den phrygischen Inschriften aus röm. Zeit. Kristiania, Dybwad, 1894. 23 p.

WEIL, H., Un nouvel hymne à Apollon. — Sur le premier hymne à Apollon : Δεύτεραι φροντίδες. (B. C. H., XVIII, p. 345-362.)

WHEELER, J. R., Some inscriptions from the Argive Heraeum. (American Journ. of arch., july-sept., 1894, p. 351-360.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, Epigramma Delium (Hermes, XXIX, 1, p. 154.)

WOODHOUSE, W.-J., Aetolian Inscriptions. (Journ. of Hellenic Studies, XIII, 2, p. 338-357.)

ZIEBARTH, E., De titulo Coo. (Philol., LIV, 1, p. 149.)

ZINGERLE, J., Zu griechischen Inschriften. (Philol., LIII, 2, p. 344-352.)

VII. — PALÉOGRAPHIE.

ALLEN, T. W., On the composition of some Greek manuscripts. (Journ. of philol., XXII, 44, p. 157-183.)

DOREZ, L., Un document sur la bibliothèque de Théodore Gaza. (Rev. des biblioth., III, p. 385-390.)

ERHARD, A., Zum Kataloge griechischer Handschriften in Italien. (Centralblatt f. Bibliothekswesen, X, 4, p. 189-192.)

— Die griechischen Handschriften von Genua. (Ibid., p. 192-218.)

GITLBAUER, M., Die drei Systeme der griech. Tachygraphie. Mit 4 Tafeln. Wien, Tempsky; Leipzig, Freytag. 50 p. 3 M. 60 Pf.

HEADLAM, A. C., The Akhmîm fragments. (Class. Review, VII, 10, p. 458-463.)

HESSELING, D. C., Waxen tablets with fables of Babrius (tabulae ceratae Assendelftianae.) (Journ. of Hell. Studies, XIII, 2, p. 293-314.) 7 pl.

JACOB, A., Note sur les manuscrits grecs palimpsestes de la Bibliothèque nationale. Paris, Leroux, 1895. 14 p.

LAMBROS, S. P., Ἡ μονὴ Βυλίζης καὶ τὰ ἐν αὐτῇ χειρόγραφα. (Δελτίον τῆς ἱστορ. κ. ἐθν. Ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, IV, p. 353-356.)

— Catalogue of the Greek manuscripts on mount Athos. I. Cambridge, 1895.

MAES, Const., Saggio dell' intero Catalogo di 106 codici greci della Biblioteca Angelica in Roma. Fasc. I, Roma. 41 p.

MAZZI, G., Leone Allaci e la Palatina di Heidelberg. (Propugnatore, V, 27.)

OMONT, H., Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. (Biblioth. de l'École des Chartes, LIII, 1892, p. 333-382.) P. 364-366 : mss. gr. du Supplément nos 1101-1118.

— Lettres de Dom Le Chevallier à Montfaucon, relatives à des manuscrits grecs de Tours. (Ibid., LIV, 6, p. 725-728.)

— Fragments du manuscrit de la Genèse de R. Cotton, conservés parmi les papiers de Peiresc. (Extr. des Mém. de la Soc. des Antiquaires de France, t. LIII, p. 163-172.) Paris. 2 pl.

— Inventaire des manuscrits grecs et latins donnés à Saint-Marc de Venise par le cardinal Bessarion en 1468. Paris.

RABE, H., Aus Lucas Holstenius' Nachlass. (Centralblatt f. Bibliothekswesen, oct. 1895, p. 441-448.)

— Nachtrag zum Lexicon Messanense de iota ascripto. (Rh. Mus., L, p. 148-152.)

ROSTAGNO, E., Codici greci Laurenziani meno noti. (Studi Ital., II, p. 154.)

RUEHL, F., Die Datierung des Uspenkijschen Psalters. (Byz., Z., IV, 3-4, p. 588-589.)

SCHRADER, H. — Voir section V, Homère.

VLADIMIR, Description systématique des manuscrits de la Bibliothèque synodale de Moscou (en russe). I. Les mss. grecs. Moscou, V, 880 p.

WATTENBACH, W., Anleitung zur griechischen Paläographie. 3. Aufl. Leipzig, Hirzel, 1895. 3 M. 60 Pf.

WESSELY, C., Ein System altgriechischer Tachygraphie. Mit 3 Tafeln. Wien, 1895, in-4o. 44 p.

VIII. — GRAMMAIRE. — LEXICOGRAPHIE. — PRONONCIATION DU GREC. — RHÉTORIQUE.

ALBRECHT, E., Zur Vereinfachung der griech. Schulgrammatik. Berlin, Gärtner, in-4o. 1 M.

ALLEN, T. W., On descriptive names of animals in Greece (the word ὑλοτόμος.) (Class. Review, 1895, 1, p. 13.)

AMEND, A., Ueber die Bedeutung von μειράκιον und ἀντίπαις. Progr. Dillingen, 1893. 74 p.

BAILLY, A., Dictionnaire grec-français rédigé avec le concours de *M. E. Egger*, à l'usage des élèves des Lycées et des Collèges. Paris, Hachette, 1895. XXXII-2227 p.

BANNIER, W., Die griechischen Kosenamen. (Berliner philol. Wochenschr., 1894, nr. 30, col. 1181-1192.)

BEITRAEGE zur historischen Syntax der griechischen Sprache, herausg. von *M. Schanz*. IV, 2. Würzburg, Stuber. 5 M.

BERDOLT, W., Zur Entwicklungsgeschichte der Constructionen mit ὥστε. Eichstätt. Progr. 43 p.

BOLLAND, P. J., Die althellenische Wortbetonung im Lichte der Geschichte. (Ἑλλάς, V, 3, p. 195-252.)

BRANDSTAETTER, C., De notionum πολιτικός et σοφιστής usu rhetorico. (Leipziger Studien, XV, 1, p. 129-274.)

BRENOUS, J., Etude sur les hellénismes dans la syntaxe latine (thèse doctorale). Paris, Klincksieck, 1895. 9 fr.

BRUHN, E., De εἷς vocabulo adnotatio grammatica. (Rh. Mus., 1894, 1, p. 168-170.)

CHINNOCK, E. J., Note on θερίδιον (Class. Review, mars 1895, p. 110-111.)

CONTOS, K.-St., Κριτικαὶ καὶ γραμματικαὶ παρατηρήσεις. (Ἀθηνᾶ, VI, p. 393-425 ; VII, 1, p. 3-65.)

COOK, A. B., Descriptive animal names in Greece. (Class. Review, nov. 1894, p. 381-385.)

DIEL, H., De enuntiatis finalibus apud Graecarum rerum scriptores posterioris aetatis. München. Diss. 50 p.

DONOVAN, J., On Greek Jussives. (Class. Review, IX, 3, p. 145-149.)

FÉRON, P., Notions d'accentuation grecque. Tournay, Decallonne-Liagre.

FUOCHI, M., De titulorum ionicorum dialecto. (Studi ital., II, p. 209-296.)

GAUPP und HOLZER, Materialien zur Einübung der griechischen Grammatik. Umgearbeitet von *R. Graf*. Teil I. Stuttgart, Metzler. 1 M. 60 Pf.

GOIDANICH, P. G., I continuatori ellenici di « ti » indoeuropeo. Salerno, Jovane, 1893. 19 p.

HALE, W. G., Extended and remote deliberatives in Greek. (Extr. from the Transact. of the American phil. Assoc., XXIV, p. 156-205.)

HARDER, Chr., Der Accent als Gegenstand des griechischen Unterrichts. Progr. Neumunster, in-4°.

HARDER und PAUKSTADT, Griechische Schulgrammatik. 2 Teile. Dresden, Ehlermann, 1893. 2 M.

HILL, G. F., On descriptive names of animals in Greece. (Class. Review, 1895, 1, p. 12.)

HOFFMANN, O., Die griechischen Dialekte in ihrem histor. Zusammenhange mit den wichtigsten ihrer Quellen dargestellt. 2. Bd. Der Nordachäische Dialekt. Goettingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1893. 14 M.

HORTON-SMITH, R., The theory of conditional sentences in Greek and Latin. London, Macmillan. 694 p. 21 Sh.

KAEGI, A., Griechisches Uebungsbuch. Teil I. 2. Auflage. Berlin, Weidmann. 1 M. 80 Pf.

KALINKA, E., De usu conjunctionum quarundam apud scriptores atticos antiquissimos. (Diss. philol. Vindobon., II, p. 145-212.)

KEELHOFF, J., A propos d'un ἵνα ἐκβατικόν. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXXVII, 1, p. 5.)

— Ἴσος et le génitif. (Ibid., XXXVII, 2, p. 135.)

— Sur la grammaire grecque et la critique des textes. (Ibid., XXXVII, 4.)

KOHL, O., Griechisches Lese-und Uebungsbuch. I. II. Halle, Waisenhausbuchhandlung, 1894 et 1895.

KRETSCHMER, P., Zum eretrischen Dialekt. (Zeitschr. f. vergl. Sprachforschung, XXXIII, 4, p. 567-570.)

— Θεόσδοτος. (Ibid., p. 570.)

LEEUWEN, J. van, Enchiridion dictionis epicae. Pars II. — Voir section V, Homère.

LEITSCH, J., Quatenus quandoque in dialectos aeolicas quae dicuntur vulgaris lingua irrepserit. I. Diss. Königsberg. Koch, 1895. 59 p. 1 M.

LEWY, Die semitischen Fremdwörter im Griechischen. Berlin, Gärtner, 1895. 267 p. 7 M.

MENRAD, J., Ein Beitrag zur Didaxis der griech. Formenlehre. (Blätter f. d. Gymnasialwesen, XXXI, 4-5, p. 239-242.)

METZGER, K., Vier Sprachwurzeln. Ein Beitrag zur griech. Etymologie und zur Sprachvergleichung. Schweinfurt. Progr. 29 p.

MILES, E.-H., Note on εἰ δ' ἄγε. (Class. Review, 1895, 1, p. 18-19.)

MOMMSEN, T., Beiträge zu der Lehre von den griech. Präpositionen. Berlin, Weidmann, 1895. x, 847 p. 18 M.

MUCKE, E., De Consonarum in graeca lingua praeter Asiaticorum dialectum aeolicam geminatione. Partic. III. Leipzig, Koch, 1895, in-4°. 1 M. 50 Pf.

MURR, J., Die beschreibenden Epitheta der Blumen bei den griechischen und römischen Dichtern. Marburg. Progr.

NABER, S.-A., Κάρφος. (Mnemosyne, XXII, 2, p. 231-232.)

NENCINI, Fl., Sul proverbia ἀπ' ὄνου (ἀπὸ χοός, ἀπὸ τύμβου). (Extr. de Studi italiani, II, p. 375-390.)

PETITJEAN, J. et V. GLACHANT, Exercices d'applications sur l'abrégé de grammaire grecque de MM. A. Croiset et J. Petitjean. Paris, Hachette. 622 p. 2 fr. 50 c.

PISCHEL, R., Die Etymologie von λέων. (Beitr. z. Kunde d. indogerm. Sprachen, XX, 3-4, p. 256-270.)

PLOIX, C., La préposition grecque ἀμφί. Paris, Impr. nat.

PRELLWITZ, W., Eine griech. und eine lat. Etymologie. (Festschr. f. L. Friedländer, p. 382-398.)

REGNAUD, P., Eléments de grammaire comparée du grec et du latin. 1re partie. Phonétique. Paris, Arm. Colin, 1895. xl, 328 p.

REITER, S., Κλυταιμνήστρα oder Κλυταιμήστρα? Ein orientierender Ueberblick über den Stand der Frage. (Zeitschr. f. d. oesterr. Gymn. 1895, 4, p. 289-296.)

RHOIDIS, E. D., Τὰ εἴδωλα. Γλωσσικὴ μελέτη. Athènes, libr. de l'Hestia, 1893. 404 p.

RIEMANN et GOELZER, Deuxième année de grec. Paris, A. Colin, in-12. 494 p.

SCHEELE, Versuch einer parallelen Darstellung der lat. und griech. Moduslehre. Thann. Progr. 73 p.

SCHMID, J., Ueber den gnomischen Aorist der Griechen. Passau. Progr. 65 p.

SCHMID, W., Zur antiken Stillehre aus Anlass von Proklos' Chrestomathie. (Rh. Mus., XLIX, 1, p. 133-161.)

SCHNORBUSCH et SCHERER, Griechische Sprachlehre für Gymnasien. Paderborn, Schöningh, 1895. 276 p. 2 M. 50 Pf.

SCHWAB, O., Historische Syntax der griechischen Comparation in der classischen Literatur. Heft 2. (Syntax der steig. Comparation.) Würzburg, Stuber. 5 M.

SMYTH, H. W., The sounds and inflections of the Greek dialect. Ionic. Oxford, Clarendon press. XXVIII et 668 p. 24 sh.

SONNENSCHEIN, E. A., A Greek grammar for Schools. Part II. Syntax. London, Sonnenschein.

STENGEL, P., Πέλανος. (Hermes, XXIX, 2, p. 281-289.)

TELFY, I., Chronologie und Topographie der griech. Aussprache nach dem Zeugnisse der Inschriften. Leipzig, Wilhelm. 86 p.

THEIS, J. A., Ueber die nothwendigsten Hauptregeln der Tempus-und Modus-lehre im Griechischen. Progr. der Ritter-Akad. Brandenburg, in-4°.

THIELE, G., Hermagoras. Ein Beitrag zur Geschichte der Rhetorik. Strassburg, Trübner. 6 M.

TORP, A., Βαγαῖος. (Indo-german. Forschungen, V, 2, p. 193-194.)

TRIEBER, C., Die Διαλέξεις. (Hermes, XXX, p. 210-248.)

TSEREPIS, G. N., Τὰ σύνθετα τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης. 2. ed. Athen, Beck. η', 200 p. 4 dr.

UHLE, H., Griechische Schulgrammatik in Verbindung mit *A. Procker* und *Th. Büttner-Wobst* herausg. Leipzig, Teubner, 1893. 2 M. 60 Pf.

UPPENKAMPF, A., Ueber νυκτὸς ἀμολγῷ. (Jahrb. f. Philol., CXLIX-CL, 4, p. 252-256.)

VOGRINZ. — Voir section V, Homère.

WACKERNAGEL, J., Μοῦσα. (Zeitschr. f. vergleich. Sprachforschung, XXX, 4, p. 571-575.)

— Beiträge zur Lehre vom griechischen Accent. Progr. Bâle, Georg, in-4°.

WEISKE, A., Beiträge zur griechischen Grammatik. (Extr. de Festschrift zum 300 jhr. Jubelfeier der Universität.) Halle, Waisenhausbuchhandlung.

WELDIG, Griechisches Lesebuch für Tertia. Dresden, Ehlermann. 1 M. 50 Pf.

YOUNG, A. W., Tutorial Greek reader. (University Tutorial Series.) Clive. 130 p. 2 sh. 6 d.

IX. — MÉTRIQUE. — MUSIQUE. — DANSE.

ADAMANTIOS, A. J., Ἡ ὄρχησις παρὰ τοῖς παλαιοῖς. Ἡ ὄρχ. ἐν τῷ θεάτρῳ. (Παρνασσός, XVII, 6, p. 462-473.)

BASSERMANN, F., Griechische Musik und die Apollo-Hymne von Delphi. Vorlage zu einem Vortrag im Altertums-Vereine zu Mannheim. Mannheim. 18 p.

— Die Solfeggio-Silben ut, re, mi, fa, sol, la, si sind griechische Gesangnoten. (Allgem. Musik-Zeitung, XXII, 5 avril 1895.)

BOULISMAS, E, Περὶ ἐκκλησιαστικῶν μελῳδῶν. (Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, XII, p. 358-361.)

CRUSIUS, O., Die delphischen Hymnen. Göttingen, Dieterich, 167 p. 4 M.

GEVAERT, Fr. Aug., La Mélopée antique dans le chant de l'Église latine. Gand, Ad. Hoste, 1895, in-4°; XXXVI, 446 p.

GRAF, E., Die Theorie der Akustik im griechischen Altertum. Progr. Gumbinnen, in-4°. Leipzig, Fock. 1 M.

HOERSCHELMANN und CRUSIUS, Die Betonung des Choliambus. (Philol., LIII, 2, p. 214-227.)

HOWARD, A., The αὐλός or tibia. (Harvard Studies in class. philol., IV, 1893.)

HYMNE DELPHIQUE A APOLLON, Musique antique découverte à Delphes en 1893 pendant les fouilles exécutées par l'Institut archéologique français d'Athènes *(sic)*. traduit, complété et arrangé à Athènes par *Louis Nicole*. Athènes, Deanworth et Cavadis ; Genève, Union artistique, s. d. in-4°. [D'après la restitution du texte, faite par M. H. Weil et la transcription musicale de M. Th. Reinach.]

IMMISCH, O., Zur Geschichte der elegischen Kunstform. (Kleine Beiträge zur Gesch. von Doz. der Universität Leipzig, p. 25-35.)

JAN, C. von, Ein neuer musikalischer Fund aus dem alten Griechenland. (Berliner philol. Wochenschrift, 12 oct. 1895, col. 1339-1340.)

— Die Harmonie der Sphären. (Philologus, LII, 13-37.)

— Voir section V, MUSICOGRAPHES.

KARAJAN, M. R. von, Bau der Recitativpartien der griech. Tragiker und Prolog im Sophokleischen Aias. (Extr. des Analecta graeciensia.) Graz, 1893.

LUEBBERT. — Voir section V, PINDARE.

MONRO, D. B., The modes of ancient Greek music. Oxford, Clarendon press. 8 sh. 6 d.

— Modes of Greek music. (Class. Review, 1895, 1, p. 79-81.)

PARODI, L., La musica greca : conferenza. Genova. 19 p. (Estr. dal Giornale della Soc. d. lett., etc.)

PEPPMUELLER, R., Drei bei Umgängen in Griechenland gesungene Bittlieder. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 1, p. 15-25.)

PODHORSKY, F., De versu Sotadeo. (Diss. phil. Vindobon. V, p. 107-184.)

POMTOW, H. — Voir section VI.

REINACH, Th., L'Hymne à Apollon. Le plus ancien spécimen de musique du monde (IIIe siècle avant J.-C.) Fragment publié dans l'Almanach-Hachette pour 1895.

— La musique du nouvel hymne de Delphes. (B. C. H., XVIII, p. 363-389.) 11 pl.

RUELLE. — Voir section V, ALYPIUS et MUSICOGRAPHES.

SANDYS, J. E., Ἁρμονία and τόνος in Greek music. (Class. Review, nov. 1894, p. 397.)

SÉMITÉLOS, D. C., Ἑλληνικὴ μετρική. Athènes, impr. Perris. 594 p.

SPITTA, Ph., Eine neugefundene altgriechische Melodie. (Vierteljahrsschrift f. Musikwissenschaft, X, 1, p. 103-110.)

TORR, C., The music of the Orestes. (Class. Review, nov. 1894, p. 397-398.)

USSING, J. L., Graesk og Romersk Metrik. Copenhague, Gyldendal, 1893.

VERNIER, L., Petit traité de métrique grecque et latine. Paris, Hachette, in-12. 230 p.

WESTPHAL, R., Allgemeine Metrik der indogermanischen und semitischen Völker auf Grundlage der vergleich. Sprachwissenschaft. Berlin, Calvary, 1893. 10 M.

X. — HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

AMERICAN EXPEDITION to Krete, by Prof. *Halbherr*. (American Journal of Arch., IV, p. 538-544.)

BODENSTEINER, E., Enneakrunos und Lenaion. (Blätter f. das Gymnasialswesen, XXXI, H. IV, 4-5, p. 209-226.)

BOERNER, A., De rebus a Graecis inde ab anno 410 usque ad a. 403 a. Chr. n. gestis quaestiones historicae. Diss. Göttingen. 1 M. 50 Pf.

BRANDT, P., Von Athen zum Tempethal. (Gymn. Bibl., Heft 9.) Güthersloh, Bertelsmann, 1895. 102 p. — T. à p. 1 M. 80 Pf.

BUSOLT, Beiträge zur Attischen Geschichte. (Festchr. f. L. Friedländer, p. 521-547.)

CASTRIOTIS, P.-G., Οἱ Δελφοί, ἱστορικὴ καὶ ἀρχαιολογικὴ αὐτῶν περιγραφὴ ἐπὶ τῇ βάσει τῶν νέων πηγῶν καὶ τῶν ἀνασκαφῶν. Athènes, Adamantidis.

CHURCH, A.-J., The fall of Athens. A story of the Peloponnesian war, with 16 illustr. London, Seeley. 5 sh.

CHURCH, A., Pictures from Greek life and story. New York, Putnams.

CICHORIUS, C., Die Chronologie des Peisistratos. (Kleine Beiträge zur Geschichte, Festschrift zum Historikertage. Leipzig, p. 11 et suiv.)

CONSTANTINIDIS, G., Ἱστορία τῶν Ἀθηνῶν ἀπὸ Χριστοῦ γεννήσεως μέχρι τοῦ ἔτους 1821. Athènes, Beck. 542 p.

CROSBY, N. E., Topography of Sparta. (American Journ. of Arch., VIII, 3, p. 335-373; IX, 2, p. 212.)

CURTIUS, E., Studien zur Geschichte von Olympia. (Sitzungsber. d. k. Akad. zu Berlin, 1894, nº 41, p. 1093-1114.)

DE CRUE, Fr., Notes de voyage. La Grèce et la Sicile. Villes romaines et byzantines. Constantinople et Smyrne. Genève, Eggimann; Paris, A. Colin, 1895, 178 p. Planches, carte, dessins.

DE SANCTIS, G., Die attische Ansiedlung in Astakos. (Hermes, XXIX, 3, p. 479-480.)

DOERPFELD, W., Ἡ Ἐννεάκρουνος καὶ ἡ Καλλιρρόη. (Ἐφημ. ἀρχ., 1894, 1-2.)

DROYSEN, J. G., Kleine Schriften zur alten Geschichte. II. Leipzig, Veit. 10 M.

FRIEDRICH, G., Der Zug des Kyros und d. griech. Histor. (Jahrb. Philol., CLI, p. 19-40.)

GRUNDY, G. B., The topography of the battle of Plataea : the city of Plataea; the field of Leuctra. With maps and plans. London, Murray.

HEINSCH, J., Reiseskizzen aus der Türkei und aus Griechenland. I. Progr. Leobschütz. 15 p.

HERTHUM, P., De Megalopolitarum rebus gestis et de communi Arcadum republica. Commentationes philol. Jenenses, V, p. 49-108. — Addenda. (Ibid., p. 239-242.) — T. à p. Jena. 6 M.

HILLER von GAERTRINGEN, F., Nikagoras, ein rhodischer Stratege. II. Arch. ep. Mitt. aus Oestr.-Ung., p. 247-250, in-16.

HOLLEAUX, M., Recherches sur la chronologie de quelques archontes béotiens. (Rev. des ét. gr., VIII, nr. 30, p. 183-197.)

HOLM, A., Griechische Geschichte von ihrem Ursprunge bis zum Untergange der Selbstständigkeit der Griechischen Volkes. IV. Berlin, Calvary. 15 M.

— Storia della Sicilia nell' antichità. Trad. ital. dei Lago e Grazia Dei. Fasc. 2 con pianta di Siracusa. Torino, Clausen. 2 l. 50 c.

HOERNES, M., Das Problem der Mykenischen Kultur 2. (Globus, Bd. 67, 1895, nr. 10.)

KALOPOTHAKIS, D., De Thracia provincia romana. Diss. Berlin, Heinrich, 1893. 2 M.

KAERST, J., Alexander der Grosse and der Hellenismus. Teil I. (Histor. Zeitschr. hrsg. v. Sybel. N. F., XXXVIII, 1, p. 1-44.)

KIEPERT, H., Formae orbis antiqui. I. Lief. Berlin, Reimer. 4 M. 80

KOEHLER, U., Die Athenische Oligarchie des Jahres 411 v. Chr. (Sitzungsb. d. Berlin. Akad. d. Wiss., 1895, nr. 24-25, p. 451-468.)

KRUEGER, C.-A., Geschichte der Griechen und Römern mit Berücksicht. der morgenländischen Völker. Mit 50 Abbild. Danzig, E. Gruihn. 1893. 80 Pf.

LEPSIUS, R., Geologie von Attica, Beiträge zur Lehre vom Metamorphismus der Gesteine. Berlin, Reimer, 1893.

LUMBROSO, G., L'Egitto dei Greci e dei Romani. 2. éd. Roma, Loescher, 1895. v, 293 p. 7 l.

MAUCLAIR, C., Éleusis. Causeries sur la cité intérieure. Paris, Perrin.

MEYER, E., Untersuchungen zur Geschichte der Griechen. Halle, Niemeyer. 1 M. 60 Pf.

— Geschichte des Altertums. Bd. II. Geschichte des Abendlandes bis auf die Perserkriege. Stuttgart, Cotta, 1893.

NOACK [**und PREGER**], Dorylaion. (M. I. Ath., XIX, 3, p. 301-335.)

NOACK, F., Arne. (Ibid., XIX, p. 405-485.) 4 pl.

PETIT-DUTAILLIS, De Lacedaemoniorum reipublicae supremis temporibus (222-146 a. C.) Thèse doctorale. Paris, Noizette. 109 p.

PHILIPPSON, A., Der Kopaissee in Griechenland und seine Umgebung. (Extr. de Zeitschrift d. Gesellsch. f. Erdkunde zu Berlin, XXXIX.) 2 pl.

PLÉSENT, C., Histoire des eaux et des plages depuis l'antiquité. Bordeaux, Gounouilhou. 24 p.

POMTOW, H., Fasti delphici. II, 1 (Schluss.) (Jahrb. f. Philol., CLI, p. 657-704.) — Voir Section VI.

PRIDIK, E., De Alexandri Magni epistularum commercio. Berlin, Speyer et Peters, 1893. vi, 168 p.

RAINAUD, A., Quid de natura et fructibus Cyrenaicae Pentapolis antiqua monumenta cum recentioribus collata nobis tradiderint. (Thèse doctorale.) Paris, A. Colin, 1895. 138 p.

REINACH, Th., Un peuple oublié; les Matiènes [d'après les sources gr. et rom.] (Rev. des ét. gr. VII, 27-28, p. 313-319.)

— Mithridates Eupator, König von Pontos. Ins Deutsche übertragen von *A. Goetz*. Leipzig, Teubner, 1895. xviii, 488 p. 12 M.

— Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au Judaïsme. Paris, Leroux, 1895.

— La date de Pheidon. Paris, Rollin et Feuardent. (Extr. de la Rev. num., 1894, 1.)

REISCHE, E., Die Mykenische Frage. (Verh. d. 42. Vers. d. Philol. und Schulm., p. 97-125.)

ROBERTS, W.-R., The ancient Boeotians; their character and culture and their reputation. Cambridge, University press, 1895. vii, 92 p.

SARELLI, A., Temistocle dal primo processo alla sua morte. Firenze, 1895. 126 p.

SCHANER, H., Die Schlacht bei Marathon. Progr. Weissenkirchen. 19 p.

SCHUBERT, R., Geschichte des Pyrrhos. Königsberg, W. Koch. iv, 288 p. 7 M.

SCHWARTZ, W., Zur Politik Alexanders des Grossen (Jahrb. f. Philol., CXLIX, p. 179-190.)

SIDGWICK, H., Conjectures on the constitutional history of Athens. (Class. Review, oct. 1894, p. 333-336.)

SIMON, J., Aus Griechenland. Graz, P. Ciesler. 109 p.

SMITH, W., A classical dictionary of Greek and Roman biography, etc. Revised throughout and in part re-written by *G.-E. Marindin*. With numerous illustr. London, Murray. 1020 p. 18 sh.

SPRUNER et W. SIEGLIN, Atlas antiquus. Gotha, Perthes. Lief. 1-3. Petit in-folio. à 2 M. 50

STAMATIADIS, E, Ἰκαριακὰ ἤτοι ἱστορία καὶ περιγραφὴ τῆς νήσου Ἰκαρίας. Samos, 1893. 160 p.

SWOBODA, H., Der hellenische Bund des Jahres 371 vor Chr. (Rh. Mus., XLIX, 3, p. 321-353.)

— Ueber den Process des Perikles. (Verh. d. 42. Vers. d. Philol. und Schulm., p. 290.)

TOMASCHEK, W., Die alten Thraker. Eine ethnolog. Untersuchung. II. Die Sprachreste. 1. Hälfte. Glossen aller Art und Götternamen. Wien, Tempsky. 70 p. 1 M. 40 Pf.

TOEPFER, J., Zur Chronologie der älteren griechischen Geschichte. (Rh. Mus., XLIX, 2, p. 225-246.)

— Die Söhne des Peisistratos. (Hermes, XXIX, 3, p. 463-468.)

TROPEA, G., Studi Siculi e la necropoli Zanclea. Messina, Tip. l'Amico.

WARSBERG, A. von, Eine Wallfahrt nach Dodona, herausg. von *J. Frischauf*. Mit 2 Karten. Graz, Leuschner et Lubensky, 1893. 3 M. 50 Pf.

WEISE, R., Der athenische Bundesgenossenkrieg. Berlin, Progr. 1895.

WERNICKE, K., Olympische Beiträge I, II. (Jahrb. d. k. arch. Instituts, IX, 2, p. 88-114.)

WILCKEN, U., Ein Beitrag zur Seleukidengeschichte. (Hermes, XXIX, 3, p. 436-450.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, Die Herkunft der Magneten am Maeander. (Hermes, XXX, 2, p. 177-198.)

ZECHE, A., Lehrbuch der Geschichte des Altertums für die oberen Klassen der Gymnasien. Laibach, Kleimayr und Bamberg. 1 Fl. 50 Kr.

ZUMETIKOS, A. M., De Alexandri Olympiadisque epistularum fontibus et reliquiis. Berlin, Mayer und Müller. 148 p. 2 M.

XI. — RELIGION. — CULTE. — MYTHOLOGIE.

ANRICH, G., Das antike Mysterienwesen in seinem Einfluss auf d. Christentum. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht. VIII, 237 p. 5 M. 50 Pf.

BASSI, D., Apollo « Moiragetes ». Torino, Loescher, 1895. 9 p.

BELGER, Ch., Die mykenische Localsage von den Gräbern Agamemnons und d. seinen in Zusammenhang mit d. griechischen Sagenentwickelung. Berlin, Gärtner, 1893.

BÉRARD, V., De l'origine des cultes arcadiens. Essai de méthode en mythologie grecque. Paris, Thorin. (Thèse doctorale.) 378 p. (Forme le fasc. 67 de la Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome.)

BLOCH, L., Zur Geschichte des Meterkultus. (Philol., LII, 4, p. 577-583.)

BOLTZ, A., Der Apollomythus. Die Engel und ihre Verehrer, Darmstadt, L. Brill. 1 M. 20 Pf.

BRUNS, I., Die griechischen Tragödien als religionsgeschichtliche Quelle. Kiel, Universitätsbuchh. 1 M.

CASTELLANI, G., Del mito di Medea nella tragedia. Venezia, impr. Visentini, 1893.

CIACERI, E., Il culto di Demeter e Kora. Catania, Monaco e Mollica, 1895. 32 p.

CIACERI, G., Contributo alla Storia dei culti dell' antica Sicilia. Pisa, Nistri.

COOK, A.-B., Animal worship in the Mycenaean age. (Journ. of Hell. Studies, XIV, 1, p. 81-170.)

CUMONT, Fr., Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra. Fasc. 2, 1re partie : Monuments figurés. Bruxelles, Lamertin, 1895, in-4°. 280 p. 3 pl. — Fasc. 2, 2e partie, 1895.

DECKER, Fr., Die griechische Helena im Mythos und Epos. Progr. Magdeburg, in-4°.

DODGE, A. G., Topics for the study of Greek mythology, based on Bulfinch's « Age of Fable ». Boston, Lee and Shepard, 1895. 1 Sh.

DREXLER, W., Das Bild des Pan von Panopolis. (Philol., LII, 4, p. 730-731.)

— Die Epiphanie des Pan. (Ibid., p. 731-732.)

— Der Κοινὸς θεός, von Gasr. Mezuar. (Wochenschr. f. klass. Phil., 1895, n° 14, col. 390-392.)

DUEMMLER, F., Delphica. Untersuchungen zur griechischen Religionsgeschichte. Basel, Univers.-Buchdr. in-4°. 28 p.

DYER, L., Studies of the Gods in Greece : being eight lectures given in 1890 at the Lowell Institute. New, cheaper ed. New York, Macmillan. 2 dollars.

FOERSTMANN, A., Zur Geschichte des Aeneasmythos. Magdeburg, Creutz. 104 p, 2 M. 80 Pf.

FOUCART, P., Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis. (Mém. de l'Acad. des Inscr. et b.-l., t. XXXV, 2e partie.) — T. à p. Paris, Klincksieck, 1895, in-4°. 44 p. 3 fr. 50

FRIEDERICH, Th., Kabiren und Keilinschriften. Leipzig, Ed. Pfeifer.

FRITZE, H. von, Die Rauchopfer bei den Griechen. Berlin, Mayer et Müller. 2 M. 50 Pf.

FOERSTEMANN, A., Zur Geschichte des Aeneasmythus. Magdeburg, Creutz. 2 M. 80 Pf.

GOLDMANN, Th., Der Mithraskultus und die Mithraeen in Friedberg. (Archiv f. hess. Geschichte und Altertumskunde, N. F., II, 1, p. 275-318.)

GUERBER, H. A., Myths of Greece and Rome narrated with special reference to litterature and art. New-York, 1893. 1 doll. 50 c.

HARTLAND, E. S., The legend of Perseus, vol. I. The Supernatural birth. London, Nutt. xxxiv et 228 p. 7 Sh. 6 d.

HERZOG, R., Koios und Kos. (Hermes, XXX, 1, p. 154-155.)

HILLER von GAERTRINGEN, F., Die samothrakischen Götter in Rhodos und Karpathos. (M. I. Ath., XVIII, 4, p. 385-394.)

HOEFER, O., Ζεὺς Πλουτολόγης? (Jahrb. f. Philol., CXLIX-CL, 4, p. 262.)

HOLLAND, R., Heroenvogel in der griech. Mythologie, mit einem Anhange über Diomedes in Italien. Leipzig, Gymnasial-Jahresb., 1894-1895, 37 p. in-4°.

HOLWERDA, A. E. J., De theogonia orphica. (Mnemosyne, XXII, 3, p. 286-329; 4, p. 361-385.)

HOUSSAY, Fr., Les théories de la Genèse à Mycènes et le sens zoologique de certains symboles du culte d'Aphrodite. (Rev. arch., janvier-février 1895, p. 1-27.)

IWANOWITCH, G., Opiniones Homeri et tragicorum Graecorum de inferis. Berlin, Calvary, 1895. 105 p. 3 M.

KNAACK, G., Meleagersage. (Rh. Mus., XLIX, 2, p. 310-313.)

— Harpalyke. (Ibid., 4, p. 526-532.)

KNAPP, P., Nike und Eos. (Philol., LIII, 3, p. 554-561.)

KOEBERT, H., Der zahme Oelbaum in der religiösen Vorstellung der Griechen. München. Progr. 48 p.

KREBS, Fr., Metiochos und Parthenope. (Hermes, XXX, 1, p. 144-148.) Zusatz dazu von *Kaibel* und *Robert*. (Ibid., p. 148-151.)

KUHNERT, E., Feuerzauber. (Rh. Mus., XLIX, 1, p. 37-38.)

LAJOS, J., Achilles és Herakles pajzsainak leérássairol. (Egyetemes Philologiai Kőslőny, XVIII, 4, p. 265-286.)

LA VILLE DE MIRMONT (H. de), La Mythologie et les dieux dans les Argonautiques et dans l'Énéide. Thèse doctorale. Paris, Hachette. 10 fr.

LEWY, H., Philologische Streifzüge in den Talmud. κράτησις ein Fest. (Philol., LII, 4, p. 733-735.)

MAASS, E., Orpheus. Untersuchungen zur griech., röm., altchristlichen Jenseitsdichtung und Religion. 334 p. 2 pl. 8 M.

MAYHEW, A. L., Does Greek Athene = Skr. Ahanâ? (Academy, nº 1128, p. 551-552.)

MEISTER, Ueber die Namen Διώνη, Ζήν, Ζάν. (Verhandl. d. Sächs. Gesellsch. d. Wiss. Phil.-hist. Cl. 1894, II, p. 199-203.)

MORF, H., Notes pour servir à l'histoire de la légende de Troie en Italie. Suite et fin. (Romania, XXIV, p. 174-196.)

PARIS, P., Bulletin de la religion grecque (nov. 1892-déc. 1893.) (Rev. de l'hist. des religions, XXVIII, 3, p. 302-324.)

PASCAL, C., Il culto di Apollo in Roma nel secolo di Augusto. Roma. 39 p.

— Il culto degli dei ignoti a Roma. (Extr. de Bollett. d. Commiss. arch. d. Roma, 1894, 2.) 17 p.

PERROT, G., De l'origine des cultes arcadiens. (Journ. des Savants, nov. 1894, p. 660-674.)

PRELLER, L., Griechische Mythologie. 4. Aufl. bearb. von *Carl Robert*. I, 2. Berlin, Weidmann, XVIII et p. 429-846. 8 M.

PREMERSTEIN, A. von, Nemesis und ihre Bedeutung für die Agone. (Philol., LIII, 3, p. 400-416.)

PREUNER, E., Zur Einführung des Asklepioskultus in Athen. (Rh. Mus., XLIX, 2, p. 313-316.)

PURPER, L., La résurrection de la mythologie. Paris, Vanier, in-18. 3 fr. 50 c.

REGNAUD, R., Le Rig-Véda et les origines de la mythologie indo-européenne. Les premières formes de la religion dans l'Inde et dans la Grèce. (Rev. philosophique, XIX, 9.) — T. à p. Paris, E. Leroux. 10 fr.

REYTER, L., Das Orakelwesen bei den Griechen und Römern. Progr. Diekirch, in-4º. 57 p.

RHODE, E., Die Religion der Griechen. Rede. Heidelberg, Hörning, 1895.

RITTER von ARNETH, F. H., Das classische Heidenthum und die christliche Religion. Wien, Konegen; 2 vol. 15 M.

ROBIOU, F., L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre. 2e mémoire : Les régions syro-babyloniennes et l'Eran. Paris, Klincksieck. 1895. 4 fr. 40

ROSCHER, W. H., Ausführliches Lexikon der griech. und röm. Mythologie. 27-30. Lief. Leipzig, Teubner. 8 M.

— Nachträge zu meinem Buche « über Selene und Verwandtes ». Wurzen. Progr. 1895.

SCHREIBER, Th., Ueber den karischen Zeuskultus. (Verh. d. 42. Vers. d. Philol. und Schulm., p. 328-329.)

SEHRWALD, Der Apollonmythus und seine Deutung. (Berliner Studien f. klass. Philologie, XVI, 2. 36 p. — (T. à p.) 1 M. 20 Pf.

STENGEL, P., Chthonisches und Todtenkult. (Festchr. f. L. Friedländer, p. 414-432.)

STEUDING, H., Skylla eine Krake am Vorgebirge Skyllaion. (Jarhb. f. Philol., 1895, 3, p. 185-188.)

TUEMPEL (K.), Tethys und die Thetysmuschel. (Philol., LIII, 1, p. 197-198.)

— Der Karabos des Perseus. (Ibid., LIII, 3, p. 544-554.)

TUERK, G., De Hyla. (Breslauer philol. Abhandl., VIII, 4, 1895.)

VERCOUTRE, A.-T., Les Origines d'Apollon. Paris, Leroux. 32 p.

WALTON, A., The cult of Asklepios. (Cornell Studies in Class. philol., n° 3.)

WASER, O., Skylla and Charybdis in der Litteratur und Kunst der Griechen und Römer. Zurich, Schulthess.

WENIGER, L., Der heilige Oelbaum in Olympia. Weimar, Progr. in-4°. 21 p.

WENTZEL. — Voir section V, GRAMMAIRIENS.

WESSEL, Die Religion der Griechen. Progr. Küstrin. 20 p.

WŒRNER. — Voir section V, ARIETHOS.

XII. — ANTIQUITÉS.

BÉRARD, V., De arbitrio inter liberas Graecorum civitates. Thèse doctorale. Paris, Thorin. II et 124 p.

BODENSTEINER, E., Scenische Fragen über den Ort des Auftretens und Abgehens von Schauspielern und Chor im Griech. Drama. (Extr. de 19ter Supplement-Band d. Jahrb. f. klass. Philol.

BOHATTA, H., Erziehung und Unterricht bei den Griechen und Römern. (Gymn. Bibl., Heft 21.) 1 M.

BRUCK, S., Ueber die Organisation der athenischen Heliastengerichte im 4. Jahrh. v. Chr. III. (Philol., LIV, 1, p. 64-79.)

CAPPS, E., The side-entrance to the greek theatre. (Class. Rev. july 1894, p. 318-320.)

— Prof. Christ on the Greek stage. (Ibid., mars 1895, 133-136.)

CHRIST, W., Bedeutungswechsel einiger auf das griechische Theater bezüglichen Ausdrücke. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, p. 27-47.)

— Das Theater des Polyklet in Epidaurus in s. litt. und kunsthistor. Bedeutung. (Sitzungsber. d. Bay. Akad. d. Wiss. 1894, n° 1.) 52 p. — T. à p. München.

CICCOTTI, E., Le Istituzioni pubbliche Cretesi. Roma, 1893. (Accad. storico-giuridica, in-4°.

CLERC, Michel, Les Métèques athéniens. Paris, Thorin, 1893. 476 p.

CYBULSKI, Tabulae quibus antiquitates graecae et romanae illustrantur. II. Leipzig, Köhler. 4 M.

— III, 1895. 5 M.

DAREMBERG, SAGLIO et POTTIER, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. 20e fasc. (FOS-GEN.) Paris, Hachette, 1895.

— 21e fasc. (GEN-GRA).

DARESTE, R., Une prétendue loi de Solon. (Rev. des ét. gr., VIII, 29, p. 1-6.)

DAVIDSON, T., The education of the Greek people and its influence on civilisation. London, Arnold, 1895. 6 sh.

DORSCH, J., Ein Beitrag zur Kenntnis der griech. Sepulkralaltertümer. Kaaden, 1893. Progr. 28 p.

DUGAS, L., L'amitié antique d'après les mœurs populaires et les théories des philosophes. Paris, Alcan, 1895. 7 fr. 50 c.

FOUGÈRES, G., La vie publique et privée des Grecs et des Romains. Album contenant environ 885 grav. avec des sommaires et des légendes explicatives. Paris, Hachette, in-4°; 116 p.

FRACCAROLI, G., Ἀπομαγδαλίαι (Extr. d. Atti d. R. Accad. Peloritana, anno IX. 22 p.)

GEFFCKEN, J., Stimmen der Griechen am Grabe. Hamburg, L. Voss, 1893.

FRANCOTTE, H., L'Antidosis en droit athénien. Paris, Bouillon, 1895. 60 p. 2 fr.

GILBERT, G., The constitutional antiquities of Sparta and Athens. Translated by *E. J. Brooks* and *T. Nicklin*. London, Sonnenschein, 1895. 10 sh. 6 d.

GLEUE, H., De homicidarum in Areopago atheniensi judicio. Göttingen, Dieterich. 1 M.

HAACK, R., Ueber attische Trieren. (Zeitschr. d. Ver. deutschen Ingen., XXXIX.) Berlin, Springer, 1895, in-4°. 16 p.

HAMMOND, B.-E., The political institutions of the ancient Greeks. London, Clay and Sons, 1895. 4 Sh.

HAYLEY, W., The κότταβος κατακτός in the light of recent investigations. (Harvard Studies, V, p. 73-82.)

HEHN, V., Kulturpflanzen und Hausthiere aus Asien nach Griechenland und Italien sowie in das übrige Europa. 6. Aufl. von *Schrader*. Berlin, Bornträger. 14 M.

HÉLIACOPOULO, D., Νεκρικαὶ τελεταὶ παρὰ τοῖς ἀρχαίοις καὶ τοῖς νεωτέροις Ἕλλησι. (Παρνασσός, XV, p. 841-855.)

HENRICH, E., Zum Pentathlon der Griechen. (Blätter f. das Gymnasialwesen, 1894, 6-7, p. 366-373.)

HITZIG, H. F., Das griech. Pfandrecht. München, Ackermann, 1875. v et 148 p. 3 M. 60 Pf.

HOUGHTON, W., Unacknowledged Sources. « The field sports of the ancient Greek and Romans. » (Academy, n° 1129, p. 569-570.)

HRUZA, E., Beiträge zur Geschichte der griechischen und röm. Familienrechts. Heft II. Leipzig, Deichert. 190 p.

— Polygamie und Pellikat nach dem griechischem Rechte. Leipzig, Deichert, 1893. 3 M. 60 Pf.

KEENE. — Voir section V, Xénophon.

KLEEMANN, M., Ein Tag im alten Athen. (Gymn.-Bibl., XVIII.) Mit 18 Abbild. Gütersloh, Bertelsmann. 1 M.

KOCH, A., De Atheniensium logistis, euthynis, synegoris. Beilage zum Jahresb. d. Gymn. Zittau, Ostern 1894. 20 p. in-4°.

LECOUTÈRE, C., L'archontat athénien d'après la Πολιτεία Ἀθηναίων. Paris, Thorin.

LÉVY, I., Études sur la vie municipale de l'Asie-Mineure sous les Antonins. (Rev. des ét. gr., VIII, nr. 30, p. 203-250.)

MEPOUBOUCALAS, G., Περὶ τῶν δακρύων παρ' Ἕλλησι. (Παρνασσός, XVII, 8, p. 588-608.)

MIE, F., Zum Fünfkampf der Griechen. (Jahrb. f. Philol., CXLVII, 12, p. 785-815.)

NAVARRE, O., Dionysos. Étude sur l'organisation matérielle du théâtre athénien. Paris, Klincksieck, 1895. 2 chromolith. 20 grav. 5 fr.

OPITZ, R., Das häusliche Leben der Griechen und Römer. Leipzig, Seemann. (T. VI et dernier des Kulturbilder aus dem klassischen Altertume.) 3 M.

ŒSTBYE, P., Die Zahl der Bürger von Athen im 5. Jahrhunderte. Christiania, Dybrad. 1 M.

PASDERA, A., Dizionario di antichita classica. Fasc. III. Torino, C. Clausen, 1893. 1 l. 60 c.

PAULSON, J., Den grekiska teatern under femte ärhundradet f. Kr. Goetaberg. (Publication de l'Université; — n'est pas dans le commerce.)

PISCHINGER, A., De arbitris Atheniensium publicis. Diss. Monachi, Lindl, 1893.

POLAND, F., De Collegiis artificum Dionysiacorum. Dresden, 1895. Progr. 26 p.

RIEGL, A., Ueber das Modell eines antiken Webstuhles. (Verh. d. 42. Vers. d. Philol. und Schulm., p. 313-314.)

SCHULTHESS, O., Bericht über die in den Jahren 1878-1893 erschienene Litteratur zu den griechischen Staats-und Rechtsaltertümern. (Bursian-Müller's Jahresb.) — T. à p. Berlin, Calvary. 2 M. 40 Pf.

SEMENOFF, A., Antiquitates juris publici Cretensium. Praemisso conspectu ethnographico et historico. Juriev, 1895. x, 170 p.

STENGEL, P., Σπλάχνα. (Jahrb. d. k. arch. Instituts, Bd., IX, 2, p. 114-117.)

STERN, E. von, Zur Entstehung und ursprünglischen Bedeutung des Ephorats in Sparta. (Berliner Studien, XV, 2.) 2 M.

TAGHIS, F., Περὶ τῆς σημασίας τῶν ὀνείρων παρὰ τοῖς ἀρχαίοις (Παρνασσός, 1895, XVII, 8, p. 617 635.)

TEICHMUELLER, E., Einfluss des Christentums auf die Sklaverei im griechisch-römischen Altertum. Dessau, Baumann. 60 Pf.

TEUSCH, Th., De sortitione judicum apud Athenienses. Göttingen, Dieterich. 1 M. 50 Pf.

THALHEIM, Th., Zu den griech. Rechtsalterthümern, II. Hirschberg. Progr. in-4°. 18 p.

— Die griechischen Rechtsaltertümer. (K. F. Hermann's Lehrbuch der griech. Antiquitäten, II, 1.) Vierte vermehrte und verbesserte Auflage. Fribourg et Leipzig, G. C. B. Mohr, 1895. ix, 183 p.

THUMSER, V., Aufgaben eines zukunftigen griech. Staatsrechtes. Progr. d. Gymn. im IX Bez. von Wien.

TSOUNDAS, Chr., Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός. Athènes, Perris, 1893. 11 pl.

WAGNER, E., Eine Gerichtsverhandlung in Athen. (Gymn.-Bibl. VI. Heft.) Gütersloh, Bertelsmann. 80 Pf.

WALTON, A., The Cult of Asclepios. (Cornell Studies in class. philol., nr. 3. Ithaca, Ginn.)

ZACHER, K., Thongefässe auf Gräbern. (Zu Aristophan. Ekkles. 1108 ff.) (Philol., LIII, 2, p. 323-334.)

ZIEBART, E., Der Fluch im griech. Recht. (Hermes, XXX, 1, p. 57-71.)

XIII. — ART ET ARCHÉOLOGIE FIGURÉE. — FOUILLES.

ALTERTUEMER VON PERGAMON. Hrsg. im Auftrage des kön. preuss. Ministers des geistl. Unterrichts und Medicinal-Angelegenheiten. Bd. V, 2. *Stiller, H.*, Das Trajaneum. Mit einem Beitrage von *O. Raschdorff*. Texte grand in-4°. Pl. gr. in fol. Berlin, Speman. 210 M.

APOSTOLIDES, B., La statue d'Irénée et la ville de Soknopée. Paris et Alexandrie. (Extr. de l'Egypte, 1894, nr. 6 et 7.)

APPELROT, W., Mantinejsskie reljefy. (Philol. obosrjenje, VIII, 2, p. 194-201.)

ARCHAEOLOGICAL NEWS. Summary of recent discoveries and investigations. (American Journ. of arch., avril-juin 1894, p. 229-230.)

AUDRAN, G., Die Proportionen des menschlischen Körpers, dargestellt nach den berühmstesten Antiken. Hersg. von *Fenner*. 28 pl. Heft I : Laocoon. 4 pl. Zürich, Orell-Füssli.

B. (BELGER), Chr., Die Vasen von der Akropolis zu Athen und der gegenwärtige Stand ihrer wissenschaftl. Bearbeitung. (Berliner philol. Wochenschr., 1895, nr. 2, col. 59-60.)

BARNABEI, Di alcune pitture di vasi greci. (Rendiconti della Real Accademia di Roma, nov. 1894, p. 809-824.)

BATHER, A. G., The Bronze fragments of the Acropolis. II. (Journ. of Hellenic Studies, XIII, 2, p. 232-271.) 2 pl.

— The Development of the plan of the Thersilion. (Ibid., p. 328-337.)

BEITRÆGE zur Geschichte der griechischen Malerei. Bonn, Cohen, 1894.

BELGER, Chr., Delphica. (Berliner philol. Wochenschr., 1894, nr. 27, col. 860-864.)

BELLEZZA, P., Creta alla luce delle recenti scoperte. (Riv. di filol., XXII, 10-12, p. 481 et suiv.).

BENNDORF, Ueber Skulpturen des Heroons von Gjölbaschi-Trysa. (Verh. d. 42. Vers. d. Philol. und Schulm., p. 314.)

BENSON, E. F., The Thersilion at Megalopolis. (Journ. of Hellenic Studies, XIII, 2, p. 319-327.) 1 pl.

BERICHT über die Ausgrabungen in Troja 1894. (Deutscher Reichsanzeiger, 1894, nº 222.)

BLANCHET, A., Statuette d'Apollon. (Rev. arch., janv.-fév. 1895, p. 28-30.)

BLOCH, L., Griechischer Wandschmuck. Archäologische Untersuchung zu attischen Reliefen. München, Verlagsanstalt f. Kunst und Wiss., 1895. 2 M. 50 Pf.

BOTTI, Il museo di Alessandria e gli scavi nell' anno 1892. Alessandria d'Egitto, 1893. 30 p.; 1 plan.

BOETTICHER, E., Troja im Jahre 1894. Enthüllung gegenüber d. Phantasiestück im Deutschen Reichsanzeiger nr. 222. Schwerin, Herzberger. 34 p. 1 M. 50 Pf.

BROWNSON, C. L., and C. H. YOUNG, Further excavations at the theatre of Sicyon in 1891. (American Journ. of arch., VIII, 3, p. 397-409.)

BRUCKMANN, Fr., Denkmäler griechischer und röm. Kunst unter Leitung von *H. Brunn* und *P. Arndt* hrsg. Lief. 81-83. München, Verlagsanstalt f. Kunst und Wiss., 1895. Pl. 401-415. à 20 M.

BÜTTNER-WOBST, Th., Der daphneische Apollo des Bryaxis. (Untersuchungen... E. Förstemann gewidmet, p. 1-6.)

CASTERIOTIS, P., Τὰ ἐν τῷ Μουσείῳ τῆς Ἀκροπόλεως ἀναθήματα τῇ Ἀθηνᾷ. (M. I. Ath., XX, 1895, 1, p. 46-85.)

CAVVADIAS, P., Ζεὺς Ἄμμων ἐξ Αἰγύπτου (Ἐφημερὶς ἀρχ., 1893, p. 187-191.)

— Ἀντίτυπα τοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ χρυσελεφαντίνου ἀγάλματος τοῦ Ἀσκληπίου. (Ibid., 1894, 1-2, p. 11-15.) 1 pl.

— Fouilles de Lycosoura. Livr. 1. Athènes, Vlastos, 1893. 4 pl. φρ. χρ. 10.

CHRIST, W., Das Theater des Polyclet in Epidaurus in seiner litterarischen und kunstgeschichtlichen Bedeutung. Extr. de Sitzungsb. d. Bayr. Akad. d. Wiss., 1894, 1, 52 p. 2 pl.

COLLIGNON, M., Note sur des dessins inédits de Cockerell reproduisant des bas-reliefs du Nymphæum de Sidé. (Ac. des Inscr. et b.-l.; c. r. des séances de 1895, p. 180-184.) 4 pl.

— Geschichte der griechischen Plastik. Uebersetz. von *Ed. Thraemer*. Lief. 1. Strassburg, Trübner, 1895. 4 M.

CONZE, A., Attische Grabreliefs. 5 Lief. Berlin, Spemann, gr. in-fol. 60 M.

COPHINIOTIS, Ἀπόλλων Κρατεανός. (Ἀθηνᾶ, VI, 4, p. 471.)

COUVE, L., Sphinx de Chypre. (B. C. H., 1895, VIII-X, p. 316-322; 1 pl.).

CROSBY, N. E., A Bas-relief from Phaleron. (American Journ. of arch., 1894, 2, p. 202-206.) 1 pl.

CURTIUS, E., Fragmente einer polychromen Lekythos im Berlin. Museum. (Jahrb. d. kais. deutsch. archäol. Instit., 1895, X, 1, p. 86-91.)

DELAMARRE, J., Le sculpteur Silanion. (Rev. de philol., XVIII, 2, p. 162-166.)

DOERPFELD, W., Troja 1893. Ausgrabungen gel. von *Brückner, Weigel* und *Wilberg*. Mit 2 Plänen und 83 Abbild. Leipzig, Brockhaus, 1893. 5 M.

— Troja 1894. (M. I. Ath., XIX, 3, p. 380-395.) 1 pl.

— Die Ausgrabungen am Westabhange der Akropolis. I. (Ibid., XIX, 4, p. 496-509.) 1 pl.

DOUBLET, G., Une excursion à Constantinople. Conférence faite au Lycée de Foix. Foix, Gadrat.

DRAGOUMIS, St. N., Ἡ ἐν Ἀθήναις Ἀμαζονὶς στήλη. (M. I. Ath., XIX, 3, p. 374-380.)

DUEMMLER, F., Einige eleusinische Denkmäler. (Festchr. zur Eröffnung d. historischen Museums, p. 1-16.)

— Zu den griech. Vasen von Tell Defenneh. (Antike Denkm. II, Taf. 21.) Mit 9 Text-Abbild. (Jahrb. d. kais. deutsch. archäol. Instit., X, 1, p. 35-45.)

DUMON, K., Études d'art grec. Symétrie et harmonie. Le Logeion. 1 pl. fig. Paris, Leroux, in-fol. 32 p. 5 fr.

EARLE, M. L., Excavations in the theatre at Sicyon in 1891. (American Journ. of arch., VIII, 3, p. 388-396.)

ELY, Talfourd, A black figured amphora representing the combat between Athena and a heavy armed warrior. (Academy, nº 1129, p. 572.)

EVANS, A. J., A Mykenaean treasure from Aegina. (Journ. of Hellenic Studies, XIII, 2, p. 195-226.)

FABRICIUS, Archäologische Untersuchungen in Kleinasien. (Sitzungsb. d. Berliner Akad., 1894, nº 37.)

FOERSTER, R., Noch zwei Laokoondenkmäler. (Jahrb. d. k. deutschen arch. Instituts, IX, 1. p. 43-50.)

FRAENKEL, M., Das grosse Siegesdenkmal Attalos des Ersten. (Philol., LIV, 1, p. 1-10.)

FRAZER, J. G., The Pre-Persian temple on the Acropolis. (Journ. of Hellenic Studies, XIII, 2, p. 154-187.)

FREERICKS, H., Der Apollon von Belvedere. Paderborn, Schöningh. 1 M. 60 Pf.

FROEHNER, W., La Collection Tyszkiewicz. Choix de monuments antiques avec texte explicatif. Munich, Bruckmann, 1894.

FROTHINGHAM, A.-L., Archaeological news... Greece. (American Journal of archaeol., 1894, IV, p. 569-614.)

FUNDE von Daschur... von Athen. (Berliner philol. Wochenschr., 1895, 14, col. 443-445.)

FURTWAENGLER, A., Delphica. (Berliner philol. Wochenschr., 1894, nº 40).

— Masterpieces of Greek sculpture. A series of essays on the history of art. Ed. by *E. Sellers*. London, Heinemann, 1895, in-4°. 487 p. 63 Sh.

GARDNER, E.-A., Archaeology in Greece 1893-1894. (Journ. of Hellen. Studies, XIV, 1, p. 224-232.)

— A Lecythus from Eretria with the death of Priam. (Ibid., XIV, 1, p. 170-186.) 1 pl.

GARDNER, P., The Chariotgroup of the Mausoleum. (Journ. of Hellenic Studies, XIII, 2, p. 188-194.)

HARRISON, J.-E., and D.-L. MAC COLL, Greek vase painting. A Selection of examples with preface, introduction by *H. C. Whyte*, with portrait. London, Digby. 31 sh. 6 d.

— On the name Gauris or Maurion as belonging to a Greek vase-painter. (Class. Review, nov. 1894, p. 419-420.)

— Die Skulpturen am Schatzhause der Siphnier in Delphi. (Berliner philol. Wochenschr., 1895, 18, col. 573-576.)

HARTEL, Ritter W. von, et FR. WICKHOFF, Die Wiener Genesis Planches photogr. et photochrom. Wien, Tempsky, 1895. 171 p.

HARTWIG, P., Die Phryxosschale der Sammlung Tyszkiewicz in Rom. (Berliner philol. Wochenschr., 1894, nr. 48, col. 1531-1533.)

— Κεφαλὴ Αἰθίοπος. (Ἐφημ. ἀρχ., 1894, 1-2, p. 121-126.) 1 pl.

HAUSER, F., Ein mykenischer Stierfries. Mit 1 Abbild. im Text. (Jahrb. d. k. deutschen arch. Inst., IX, 1, p. 54-56.)

HELBIG, M.-W., Deux portraits de Pyrrhus. (Mélanges d'archéologie et d'histoire, XIII, 4-5, p. 377-390.)

— Sopra un busto colossale d'Alessandro Magno trovato a Ptolemais. (Rendic. d. R. Accad. d. Lincei, IV, 1, p. 22.)

HILLER von GAERTRINGEN, Köpfe von einem rhodischen Relief. E. Curtius gewidmet. Pl. photogr. sans texte. 1895.

HOLLEAUX, M., Note sur une statue d'Apollon; Musée du Louvre. (Monuments grecs p. p. l'Assoc. pour l'encouragement des études gr. en France, nr. 19-20, p. 37-47.) 1 pl.

HOMOLLE, Th., Nouvelles signatures du sculpteur Eutychidès. (B. C. H., 1894, 8-10, p. 336-337.)

HUMANN C. und W. DOERPFELD, Ausgrabungen in Tralles. (M. I. Ath., XVIII, 4, p. 395-414.)

HUSSEY, G.-B., The neatherd in the art of the Mycenaean period. (American journ. of arch., VIII, 3, p. 374-380.)

JAMOT, P., Fragments d'un sarcophage représentant les travaux d'Hercule. (B. C. H., 1894, 8-10, p. 201-215.) 1 pl.

— Minerve à la ciste, statue appartenant au musée du Louvre. (Monuments grecs p. p. l'Association pour l'encouragement des études gr., nr. 21-22, p. 17-39.) 1 pl.

JONES, H. St., Select passages from ancient writers illustrating the history of Greek sculpture. London, Macmillan, 1895. 7 sh.

— The Chest of Kypselos. (Journ. of Hellen. Studies, XIV, 1, p. 30-81.) 1 pl.

JOUBIN, A., Relief archaïque de Thasos. (B. C. H., XVIII, 1-7, p. 64-69.)

JUNGHANN, C., Die Farbe in der bildenden Kunst. Berlin, Bohne, 52 p.

K. — Chercher à la lettre C les noms grecs qu'on ne trouverait pas à la lettre K.

KALKMANN, A., Die Proportionen des Gesichts in der griech. Kunst. Mit 12 Abbildgn und 4 Tafeln. Berlin, Reimer. (53. Progr. zum Winckelmannsfeste der arch. Gesellschaft zu Berlin.) 17 M.

KEKULÉ, R., Ueber eine weibliche Gewandstatue aus dem Werkstatt der Parthenongiebelfiguren. 4 pl. 6 dessins. Berlin, Speman, in-fol. 26 p. 10 M.

KERN, G., Im Dionysostheater von Athen. Francfort sur l'Oder. Progr.

KLEIN, W., Die Pseliumene des Praxiteles. Mit Tafel. (Jahrb. des K. archæol. Instituts, 1894, IX, p. 248-254.)

KLUGE, H., Der Schild des Achilleus und die Mykenischen Funde. (Jahrb. f. Philol., CXLIX, 2, p. 81-90.)

KNATZ, F., Quomodo Persei fabulam artifices graeci et romani tractaverint. Diss. Bonn, Georg, 1893. 63 p.

KOEPPNER, Fr., Die Sage von Hero und Leander in der Literatur und Kunst des Altertums. Kommotau. Progr. 32 p.

KOERTE, A., Eine böotische Vase mit burlesker Darstellung. (M. I. Ath. XIX, 3, p. 346-351.)

— Die Sidonischen Sarkophage d. Kais. ottom. Museums zu Konstantinopel. Constantinople, Keil, 1895.

KOUROUNIOTIS, K., Herakles mit Italios geron und Triton auf Werken der älteren griechischen Kunst. Diss. München.

LAMPROS, Sp. P., Ἀττικὰ ἐπιτάφια ἀνάγλυφα (Ἑστία, 1894, nr. 19.)

LEGRAND, Ph. E., Contribution à l'histoire des marbres du Parthénon. (Rev. arch., juillet-août 1894, p. 28-34.)

LORING, W., The theatre at Megalopolis. (Journ. of Hellenic Studies, XIII, 2, p. 356-358.)

LOESCHKE, G., Die Enthauptung der Medusa. (Beitr. z. Gesch. d. griech. Malerei.) 1 pl. et 7 dessins. 2 M.

— Korinthische Vase mit der Rückführung des Hephaistos. (M. I. Ath., XIX, 4, p. 510-515.) 1 pl.

MALMBERG, W., Μετόπαι τοῦ Παρθενῶνος. (Ἐφημ. ἀρχ., 1894, p. 213-226.)

MAPPEMBERG, W., Popowodu reljefon iss Mantinej. (Shurn. Min. Narodogwa Prosweschtschen, mars 1895, p. 115-130.)

MARQUAND, A., A study in Greek architectural proportions. The temples of Selinus. (American Journal of archæol., 1894, IV, p. 521-532.)

MICHAELIS, A., Ein verlorenes attisches Relief. (Mitt. d. arch. Instituts, röm. Abt., VIII, 3, p. 201-209.)

MICHON, Ét., Les fragments du Parthénon conservés au musée du Louvre. (Rev. arch., N. S., XXIV, janv.-févr. 1894, p. 75-95.)

— Miroirs grecs à pied, bronzes du musée du Louvre. (Monuments grecs p. p. l'Association pour l'encouragement des études gr. en France, nr. 19-20, p. 1-35.) 1 pl.

MILCHHŒFFER, A., Ὀπισθόδομος. (Philol., LIII, 2, p. 352-361.)

— Zur jüngeren attischen Vasenmalerei. (Jahrb. d. k. archäol. Instit., IX, 2, p. 57-82.)

MILLER, W., A history of the Akropolis at Athens. (American Journal of Arch., VIII, 4, p. 473-554.)

MILLET, G., Ψηφιδωτὰ τοῦ ἐν Δαφνίῳ ναοῦ. (Ἐφημ. ἀρχ., 1894, p. 112-122; 149-161.) 1 pl.

MILLIET, P., Un lécythe en forme de gland, au musée du Louvre. (Monuments grecs, etc., nº 21-22, p. 1-15.) 2 dessins.

MONUMENTS GRECS publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, liv. 19-20. Paris, J. Maisonneuve, 1893, in-4º.

— Liv. 21-22. Ibid., 1895.

MORGOULIEFF, J. — Voir section IV.

MUSÉE impérial ottoman. Catalogue des sculptures grecques, romaines, byzantines et franques. p. p. ordre du ministère impérial de l'Instr. publ. Constantinople, Impr. Miran, 1893, VIII, 84 p.

MYLONAS, K.-D., Πτυκτὸν ἐκ Κορίνθου κάτοπτρον (suite). (Ἐφημ. ἀρχ., III, 1893, p. 213-221.)

— Τεμάχια μετοπῶν ἐκ τῆς μεσημβρινῆς τοῦ Παρθενῶνος πλευρᾶς. (Ibid., 1894, nr. 3, p. 187.) 2 pl.

— Πηλινὸς ἀμφορεὺς ἐκ Μήλου. (Ibid., p. 226-238.)

NORTON, R., A silver « Mirror Case » inlaid with gold, in the National Museum of Athens. (American Journal of Archaeol., 1894, IV, p. 495-503.) 1 pl.

OLK, F., Der Akanthus der Griechen und Römer. (Festschr. f. L. Friedländer p. 337-359.)

OLYMPIA, Die Ergebnisse der vom Deutschen Reiche veranst. Ausgrabung, hrsg. von *E. Curtius* und *F. Adler*. Tafelbd., III : Die Bildwerke von Olympia in Stein und Thon, bearbeitet von *G. Treu*. 69 Tafeln. Berlin, Asher, in-4°.

ORSI, P., Necropoli Sicula presso Siracusa, con vasi e bronzi micenei. (Monumenti Antichi d. R. Acc. dei Lincei.) 2 pl.

PALLAT, L., Die Basis der Nemesis von Rhamnus. (Jabrb. d. k. deutschen Arch. Instit., IX, 1, p. 1-22.) 7 pl. et plusieurs dessins dans le texte.

— Herakles mit der Hydra im alten capitolinischen Museum. (Mitteil. d. k. deutschen Arch. Insti., Röm. Abteil., IX, 4, p. 334-348.)

PHILADELPHIS, A., Τὸ Γοργόνειον ἐν τῷ ἐκ Πειραιῶς ψηφιδωτῷ. (Ἐφημ. ἀρχ., 1894, 1-2, p. 99-111.) 1 pl.

POTTIER, E., A quoi sert un musée de vases antiques. (Extr. de la Revue de Paris, 1er juin 1894 ; 31 p. grav.)

— Une aventure d'Hercule, sur un vase peint du Louvre. (Monuments grecs, etc., n° 21-22, p. 41-48.) 1 pl.

POTVIN, Ch., L'art grec d'après les découvertes et les études modernes. Polychromie, sculpture, vases peints, figurines, musique. Bruxelles, Weissenbruch, 1895. 3 fr. 50 c.

PREGER, Th., Die neuen Ausgrabungen in Troia. (Blätter f. d. Bayr. Gymnasial-Schulwesen, XXX, 4, p. 193-199.)

REINACH, S., Tête d'Artémis en marbre, découverte à Cyzique. (Rev. arch., nov.-déc. 1894, p. 282-285. 2 pl.)

— Notes sur quelques pierres gravées portant des signatures d'artistes. (Ibid., p. 289-305.)

— Le sculpteur Timothée. (Chronique des Arts, 1894, 36, p. 283-285.)

— Courrier de l'art antique. (Gaz. des beaux-arts, XI, 41, p. 219-236.)

— Statuette de terre cuite de la collection Pozzi. (Rev. arch., 3e série, XXIV, mai-juin 1894, p. 281-292.)

— Vase grec de la collection de M. Cecil Torr. (Ibid., mars-avril 1895, XXVI, p. 163-195.)

— Un nouveau sarcophage peint de Clazomène au musée de Constantinople. (Rev. des ét. gr., VIII, nr. 30, p. 161-182.) 1 pl. ; 1 carte dans le texte.

— Chronique d'Orient. (Rev. arch., XXII, 1893, p. 339-386.)

RICHARD, G. C., Selected vase fragments from the Acropolis of Athens. I. (Journal of Hell. Studies, XIII, 2, p. 281-292.) 2 pl.

RICHARDSON, R.-B., A torso from Daphne. (American Journ. of Archaeol., IX, 1, p. 53-62.)

— Ausgrabungen in Eretria. (Berliner philol. Wochenschr., 1894, nr. 28, col. 892.)

RIDDER, A. de, Catalogue des bronzes de la Soc. archéol. d'Athènes, (Fasc. 69 de la Biblioth. des écoles fr. d'Athènes et de Rome.) Paris, Thorin. X, 214 p. 5 héliogr. 13 dessins. 8 fr.

ROBERT, C., Die Iliupersis des Polygnot. (17. Hall. Winckelmannspr.) Halle, Niemeyer, 1893.

— Die Phrixos-Schale der Sammlung Tyszkiewicz. (Hermes, XXX, 1, p. 156-160.)

ROBINSON, E., Museum of fine arts, Boston. Catalogue of Greek, Etruscan and Roman vases. Boston, Houghton, 1893.

SAUER, B., Der Torso von Belvedere. Giessen. Ricker, in-4°. VII, 116 p. mit 2 Taf. und 8 Abbild. 4 M.

SCHILDT, A., Die Giebelgruppen von Aegina. Archaeologische Diss. Leipzig. Hiersemann. 149 p. 2 pl. 4 M.

SCHOENE, R., Zu Polygnots delphischen Bildern. (Jahrb. d. k. deutschen arch. Instituts, VIII, 4, p. 187-217.)

SCHREIBER, Th., Alexandrinische Toreutik. Teil I. Leipzig, Hirzel, 210 p. 5 pl. ; figg. (Extr. des Abhandlungen d. phil.-hist. Cl. d. k. Sächs. Gesellsch. d. Wiss., XIV, 5.) 10 M.

— Die hellenistischen Reliefbilder. Lief. 9-11 (Schluss). Leipzig, Engelmann, 1892-1894. à 20 M.

— Atlas of classical Antiquities. Ed. by *W. C. F. Anderson*. London, Macmillan, 1895. 21 Sh.

SCHUMM, K., Die Bedeutung des Pathetischen in der griech. Plastik und bei den griech. Tragikern. Hof. Progr. 23 p.

SELLERS, Eugénie, Greek head in the possession of T. Humphry Ward. (Journ. of Hellen. Studies, XIV, 1, p. 198-207.) 1 pl.

SIX, J., Die Eriphyle des Polygnot. (M. I. Ath., XIX, 3, p. 335-340.)

— Die Mittelgruppe des östlichen Parthenongiebels. (Jahrb. d. k. arch. Instituts, IX, 2, p. 83-87.)

SKIAS, A., Ἀνάγλυφα ἐκ τῆς ἐν τῇ κοίτῃ τοῦ Ἰλισοῦ ἀνασκαφῆς. (Ἐφημ. ἀρχ., 1894, n° 3, p. 133-141.) 2 pl.

SMITH, C., Polledrara Ware. (Journ. of Hellen. Studies, XIV, 1, p. 206-224.) 3 pl.

STAIS, B., Ἐρετριακὴ λήκυθος. (Ἐφημ. ἀρχ., 1894, 1-2, p. 62-69.) 1 pl.

STUDNICZKA, F., Herakles bei den Leichenspielen des Pelias auf der Kypseloslade. (Jahrb. d. k. deutschen Instit., IX, 1, p. 51-53.)

— Ueber die Grundlagen der geschichtlichen Erklärung der sidonischen Sarkophage. Mit 1 Beilage. (Ibid., p. 204-244.)

— Die Sarkophage von Sidon. (Verh. d. 42. Vers. d. Philol. und Schulm., p. 70-94.)

TORR, C., Les navires sur les vases du Dipylon. (Rev. arch., juillet-août 1894, p. 14-28.)

— Ancient Ships; illustrated. Cambridge, Univ. press. 10 Sh. 6 D.

— Lycurgue et Niké. (Rev. arch., mars-avril 1895, XXVI, p. 160-162.)

TREU, G., Ueber Wiederherstellung 1. des lakon. Marmorbecken aus Olympia ; 2. der Thongruppe eines frauenraubenden Silens in Olympia ; 3. der Nike von Delos und der Inschriftenbasis des Achermos. (Verh. d. 42. Vers. d. Philol. und Schulm., p. 323-328.)

— Die technische Herstellung und Bemalung der Giebelgruppen am Olympischen Zeustempel. (Jahrb. d. kais. deutschen arch. Instit., X, 1, p. 1-34.)

VITRY. — Voir section V, ANTHOLOGIE.

WALDSTEIN, Ch., Head of Polycletan style from the Argive Heraeum. (American journ. of Arch., VIII, 3.)

— The circular building of Sparta. (Ibid., VIII, 4, p. 545-546.)

— Preliminary report on the excavation at the Argive Heraeum in 1893. (Ibid., IX, 1, p. 63-67.)

WALDSTEIN, Ch, and J.-M. PATON, Report on excavations between Schenochoai and Koutzopoli, Argolis, in-1893. (American Journ. of Arch., VIII, 3, p. 410-436.)

WASHINGTON, H.-S., On the possibility of assigning a date to the Santorini vases. (Ibid., 1894, IV, p. 504-521.)

WEISZAECKER, P., Polygnots Gemälde in der Lesche der Knidier in Delphi mit 2 Tafeln und 8 Abbild. Stuttgart, Neff, 1895. 68 p. 1 M. 50 Pf.

WERNICKE, K., Olympische Beiträge. III : Die Proedria und der Hellanodikeon. (Jahrb. d. Arch. Instituts, IX, p. 127-135).

— Olympische Beiträge, IV-V. (Ibid., 1894, IX, p. 191-204.)

WHITE, W.-J., Τὸ Πελαργικὸν ἐπὶ Περικλέους. (Ἐφημ. ἀρχ., 1894, 1-2, p. 25-63.)

WINTER, F., Ueber die griech. Portraitkunst. Mit 9 Abbild. Berlin, Speman, in-4. 26 p. (Habilitationsrede geh. zu Berlin am 14 Juni 1894.)

— Die Sarkophage von Sidon. (Archaeol. Anzeiger, I, p. 1-22.) 17 dessins.

WOLTERS, P., Mykenische Gräber in Kephallenia. (M. I. Ath., XIX, 4, p. 486-190.)

YORKE, V.-W., Newly discovered fragment of the balustrade of Athena Nike. (Journ. of helienic Studies, XIII, 2, p. 272-280.)

ZOGLUB, A.-M., Le tombeau de Cléopâtre, (Rev. d'Égypte, I, 1895, 12, p. 783-799.)

XIV. — NUMISMATIQUE. — MÉTROLOGIE. — CALENDRIER.

BABELON, E., On the primitive coinage of Samos. (Num. Chronicle, 1894, part II and III.)

— Études sur les monnaies primitives d'Asie-Mineure. III. L'étalon phocaïque. (Rev. num., 1895, p. 1-44.)

BISCHOFF, E.-F., Beiträge zur Wiederherstellung altgriechischer Kalender. (Leipziger Studien, XVI, p. 141-159.) T. à p.

BLANCHET, J.-A., Monnaies grecques inédites ou peu connues. (Rev. num., XI, 4, p. 453-458.) 10 pl. (Dans la « Petite bibliothèque d'art et d'archéologie. ») Paris.

— Sur un tétradrachme archaïque de Syracuse. (Rev. num., 1894, 1.)

— Monnaies de Césarée de Cappadoce. (Ibid., 1895, p. 65-75.)

CYBULSKI, St., Griechische Münzen. Erklärender Text zu nr. 3 der « Tabulae quibus antiquitates gr. et rom. illustrantur ». Uebersetzung aus dem Russ. mit Abbild. und geogr. Karte, Leipzig, K. F. Köhler, 1895. 5 M.

DUTILH, E.-D., Notes sur les tétradrachmes d'Alexandre le Grand que l'on trouve en Egypte. (Annuaire de la Soc. fr. de numismatique, 1895, p. 73-92.)

— A travers les collections numismatiques du Caire. Monnaies inédites ou rares des nomes ou anciennes préfectures d'Egypte. (Riv. ital. di Numismatica, 1895, 1, p. 95-102.)

EVANS, A.-J., Syracusan « Medallions » and their engravers in light of recents finds. London, Quaritch.

FRITZE, H., Beitrag zur Münzkunde von Delphi. (Zeitschr. f. Num., XX, 1, p. 62-71.)

HILL, G.-F., The coinage of Lycia to the time of Alexander the Great. (Numismatic Chronicle, 1895, Part 1, p. 1-44.)

KEIL, B., Athens Amtsjahre und Kalendarjahre im V. Jahrhundert. (Hermes, XXIX, 1, p. 32-81.)

— Das System von Kleisthenes' Staatskalender. (Ibid., 3, p. 320-373.)

LAMBROPOULOS, A., Beiträge zur griechischen Numismatik mit Tafel. (Zeitschr. für Numismatik, 1893, 3, p. 204-234.)

MUELLENEISEN, J., Beziehungen zwischen dem Sonnenjahr und dem bürgerlichen Mondjahr der alten Griechen. (Jahrb. f. Philol. und Pädagogik. CXLIX-CL, p. 821-824.)

MYRES, J.-C., On some bronze Coins from Crete. (Numism. Chronicle, 1894, 2.)

NICKLIN, T., Note on intercalation in the Attic year. (Class. Review, 1895, 1, p. 30-31.)

NISSEN, H., Die Münzreform Solons. (Rh. Mus., XLIX, 1, p. 1-20.)

PERNICE (E.), Griechische Gewichte. Berlin, Weidmann. VI et 215 p.; 1 pl. 6 M.

REINACH, Th., Les origines du bimétallisme. (Extr. de la Rev. num., 1893. Paris, Rollin et Feuardent, 1893. 51 p.)

— L'histoire grecque et la numismatique. (Rev. internationale de l'enseignement, XIV, 2.)

SALLET, A. von, Alexandrinische Kaisermünzen des k. Münzcabinets zu Berlin. (Festschr. zum Feier des 50jährigen Best. d. numismatischen Gesellschaft zu Berlin, p. 127-130.) 1 pl.

SCHWARZ, W., Der Schoinos bei den Aegyptern, Griechen und Römern. Eine metrolog. und geographische Untersuchung. (Berliner Studien f. klass. Philol., XV, 3.) — T. à p. Berlin, Calvary. 4 M.

SIX, J.-P., Monnaies grecques inédites ou incertaines (suite). Numismatic chronicle, 1894, pt. IV, nr. 56, p. 297-338.)

WALCHER DE MALTHEIN, Catalogue de sa collection de médailles grecques. 12 M.

XV. — BYZANTINA.

(Excepté les textes, placés dans la section V.)

*** S. Romanos le mélode. (Analecta bollandiana, XIII, p. 440-442.)

ASMUS, J.-R., Eine Encyklika Julians des Abtrünnigen und ihre Vorläufer. (Zeitschr. f. Kirchegesch., XVI, p. 45-71.)

BATIFFOL, P., Un historiographe anonyme du IVe siècle. (Röm. Quartalschr., IX, p. 57-97.)

BIBLIOTHECA hagiographica graeca, seu elenchus vitarum sanctorum graece typis impressarum. Brüssel, Polleunis et Ceuterick, 1895. XII, 143 p.

BOOR, C. de, Der Angriff der Rhos auf Byzanz. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 445-466.)

CALLIGAS, P., Μελέται βυζαντινῆς ἱστορίας ἀπὸ τῆς πρώτης μέχρι τῆς τελευταίας ἁλώσεως (1204-1453). Athènes, Constantinidis. η' 776 p. 12 dr.

CRAMPE, R., Philopatris. Ein heidnisches Konventikel des VII. Jahrhunderts. Halle, M. Niemeyer.

CUMONT, Fr., Note sur une inscription [byzantine] d'Iconium. (Byz. Zeitschr., IV, 1, p. 99-105.)

DIEHL, Ch., L'art byzantin dans l'Italie méridionale. Paris, librairie de l'Art. 267 p.

— Rescrit des empereurs Justin et Justinien en date du 1er juin 527. (B. C. H., XVII, p. 501-520.)

— Études sur l'histoire de la domination byzantine en Afrique. Le gouvernement byzantin et les populations indigènes. (Byz. Z., IV, 1, p. 67-91.)

DOBBERT, E., Zur byzantinischen Frage. (Jahrb. d. k. preuss. Kunstsammlungen, XV, p. 125-159; 211-229.)

FROTHINGHAM, A.-L., Byzantine artists in Italy from the sixth to the fifteenth century. (Americ. Journ. of Archaeology, 1894, p. 32-52.)

GAY, J., Notes sur la conservation du rite grec dans la Calabre et dans la terre d'Otrante au XIVe siècle; listes de monastères basiliens (d'après les archives du Vatican.) — Byz. Zeitschr., IV, 1, p. 59-66.)

GÉDÉON, M.-J., Παιδεία καὶ πτωχεία παρ' ἡμῖν κατὰ τοὺς τελευταίους αἰῶνας. Constantinople, Keil, 1893. 78 p.

— Τυπικὸν τῶν ψήφων παρὰ τοῖς Βυζαντινοῖς. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 581-582.)

GEFFROY, A., La colonne d'Arcadius à Constantinople d'après un dessin inédit. (Monuments et mém., p. p. l'Acad. des Inscr. et b.-l. Fondation Piot. 1895, p. 99-130.)

GIANNOPOULOS, N., Τὰ ἐν Θεσσαλίᾳ Μετέωρα. Αἰγίνιον, Σταγοί, Καλαμπάκα, Μετέωρα. (Νεολόγου Ἑβδομ. Ἐπιθ., I, 1892, p. 539-543.)

HARRISON, F., Constantinople as an historic city. (The Fortnightly Review, avril 1894, p. 438-458.)

— Traduction grecque de ce travail. (Νέα Ἡμέρα, avril 1894.)

— The problem of Constantinople. (The Fortn. Rev., mai 1894, p. 614-633.)

HATZIDAKIS, G.-N., und E. KURTZ, Zu den Bruchstücken zweier Typica. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 583-584.)

HEYDENREICH, E., Griechische Berichte über die Jugend Constantins des Grossen. (Griechische Studien H. Lipsius... dargebracht, p. 88-101.)

KALOGERAS, N., Μάρκος ὁ Εὐγενικὸς καὶ Βησσαρίων ὁ καρδινάλις εὐθύνας ὡς πολιτικοὶ τοῦ Ἑλλην. ἔθνους ἡγέται τῇ ἱστορίᾳ διδόντες, κέ. Athènes, Perris, 1893. 135 p.

KIRPICNIKOV, A., Zur byzantinischen Miniaturmalerei. (Byz. Zeitschr., IV, 1, p. 109-124.) 5 dessins.

KONDAKOFF, Les Émaux byzantins de la collection A. de Zmiènigorodskoi. 28 pl. en couleur et nombr. vign. (Non mis dans le commerce.)

KUHN, E., Zur byzantinischen Erzählungslitteratur. (Byz. Z., IV, 2, p. 241-249.)

KULAKOWSKI, J., Eine altchristliche Grabkammer in Kertsch aus dem Jahre 491. (Röm. Quartalschr., 1894, p. 49-87; 309-327. — T. à p. Roma, Cuggiani.

KURTZ, E. — Voir HATZIDAKIS et KURTZ.

LAMBROS, Sp. P., Leo und Alexander als Mitkaiser von Byzanz. (Byz. Z., IV, 1, p. 92-98.)

LANGEN, J., Die Schule des Hierotheus I. (Rev. internationale de théologie, I, 1893, p. 590-609.)

LATYSCHEFF, V., Studien zur byzantinischen Epigraphik. (Viz. Vremmenik, I, p. 657-672.)

LAURENT, J., Sur la date des églises Saint-Demetrius et Sainte-Sophie à Thessalonique. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 420-434.)

LETHABY, W. R. et SWAINSON, H., The church of S. Sophia at Constantinople. A study of byzantine building. London and New York, Macmillan. VIII, 307 p. 21 sh.

LEVAL, A., Constantinople inconnue. (Rev. d'Orient et de Hongrie, 1893, nr. 38.)

LEWIS, Th. Hayter, Byzantine sculptures found at Ahnas. (Mem. of Egypt exploration Fund. I, nr. 11.) London, 1894.

MAEDLER, H., Theodora, Michael Stratiotikos, Isaak Komnenos. Ein Stück byzantinischer Kaisergeschichte. Plauen, Wieprecht. Progr. in-4°. 51 p.

MAGNE, L., L'art byzantin et son influence sur les arts en Occident. (Rev. encyclopéd., III, 15 sept. 1893, col. 896-910.)

MEYER, Ph., Die Haupturkunden für d. Geschichte der Athosklöster. Leipzig, Hinrichs. 10 M.

MONFERRATOS, A., Νομοκάνων τοῦ ιγ' αἰῶνος. (Δελτ. τ. ἱστ. κ. ἐθν. ἑτ. τῆς Ἑλλάδος, IV, p. 309-331.)

MONNIER, H., Études de droit byzantin. I. L'Ἐπιβολή. (Nouv. Rev. hist. de droit fr. et étr., XVIII, p. 433-486.)

MUELLER, C. Fr., Zu den Monatscyklen der Byzantinischen Kunst. Ein Beitrag zur Kenntnis der spätgriechischen Litteratur. (Rh. Mus., 1895, 2, p. 301-304.)

MUNTZ, E., Les artistes byzantins dans l'Europe latine du ve siècle. (Rev. de l'art chrétien, XXXVI, 1893, p. 181-190.)

NICOLE, J., Le livre du Préfet ou l'édit de l'empereur Léon le Sage, sur les corporations de Constantinople. Trad. fr. du texte gr. de Genève, avec une introduction et des notes explicatives. Genève et Bâle, Georg. IV, 83 p.

NISSEN. — Voir section V, MICHEL ATTALIATE.

NOAK, F., Die Geburt Christi in der bildenden Kunst bis zur Renaissance. Darmstadt, Bergsträsser, in-4°. VIII, 72 p. 4 pl.

OMONT, H., Traité pour l'édition de l'*Oriens Christianus* du P. Le Quien. (Rev. de l'Orient latin, II, p. 190-191.)

PALUKA, B., Eine unbekannte byzantinische Zisterne. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 594-600.) 5 dessins.

PAPADIMITRIOU, S., Kritische Studien zu mittelalterlichen griechischen Texten. (Viz. Vremmenik, I, p. 614-656.)

PAPADOPOULOS-KERAMEUS, A., Τρεῖς ἐπιγραφαὶ βυζαντιναί. (Ibid., I, p. 133-141.)

PARITSIS, K.-S., Βιογραφικὴ ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία κέ. Constantinople, Gérard, in-12, 252 p.

PRAECHTER, K., Das griechische Original der rumänischen Troïka. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 519-546.)

PREGER, Th., Beiträge zur Textgeschichte der Πάτρια Κωνσταντινουπόλεως. Progr. Munich, 1895. 51 p.

QUIBELL, J.-E., A Greek christian invocation. (Academy, nr. 1128. p. 550.)

ROUSSOS, D., Τρεῖς Γαζαῖοι. Diss. Leipzig, 1895. 71 p.

RUBIO Y LLUCH, Περὶ τῆς ἐποχῆς καθ' ἣν οἱ Καταλάνοι ἀπώλεσαν τὰς Ἀθήνας. (Δελτ. τ. ἱστ. κ. ἐθν. ἑτ. τῆς Ἑλλάδος, IV, p. 535-546.)

SATHAS, C., Cypro nel medio evo. (Nuovo archivio Veneto, VI, 1893, parte 2, p. 481-488.)

— Traduction grecque de ce travail. (Νέα Ἡμέρα, avril 1894, nr. 1008.)

SCHLUMBERGER, G., Un tableau reliquaire byzantin du xe siècle. (Monuments et mém. p. p. l'Acad. des Inscr. et b.-l. Fondation Piot, 1er fasc. de 1894. — T. à p. Paris, E. Leroux, in-4°. 8 p.

— Poids de verre étalons monétiformes d'origine byzantine. (Rev. des ét. gr., VIII, 29, p. 59-76.) 42 dessins.

— Une monnaie inédite de l'impératrice Théodora. (Rev. num., 1895, p. 88-90.)

— Sceaux byzantins inédits. 3. série. (Rev. des ét. gr., VII, 27-28, p. 319-337.)

— Bulles d'or byzantines conservées aux archives vaticanes. (Rev. num., 1894, p. 194-199.)

— Mélanges d'archéologie byzantine. 1re série. Paris, Leroux, 1895. 350 p., 16 pl. et nombr. dessins. 16 fr.

STRZYGOWSKI, J., Byzantinische Denkmäler. II. *Ph. Forchheimer* und *J. Strzygowski,* Die byzantinischen Wasserbehälter von Konstantinopel. Wien, Gerold, in-4°. VII, 270 p. 40 pl. 31 dessins. 20 M.

— Die Gemäldesammlung des griech. Patriarchats in Kairo. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 590-591.)

— Die Zisternen von Alexandria. (Ibid., p. 592-593.)

SWAINSON, H., Monograms on the capitals of S. Sergius at Constantinople. (Byz. Zeitschr., IV, 1, p. 106-108.)

TIKKANEN, J. J., Eine illustrierte Klimax-Handschrift der vaticanischen Bibliothek. (Acta Soc. scientiarum Fennicae, XIX, nr. 16.) Helsingfors, 1893.

TRAUBE, L., Chronicon Palatinum. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 489-492.)

TREU, M., Michael Italikos. (Ibid., IV, 1, p. 1-22.)

UHLIRZ, K., Ueber die Herkunft der Theophanu, Gemahlin Kaisers Otto II. (Ibid., IV, 3-4, p. 467-477.)

URWALEK, J., Die griechischen Gelehrten zur Zeit der Eroberung Constantinopels. Progr. Baden.

VOLTZ, L., Bemerkungen zu byzantinischen Monatslisten. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 547-558.)

WOTKE, K., Ueber den Einfluss der byzantinischen Litteratur auf die älteren Humanisten Italiens. (Verh. d. 42. Versamm. d. Philol. und Schulm., p. 290-293.)

XVI. — NEOHELLENICA.

GEORGEAKIS, G. et Léon PINEAU, Le Folk lore de Lesbos. (Les littératures populaires, t. XXXI.) Paris, Maisonneuve, in-12.

GLOVA, La Grèce; la situation actuelle; le mal; les causes; les remèdes. Marseille, 1894.

HATZIDAKIS, G. N., Νεοελληνικὰ ποικίλα. (Παρνασσός, XVI, p. 335-351.)

— Ueber das Etymon des wortes βρέ. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 412-419.)

JANNARIS, A. N., The modern Greek word νερό. (Class. Review, VIII, p. 100 et suiv.)

KEMKE, J., Zur Geschichte des Buchdrucks in Constantinopel. (Centralblatt f. Bibliothekswesen, XI, 4, p. 178-184.)

LAMBROS, Sp. P., Das Testament des Neilos Damilas. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 585-587.)

LEGRAND, Em., Bibliographie hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVIIe siècle. — T. I et II. Paris, A. Picard, — T. III, 1895.

— Bibliothèque grecque vulgaire, t. VII. Paris, Welter, 1895. VIII, 478 p.

MENADROS, S., Φωνητικὴ τῆς διαλέκτου τῶν σημερινῶν Κυπρίων. (Ἀθηνᾶ, VI, p. 145-173.)

MEYER, G., Neugriechische Studien. III, IV. (Sitzungsb. d. kais. Akad. d. W. in Wien, 1894.)

— Die griechischen Verse im Rabâbnâma. (Byz. Z., IV, 3-4, p. 401-411.)

MITZSCHKE, P., Der Name Morea. (Ἑλλάς, V, 2, p. 147-150.)

MUELLER, H. C., Neugriechische Studien und neugriech. Dialektforschung. Leiden, Brill. (Extr. de Ἑλλάς, V, 3.)

— Beiträge zu einem Wörterbuch der mittelalterlichen griechischen Sprache. (Ἑλλάς, V, 2, p. 114-131; 3, p. 252-259.)

NESTORIDIS, K., Παροιμίαι καὶ παροιμιώδεις φράσεις ἀνέκδοτοι. (Παρνασσός, XV, p. 769-777, 878-880, 946-955; XVI, p. 159-180.)

OMONT, H., Une relation vénitienne du siège d'Athènes en 1687. (Rev. des ét. gr., VIII, nr. 30, p. 256-260.)

PECZ, W., Die neugr. Sprache. (Ungar. Revue, XIV, p. 209-213.)

ROSE, A., Griechisch als allgemeine Sprache der Aertze und Gelehrten überhaupt. New York, Leipzig, London, Paris, 1893. 19 p.

SPYRIDIS, G., Langue grecque actuelle et moderne. Paris et Athènes.

THUMB, A., Note on the word νερό. (Class. Review, nov. 1894, p. 398-399.)

— Handbuch der neugriechischen Volkssprache. Grammatik. Texte. Glossar. Mit einer Schrifttafel. Strassburg, Trübner, 1895.

ERRATA

= Dans la planche en simili-gravure qui accompagne l'article sur l'*Hymne à la Muse* les deux fac-similé ont été intervertis de place : c'est le second qui reproduit le manuscrit de Venise et le premier celui de Naples.

= *Ibid.*, p. 16, l. 6, au lieu de « également » lire : « pareillement ».

Le rédacteur en chef gérant, Th. Reinach.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

UN MONOLOGUE GREC

RÉCEMMENT DÉCOUVERT

M. Grenfell a placé en tête de son deuxième recueil de papyrus grecs trouvés en Égypte (1) un morceau qui, à défaut d'autre mérite, a du moins celui de l'originalité : il ne ressemble à aucune autre production littéraire de l'antiquité grecque. L'auteur met en scène une amante délaissée, âme passionnée, violente, chez laquelle les sentiments les plus divers se succèdent brusquement et s'expriment dans un langage impétueux, par incises hachées, abruptes. Le morceau ne manque pas d'un certain mouvement dramatique. La femme qu'on y entend exhaler des plaintes s'achemine de nuit vers la maison de son amant, elle y arrive, demande à y être reçue et à se réconcilier avec son infidèle. Il se peut que ce petit drame ne se passe que dans l'imagination exaltée de l'héroïne. Réel ou non, il donne à ce morceau le caractère d'un mime. Le second mime d'Hérondas et la *Magicienne* de Théocrite sont aussi des monologues.

Le présent mime est écrit dans une espèce de prose rythmique qui se rapproche par endroits de la versification régulière. On y rencontre, en effet, une assez longue suite de dochmiaques, rythmes qui n'étaient pas des mètres proprement dits, c'est-à dire des vers destinés à la simple déclamation. L'intention de l'auteur se marque dans l'orthographe. Toutes les voyelles finales qui pourraient produire un hiatus, jusqu'à la diphthongue αι

(1) *An Alexandrian erotic fragment and other greek papyri chiefly ptolemaic* edited by Bernard P. Grenfell. Oxford, 1896.

dans certaines désinences verbales, sont régulièrement élidées. Cependant les crases (χὠ pour καὶ ὁ, τοὖν pour τὸ ἐν) ne sont pas marquées par l'écriture. L'abandon du vers proprement dit doit-il être considéré comme un retour voulu à la forme des mimes de Sophron?

M. Grenfell constate que ce morceau se trouve sur le verso d'un papyrus dont le recto porte un contrat daté de la huitième année de Ptolémée Philométor (173 avant J.-C.). La forme des caractères le porte à penser que notre morceau n'a pas été écrit beaucoup plus tard que le contrat. Plusieurs vocables, qui se retrouvent dans les Septante ou dans le Nouveau-Testament, s'accordent avec cette date.

Les mots ne sont pas séparés, mais la fin des phrases ou des membres de phrase est quelquefois indiquée par deux points (:). Cependant cette ponctuation n'est pas employée avec suite, et elle l'est une fois (l. 6) hors de propos. Cette erreur semble indiquer que ces pages ne sont pas de la main de l'auteur. En revanche, les sections sont nettement et régulièrement séparées par une petite barre horizontale, la παράγραφος.

En communiquant ce texte aux lecteurs de la *Revue*, remercions M. Grenfell d'avoir rendu notre tâche facile. Nous lui devons un déchiffrement, qui était difficile et laborieux, la séparation des mots et un premier essai d'interprétation. Nous reproduisons le texte ligne par ligne et section par section. Tout en y introduisant la ponctuation moderne, nous marquons aussi celle du scribe grec. Les lettres pointées sont douteuses.

Ἐξ ἀμφοτέρων γέγον' αἵρεσις · ἐζευγίσμεθα : τῆς φιλίας
Κύπρις ἐστ' ἀνάδοχος : Ὀδύνη μ' ἔχει ὅταν ἀναμνησθῶ :
3 ὡς με κατεφίλει ἐπιβούλως, μέλλων με καταλιμπάν[ει]ν.

« Le choix a été mutuel ; nous nous sommes unis : Vénus est « garante de l'union. La douleur me saisit, quand je me rappelle « comme il m'embrassait en traître, lui qui allait m'abandonner. » Αἵρεσις. Cf. Hesych. Ἤρεῖτο · ἠγάπα. I *Sam.* 19, 2 : Ἤρεῖτο τὸν Δαβὶδ σφόδρα. — Le verbe ζευγίζω se lit dans les Septante et dans les Évangiles.

4 Ἀκαταστασίης εὑρετής : καὶ ὁ τὴν φιλίαν ἐκτικὼς
ἔλαβέ μ' Ἔρως : οὐκ ἀπαναίναμαι αὐτὸν ἔχουσ' ἐν τῇ διανοίᾳ.

On est d'abord tenté de rattacher les mots ἀκαταστασίης εὑρετής à la phrase précédente. Mais la *paragraphos* s'y oppose; elle marque partout la fin d'un sens. Voudra-t-on détacher ces mots et les regarder comme une exclamation? « L'inventeur de l'inconstance ! » La belle doit savoir que son amant n'a pas donné le premier exemple d'infidélité. Ajoutez que ces mots sont évidemment opposés à ὁ τὴν φιλίαν ἐκτικώς, et que καί copulatif serait plus qu'inutile. Notre auteur abuse de l'asyndète; il n'aurait certainement pas inséré une conjonction parasite. Il faut donc admettre une légère incorrection : καὶ ὁ sera mis ici pour ὁ καί. Ou bien faut-il mettre la faute à la charge du copiste? On excuse plus facilement ἀπαναίναμαι (pour ἀπαναίνομαι). Traduisons : « L'in-« venteur de l'inconstance, lui qui est aussi l'auteur de l'amour, « Eros me tient; il s'est emparé de ma pensée, je ne m'en défends « pas. » L'amante trahie songerait-elle un instant à rendre infidélité pour infidélité? ou bien fait-elle allusion à l'inconstance de son amant?

6 Ἄστρα φίλα καὶ : συνερῶσα πότνια νύξ μοι, παρά-
πεμψον ἔτι με νῦν πρὸς ὃν ἡ Κύπρις ἔγδοτον ἄγει μ[ε
καὶ ὁ πολὺς ἔρως παραλαβών. Συνοδηγὸν ἔχω
τὸ πολὺ πῦρ τὸ ἐν τῇ ψυχῇ μου καιόμενον. Ταῦτά
10 μ' ἀδικεῖ, ταῦτά μ' ὀδυνᾷ : ὁ φρεναπάτης, ὁ πρὸ τοῦ
μέγα φρονῶν, καὶ ὁ τὴν Κύπριν οὐ φάμενος εἶναι τοῦ ἐρᾶν μοι αἰτίαν
οὐκ ἤνεγκε λίαν τὴν τυχοῦσαν ἀδικίαν.

« Chères étoiles et toi, la confidente de mon amour, auguste « Nuit, conduisez-moi maintenant encore près de l'homme vers « lequel m'entraînent en captive Vénus et le grand amour qui me « possède. J'ai aussi pour guide la grande flamme qui brûle dans « mon cœur. Voilà comme il m'outrage, voilà comme il me fait « souffrir. Le séducteur, le présomptueux, lui qui niait auparavant « que Vénus fût..... » La suite est d'une lecture trop douteuse pour être traduite. L'amant avait-il juré que Vénus elle-même

ne pourrait le rendre infidèle à sa belle? — Le substantif φρεναπάτης ne se retrouve que dans l'*Épître à Titus*, I, 10. Là, on peut l'expliquer soit ὁ φρεναπατῶν τοὺς πολλούς, soit ὁ φρεναπατῶν ἑαυτόν.

13 Μέλλω μαίνεσθαι · ζῆλος γὰρ μ' ἔχει, καὶ κατακάομαι
καταλελειμμένη : Αὐτὸ δὲ τοῦτό μοι τοὺς στεφάνους
15 βαλὲ οἷς μεμονωμένη χρωτισθήσομαι :

Il s'agit de bien interpréter les derniers mots. L'éditeur donne à χρωτίζειν le sens de colorer : il veut que la belle jette la couronne qu'elle porte sur la tête, parce qu'elle ne se soucie plus que le reflet des fleurs fasse paraître son teint plus beau. Cela serait fort étrange, et le futur χρωτισθήσομαι ne serait pas de mise. N'hésitons pas à donner à ce verbe, que nous retrouverons plus bas, le sens de χροΐζεσθαι, ἐν χρῷ συνεῖναι.

« Je vais perdre la raison : car la jalousie me tient et je me « consume, délaissée. Tout au moins, jette-moi tes couronnes; je m'en enlacerai amoureusement, abandonnée que je suis. » Les mots αὐτὸ δὲ τοῦτο se réfèrent à ce qui suit. Cf. Synésios, *Ep.* 4 : Ἐγγὺς μὲν ἦλθεν ἀπολέσαι πάντας ἡμᾶς · ἐπεὶ δὲ οὐκ ἀπώλεσεν, αὐτὸ δὴ τοῦτο καὶ περιέσωσεν (il alla jusqu'à nous sauver). Ici la locution semble prendre un sens restrictif : « ceci même » « rien que ceci ».

16 Κύριε, μή μ' ἀφῆς ἀποκε(κλει)κλειμένην, δέξαι
μ' · εὐδοκῶ ζήλῳ δουλεύειν : Ἐπιμανοῦς [ἐ]ρᾶν
μέγαν ἔχει πόνον · ζηλοτυπεῖν γὰρ δεῖ, στέγειν,
καρτερεῖν : Ἐὰν δ' ἑνὶ προσκαθῇ μόνον, ἄφρων ἔσῃ·
20 ὁ γὰρ μονιὸς ἔρως μαίνεσθαι ποιεῖ.

Avant la ligne 16, je crois apercevoir sur la photogravure les traces d'une paragraphos. Au vers 19 le papyrus porte προσκαθει et εσει, orthographe connue (1). — A qui s'adresse le vocatif κύριε? A Eros? les mots δέξαι μ (ε) s'y opposent. On ne peut guère songer à un inconnu que notre héroïne aborderait en s'abandonnant à un mouvement de dépit tout à fait passager. M. Grenfell a

(1) Cf. Blass, *Aussprache des Griechischen*, p. 46.

sans doute raison d'entendre κύριε, ici et à la ligne 35, de l'amant infidèle. Le lieu de la scène est maintenant devant la maison de cet amant. — L. 17. J'écris ἐρᾶν, pour ορανν. Quand même on admettrait un verbe ἐπιμανεῖν, on expliquerait difficilement ἐπιμανοῦσα ὁρᾶν.

« Seigneur, ne me laisse pas à la porte ; reçois-moi dans la « maison : je consens à m'asservir à la jalousie. Aimer un homme « entraîné de passion en passion, cela est bien pénible. Il faut « être jalouse, supporter, endurer. Et si votre affection s'attache « à un seul, vous perdrez l'esprit ; car l'amour exclusif rend fou. »

Pour rentrer en grâce, elle se résigne à avoir des rivales. Mais cela lui paraît dur, affreux ; et on ne s'étonnera pas de la déclaration qu'elle va faire dès le paragraphe suivant.

Le lecteur aura remarqué que les lignes 13-19 offrent une suite ininterrompue de dochmiaques : μέλλω μαίνεσθαι | ζῆλος γὰρ μ' ἔχει | καὶ κατακάομαι..... Ἐὰν δ' ἑνὶ προσκαθῇ rentrera dans le même rythme, si on prononce ἐάν avec synérèse ou qu'on y substitue ἄν. Mais à la ligne 20, les mots ὁ γὰρ μονιὸς ἔρως sont rebelles. La lecture μονιος est-elle tout à fait sûre ?

21 Γίνωσχ' ὅτι θυμὸν ἀνίκητον ἔχω ὅταν ἔρις
λάβῃ με. Μαίνομ', ὅταν ἀναμ[νη]σθῶ, μ[ὴ] μονο-
23 κοιτήσω, σὺ δὲ χρωτίζεσθ' ἀποτρέχῃς.

Le papyrus porte αναμ.. σθωμαι, changé en αναμ.. σθωμει, c'est-à-dire ἀναμνήσθωμ(αι) εἰ, barbarisme d'autant plus inadmissible qu'on a vu, à la ligne 2, la forme correcte ἀναμνησθῶ. Le copiste aurait dû écrire μὴ, car αποτρεχεις (l. 23) ne peut être qu'un subjonctif. Cf. προσκαθει, l. 19.

« Sache que j'ai un courroux indomptable quand la rage de la « querelle me prend. Je me mets en fureur, quand je me souviens, « (craignant) que je ne doive coucher seule et que tu ne te sauves « pour faire l'amour ailleurs. » Ici encore il ne faut pas reculer devant le sens érotique de χρωτίζεσθαι. M. Grenfell pense que ce verbe signifie ici « se colorer, se frotter d'huile », et il fait partir l'amant pour la palestre. Rien ne saurait être plus honnête.

24 Νῦν ἂν ὀργισθῶμεν, εὐθὺ δεῖ καὶ δια-
λύεσθαι. Οὐχὶ διὰ
τοῦτο φίλους ἔχομεν, οἳ κρινοῦσι
τίς ἀδικεῖ ;

Col. II. Νῦν ὃν μὴ ἐπι.....
ἐρῶ κύριε τον.....

30 Νῦν μὲν ουθε.....

« Désormais, si nous nous fâchons, il faut aussitôt faire la paix. « N'est-ce point pour cela que nous avons des amis, qui jugeront « de quel côté sont les torts ? »

L'éditeur écrit ἀνοργισθῶμεν en un mot, et il traduit : « apaisons notre colère. » Le composé ἀνοργίζεσθαι est sujet à caution, et, s'il existait, il aurait un autre sens. La particule καί vient à l'appui de notre interprétation. — La paix est-elle faite? L'amante se plaît à le supposer, et elle est heureuse de ce dénouement. Le commencement des sections suivantes « Désormais..... Désormais..... » l'indique assez.

Il n'y a pas grand'chose à tirer de ce qui reste des dix-huit lignes suivantes. Relevons-y l'énigmatique ὀπυασθώμεθα (marions-nous?). M. Grenfell pense que le morceau pouvait s'étendre sur une troisième colonne.

Henri Weil.

P.-S. — Au moment de renvoyer les épreuves, je reçois de M. Blass un intéressant article tiré des *Jahrb. f. cl. Philol.*, p. 347. L'auteur étudie curieusement la compositiou rythmique de ce morceau, qu'il considère comme une μελέτη sur le thème : τίνας ἂν εἴποι λόγους κόρη ἀπολειφθεῖσα ὑπὸ τοῦ ἐραστοῦ. A la ligne 17, il écrit aussi ἐπιμανοῦς ἐρᾶν (en citant ἐπιμανῶς ἐρᾶν, proposé par M. Diels) ; mais il détache ces deux mots (sous-ent. ἐστίν).

H. W.

UN DOCUMENT JURIDIQUE ÉGYPTIEN

DE L'ÉPOQUE ROMAINE[1]

Le n° 388 du Recueil de papyrus gréco-égyptiens qui se publie en ce moment à Berlin contient un document très intéressant dont la date peut être fixée approximativement à l'an 200 après J.-C. L'intitulé et les premières lignes manquent. Il y a deux autres lacunes de plusieurs lignes. Le reste du papyrus est assez bien conservé et les quelques mots qui n'ont pu être lus nous paraissent pouvoir être restitués avec une grande probabilité.

La scène se passe à Alexandrie, devant un magistrat romain appelé Postumus qui siège entouré de quelques procureurs (2) appelés Diogène, Cassianus, Serenus, et assisté de l'appariteur Agathocle. L'affaire qui les occupe est importante. Un riche Romain, Sempronius Gemellus, est mort assassiné. Il laisse un fils mineur, portant le même nom que lui, et placé sous la tutelle d'un nommé Longinus Sempronianus. Les scellés ont été apposés et l'inventaire a été dressé par des officiers municipaux.

(1) Notre article était déjà composé à l'imprimerie quand nous avons eu connaissance d'un travail de Mommsen publié dans le *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, 1895, *Romanistische Abtheilung*, p. 181. Plusieurs des restitutions proposées par Mommsen nous paraissent préférables, sans toutefois modifier sensiblement le sens général du document. Comme il est trop tard maintenant pour reprendre notre travail, nous le donnons tel quel. Il n'est peut-être pas sans intérêt de montrer comment de deux côtés différents on arrive sur beaucoup de points à des résultats identiques. R. D.

(2) Προσοδοποιοί. Mitteis, dans l'*Hermes*, 1895, p. 589, en fait des fonctionnaires, mais leur attitude semble plutôt être celle de commissaires ou de procureurs, soit des parties, soit du fisc.

Mais, soit que ces précautions aient été prises trop tard, soit que la surveillance ait été insuffisante, des détournements ont eu lieu et la succession a été mise au pillage, non seulement à Alexandrie mais encore dans tous les cantons de l'Égypte où le défunt avait des biens. En conséquence, la justice procède à une enquête tant dans l'intérêt du mineur que dans l'intérêt du fisc, créancier des droits de succession.

Le principal auteur des détournements est une femme, Ptolémaïs, dont le père avait été esclave de Sempronius Gemellus, et qui paraît avoir été l'épouse ou la concubine de celui-ci, en même temps que sa pupille. Ptolémaïs a eu de nombreux complices, d'abord l'intendant (?) Harpalus, puis sa mère et son frère, puis enfin un certain nombre d'esclaves, parmi lesquels Smaragdos, Eukairos, Euporas. Les deux premiers ont reçu le prix de leur complaisance. Ptolémaïs leur a remis des actes d'affranchissement, en vertu desquels ils se prétendent libres, mais que la prévention soutient être faux. On aurait pris l'acte d'un affranchi décédé et on aurait effacé le nom du défunt pour y substituer le nom d'une autre personne.

Le procès-verbal de l'instruction faite à l'audience nous fait connaître la comparution et l'interrogatoire des prétendus affranchis, de l'homme de loi qui a rédigé les actes, enfin de Ptolémaïs qui nie énergiquement. On entend aussi les procureurs, Diogène, Cassianus, qui paraissent avoir été spécialement chargés de recueillir des renseignements. Finalement les esclaves soupçonnés de faux sont retenus en prison, l'homme de loi restera à la disposition de la justice, et les actes suspects sont scellés *ne varietur*. L'affaire est renvoyée à une audience ultérieure.

Ce document pourrait être l'objet d'un long commentaire. Nous nous bornons à appeler l'attention sur certaines particularités, d'ailleurs faciles à comprendre, et notamment sur ce qui a trait à l'impôt du vingtième sur les affranchissements (*vicesima manumissionum*), comme aussi sur les réponses de l'homme de loi qui rédigeait habituellement des actes de toute nature pour Sempronius Gemellus, et sans doute aussi les falsifiait au besoin.

II

. . . . . .

[Τίνος ἕνεκα] ἐνθάδε σὺ παρεῖ ; Σμάραγδος εἶπεν · Κατῆλθον, ἵνα,
[ἐὰν μὴ ὁ] κληρονόμ[ος] τὰ οἰκήσιμα [ἀποτε]ίνῃ, ἵν' ἐγὼ ὑπὲρ ἐ-
μαυτοῦ καὶ τῶν τέκνων μου δῶ. Πόστουμος εἶπεν · Πρὸ δώδεκα ἐτῶν
τῶν ταβελλῶν γενομένων νῦν ἐμνήσθης περὶ εἰκοστῆς ; Δύνασαι
5 οὖν, λαβὼν βενεφικιάριον, ἀναζητήσας ἀγαγεῖν τὸν Εὐτυχᾶν καὶ κο-
μίσαι τὰς ταβέλλας. Σμάραγδος εἶπεν · Ζητήσω αὐτόν. Μεθ' (1) ὀλίγον ἐ-
πελθόντος τοῦ Σμαράγδου καὶ κομίσαντος ταβέλλας τρεῖς καὶ εἰπόν-
τος τὸν Εὐτυχᾶν μὴ εὑρηκέναι, Πόστουμος εἶπεν · Πόθεν οὖν τὰς τα-
βέλλας ἔλαβες ; Σμάραγδος εἶπεν · Τὸ παιδίον τὸ παραφυλάσσον αὐ-
10 τοῦ τὴν ξενίαν αἰτήσας ἔλαβον αὐτάς. Πόστουμος εἶπεν · Ἐπηνέ-
χθησαν ταβέλλαι δύο ἐλευθερώσεων τοῦ αὐτοῦ ὀνόματος δια-
φόροις χρόνοις, καὶ διστάζω εἰ τῇ τοῦ τετελευτηκότος χειρεὶ ἐγράφη ·
πῶς γὰρ δύναται δὶς τὸν αὐτὸν ἠλευθερωκέναι ; Διὰ τοῦτο οὖν καὶ
περὶ τῶν ταβελλῶν πασῶν ὑποπτεύω καὶ πολλά με κεινεῖ
15 πιστοῦν (2), ὅτι πρὸ πολλῶν ἐτῶν γραφεισῶν εἰκοστὴ οὐκ ἐδόθη, καὶ ὅτι
<μὲν οὐκ> [οὐ μόνον] ἀνὰ ἔτη ἀπογραφόμενος ἐκεῖνος ἐπικρίσεως
γεινομένης
δούλους αὐτοὺς ἀπεγράψατο, ἀλλὰ καὶ αὐτοὶ ὁμολογοῦσι μηδέποτε
ἐγνωκέναι αὐτοὺς ἐλευθέρους γενομένους, καὶ ὅτι ὁ Γεμέλλος ἐδολοφο-
νήθη καὶ μετὰ τὸν θάνατον αὐτοῦ αἱ ταβέλλαι ὡς κατὰ χάριν τοῖς
20 δούλοις ἐδόθησαν. Καὶ ἐκέλευσεν τὸν δηλούμενον γεγραφέναι
τὰς ταβέλλας νομικὸν Ἰούλιον τὸν καὶ Σαραπίωνα προσαχθῆναι.
Διογένης προσοδοποιὸς εἶπεν · Ἐὰν ἐξετάσῃς, εὑρήσεις διὰ τῆς γε-
νομένης ἐπικρίσεως [τοὺς ἀνθρώπους] δούλους ἀπογραφέντας [ὑπὸ
Γεμέλλου] μετὰ γενομέν[ην ἡμέραν] ταβελλῶν. Κασιανὸς εἶπεν ·
25 . . . ης τη . . . . . [Σερῆ]νος ὅλον σοι π[ράγμα ἐμφανί-
σ]ει, ἡ γὰρ [προτέρα ταβέλλ] α ἡ ἐπενεχθ[εῖσα ὑπὸ τῆς]
Πτολεμαΐδ[ος] . . . . . .ος τοῦ στρατιώτου
. . . . . η ἐπεὶ γὰρ . . . . . ς ἐλευθερῶσθαι
[ἀδελ]φὸς ὢν οσ . . . . . τεν αὐτο . . . . .

(1) *Sic.*
(2) On attendrait ἀπιστεῖν.

30 ὑφελόμενοι αὐτ . . . . . [τ]ῆς ἐλευθερ[ίας]
[ἐγράφησ]αν ταβέλλαι, [μετὰ τὴν τοῦ] ἐλευθερωθέντος τ[ελευτὴν]
[ἐξαλ]είψαντες ἐκ τῶν [τούτου] ταβέλλων τὸ ὄνομα [Αὔξωνος]
ἐνέστι] ξαν τὸ τοῦ Εὐκαίρου ἵνα ἐπενέγκῃ ὁ Εὔκαιρος,
συνειργ]ασμένης αὐτῆς ἐ π ι [δ ε ι κ ν ύ ν] α ι, τῆς αὐτοῦ ταβέλλης
35 [ἀχρήσ]του οὔσης · καὶ ἱμάτια δὲ ἐμ[φανῶς ἔ]δειξα τοῦ τετελευτηκότος
ἀμφι[εσμένην τὴν Πτολεμαΐδα [καὶ τὴν] μητέρα καὶ τὸν ἀδελφόν,
[ὥς] καὶ ἀξιῶ, ἐ[πειδ]ὴ πλείονα ἐ[ξ] οἰκίας τοῦ τετελευτηκότος ὑφείλαν-
το · [ἐπὶ] τούτων ἀνατέθηκα τὰ ἀνδράποδα, καὶ γὰρ Εὐπορᾶς δοῦλος
[εὐθὺς] ἐκ τῆς οἰκ[ίας] μετήνεγκεν τὰ [ἀργυρώματα] δοθέντα αὐτῷ
40 [ὑπὸ] Πτολεμαίδος. Πτολεμαίς εἶπεν · Γραφή ἐστιν τῶν ἀργυρω-
μάτων], τὰ δε ἱμάτια ἐμά, ἐ[πεὶ ὁ ἀνὴ]ρ τετελευτηκὼς ἐπίτροπος
[ἦν ὥστε] καὶ [σύγχυ[δ]ον (?) τὰ λειφθέντα ὑπ'] αὐτοῦ καθέξομεν.
. . . . . .

Lacune de plusieurs lignes.

. . . λεμον οι δ . . . Πόστουμος εἶπεν · [διὰ τοῦτ]ο ἐκομίσ[θη]
Σαραπιάς. Πόστουμος [Σμ]α[ράγδῳ] εἶπεν · Παρά τοῦ λαβὼν τοὺς [ἀνθρώ-
πους
45 [προσῆ]κες ἄνω; Σμάραγδος εἶπεν · Παρὰ τοῦ φροντιστοῦ [ἡμῶν] Χαιρή-
μονος. Διογένης εἶπεν ·
[Φ'] πρόβατα εἶχεν ὁ τετελευτηκὼς ἐν ἀπογραφῇ καὶ ἄλλα φ' ἀναπόγραφα
καὶ [μόσ]χους
καὶ ἄλλα κτήνη, τελευτήσαντος δὲ αὐτοῦ εἰς ἑτέρας ἀγελὰς μετήνεγκαν τὰ
κτήνη. Πόστουμος
εἶπεν. Ἐγώ, ἃ δύναμαι ἐνθάδε εὑρίσκειν, ζητω, περὶ δὲ τῶν ἐν Αἰγύπτῳ
ἔγραψα πᾶσι τοῖς στρα-
τηγοῖς, ἵνα τῇ αὐτῶν πίστει περὶ πάντων ἐξετάσωσιν. Διὰ τοῦτο δε πολ-
λάκις ἤπειξα τὸν Σεμ-
50 πρωνιανὸν ἀποδημῆσαι, ἵνα μηδὲν τῶν διαφερόντων τῷ ταμείῳ ἢ τῷ
παιδὶ παραπόλη-
ται. Διογένης εἶπεν · ἴν' εἰδῇς ὅτι καὶ ὁ στρατηγὸς ἤδη συνπράττει
αὐτοῖς, Ἀρπάλου τοῦ ὑποπτευ-
ομένου ἐν πᾶσι τὸν υἱὸν ἐπιτηρητὴν τῶν προσόδων κατέστησεν. Πόστου-
μος εἶπεν · Ὡς
προεῖπον, ὁ στρατηγός, ἐάν τι πράττῃ, τῇ ἰδίᾳ πίστει πράττει, καὶ ἐάν
τι δυνηθῆτε ἐλ<λ>έγξαι
ὡς κακῶς ὑπ' αὐτοῦ διοικηθέν, ἐπεξελεύσομαι. Προσαχθέντος Εὐπορᾶ τοῦ
ἐπιζητη-

55 θέντος Εὔκαιρος εἶπεν · Οὗτός ἐστιν ὁ παρὰ τῆς Πτολεμαΐδος τὰ ἀργυρώ-
ματα λαβὼν μετὰ
τελευτὴν τοῦ Σεμπρωνίου καὶ ἀπὸ τῆς οἰκίας αὐτοῦ μεταγαγών. Πόστου-
μος εἶπεν · τί-
νος δοῦλος εἶ; Ἀπεκρείνατο · Τοῦ πατρὸς τῆς Πτολεμαΐδος. Εὔκαιρος
εἶπεν · Καὶ αὐτὸς τοῦ
Γεμέλλου ἦν. Πτολεμαΐς εἶπεν · Ὁ πατήρ μου ἀπὸ κληρονομίας αὐτὸν
ἔσχεν. Διογένης
προσοδοποιὸς εἶπεν · Ἐκ τῆς κατ' οἰκίαν ἀπογραφῆς ἀποδείκνυται τίνος
ἐστὶν δοῦλος. Πόσ-
60 τουμος Εὐπορᾷ εἶπεν · Τὸ ἀληθὲς εἰπὲ περὶ ὧν οἶδας, τίς σοι τὰ ἀργυρώ-
ματα ἔδωκεν. Εὐ-
πορᾶς εἶπεν · Ὅτε ἐσημάνθη, ὅτι ἐσφάγη Σεμπρώνιος, ἔκειτο ζώνια τρία
εἰς τὸ τρικλί-
νιον ἐπὶ τρίποδι καὶ φιάλη ἀργυρῆ καὶ σπονδεῖον καὶ θυμιατήριον καὶ
δίσκος μέγας · εἰσελθόν-
τες τινὲς πρὸς τὴν Πτολεμαΐδα ἔλεγον · Ἄρον ταῦτα ἐκ τοῦ μέσου, μὴ ὁ
ἐξηγητὴς
εἰσελθὼν ἐπ' ἀναγραφῆς αὐτὰ ποιήσῃ. Βαστάσασα αὐτὰ καὶ βαλοῦσα [τὸ
σκρ]είνιον ἐπέ-
65 θηκέ μοι καὶ [ἔκρυψα] αὐτὸ εἰς κέλλαν τοῦ [βαλα]νείου τοῦ ὄντος ἐν τῇ
οἰκίᾳ. Μετὰ δὲ δύο ἡμέ-
ρας τοῦ συνει[σελθεῖν] τοὺς ἄρχοντας εἰς τὴν [οἰκία]ν καὶ ἀποστῆναι
αὐτ[ὴν, κελεύο]ντος Γεμέλ-
λου τοῦ υἱοῦ, μ[εταπέμψασα] τὸ σκρήνιον, ἡ Πτολεμαΐς ἐπέδωκεν αὐτὸ τῷ
Ἁρπάλῳ καὶ πά-
λιν αὐτὸ ἀπ[ένεγκεν]. Πόστουμος Πτολεμαΐδι εἶπεν · Ἢν ἔλεγες γ[ραφὴν
εἶ]ναι τῶν ἀργυ-
ρωμάτων [σοῦ παρ]ούσης δώσει [Ἅρπαλος. Παρό]ντος τε τοῦ ἐπιζητοῦν-
τος (1) νομικοῦ
70 Φλαουΐου Ἰουλίου τοῦ καὶ Σαραπίωνος, [Πόστουμος] εἶπεν · Ἤδεις
Σεμπρώνιον; Ἀπεκρείνα-
το · πολλοῖς [ἔτεσιν ἐν]ωπ [ῆ] μοι ἦν, [καὶ ἔγραψα α]ὐτῷ καὶ ταβέλλας
ἐλευθερώσεων καὶ δι-
πλώματα γάμων καὶ ἔχω αὐτῶν ἀντίγραφα. Πόστουμος εἶπεν · Ἐκέλευσα
κομισθῆνα]ι

(1) Faute pour ἐπιζητουμένου ou ἐπιζητηθέντος.

τὰς ταβέλλας τὰς κειμένας παρὰ Γεμέλλῳ βιβλιοφύλακι. Καὶ ἐπει[δείξας]
αὐτῷ τὴν μίαν
ἐπόθετο εἰ γνώριμα αὐτοῦ τὰ γράμματα, καὶ συνκαταθεμένου, Πόστουμος
εἶπεν · Πῶς
75 οὖν τοῦ Εὐκαίρου δύο ταβέλλαι ἐλευθερίας εὑρίσκονται; Ἰούλιος ὁ καὶ
Σαραπίων εἶπεν · Διπλαῖ ἔσθ' ὅ-
τε γράφεσθαι εἰώθασι. Πόστουμος εἶπεν · Εἰ, ὡς λέγεις, διπλαῖ ἐγράφη-
σαν, πῶς οὔτε ὁ αὐτὸς
χρόνος ἐν αὐταῖς πρόσκειται, ἀλλ' οὐδὲ οἱ αὐτοὶ σφραγίσταί; Κασιανὸς
εἶπεν · Ὡς προεῖπόν
σοι, ἡ Πτολεμαΐς, ὑφελομένη τὴν ταῖς ἀλ[λοτρί]αις (?) τοῦ Εὐκαίρου
ταβέλλ[αν] ἣ Αὔξωνος τοῦ τε-
τελευτηκότος ἐνέγραψεν τὸ τούτου ὄνομα, ἐν ᾗ πλαστογραφίᾳ περιμένον
ἐστὶν τὸ ὄνομα
80 νῦν περὶ ὅλην τὴν ταβέλλαν. Σερῆνος εἶπεν · Ὁ Εὔκαιρος ἐρεῖ τίς αὐτῷ
τὴν ταβέλλαν ἔδω-
κεν. Πόστουμος Εὐκαίρῳ εἶπεν · Ἥξει Ἅρπαλος καὶ ἐξετασθήσεται περὶ
τούτου ἀκριβέσ-
τερον, καὶ Σεμπρωνίῳ (1) εἶπεν · Ὀφείλεις ἤδη ἐξελθεῖν εἰς Αἴγυπτον, ἵνα
ἐξετάσῃς περὶ πάν-
των τῶν τοῦ τετελευτηκότος. Σεμπρώνιος (1) εἶπεν · Ἡ Πτολεμαΐς μετὰ
τὸν θάνατον πάντα

....

Lacune de plusieurs lignes.

τω . . . [κελ]εύσας αὐτ[ὸν προσαχθ]ῆναι . . .] ἀναγκαίως [φράσ]αι [τῷ]
85 παιδίῳ [οἵτινες] ποιήσασθαι [βλάβη]ν πεφή[νασι.] Πτολεμαΐς εἶπεν ·
[Ὅρα] τὴν δια-
θήκην] ὡς Σεμπρώνιος Γεμέλλος [ἔδωκε]ν αὐτῷ τινα [ἀνδράπο]α, τρο-
φὰς καὶ ἱματισμόν. Πόσ-
τουμος Πτολεμαΐδι εἶπεν · Δ[ὸς τὸ] ἀντίγραφον τῶν ἐν τῇ διαθήκῃ
ἐγγεγραμμένων ·
προσῆ[κόν] ἐστιν καὶ τῶν α[ἱρεθέν]των ἐνθάδε [ἀπὸ τῶν] τοῦ Γεμέλλου
[γρα]φὴν γενέσθαι
παρόντων ὑμῶν. Καὶ ἐκέλευσεν Σμάραγδον καὶ Εὔκαιρον εἰς τὴν τήρησιν
παραδοθῆναι,

(1) Faute pour Σεμπρωνιανῷ, Σεμπρωνιανός.

90 τὸν δὲ νομικὸν Ἰούλιον τὸν καὶ Σαραπίωνα ἱκανὸν παρασχεῖν, τὰς δὲ ταβέλλας ἀριθμῷ πέντε οὔσας κατασημηνάμενος καὶ ποιήσας καὶ τὴν Πτολεμαΐδα σφραγίσαι ἔδωκεν Γεμέλλῳ βιβλιοφύλακι. Ἐξῆλθεν Ἀγαθοκλῆς ὑπηρέτης.

II

Ὁμοίως τοῦ αὐτοῦ Ποστούμου τοῦ αὐτοῦ ἔτους Ἀθὺρ ε'.

Λονγῖνος Σεμπρωνιανὸς ἐπίτροπος Σεμπρωνίου Γεμέλλου ἀφήλικος προσελθὼν

95 εἶπεν · Ἐν τῇ ἐπιστολῇ ἔγραψας τῷ στρατηγῷ τοῦ Ἀρσινοείτου περὶ τῶν ὀνομασθέντων ὑπὸ τῶν δούλων. Οὐ προσεγράφη Σεμπρώνιος Αἰσχίνης ὀνομασθεὶς ὡς πρόβατα ἐκείνου ἀποσπάσας. Περὶ καὶ αὐτοῦ ἀξιῶ γραφῆναι, ἵν' ἐκπεμφθῇ.

Πόστουμος εἶπεν · Γράψω.

TRADUCTION

« Pourquoi es-tu ici? » — Smaragdos a dit : « Je suis venu afin d'acquitter le vingtième pour moi et mes enfants, au cas où l'héritier ne le payerait pas. » — Postumus a dit : « Il y a douze ans que les actes auraient été faits, et c'est aujourd'hui seulement que tu songes au vingtième? Tu peux te faire accompagner d'un exempt. Va donc chercher Eutychas, amène-le et apporte les actes. » — Smaragdos a dit : « Je vais le chercher. » — Un instant après Smaragdos est revenu, apportant trois actes et a dit qu'il n'avait pas trouvé Eutychas. — Postumus a dit : « Où donc as-tu trouvé les actes? » — Smaragdos a dit : « Je les ai demandés à l'esclave qui garde le logis d'Eutychas et il me les a remis. » — Postumus a dit : « Deux actes d'affranchissement sont produits portant le même nom, à des dates différentes. Je doute qu'ils aient été écrits de la main du défunt. Comment

pourrait-il avoir affranchi deux fois le même esclave? Aussi je conçois des soupçons au sujet de tous ces actes, et j'ai plusieurs motifs qui me portent à les croire faux. D'abord, voilà plusieurs années qu'ils auraient été écrits et le vingtième n'a pas encore été payé. De plus, non seulement le défunt dans ses déclarations annuelles qui ont été reçues après contrôle a déclaré ces hommes comme étant ses esclaves, mais eux-mêmes reconnaissent qu'ils n'ont jamais su qu'ils étaient devenus libres. Enfin, Gemellus a été assassiné, et après sa mort les actes ont été donnés aux esclaves comme gratification. » Il a ensuite ordonné d'amener devant lui l'homme de loi Julius, autrement dit Sarapion, prévenu d'avoir écrit ces actes. — Diogène, procureur, a dit : « Si tu examines, tu trouveras, par la décision rendue sur les déclarations, que ces hommes ont été déclarés par Gemellus comme étant ses esclaves, postérieurement aux dates portées sur les actes. » — Cassianus a dit : «.....Serenus t'expliquera toute l'affaire. En effet le premier des actes produits par Ptolémaïs..... ..... les actes d'affranchissement ont été écrits. Après le décès de l'affranchi ils ont effacé des actes qui le concernent le nom d'Auxon et y ont substitué celui d'Eukairos, afin qu'Eukairos pût le produire, avec le concours de Ptolémaïs, l'acte qui le concernait étant sans valeur. J'ai d'ailleurs montré jusqu'à l'évidence que Ptolémaïs et, je pense, sa mère et son frère ont revêtu les habits du défunt et ont soustrait de la maison du défunt un grand nombre d'objets. C'est pourquoi j'ai dénoncé les esclaves. En effet, l'esclave Euporas a emporté aussitôt hors de la maison l'argenterie qui lui avait été donnée par Ptolémaïs. » — Ptolémaïs a dit : « Il y a une liste de l'argenterie. Quant aux habits ils m'appartiennent. En effet, mon mari (?) défunt était mon tuteur et pour cette raison nous possédons indistinctement les biens laissés par lui..... .....

Postumus a dit : « C'est pour cela que Sarapias (1) a été mandé ici. » — Postumus a dit à Smaragdos : « Qui t'a remis les hommes que tu amènes ici? » — Smaragdos a dit : « Notre intendant Chérémon. » — Diogène a dit : « Le défunt avait cinq cents moutons déclarés par lui, cinq cents autres non déclarés, des veaux et

(1) Équivaut à Sarapion.

d'autres têtes de bétail. A sa mort tout ce bétail a été transporté dans d'autres troupeaux. » — Postumus a dit : « Pour moi, je cherche ce que je peux trouver ici. Quant aux objets qui sont en Égypte j'ai écrit à tous les stratèges pour qu'ils en fassent la perquisition, sous leur responsabilité. C'est pourquoi j'ai plusieurs fois pressé Sempronianus de partir pour que ni le fisc ni le mineur ne perdent rien de ce qui doit leur revenir. » — Diogène a dit : « Le stratège est dès à présent de complicité avec eux, et la preuve c'est qu'il a constitué pour gardien de tout l'avoir généralement le fils d'Harpalus lequel est gravement soupçonné. » — Postumus a dit : « J'ai déjà fait observer que le stratège, quand il agit, le fait sous sa propre responsabilité, et si vous pouvez prouver qu'il a malversé, je le poursuivrai. » — Euporas, qu'on recherchait, ayant été amené, Eukairos a dit : « C'est lui qui a reçu de Ptolémaïs l'argenterie, après le décès de Sempronius, et qui l'a emportée hors de la maison du défunt. » — Postumus a dit : « De qui es-tu l'esclave? » — Il a répondu : « Du père de Ptolémaïs. » — Eukairos a dit : « Le père de Ptolémaïs était lui-même l'esclave de Gemellus. » — Ptolémaïs a dit : « Mon père l'avait reçu en héritage. » — Diogène, l'agent du fisc, a dit : « La déclaration faite par maison prouve de qui il est l'esclave. » — Postumus a dit à Euporas : « Dis la vérité sur ce que tu sais : Qui t'a donné l'argenterie? » — Euporas a dit : « Quand on a mis les scellés parce que Sempronius avait été assassiné, il y avait dans la salle à manger trois ceintures sur un trépied, une aiguière d'argent, une coupe à libations, un vase à encens et un grand plateau. Des gens sont venus trouver Ptolémaïs et lui ont dit : « Enlève ces objets, pour que l'inspecteur, quand il viendra, ne « les mette pas sur l'inventaire. » Elle les a emportés et a jeté le coffre sur mes épaules. Je l'ai caché dans la *cella* de la salle de bain qui est dans la maison. Deux jours après que les autorités se furent installées dans la maison et que Ptolémaïs se fut retirée, sur l'ordre du fils de Gemellus, Ptolémaïs envoya chercher le coffre, le remit à Harpalus et enfin l'enleva une seconde fois. » — Postumus dit à Ptolémaïs : « Tu dis qu'il existe une liste de l'argenterie. Harpalus la donnera en ta présence. » A l'instant s'est présenté l'homme de loi Flavius Julius, autrement dit Sarapion, qu'on cherchait. — Postumus dit : « Connaissais-tu Sempronius? »

— Il a répondu : « Pendant plusieurs années il a demeuré en face de moi. J'ai écrit pour lui des actes d'affranchissement, des contrats de mariage, et j'en ai les copies. » Postumus a dit : « J'ai ordonné l'apport des actes déposés chez le tabellion Gemellus » et montrant une de ces pièces à Flavius Julius il lui a demandé s'il reconnaissait l'écriture, et quand il l'eut reconnue Postumus a dit : « Comment se fait-il qu'il se trouve pour Eukairos deux actes d'affranchissement ? » — Julius, autrement dit Sarapion, a dit : « Il est d'usage en certains cas de faire ces actes en double. » — Postumus a dit : « Si, comme tu le prétends, l'acte a été fait en double, comment se fait-il qu'ils ne portent pas tous les deux la même date, et qu'en outre les témoins ayant apposé leurs cachets ne soient pas les mêmes? » — Cassianus a dit : « Comme je te l'ai déjà dit, Ptolémaïs ayant soustrait l'acte..... ou celui d'Auxon décédé, y a écrit le nom d'Eukairos, mais en commettant ce faux elle a laissé subsister le nom d'Auxon dans tout le corps de l'acte. » — Serenus a dit : « Eukairos dira qui lui a donné l'acte. » — Postumus a dit à Eukairos : « Harpalus va venir et sera interrogé plus à fond sur ce point. » Il a dit ensuite à Sempronianus : « Il faut que tu partes à l'instant pour l'Égypte, afin de t'informer de tout ce qui appartenait au défunt. » — Sempronianus a dit : « Après la mort de Gemellus, Ptolémaïs a tout (enlevé)...

Postumus a fait amener cet homme pour le forcer à dire quels paraissent être les auteurs des détournements commis au détriment du mineur. — Ptolémaïs a dit : « Voici le testament par lequel Sempronius Gemellus lui a donné (1) certains esclaves, sa nourriture et son vêtement. » — Postumus a dit à Ptolémaïs : « Donne la copie des objets désignés dans le testament. Il convient aussi qu'il soit fait en votre présence une liste des objets qui ont été détournés ici de la succession de Gemellus. » Il a ordonné que Smaragdos et Eukairos fussent mis sous bonne garde, que l'homme de loi Julius, autrement dit Sarapion, fût tenu prêt à comparaître à toute réquisition et, après avoir apposé son cachet sur les actes d'affranchissement au nombre de cinq, et exigé que Ptolémaïs y apposât aussi le sien, il a remis les dits actes au tabellion Gemellus. L'appariteur Agathoclès s'est alors retiré.

(1) C'est-à-dire : au père de Ptolémaïs.

Du même Postumus et de la même année, le 5 d'Athyr.

Longinus Sempronianus, tuteur du mineur Sempronius Gemellus, s'est présenté et a dit : Tu as écrit une lettre au stratège du nome d'Arsinoé au sujet des personnes désignées par les esclaves. On n'y trouve pas le nom de Sempronius Æschinès nommé comme ayant enlevé des moutons appartenant à la succession. Je demande qu'il soit écrit aussi à son sujet, afin qu'il soit envoyé ici. — Postumus a dit : J'écrirai.

R. Dareste.

DEUX FRAGMENTS DE MUSIQUE GRECQUE

Parmi les « extraits divers » relatifs à la musique, parfois groupés sous le titre de *Musique de Ptolémée*, qu'on trouve à la fin d'un certain nombre de manuscrits grecs, deux documents attirent l'attention par leur importance et leur difficulté : ce sont les fragments vulgairement connus — d'après les premiers mots de leurs intitulés — sous les noms de *Hormasia* et de *Canon hypolydius*. Le premier de ces fragments, le plus intéressant des deux, a été publié dès le XVIe siècle par Zarlino (1) ; de nos jours, Vincent, puis Ruelle, ont publié et étudié les deux morceaux (2) ; Fétis, Gevaert et K. von Jan se sont occupés spécialement de l'*Hormasia* seule (3), Tzetzes du *Canon* (4). Tant d'efforts et de savoir n'ont pas été dépensés en pure perte, mais on peut dire

(1) *Sopplimenti musicali* (*Opere*, tome III ; Venise, 1588, in-folio), livre VI, p. 283. Zarlino cite incidemment l'*Hormasia* comme une preuve de l'emploi de l'hétérophonie dans la musique grecque : *Come dimostra il seguente essempio, già sono iti molt' anni* (Soffiano mourut en 1565) *tratto da un' antico libro greco dal gentilissimo M. Michele Soffiano da Scio, delche me ne fece coppia*. Vincent n'a pas connu la publication de Zarlino, qui a été signalée par Fétis.

(2) A. J. H. Vincent, *Notice sur divers manuscrits grecs relatifs à la musique* (Notices et extraits, XVI, 2), Paris, 1847, pp. 254-259 ; *Réponse à M. Fétis* (1859), pp. 30-47. — C.-E. Ruelle, *Études sur l'ancienne musique grecque* (Archives des missions, 3e série, t. II), Paris, 1875 ; pp. 38-43, 113-115.

(3) Fétis, *Mémoire sur l'harmonie simultanée chez les Grecs et chez les Romains* (*Mémoires de l'Académie de Belgique*, t. XXXI), Bruxelles, 1858, pp. 9 et 42-51. — F.-A. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique de l'antiquité*, tome II (Gand, 1881), pp. 636-641. — K. von Jan, *Musici scriptores graeci*, Leipzig, 1895, pp. 420-423.

(4) Joh. Tzetzes, *Ueber die altgriechische Musik in der griechischen Kirche*, Munich, 1874, p. 101.

que le fond du problème — c'est-à-dire le sens musical de l'*Hormasia* et le lien qui la rattache au *Canon* — n'a pas encore été élucidé. On me pardonnera donc de consacrer de nouveau quelques pages à l'étude d'une question dont un savant éminent, M. Wagener, considérait il y a trente-cinq ans la solution comme « provisoirement désespérée » (1).

I

Il importe tout d'abord d'établir, sur des bases plus solides qu'on ne l'a fait jusqu'ici l'édition critique de nos deux textes. Ils figurent ensemble ou isolément dans six manuscrits, dont voici la liste :

Première famille.

A. *Palatinus* (281). Ce manuscrit, qui provient de la collection du Vénitien Léonard Giustiniani (1388-1446), porte la signature du copiste Nicolas avec la date 14 janvier 1040 (an du monde 6548). Transporté au Vatican avec le reste de la bibliothèque Palatine au XVIIe siècle, il séjourna quelque temps à Paris sous Napoléon Ier, puis reprit en 1816 le chemin de la bibliothèque d'Heidelberg, où il se trouve actuellement (2). M. von Jan, qui le croyait encore à Rome, a négligé pour cette raison de le collationner. Nos deux documents occupent le recto et le verso du feuillet 173 ; j'en publie ci-contre un fac-similé photographique, d'après un cliché obligeamment communiqué par M. le bibliothécaire Zangemeister. Mieux que toute description, ce fac-similé (à moitié grandeur de l'original) donne une idée de l'excellence de notre manuscrit, qui forme, comme nous le verrons tout de suite, la source *unique* du texte proprement dit de nos deux documents.

(1) *Mémoire sur la symphonie des anciens*, Gand, 1861, p. 57.

(2) Stevenson, *Codices mss. Palatini graeci*, Rome, 1885, p. 157. Cf. aussi Wilken, *Geschichte der Heidelberger Büchersammlungen* (1817) et Creuzer, v. ὁρμασία du Thesaurus Didot. — D'après la souscription, les morceaux qui composent le *Palatinus* ont été recueillis par Romanos, *a secretis* et juge de Séleucie.

B. *Monacensis* (104). Le corps de ce manuscrit a été écrit à Venise en 1552 par Franciscus Cladius; mais le feuillet 289 (et non 284, comme l'écrit Vincent) qui contient nos deux documents est d'une autre main que le reste du volume. Ce feuillet a été copié pour Vincent en 1845 par le sous-bibliothécaire de Munich, George Thomas ; la copie, qui fait partie des *schedae* de Vincent, a été gracieusement mise à ma disposition par M. Ruelle, son exécuteur littéraire. En rapprochant cette copie du texte imprimé, on constate que si l'édition de l'*Hormasia* est sincère, il n'en est pas tout à fait de même de celle du *Canon;* ici Vincent a corrigé arbitrairement et sans prévenir le lecteur les leçons du *Codex Monac.* Depuis lors, Tzetzes, et plus exactement M. Ruelle (1), ont fait connaître le véritable texte du *Monacensis* pour le *Canon;* celui de l'*Hormasia* a été réédité sans changement par Jan d'après une collation faite par Deiters. Une comparaison attentive montre que le *Monacensis* n'est qu'une copie, parfois fautive, du *Palatinus,* dénuée de valeur originale. La seule anomalie un peu notable, celle du signe instrumental de la dernière note de la colonne de gauche dans l'*Hormasia*, s'explique elle-même par l'aspect de ce signe dans le *Palatinus,* et achève de démontrer le rapport de dépendance qui existe entre les deux manuscrits.

C. *Vaticanus Reginensis* (108). XVIe siècle. Nos documents y occupent le *recto* et le *verso* du folio 33. C'est une copie fautive du *Palatinus,* et non du *Monacensis,* car le cinquième signe de la troisième ligne du *Canon* reproduit correctement la forme donnée par le *Palatinus,* laquelle est dénaturée dans le manuscrit de Munich (2). J'ai collationné ce feuillet au Vatican, au mois d'avril dernier.

D. *Escorialensis* (Y I, 13). XVIe siècle. Les deux documents se lisent au folio 170. M. Ruelle, qui a collationné et publié ce feuillet (3), en a reconnu l'étroite parenté avec le *Monacensis :* à vrai dire, l'*Escorialensis* paraît n'être qu'un *apographum* du

(1) C'est à tort que Tzetzes donne pour le signe 23 la forme ⊔.

(2) Tous les traités contenus dans le *Reginensis* se retrouvent d'ailleurs dans le *Palatinus* (voir le catalogue des *Reginenses* par Stevenson, 1887).

(3) Antérieurement (1841), F. Bellermann en avait publié quatre notes — les dernières de la colonne de droite de l'*Hormasia,* — dans *Anonymi scriptio de musica*, p. 8.

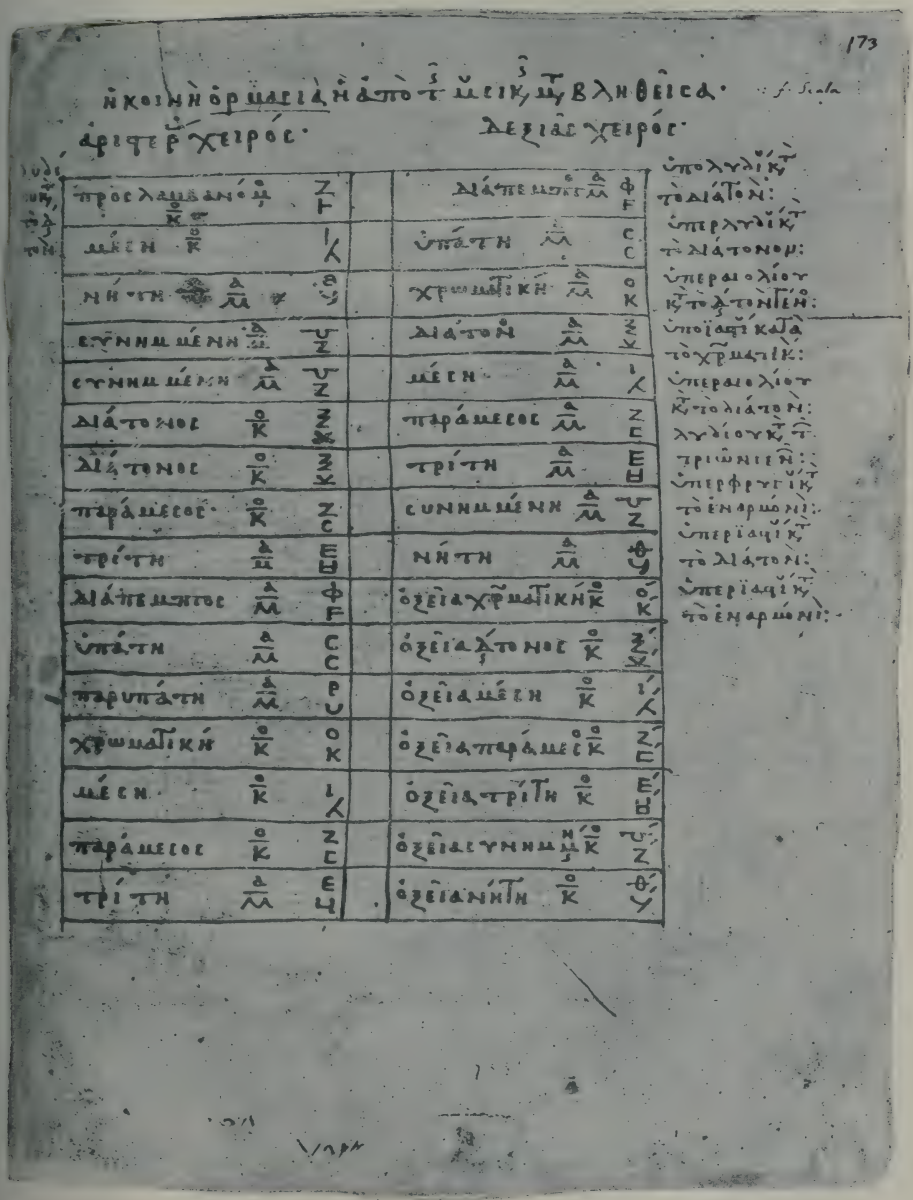

173

ἡ κοινὴ ὁρμασία ἡ ἀπὸ τῆς μείζονος βληθεῖσα.

ἀριστερὸς χειρός. δεξιὰς χειρός.

προσλαμβανόμενος	Ζ F	διάπεμπτος	Φ F
μέση	Ι Λ	ὑπάτη	C C
νήτη	Θ Ψ	χρωματικὴ	Ο K
συνημμένη	Υ Z	διάτονον	Ξ X
συνημμένη	Υ Z	μέση	Ι Λ
διάτονος	Ξ X	παραμέσος	Ζ C
διάτονος	Ξ X	τρίτη	Ε Η
παραμέσος	Ζ C	συνημμένη	Υ Z
τρίτη	Ε Η	νήτη	Θ Ψ
διάπεμπτος	Φ F	ὀξεῖα χρωματικὴ	Ο' K'
ὑπάτη	C C	ὀξεῖα διάτονος	Ξ' X'
παρυπάτη	Ρ Υ	ὀξεῖα μέση	Ι' Λ'
χρωματικὴ	Ο K	ὀξεῖα παραμέσος	Ζ' C'
μέση	Ι Λ	ὀξεῖα τρίτη	Ε' Η'
παραμέσος	Ζ C	ὀξεῖα συνημμένη	Υ' Z'
τρίτη	Ε Η	ὀξεῖα νήτη	Θ' Ψ'

ὑπολυδιὸν τὸ διάτονον:
ὑπερλυδιὸν τὸ διάτονον:
ὑπερμιξολίου τὸ διάτονον:
ὑποιαστὶ κατὰ τὸ χρωματικὸν:
ὑπερμιξολίου τὸ διάτονον:
λυδίου τὸ τριῶνυμον:
ὑπερφρυγιὸν τὸ ἐναρμόνιον:
ὑπερϊαστὶ τὸ διάτονον:
ὑπερϊαστὶ τὸ ἐναρμόνιον:

Planche I
Fac-similé du *Palatinus* 281, f° 173, recto.
Hormasia.

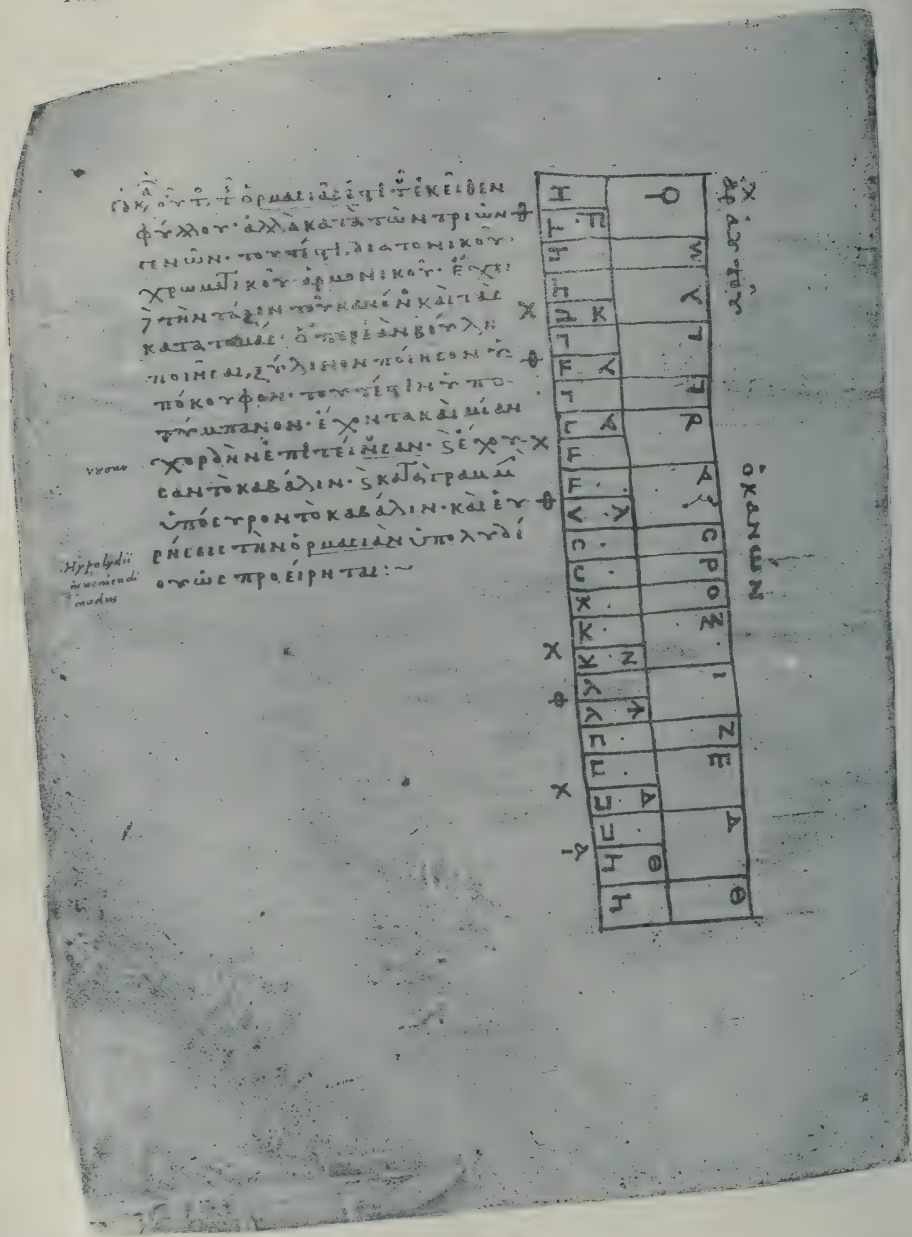

Planche II
Fac-similé du *Palatinus* 281, f° 173, verso.
Canon hypolydien.

manuscrit de Munich ; il n'en diffère que par quelques étourderies et corrections arbitraires. Sa valeur critique est tout à fait nulle.

Deuxième famille.

Les manuscrits de cette famille ne donnent que la seule *Hormasia,* encore est-elle incomplète et dépourvue des signes musicaux ; à la place du titre Ἡ κοινὴ ὁρμασία, etc., on lit ces mots : κατὰ κιθαρῳδίαν, qui ne se trouvent dans aucun des manuscrits de la première famille ; on doit en conclure que la seconde famille dérive d'un ancêtre indépendant. Cette famille comprend deux manuscrits :

E. *Neapolitanus* (III C 2). xve siècle. Le texte occupe le dernier feuillet du manuscrit. M. von Jan l'a collationné en 1891 et reproduit dans ses *Musici scriptores,* p. 420.

F. *Parisinus* (3027). xvie ou xviie siècle (1). L'*Hormasia* se lit au folio 34, recto. J'ai collationné à nouveau ce texte, déjà étudié par Vincent et Jan : c'est une copie absolument fidèle du *Neapolitanus*.

Tels sont, à ma connaissance, les six seuls manuscrits où se rencontrent nos deux fragments. Le *Vaticanus* 192, où, sur la foi d'indices trompeurs, M. von Jan avait soupçonné leur présence, ne renferme, comme je m'en suis assuré *de visu,* ni l'un ni l'autre. Quant à l'*antico libro greco* utilisé par Zarlino pour l'*Hormasia*, il n'est autre, à mon avis, que le *Palatinus,* dont le texte des *Sopplimenti* reproduit fidèlement (aux fautes typographiques près) (2) la notation : l'accentuation caractéristique ὁρμασιὰ du titre, la forme ϵ̸ du dernier signe musical de la colonne de gauche sont des preuves certaines de l'identité des deux manuscrits.

(1) Aux indications données par Jan au sujet du contenu de ce manuscrit, je puis ajouter qu'il renferme le manuel d'Alypius (folio 76 suiv.) et que la *Division du canon* d'Euclide s'y arrête à la page 163, l. 9 Jan.

(2) C'est aussi pour des raisons de commodité typographique que Zarlino (ou Soffiano?) a transporté en tête de la marge de *droite* les mots λυδίου κατὰ τὸ διάτονον qui se lisent dans la marge *gauche* du *Palatinus*. Fétis a voulu à tort tirer parti de cette divergence.

L'analyse qu'on vient de lire peut se résumer dans le *stemma* suivant :

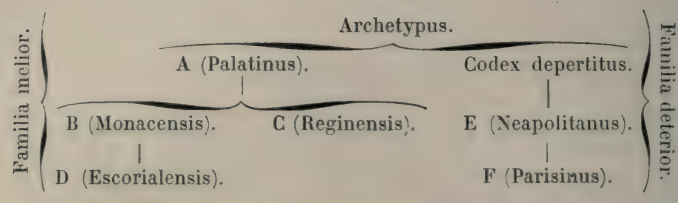

En résumé, pour le texte proprement dit de l'*Hormasia* et pour le *Canon*, le *Palatinus* entre désormais seul en ligne de compte; le *Neapolitanus* ne fournit d'intéressant que le sous-titre de l'*Hormasia*. C'est en se fondant sur ces conclusions que j'ai établi le texte ci-après de nos deux documents. Ce texte n'est, en somme, que la transcription pure et simple du *Palatinus ;* je me suis contenté de résoudre les abréviations, de numéroter les lignes et de donner aux signes musicaux une forme réalisable en typographie. J'indique en note, à titre de pure curiosité, les variantes des *apographa* et des manuscrits de la seconde famille.

(1er Texte). Ἡ κοινὴ ὁρμασία ἡ ἀπὸ τῆς μουσικῆς μεταβληθεῖσα · [κατὰ κιθαρῳδίαν].

ἀριστερᾶς χειρός ·				δεξιᾶς χειρός ·			
1 προσλαμβανόμενος	O/K	Z ⊢ [1]		17 διάπεμπτος	A/M	Φ F	ὑπολυδίου κατὰ τὸ διάτονον ·
2 μέση	O/K	I ≺ [2]		18 ὑπάτη	A/M	C C	ὑπερλυδίου κατὰ τὸ διάτονον ·
3 νήτη	A/M	Θ Ψ		19 χρωματική	A/M	O K	ὑπεραιολίου κατὰ τὸ διάτονον γένος ·
4 συνημμένη	A/M	⊔ Z		20 διάτονος	A/M	Ξ ⋉	ὑποιαστίου κατὰ τὸ χρωματικόν ·
5 συνημμένη	A/M	⊔ Z		21 μέση	A/M	I ≺ [2]	ὑπεραιολίου κατὰ τὸ διάτονον ·
6 διάτονος	O/K	Ξ ⋉		22 παράμεσος	A/M	Z ⊏	λυδίου κατὰ τῶν τριῶν γενῶν ·

(1) Faute pour 7. (2) Pour <.

7 διάτονος	O/K	Ξ/ϰ	23 τρίτη	A/M	E/H[1]	ὑπερφρυγίου κατὰ τὸ ἐναρμόνιον ·
8 παράμεσος	O/K	Z/C	24 συνημμένη	A/M	ꟼ/Z	ὑπεριαστίου κατὰ τὸ διάτονον ·
9 τρίτη	A/M	E/H[1]	25 νήτη	A/M	Θ/Ч	ὑπεριαστίου κατὰ τὸ ἐναρμόνιον ·
10 διάπεμπτος	A/M	Φ/F	26 ὀξεῖα χρωματική	O/K	O′/K′	
11 ὑπάτη	A/M	C/C	27 ὀξεῖα διάτονος	O/K	Ξ′/ϰ′	
12 παρυπάτη	A/M	P/ᑐ	28 ὀξεῖα μέση	O/K	I′/ᐸ′[2]	
13 χρωματική	O/K	O/K	29 ὀξεῖα παράμεσος	O/K	Z′/C′	
14 μέση	O/K	I/ᐸ	30 ὀξεῖα τρίτη	O/K	E′/H′[1]	
15 παράμεσος	O/K	Z/C	31 ὀξεῖα συνημμένη	O/K	ꟼ′/Z′	
16 τρίτη	A/M	E/Ч[1]	32 ὀξεῖα νήτη	O/K	Φ′/Ч′	

Variantes.

Titre. A. ὁρμασιὰ. B, D. ὁρμασία... C. ὁρμασια... μετὰ βλειθεῖσα. Deuxième famille (E. F.) : κατὰ κιθαρῳδίαν seulement (ces mots manquent dans ABCD). — Marge gauche. Manque dans C, E, F. Dans D le mot λυδίου manque. — Marge droite. Manque dans E, F. — C donne les variantes ὑπερφρύγιον, ὑπεριάστιον (deux fois).

Notes. E, F ne donnent aucun signe musical.

1. Omis dans E, F. — D donne ainsi le premier couple : KO.

4, 5. D : συνημμένη. E, F réunissent les deux lignes en une seule : συνημμέναι δύο.

6, 7. E, F : διάτονοι δύο.

15, 16. Omis dans E, F.

15. C, D : Z/C

16. B, C, D : Є/Ч

22. C : παράμεσος α/M Є/H

23. Omis dans C.

24, 25. E, F : συνημμέναι

26, 27. D omet les accents diacritiques.

27. C : δὲ τόνος

30-32. Omis dans E, F.

Après 31, C laisse une ligne vide (pour obtenir le même nombre total de lignes que dans la colonne de gauche).

(1) Pour ꟼ. (2) Pour ᐸ.

(2e Texte).

Variantes.

(*b*) C.Note 2 : I. 5 : ⲯ. 7 : ⲕ D. 7 : ⲕ.

(*c*) B. Note 5 : ⲛ.

Ligne inférieure. C donne le dernier signe ainsi : ⲓⲗ. D : ⲟⲗ (?).

Ὁ κανὼν οὗτος τῆς ὁρμασίας ἐστὶ τοῦ ἐκεῖθεν
φύλλου, ἀλλὰ κατὰ τῶν τριῶν
γενῶν, τουτέστι διατονικοῦ,
χρωματικοῦ, ἁρμονικοῦ · ἔχει
5 δὲ τὴν τάξιν τοῦ κανόνος καὶ τὰς
κατατομάς · ὅπερ ἐὰν βούλῃ
ποιῆσαι, ξύλινον ποίησον ὑ-
πόκουφον, τουτέστιν ὑπο-
τύμπανον, ἔχοντα καὶ μίαν
10 χορδὴν ἐπιτείνουσαν καὶ ἔχου-
σαν τὸ καβάλιν, καὶ κατὰ γραμμὴν
ὑπόσυρον τὸ καβάλιν, καὶ εὑ-
ρήσεις τὴν ὁρμασίαν ὑπολυδί-
ου ὡς προείρηται.

Variantes.

1. B, D : ὁρμασίας. A : ὁρμασιᾶς. — 4. C : ἁρμονινικοῦ. — 13. B, D : ὁρμασίαν. A : ὁρμασίαν.

II

L'*Hormasia* est essentiellement une suite de trente-deux notes de musique disposées sur deux colonnes parallèles de longueur égale. Chaque note est désignée : 1° par un nom qui indique son rang ou fonction (δύναμις) dans l'étendue d'une « échelle tonale » ; 2° par un couple de signes musicaux correspondants, le premier emprunté à la notation dite vocale, le second à la notation dite instrumentale. Entre le nom et le double signe se trouve régulièrement un des sigles $\frac{O}{K}$ ou $\frac{A}{M}$.

1° *Nomenclature.*

Les noms (δυνάμεις) des notes se rapportent à leur place dans le ton ou trope lydien, comme l'annonce la mention placée en vedette dans la marge gauche : λυδίου κατὰ τὸ διάτονον. Cependant les mots κατὰ τὸ διάτονον ne sont pas tout à fait exacts, puisque la note 13 = 19 et son octave aiguë 26 appartiennent au genre chromatique. Les désignations des notes sont *en principe* conformes à celles des tables d'Alypius et des autres musicographes, mais les différences de détail sont nombreuses. Tout d'abord le rédacteur supprime régulièrement les noms des tétracordes : il écrit νήτη, διάτονος au lieu de νήτη διεζευγμένων, μέσων διάτονος ; χρωματική au lieu de λιχανὸς μέσων χρωματική. Le nom διάπεμπτος (10) remplace ὑπάτων διάτονος ; il est formé par analogie sur μέσων διάτονος et désigne une note placée à la quinte grave de la mèse. La désignation συνημμένη (4, 5), pour νήτη συνημμένων, est incorrecte ; il fallait écrire παρανήτη ; sans doute les deux notes dans le genre diatonique sont homotones (ici : Sol aigu), mais il était inutile de mettre en cause le tétracorde des conjointes qui, à proprement parler, ne fait pas partie de l'échelle tonale ; d'ailleurs le signe musical prouve bien que le rédacteur a eu en vue la paranète. Au-dessus de la nète des conjointes (25) le rédacteur, au lieu d'employer les désignations classsiques τρίτη ὑπερβολαίων, ὑπερβολαίων διάτονος, etc., répète les noms des sept notes de l'octave

inférieure en les faisant précéder de l'épithète ὀξεῖα, équivalent à notre *octava*. Cette manière de parler n'est pas sans analogue : ainsi l'on trouve chez Euclide (*Sectio canonis*, p. 39 Meib.) ὑπάτη βαρεῖα pour l'hypate des hypates. Le tableau suivant montre la correspondance entre les noms des notes dans notre document et ceux d'Alypius, en procédant du grave à l'aigu.

Désignation d'Alypius.	*Désignation de l'Hormasia*	*Équivalent moderne.*
προσλαμβανόμενος	προσλαμβανόμενος	Ré grave
ὑπάτη ὑπάτων	?	Mi
παρυπάτη ὑπάτων	?	Fa
ὑπάτων διάτονος	διάπεμπτος	Sol
ὑπάτη μέσων	ὑπάτη	La
παρυπάτη μέσων	παρυπάτη	Si bémol
(λιχανὸς μέσων χρωματική)	χρωματική	Si naturel
μέσων διάτονος	διάτονος	Ut
μέση	μέση	Ré
παραμέση	παράμεσος	Mi
τρίτη διεζευγμένων	τρίτη	Fa
διεζευγμένων διάτονος	συνημμένη	Sol
(= νήτη συνημμένων)		
νήτη διεζευγμένων	νήτη	La
τρίτη ὑπερβολαίων	?	Si bémol
(παρανήτη ὑπερβολαίων χρωματική)	ὀξεῖα χρωματική	Si naturel
ὑπερβολαίων διάτονος	ὀξεῖα διάτονος	Ut
νήτη ὑπερβολαίων	ὀξεῖα μέση	Ré
?	ὀξεῖα παράμεσος	Mi
?	ὀξεῖα τρίτη	Fa
?	ὀξεῖα συνημμένη	Sol
?	ὀξεῖα νήτη	La

On voit que la nomenclature de notre auteur se prolonge à l'aigu de quatre degrés au-delà de celle d'Alypius. Pour désigner, dans le système usuel, les notes correspondantes à Mi, Fa, Sol aigu, il aurait fallu emprunter des noms à d'autres tropes, plus élevés que le lydien, où ces degrés figurent ; quant au La aigu, il ne se rencontre dans aucun des tropes d'Alypius. En appa-

rence donc, la nomenclature de l'*Hormasia* suppose un clavier tonal et même une échelle générale des sons plus étendus que ceux des musicographes classiques. D'autre part le mode de désignation employé pour les notes supérieures à la nète des disjointes semble indiquer au contraire que notre rédacteur ignore l'existence du tétracorde des hyperbolées, au moins comme partie intégrante du clavier de la cithare : son clavier normal ne s'étend, dans le ton lydien, que du Ré grave au La moyen, embrassant ainsi une amplitude d'une douzième ; les notes supérieures pouvaient s'obtenir, comme l'a indiqué M. Gevaert, avec les cordes de l'octave inférieure, scindées en deux parties vibrantes à l'aide d'un chevalet mobile ou de la pression du doigt (1). Il semble résulter de là que notre morceau remonte, au moins par son origine, à une époque de l'enseignement musical intermédiaire entre Aristoxène et Adraste : en effet, quoique les cordes *hyperbolées* eussent déjà été employées par Timothée (2). Aristoxène ne compose ses tropes que de onze cordes ; au contraire, du temps d'Adraste, les « modernes » faisaient couramment usage de l'échelle de quinze cordes (3).

(1) C'est la διάληψις, mentionnée par Théon, ch. XXII, et les *Problèmes*, XIX, 12. — Sans doute certains instruments avaient un clavier d'une étendue précisément égale à celle de notre mélodie, double octave et quinte : Aristoxène l'atteste expressément (p. 28 Marquard) ; mais de pareils instruments ne pouvaient appartenir à la classe des cithares où l'égalité de longueur des cordes ne permet pas de réaliser, par les seules différences de tension et d'épaisseur, un si grand écart d'intonation ; or, notre morceau, comme l'indique le titre du *Neapolitanus*, est précisément destiné à un *citharède*.

(2) Phérécrate ap. Plutarch. *De musica*, 30 : ἅπαντας οὓς λέγω | παρελήλυθ' ᾄδων ἐκτραπέλους μυρμηκίας | ἐξαρμονίους ὑπερβολαίους τ' ἀνοσίους.

(3) Théon de Smyrne, p. 64 Hiller : .. φησὶν ὁ Ἄδραστος ... Ἀριστόξενος μὲν... ἐπὶ τὸ δὶς διὰ πασῶν καὶ διὰ τεσσάρων τὸ τοῦ καθ' αὑτὸν πολυτρόπου διαγράμματος πεποίηται μέγεθος, οἱ δὲ νεώτεροι τὸ πεντεκαιδεκάχορδον τρόπον μέγιστον ἐπὶ τὸ τρὶς διὰ πασῶν καὶ τόνον διεστηκός. Il est facile de voir que pour que le diagramme des tropes d'Aristoxène (au nombre de treize) fût renfermé dans les limites de la double octave et quarte, il fallait que chaque trope fût compris dans celles d'une onzième. (Cf. Bellermann sur l'Anonyme, p. 73 ; Marquard sur Aristoxène, p. 253.) Immédiatement après les deux formes de l'hendécacorde (petit système parfait, cf. Cléonide, p. 17 Meib.), Ptolémée (II, 4) mentionne sans s'y arrêter un système dodécacorde qui est probablement obtenu en ajoutant au grave de l'hendécacorde disjoint le proslambanomène, octave de la mèse. C'est celui qui sert de base à l'*Hormasia*.

2° *Notation.*

Les doubles signes musicaux employés dans notre document sont en général ceux du trope lydien tels que nous les ont transmis Alypius et un grand nombre d'autres écrivains ; ces signes correspondent presque tous fort exactement aux dénominations placées en regard. Il existe pourtant entre la série d'Alypius et celle de l'*Hormasia* des différences assez notables, comme on peut s'en rendre compte par le diagramme ci-après (fig. 1) où j'ai rétabli les notes dans leur ordre naturel. Quelques-unes de ces différences

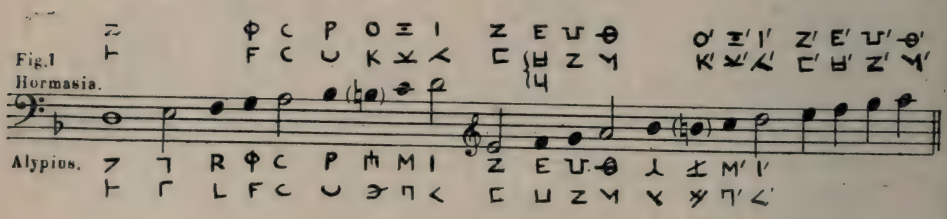

s'expliquent par l'écriture cursive (tel le signe de la mèse ⅄ pour <) ; d'autres sont le fait d'une simple étouderie (proslambanomène : ⅃ pour 7). Au delà du La moyen, les signes répètent identiquement ceux de l'octave précédente, avec l'addition d'un accent diacritique, et sont ainsi le décalque exact des noms correspondants : c'est une nouvelle preuve que l'échelle normale de la cithare considérée par l'auteur ne dépassait pas le La, limite supérieure du trope hypolydien d'Alypius (1). Le signe instrumental de la trité ⊔ est régulièrement traversé d'une barre horizontale (⊔̶) excepté à la note 16 où cette barre est remplacée par un prolongement inférieur de la haste droite (ϟ). Ce caprice ne s'explique guère et a eu de fâcheuses conséquences : les copistes des *apographa*, induits en erreur par la forme insolite du

(1) Il est à remarquer que Gaudence (p. 23 Meib) décrivant le système de notation des anciens (οἱ παλαιοί) fait aussi commencer les signes accentués au 31e degré de l'échelle hémitonique, lequel aurait pour signe $\frac{O'}{K'}$ répétition du signe du 19e degré. Mais cela n'implique pas que dans *tous* les tons le 31e degré (Si naturel) soit exprimé par $\frac{O'}{K'}$.

signe instrumental 16, y ont substitué le signe semblable ϺΜ qui est celui de la nète. Pour mettre d'accord le nom et le signe vocal avec le signe instrumental, Vincent, suivi par M. Gevaert, proposait d'écrire : νήτη ϴ/Μ, mais M. Ruelle s'élevait avec raison contre un changement aussi violent, et la découverte du *Palatinus* révèle à la fois la vraie leçon et la cause de l'erreur.

Jusqu'à présent nous n'avons rien constaté dans le système de notation employé qui soit en désaccord avec les désignations dynamiques des sons, données d'après le trope lydien. Mais cette concordance cesse pour les notes 13 (= 19), et 6 (= 7, 20) ainsi que leurs octaves aiguës (26, 27). Ces notes désignées par les noms de χρωματική et de διάτονος, qui répondent à leur place dans l'échelle lydienne, devraient avoir logiquement pour signes les couples Π/Ↄ et Μ/Π. Au lieu de cela elles sont exprimées respectivement par les couples Ο/Κ et Ξ/Κ qui sont les signes des notes homotones dans le trope *hypolydien* (fig. 2). Cette irrégularité pourrait se justifier

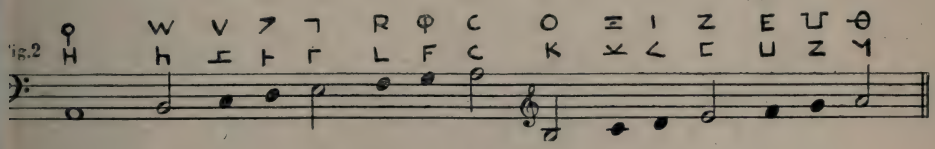

à la rigueur pour la colonne de droite, qui reproduit note pour note l'échelle du trope hypolydien et peut être regardée comme modulant dans ce trope (1); mais les mêmes notations sont employées dans la colonne de gauche qui paraît bien certainement écrite dans le trope lydien, comme le prouve l'emploi de la parhypate, note 12 (Ρ/Ↄ, Si bémol), étrangère au trope hypolydien proprement dit (elle ne figure que dans le tétracorde conjoint, qui n'est pas tonal). Il y a donc là, semble-t-il, une véritable faute d'orthographe musicale, qui atteste l'emploi courant de la gamme tempérée.

Sous le bénéfice de ces observations nous pouvons maintenant transcrire en notation moderne le texte musical de l'*Hormasia*.

(1) Mais remarquons que le rédacteur aurait dû alors substituer les dénominations dynamiques de l'hypolydien à celles du lydien.

Cette transcription, qui ne diffère d'ailleurs de celle de mes devanciers que pour la seizième note (1), est disposée sur deux portées correspondant aux deux colonnes du texte original, de manière à ne rien préjuger sur l'ordre de succession ou de combinaison des deux séries parallèles (fig. 3). J'ai marqué d'une queue les notes qui sont affectées du signe $\frac{O}{K}$; les notes sans queue sont celles qui ont le signe $\frac{A}{M}$.

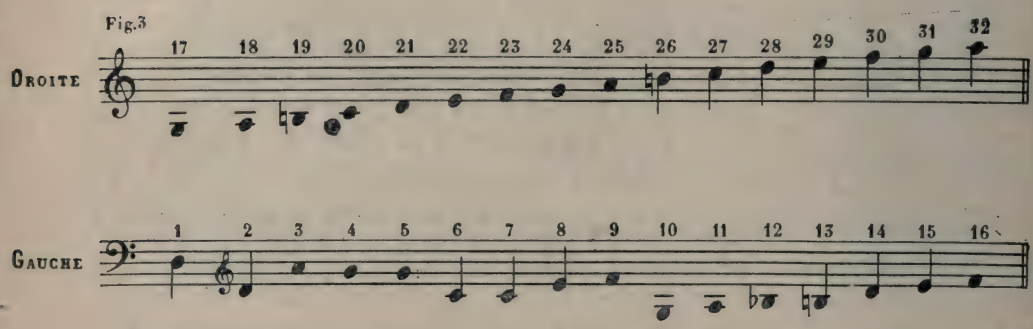

Pour déterminer maintenant la signification musicale de ce petit morceau nous avons deux questions à résoudre :

1° Quel est le sens des désignations « main gauche », « main droite » placées en tête des deux colonnes de notes ?

2° Quel est le sens des sigles $\frac{O}{K}$ et $\frac{A}{M}$?

Vincent, précédé (sans le savoir) par Zarlino, prenait à la lettre les désignations « main droite », « main gauche » ; il voyait en conséquence dans notre fragment un exercice de cithare à deux parties, ou, comme il dit, « une gamme de cithare (notes 17-32) exécutée par la main droite tandis que la main gauche y fait un accompagnement (1-16) (2). » Cette interprétation a été longuement réfutée par Fétis, qui fait observer que le duo imaginé par

(1) Fétis introduisait, en outre, le genre enharmonique dans sa transcription (d'ailleurs inexacte) des notes 13 = 19 et 26. On ne peut rien imaginer de plus extravagant en présence de la désignation si formelle de χρωματική.

(2) Il aurait fallu dire précisément le contraire puisque, d'après Aristote (*Prob.* XIX, 12) et Plutarque (*Praec. conj.* 11), le chant est régulièrement au grave de l'accompagnement.

Vincent forme « un tissu d'horreurs antiharmoniques, antitonales ». En particulier, la désinence sur l'accord de dixième majeure (tierce + octave), que les anciens considéraient comme une dissonance, est inadmissible et le croisement des parties rend les premières mesures à peu près injouables.

Je ne rappellerai que pour mémoire l'opinion peu intelligible de Fétis suivant laquelle l'*Hormasia* serait « un tableau comparatif d'intervalles destiné à déterminer leur justesse (!) en faisant entendre, *l'une après l'autre*, les notes qui les composent à l'aide des deux mains ». M. Gevaert, tout en acceptant, comme ses devanciers, le sens littéral des rubriques « main droite », « main gauche », a réalisé un progrès sensible : il n'admet plus l'exécution simultanée des notes correspondantes des deux séries, soit en accords plaqués (Vincent), soit en « arpèges » (Fétis). Malheureusement l'explication positive proposée par l'éminent musicologue est moins satisfaisante. Pour lui, l'*Hormasia* est un diagramme « qui a pour but d'indiquer la manière dont les exécutants citharèdes avaient à se servir de leur instrument ». La colonne « main gauche » indique l'étendue qu'avait à parcourir la main gauche du citharède, l'autre colonne celle que parcourait sa main droite. L'idée est ingénieuse ; je ne la crois pas acceptable. On ne comprend pas pourquoi certaines « touches » du clavier seraient réservées à une main plutôt qu'à l'autre ; on ne comprend pas davantage pourquoi la « tablature » de la main droite est indiquée sous forme de gamme continue et celle de la main gauche sous forme de « prélude figuré ». Au surplus tout ce que nous savons du jeu à deux mains de la cithare se réduit au texte suivant d'un commentateur de Cicéron (1). « Lorsque les *citharistes* jouent de leur instrument, chacune des deux mains a son office propre. La main droite se sert du plectrum : c'est ce qu'on appelle « jouer en dehors » (*foris canere*) ; les doigts de la main gauche pincent les cordes à nu, c'est « jouer en dedans » (*intus canere*). Un tour de force difficile est celui qu'exécutait le *cithariste* d'Aspendos : au lieu de partager le chant entre les deux mains, il le jouait entièrement de la main gauche, c'est-à-dire en dedans. De là vient l'expression proverbiale « *citharistes*

(1) Pseudo Asconius (sur 2e Act. contre Verrès, I, § 53), p. 172 Orelli.

d'Aspendos » par laquelle les Grecs désignent les voleurs, parce qu'ils cachent leurs larcins, comme ce virtuose cachait son jeu (1). » Il semble bien résulter de ce texte que le jeu des deux mains n'était en usage que dans la *citharistique* pure ; or l'*Hormasia*, comme l'indique le titre du *Neapolitanus* et comme achèveront de nous le démontrer les sigles du *Palatinus*, appartient au répertoire de la *citharodie*. On peut croire que le citharède ne se servait habituellement que d'une seule main, armée du plectrum ; l'autre restait libre pour exécuter des gestes mesurés, qui soulignaient l'expression du chant.

Le sens des rubriques « main droite », « main gauche » a été fixé, à mon avis, par M. von Jan de la manière la plus simple et la plus convaincante. Ces mots, dit-il, ont été inscrits en tête des deux colonnes de notes pour que les copistes qui transcrivaient notre texte n'en changeassent pas la disposition. On comprend, en effet, très bien quelle confusion aurait pu naître si un copiste, pour ménager du papier, s'était avisé de copier les notes bout à bout dans l'ordre qui, à première vue, semble le plus naturel, c'est-à-dire en épuisant chaque ligne horizontale avant de passer à la suivante : au lieu de la succession 1, 2, 3... 16, 17, 18... 32, on aurait eu celle-ci : 1, 17, 2, 18, 3, 19 etc., et d'*apographum* en *apographum* il fût devenu impossible de rétablir l'ordre primitif et le sens véritable de la série de notes ainsi brouillée. On sait que par une erreur semblable, quoique inverse, les copistes des *deteriores codices* ont altéré le texte de l'*Hymne à la Muse* au point de le rendre méconnaissable. Dans le *Venetus* ce texte était disposé ainsi qu'il suit, en écrivant toujours sur une ligne deux *cola* successifs, séparés par un blanc :

1. ἄειδε μοῦσά μοι φίλη	2. μολπῆς δ' ἐμῆς κατάρχου.
3. αὕρη δὲ σῶν ἀπ' ἀλσέων	4. ἐμὰς φρένος δονείτω.
5. Καλλιόπεια σοφὰ	6. μουσῶν προκαθαγέτι τερπνῶν

etc. Les scribes des *apographa* ont cru que le texte était véritablement écrit sur deux colonnes et l'ont transcrit ainsi :

(1) Cp. Zénobius II, 30 ; Plutarque, *Prov. Alex.* n° 120. Rappelons qu'il y avait à Alexandrie même un quartier appelé Aspendia (Athénée IV, p. 174 B).

1. ἄειδε μοῦσά μοι φίλη 2. αὔρη δὲ σῶν ἀπ' ἀλσέων
3. Καλλιόπεια σοφὰ 4. etc.,

C'est pour éviter une erreur du même genre que le scribe de l'archétype a pris soin de fixer *ne varietur* la composition des deux colonnes de notes par les rubriques ἀριστερᾶς, δεξιᾶς χειρός, et son intention a été si bien comprise que même dans un manuscrit comme le *Parisinus*, où le texte est, par économie, disposé sur quatre colonnes, la troisième colonne ne fait que continuer la première, et la quatrième la seconde : aucun mélange des deux demi-séries ne s'est produit. Ajoutons que si les expressions ἀρ., δεξ. χειρός *sans préposition*, pour signifier « à gauche, à droite », ne sont pas d'un emploi fréquent, on en trouve cependant un exemple certain déjà dans Eschyle (*Prométhée*, v. 714 Weil) :

λαιᾶς δὲ χειρὸς οἱ σιδηροτέκτονες
οἰκοῦσι Χάλυβες (1)

L'observation de M. von Jan, en débarrassant le terrain de la chimère d'un air de cithare à deux parties ou d'une tablature « pour les deux mains », met sur la voie de l'explication définitive de l'*Hormasia* et l'on peut s'étonner que le savant allemand n'en ait pas tiré la conséquence. D'après M. von Jan, la série, désormais unique, des notes qui composent notre fragment, serait une simple recette indiquant l'ordre à suivre dans l'accord des cordes d'une cithare. Mais cette explication, ingénieusement développée par l'auteur, se heurte à de nombreuses objections : 1° nous savons par Dion Chrysostome (2) que l'accord de la lyre (et conséquemment de la cithare) commençait toujours par la mèse, et non comme ici par le proslambanomène ; 2° l'ordre suivi pour la plupart des autres cordes est capricieux et ne se justifie pas ; 3° encore moins peut-on justifier dans cette hypothèse les répétitions de notes qu'on observe aux n°s 4-5, 6-7, l'omission complète des cordes comprises entre le proslambanomène (Ré grave) et la διάπεμπτος (Sol), l'addition des notes ὀξεῖαι 26-32, qui,

(1) Cf. Thesaurus Didot, v. χείρ, col. 1386.

(2) Dion Chrysostome, LXVIII, 234 Dind. : ὥσπερ ἐν λύρᾳ τὸν μέσον φθόγγον καταστήσαντες ἔπειτα πρὸς τοῦτον ἁρμόττονται τοὺς ἄλλους.

nous l'avons vu, ne représentent pas des cordes suraiguës, mais de simples sons harmoniques obtenus en arrêtant les cordes aiguës en leur milieu de manière à dédoubler la vibration. Ajoutons que la théorie de M. von Jan ne tient aucun compte des sigles $\frac{O}{K}$ $\frac{A}{M}$, de l'explication desquels il semble désespérer.

Vincent avait émis, d'ailleurs sous toutes réserves, l'idée étrange que ces sigles représentaient des notes tenues à tour de rôle « en pédale » (Dieu sait comment) pendant l'exécution de la « gamme accompagnée » (1). Cette hypothèse aggravait encore la cacophonie du duo imaginé par Vincent, et Fétis s'en était moqué, sans mesure, mais non sans raison. Plus heureusement inspiré, M. Gevaert reconnut le premier dans nos sigles les abréviations respectives des mots μ(έλος), « chant » et κ(ροῦσις), « accompagnement ». La trouvaille était excellente ; malheureusement le savant musicologue la compromit en imaginant, pour compléter son explication, une prétendue « faute de texte » indéfiniment répétée : le scribe aurait écrit $\frac{O}{K}$ au lieu de $\frac{P}{K}$, κρ(οῦσις), et $\frac{A}{M}$ au lieu de $\frac{\Lambda}{M}$, μ(έ)λ(ος). En outre, la distinction des notes de chant et d'accompagnement était incompatible avec le principe même de l'interprétation générale proposée par M. Gevaert ; en essayant de concilier ces deux données il aboutit à des complications inextricables ou à des corrections arbitraires, qui justifient amplement la réserve de M. von Jan.

En réalité, une fois le préjugé de la « tablature en partie double » écarté, il suffit d'une très légère addition pour achever le déchiffrement des mystérieux sigles et en même temps pour en mettre l'explication au-dessus de tout doute : $\frac{A}{M}$ est pour ἄ(νθρωπος) μ(έλος) ; $\frac{O}{K}$ pour ὄ(ργανον) κ(ροῦσις) (2). L'*Hormasia* redevient un duo, mais un duo d'un genre spécial : le dialogue alternatif d'une

(1) Effectivement, par une coïncidence singulière, O et K représentent le couple de signes de la χρωματική (Si bécarre). Mais le couple $\frac{A}{M}$ n'est pas même susceptible d'une pareille interprétation : aucune note instrumentale n'a la forme d'un M, et la valeur attribuée par Vincent à A dans la série vocale (octave grave du proslambanomène lydien) est purement imaginaire.

(2) Le mot ἄνθρωπος pour « voix humaine » est technique ; cf. Aristote, *Prob.* XIX, 14 : οἷον ἐν τῷ φοινικίῳ καὶ ἐν τῷ ἀνθρώπῳ. On ne doit pas objecter

voix humaine (ἄνθρωπος) et d'une cithare, d'un instrument (ὄργανον). L'une exécute le chant (μέλος), l'autre l'accompagnement (κρούσις) (fig. 4).

Fig. 4

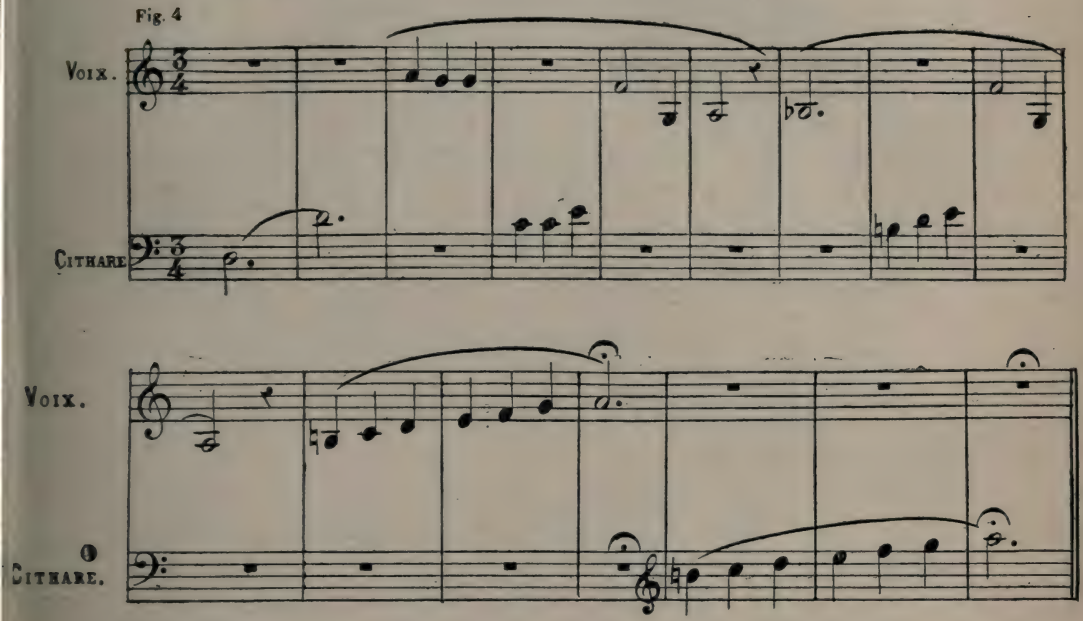

Pour apprécier exactement le dessin mélodique de ce « duo », il manque malheureusement une indication essentielle : celle des durées. Les valeurs rythmiques que j'ai adoptées dans ma transcription sont purement hypothétiques et le lecteur pourra les modifier à son gré. Il faut remarquer que le choix de ces valeurs dépend en partie de l'idée qu'on se fera du mode de notre morceau, les notes caractéristiques devant être mises en relief par les désinences des membres de phrases rythmiques.

que le scribe n'aurait dû marquer que le signe « vocal » pour les notes de la voix et le signe « instrumental » pour celles de la cithare. Le second hymne delphique nous a montré qu'encore au IIe siècle avant J.-C. les deux séries de notes s'employaient indifféremment pour toute espèce de musique, et nous voyons d'ailleurs chez les théoriciens que le « couple de signes » était traité comme un signe unique et indivisible. Quant à l'interprétation de A par α(ὐλός), qui se présente d'abord à l'esprit, elle doit être écartée 1° à cause du sous-titre κατὰ κιθαρῳδίαν, 2° parce que αὐλός ne saurait s'opposer à ὄργανον.

Dans la transcription que j'ai adoptée (fig. 4) les deux premières notes forment une sorte de prélude instrumental; viennent ensuite deux membres de quatre mesures et deux membres de trois mesures. Tous les membres opèrent leur cadence sur la note La, qui ne peut guère être que l'hypate-nète ou la mèse. Dans les deux derniers membres la forme régulièrement ascendante de la mélodie me détermine en faveur de la première interprétation; pour le mode on peut hésiter entre le mode mixolydien (Si-La) et le mode hypodorien (La-La) : toutefois les mélodies mixolydiennes devaient se terminer sur le Si (ou le Mi) plutôt qne sur le La, et il faut se rappeler que d'après les *Problèmes* d'Aristote (XIX, 48) l'hypodorien est le mode citharodique par excellence; je crois donc que l'harmonie hypodorienne est à peu près certaine. Il y a plus de difficultés pour les deux premiers membres. Ici encore, la mélodie paraît se mouvoir entre La^{4} et La^{3}, le Sol grave ne jouant guère que le rôle d'une appoggiature (fig. 5). Si,

Fig.5

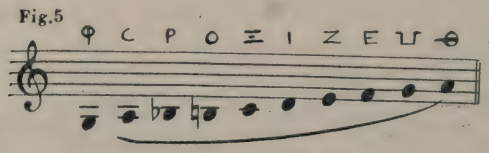

comme tout me porte à le croire, on admet que la note tonale est Si bémol et non Si bécarre, l'harmonie de cette partie sera donc dorienne, avec la note additionnelle au grave (telle qu'elle figure dans le diagramme de l'harmonie dorienne chez Aristide Quintilien, p. 21 Meib.). Peut-être répugnera-t-on à admettre une modulation modale dans un air aussi court; en ce cas, il faudrait regarder la gamme initiale comme celle de Ré avec le Si bémol, c'est-à-dire comme hypodorienne; la modulation consisterait alors à passer de l'hypodorien de Ré à l'hypodorien de La, elle serait simplement tropique. Les désinences sur le La ne sont pas incompatibles avec cette hypothèse, car il y a des raisons de croire que dans l'harmonie hypodorienne le premier ton est disjonctif et la véritable mèse au 5e degré.

Il serait séduisant, mais chimérique, de vouloir tirer de cet exemple unique et si court des conclusions sur le caractère de la partie instrumentale dans la musique citharodique : dans notre

morceau, du moins, cette partie est d'un dessin aussi varié, aussi *figuré* que la partie vocale, et il est réellement plus juste de parler d'un « dialogue entre une voix et une cithare » que d'un « chant *accompagné* ». Ce chant est d'ailleurs assez bizarre avec ses brusques hoquets et ses sauts inquiétants de septième : nous avons visiblement ici un exercice de lecture, plutôt qu'un exemple de belle mélodie. Que ne donnerions-nous pas cependant pour posséder le recueil entier d'exercices dont notre fragment n'est qu'un extrait! Car je ne doute pas que nous ne soyons en présence d'un débris d'un recueil de ce genre, formant l'appendice pratique de quelque grand traité de musique, comme c'est le cas des exemples notés à la suite de l'*Anonyme* de Bellermann. La patience des copistes byzantins a reculé devant la reproduction du recueil tout entier ; ils se sont contentés d'en transcrire intégralement le premier numéro, mais, par un scrupule qui témoigne à la fois de leur conscience et de leur sottise, ils ont transcrit à la suite la liste des tons et genres dans lesquels étaient écrits les morceaux suivants (1) : tel est du moins le seul sens raisonnable que je puisse découvrir au « catalogue tonal » qui occupe la marge droite de l'*Hormasia;* les explications différentes qu'en ont données Fétis et M. Gevaert sont peu vraisemblables et entraînent des corrections de texte aussi multiples qu'arbitraires (2).

En se reportant au paragraphe de l'*Anonyme,* relatif aux tons usités dans chaque genre de musique (3), on voit que sur les sept tropes énumérés dans notre catalogue (je néglige les répétitions et les distinctions de genre), trois seulement (hypolydien, lydien,

(1) La mention répétée du genre enharmonique, qui commençait à tomber en désuétude dès l'époque d'Aristoxène, est une preuve nouvelle que notre Recueil est d'une date assez voisine de celle de ce musicien. M. Gevaert y voit au contraire un indice de la renaissance archaïsante qui aurait marqué l'époque d'Hadrien.

(2) Fétis supposait que ces indications, placées en regard de certaines notes de la colonne de droite de l'*Hormasia*, signifiaient que ces notes se rencontrent « entre autres » dans le ton désigné! Suivant M. Gevaert, dans l'archétype chaque nom de trope aurait été inscrit en regard de la note de la colonne de gauche qui correspond à sa mèse ou à l'octave aiguë de sa mèse. Je ne puis voir dans tout cela que des jeux d'esprit.

(3) Anon. Bell., ch. XXVIII.

hyperiastien) appartiennent à la citharodie. Un quatrième, l'hyperéolien, est mentionné dans l'aulétique; un cinquième, l'hyperlydien, dans la musique d'orgue. Les deux autres, hypoiastien (Fa dièze) et hyperphrygien (Fa) se confondent, en réalité, avec l'hyperéolien et l'hypodorien, dont ils ne sont que la répétition, l'un à l'octave inférieure, l'autre à l'octave supérieure : le premier était sans doute usité par les aulètes, le second n'est mentionné que dans la musique « orchestique », c'est-à-dire chorale. D'après cela, il est probable que les exemples du recueil d'exercices supposé se rapportaient à des genres de musique différents : d'où la nécessité pour chacun d'eux d'une indication supplémentaire, comme le κατὰ κιθαρῳδίαν du manuscrit de Naples. J'observe en outre que la nomenclature des tropes inscrits dans la marge droite est celle des νεώτεροι et non d'Aristoxène : elle suppose établi le système de quinze tropes, car le plus élevé de la série, l'hyperlydien, y figure. Si donc tous ces morceaux sont contemporains, l'adoption du système des quinze tons est antérieure à celle de l'échelle de quinze cordes pour la cithare, et effectivement nous savons par l'Anonyme que les tons suraigus ont été été employés par les aulètes et les hydraulètes, non par les citharèdes.

Il ne me reste plus à expliquer que le titre de notre morceau, tel que le présente le *Palatinus :* ἡ κοινὴ ὁρμασιὰ (*sic*) ἡ ἀπὸ τῆς μουσικῆς μεταβληθεῖσα. Ce titre est une véritable énigme qui a exercé sans succès l'érudition de Vincent, la divination de Fétis et la sagacité de M. Gevaert (1). Le mot ὁρμασιὰ — accentué à la néo-grecque — est particulièrement embarrassant, car ce mot, inconnu des dictionnaires classiques, ne se rencontre nulle part ailleurs au sens musical, si ce n'est dans le texte du *Canon hypolydius,* dont nous parlerons tout à l'heure. Je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu, avec Alexandre et Vincent, de corriger ὁρμασία en ὁρμαθία, qui serait un synonyme — d'ailleurs tout aussi inédit — de ὁρμαθός ou ὁρμαθίον, « file, rangée, série ». Dans la langue byzantine, le verbe ἁρμόζω et ses dérivés prennent souvent, par

(1) Fétis traduit (*invita Minerva*) : « la série commune à l'égard des cordes mobiles de la musique. » Gevaert : « la série commune des cordes à modifier selon la technique musicale. » Vincent s'abstient de toute traduction.

métathèse, la forme ὁρμάζω, etc. : c'est ainsi qu'on trouve ὁρμάζομαι pour ἁρμόζομαι, ὁρμαστός pour ἁρμοστός, ὁρμασία pour ἁρμοσία. Ce dernier mot n'a, d'après Du Cange, que le sens d' « accordailles » (fiançailles) ; mais il est très probable que dans le langage technique des musicologues byzantins il avait pris un sens voisin de ceux des termes plus anciens ἅρμοσις, ἁρμογή, qui signifient l'un progression harmonique (= mélodique), arrangement de sons, l'autre plus spécialement modulation (1). L'*Hormasia* est donc tout simplement une « mélodie » ou peut-être un « exemple de modulation » transporté (μεταβληθεῖσα), c'est-à-dire sans doute « extrait », d'un ouvrage, d'ailleurs inconnu, intitulé Μουσική (2). Quant au sens de l'adjectif κοινή « ordinaire », il reste douteux (3). En tout cas, toute cette terminologie paraît trahir la main d'un compilateur ou d'un scribe tardif ; elle n'est certainement pas de la même époque que le morceau lui-même auquel elle sert d'intitulé.

III

Dans l'analyse du « Canon hypolydien » nous devons également distinguer entre le diagramme et le commentaire. Le diagramme consiste essentiellement dans la série complète des notes du trope hypolydien diatonique et chromatique d'Alypius (4). La ligne

(1) Voir surtout le très curieux texte anonyme (*Anecdota* de Bekker, p. 15) qui commence ainsi : Ἁρμογή, μουσικὸν τοὔνομα, τιθέμενον ἐπὶ τῶν ἁρμόσεων, ἃς ποιοῦνται οἱ μουσικοὶ ἐπειδὰν ἐξ ἁρμονίας εἰς ἑτέραν ἁρμονίαν μετίωσι... Suit une distinction subtile entre la μεταβολή (modulation) et l'ἁρμογή (changement de ton.) Ce texte emploie la nomenclature aristoxénienne des tons ; il n'en connaît encore que treize.

(2) Vincent (*Réponse à Fétis*, p. 43) et Tzetzes (p. 50) ont passé ici à l'acception spéciale de μουσική, « canon tétracorde pour la vérification des lois harmoniques » (= hélicon), attestée par l'auteur dit Hagiopolite dont le *Parisinus* 360 nous a conservé des fragments (cf. Vincent, *Notice*, p. 268).

(3) Si l'on prend ὁρμασία (comme l'autorise à la rigueur l'étymologie) dans le sens de ἁρμονία, « mode », la κοινὴ ὁρμασία serait le mode « commun » c'est-à-dire (Cléonide, p. 16) hypodorien : nous venons de voir que telle est probablement la modalité de notre air.

(4) Comparer un tableau assez semblablement disposé, mais incomplet, dans le Cod. Neap. d'Aristide (p. 111 ; tab. I, 7 éd. Jahn).

supérieure (*a*) donne les notes vocales diatoniques, la ligne inférieure (*c*) la succession correspondante des notes instrumentales. Dans cette dernière ligne les notes chromatiques (5, 10, 17, 22) sont insérées à leur place naturelle et signalées par la lettre X ; mais les notes chromatiques vocales sont inscrites dans une ligne intermédiaire (*b*) (1). On remarquera que le tétracorde des conjointes n'est représenté que par son deuxième degré (14), le seul qui, dans le diatonique tonié, fournisse une intonation nouvelle, car les deux autres notes se confondent pour l'oreille avec le deuxième et le troisième degrés du tétracorde des disjointes. La figure 6 donne la transcription en notation moderne du *Canon,* abstraction faite des notes anormales sur lesquelles je reviendrai. Au-dessous de la ligne j'ai placé les signes correspondants d'Alypius.

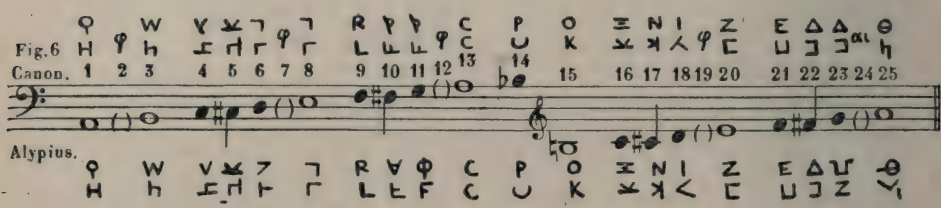

Comme le fait voir ce rapprochement, notre scribe a commis d'assez nombreuses bévues en reproduisant ou en combinant les diagrammes séparés du diatonique et du chromatique qui lui servaient de modèles. Les degrés 6 et 8 (probablement contigus dans le modèle) ont reçu les mêmes signes, confusion favorisée par une ressemblance accidentelle ; de même 10 et 11, 22 et 23 ; tantôt c'est le premier couple qui est indûment répété, tantôt le second. La note instrumentale du couple 11 a la forme ⊔ au lieu de F ; la note vocale du couple 25 est Θ au lieu de ⊖. Les autres divergences sont insignifiantes et ne constituent que des variantes licites d'écriture (ϒ pour V, ϕ pour Φ, ⋏ pour ⋖, ϟ pour ϒ).

Reste à expliquer les cinq couples hétéroclites insérés aux

(1) Par une étourderie du copiste la note vocale correspondante au signe instrumental 10 a été inscrite au-dessus du signe 9 : j'ai corrigé implicitement cette erreur dans ma transcription (fig. 6.)

places 2, 7, 12, 19, 24 et marqués les quatre premiers du signe Φ, le dernier du signe ⅄.

La figure 7 indique la valeur de ces notes en notation moderne, d'après les tableaux d'Alypius, et en admettant que le scribe a écrit par erreur (19) ⅄ pour ⅄. Pour (12) on peut hésiter entre les valeurs Ré bémol et Mi bémol : le signe vocal représente la première note, le signe instrumental la seconde.

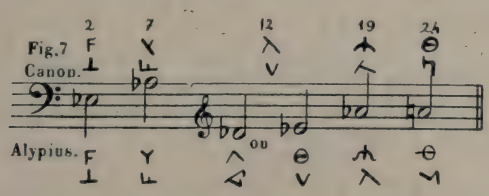

Les couples (2) (7) (12) (19) se trouvent tous avec la valeur notée dans le ton phrygien d'Alypius (1), d'où M. Ruelle a conclu avec beaucoup de vraisemblance que le signe φ est l'abréviation de φ(ρυγίου) (2). Quant au couple (24) il n'est que la répétition probablement erronée du couple immédiatement suivant (25). Tel qu'il est, il se retrouve, avec la même valeur, dans un grand nombre de tropes (hyperlydien, hyperéolien, hyperiastien, lydien, éolien, iastien, hypolydien) : il n'est pas impossible que le sigle ⅄ doive se résoudre par ἰ(αστι) α(ἰολιαῖα), nom d'une variété de mélodies citharodiques mentionnée par Ptolémée (II, 16).

La seule explication plausible que je trouve pour l'insertion de

(1) Le couple (2) se retrouve encore dans l'hypophrygien ; le couple (7) dans l'hyperphrygien, l'hypophrygien, l'hypodorien ; le couple (12) dans l'hyperphrygien, le dorien, l'hypodorien, ou au contraire (12 *a*) dans l'hyperlydien, le lydien, l'hypophrygien ; le couple (19) dans l'hyperlydien, l'hyperphrygien, toujours avec les mêmes valeurs.

(2) D'autres explications ont été proposées. D'après Vincent, φ serait pour φ(αὖλον) « mauvaise note, non employée ». D'après Tzetzes (approuvé par Jan, p. XLVIII), il serait pour φ(θόροι) : ce dernier terme, qui se trouve en marge de quelques notes d'un diagramme d'Aristide (p. 28 Meib.), serait synonyme de φ(θοραί), nom sous lequel les Byzantins désignaient une gamme « altérée », plus élevée d'un ton que la gamme génératrice (je ne comprends pas ce que cette notion viendrait faire ici). Subsidiairement Tzetzes propose φ(ωνή) s'opposant à χ(είρ) (!). On pourrait encore penser à φ(ρᾶγμα), dissonance (Hagiopolite, p. 260, Vincent, non φρύαγμα) ou à φ(ερόμενοι).

ces notes anormales est la suivante. Après l'intercalation des notes chromatiques régulières, il reste dans l'échelle cinq degrés hémitoniques inoccupés ; ce sont ceux qui séparent le proslambanomène de l'hypate hypatôn, et, dans chacun des quatre tétracordes tonaux, la troisième note de la quatrième. Notre rédacteur ayant voulu constituer une échelle complète par demi-tons — analogue à celle que donne Aristide Quintilien (p. 15 M.) — a nécessairement dû emprunter les signes de ces demi-tons à d'autres tropes, à savoir :

Pour le degré (2) (Si bémol) le signe ⋔ ou ⋔

— (7) (Mi bémol) — F ⊥

— (12) (La bémol) — Y ⊔

— (19) (Mi bémol) — Θ V

— (24) (La bémol) — ⅄ ⅄

Seulement, en intercalant ces couples dans son diagramme, il s'est trompé chaque fois d'un échelon, c'est-à-dire d'une quarte juste.

A hauteur du degré (2) [Si bémol] il a inséré le signe F T [Mi bémol] qui convenait au degré (7).

Au degré (7) [Mi bémol] le signe Y ⊔ [La bémol] qui convenait à (12).

Au degré (12) [La bémol] le signe ⅄ V contamination de Ré bémol et de Mi bémol.

Au degré (19) [Mi bémol] le signe ⅄ ⅄ [La bémol] qui convenait à (24).

Arrivé au degré (24) et n'ayant plus de signe disponible il a répété au hasard le signe suivant, celui de (25).

J'avoue qu'une pareille kyrielle d'erreurs n'est pas facile à justifier, mais je n'aperçois pas d'autre explication possible pour ces étranges intrus qui viennent déranger la succession naturelle de l'échelle hémitonique.

Quoi qu'il en soit de ce point obscur, il n'en reste pas moins

certain que *dans son ensemble* le « canon hypolydien » n'est pas autre chose que le diagramme du trope de ce nom dans les deux genres diatonique et chromatique. Comme l'étendue assignée au trope est bien de deux octaves, comme les signes (abstraction faite des bévues) sont exactement ceux d'Alypius, on voit que ce diagramme est d'une époque postérieure à l'*Hormasia* qui ne connaît que des tons de douze degrés et s'écarte souvent de la sémantique vulgaire. Les deux documents n'avaient probablement à l'origine rien à faire l'un avec l'autre, d'autant plus que l'*Hormasia,* nous l'avons vu, est composée dans le trope lydien. Aussi l'auteur de la glose explicative qui accompagne le Canon a-t-il commis une triple erreur :

1° Il a cru à tort que ce diagramme se rapportait à « l'*Hormasia* du feuillet précédent ». Sans doute il a été trompé par les mots ὑπολυδίου κατὰ τὸ διάτονον placés en tête de la marge droite de l'*Hormasia* et qui lui semblaient indiquer la tonalité de ce morceau (1), alors que la véritable rubrique est à gauche ; en tout cas l'addition ἀλλὰ κατὰ τῶν τριῶν γενῶν s'oppose aux mots κατὰ τὸ διάτονον de la marge de l'*Hormasia.*

2° Alors que le « Canon » ne donne, comme de juste, que les notes diatoniques et chromatiques (l'enharmonique se notait par les mêmes signes que le chromatique), le glossateur a cru y trouver les notes des « trois » genres : a-t-il pris pour des signes spéciaux de l'enharmonique les notes accompagnées des sigles φ et α?
ι

3° Enfin, trompé peut-être par le quadrillage que le rédacteur du « Canon » avait adopté pour assurer la correspondance verticale des signes accouplés, notre glossateur s'est imaginé que le diagramme était en même temps un tracé géométrique permettant de réaliser sur le monocorde les divisions successives qui répondent à tous les échelons d'une gamme hypolydienne. De là son commentaire qu'on peut traduire ainsi : « Ce tableau présente

(1) L'erreur est d'ailleurs assez vénielle puisque, comme nous l'avons vu plus haut, *toutes* les notes de l'*Hormasia* se trouvent dans le trope hypolydien (en tenant compte du tétracorde conjoint); mais les désignations dynamiques employées par le rédacteur de l'*Hormasia* prouvent qu'il a eu en vue le trope *lydien*.

l'ordre et les divisions du Canon. Si vous voulez le réaliser, faites une caisse de bois légèrement bombée (1), ce qu'on appelle un *hypotympanon* (dessous de tambourin), ayant une corde unique tendue à travers et munie d'un chevalet (2), faites glisser le chevalet conformément au tableau (?) (3) et vous obtiendrez l'*Hormasia* de l'hypolydien, comme il a été dit. »

* * *

Voici donc, pour résumer, comment je comprends la provenance de nos deux documents et la forme sous laquelle ils se présentent.

Dans un traité considérable, théorique et pratique, sur la musique, datant de l'époque alexandrine, on trouvait une série d'exercices, composés en dix tons divers, destinés à familiariser les débutants avec la pratique de la notation musicale.

Dans chaque exercice, les notes, disposées en colonnes, étaient désignées à la fois par leur nom et leur double signe ; un sigle supplémentaire indiquait si elles appartenaient au chant ou à l'accompagnement instrumental; le ton et le genre étaient notés en marge.

Le premier des morceaux de ce « Clavecin bien tempéré », morceau écrit pour un citharède dans le mode hypodorien et le ton lydien, a été recopié par deux scribes d'époque romaine : l'une de ces copies, B, dénuée de signes musicaux, est la source de la « seconde famille » de nos manuscrits ; l'autre, A, plus complète, est celle de la « première ». Dans celle-ci le copiste avait, en outre, transcrit en marge la liste des rubriques, c'est-à-dire des étiquettes tonales, des morceaux suivants du Recueil (4).

(1) Cf. Suidas, v. μαγάς · σανὶς τετράγωνος ὑπόκυφος δεχομένη ἐφ' ἑαυτὴν τὰς τῆς κιθάρας νευράς et le scoliaste de Lucien sur *Dialogues des dieux*, VII, 4. Notre Byzantin paraît employer ὑπόκουφος dans le sens de ὑπόκυφος.

(2) Suidas, *loc. cit.*, μαγάς ...ἡ τῆς κιθάρας καβάλη.

(3) La traduction de γραμμή est douteuse. Le sens de « ligne » ne convient guère. J'ai considéré ce mot comme homonyme de γραφή (d'après Constantin Porphyrogénète, *De Caerim*, p. 366 A.). Vincent : « Suivant l'indication des lettres. »

(4) Les mots κατὰ κιθαρῳδίαν suggèrent l'idée que le titre de chaque morceau indiquait, en outre, le genre d'exécution auquel il était destiné.

Au XIe siècle, un lettré byzantin, le conseiller d'État Romanos, amateur de curiosités musicales, met la main sur le document A et le fait copier par le calligraphe Nicolas. Le collectionneur ou le copiste ajoute, de son propre crû, l'intitulé ἡ κοινὴ ὁρμασιὰ, etc., qui est resté attaché à notre morceau. Puis, ayant encore découvert, sur quelque feuillet détaché, un vieil exemplaire d'une « gamme hypolydienne », débris insignifiant d'un solfège d'époque romaine, l'heureux propriétaire fit également copier ce « trésor », et, supposant à tort un lien entre ce document et le précédent, il rédigea la glose qui a induit en erreur tant de générations de savants.

En réalité, *Hormasia* et *Canon* n'ont rien à démêler l'un avec l'autre : ce sont deux fragments d'époques différentes et de valeur bien inégale : le « Canon » n'est qu'une réplique banale et fautive d'un de ces nombreux diagrammes à la façon d'Aristide, qui encombrent nos manuscrits musicaux, l'« *Hormasia* » est l'ancêtre respectable de la longue lignée des « Exercices pour piano et chant » qui n'est pas près de finir ; c'est en même temps le seul *duo* grec qui nous soit parvenu, un *duo* « à la façon de Wagner » où les deux « voix » chantent à tour de rôle et ne se mêlent jamais (1). Puisse ce double titre valoir à cette relique musicale, de la part de nos lecteurs, un peu d'intérêt et beaucoup d'indulgence !

Théodore Reinach.

(1) Je n'aurais cependant rien à objecter à qui prétendrait que dans le document originel l'*Hormasia* renfermait quelques mesures vraiment concertantes : par exemple, les deux gammes finales du *mélos* et de la *krousis* pourraient bien être simultanées et formeraient un joli exemple de magadisation à l'octave (Aristote, *Prob.* XIX, 18) ; mais dans un travail rigoureusement scientifique, je n'ai voulu laisser aucune part à l'imagination.

UNE ÉPIGRAMME DE L'ANTHOLOGIE GRECQUE

(I, 99).

L'épigramme 99 du livre Ier de l'*Anthologie* a été trop négligée par les commentateurs. Il est vrai qu'elle nous est arrivée incomplète et qu'à moins de s'aventurer sur le domaine trop réservé de l'hagiographie grecque, il est presque impossible de donner une explication satisfaisante de cette petite pièce, dont l'histoire détaillée nous est pourtant parvenue. On a bien vu qu'elle célébrait la gloire d'un certain Daniel, stylite (1); on n'a pas songé à consulter la vie du saint dont une rédaction est connue depuis longtemps, et qui fournit la clef de plus d'une difficulté. Nous allons essayer de réparer cet oubli, d'expliquer les obscurités de l'inscription, et même de la rétablir dans son intégrité. La voici d'abord telle que nous la lisons dans la dernière édition de l'*Anthologie* (2) :

Ἐν τῷ κίονι τοῦ ὁσίου Δανιὴλ ἐν τῷ Ἀνάπλῳ.

Μεσσηγὺς γαίης τε καὶ οὐρανοῦ ἵσταται ἀνὴρ,
πάντοθεν ὀρνυμένους οὐ τρομέων ἀνέμους
. . . . . .
ἴχνια ῥιζώσας κίονι διχθαδίῳ·
λίμῳ δ' ἀμβροσίᾳ τρέφεται καὶ ἀπήμονι δίψῃ
υἱέα κηρύσσων μητρὸς ἀπειρογάμου.

Boissonade, ne trouvant aucun sens raisonnable à l'épithète

(1) F. Jacobs, *Anthologia graeca*, t. III (1817), *notae criticae*, p. 19 ; Boissonnade et Dübner, *Anthologia Palatina*, t. I (1864), p, 20.

(2) H. Stadtmueller, *Anthologia graeca*, t. I, Leipzig, 1894, p. 26.

διχθαδίῳ du second pentamètre, a résolument corrigé ce mot en διχθάδια, s'accordant avec ἴχνια. Il donne de sa correction la raison suivante qui lui paraît péremptoire : « Non in duplici columna pedum plantis quasi radicitus inhaerescentibus stabat fanaticus heros, sed in una columna binis pedum plantis (1). » Stadmueller propose, mais timidement, une autre conjecture mieux en harmonie avec la leçon manuscrite ; *an* διχθαδίως? dit-il. Nous verrons bientôt que l'épithète διχθαδίῳ appliquée à κιόνι est la véritable leçon et présente un sens très raisonnable.

Saint Daniel stylite, que l'Église grecque honore le 11 décembre, est surtout connu par la biographie que l'on a attribuée à Métaphraste. Lipoman et Surius en ont publié une traduction (2) ; le texte grec a été imprimé pour la première fois en 1864 dans les œuvres de Métaphraste (3). Nous avons sous les yeux la vie originale écrite peu de temps après la mort du saint par un de ses disciples. Celle de Métaphraste n'en est qu'un remaniement et ne doit plus venir en ligne de compte. La vie ancienne sera publiée sous peu dans les *Analecta Bollandiana*. Il n'y a donc pas d'inconvénient à la citer d'après la division en chapitres que nous avons adoptée (4).

Daniel mourut en 493, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, d'après le calcul de son biographe qui fait soigneusement le compte par années des principales étapes de sa vie (5). Il naquit donc en 409. Entré au monastère à l'âge de douze ans, il vécut vingt-cinq ans en communauté. Pendant sa jeunesse religieuse, il eut l'occasion de s'approcher de saint Syméon, le premier des stylites, et conçut, à son contact, le germe de la vocation singulière qui devait l'entraîner plus tard. A la mort de son abbé, il fut élu pour le remplacer, et, chose étrange, il profita de la liberté plus grande que lui laissait sa dignité pour quitter le

(1) Dübner, *Anthol. palat.*, t. I, p. 20.

(2) A la date du 11 décembre.

(3) *Patrol. Gr.*, t. CXVI, pp. 191-232.

(4) On trouvera quelques développements sur tout ceci dans notre dissertation *Les Stylites* (*Compte rendu du 3e congrès scientifique international des catholiques. Bruxelles. 1894*, sciences historiques), pp. 191-232.

(5) *Vita S. Danielis*, c. c.

monastère et aller à la recherche d'une vie plus conforme à ses aspirations. C'est ainsi qu'il arriva à Constantinople. Ayant appris que dans l'Anaple, non loin de l'église de Saint-Michel, se trouvait un temple infesté par les mauvais esprits, il s'y enferma et brava, neuf années durant, leur colère. C'est à la suite d'une vision qu'il embrassa la vie de stylite, l'année même de la mort de son illustre prédécesseur Syméon, en 460. Il devait y persévérer pendant plus de trente-trois ans. Trois colonnes le portèrent successivement. Marc le silentiaire fit les frais de la première (1). Une seconde lui fut dressée par un certain Gelanius (2). L'empereur Léon lui-même fit construire la troisième, après la naissance d'un fils (462) dont il se croit redevable aux prières du saint (3).

La nouvelle colonne se distinguait des autres qui n'étaient formées que d'un seul fût (4); elle en avait deux, ou plutôt, elle n'était qu'un assemblage de deux colonnes juxtaposées, réunies par des barres de fer et par une pièce de maçonnerie que le biographe appelle τυλάριον (5). La réunion des deux colonnes, συμβολὴ τῶν δύο κιόνων, est appelée dans la vie du saint τὸν διπλοῦν κίονα, et plus souvent τὸν διχθάδιον κίονα. Voilà précisément l'expression qui a embarrassé les éditeurs de l'*Anthologie*. Or, c'est la troisième colonne de saint Daniel qui fut ornée de notre inscription, nous verrons tantôt en quelle circonstance. Ajoutons encore un détail relatif à la colonne double. L'auteur de la vie de saint Luc stylite, qui écrivait à la fin du xe siècle ou au commencement du xie, atteste que de son temps la colonne de saint Daniel était toujours debout; tout le monde la connaissait à Constantinople : ὃς καὶ μέχρι τῆς δεῦρο πᾶσι καταφανὴς καθέστηκεν. C'était une construction massive, semblable à une tour : στύλον πυργοειδῆ (6); de l'inscription il ne dit rien. Elle n'existait plus, peut-être. Il nous suffit de savoir que l'auteur de la vie de saint Daniel l'a lue : Ταῦτα δὲ ἕως νῦν ἐγγέγραπται τῷ κίονι, dit-il (7).

(1) *Vita S. Danielis*, c. xxiv.
(2) *Vita S. Danielis*, c. xxix, xxxiii.
(3) *Vita S. Danielis*, c. xxxvii.
(4) Sur la construction des colonnes, voir *Les Stylites*, pp. 216 suiv.
(5) *Vita S. Danielis*, c. xliii, xlvi, xlix.
(6) *Vita S. Lucae stylitae*, Bibliothèque nationale, ms. grec 1458, fol. 114 v.
(7) *Vita S. Danielis*, c. xxxv.

Le biographe ne s'est pas contenté de la lire. Il nous dit quand et par qui elle fut gravée sur la colonne. Ce fut l'année même qui vit revenir d'exil Eudoxie, veuve de Valentinien, c'est-à-dire en 462 (1). L'inscription était destinée à rappeler la mémoire d'un insigne bienfait obtenu par les prières de Daniel, la délivrance d'une possédée, fille d'un grand personnage. Ce dernier n'était autre que Cyrus, grand dignitaire de l'empire, sur lequel le biographe de saint Daniel nous a conservé des détails précieux qui complètent et précisent les données des autres sources. Résumons en quelques lignes ce que l'on sait de lui.

D'après Suidas, Cyrus était originaire de Panopolis en Égypte (2). Notre auteur l'appelle ὁ ἀπὸ ὑπάτων καὶ ἀπὸ ὑπάρχων γεγονώς. Il fut, en effet, seul consul en 441 (3), préfet du prétoire et préfet de la ville pendant quatre ans, d'après la Chronique pascale (4). Quelques-unes des dates de ses préfectures sont connues par des lois du code. Le titre de préfet de la ville se trouve joint à son nom en 426, 439, 440 (5) ; en 440 aussi et en 441, il est préfet du prétoire (6). Avant cela, au temps de la prise de Carthage il avait commandé les armées en Occident (7). Malalas ajoute à ses titres celui de patrice (8). Arrivé au faîte des honneurs, ce magistrat intègre eut un sort analogue à celui de son prédécesseur Antiochus, disgracié par l'empereur Théodose, qui l'avait forcé d'entrer dans la cléricature (9). Les réformes utiles de Cyrus, ses travaux pour l'embellissement et la sûreté de Constantinople provoquèrent un jour, au cirque,

(1) *Vita S. Danielis*, c. XXXIV, XXXV.

(2) Suidas, s. v. Κῦρος, éd. Bernhardy, t. II, p. 472.

(3) V. par exemple, *Prosperi chronicon*, ad. h. a., Mommsen, *Chronica minora*, t. I, p. 478.

(4) *Chronicon paschale*, éd. Paris, p. 318.

(5) Voir la table chronologique qui accompagne l'édition du *Codex Iustinianus*, de Krüger, p. 506.

(6) Ibid. Aussi, *Codex Theodosianus*, nov. X, ed. Gothofredi, t. VI, 2, p. 32. Voir la note très érudite de Godefroid sur Cyrus.

(7) Evagrius, *Hist. eccl.*, I, 19, *P. G.*. t. LXXXVI, p. 2473.

(8) Malalas, *Chronogr.*, t. XIV, ed. Bonn., p. 361 ; de même Codinus, *De originibus Cptanis*, éd. Paris, p. 54.

(9) Malalas, *Chronogr.*, XIV, éd. Bonn., p. 361. Cfr. Théophane, *Chronogr.* éd. de Boor, t. I, p. 361, Suidas, s. v. Θεοδόσιος éd. Bernhardy, t. I, p. 1136.

l'enthousiasme populaire. « Constantin a bâti la ville, s'écria-t-on, Cyrus l'a renouvelée. » L'empereur, présent à cette scène, fut choqué de la comparaison. Le ministre fut déposé et ses biens confisqués. Cyrus, lui aussi, dut entrer dans les ordres (1).

Le biographe de Daniel attribue cette disgrâce à l'influence de l'eunuque Chrysaphius, dont les autres sources ne prononcent pas le nom en cette circonstance ; mais on sait qu'il était le mauvais génie de l'empereur. Cyrus fut envoyé comme évêque à Cotyée en Phrygie (2). Cette promotion n'était, en réalité, qu'un moyen de se débarrasser de lui promptement, car le peuple turbulent de Cotyée avait déjà assassiné quatre de ses évêques, et, sachant les secrètes intentions de l'empereur, il ne demandait pas mieux que de faire une cinquième victime. Cyrus se tira d'affaire par sa présence d'esprit et réussit à demeurer en paix au milieu de son féroce troupeau (3).

D'après Malalas et la Chronique Pascale, il y resta jusqu'à sa mort. Suidas se contente de dire qu'il gouverna l'église de Cotyée jusqu'au temps de l'empereur Léon (4). Tous les deux se trompent. L'auteur de la vie de saint Daniel nous apprend qu'à la mort de Théodose (450), Cyrus renonça à la dignité épiscopale, rentra dans la catégorie des laïques, et vécut jusqu'au règne de l'empereur Léon (457-474).

De cette dernière période de sa vie datent ses relations avec Daniel stylite (5). Celui-ci n'avait point encore quitté le temple abandonné de l'Anaple (451-460) lorsque Cyrus lui amena sa fille Alexandria, qui était possédée du démon. Au bout de sept jours, le saint la lui rendit guérie. De là l'ardente affection que Cyrus voua à Daniel. Plus tard, en 462, il amena au pied de la colonne du stylite sa fille aînée, également tourmentée par le démon (6).

(1) Malalas, *l. c.; Chronicon paschale,* p. 253. Cfr. Théophane, *l. c.*; Zonaras, *Annales,* éd. Paris, t. II, p. 43.

(2) Et non pas à Smyrne, comme le disent le *Chronicon Paschale,* Theophane, Zonaras, *ll. cc.*, et Cedrenus, *Hist. Comp.*, éd. Paris, p. 341.

(3) Malalas, *l. c.*, p. 362.

(4) S. v. Κῦρος, t. II, p. 472.

(5) *Vita S. Danielis,* c. xxx.

(6) *Vita S. Danielis,* c. xxxv.

Elle fut délivrée de même ; et c'est à l'occasion de cette nouvelle faveur que Cyrus fit graver sur la colonne l'inscription de l'*Anthologie*.

Quel est l'auteur de cette petite pièce? C'est évidemment Cyrus lui-même. Il n'était pas seulement grand bâtisseur (1) ; c'était un poète renommé. Évagrius ne cite que deux poètes célèbres contemporains de Théodose, Claudien et Cyrus (2), et l'on raconte que l'impératrice Eudocie, qui aimait la poésie, avait Cyrus en singulière estime (3). Mieux encore : quelques spécimens de son talent nous sont parvenus, et c'est également l'*Anthologie* qui nous les a conservés. Ce sont les épigrammes suivantes : VII, 557, IX, 136, 623, 808, 809, XV, 9. L'ensemble de ces petites pièces reflète les vicissitudes de la carrière du poète. Les unes rappellent les jours calmes et heureux où il se délassait de ses travaux en tournant quelques épigrammes. L'une d'elles (XV, 9) est de l'époque où, arrivé au faîte des grandeurs, il pouvait exalter au-dessus de tous les héros d'Homère le prince qui devait se montrer si ingrat envers lui. Ailleurs (IX, 136), dans une touchante élégie, il exhale sa tristesse en prenant le chemin de l'exil. Il est évident que l'homme qui maniait le vers avec cette facilité, ne laissa à aucun autre la tâche de célébrer son bienfaiteur et ami, Daniel le stylite. L'épigramme de l'*Anthologie*, I, 99, doit lui être restituée (4).

Le texte de la pièce nous est parvenu, non seulement par l'*Anthologie* (A), mais aussi par la *Vie de saint Daniel* sous ses

(1) Τὴν ὑπεραγίαν Θεοτόκον τὰ Κύρου Κῦρος πατρίκιος καὶ ἔπαρχος ἔκτισεν ἐπὶ Θεοδοσίου τοῦ μικροῦ ὃς καὶ παρίστατο εἰς τὸ κτίσμα τοῦ χερσαίου τείχους. Codinus, *De Originibus Cp.* éd. Paris, p. 54. Théophylacte Simocatta, *Hist.*, VIII, 8, éd. De Boor, p. 299, signale déjà la construction de la célèbre église τὰ Κύρου.

(2) *Hist. eccles.*, I, 19, *P. G.*, t. LXXXVI, p. 2473.

(3) Suidas, s. v. Κῦρος, éd. Bernhardy, t. II, p. 472.

(4) Il semble que dans la famille de Cyrus le talent poétique soit devenu héréditaire. Jacobs a réuni les textes qui établissent avec une certaine probabilité, que Paul le Silentiaire, un autre poète de l'Anthologie, serait le fils de Cyrus. *Animadversiones in Epigrammata Anthologiae graecae*, vol. III, pars III. Lipsiae, 1814, pp. 878, 930. Cfr. Pauly, *Realencyclopaedie der classischen Wissenschaft*, t. II, p. 833.

diverses formes. Nous essayerons de la rétablir d'après ces témoignages.

De la vie ancienne nous avons trouvé jusqu'ici trois manuscrits :

V1 : ms. de Paris grec. 1451, du XIe siècle. L'inscription se trouve au fol. 23 v.

V2 : ms. de Vienne, *Hist. gr.*, 28 du XIIe-XIIIe siècle. L'inscription se trouve au fol. 115. Le texte en est conforme, à un mot près, à celui de l'*Anthologie*.

V3 : ms. d'Oxford, Bodl. Laud. 69, du XIe siècle. L'inscription, fol. 148 (1).

Il existe dans le ms. de Paris 1458, du XIe siècle, fol. 107 v.-111, un Βίος ἐν συντόμῳ de saint Daniel, qui, nous le montrerons ailleurs, dérive de la vie ancienne, et non d'un remaniement. L'inscription n'a pas été oubliée par l'abréviateur ; elle se trouve au fol. 108 v. Désignons cette version par la lettre R.

Enfin, la *Vie de saint Daniel,* attribuée à Métaphraste (M), nous est parvenue dans de très nombreux manuscrits. Il serait impraticable de tenir compte de tous les exemplaires. Nous choisissons les suivants :

M1 : ms. de Florence, bibliothèque Laurentienne, plut. IX, cod. 11, du XIe siècle.

M2 : ms. du Vatican gr. 1645, du XIIIe siècle.

M3 : ms. Paris gr. 1559, ou plutôt, l'édition de la *Vie de saint Daniel,* d'après ce manuscrit, dans la *Patrologie grecque,* t. CXVI. L'inscription, p. 996.

M4 : ms. Paris gr. 1509, du XIIe siècle.

M5 : ms. Paris gr. 1496, du XIe siècle.

M6 : ms. du Vatican gr. 1615, d'après lequel Assemani, *Acta martyrium Orientalium,* t. II, p. 262, a publié l'inscription.

Les manuscrits de cette catégorie se divisent en deux classes : la première, formée par M1, 2, donne l'inscription d'une façon moins incomplète, et ses leçons se rapprochent davantage des manuscrits V. A l'autre classe appartiennent outre les manuscrits M3, 4, 5, 6, les manuscrits de Paris 1469, 1462 (2), ceux de Flo-

(1) M. E. W. B. Nicholson a bien voulu nous envoyer une collation de ce texte.

(2) M. l'abbé P. Batiffol a bien voulu collationner le texte de l'épigramme sur les manuscrits de la Bibliothèque Nationale cités en dernier lieu.

rence, bibliothèque Laurentienne, XI, 10 et XI, 15, dont les variantes particulières ne valent pas la peine d'être relevées.

Suidas (S) connaissait également notre inscription (1), probablement par Métaphraste, qu'il cite sous le nom de logothète.

Aucune des sources que nous venons d'énumérer ne présente notre texte au complet. Le commencement du premier vers manque dans la plupart des manuscrits M, et, en tenant compte des lacunes, A et V2 seuls ont gardé l'ordre des vers. V1, 3, M, R les donnent dans l'ordre suivant : 1, 2, 5, 4, 3, 6.

Voici comment nous croyons pouvoir rétablir le texte de l'inscription (2).

Μεσσηγὺς γαίης τε καὶ οὐρανοῦ [1] ἵσταται [2] ἀνὴρ
πάντοθεν [3] ὀρνυμένους [4] οὐ τρομέων [5] ἀνέμους,
τοὔνομα < μὲν > Δανιήλ [6], < μεγάλῳ [7] > Συμεῶνι δ' ἐρίζει [8],
ἴχνια [9] ῥιζώσας κίονι διχθαδίῳ [10].
λιμῷ [11] δ' ἀμβροσίῃ [12] τρέφεται καὶ ἀναίμονι [13] δίψῃ [14],
υἱέα κηρύσσων [15] μητρὸς ἀπειρογάμου [16].

L'inscription ainsi rétablie n'offre plus d'obscurités sérieuses. Le premier vers montre le stylite élevé sur son piédestal entre ciel et terre. Il y brave les vents et la tempête (v. 2). Le biographe de saint Daniel raconte ce que le stylite eut à souffrir de

1. (Μεσσηγὺς-οὐρανοῦ) A, V1, 2, M1, 2; *omitt.* R, V3, M3, 4, 5, 6. — 2. ἵσταταί τε M5. — 3. Πανταχόθεν V1, 3, R. — 4. Ὀρνυμένους A, V1, 2, M1, 2, Ὀρνυμένος καὶ V3, R, M3, 4, 5, 6. — 5. Τρομαίων M1, 2, 5. — 6. Τοὔνομα Δανιήλ V1, *om.* V3, M, R, V2, A *om. tout l'hexamètre.* — 7. μὲν, μεγάλῳ, *om.* A, V, R, M. *La conjecture nous a été suggérée par M. Théodore Reinach. M. E. Kurtz propose de lire* Συμεῶνι δ' ἐρίζει ἀγαύῳ. — 8. Συμεῶνι δ' ἐρίζει V1, R Συμεῶνι δὲ ῥίζῃ V3, Συμεὼν δὲ ῥίζῃ M1, 2, 4, 5, 6, Συμεὼν δὲ ῥίζα M3, *et dans tous les manuscrits ces mots se trouvent rejetés après* διχθαδίῳ. — 9. Τεύχεα V3, M, R. — 10. Διχθάδια *Boissonnade, an* διχθαδίως *Stadtmueller.* — 11. Λιμῷ A, V2, τρόφῃ V1, 3, R, M. — 12. Ἀμβροσίᾳ A, V1, R. — 13. Ἀναίμονι V, M, S, ἀπήμονι A, R. — 14. Δίψει V1, M1, 2, 5, 6. — 15. Κηρύττων A, V1, R, M1, 2. — 16. Ἀπειρογάμοιο R.

(1) Suidas, s. v. Ἀναίμονες, éd. Bernhardy, t. I, p. 393.

(2) M. E. Kurtz, de Riga, nous a communiqué plusieurs observations qui nous ont été très utiles dans le cours de ce travail, et dont nous tenons à le remercier ici.

l'inclémence des saisons : plus d'une fois ses jours furent en danger (1).

Le grand Syméon (v. 3) dont Daniel est l'émule n'est autre que saint Syméon stylite.

Le κίων διχθάδιος du v. 4 a trouvé son explication dans le texte même de la *Vie de saint Daniel.*

Le v. 5 fait allusion au mépris de la matière dont le stylite fait profession. Suidas explique ainsi l'expression ἀναίμονι δίψῃ · τουτέστιν ἀγγελικῇ · αἷμα γὰρ οὐκ ἔχουσιν οἱ ἄγγελοι, καθὸ οὐδὲ ἐσθίουσι.

Enfin, le dernier vers est probablement un écho des querelles théologiques du temps, auxquelles le stylite ne reste pas étranger.

Après le concile d'Éphèse qui avait glorifie la Mère de Dieu, le concile de Chalcédoine avait proclamé, contre Eutychès, la distinction des deux natures dans le Christ. Mais la paix était loin d'être rétablie. Saint Daniel, ardent défenseur de la foi orthodoxe, ne manqua aucune occasion de prêcher au peuple, accouru au pied de la colonne, le Fils de la Vierge, Dieu et homme tout ensemble. Il finira par acquérir un tel ascendant, qu'on le forcera de quitter quelque temps sa colonne, pour travailler de plus près à la pacification et au triomphe de la vérité.

Bruxelles.

Hipp. Delehaye, S. J.
Bollandiste.

(1) Voir *Les Stylites,* p. 226.

UN TRAITÉ INÉDIT EN GREC

DE CYRIAQUE D'ANCÔNE

On ne connaissait jusqu'à présent aucun ouvrage écrit en grec par Cyriaque d'Ancône, ce marchand italien qui, voyageant pendant toute sa vie en Italie, en Grèce et en Asie-Mineure, se dévoua à la recherche des monuments et des inscriptions de l'antiquité. On croyait même qu'il n'avait eu qu'une faible connaissance du grec, quoiqu'il se soit vanté du contraire et ait laissé quelques petites traductions du grec en latin (1).

Ciriaco de' Pizzicolli naquit vers 1391 à Ancône, d'une famille de marchands (2). En 1400, à l'âge de neuf ans, en compagnie de son grand-père et d'autres marchands, il commença à parcourir plusieurs parties de l'Italie, et fut à Venise et à Padoue. Retourné dans sa patrie, il y resta sept ans, pendant lesquels il s'adonna au commerce. Il s'embarqua ensuite pour l'Égypte, la mer Égée, l'Asie-Mineure et Chypre ; il passa aussi en Sicile et en Dalmatie. En 1415, il revint à Ancône, où il exerça un office de magistrat ; il occupait ses loisirs à écrire quelques poésies en italien. Mais il ne tarda pas à reprendre ses voyages ; et en 1418,

(1) M. H. Omont dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. XLIII [a. 1882], p. 56, a publié un Traité de Cyriaque sur les sept merveilles du monde qui n'est qu'une traduction de Grégoire le Cappadocien.

(2) La vie de Cyriaque nous est en partie connue par la biographie composée par son dévoué ami François Scalamonti. Elle est insérée dans les *Antichità picene* de Colucci, t. XV. Cette biographie, qui s'arrête à l'année 1436, a été de nos jours remaniée et continuée jusqu'à la mort de Cyriaque par J.-B. De Rossi, *Inscriptiones Christianae urbis Romae*, t. II, 1, pp. 356 et ss.

nous le retrouvons à Constantinople. Les plus splendides monuments de cette ville nous sont décrits par son biographe, François Scalamonti, qui assure que Cyriaque lut alors plusieurs inscriptions latines et grecques, mais ce fut plus tard seulement qu'il s'adonna à l'étude sérieuse de ces deux langues. En 1421, étant retourné à Ancône, par commission du cardinal Légat Gabriel Condulmer (depuis pape Martin V), il s'occupa de la restauration du port d'Ancône et de l'Arc de Trajan. Alors, à l'âge de trente ans, il commença à lire l'*Énéide* sans avoir préalablement étudié la grammaire. Le maître Thomas Chameriensis lui lisait le poème de Virgile, et Cyriaque lui lisait la *Divine Comédie* de Dante Alighieri.

En 1423, il se remit en route. Après avoir été en plusieurs endroits d'Italie, en 1425 nous le retrouvons à Constantinople. Il s'appliqua alors à l'étude des principes du grec, en continuant néanmoins à ramasser des monuments numismatiques et archéologiques et même des monuments littéraires. A Chios, il acheta un Nouveau Testament grec ; à Leucosie de Chypre, l'*Iliade* et l'*Odyssée* et un Euripide. Par ces livres, surtout par l'*Iliade*, il apprit le grec, comme par l'*Énéide* il avait appris le latin. Le profit qu'il en avait tiré, il le fit connaître par une traduction en latin d'un Βίος d'Euripide (1). Le traité que je publie ici fait voir qu'il tenta aussi d'écrire en grec.

Il se trouve dans le manuscrit grec de la bibliothèque Saint-Marc de Venise, coté 517. Ce manuscrit (chart. in-4°, siècle XIV et XV, ff. 132) contient plusieurs écrits et, dans les dernières pages (ff. 129-132) le Traité de Cyriaque. Les auteurs du catalogue imprimé, Zanetti et Bongiovanni (2), n'ont pas aperçu ce traité, qui cependant avait été indiqué par Morelli dans une note manuscrite. Le manuscrit a appartenu au cardinal Bessarion qui, dans un feuillet de regard, a écrit de sa main la note usuelle en grec et en latin, κτῆμα βησσαρίωνος, etc., liber Bessarionis, etc.

Le traité de Cyriaque expose l'ordre des mois chez les Romains. Il commence par rappeler que les Romains divisaient le mois en

(1) V. Voigt, *Die Wiederbelebung des klassischen Alterthums*, 3e édit., t. I, p. 274.

(2) *Graeca D. Marci bibliotheca codicum manuscriptorum per titulos digesta*, Venetiis, 1740.

trois parties, nones, ides et calendes. Il donne aussi l'étymologie des noms de chaque mois; d'abord des dix mois dans lesquels Romulus divisa l'année, ensuite des deux mois janvier et février ajoutés par Numa. Il note enfin qu'Auguste changea le nom de Quintilius en Julius et celui de Sextilis en Augustus. Une table fait voir quels noms avaient les jours du mois.

Mais l'importance de l'opuscule est bien ailleurs que dans son contenu. Outre qu'il fait voir que Cyriaque avait fini par écrire facilement en grec, il nous donne des renseignements importants sur son auteur. Il est dédié à Constantin Paléologue, despote de Sparte, qui fut le dernier empereur d'Orient. Il fut écrit à Misitra, Acropole de Sparte, et à la cour de Constantin. L'auteur fait connaître le mois et le jour de la composition de son ouvrage, mais il n'ajoute pas l'an, en disant ἐς τὸ προνόνων φεβρουαρίου εὐτυχὲς λαμπρὰν καὶ κυριακὴν ἡμέρα (*sic*). Il fut donc écrit le 4 février, un dimanche : κυριακὴ ἡμέρα est toujours, chez Cyriaque, le dimanche (cf. De Rossi, p. 367 et n. 1).

Constantin Paléologue demeura en Morée en diverses reprises depuis 1427-1428, lorsque son frère l'empereur Jean VIII tenta vainement de lui conférer le gouvernement de la Morée, jusqu'au mois de novembre 1448, lorsqu'il fut proclamé empereur (1). Or, à cette époque, le 4 février tomba un jour de dimanche dans les années 1431, 1442, 1448; c'est dans une de ces années que le traité doit avoir été écrit. Mais nous savons que c'est seulement en 1443 que Constantin put obtenir la Morée, après l'accord fait avec son frère Théodore qui en avait eu le gouvernement jusqu'à ce temps-là, et à la condition de lui céder en échange Sélymbrie (cf. Muralt, p. 854). D'autre part, on sait qu'en 1431 Cyriaque était en Asie d'où il partit directement pour Rome, après avoir appris l'élection de Martin V ; et l'on sait encore qu'en 1442 il demeura toujours en Italie (cf. de Rossi, pp. 358 et 365). On ne peut donc penser qu'à l'an 1448. Voyons cependant si cette date peut s'accorder avec ce que nous connaissons de la vie de Cyriaque. En avril-mai 1447, il était à Chios. De cette date jusqu'au 8 juillet 1449, quand il était certainement à Ferrare,

(1) V. Muralt, *Essai de chronographie byzantine*, t. II, p. 817 ss.; Hopf, *Chroniques Gréco-Romaines*, p. 536.

les renseignements manquent (cf. de Rossi, p. 347). Il n'y a donc aucune difficulté à admettre que le 4 février 1448 il fût à Sparte. C'est ainsi que notre traité remplit une lacune dans la vie de Cyriaque, en nous faisant connaître un voyage dans le Péloponèse qui était tout à fait inconnu. On avait cru jusqu'à présent qu'il avait été en Morée seulement en 1437, lorsqu'il connut, comme il le dit lui-même, le despote Théodore Paléologue à Misitra (1). On pourrait pourtant faire une objection à la date que nous proposons. Par commission du Sénat vénitien Cyriaque compose l'inscription du monument élevé à Padoue par Donatello au célèbre capitaine Erasmo Gattamelata, et le monument porte la date 1447 (2). C'est pour cela que De Rossi supposa que dès cette année il était revenu en Italie. Mais la date dans l'inscription ne prouve point qu'elle ait été écrite en cette année. Le monument, avec la statue de Gattamelata, fut décrété par le Sénat vénitien en 1447, mais la statue fut fondue en 1453. L'inscription porte la date du décret; mais elle peut avoir été écrite après cette année, lorsque Cyriaque, après le séjour de 1448 à Sparte, était revenu en Italie.

Giorgio CASTELLANI.

ΤΥΧΗΙ ΤΗΙ ΑΓΑΘΗΙ.

Μηνῶν τοῦ ἐνιαυτοῦ τάξις κατὰ τοὺς παλαιοὺς ῥωμαίους, πρὸς τὸν κωνσταντῖνον παλαιολόγον πορφυρογγέννητον καὶ πανάριστον λακεδαιμονίων βασιλέα, ἐκ τοῦ αὐτοῦ αἰωνίου καὶ πιστοτάτου δούλου κυριακοῦ τοῦ ἀγκωνέως, ἐν τῇ τῆς σπάρτης πρὸς ταϋγέτῳ τῷ ὄρει θεοφυλάκτῳ ἀκροπόλει μυζηθρᾷ καὶ ἐν τῇ αὐτοῦ λαμπρᾷ καὶ βασιλικῇ αὐλῇ, ἐς τὸ προνόνων φεβρουαρίων εὐτυχὲς λαμπρὰν καὶ κυριακὴν ἡμέρα (*sic*).

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ

Καὶ τῷ κωνσταντίνῳ ἀξιολογοτάτῳ λακεδαιμονίων ἄνακτι.

(1) V. *Inscriptiones seu Epigrammata Graeca et Latina reperta per Illyricum a Cyriaco Anconitano, Romae,* 1747, p. 37.

(2) V. Colucci, *Antichità picene,* t. XV, p. 116; Eroli, *Erasmo di Gattamelata da Narni*, p. 221 ss.

Ἀρχαῖον καὶ ἴδιον ἐν τοῖς ῥωμαίοις τοῦ ἐνιαυτοῦ μηνῶν ἔθος καὶ νόμιμον · Μάρτιος, μάϊος, ἰούλιος καὶ ὀκτώβριος ἕκαστος ἓξ νῶνας ἔχουσιν, οἱ δὲ ἕτεροι ὀκτὼ πάντες τέτταρας ἕκαστος ἔχουσι νῶνας · ἅμα μέντοι σύμπαντες ηʹ εἴδους ἔχουσιν ἕκαστος. Αἱ δὲ ἀρχαὶ καὶ νουμηνίαι πάντων τῶν μηνῶν καλένδαι λέγονται · μετὰ δὲ τὰς καλένδας καὶ εἴδους αἱ τοῦ ἐρχομένου μηνὸς καλένδαι καλοῦνδαι (*sic*).

Ῥώμυλος δὲ ὁ κτίστης εἰς δέκα μῆνας τὸ ἔτος διεῖλεν.

αʹ Μάρτιος — Πρῶτον μέντοι μάρτιον ὠνόμασεν ἀπὸ τοῦ ἄρεως πατρὸς αὐτοῦ, ὡς μυθωδῶς ἔφασαν · ἄρεα δὲ μάρτην λατῖνοι ὀνομάζουσιν.

βʹ Ἀπρίλιος — Δεύτερον δὲ ἀπρίλιν ἀπὸ τοῦ ἀνοίγειν τὰ ἄνθη τῆς γῆς γένεσιν καὶ ἐς παντοδαπῆς καρποφορίας ἐλπίδα ἀνθρώπους ἄγειν καὶ τῇ ἀφροδίτῃ τῆς γεννήσεως νομιζομένῃ θεῷ καὶ ἐφόρῳ ἀφιέρωσεν.

γʹ Μάϊος — Τρίτον δὲ μάϊον ἤγουν μείζωνα ἀπὸ τῶν πρεσβυτέρων ὠνόμασεν · μείζων γὰρ λατίνων γλώττῃ μάϊωρ λέγεται.

δʹ Ἰούνιος — Τέταρτον δὲ ἰούνιον ἀπὸ τῶν νέων τῆς τιμῆς · λατῖνοι γοῦν τὸν νεανίσκον ἰουένην καλοῦσιν.

Τοὺς μὲν λοιποὺς κατ' ἀριθμὸν κοιντίλιον, σεξτίλιον, ἤτοι ε.ον ς.ον ἕως τοῦ τελευταίου δεκάτου δεκεμβρίου δεκέμβρην καὶ σφετέρᾳ φωνῇ ὠνόμασεν . καθάπερ περὶ τὸν καθ' ἡμᾶς χρόνον τὸν ἔσχατον μῆνα δεκέμβριον καλοῦμεν.

Νουμμᾶς δὲ ὁ πομπίλιος, δεύτερος ῥωμαίων βασιλεύς, ὕσεερον ἄμεινον ἐς ιβʹ τὸ ἔτος διελὼν τοῖς πάλαι ιʹ δύο μῆνας προστιθεὶς ἀπὸ τιμῆς τοῦ ἰάνου πρώτου τῆς ἰταλίας ὡς νομίζουσι θεοῦ καὶ ἀρχηγέτου, Ἰανουάριον ὠνόμασεν, ὃν καὶ τῶν ἄλλων πρῶτον καὶ ἀρχιχρόνιον ἀπέφηνεν.

Δεύτερον δὲ ἀπὸ τῆς τῶν προγόνων ψυχῶν καθάρσεως φεβρουάριον ἐκάλει · φέβρουα γοῦν σαβίνων τῆς καὶ νουμμᾶ πατρίδος διαλέκτῃ (*sic*) ἡ κάθαρσις λέγεται.

Ἰανουαρίου ἡμέραι λαʹ,

αʹ	Καλένδας ἰανουαρίας
βʹ	δʹ νῶνας
γʹ	γʹ νῶνας
δʹ	βʹ προνώνων λέγεται
εʹ	νώναις
ςʹ	ὀγδόον εἴδους

ζ'	ζ' εἴδους		
η'	ς' εἴδους		
θ	ε' εἴδους		
ι'	δ' εἴδους		
ια'	γ' εἴδους		
ιβ'	προείδους		
ιγ'	εἰδίοις		
ιδ'	ιθ'	καλένδας	φεβρουαρίας
ιε'	ιη'	»	»
ις'	ιζ'	»	»
ιζ'	ις'	»	»
ιη'	ιε'	»	»
ιθ'	ιδ'	»	»
κ'	ιγ'	»	»
κα'	ιβ'	»	»
κβ'	ια'	»	»
κγ'	ι	»	»
κδ'	θ'	»	»
κε'	η'	»	»
κς'	ζ'	»	»
κζ'	ς'	»	»
κη'	ε'	»	»
κθ'	δ'	»	»
λ'	γ'	»	»
λα'	προκαλένδων φεβρουαρίων		
α'	καλένδοις φεβρουαρίοις		
β'	δ' νῶνας φεβρουαρίας		
	καὶ τὰ λοιπά.		
α'	καλένδοις μαρτίοις		
β'	ς' νῶνας μαρτίας		
γ'	ε' νῶνας μαρτίας		
	καὶ τὰ λοιπά.		

Ὁ δὲ σεβαστὸς καῖσαρ ὕστερον ἐς τιμὴν Ἰουλίου καίσαρος πατρὸς αὐτοῦ τὸν ε' (κοιντίλιον) μῆνα μεταβαλὼν ἰούλιον μετωνόμασεν · καὶ εἰς τὴν ἑαυτοῦ ἰδίαν τιμὴν τὸν ἑπόμενον σεξτίλιον αὔγουστον ἐκάλεσεν · Αὔγουστος δὲ τῶν λατίνων φωνῇ ὁ σεβαστὸς λέγεται.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

Fouilles, Topographie.

Athènes. — Pour faire sentir combien la topographie de l'ancienne Athènes est encore incertaine sur des points qui sont cependant de première importance, il suffit de dire qu'on ne sait pas où placer au juste l'*Agora,* ni l'*Ennéacrounos* de Pisistrate, ni les très vieux sanctuaires mentionnés par Thucydide (II, 15) comme étant dans le même quartier que l'*Ennéacrounos*. On les a cherchés souvent dans le voisinage de l'Ilissos, au sud-est de l'Acropole; c'est du côté opposé, à l'ouest et au nord-ouest, que M. Dœrpfeld pense les avoir retrouvés, après des fouilles considérables (1). Déjà en 1887 il avait fait, non loin du Théséion, une tentative infructueuse pour fixer l'emplacement de l'*Agora;* depuis 1892 il s'est mis à explorer la région comprise entre l'Acropole à l'est, l'Aréopage au nord et la Pnyx à l'ouest ; à cet endroit passe une grande avenue plantée d'arbres qui relie la route du Pirée au boulevard des Philhellènes, et l'existence de cette voie moderne

(1) W. Dœrpfeld, *Die Ausgrabungen am Westabhange der Akropolis.* I. *Allgemeine Uebersicht* (*Athen. Mittheil.,* XIX, 1894, pp. 496-509, pl. XIV); II. *Das Lenaion oder Dionysion in den Limnai* (*Ibid,* XX, 1895, pp. 161-206, pl. IV); *Lenaion* (*Ibid,* XX, 1895, pp. 368-370). Ce dernier article n'est qu'une correction au précédent; M. Dœrpfeld s'est aperçu après coup qu'il avait eu tort de confondre le *Dionysion* ἐν λίμναις avec le *Lénaion.* Le *Lénaion* était la place des ληνοί (pressoirs), sur laquelle à certaines époques on faisait des danses et des chants en l'honneur du dieu du vin ; ladite place était sans doute voisine de l'enceinte consacrée à Dionysos ἐν λίμναις, mais en tout cas ne doit pas être confondue avec elle. — J'ai naturellement tenu compte de cette correction dans mon résumé et j'ai évité d'employer le mot *Lénaion.*

a empêché à plusieurs reprises de pousser les recherches jusqu'au bout. Néanmoins M. Dœrpfeld tient pour décisifs les résultats obtenus.

D'abord, tout un réseau de rues s'est précisé, dont la principale partait de l'*Agora,* d'après M. Dœrpfeld, et conduisait vers l'Acropole : c'était la Grand'Rue de la vieille ville. Au point où elle se coude brusquement vers l'est, s'en détachent deux autres rues importantes, l'une au sud-ouest vers le quartier de Koilé, l'autre au sud-est vers la Porte d'Itône ; un peu plus loin elle bifurque en deux branches, la première montant vers la citadelle, et la seconde s'allongeant dans la direction du théâtre; enfin, elle reçoit à droite et à gauche, comme autant de petits affluents, d'étroites voies pour piétons, dont l'une est un raccourci droit vers l'Acropole et débouche juste en face de l'*Ennéacrounos* et de la fontaine Callirrhoé. Toutes ces rues sont bordées de constructions grecques ou romaines, parmi les vestiges desquelles M. Dœrpfeld a discerné des édifices publics ou religieux du plus grand intérêt. Il y a l'*Ennéacrounos* et la fontaine Callirrhoé qui ont été l'objet d'études antérieurement publiées (1) ; puis l'enceinte sacrée de Dionysos ἐν λίμναις; puis un hiéron d'Asclépios, lequel pourrait n'être qu'une dépendance du grand sanctuaire de Déméter et de Coré, de l'*Éleusinion* ἐν ἄστει. C'est par une longue étude sur le *Dionysion* ἐν λίμναις que M. Dœrpfeld commence l'exposé de ses découvertes.

Il s'agit d'une grande enceinte sacrée, en forme d'un triangle mesurant 45 m. de base sur 25 m. de hauteur ; le mur qui l'entourait est en très grande partie conservé. A peu près au milieu du triangle, se dressait un grand autel ayant l'aspect d'une table carrée, d'environ 2 m. de côté, portée par quatre colonnettes. Dans l'angle sud sont les restes d'un petit temple, très petit, puisque la longueur totale n'en est que de 5 m. 40 et la profondeur du *sécos* seulement de 3 m. 20 ; il est très ancien, peut-être antérieur au VIe siècle avant J.-C. Enfin, dans l'angle nord-ouest, était un pressoir à vin : il consiste en une aire trapézoïdale (longueur moyenne, 4 m. 70 ; largeur moyenne, 2 m. 80), enclose de murs, avec un sol en pente pour permettre l'écoulement du jus des grappes qu'on y entassait et qu'on y foulait sous les pieds ; par

(1) Voir mon précédent *Bulletin* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 402).

un orifice ménagé dans un des murs, le jus venait remplir à l'extérieur une jarre de terre cuite, enfoncée dans le sol, et qui est encore en place aujourd'hui ; c'est dans cette jarre, d'une contenance d'environ 55 litres, que l'on puisait le vin nouveau. Tous ceux qui ont voyagé en Grèce, notamment dans les îles de l'Archipel, ont dû remarquer parfois, au milieu des vignes dont la campagne est plantée, de grandes cuves carrées ou rondes, construites en ciment, tout à fait analogues à la construction décrite par M. Dœrpfeld, et qui servent précisément au même usage.

A une époque qu'on ne saurait déterminer exactement, peut-être dans le premier siècle avant notre ère, toute l'enceinte, dont les antiques édifices devaient être en partie ruinés, fut comblée par des remblais et le sol se trouva exhaussé de plus de 2 mètres. Sur ce nouveau sol s'éleva un grand édifice unique qui, à son tour, fut remplacé par un autre probablement au IIe siècle de notre ère. Une inscription du IIIe siècle, longue de 162 lignes (1), gravée sur une des colonnes de cet édifice, nous renseigne sur sa destination : il s'appelait *Baccheion* et était le lieu de réunion du thiase des Ἰόβακχοι. Très vaste, il absorbait près de la moitié de l'enceinte primitive et la débordait largement au nord-est. Il comprenait une grande salle, de près de 20 m. de long sur 11 m. de large, divisée en trois nefs par deux rangs de quatre colonnes chacun ; une petite salle carrée qui prolonge la précédente à l'est, et lui sert comme d'abside ; enfin, contiguë à cette abside au nord, une autre salle plus petite encore, laquelle, d'après les inscriptions et les figures sculptées qui y ont été découvertes, est certainement un sanctuaire d'Artémis. Dans ces trois salles, plusieurs autels ronds ou carrés sont encore en place.

Donc, il n'est pas douteux que cet emplacement n'ait servi depuis des temps très anciens à un culte de Dionysos. Reste à prouver que c'est bien là le *Dionysion* ἐν λίμναις. A ce dessein, M. Dœrpfeld a successivement appelé, interrogé, commenté tous les textes d'où pouvait résulter quelque indice topographique ; on ne peut guère résumer une pareille enquête qui donne l'impression d'un problème très ardu et aussi d'un effort singulièrement

(1) Elle a été publiée par M. Wide (*Athen. Mittheil.*, XIX, 1894, pp. 248-282).

énergique pour atteindre à la solution. Le plus important des témoignages discutés est celui que fournit Thucydide (II, 15), et il y a là, en effet, une riche matière à discussions. Je me bornerai à dire brièvement, sur ce texte, que la distinction faite entre l'Acropole et la πόλις (celle-ci comprenant l'Acropole et quelque chose en plus) me paraît très juste, et qu'en général les arguments allégués par M. Dœrpfeld pour établir qu'on doit se figurer la vieille ville comme resserrée le plus possible contre la citadelle me semblent très bien fondés. Mais il y a toujours que les trois mots πρὸς νότον μάλιστα sont d'une précision ultra-gênante; car ils dominent toute l'énumération des édifices qui vient ensuite, et ils invitent à chercher ces édifices au sud de la citadelle, alors que M. Dœrpfeld croit avoir déjà retrouvé quelques-uns d'entre eux à l'ouest et au nord-ouest. M. Dœrpfeld écrit à un endroit que l'antique πόλις visée par Thucydide était posée *auf der oberen Burg und an ihrem südlichen (und westlichen) Fusse :* les mots *und westlichen* ont beau être mis entre parenthèses, cela ne diminue en rien leur importance ; ils sont indispensables à l'explication de M. Dœrpfeld, et malheureusement ce n'est pas de Thucydide qu'ils sont tirés.

Aussi fallait-il compter que la nouvelle théorie serait vivement contredite. D'après M. Belger, la fontaine Callirrhoé, transformée en *Ennéacrounos* par les travaux de Pisistrate, ne pouvait être située entre l'Aréopage et la Pnyx où il n'y avait pas de source capable d'en alimenter les *neuf bouches;* elle était là où les touristes encore aujourd'hui vont la contempler, au sud-est de l'Acropole, sur le cours de l'Ilissos (1). Cet emplacement est le seul qui convienne pour l'intelligence du récit d'Hérodote (VI, 137), relatif aux incursions des Pélasges de l'Hymette ; et voici justement qu'on y a découvert, dans le lit même de l'Ilissos, un grand bas-relief de marbre où figure, à côté d'autres dieux, la nymphe Callirrhoé (2). — La critique de M. Belger porte uniquement sur l'*En-*

(1) Chr. Belger, *Ueber das Enneakrunosproblem und die neuesten Versuche zu seiner Lœsung* (*Arch. Anzeiger*, 1895, pp. 110-116 ; ou *Berl. phil. Wochenschrift*, 1895, nº 26, pp. 829-832 et nº 27, pp. 859-864).

(2) Cet argument est, à mon avis, très fragile, car il n'y a aucune raison d'attribuer le nom de Callirrhoé au personnage en question : voir mon précédent *Bulletin* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 430). Cependant, M. Maass a

néacrounos; mais il ne faut pas oublier que cette question et les autres font un bloc : si la fontaine de Pisistrate était à l'Ilissos, le *Dionysion* ἐν λίμναις et tous les édifices mentionnés par Thucydide sont transportés *ipso facto* du quartier ouest au quartier sud.

M. Dœrpfeld (1) a répondu à M. Belger en condensant ses plus forts arguments, et M. Belger (2) a répliqué, comme de juste, que cela ne l'avait point convaincu. Il y aurait outrecuidance à prendre parti entre les deux adversaires, sans connaître à fond et les textes et le terrain (dont les fouilles récentes ont renouvelé l'aspect). M. Belger, à la fin de sa réplique, avoue que le témoignage du terrain est favorable à M. Dœrpfeld, mais non pas les textes. Encore faut-il distinguer parmi ceux-ci ; car Pausanias (I, 14) paraît marcher d'accord avec M. Dœrpfeld, tandis qu'Hérodote et Thucydide appuient M. Belger (3). Et Thucydide lui-même, suivant qu'on envisage telle ou telle ligne, tel ou tel mot, peut être tiré des deux côtés successivement : par exemple, le mot πηγή, qu'il emploie dans un sens très précis en l'opposant à κρηνή, paraît peu propre à désigner l'eau courante d'un ruisseau ; mais d'autre

accepté aussi cette dénomination : E. Maass, *Zu den Ilissosreliefs* (*Athen. Mittheil.*, XX, 1895, pp. 352-356). — D'autre part, M. Skias qui a dirigé les fouilles de l'Ilissos est d'avis que ces fouilles ont démontré l'impossibilité de placer dans l'endroit dont il s'agit l'Ennéacrounos ou la fontaine Callirrhoé ; elles auraient même démontré que l'Ilissos à l'époque grecque ne coulait pas à cet endroit : A. N. Skias, Περὶ τῆς ἐν τῇ κοίτῃ τοῦ Ἰλισσοῦ ἀνασκαφῆς (Πρακτικά de la Soc. arch. d'Athènes pour 1893, publiés en 1895, pp. 111-136, pl. I).

(1) *Arch. Anzeiger*, 1896, pp. 19-21 ; ou *Berl. phil. Wochenschrift*, 1896, nº 4, pp. 123-128.

(2) *Arch. Anzeiger*, 1896, pp. 22-23 et 40-45 ; ou *Berl. phil. Wochenschrift*, 1896, nº 5, pp. 157-160 et nº 6, pp. 188-189 ; nº 16, pp. 508-510 et nº 17, pp. 540-544.

(3) M. Belger croit aussi pouvoir s'autoriser d'un fragment de la Πυτίνη de Cratinos, dont le sens est à peu près ceci : « Ah! mon Dieu, quel flux de paroles! quel bruit de sources! c'est une *Dôdécacrounos* que cette bouche, et c'est l'Ilissos qui roule dans ce gosier ! » Certes il y a là une allusion à l'Ennéacrounos ; mais est-il sûr, comme le veut M. Belger, que l'Ilissos ait été précisément le *gosier* qui envoyait son flot aux neuf *bouches* de la fontaine? On peut fort bien admettre que, au lieu d'*une* comparaison suivie en deux termes, Cratinos ait employé *deux* comparaisons juxtaposées, empruntées à deux choses distinctes.

part les mots πρὸς νότον μάλιστα — j'en reviens toujours là — semblent bien désigner d'abord la région voisine de l'Ilissos (1). La question est donc aussi délicate qu'elle est importante, et ceux qui, après une lecture rapide de ces controverses, se flatteront de pouvoir la trancher sans façon, prouveront seulement qu'ils la connaissent mal.

Delphes. — Les résultats des fouilles de Delphes, ceux surtout qui intéressent l'archéologie figurée, continuent à rester en grande partie peu connus. Il faut attendre encore, si on en veut parler autrement que par ouï-dire (2). Mais en attendant qu'on nous mette sous les yeux ce qui a été sauvé du glorieux sanctuaire, on peut toujours s'occuper de ce qui en a péri.

Les fouilles sur l'emplacement du temple d'Apollon ont été une immense déception. On avait le légitime espoir de retrouver des restes importants du temple que l'architecte corinthien Spintharos avait commencé au VIe siècle av. J.-C. et qui avait été terminé au Ve, de l'édifice célèbre que la munificence des Alcméonides avait embelli d'une façade de marbre et dont les frontons sculptés étaient l'œuvre de Praxias, élève de Calamis, et d'Androsthénès, autre Athénien élève d'Eucadmos. Car ce temple, Pausanias dit l'avoir vu, et il indique même les sujets des frontons, comme Euripide près de six siècles auparavant avait décrit dans son *Ion* quelques unes des métopes. Or, rien n'a été recueilli de ces sculptures, « ni une métope, ni un fragment de frise, ni le petit doigt d'une figure ayant appartenu aux frontons ». Et des pièces architecturales qui ont été relevées, presque pas une ne peut être assignée au VIe siècle; elles semblent toutes dater du IVe, sinon d'une époque plus basse encore. La surprise devant un néant si inattendu a été profonde et pénible, et comme toujours on en a conçu de l'humeur

(1) Sur l'interprétation topographique du passage de Thucydide, voir encore l'article de M. Stahl : *Thukydides über das alte Athen vor Theseus* (*Rheinisches Museum für Philologie*, N. F., t. L, 1895, pp. 566-575), et la réponse de M. Dœrpfeld : *Das alte Athen vor Theseus* (*Ibid.*, t. LI, 1896, pp. 127-137).

(2) Les gravures dont M. Homolle a illustré ses articles intitulés *Découvertes de Delphes* dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1894, II, pp. 441-454; 1895, I, pp. 207-216 et 321-331) sont toutes, sauf celle qui représente une statue d'Antinoüs, insuffisantes pour l'étude.

contre Pausanias qui ne cesse d'être alternativement, aux yeux des archéologues, tantôt un allié très cher et tantôt un traître haïssable. On tâche aujourd'hui à expliquer ce qui, au premier abord, paraît être inexplicable (1).

M. Foucart s'est demandé si les nombreux débris architecturaux du IVe siècle ne pouvaient pas, malgré tout, provenir du temple, et il a essayé d'établir que l'édifice, en effet, commencé au VIe siècle, n'était pas encore terminé au IVe, et que notamment les colonnes doriques du péristyle dataient de cette époque. Je me permettrai de faire observer à mon ancien maître que les frontons et les métopes n'ont pu être mis en place qu'après l'achèvement de la colonnade extérieure et qu'il faudrait donc, dans son hypothèse, croire que les descriptions d'Euripide pour les métopes sont de pure fantaisie (ce qui n'est pas impossible) et que cet ignorant de Pausanias ne savait ce qu'il disait quand il faisait honneur des frontons à des artistes du Ve siècle (et cela non plus n'est pas inadmissible). — Cependant M. Homolle a proposé une solution plus radicale : d'après lui, le temple construit au VIe siècle et au Ve aurait été détruit au IVe siècle par un tremblement de terre, et l'édifice, *complètement* ruiné, aurait été refait *complètement*, mais les travaux auraient marché avec lenteur et même n'auraient jamais été terminés. Après une étude exacte des ruines et des textes, M. Homolle déclare qu'il tient ces faits pour démontrés. Je ne songe donc pas à les contester ; seulement il faut reconnaître qu'une telle conclusion suscite des difficultés énormes. D'abord, il est extraordinaire que d'une catastrophe aussi grave et qui intéressait le monde grec tout entier, pas un auteur ancien n'ait dit un mot. Secondement, on est obligé d'admettre que Pausanias, arrivé en présence d'un temple qui datait du IVe siècle et des siècles suivants et qui n'était pas même achevé, les colonnes doriques étant restées non cannelées, a pu être aveugle au point de le prendre pour un édifice bâti au VIe siècle et d'en attribuer les frontons à des artistes de la première moitié ou du milieu du Ve siècle. Passe encore. Mais d'autre part, si Pausanias a confondu les frontons du nouveau temple avec ceux de l'ancien, c'est qu'il

(1) *Bull. corr. hell.*, XVIII, 1894, pp. 175-178 (Homolle); *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1895, pp. 189-194 (Foucart); *Ibid.*, pp. 328-341 (Homolle).

y a eu deux couples de frontons successives; alors notre étonnement redouble que de ces *quatre* grandes compositions sculptées il n'ait subsisté rien du tout. L'hypothèse arbitraire et désespérée d'un enlèvement méthodique des sculptures au temps des empereurs de Constantinople explique la disparition de celles du *nouveau* temple seulement : mais celles de l'*ancien ?* Précipitées à terre et brisées, ce serait une raison de plus pour qu'elles nous eussent été conservées, soit qu'on en eût employé les morceaux comme moëllons dans des murs de fondations, soit plutôt qu'on les eût jetés dans des remblais : or, rien n'en a été recueilli, pas même « le petit doigt d'une figure ». Un des effets de la démonstration de M. Homolle est donc un épaississement de l'obscurité autour de la question principale, à savoir quelle a été la destinée des sculptures de Praxias et d'Androsthénès.

Thoricos. — M. Staïs a exploré à Thoricos deux tombes à coupole de l'époque mycénienne, lesquelles malheureusement avaient été depuis longtemps pillées (1). Parmi le peu d'objets qu'il y a ramassés, se distingue un vase qui serait, paraît-il, le plus considérable de ceux qu'on possède jusqu'à présent de cette époque. M. Staïs a aussi reconnu des restes d'habitations contemporaines de ces tombes et même de plus anciennes encore au sommet d'une colline voisine, du mont *Velletouri,* comme on l'appelle aujourd'hui.

Orchomène. — En quatre-vingt-huit pages, qu'on ne peut s'empêcher de trouver longues et qui font un peu l'effet d'un désert de tessons, M. de Ridder a exposé les résultats des fouilles exécutées par lui en 1893 sur deux endroits du territoire d'Orchomène (2). Ces résultats sont plutôt médiocres, ce qui est assurément la faute du terrain, non du fouilleur qui semble au contraire avoir accompli sa besogne avec une parfaite conscience et n'avoir pas laissé échapper le plus petit débris. Le catalogue des objets trouvés dépasse 900 numéros : c'est un gros chiffre ; seulement dans ce

(1) V. Staïs, Ἀνασκαφαὶ ἐν Θορικῷ (Πρακτικά de la Soc. arch. d'Athènes pour 1893, publiés en 1895, pp. 12-17, pl. II).

(2) A. de Ridder, *Fouilles d'Orchomène* (*Bull. corr. hell.*, XIX, 1895, pp. 137-224).

nombre il n'y en a pas beaucoup d'intéressants, sauf quelques plaques en bronze estampé, analogues à celles qui ont déjà été découvertes en divers endroits, notamment au Ptoïon (1) et sur l'Acropole d'Athènes (2), mais d'un genre plus commun quant aux sujets représentés. M. de Ridder annonce son intention de donner plus tard de ces plaques une étude spéciale.

Calauria. — Les fouilles de MM. Wide et Kjellberg dans l'île de Calauria (aujourd'hui *Poros*) ont été moins fructueuses encore (3). Du temple de Poseidôn et des constructions de l'agora on n'a retrouvé que peu de chose. Sept ou huit inscriptions, deux statuettes de marbre insignifiantes, quelques objets en bronze, quelques vases ou tessons mycéniens, proto-corinthiens ou corinthiens, deux ou trois anneaux d'argent ou de bronze plaqué d'or, — et voilà à peu près tout le butin recueilli.

Délos. — Les travaux de M. Ardaillon à Délos ont eu pour but le déblaiement du port et des docks (4). Le port, long de près de 1200 mètres, était formé par le canal qui sépare l'île sainte des deux îlots voisins dits Grand et Petit Rheumatiari; parfaitement situé et très sûr, il avait été aménagé de la façon la plus pratique par les ingénieurs anciens. Il se divisait en deux parties : le port sacré, desservant le sanctuaire, et le port profane, desservant le marché. Autour de ce dernier se développait la ville de commerce, les entrepôts, les bazars de vente; et l'ensemble de ces constructions donne une idée nette de ce qu'était, au IIe siècle avant J.-C., l'activité commerciale de cette île qui avait supplanté Rhodes et remplacé Corinthe et qui était devenue le principal marché de la Méditerranée orientale. M. Ardaillon a dressé le plan du port et des ruines avoisinantes; il a, en outre, préparé, avec le concours de M. Convert, la carte topographique de l'île entière.

(1) *Bull. corr. hell.*, XVI, 1892, pl. X, XI, XIV, XV (Holleaux).

(2) Les bronzes de ce genre provenant de l'Acropole d'Athènes viennent d'être publiés par M. P. Wolters : *Bronzereliefs von der Akropolis zu Athen* (*Athen. Mittheil.*, XX, 1895, pp. 473-482, pl. XIV).

(3) S. Wide et L. Kjellberg, *Ausgrabungen auf Kalaureia* (*Athen. Mittheil.*, XX, 1895, pp. 267-326, pl. VII-X).

(4) *Bull. corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 197; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1895, pp. 28-31.

Syracuse. — M. Orsi a fait des fouilles fructueuses dans la très ancienne nécropole grecque *del Fusco* à Syracuse, et il en a publié les résultats avec son exactitude et sa compétence habituelles (1). Les trouvailles ont consisté surtout en vases peints, où sont représentés la plupart des styles de l'époque archaïque : style géométrique, proto-corinthien, corinthien, rhodien, etc. Parmi les autres objets, il faut noter surtout une plaque d'ivoire, en forme de rectangle long de 0^m 0925 sur 0^m 05 de large, qui paraît avoir servi à décorer une agrafe ou une ceinture (fig. 1) : une des faces est relevée d'un relief montrant l'Artémis dite persique (ou πότνια θηρῶν), debout, le corps de face, la tête de profil, les deux ailes s'étalant de chaque côté de ses épaules, les deux bras allongés, les mains posant sur le dos d'un bouquetin passant placé derrière elle. M. Orsi attribue à une fabrique de Corinthe ce curieux monument archaïque. Je signalerai aussi (fig. 39) une statuette de terre cuite représentant un personnage masculin nu et accroupi dans la pose habituelle du dieu Bès ; mais ses jambes courtes, son ventre rond, tout son air et jusqu'à l'aspect de sa chevelure et de ses cothurnes peints, le font ressembler beaucoup au *Satyre buveur* du Musée du Louvre, dont j'aurai à parler tout à l'heure. Or, le *Satyre buveur* est un produit de la céramique corinthienne, et puisque la majorité des objets trouvés dans la nécropole *del Fusco* sont aussi, d'après M. Orsi, d'origine corinthienne, il semble probable que telle est également l'origine de cette statuette et qu'elle représente bien un Satyre.

Rome. — Les fouilles faites au stade du Palatin (2), près de la villa Mills, ont amené la découverte de quelques marbres grecs

(1) P. Orsi, *Relazione sugli scavi eseguiti nella Necropoli del Fusco nel Dicembre 1892 e Gennaio 1893 (Notizie degli Scavi,* novembre 1893), 44 p. ; *Gli scavi nella Necropoli del Fusco a Siracusa nell' anno 1893* (*Ibid.*, avril 1895), 86 p. — Je ne puis indiquer la pagination, n'ayant pas les *Notizie degli scavi* à ma disposition; je ne connais les articles ci-dessus que grâce aux tirages à part dont je suis redevable à l'amabilité de M. Orsi.

(2) Sur ce stade, voir F. Marx, *Das sogenannte Stadium auf dem Palatin* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 129-143).

qu'il importe de signaler (1). D'abord une très belle tête de femme, un peu plus grande que nature, que l'on considère comme une œuvre originale d'un des maîtres du ve siècle (elle me rappelle plutôt le style de Scopas); elle provient peut-être d'une des figures de Muses dont Auguste avait orné le temple d'Apollon Palatin, proche du stade. Puis deux grandes statues qui ont dû servir à la décoration du stade même; la tête manque à toutes deux, ainsi qu'une partie des bras : elles représentent l'une et l'autre une jeune femme assise sur un rocher, les jambes enveloppées d'une draperie, le torse nu ; et leur pose simple et familière évoque au premier coup-d'œil le souvenir d'un des types les plus répandus parmi les terres cuites de Tanagra.

Questions mycéniennes.

M. Helbig a pris, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la défense d'une opinion qui n'est pas nouvelle, mais qui avait paru un peu discréditée ces dernières années ; c'est à savoir que l'influence de l'art phénicien fut prédominante en Grèce pendant la période dite « mycénienne »; et qu'au fond ce que nous appelons l'art « mycénien » n'est autre chose que l'art phénicien du IIe millénaire avant J.-C. La lecture du mémoire de M. Helbig et les réponses contradictoires qu'elle a suscitées ont retenu l'attention de l'Académie pendant plusieurs séances (2). MM. Clermont-Ganneau, Dieulafoy et de Vogüé, chacun avec des nuances d'opinion différentes, suivent en fait la croyance de M. Helbig sur le caractère non hellénique et nettement oriental de l'art mycénien. Au contraire, M. Alex. Bertrand et surtout M. Ravaisson la combattent (3) ; et enfin M. Collignon cherche un moyen

(1) *Monum. antichi*, V, 1895, pp. 65-84, fig. 31-34.

(2) *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1895, pp. 237-240, 242-243, 244-250.

(3) D'après M. Ravaisson, le décor curviligne cher à l'art mycénien « caractérise surtout un effort énergique pour exprimer, par des formes sveltes et flexibles à l'excès, les idées de la force et surtout de l'agilité héroïques » : cette esthétique et cette morphologie sont spéciales à la Grèce, mais « l'expression la plus ancienne » n'en est pas là, elle est dans les objets de

de concilier l'initiative propre du génie « mycénien » et l'incontestable influence des arts orientaux sur le développement de ce génie. — Le problème qu'on a discuté de la sorte est le plus important qui soit dans l'histoire des origines de l'art grec ; et on ne doit pas être surpris qu'il ait provoqué ce cliquetis de conclusions contraires. Ce n'est pas la première fois, ce ne sera pas non plus la dernière ; car il ne faut pas espérer que la solution survienne un de ces jours, d'un coup brusque, par quelque découverte imprévue ; c'est par l'entassement de mille observations de détail, par une incessante comparaison des produits artistiques des différents peuples qui coexistaient à cette époque lointaine, que petit à petit la vérité s'imposera. Quand celle-ci sera établie et qu'on pourra apprécier au juste par rapport à elle les théories aujourd'hui en conflit, je doute que les adversaires de M. Helbig se trouvent définitivement être ses vainqueurs.

= Un savant zoologiste, M. Houssay, ayant étudié certaines formes animales qui reparaissent fréquemment dans l'art décoratif mycénien, en a tiré toute une théorie nouvelle et même très inattendue (1). D'après cela, les pauvres potiers mycéniens, qu'on se représente plutôt comme des demi-barbares assez bien doués, auraient été d'éminents « symbolistes », se posant et résolvant « le problème des origines », faisant sortir le canard du *Lepas anatifera* et toute la faune terrestre et aérienne de la faune marine ; il y aurait eu à Mycènes une « philosophie zoologique » ; le poulpe aurait été pour cette époque le grand symbole universel, à quoi tout se ramène : la doctrine de la genèse, le culte d'Aphrodite, le décor curviligne, et jusqu'à la figure humaine qui n'est, dans ses plus anciennes représentations, qu'une image de poulpe légèrement déformée... Je n'entreprendrai pas de résumer les démonstrations de M. Houssay : d'abord parce que, au point de vue archéologique, je les tiens pour fausses radicalement (2) ; et,

style géométrique : les vases du Dipylon appartiennent à une époque « bien plus reculée » que les vases mycéniens ; au reste, ces vases du Dipylon ont été « encore peu étudiés ». De tels propos ont dû étonner M. Helbig.

(1) Fr. Houssay, *Les théories de la genèse à Mycènes et le sens zoologique de certains symboles du culte d'Aphrodite* (*Rev. arch.*, 1895, I, pp. 1-27).

(2) Il est regrettable que M. Perrot (*Hist. de l'art*, t. VI, pp. 924-932 et 1013-1014) ait cru pouvoir prêter l'appui de sa science à des hypothèses si aven-

en second lieu, parce que tout ce qui fait le charme spécial de cet article — subtilité des analyses, imprévu des rapprochements, élégance raffinée du style — s'évanouirait forcément dans mon résumé. C'est une curieuse étude, dont il faut tout lire et ne pas croire grand'chose.

Tel est aussi l'avis, fortement motivé, de M. Edmond Pottier (1). Aux interprétations hypothétiques de M. Houssay, M. Pottier a opposé des observations précises, recueillies parfois sur les objets mêmes que M. Houssay avait crus le plus favorables à sa thèse; il a prouvé que les subtiles intentions philosophiques prêtées aux décorateurs mycéniens se réduisaient, soit à des fautes de dessin, soit à de maladroites mais méritoires tentatives pour rendre le mouvement et la vie, et qu'en somme les canards de Mycènes, pour être des canard laids, sont tout de même de vrais canards, et bien étrangers à tout symbole zoologique! La question, à peine ouverte, me paraît donc close pour toujours après cette irréfutable réfutation du savant que son *Catalogue des vases du Louvre* vient de consacrer comme le maître de la science céramographique en France.

= Tous les visiteurs de Mycènes sont vivement frappés et intrigués par ce vaste cercle formé d'un double rang de grandes dalles hautes de plus d'un mètre, qui s'offre aux yeux dès l'entrée de la vieille citadelle, après qu'on a passé la Porte des Lions. Primitivement, les dalles debout étaient recouvertes par d'autres dalles posées à plat, dont quelques-unes sont encore en place, et l'ensemble avait l'aspect d'une sorte de banquette circulaire. L'homérique imagination de Schliemann évoquait là tous les Nestors de Mycènes, blanchis et graves, assis en rond et tenant

turées. Il semble que M. Houssay lui-même, malgré ses préoccupations de zoologiste et l'incompétence en archéologie qu'il avoue gracieusement dès les premières lignes de son article, aurait été averti de son erreur si, au lieu de considérer isolément et par abstraction tel ou tel motif du décor des vases mycéniens, il eût envisagé l'ensemble de cette céramique dont les produits sont liés de très près les uns aux autres, et surtout s'il n'avait point perdu de vue qu'il ne s'agit là en somme que du plus humble des arts industriels : la seule genèse qui puisse y être observée est celle du dessin et des formes ornementales.

(1) E. Pottier, *Observations sur la céramique mycénienne*. III. *Les théories de la genèse à Mycènes* (*Rev. arch.*, 1896, I, pp. 24-32).

conseil devant le sceptre impérieux d'Agamennon. Mais depuis longtemps on s'est avisé que ce prétendu banc était trop élevé pour qu'on pût s'y asseoir autrement que jambes pendantes. Comme, de plus, c'est dans le sol de l'esplanade circonscrite par ces dalles qu'ont été découvertes les célèbres tombes royales, on en a conclu avec raison que l'endroit, loin d'être une agora, était plutôt une enceinte sacrée, un cimetière vénéré d'où émergeaient les σήματα et dont le double rang des plaques debout marquait les limites et écartait les profanes (1). M. Belger a étudié à nouveau cette singulière construction (2), et d'abord il a trouvé que, sur ce point aussi, certaines informations répandues par Schliemann, et accueillies jusque dans les livres les plus récents, ont besoin d'être rectifiées. Les plaques horizontales n'étaient pas encastrées dans les verticales ; elles posaient simplement sur les bords de celles-ci, et elles étaient soulagées par en dessous au moyen de petites traverses en bois qui, elles, s'encastraient à leurs extrémités dans les plaques debout : c'est la même disposition exactement qui avait été employée, ainsi que l'a démontré M. Dœrpfeld, pour fermer les tombes royales fouillées par Schliemann. L'intervalle entre les plaques debout était rempli de terre et de blocaille, non pas entièrement, comme on le suppose d'ordinaire, mais tout au plus jusqu'au quart de la hauteur; la clôture n'était donc pas un mur massif, mais plutôt un énorme anneau creux. Partant, elle était impropre soit à résister à une pression des terres du côté extérieur, soit à soutenir la base d'un tumulus à l'intérieur. Elle n'était autre chose qu'un θριγκὸς λίθων, une de ces clôtures de pierres dont les Grecs souvent entouraient les tombeaux des héros : Pausanias (II, 15, § 3) en vit une de ce genre à Némée, autour du tombeau d'Opheltès. Tout ce qu'a de particulier le θριγκός de Mycènes, c'est qu'il est double et qu'il a une sorte de couvercle, et qu'il représente par conséquent une dépense superflue de pierres et de bois et de peine ; mais c'est justement par le faste dans l'emploi de la pierre,

(1) Cf. la restitution faite par M. Belger et reproduite dans Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VI, p. 583.

(2) Chr. Belger, *Mykenische Studien*. I. *Erbauung und Zerstœrung des mykenischen Plattenringes* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 114-127).

par une certaine manière large et généreuse dans la bâtisse que les Mycéniens se distinguent entre tous les bâtisseurs des temps héroïques de la Grèce.

Cependant M. Tsountas, qui est aujoud'hui l'archéologue le mieux renseigné sur le sol et les murailles de Mycènes, soutient contre M. Belger une opinion différente (1). Il croit à l'existence d'un tumulus recouvrant la nécropole royale et dont le double cercle de pierre maintenait la base. — D'autre part, M. Tsountas est d'avis qu'il faut distinguer deux périodes dans la construction de la citadelle mycénienne ; celle-ci était primitivement moins étendue que nous ne la voyons aujourd'hui, et la terrasse où sont les tombeaux n'en faisait point partie ; c'est lors d'un agrandissement rendu nécessaire par la prospérité de la ville que cette terrasse fut englobée dans une enceinte nouvelle et que la Porte des Lions elle-même fut construite. M. Tsountas pense avoir retrouvé quelques restes de la porte qui avait été jusque-là la porte principale ; la rampe qui y conduisait se laisse encore reconnaître. On a pu croire que cette rampe était simplement destinée à relier la Porte des Lions avec le palais situé plus haut et plus loin ; mais si M. Tsountas a raison, il faut admettre qu'elle avait été d'abord extérieure à l'acropole et qu'elle existait déjà avant que fût bâtie la Porte des Lions.

= Le plus célèbre des vases en terre cuite *trouvés à Mycènes* est le vase dit « des Guerriers » ; mais on a eu le tort jusqu'à présent d'y voir un vase *mycénien*. M. Pottier donne les meilleures raisons pour établir que cet objet doit être retranché de la série mycénienne et rattaché à la série proto-attique ; il est de la première moitié du VIIe siècle et à peine plus ancien que le cratère signé d'Aristonophos (2). Cette conclusion a un intérêt considérable, ledit vase ayant toujours passé pour un des plus précieux documents qui nous fissent connaître le costume et l'armement des guerriers de l'épopée homérique.

(1) Chr. Tsountas, *Zu einigen mykenischen Streitfragen* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 143-151).

(2) E. Pottier, *Observations sur la céramique mycénienne*. II. *Le vase des Guerriers* (*Rev. arch.*, 1896, I, pp. 19-23).

Art grec. — I. Architecture.

Parthénon. — Depuis que le Parthénon, secoué par un tremblement de terre en 1894, a laissé tomber quelques fragments encore de ses architraves brisées, et qu'on a pu craindre que de nouvelles secousses vinssent achever ce qu'ont si bien commencé les Turcs, Morosini et lord Elgin, — architectes et archéologues se sont empressés et ont multiplié les consultations, comme des médecins autour d'un malade glorieux et cher. De là ont résulté quelques publications du plus vif intérêt, non seulement parce qu'elles indiquent les moyens les plus efficaces d'enrayer le mal, mais aussi parce que, étant fondées sur une étude exacte des moindres détails de la construction, elles abondent en précieuses observations de tout genre. Mais le caractère technique de ces travaux ne permet guère que je les résume ici, et je dois, à mon grand regret, me contenter d'en signaler les deux principales. En première ligne vient le bel ouvrage, aussi élégamment présenté que savamment conduit, dont les éléments ont été réunis au cours de deux missions en Grèce par notre compatriote M. Lucien Magne, professeur à l'École des Beaux-Arts de Paris (1). D'autre part, M. Joseph Durm, architecte de Carlsruhe, de qui l'avis avait été sollicité, l'a exposé tout au long, avec une parfaite compétence, dans un fascicule de l' Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική (2), et même M. Durm a profité de l'occasion pour examiner l'état de tous les monuments antiques qui sont encore debout à Athènes (3).

(1) L. Magne, *Le Parthénon* (Paris, 1895, 128 p., 30 pl. et 35 fig.).

(2) J. Durm, Ἡ κατάστασις τοῦ Παρθενῶνος καὶ τῶν λοιπῶν ἀρχαίων μνημείων τῶν Ἀθηνῶν (Ἐφημ. ἀρχ., 1895, pp. 1-58, pl. I-V); Id., *Der Parthenon und seine Beschædigungen durch das Erdbeben 1894* (*Arch. Anzeiger*, 1895, pp. 100-102).

(3) Devant le Parthénon mutilé et éventré, devant les débris de ses sculptures et les blanches trouées que les boulets vénitiens ont faites dans la patine dorée de ses colonnes, M. Joseph Durm a évoqué tout à coup le souvenir de la cathédrale de Strasbourg. Mais ce n'est pas, comme on s'y attendrait peut-être, pour comparer à Morosini le général von Werder; c'est pour affirmer que « l'on doit de la reconnaissance au gouvernement allemand, qui n'a pas laissé la cathédrale de Strasbourg dans l'état où l'avaient mise les bombes allemandes de 1870 ». Le lecteur aurait tort de chercher à ces paroles un sens subtil : elles sont candides et dénuées d'ironie.

Théâtre d'Érétrie. — Ce théâtre, que l'École américaine d'Athènes s'occupe à déblayer complètement, offre une particularité qui est, je crois, unique (1). Tandis que d'ordinaire, au théâtre d'Épidaure par exemple, la σκηνή était une construction à double étage, dont le rez-de-chaussée, de plain-pied avec l'orchestre, servait aux préparatifs de ceux qui devaient paraître dans l'orchestre, et dont l'étage supérieur, de plain pied avec le *logeion,* était réservé à ceux qui devaient paraître sur le *logeion,* — au théâtre d'Érétrie, pour certaines causes qu'il serait trop long d'exposer ici, le rez-de-chaussée n'existait pas, et les divers locaux de la σκηνή étaient tous au niveau du *logeion,* soit à 3 m. 46 au-dessus de l'orchestre. La première conséquence de ce fait est que les choreutes, lorsqu'ils avaient revêtu leurs costumes et venaient prendre leur place, devaient d'une façon ou d'une autre descendre à un niveau plus bas de trois mètres et demi. Il en eût été de même des acteurs, si les acteurs avaient joué dans l'orchestre. M. E. A. Gardner (2) a déjà noté qu'il y avait là un très fort argument contre la théorie de M. Dœrpfeld. A quoi M. Capps réplique aujourd'hui que, si les quinze choreutes effectuaient cette descente, les trois acteurs pouvaient bien en faire autant. Il me semble que cette réponse n'est guère sérieuse; car la condition des acteurs et des choreutes n'est pas du tout la même : les choreutes, une fois descendus dans l'orchestre, n'en bougent plus jusqu'à la fin de la pièce; les acteurs, au contraire, sont obligés à des sorties incessantes. On les aurait donc vus à chaque instant remonter à la σκηνή et en descendre le long des *parodoi,* et ces allées et venues eussent détruit toute l'illusion du spectacle, sans compter que, dans les cas fréquents où il lui fallait changer de costume et reparaître presque aussitôt sous un nouveau masque, le malheureux acteur n'eût jamais pu arriver à temps (3). — En second lieu, il existe à Érétrie un couloir souterrain voûté, long

(1) E. Capps, *Excavations in the Eretrian theatre in 1894* (*American Journ. arch.*, X, 1895, pp. 338-346, pl. XIX).

(2) *Journ. hell. stud.,* XIII, 1892-1893, pp. 146-147.

(3) M. Capps allègue que, si les acteurs avaient joué sur le *logeion,* il leur aurait fallu pareillement descendre au rez-de-chaussée de la σκηνή (dans les autres théâtres que celui d'Érétrie) pour leurs changements de costumes. Mais : 1° dans tous les cas, c'est hors de la vue du public que ces petits

de 13 m., large de 1 m., qui va du centre de l'orchestre jusqu'à la σκηνή, en obliquant un peu à gauche. A première vue, il semble bien que ce couloir fût destiné à relier la σκηνή à l'orchestre. M. Capps cherche à l'expliquer autrement, et du moins il est convaincu que ce couloir servait à faire apparaître, en certaines pièces, un personnage surgissant de l'ouverture du milieu de l'orchestre comme d'une trappe. Il y trouve donc la preuve que les acteurs jouaient dans l'orchestre avec le chœur. Cette prétendue preuve n'est qu'une pétition de principe. Car enfin, si des souterrains analogues se sont rencontrés dans les théâtres de Sicyone, de Tralles et de Magnésie du Méandre, on n'a constaté rien de tel dans tous les autres théâtres grecs; une trappe pour les apparitions n'était cependant pas moins nécessaire au théâtre d'Épidaure ou d'Athènes ou de Mégalopolis qu'à celui d'Érétrie. Puisque l'existence de ce couloir a quelque chose d'exceptionnel, c'est donc par des raisons exceptionnelles et locales plutôt que par une raison générale qu'on devrait l'expliquer. La raison ici semble être, comme je l'ai dit, la nécessité de relier avec l'orchestre les locaux surélevés de 3 m. 46 où s'attifaient les choreutes. — Et cette remarque en entraîne une autre, sur laquelle je finirai : M. Capps, ayant adopté les idées de M. Dœrpfeld sur les théâtres grecs, ne tient nul compte des renseignements si positifs et non encore réfutés de Vitruve (1); selon la formule spécieuse usitée en cette affaire, il oppose au témoignage des textes le témoignage des ruines (comme si les deux se contredisaient!); à ceux qui persistent dans ce qu'il appelle avec dédain *the old view*, il jette la grande objection qu'on peut résumer ainsi : « Le chœur prend part quelquefois à l'action et doit être mis à même de communiquer avec les acteurs : à Épidaure, où le *logeion* domine l'orchestre de 3 m. 53, où sont les escaliers qui eussent permis aux choreutes de monter directement sur le *logeion* et d'en descendre? » Or, à Érétrie, pareille question se pose, mais beaucoup plus pressante, puisque, dans tous les cas, le chœur pour gagner l'or-

voyages se seraient effectués; et 2° l'hypothèse de M. Capps est absolument gratuite; car la σκηνή comprenait d'ordinaire, outre le rez-de-chaussée, un premier étage à la hauteur du *logeion* et derrière celui-ci.

(1) Cf. un autre article de M. Capps, *The chorus in the Greek Drama with reference to the stage question* (*American Journ. arch.*, X, 1895, pp. 287-325).

chestre devait descendre d'une hauteur de 3 m. 46. Du moment que le souterrain, d'après M. Capps, ne servait pas à donner passage aux choreutes, il faut leur installer à un autre endroit des escaliers permanents, et M. Capps en imagine en effet d'assez compliqués : mais ce ne sont pas les ruines qui lui en indiquent la place ni seulement l'existence; là dessus le témoignage des ruines jusqu'à présent est *nul*. Je me demande alors pourquoi, si les escaliers indispensables et permanents d'Érétrie ont disparu, ceux d'Épidaure auraient été faits d'une matière plus durable.

II. Sculpture.

Bronze de Thèbes. — Ce n'est pas à l'art grec, mais bien plutôt à l'art mycénien que M. Frœhner, s'il suivait son penchant, attribuerait une statuette en bronze, trouvée probablement à Thèbes, dont les *Monuments Piot* nous apportent l'image trois fois répétée, trois fois laide (1). Les deux jambes sont brisées aux genoux et le bras droit manque; le bras gauche replié tenait primitivement un arc, car c'est le dieu « à l'arc d'argent » qu'était censé représenter ce vilain corps à la taille trop mince, au cou trop long, au visage triangulaire et hébété. Le bronze (fondu en plein, je suppose), est très laid, c'est incontestable, et aussi très ancien; M. Frœhner n'a rien fait pour en atténuer la laideur, mais je crois qu'il en a exagéré l'ancienneté. Les mots « antiquité prodigieuse » sont excessifs quand il ne s'agit pas au moins du IIe millénaire avant J. C. Il est vrai que M. Frœhner, par les rapprochements savamment choisis qu'il suggère, incline l'esprit peu à peu vers des civilisations antérieures au Xe siècle, et il finit même par écrire cette date-là comme un terme minimum. Mais sur les cuisses de cet Apollon est gravée une inscription dédicatoire en vers, qu'on n'a pas le droit de reculer au delà du VIIe siècle. Faudrait-il donc supposer que la statuette est de quelques siècles plus vieille que la dédicace? M. Frœhner n'a point proposé cet expédient arbitraire et il s'est interdit même d'y penser, par cela seul qu'il se

(1) Frœhner, *Apollon, bronze archaïque de la collection Michel Tyskiewicz* (*Monuments Piot,* II, 1895, pp. 137-143, pl. XV).

fonde sur certains caractères de l'inscription pour fixer la provenance de l'œuvre. La date du VIIe siècle me paraît, d'ailleurs, être une date suffisamment reculée dans le cas actuel; à cette époque on savait encore faire des choses très laides en Béotie.

Stèle de Dorylée. — Une des productions les plus intéressantes pour nous de la sculpture ionienne archaïque est une stèle de marbre blanc, travaillée en bas-relief sur les deux faces, qui a été découverte en 1893 aux environs d'Eski-Chéhir, où elle avait été transportée très probablement de la colline de Char-Euïuk, emplacement de l'ancienne Dorylée en Phrygie. M. Radet a été le premier archéologue à la connaître et à la publier, mais c'est à Eski-Chéhir même qu'il l'avait vue, dans des conditions peu favorables et pour ainsi dire à la dérobée; M. Kœrte, qui a eu toutes facilités pour l'étudier au Musée de Tchinli-Kiosk où elle est aujourd'hui, en a donné depuis une publication plus complète (1). La face antérieure de la stèle représente, marchant vers la droite, la déesse ailée dite *Artémis persique,* vêtue à la mode ionienne du VIe siècle, coiffée d'une tiare à pointes, tenant dans la main gauche un lionceau par une des pattes de devant et dans la main droite une grosse fleur. M. Kœrte critique vivement ce nom d'*Artémis persique,* que M. Radet avait sans doute certaines raisons de conserver, et il réclame en faveur de la πότνια θηρῶν, déesse purement grecque dont M. Studniczka s'est fait jadis le prophète dans son livre intitulé *Kyrene.* Il semble pourtant que la découverte en pleine Phrygie d'un monument où ce type est figuré à une date aussi ancienne soit plutôt de nature à infirmer la thèse de M. Studniczka; et lorsque M. Kœrte assure que la déesse de la statue de Dorylée était, aux yeux du sculpteur grec qui l'exécuta, la vraie Artémis grecque, mais qu'aux yeux du Phrygien qui la faisait exécuter, elle devenait la Grande Déesse phrygienne, à cause du lionceau qu'elle tient par une patte, j'avoue qu'une telle explication me paraît très insuffisante. Du reste, M. Radet m'écrit qu'il se propose de revenir à cette question avec des arguments nouveaux : l'*Artémis persique* que M. Studniczka croyait avoir tuée n'est peut-être pas morte encore. — La face postérieure de

(1) G. Radet [et H. Ouvré], *Stèle de Dorylée* (*Bull. corr. hell.*, XVIII, 1894, pp. 129-136, pl. IV *bis*); A. Kœrte, *Kleinasiatische Studien.* I. *Eine archaische Stele aus Dorylaion* (*Athen. Mittheil.*, XX, 1895, pp. 1-19, pl. I, II).

la stèle est divisée en deux tableaux de hauteur inégale superposés l'un à l'autre : dans le premier on voit un cavalier qui part pour la chasse ou la guerre, suivi d'un serviteur à pied et d'un chien; au dessous est représenté, en de plus petites proportions, un homme sur un char attelé de deux chevaux (1). M. Kœrte rapproche ces petites scènes des sujets analogues qu'on trouve souvent sur les sarcophages peints de Clazomène; elles attestent avec certitude la destination funéraire du monument. — C'est à la face antérieure, de beaucoup la mieux conservée et, semble-t-il aussi, la plus soignée des deux, qu'il faut revenir pour apprécier le caractère artistique de ces bas-reliefs. L'œuvre est sûrement ionienne et du VIe siècle; certaines parties (comme la jambe droite) sont exécutées avec une finesse charmante; néanmoins l'ensemble demeure passablement gauche et raide. Peut-être avons-nous affaire à un artiste personnellement médiocre et en retard sur son temps : la sculpture pourrait être alors de la seconde moitié du VIe siècle. Mais, à la juger absolument, on doit, avec M. Kœrte, la reculer un peu par delà les colonnes sculptées du vieux temple d'Éphèse qui portent la dédicace de Crésus; elle serait donc antérieure au milieu du VIe siècle. Ainsi, dès avant l'année 550, à une époque où l'art grec n'était pas encore près de son apogée, tant s'en faut, il rayonnait déjà des villes maritimes de l'Ionie jusqu'aux confins septentrionaux de la Phrygie, et c'est une de ses œuvres les plus anciennes qui nous revient aujourd'hui de la lointaine Dorylée.

« *Apollon* » *archaïque en marbre.* — A Kératéa (Attique) a été trouvée en 1893 une grande statue d'homme nu debout, du genre de celles qu'on continue d'appeler par une vieille habitude les « *Apollons* » *archaïques*. Comme ces figures sont exactement pour le type masculin ce que sont pour le féminin les κόραι de l'Acropole, il serait assez logique de les désigner par le masculin de κόραι : κοῦροι; c'est ce que propose M. Léonardos en publiant la statue de Kératéa (2). Le nouveau κοῦρος n'est d'ailleurs pas un des plus beaux ni des plus intéressants de la troupe; sa valeur

(1) Ces sculptures, très mutilées d'ailleurs, n'avaient pas été vues par M. Radet; c'est M. Kœrte qui les a fait connaître.

(2) B. Léonardos, Κοῦρος ἐξ Ἀττικῆς (Ἐφημ. ἀρχ., 1895, pp. 75-84 et 192, pl. VI).

en tant qu'œuvre d'art et que document pour l'histoire de l'art, me paraît même être à peu près nulle. Il est d'une exécution grossière, presque enfantine par endroits, qui dénote une main singulièrement malhabile, la main d'un ouvrier tailleur de pierre qui aurait été pris un jour de l'ambition mal justifiée de devenir un sculpteur. Il est malaisé de dater avec précision une œuvre de cette sorte; M. Léonardos l'attribue au troisième quart du VIe siècle; on pourrait aussi la faire remonter jusqu'à une date antérieure à 550 et la considérer comme étant contemporaine du *Moschophore :* mais entre les deux œuvres il y a la différence qui sépare le travail d'un artiste déjà fort de celui d'un praticien ignorant.

Pied de miroir en bronze. — M. de Ridder nous présente, avec de très savants commentaires, un pied de miroir en forme de statuette découvert à Égine dans un tombeau, en 1894 (1). C'est une figure de femme, debout sur une tortue, et qui serait entièrement nue sans une étroite ceinture autour des reins, une sorte de caleçon de bain d'une coupe particulière. D'après M. de Ridder, il s'agit, sans doute possible, d'une représentation d'Aphrodite. Cependant la présence de la tortue, emblème de la cité d'Égine, sur un objet fabriqué vraisemblablement à Égine, n'a rien que de très naturel et n'implique pas la nécessité d'identifier avec Aphrodite la figure féminine choisie par l'artiste pour soutenir le disque du miroir. Aussi bien la chose n'a qu'un intérêt secondaire. Plus importante est la ressemblance de style qu'on aperçoit entre cette statuette (à en juger par la planche de l'Ἐφημερίς) et l' « Apollon » de Ténéa; c'est pourquoi j'aurais cru d'abord qu'on devait l'attribuer au VIe siècle. Mais M. de Ridder, qui s'est acquis une compétence spéciale en matière de petits bronzes archaïques, lui assigne une date plus récente : les premières années du Ve siècle.

Bronze de Tubingue. — Un bronze fort connu de l'ancienne collection Tux, conservé aujourd'hui à Tubingue, avait été publié d'abord par M. Schwabe comme représentant un cocher debout sur son char et tenant en mains les rênes de l'attelage (2). M. Hau-

(1) A. de Ridder, Κάτοπτρον ἐξ Αἰγίνης (Ἐφημ. ἀρχ., 1895, pp. 169-180, pl. VII).

(2) L. Schwabe, *Wagenlenker, Bronze in Tübingen* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, I, 1886, pp. 163-175, pl. IX).

ser qui y avait vu, avec bien plus de raison et de bonnes raisons, un hoplitodrome, a récemment repris et précisé son premier commentaire du sujet (1). Il a énuméré, décrit, mis sous nos yeux une longue série de vases peints où sont reproduites des scènes de palestre relatives aux exercices de la course et spécialement de la course armée ; et sa démonstration me paraît absolument décisive : le bronze de Tubingue représente un hoplitodrome, prêt à s'élancer, au moment où va être donné le signal du départ. — M. Hauser inclinait jadis à reconnaître dans la statuette une petite réplique de la statue de l'hoplitodrome Épicharinos, œuvre de Critios et Nésiotès consacrée sur l'Acropole d'Athènes; il lui paraît aujourd'hui qu'elle appartient à une période artistique plus ancienne ; il la juge plutôt apparentée par le style à la belle tête d'homme en bronze qui est au Musée de l'Acropole (*Musées d'Athènes,* pl. XV) et dans laquelle même il ne serait pas très éloigné de voir le reste d'une statue d'hoplitodrome. Aussi bien, la statuette pourrait être mieux qu'une réplique d'une grande œuvre ; elle pourrait, malgré sa petite taille, être une production originale d'un des premiers sculpteurs de la fin du VIe siècle : ne savons-nous point, par une base d'ex-voto découverte sur l'Acropole d'Athènes, qu'un artiste comme Onatas ne dédaignait pas de signer de son nom une statuette pas plus haute que la main ? Mais M. Hauser n'indique ces diverses hypothèses qu'avec beaucoup de discrétion. Autant il est affirmatif et abondant en preuves quand il s'agit de l'interprétation du sujet, autant il montre de prudence dans ces périlleuses et décevantes énigmes d'attribution ; et il n'a certes pas tort.

Statuette de bronze. — Un petit bronze de la collection Janzé, au Cabinet des Médailles (n° 103 du nouveau *Catalogue*), pour lequel la *Revue archéologique* a fait les frais d'une belle planche, méritait peut-être un article plus étudié et plus complet que celui qu'a écrit M. Blanchet ; l'auteur n'y discute même pas la question de provenance, qui a cependant quelque intérêt (2). La

(1) F. Hauser, *Zur Tübinger Bronze.* II (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 182-203; complément à un article antérieur du *Jahrbuch,* II, 1887, pp. 95-107).

(2) J.-A. Blanchet, *Statuette d'Apollon* (*Rev. arch.*, 1895, I, pp. 28-30, pl. I).

statuette représente un adolescent debout et nu; le corps allongé et un peu grêle indique la dernière période de la croissance; la tête, légèrement inclinée à droite, avec de longs cheveux pendants qui encadrent en carré le visage souriant, a un charme de fraîcheur et de jeunesse tout à fait remarquable. On ne peut guère douter que ce ne soit une œuvre grecque originale du milieu du ve siècle; l'inclinaison de la tête démontre que l'art commence, timidement encore, à se dégager de la loi de *frontalité* qui est au contraire rigoureusement conservée pour le reste du corps; et d'ailleurs le corps a gardé en général un aspect plus archaïque que la tête. Comment désigner cette statuette? La disparition du bras gauche entier et de l'attribut porté dans la main droite étendue en avant nous prive des principaux éléments d'information; si on a adopté le nom d'Apollon, ce n'est que par hypothèse et pour plus de commodité. L'origine non plus n'en est pas facile à deviner au juste. Je note d'abord que la chevelure offre une assez grande analogie avec celle de la figure d'athlète (?) publiée par M. Héron de Villefosse dans le tome Ier des *Monuments Piot* (1), et cette figure a été attribuée avec grande vraisemblance à l'école d'Argos; d'autre part, ce corps frêle et fin, d'une élégance sèche et nerveuse, n'a pas l'assiette solide et les formes pleines que traitaient de préférence les sculpteurs argiens; il rappelle bien davantage, toutes différences observées, le style de l'Apollon de Ténéa. Est-il impossible que nous ayons là un produit de ces ateliers éclectiques de Corinthe, dont on ne parle guère parce qu'ils n'ont pas constitué une école proprement dite, mais qui existaient pourtant et qui étaient très actifs dans l'industrie du bronze et où devaient venir converger les influences des diverses écoles grecques? Je ne puis préciser ma pensée, n'ayant pas vu l'original; il reste toujours que cette statuette, à en juger par l'héliogravure que j'ai sous les yeux, doit être une des plus intéressantes parmi celles que renferment les collections de la Bibliothèque nationale.

Statuette de bronze. — Une statuette de bronze que M. de Ridder a remarquée au Musée national d'Athènes, paraît à première vue ressembler beaucoup aux statues féminines archaïques

(1) Voir mon précédent *Bulletin* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, I, pp. 409-410).

de l'Acropole (1). Un examen attentif montre qu'en réalité elle en diffère par quantité de traits, dont les plus notables sont : l'aspect du chitôn autour des pieds, la longueur et l'aspect de l'himation, la forme du bourrelet que fait ce vêtement en travers de la poitrine, l'arrangement des cheveux par derrière et le geste incompréhensible de la main gauche. M. de Ridder a essayé de prouver que ces différences n'empêchent pas son bronze d'être archaïque et non archaïsant, et qu'elles s'expliquent par la date relativement récente de la statuette (470-460 avant J.-C.). Certains de ces traits — chitôn ondulé et soyeux dans le bas à la façon d'une chevelure, himation exceptionnellement long et descendant autant d'un côté que de l'autre — se retrouvent sur un bas-relief de l'Acropole, depuis longtemps connu (2). En rappelant ce bas-relief, auquel l'auteur de l'article n'a pas songé, je crois apporter à sa thèse un argument de plus. Et pourtant, malgré toutes les explications, cette statuette sans état civil, qui provient de Corfou, dit-on, et a été confisquée au Pirée, garde je ne sais quoi de singulier dans le costume, dans l'allure générale et dans le style, d'où résulte une impression trouble. Aussi M. de Ridder me semble avoir été un peu trop complaisant pour sa propre démonstration, en assurant qu'il s'en dégageait, quant à la date et à l'origine attique du bronze, « des conclusions nettes jusqu'à l'évidence ». Il est fort possible que M. de Ridder ait raison ; cela est même probable, mais n'est pas du tout évident.

Bas-relief d'Éleusis. — Un bas-relief en marbre, découvert à Éleusis et conservé dans le petit musée de l'endroit, est particulièrement intéressant (3). Il représente les deux Déesses, Déméter assise à gauche et Coré debout à droite. Déméter, couverte d'amples draperies, coiffée d'une sorte de calathos très bas, les cheveux tombants, est assise sur une chaise sans dossier, ses

(1) A. de Ridder, *Statuette de bronze* (*Monuments Piot*, II, 1895, pp. 145-156, pl. XVI, XVII).

(2) R. Schœne, *Griech. Reliefs*, pl. XIX, n° 83. Voir de préférence une photographie.

(3) D. Philios, Δύο Ἐλευσινιακὰ ἀνάγλυφα (*Athen. Mittheil.*, XX, 1895, pp. 245-266, pl. V, VI). Je parlerai plus loin du second de ces bas-reliefs, qui est d'une époque bien moins ancienne que le premier.

pieds nus posant sur un petit tabouret; elle s'appuie de la main gauche sur le sceptre et tient dans la droite trois longs épis de blé. Coré arrive devant elle, tenant dans chaque main une torche allumée, les pieds nus également, vêtue d'une façon plus légère et plus juvénile, les cheveux relevés sur la nuque et entièrement cachés par le kécryphale. Il est très probable que la figure de Déméter reproduit, au moins dans la pose générale et les traits essentiels, la statue principale du sanctuaire d'Éleusis, comme les deux bas-reliefs d'Épidaure représentant Asclépios assis reproduisent la statue chryséléphantine du temple; et cela sans doute est du plus grand intérêt. D'autre part, les attributs nettement distincts de Déméter et de Coré, le costume et le genre de coiffure propres à chacune d'elles concordent trop exactement avec les détails correspondants du chef-d'œuvre découvert à Éleusis par Lenormant en 1859, pour que l'on puisse garder désormais le moindre doute quant aux noms respectifs des deux divinités qui, dans cette magistrale sculpture, entourent le jeune Triptolème : à vrai dire, beaucoup de personnes tenaient déjà pour indiscutables leurs appellations habituelles, mais récemment encore il plaisait à M. Furtwængler de les intervertir dans un de ses plus impérieux paradoxes (1); la question doit être considérée aujourd'hui comme définitivement close. — Le marbre nouvellement découvert appartient à la première moitié du ve siècle; il doit être plus rapproché de l'an 450 que ne le pense M. Philios. Ce n'est pas d'ailleurs une sculpture de premier ordre : Déméter est tassée lourdement sur son siège, et il est bien malaisé de retrouver la forme de sa jambe droite entre le genou et le pied; Coré, obligée de subir la loi de l'*isoképhalie,* paraît trop petite, et surtout a les jambes et le torse trop courts pour la longueur de ses bras et les proportions de sa tête.

Sculptures d'Olympie. — Comment les figures isolées ou groupées qui composent les frontons du temple de Zeus à Olympie ont-elles été préparées dans la carrière, puis achevées dans l'ate-

(1) *Meisterwerke d. gr. Plastik*, p. 39, note 4. — M. Pallat avait déjà proteste contre cette erreur (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, IX, 1894, p. 3, note 4).

lier, et d'après quel genre de modèle ; de quelle manière ont-elles été mises en place ; quels étaient les appendices de métal et les couleurs qui les complétaient et les paraient? A ces questions M. Treu répond par une série d'observations techniques, dont il serait bien long ici d'énumérer tous les résultats intéressants, mais j'en signalerai les principaux (1). Conformément à un usage aujourd'hui bien constaté de la sculpture grecque, les figures des frontons d'Olympie abondent en morceaux rapportés, tout comme les κόραι archaïques de l'Acropole d'Athènes ; mais parmi ces pièces de rapport M. Treu en a discerné dont l'unique raison d'exister était de réparer une faute de proportion ou de composition, et de là il a été amené à conclure : 1° que le travail ne fut point fait d'après des modèles à grandeur d'exécution, mais d'après de petites maquettes très sommaires (2) ; 2° que les auteurs de ces maquettes ne purent se désintéresser de l'exécution définitive en marbre, mais durent s'en charger eux-mêmes ou tout au moins la diriger. M. Treu croit même pouvoir affirmer, d'après certaines particularités des groupes, que les maquettes n'étaient pas en ronde bosse, mais étaient plutôt de simples esquisses en relief sur un fond ; et en effet plusieurs parties des frontons offrent exactement la physionomie d'une œuvre conçue et traitée comme un relief, ce qui les différencie absolument des frontons d'Égine, par exemple. D'autres détails très significatifs prouvent que les artistes souvent ont dédaigné d'escompter la grande différence de niveau qui devait exister entre les figures une fois mises en place et l'œil du spectateur ; ils les ont exécutées comme si elles eussent dû rester à hauteur d'homme et comme si le regard du spectateur eût dû dominer la plinthe où elles sont posées (3). A la suite de ces remarques techniques et en s'appuyant sur quelques-unes d'entre elles,

(1) G. Treu, *Die technische Herstellung und Bemalung der Giebelgruppen am Olympischen Zeustempel* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 1-35).

(2) On sait que telle était la manière de procéder de Michel-Ange.

(3) De là résulte, pour le dire en passant, que les frontons ne sont pas si mal placés, tels qu'ils sont aujourd'hui au musée d'Olympie et qu'on aurait tort de les surélever, ainsi qu'on l'a demandé quelquefois d'une façon inconsidérée (voir *Rev. Ét. gr.*, VIII, 1895, p. 382). Il est vrai qu'en un certain sens

M. Treu proteste, et il a bien raison, contre les sévérités injustifiées dont M. Furtwængler a récemment accablé ces mêmes frontons d'Olympie, jadis tant vantés par lui, et contre l'attribution que M. Furtwængler encore a faite de ces sculptures à une prétendue école de Paros, laquelle semble n'avoir jamais existé. — Les sculptures terminées dans l'atelier, M. Treu les suit attentivement dans leur ascension aux deux fronts du temple, et il explique de quelle façon elles furent fixées au tympan par derrière et en bas sur la corniche ; mais, avant qu'elles fussent scellées à jamais, il constate qu'elles subirent quelques nouvelles retouches et corrections, à cause de la nécessité où on fut de resserrer les groupes (surtout dans le fronton Ouest) un peu plus qu'on ne l'avait calculé, ou bien d'en reculer davantage vers le fond certaines parties. — Après quoi, restait à peindre toutes ces figures et à les munir de leurs attributs, armes et ornements de bronze. Les traces de la peinture sont beaucoup moins nombreuses sur les frontons que sur les métopes, et on n'y relève point d'autre couleur que le rouge ; M. Treu a pu faire du moins cette constatation intéressante, que le manteau d'Apollon (fronton Ouest) n'était pas seulement bordé d'une broderie coloriée, mais était *entièrement* peint en rouge. En relevant avec soin les vestiges subsistants, en notant tous les endroits où un certain aspect de la surface du marbre témoigne de l'existence autrefois d'une couleur aujourd'hui disparue, et en tenant compte aussi des indications fournies par les métopes, M. Treu reconstitue, d'une manière en partie hypothétique, mais sans nulle fantaisie, le coloris original : il est d'avis que la couleur couvrait plus des trois quarts de la superficie totale des sculptures. Une proportion aussi forte ne sera sûrement pas du goût de M. Dimier (1) ; pour moi, je ne la juge pas excessive. Les accessoires en bronze, armes, couronnes, sceptres, etc., étaient dorés et donnaient un supplément d'éclat à ces magnifiques compositions, aujourd'hui

ils gagneraient à être vus de plus loin ; mais puisqu'on ne peut songer d'aucune manière à les monter à une hauteur de 10 ou 12 mètres, qu'on les laisse donc comme ils devaient être dans l'atelier où ils furent exécutés, c'est-à-dire très bas.

(1) M. Dimier n'aime pas la polychromie dans la sculpture antique (*Rev. arch.*, 1895, I, pp. 347-358).

mutilées et déteintes, dont M. Treu a scruté les moindres débris avec une si patiente, si scrupuleuse et si méritoire attention.

= M. Michon s'est occupé aussi des sculptures d'Olympie, mais à un tout autre point de vue (1). On a souvent accusé l'Administration du Louvre d'avoir égaré et perdu par son incurie plusieurs des fragments qui avaient été rapportés par Blouet et ses auxiliaires de l'*Expédition de Morée*. M. Michon a fait l'inventaire le plus exact de tous ces fragments, et il a démontré que tous ceux qui avaient été effectivement rapportés au Louvre y sont encore aujourd'hui, qu'aucun d'eux n'a été perdu, que les accusations multipliées à ce propos sont donc fausses, et que l'erreur provient de ce qu'on a considéré étourdiment comme ayant été introduit au Louvre tout ce qui figure sur les planches gravées de l'ouvrage de Blouet. Or, parmi les sculptures découvertes, dessinées et publiées, il en est qui sont restées à Olympie et de la perte desquelles le Louvre ne peut être rendu responsable, puisqu'il n'en fut jamais possesseur. La question est d'ailleurs fort embrouillée, l'article de M. Michon le prouve surabondamment : il y a d'autant plus de mérite à l'avoir tirée au clair. M. Bœtticher, l'auteur d'*Olympia*, a assuré avec aigreur que le Louvre était coupable d'avoir égaré ceci et cela ; M. Michon démontre que le coupable est M. Bœtticher lui-même, qui a accusé de confiance sans prendre la peine de se renseigner. Rayet, d'autre part, se plaignait qu'on ne rendît pas à Hercule, dans la métope du taureau crétois, deux morceaux détachés de sa cuisse gauche ; or, ces morceaux, qui existent en effet sur les planches de Blouet, ne sont jamais arrivés au Louvre. Et je sais même quelqu'un qui, mêlant ensemble les accusations de Rayet et de M. Bœtticher, m'a dit plus d'une fois mystérieusement que le Louvre avait perdu la cuisse gauche d'Hercule *tout entière !* Ce sont là des « potins » mal fondés, M. Michon le fait voir pièces en mains. Son plaidoyer *pro domo* (2) est si bien documenté qu'il doit emporter la conviction de tous les juges. Sur ce point donc l'Administration du Louvre est acquittée à l'unanimité. C'est

(1) Ét. Michon, *Les sculptures d'Olympie conservées au Musée du Louvre* (*Rev. arch.*, 1895, II, pp. 78-109 et 150-181).

(2) M. Étienne Michon est un des attachés du Musée du Louvre.

déjà trop qu'elle ait, dans des temps très anciens, laissé s'égarer l'inscription de la *Vénus de Milo* et qu'elle ait ainsi fourni contre elle-même à certains critiques une arme empoisonnée, qu'ils ne rejetteront pas de sitôt.

La Lemnia de Phidias (1). — M. Furtwængler a apporté quelques documents nouveaux pour la question de la *Lemnia* (2). L'article est bref et, dans la pensée de l'auteur, doit faire balle. Pourquoi ne pas dire que la balle est destinée à M. Jamot, bien que le nom de celui-ci ne soit point prononcé? Il s'agit de trois pierres gravées, appartenant à des collections particulières, et d'une plaque en terre cuite, de la Glyptothèque de Munich. Je néglige cette plaque, qui n'offre aucun intérêt et n'a été ajoutée sur la planche, M. Furtwængler le déclare lui-même, que « pour remplir un vide »; d'ailleurs, elle m'a tout l'air d'un faux antique (3). Les trois pierres gravées sont analogues à celle dont M. Furtwængler, dans ses *Meisterwerke* (pl. XXXII, 2) avait publié une empreinte, à défaut de l'original aujourd'hui perdu. Cela fait donc quatre gemmes qui reproduisent le buste d'une figure pareille à la statue des planches I et II des *Meisterwerke*. Je n'aurai garde d'élever le moindre doute sur leur authenticité; car on ne peut juger de ces si petits monuments qu'avec l'original sous les yeux; il y faut de plus une compétence toute spéciale; et, si compétent qu'on soit, on peut encore s'y tromper, puisque M. Furtwængler, il y a peu d'années, jugeait fausse une de ces quatre pierres qu'il tient à présent pour « un travail indubitablement antique » (4). Ainsi ces gemmes sont authentiques, elles datent de l'époque d'Auguste, elles sont la copie d'une statue, de la

(1) Voir mon précédent *Bulletin* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, pp. 410-415).

(2) A. Furtwængler, *L'Athéna Lemnia sur des pierres gravées* (*Rev. arch.*, 1896, I, pp. 1-5).

(3) C'était déjà l'opinion de Brunn.

(4) M. Furtwængler dit que c'est à cause de l'inscription fausse qui a été ajoutée sur cette pierre, qu'il avait cru devoir suspecter l'authenticité de l'ensemble. Mais M. Jamot a déjà remarqué (*Rev. arch.*, 1895, II, p. 32) que, dans le même article et le même paragraphe (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, IV, 1889, pp. 70-71), M. Furtwængler déclarait authentique une autre pierre qui porte la même inscription fausse.

même statue, car toutes quatre et surtout les trois premières se ressemblent extraordinairement. — Mais, à cause de cette ressemblance, il me vient un scrupule. Les graveurs n'ont pas été de simples copistes, s'attachant à répéter telle quelle la statue à copier; ils ont coupé le buste, coupé les bras, disposé un casque dans le champ : c'est là autant de partis qu'ils ont pris, mais qu'ils pouvaient ne pas prendre; ils pouvaient couper autrement les bras et le buste, supprimer le casque ou le remplacer par la lance. Par quel hasard, sans s'être donné le mot, les trois premiers se sont-ils si bien rencontrés dans tous les détails? Ne faut-il pas croire, dès lors, que ce triple ou quadruple témoignage se réduit à l'unité, c'est-à-dire que nous avons là des reproductions d'un commun modèle pour graveurs en pierres fines plutôt que des copies distinctes, indépendantes l'une de l'autre, de la statue originale? On est surpris aussi que pas un de ces graveurs n'ait tenu compte de l'inclinaison de la tête, trait essentiel cependant, puisqu'il est seul à marquer le caractère prétendu « bienveillant » de la figure (1); l'uniformité en ce point pourrait s'expliquer également par l'interposition, entre la statue originale et les quatre pierres gravées, d'un commun modèle déjà peu exact. Ces réflexions n'ont d'ailleurs qu'une importance secondaire; car il resterait toujours que ce modèle dérivait d'une statue identique à celle qu'a restituée M. Furtwængler. Résultat : la figure originale que représentent pour nous aujourd'hui les statues de Dresde et la tête de Bologne n'est pas postérieure au siècle d'Auguste.

Mais est-elle antérieure à cette date? et de combien de temps? Est-elle de Phidias? est-elle la *Lemnia?* Là dessus les pierres gravées ne nous renseignent pas, et la question demeure au même point qu'avant. M. Furtwængler estime qu'il n'a rien à ajouter aux arguments déjà produits pour l'identification de sa statue avec la *Lemnia;* c'est dommage, car ces arguments ne suffisent pas.

(1) M. Furtwængler n'a pas été lui-même sans s'inquiéter un peu de ce défaut. Mais, dit-il, l'inclinaison de la tête n'est pas sensible, parce qu'elle n'aurait pu devenir apparente qu'au moyen d'un raccourci, procédé que les graveurs évitent dans le dessin des têtes. L'explication me paraît insuffisante : on pouvait très bien, sans aller jusqu'au raccourci, faire voir que la tête était inclinée en avant.

M. Jamot a montré que, faute d'un signalement non pas même précis, mais seulement sommaire, de la *Lemnia,* il est extrêmement hasardeux de vouloir identifier avec cette statue inconnue l'une quelconque des statues de nos musées : et cela n'a pas cessé d'être vrai. Quant à l'attribution à Phidias, maintenant comme jadis elle ne doit légitimement se fonder que sur une exacte comparaison du style de la statue anonyme avec *ce que nous savons* de l'art de Phidias : et d'après ce que nous savons de l'art de Phidias, la tête de Bologne ne saurait être de lui. Plus je regarde cette tête, plus je la trouve adorable, d'un charme exquis et prenant; mais moins aussi je lui trouve la mine d'une Athéna et l'air d'une sculpture de Phidias. Il me paraît même que la distinction froide et hautaine de ce visage aux traits fins et serrés, à la bouche close et sans sourire, contredit absolument les intentions de bienveillance que lui prête M. Furtwængler. D'autre part, M. Jamot a insisté avec raison sur la discordance certaine qui existe entre la tête de Bologne et les torses de Dresde, tant pour les proportions que pour le travail et le style; et il a été amené tout naturellement à suggérer l'idée d'une de ces œuvres composites comme l'art grec en a produit en grand nombre quand il se sentit épuisé et réduit à ruminer son glorieux passé... — Je m'aperçois que ma critique va dépasser en longueur l'article qui la motive. C'est que, vraiment, la question est une des plus graves qui depuis des années aient été proposées aux archéologues. Je ne sais si M. Furtwængler, soutenu par la vigueur de sa foi et par son admirable érudition archéologique, réussira à nous convaincre un jour que la tête de Bologne est une réplique fidèle d'une œuvre de Phidias. Mais alors nous ne serons pas encore au bout ; il nous faudra ensuite rechercher le véritable auteur de l'Athéna Parthénos et des sculptures du Parthénon, lequel, je le crains, ne pourra plus être Phidias ou du moins le même Phidias.

Sculptures du Parthénon. — Non sans un peu d'amertume, M. Pernice, en considérant les dessins de Carrey qui seuls aujourd'hui nous font connaître les métopes de la face Sud détruites à jamais par l'explosion de 1687, remarque que ces métopes étaient parmi les plus intéressantes de toutes et qu'elles nous auraient changés des éternels Centaures enlevant des femmes ou tuant des

hommes ou à leur tour terrassés sous leurs adversaires triomphants (1). Les métopes en question sont numérotées de XII à XXII dans l'ouvrage de M. Michaëlis (2). La première et la dernière appartiennent respectivement à une Centauromachie. Restent les neuf autres, XIII-XXI; M. Pernice a entrepris de les interpréter, en partant de cette observation fort juste, qu'une métope, malgré le cadre architectural qui semble la condamner à se suffire à elle-même, peut fort bien n'être qu'une partie d'un tableau distribué entre plusieurs cadres successifs. L'auteur aboutit aux conclusions suivantes : XIII-XIV représentent Aglaure, fille de Cécrops, ouvrant, malgré la défense d'Athéna, la ciste Érichthonienne en présence de ses sœurs Hersé et Pandrose et de son frère Érisychthôn; XV-XVI représentent le combat d'Érichthonios contre Amphictyôn, dont le prix fut pour Érichthonios la royauté de l'Attique; XVII-XXI représentent les préparatifs d'une cérémonie religieuse : un nombreux personnel féminin s'empresse devant un xoanon raide et plat, pareil à la *Nicandra* de Délos, et qui est l'image très vénérée d'Athéna Polias que l'on conservait dans l'Érechthéion et dont la légende faisait remonter la consécration à Érichthonios lui-même. Ainsi les neuf métopes se rapportent toutes à l'histoire d'Érichthonios : les deux premières rappellent sa naissance mystérieuse, les deux suivantes sa royauté vaillamment acquise, et les cinq autres le grand acte religieux par lequel fut fondé le culte national des Athéniens et instituée la fête des Panathénées. — Les solutions de M. Pernice sont vraisemblables et on peut les accepter, quoique sur plus d'un point le doute soit encore permis : par exemple, on comprend mal, si les cinq derniers tableaux ne forment ensemble qu'un sujet, que le xoanon n'en occupe pas le centre et soit relégué à une des extrémités; il est évident encore que le combat d'Érichthonios et d'Amphictyôn pourrait être aussi bien celui de deux autres héros, et M. Pernice n'a pu l'identifier qu'en admettant que la série dont il fait partie se rapporte tout entière à Érichthonios. Si cette conséquence découle nécessaire-

(1) E. Pernice, *Ueber die Metopen der Südseite des Parthenon* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 93-107, pl. III).

(2) Aux nos XVII et XXI reviennent quelques-uns des fragments qu'a identifiés depuis peu M. Malmberg : voir mon précédent *Bulletin* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 418).

ment de l'explication — non douteuse, celle-là — des métopes XIII-XIV, alors tout est dit et M. Pernice a raison d'un bout à l'autre.

= Un dessin italien du XVIe siècle conservé à Milan, à la Bibliothèque Ambrosienne, et attribué arbitrairement à Sébastiano del Piombo, reproduit avec une exactitude frappante la statue d'homme à demi couché, connue sous le nom du *Céphise,* qui occupait le coin gauche du fronton occidental du Parthénon. Il paraît donc tout simple, au premier moment, d'admettre qu'un artiste italien, passant par Athènes au XVIe siècle, dessina sur son album une sculpture dont la beauté l'avait frappé. Mais M. Salomon Reinach, qui a eu le mérite de découvrir ledit dessin ou du moins d'en découvrir l'intérêt archéologique (1), fait observer qu'Athènes au XVIe siècle était une ville aussi complètement inconnue en Occident que si elle n'avait existé plus, et qu'en fait on croyait positivement qu'elle avait cessé d'exister; personne à cette époque n'avait l'idée d'aller là-bas pour dessiner d'après l'antique; et en admettant même qu'un artiste s'y fût trouvé porté par une circonstance quelconque, on aurait toujours peine à concevoir qu'il eût pu crayonner à l'aise en pleine citadelle turque et surtout que, ayant en somme retrouvé le Parthénon et Phidias et ayant assez admiré ces sculptures pour s'être efforcé d'en prendre un croquis malgré tous les obstacles, il n'eût parlé de sa découverte à aucun de ses compatriotes et qu'aucun d'eux n'y eût fait la moindre allusion. M. Reinach propose alors une autre hypothèse : c'est que le dessin aurait été fait en Italie d'après une réplique ou imitation, soit grecque, soit romaine, du *Céphise* du Parthénon; mais il faudrait que, par un hasard vraiment étonnant, la réplique se fût trouvée mutilée juste de la même manière que l'était l'original. Après avoir tourné et retourné ces difficultés diverses, M. Reinach se déclare fort embarrassé et ne conclut pas. — A mon avis, si le dessin représente bien le *Céphise* (et il est difficile d'en douter), il a dû être fait devant la statue originale du Parthénon, puisqu'il en marque si exactement les lacunes. De plus, il a dû être fait non pas d'en bas, mais sur un échafaud à hauteur du fronton; car

(1) S. Reinach, *Un dessin d'après l'antique, conservé à la Bibliothèque Ambrosienne* (*Mélanges Éc. franç. Rome,* XV, 1895, pp. 183-190, pl. II).

d'en bas on ne voyait pas (ou l'on voyait très mal) la jambe gauche, et je ne puis croire que cette jambe soit dans le dessin une restitution due au dessinateur : elle offre les mêmes caractères de facture et de modelé que le reste du corps, et au contraire la seule partie qui soit sûrement restituée (avant-bras gauche) se distingue par un trait sommaire tout particulier. C'est assurément accroître les difficultés que de parler d'un échafaudage dressé contre le Parthénon au XVIe siècle. Mais aussi le dessin est-il du XVIe siècle? Là pourrait bien être le nœud de la question. Est-ce parce que le dessin est du XVIe siècle qu'on l'avait attribué à Sebastiano del Piombo, ou est-ce parce qu'il a été attribué faussement à Sebastiano que l'on continue à le dater du XVIe siècle? Et ne pourrait-il pas être du XVIIe? Car alors il suffirait de supposer la présence dans l'armée de Morosini de quelque artiste italien, qui aurait profité de l'échafaudage dressé on sait pourquoi contre la façade occidentale du Parthénon, pour crayonner lui-même la statue du *Céphise*. J'ai lieu de craindre, d'ailleurs, que cette hypothèse ne soit mort-née, les personnes compétentes déjà consultées par M. Reinach ayant estimé que le dessin doit dater du milieu du XVIe siècle.

Polyclète. — Le Musée Britannique a acquis récemment une tête de *Diadumène,* très endommagée il est vrai, mais qui, aux endroits où elle est restée intacte, témoigne d'une exécution singulièrement fine et distinguée. Notamment le tour de l'œil droit et les cheveux qui couvrent la tempe droite sont traités de la façon la plus délicate et la plus souplement vivante (1). M. Murray compare cette nouvelle tête de *Diadumène* à celle qui est à Dresde (Furtwængler, *Meisterwerke,* pl. XXV) et à celle du *Diadumène* Farnèse ; il note entre ces trois répliques les ressemblances, qui sont grandes, et les différences, qui ne sont pas d'ordre essentiel, et il conclut que celles-ci sont de simples variantes d'un type unique qui s'imposait à tous. Cette opinion va à l'encontre de celle de M. Furwængler, qui fait dériver le *Diadumène* Farnèse d'une statue de Phidias, plus ou moins différente de celle de

(1) A. S. Murray, *Tête d'un Diadumène au Musée Britannique* (*Rev. arch.*, 1895, II, pp. 145-149, pl. XI, XII).

Polyclète (1). D'autre part, M. Murray ne pense pas que la tête de Londres soit très voisine de la création originale de Polyclète; il considère comme certain qu'elle appartient à une période très postérieure, et cela suffit déjà pour lui inspirer des doutes sur l'absolue fidélité de la réplique.

= Le Musée national, à Rome, possède une statue en basalte (trouvée en 1869, près du temple de Jupiter Vainqueur), qui représente un jeune garçon d'une quinzaine d'années, debout et nu; les bras et les jambes ont en grande partie disparu. On admet *a priori* que cette statue est la copie d'un original en bronze, et que le choix même d'une matière exceptionnelle, de ce dur basalte dont la couleur passe suivant les endroits d'un brun-chocolat à un brun-verdâtre, a été déterminé par un désir de mieux rendre les tons du bronze. M. Hauser (2) tâche d'abord à restituer l'ensemble de la figure, et très hardiment il l'explique comme étant celle d'un jeune pugiliste (παῖς πύκτης) vainqueur aux Grand Jeux, immobilisé dans une des attitudes préliminaires du combat : les deux mains enlacées de cuir, le bras droit légèrement relevé le long du corps et prêt à l'attaque, le bras gauche plié en avant de la poitrine et prêt à la parade. Pour mon compte, je ne vois pas que l'attitude générale du jeune homme justifie une telle interprétation. — M. Hauser poursuit : il existe à la Glyptothèque de Munich un très beau buste en bronze (3), dont la ressemblance avec le basalte de Rome est si grande qu'on serait tenté de croire que l'un est le prototype d'où dérive l'autre. Il n'en va pas tout à fait ainsi ; mais sûrement les deux œuvres doivent être rapportées au même artiste. Celle de Munich est un original, et celle de Rome, une copie d'un autre original très voisin du précédent; toutes les deux représentent un éphèbe vainqueur au pugilat, et toutes les deux portent l'empreinte de l'art de Polyclète, quelque peu modifié par l'influence de l'esprit attique. C'est aux environs de l'an 420 avant J. C. qu'il faut chercher leur commun auteur, et M. Hauser a vite fait de le découvrir en Calliclès fils de Théo-

(1) *Meisterwerke d. gr. Plastik*, p. 445.

(2) F. Hauser, *Basaltstatue vom Palatin* (*Rœm. Mittheil.*, X, 1895, pp. 97-119, pl. I).

(3) Cf. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, I, p. 422, fig. 217.

cosmos de Mégare, de qui Pausanias (VI, 7, § 9) nous apprend qu'il avait exécuté pour Olympie la statue du jeune Gnathôn de Dipæa, vainqueur au pugilat. Le basalte de Rome pourrait bien être une réplique de cette statue, et quant au bronze de Munich, pourquoi n'y point reconnaître le jeune Pisirrodos de Rhodes, autre vainqueur mentionné par Pausanias (VI, 7, § 2 et 3), et dont le grand-père Diagoras, vainqueur également aux Jeux Olympiques, avait eu sa statue faite par le même Calliclès? — J'avoue que je demeure un peu sceptique devant la grande précision de ces résultats. Mais toujours est-il que les renseignements nouveaux apportés par M. Hauser sur le buste de Munich et l'analyse qu'il donne de cette œuvre ne manquent pas d'intérêt.

Scopas. — Il y a au Musée national d'Athènes une tête en marbre de Paros (n° 183 du *Catatogue*) qu'à première vue on croirait en basalte à cause de sa teinte noire; elle a été noircie par un trop long séjour parmi les scories des mines antiques du Laurium où on l'a retrouvée en 1888. M. Benson, qui la publie aujourd'hui pour la première fois (1), y reconnaît tous les traits caractéristiques du style de Scopas, et j'admets d'autant plus volontiers qu'il a raison, que telle était aussi mon impression avant que je connusse la sienne. Cependant l'œuvre ne serait pas du maître lui-même, mais d'un des sculpteurs de son école. Quant au type représenté, M. Cavvadias y voulait voir un Apollon Lykeios, conforme à la statue décrite par Lucien (*Anacharsis*, § 7). M. Benson est d'un tout autre avis : il pense que la tête, à cause des traits du visage et de l'arrangement de la chevelure, ne peut être qu'une tête de femme, et, plus précisément, que ce doit être une Aphrodite rattachant ses cheveux après le bain. Il nous serait permis ainsi d'entrevoir quelque chose du type de l'Aphrodite créée par Scopas concurremment à la *Cnidia* de Praxitèle (Pline, *H. N.*, XXXVI, 26); mais l'hypothèse sur laquelle se fonde cet espoir attrayant ne paraît pas elle-même très bien fondée. Il suffit de conclure que la tête du Laurium est une tête de femme beaucoup plutôt qu'une tête d'Apollon, qu'elle ressortit sans conteste à

(1) E. F. Benson, *Fourth century head in Central Museum Athens* (*Journ. hell. stud.*, XV, 1895, pp. 194-201).

l'école de Scopas et qu'elle correspond excellemment dans le genre féminin aux deux têtes d'hommes de Tégée : et cela n'est déjà pas d'un médiocre intérêt.

Praxitèle. — D'après la tradition, Praxitèle osa, le premier entre les sculpteurs grecs, représenter Aphrodite entièrement nue ; c'est pourquoi je mentionnerai ici plutôt qu'ailleurs le mémoire de M. S. Reinach sur les déesses nues dans l'art oriental et dans l'art grec, autrement dit sur la prétendue origine orientale de l'Aphrodite grecque (1). C'était un aphorisme devenu banal en archéologie qu'Aphrodite n'est qu'une Astarté, une Istar, une Zarpanit, une Nana, à qui le génie héllénique a refait une virginité, si on peut dire ; on admettait que la représentation d'une déesse nue en Grèce était due à l'influence directe de modèles syriens et, indirectement par ces derniers, à la lointaine influence de modèles chaldéens. M. Reinach, reprenant la question, a entrepris de démontrer qu'il y avait là une erreur : le type d'une déesse nue n'est pas chaldéen et ne se rencontre pas dans l'art chaldéen archaïque; ce type est *égéen,* car on en a retrouvé à Hissarlik un spécimen en plomb qui date peut-être de 2,000 ans avant notre ère, et les îles de l'Archipel en ont fourni beaucoup d'autres, en forme d'idoles de marbre plates et longues, qui ne sont guère moins anciens ; ce type était donc répandu dans les régions de la mer Égée bien avant qu'on le vît apparaître sur quelques cylindres assyro-babyloniens, et là même il doit être considéré comme un emprunt fait à l'art égéen ou à l'art syrien ou à l'art grec ; par conséquent, s'il est revenu un jour de Syrie en Grèce, c'est que la Syrie l'avait elle-même reçu de la Grèce égéenne. — La thèse soutenue par M. Reinach est d'un très grand intérêt pour ce qui concerne la propagation des *types religieux* d'Orient en Grèce et de Grèce en Orient ; mais je n'ai à en retenir ici que ce qui a trait à la création d'un *type artistique.* A ce point de vue, elle me semble avoir une importance bien moindre, en raison des deux faits suivants qui ne sont guère contestables : 1° le type de la déesse nue n'apparaît pas dans l'art grec avant le IVe siècle ; nous n'en con-

(1) S. Reinach, *Les déesses nues dans l'art oriental et dans l'art grec* (*Rev. arch.*, 1895, I, pp. 367-394).

naissons pas un seul exemple dans la Grèce soit d'Europe soit d'Asie pour l'époque archaïque, où l'art grec devait être cependant plus disposé à subir l'influence des modèles étrangers, et la tradition relative à Praxitèle prouve que les anciens non plus n'en connaissaient point ; 2° la hardiesse de Praxitèle ne fut que le terme d'une évolution. Personne ne soutient qu'Aphrodite avait toujours été représentée complètement vêtue jusqu'au moment où Praxitèle la représenta complètement nue. A partir d'un certain moment, cette idée était apparue à l'esprit des artistes, que la déesse de l'amour, la divine personnification de la beauté féminine serait plus vraiment elle-même si elle montrait un peu plus de chair et un peu moins de vêtements ; et Praxitèle ne fit qu'achever ce que d'autres avant lui avaient commencé. Mais alors, depuis la figure vêtue jusqu'à la figure nue, le type a suivi un cours régulier et en quelque sorte fatal, qui n'a pas été déterminé et, semble-t-il, n'a pas été non plus influencé ni précipité par l'intervention des grossières figurines asiatiques. On s'est étonné parfois que, si l'Aphrodite de Cnide dérive de l'Astarté sémitique, il lui manque précisément le geste significatif de la grande déesse orientale de la fécondité (1) : la raison en est sans doute que le rapport très spécieux qu'ont imaginé les archéologues entre Astarté et l'Aphrodite grecque du IVe siècle n'existe pas en réalité, — j'entends au point de vue de la représentation artistique.

= Une statue antique aujourd'hui perdue ne nous est plus connue que par un des moulages que Raphaël Mengs a légués au musée de Dresde. C'est un jeune Satyre, pas vêtu du tout, car la courte chlamyde qui est nouée sur son épaule droite est là bien plus pour varier l'aspect du corps que pour en voiler la nudité. Il est debout, dans une pose élégante, mais visiblement cherchée et un peu contournée ; le bras droit (brisé à l'épaule) était levé et la main devait tenir une œnochoé ou une grappe de raisin ; le bras gauche, brisé au dessous du coude, était plié dans la direction du milieu du torse, et la main tenait peut-être une coupe. La tête, couronnée d'une chevelure épaisse où sont fixées des baies de lierre, sourit à je ne sais quoi, avec une expression légèrement précieuse et pincée, fort jolie néanmoins. M. Bien-

(1) Voir *Monuments Piot*, I, 1894, p. 157 (Jamot).

kowski, en publiant cette belle statue jusqu'alors inédite (1), la compare rapidement aux divers types de Satyre et d'Hermès attribués à Praxitèle. Il y reconnaît le style et la grâce du maître, mais non sa manière personnelle, et c'est pourquoi il admet que le Satyre Mengs — de même que le Satyre Fould (au Louvre) et l'Hermès de Florence et le Satyre joueur de flûte (2) — doit être rapporté à l'un des fils de Praxitèle, Képhisodotos le Jeune ou Timarchos. On devine ce qu'a de délicat un tel problème d'attribution, et pour le moment je me sens incapable d'en juger. J'hésite beaucoup moins à dire que l'autre hypothèse, par laquelle M. Bienkowski termine son article, est peu vraisemblable : Pausanias mentionne à Athènes, dans la rue des Trépieds, un groupe de Dionysos et d'Érôs par Thymilos, et M. Furtwængler a cru retrouver une réplique de cette œuvre dans un groupe du musée de Naples; or, M. Bienkowski propose d'adjoindre à ce groupe de Naples le Satyre de Dresde et de constituer ainsi un groupe à trois personnages dont deux seraient l'œuvre de Thymilos et le troisième l'œuvre d'un des fils de Praxitèle. Mais le texte de Pausanias n'autorise en rien la restitution d'un pareil groupe ni l'idée de cette collaboration un peu singulière ; puis, le Satyre de Dresde semble se suffire parfaitement à lui seul, et le groupe de Naples, tel qu'il est composé, paraît être absolument complet.

= C'est encore l'art praxitélien que rappelle — de plus loin, cette fois, — une statuette de bronze trouvée à Détrier (Savoie) en 1861 et conservée depuis au musée de Chambéry. La *Revue archéologique* vient de la publier en deux planches excellentes (3). Qu'on l'appelle Aphrodite, si on veut ; mais ce ne doit être qu'au sens très large et en partie conventionnel que prend le nom d'Apollon appliqué au type d'homme nu de l'époque archaïque. En fait, ce bronze représente une jeune fille debout et nue, dans la grâce frêle et pliante de la prime jeunesse ; le corps fin, les hanches non développées, les seins à peine formés accusent seulement l'âge de la puberté. La jambe gauche est ployée avec

(1) P. Bienkowski, *Deux sculptures de l'école de Praxitèle* (*Rev. arch.*, 1895, I. pp. 281-285, pl. VII, VIII).

(2) Voir mon précédent *Bulletin* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 424).

(3) J. Delamarre, *Statuette de bronze trouvée en Savoie* (*Rev. arch.*, 1895 I, pp. 286-291, pl. IX, X).

nonchalance, la main gauche pose légèrement sur la hanche et la main droite soulève comme par distraction au dessus de l'épaule une des boucles de la chevelure dépeignée. Ce geste dérive-t-il vraiment de celui de l'*Anadyomène* tordant ses cheveux? Et aperçoit-on quelque autre trait à quoi on pourrait reconnaître une déesse? Je croirais plutôt qu'il n'y a là qu'une aimable figure de genre, car le visage a un caractère purement humain et même nettement individuel. M. Delamarre a rapproché la statuette de Chambéry et ce bronze de Cassel où M. Klein a cru retrouver une réplique de la *Femme au collier* ou *au bracelet* de Praxitèle (1) ; et par une rencontre singulière, la statuette nouvelle porte deux bracelets, au poignet gauche et au pied gauche. Mais ces bracelets mobiles peuvent avoir été ajoutés après coup et n'appartenir pas à la figure telle que l'artiste l'avait conçue. Il n'est pas douteux en tout cas que cette jolie figure, en quelque siècle et en quelque pays qu'elle ait été fabriquée, n'ait reçu et gardé un rayon de la grâce du divin Praxitèle.

= Avec un peu de bonne volonté, on ferait bien rentrer aussi dans le cycle praxitélien une statuette de bronze trouvée à Ampélokipi, près d'Athènes, en 1863, et que Gerhard a publiée sous le nom d'*Aphrodite Kestophoros,* mais qui paraît n'être qu'une simple mortelle, une femme mettant son corset ou du moins ce qui dans l'antiquité remplaçait à peu près le moderne corset. M. Castriôtis, qui vient de republier cette figure (2), lui maintient pourtant le nom d'Aphrodite et croit que le bandeau compresseur qu'elle s'enroule, d'un mouvement très juste et joli, autour de la poitrine, est le fameux κεστός, qui rendait la déesse de l'amour — et à l'occasion Héra (*Iliade*, XIV, 214 sqq.) — irrésistible aux hommes et aux dieux. M. Castriôtis a fait connaître en même temps une terre cuite de Thisbé, au Musée national d'Athènes, représentant un sujet tout pareil : une femme mûre, courte et grasse, sans rien de divin celle-là, qui comprime ses seins à double tour.

(1) Voir mon précédent *Bulletin* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 423).

(2) P. Castriôtis, Κεστοφόρος Ἀφροδίτη χαλκῆ (Ἐφημ. ἀρχ., 1895, pp. 187-190, pl. IX).

Sculpture du temple de Sunium (?). — Une charmante petite tête de femme, en marbre de Paros, aujourd'hui conservée à Oxford, Ashmolean Museum, semble appartenir à la même famille artistique que les bas-reliefs de Praxitèle à Mantinée et les sculptures de Timothéos à Épidaure; elle est donc du IVe siècle et doit être d'origine attique (1). Et comme elle aurait été trouvée, dit-on, dans le voisinage du temple d'Athéna sur le cap Sounion, M. P. Gardner est tenté d'y reconnaître un fragment de la frise qui décorait le temple, et spécialement la tête d'une Artémis qui aurait figuré dans une Gigantomachie. Ces conclusions sont un peu hasardées : d'une part, rien n'autorise l'identification avec Artémis plutôt qu'avec une Muse ou une Amazone ou une Victoire, etc. ; d'autre part, il n'est possible de faire aucune comparaison avec le style des bas-reliefs du temple encore subsistants, ceux-ci étant mutilés de la façon la plus lamentable ; enfin, quoique la date de la construction du temple ne soit pas fixée avec certitude, on est d'accord cependant pour la placer entre 450 et 400, tandis que le fragment en question ne paraît pas pouvoir être antérieur à l'an 400. Aussi bien, que cette tête provienne du Sounion ou d'ailleurs et quel que soit son nom véritable, elle n'en est pas moins charmante ; et M. P. Gardner a été bien inspiré en la retenant à Oxford, alors que son premier possesseur la destinait au musée de... Zanzibar !

Bas-relief d'Éleusis. — M. Philios a découvert à Éleusis un bas-relief en marbre, qui est un *ex-voto* du genre de ceux qu'on a retirés en assez grand nombre des ruines de l'Asclépieion d'Athènes (2). A gauche, Triptolème est assis sur un siège à accoudoirs et à dossier élevé, au côté droit duquel s'enroule un long serpent ailé : M. Philios a eu le tort de prendre ce trône pour un char. Coré, ayant dans chaque main une énorme torche allumée, se tient debout derrière le héros; et devant lui, debout aussi, est Déméter, qui est malheureusement la figure la plus mutilée de

(1) P. Gardner, *A marble head perhaps from Sunium* (*Journ. hell. stud.*, XV, 1895, pp. 188-191, pl. VI).

(2) D. Philios, Δύο Ἐλευσινιακὰ ἀνάγλυφα (*Athen. Mitth.*, XX, 1895, pp. 245-266, pl. V, VI). J'ai déjà parlé plus haut (p. 255) du premier de ces deux bas-reliefs.

toutes. Le coin de droite de la plaque est occupé par une file de quatre suppliants, de petite taille. Ce marbre doit dater du IVe siècle, et M. Philios a noté avec raison la grande ressemblance qu'offre Coré, dans son costume et dans la grâce nonchalante de sa pose, avec une des Muses des bas-reliefs de Mantinée (*Bull. corr. hell.*, XII, 1888, pl. III, Muse de gauche).

Le Niobide de Subiaco. — Dans les ruines d'une villa de Néron près de Subiaco, fut trouvée en 1883 une fort belle statue de marbre, qui est aujourd'hui conservée à Rome au musée des Thermes de Dioclétien. Elle représente un jeune homme dans une pose presque agenouillée, la jambe droite en avant, pliée à angle droit ou peu s'en faut, le pied bien à plat, la jambe gauche rejetée en arrière, le genou descendant jusqu'à quelques centimètres du sol, le pied faisant effort sur le bout des orteils crispés. Malheureusement l'absence de la tête, du bras gauche quasi tout entier et surtout de l'avant-bras droit rendent l'interprétation difficile. Le corps est tordu sur lui-même, le bras droit était levé très haut, le bras gauche au contraire était abaissé et ramené au dessus du genou droit qu'il effleurait légèrement ; une main gauche, trouvée en même temps que la statue et qui doit lui appartenir, quoiqu'on ait émis des doutes à ce propos, tient mollement dans ses doigts un petit objet malaisé à déterminer, qui ressemble à un chiffon de laine (1). La statue est fort belle et d'une si rare perfection de travail qu'on pouvait y voir une œuvre grecque originale ; cependant on a décidé, par prudence, que ce devait être plutôt une réplique d'un bronze du IVe siècle. Le nom de *Niobide,* par lequel on l'a désigné d'abord, paraît être inexact ; mais on n'a su jusqu'ici en proposer un meilleur. — Ayant pris le prétendu Niobide pour sujet d'étude, M. Kalkmann a développé, au cours de quarante longues et larges pages, des raisonnements qui aboutissent aux conclusions suivantes (2) : d'après le style et certaines particularités du travail, la statue de Subiaco appartient, par l'original d'où elle procède, à la première moitié du Ve siècle ; elle repré-

(1) Deux dessins de cette main ont été publiés par M. Winter dans les *Antike Denkmæler,* t. I, p. 46.

(2) A. Kalkmann, *Die Statue von Subiaco* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.,* X, 1895, pp. 46-85, pl. I).

sente un coureur, dans l'attitude forcée et un peu conventionnelle que les maîtres archaïques avaient adoptée pour figurer une course rapide ; comme elle n'est pas sans offrir quelque analogie, si on la regarde sous un certain angle, avec le *Discobole* de Myron, on serait tenté d'abord d'y reconnaître le fameux *Ladas* du même artiste ; mais non, décidément Myron faisait encore mieux que cela ; son *Ladas* reproduisait sans doute le même motif, mais à un plus haut degré de perfection ; puisque donc cette statue de coureur, déjà presque digne de Myron et assez proche parente de son *Discobole*, est cependant antérieure à lui, on peut l'adjuger à Pythagoras de Rhégium. — On peut aussi être convaincu que pas une de ces conclusions n'est juste. Il est évident pour tous les yeux, sauf pour ceux de M. Kalkmann, que la statue de Subiaco ne représente pas un coureur : l'immobilité du pied droit si solidement appuyé au sol et la pose molle et abandonnée du bras gauche et le mouvement du torse contredisent cette hypothèse de la façon la plus absolue ; j'ajoute que ce long corps de jeune homme poussé trop vite, ce corps de cire aux formes coulantes, aux muscles faibles, n'a rien d'un athlète de profession et surtout d'un athlète traité par un maître de la première moitié du ve siècle. Enfin, l'analogie avec le *Discobole* de Myron, si elle existe vraiment, s'explique au moins aussi bien dans une œuvre du IVe siècle que dans une œuvre antérieure à Myron. Je n'ai personnellement à proposer aucune hypothèse satisfaisante, et j'avoue que l'interprétation du « Niobide » de Subiaco et la recherche de son véritable nom constituent un problème difficile ; mais il me paraît sûr que M. Kalkmann n'en a point fait avancer la solution seulement d'un pas (1).

Lysippe. — Tandis qu'Apelle dans ses tableaux représentait

(1) Le « Niobide » de Subiaco a été publié pour la première fois par M. Marcel Raymond, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, juin 1891, pp. 470-478. M. Kalkmann n'a pas cité l'article de M. Raymond, et je tiens d'autant plus à le rappeler ; car si ces quelques pages ne sont point d'un archéologue et ne prétendent pas à être une étude complète de la statue, elles contiennent du moins de bonnes observations sur son caractère à la fois praxitélien par la finesse charmante de l'exécution, par la douceur caressée du modelé, par l'accent de chair donné au marbre, et anti-praxitélien par l'attitude compliquée et violente imposée au corps.

Alexandre en Olympien, tenant la foudre, Lysippe dans ses statues aimait mieux rappeler le conquérant, l'homme de guerre, et il lui mettait en main la lance. C'est du moins ce que raconte Plutarque, et cela s'accorde d'ailleurs avec ce qu'on sait de l'art positif et réaliste de Lysippe. Un petit bronze du Louvre (n° 632 du *Catalogue* de Longpérier), qui montre Alexandre debout et nu, la main droite appuyée sur la lance, serait, d'après M. Winter, une réplique de ces statues-portraits du grand capitaine macédonien par le grand sculpteur sicyonien (1). M. Winter y retrouve en effet, tous les caractères du style de Lysippe et il est frappé surtout par la ressemblance de la tête avec celle d'une autre effigie d'Alexandre, d'un marbre du Louvre que M. Kœpp a récemment rattaché à l'école de Lysippe (2). La statuette prend de là une valeur considérable.

Sarcophages de Sidon. — Le plus beau de ces sarcophages, celui qu'à cause de sa beauté même et parce qu'Alexandre figure parmi les personnages de ses bas-reliefs, on a appelé précipitamment et à tort le « Sarcophage d'Alexandre », n'a certainement jamais contenu les restes du grand conquérant; mais à quel autre maître convient-il de l'attribuer? M. Studniczka s'était prononcé pour Abdalonymos, roi de Sidon. D'après M. Judeich, Abdalonymos doit être écarté, et le vrai possesseur serait Laomédon de Mitylène, un des compagnons les plus intimes d'Alexandre, qui obtint pour sa part, à la mort du roi, la Syrie et la Phénicie et les garda de l'an 323 à l'an 320 (3). M. Judeich prétend montrer que les six sujets sculptés sur les quatre faces du sarcophage et sur les deux frontons de son couvercle s'expliquent bien, dans l'ensemble et dans le détail, par la vie de ce personnage, et que par conséquent l'attribution proposée peut être tenue pour certaine. Dès lors, le monument serait daté, à un petit écart près, de l'année 319 ou 318 avant J.-C. — Mais M. Ju-

(1) *Arch. Anzeiger,* 1895, pp. 162-163 (avec une reproduction de la statuette du Louvre); ou *Berl. phil. Wochenschrift,* 1895, n° 38, p. 1215.

(2) F. Kœpp, *Ueber das Bildniss Alexanders des Grossen* (*52es Winckelmannsprogramm*), pp. 8 et suiv., pl. I.

(3) W. Judeich, *Der Grabherr des « Alexandersarcophags »* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 165-182).

deich paraît s'être exagéré beaucoup la certitude de ses conclusions. Celles-ci sont rejetées de la façon la plus formelle par M. Th. Reinach, d'après qui le destinataire du sarcophage ne peut avoir été qu'un grand seigneur perse, et il y aurait des raisons de croire que ce seigneur fut le satrape Mazaios (1).

Tête en marbre. — Une tête de jeune fille en marbre, sans lieu ni date, comme on dit de certains livres, a passé de la collection Jérichau au Musée du Louvre en 1883. M. Collignon, dans un commentaire délicat et caressant, en a souligné les qualités charmantes (2) ; elle est douce et agréable à voir, et ce n'est pas seulement aux yeux qu'elle plaît : elle est « sympathique ». Très probablement c'est un portrait. Mais la statue d'où provient cette tête était-elle une statue funéraire destinée à conserver l'image d'une jeune morte en ornant son tombeau, ou bien une de ces statues dressées au voisinage d'un temple, comme celles des *Errhéphores* sur l'Acropole d'Athènes, par lesquelles de pieux (ou vaniteux) parents consacraient à la divinité l'image de leur fille en mémoire des fonctions religieuses que celle-ci avait eu l'honneur de remplir ? La première hypothèse semble s'accorder mieux avec le gracieux négligé de la coiffure et surtout avec l'air de douceur voilée de ce jeune visage. — Il n'y a guère autre chose à en dire. Cependant M. Collignon a cru devoir ajouter que le marbre du Louvre n'est pas un original, mais une copie d'une statue de bronze, œuvre d'un sculpteur péloponnésien, du temps de Képhisodotos l'Ancien. Est-il vraiment nécessaire, parce que certains détails de la facture rappellent la technique du métal, de supposer un lointain original dont une seule réplique nous aurait été conservée? Je me permets de réclamer à demi-voix pour les artistes grecs qui ont eu la malechance de naître dans les trois derniers siècles de l'ère ancienne ou dans les deux premiers siècles de la nouvelle : ils étaient nombreux, ils n'étaient pas tous dépourvus de talent, et ils n'ont pas tous passé toute leur vie à copier et recopier les œuvres de la « grande époque ».

(1) Cf. Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 314, note 1, et page 319. Les derniers fascicules de ce magnifique ouvrage, digne en tout point des monuments auxquels il est consacré, viennent de paraître.

(2) M. Collignon, *Tête de jeune fille* (*Monuments Piot*, II, 1895, pp. 157-164, pl. XVIII, XIX).

Ex-voto d'Attale. — Une tête d'homme en marbre, conservée au Vatican, Museo Chiaramonti, sans mention d'origine, et que les catalogues désignent sous l'étiquette de « tête barbue » (ce qui n'est guère compromettant) ou de «Philoctète » (ce qui l'est bien davantage), a paru à M. Petersen représenter un Gaulois (1). Seulement c'est un Gaulois du peuple : il a toute sa barbe et l'expression commune, par quoi il fait constraste avec le Gaulois de mine noble et à moustaches que nous montrent la statue du Capitole et la statue Ludovisi. Contraste voulu, car les trois figures dérivent du même groupe original. De ce groupe nous commençons à connaître assez bien les Gaulois ; mais où sont donc les Grecs, leurs adversaires? M. Petersen croit avoir retrouvé les têtes de deux d'entre eux dans deux têtes d'hommes barbus, découvertes en 1771 sous les ruines de la villa d'Hadrien à Tivoli et déposées aujourd'hui l'une au Musée Britannique et l'autre au Vatican. Peut-être même une troisième tête, à Naples....; mais plutôt laissons celle-là. Il reste à nous figurer l'aspect de la composition originale. On sait que les *ex-voto* dédiés par Attale après sa victoire constituent deux séries : les petits et les grands (2); tandis que les petites statues, à Pergame comme sur l'Acropole d'Athènes, étaient simplement alignées le long d'une muraille, les grandes formaient un groupe véritable. Or, on peut imaginer que ce groupe, de sept ou huit figures en bronze, était subdivisé en un certain nombre de groupes secondaires entourant un cavalier au galop, lequel serait Attale lui-même, le glorieux vainqueur foulant aux pieds de son cheval le Gaulois « *ignobile* » dont la tête seule subsiste au Musée du Vatican. — M. Petersen ayant lui-même déclaré que cette restitution n'était qu'une fantaisie, cela nous dispense de toute critique. Quant aux deux têtes provenant de Tivoli, qui représenteraient deux des Grecs adversaires des Gaulois, cela aussi n'est qu'une hypothèse et des moins sûres.

Bas-relief de Panticapée. — A Kertch, en Crimée, a été découvert un grand bas-relief de marbre, certainement incomplet, mais qui a conservé encore quatre personnages debout, se faisant face deux à deux : Artémis et Apollon, Hermès et une Nymphe ou

(1) E. Petersen, *Testa di Gallo* (*Rœm. Mittheil.*, X, 1895, pp. 126-137, pl. II).
(2) Voir S. Reinach, *Rev. ét. gr.*, VII, 1894, p. 37.

Charite. Cette sorte de frise rappelle d'assez près les bas-reliefs de Thasos rapportés au Louvre par Miller; elle rappelle plus encore, surtout par l'exécution des figures, le fameux *puteal* de Corinthe aujourd'hui perdu. Le premier regard avertit que l'œuvre est archaïsante; un examen prolongé confirme cette première impression, — non pas pour tout le monde cependant, car M. S. Reinach est d'avis que le marbre de Kertch est authentiquement archaïque et a été sculpté vers l'an 470 avant J.-C. (1). Pour moi, j'ai beau me frotter les yeux, ils ne me font voir ici qu'une œuvre archaïsante. La démonstration de M. Reinach ne m'a point convaincu. Ce qu'il a bien démontré, c'est que de tous les arguments matériels qu'on peut faire valoir contre son opinion, aucun n'est absolument décisif; une science aussi étendue que la sienne y trouve toujours une réplique. Mais, après qu'on a établi que tel ou tel détail se retrouvent quasi pareils sur une plaque d'ivoire ou un vase peint du ve siècle, a-t-on prouvé par là que l'œuvre elle-même date du ve siècle? Nullement. Ce qui importe davantage que tous les détails du costume, c'est l'esprit dans lequel ils ont été exécutés, et c'est, si j'ose dire, à l'âme de la sculpture plutôt qu'au corps qu'il faut regarder pour décider si elle est archaïque ou archaïsante. Il est vrai que cela est affaire de sentiment, non de démonstration scientifique, et c'est pourquoi il n'est pas aisé de s'entendre. Mais la démonstration même de M. Reinach me paraît fragile au moins pour un des quatre personnages, pour cette Nymphe ou Charite à qui il a laissé le nom conventionnel de Peithô. Représentée sous les longs voiles tournoyants et dans l'attitude légère d'une danseuse, cette Nymphe ne semble pas plus ancienne que le IVe siècle, et l'hypothèse par laquelle on en rattache le type à la *Sosandra* de Calamis est assurément fort hasardée. Une danseuse si fine et si souple, ainsi drapée et le poing sur la hanche, ne doit pas être une contemporaine de Cimon et de Miltiade; elle a beau affecter un peu de gaucherie et de raideur; son faux nez d'archaïsme ne peut guère nous tromper. Et quant aux trois autres figures, si elles sont un peu mieux déguisées à la mode du temps des Guerres Médiques, tout de même on sent bien

(1) S. Reinach, *Un bas-relief de Panticapée (Kertch) au musée d'Odessa* (*Monuments Piot*, II, 1895, pp. 57-76, pl. VII).

en elles le déguisement. Tant qu'on n'aura pas fait rentrer toutes les œuvres archaïsantes dans l'époque archaïque (ce qu'on fera peut-être un jour, pour changer), le bas-relief de Kertch ne devra point, je crois, être attribué à une date antérieure au IVe siècle.

Sculptures de Lagina. — Les ruines du sanctuaire d'Hécate à Lagina (Carie) sont connues depuis longtemps; en 1863 M. Newton décrivait neuf des bas-reliefs qui composaient la frise du temple. D'autres trouvailles partielles furent faites de 1881 à 1891. Enfin une exploration récente, encore inachevée, pour laquelle s'associèrent le Service des Antiquités de l'Empire ottoman et l'École française d'Athènes, a eu pour but de dégager complètement ces ruines; et dès aujourd'hui il paraît qu'on a découvert tout ce qui a subsisté de la frise. Les fragments, au nombre de 34, ont été transportés au Musée de Tchinli-Kiosk. M. Chamonard, qui doit les publier tous successivement, a commencé par ceux de la façade postérieure (Ouest), les mieux conservés de l'ensemble (1). Mises bout à bout, les sept plaques sculptées de cette façade couvrent une longueur de 6 m. 76, alors que la façade entière avait plus de 18 m. : il manque donc près des deux tiers de la frise, rien que pour le côté Ouest. Le sujet représenté est une Gigantomachie. M. Chamonard décrit soigneusement les sept plaques, dont trois seulement se font suite, et il tâche d'identifier, non sans de légitimes hésitations, les divers personnages, dieux ou géants, qui y figurent. Après avoir établi que le prototype de cette frise n'est autre que la fameuse Gigantomachie de Pergame, il discerne délicatement dans quelle mesure l'imitation s'éloigne du modèle — non pour le surpasser, il est vrai. Car les sculptures de Lagina, malgré quelques morceaux assez bons, sont à tout point de vue d'une médiocre valeur artistique; elles doivent être postérieures à l'année 84 avant J. C., où Sylla vainqueur s'occupa de réparer en Asie les ruines qu'y avait faites Mithridate.

Buste de Ptolémée. — Le plus beau, incomparablement, des quatre portraits certains qu'on possède aujourd'hui de Ptolémée, dernier roi de Maurétanie, est un petit buste de marbre, en parfait

(1) J. Chamonard, *Les sculptures de la frise du temple d'Hécate à Lagina* (*Bull. corr. hell.*, XIX, 1895, pp. 235-262, pl. X-XV).

état de conservation, que le Louvre a acquis en 1895 et que M. Héron de Villefosse a publié aussitôt (1). Il y a là, dans des dimensions restreintes, une sculpture admirable de vérité et de caractère : le prince est représenté jeune, imberbe; les cheveux, ceints du bandeau royal, sont courts et négligés; les yeux petits, pas beaux, semblent briller d'un regard fixe et dur; la bouche entr'ouverte et les larges narines paraissent humer la vie, avec l'ardeur d'un poulain de race... M. Héron de Villefosse a bien raison de dire que ce buste, exposé dans la salle des Antiquités africaines, « se distingue des monuments qui l'entourent par des qualités tout à fait exceptionnelles ». Je crois même qu'au milieu des marbres, précieux à d'autres titres, qui remplissent cette salle, il n'y a qu'une œuvre d'art, une seule vraiment digne de ce nom, et c'est ce petit buste, dans sa cage de verre.

Tête romaine. — M. Singher, au Mans, a dans sa collection une tête antique de marbre provenant d'un haut-relief, que M. S. Reinach a commentée en termes excellents (2). M. Reinach a résisté à la tendance qu'on a aujourd'hui, et qui devient de plus en plus contagieuse, de retrouver partout, à défaut des œuvres originales du ve et du ive siècle avant J. C., au moins des copies ou imitations de ces œuvres. Il n'a pas craint de dire que cette tête avait été sculptée, non en Grèce, mais à Rome, dans le i^er^ siècle de notre ère, et il l'a démontré par des raisons de fait qu'il serait difficile de contester. La tête Singher, qui semble celle d'un héros jeune, est d'ailleurs jolie et surtout charmante d'expression; mais le traitement de la chevelure en est bien médiocre.

Sculptures de Sidé. — Le *nymphæum* de Sidé est un château d'eau, qui date du iie siècle après J. C.; il a été décrit en dernier lieu par l'explorateur et historien des villes de Pamphylie et de Pisidie, le comte Lanckoronski. Devant le monument s'étendait un bassin fermé d'une balustrade de marbre, laquelle était décorée de plaques sculptées en bas-relief. Le comte Lanckoronski estime que le nombre total de ces plaques sculptées était de 14 ou 15, et

(1) A. Héron de Villefosse, *Buste de Ptolémée, dernier roi de Maurétanie* (*Monuments Piot*, II, 1895, pp. 191-196, pl. XXIII).

(2) S. Reinach, *Tête en marbre de la collection Singher* (*Monuments Piot*, II, 1895, pp. 185-190, pl. XXII).

il en a retrouvé quatre. M. Collignon, grâce à des dessins pris par Cockerell en 1810-1814 et restés jusqu'à présent inédits (1), a fait connaître deux bas-reliefs nouveaux, dont l'un représentait Séléné conduite par l'Amour vers Endymion endormi, et le second une divinité marine qui devait faire partie d'une composition considérable montrant le cortège d'Aphrodite sur les flots. Deux autres dessins de Cockerell se rapportent à deux des plaques retrouvées par le comte Lanckoronski; les sujets sont : 1° Déméter montant sur son char attelé de serpents et précédée d'un personnage qui paraît être Triptolème; 2° Aphrodite, aidée de l'Amour, désarmant Arès. La pose et la draperie d'Aphrodite rappellent de très près celles de la *Vénus de Milo;* le bas-relief en question rentre donc dans la série des petits monuments d'époque romaine sur lesquels M. Ravaisson appuie son hypothèse de restitution de la Vénus. Récemment encore il en a signalé deux autres de ce genre qui sont au musée de Lille (2). En raison du nombre croissant de ces documents (qui d'ailleurs reviennent tous au même), il peut n'être pas inutile de redire une fois de plus que l'existence de pareils groupes présente bien quelque intérêt pour l'histoire du *type* de la *Vénus de Milo,* mais ne prouve rien quant à la restitution de la *statue* elle-même.

III. Figurines de terre cuite.

Sur une même planche des *Monuments Piot,* M. Pottier a réuni trois terres cuites qui, l'une de Béotie, la seconde de Smyrne et la troisième d'Attique, sont venues se rejoindre dans les vitrines du Louvre, toutes trois également belles et intéressantes en des genres fort différents (3). La première date du ve siècle et semble bien reproduire, comme plusieurs autres du même type déjà connues, l'*Hermès au bélier* d'Onatas et Callitélès que les Arca-

(1) M. Collignon, *Note sur des dessins inédits de Cockerell reproduisant des bas-reliefs du Nymphæum de Sidé* (*Comptes rendus Acad. Inscr.,* 1895, pp. 180-184, 3 planches).

(2) *Comptes rendus Acad. Inscr.,* 1894, p. 108.

(3) E. Pottier, *Trois figurines de terre cuite* (*Monuments Piot,* II, 1895, pp. 165-170, pl. XX).

diens de Phénée avaient consacré à Olympie ; c'en est une excellente reproduction, d'un sentiment grave et pur, et qui donne une idée très haute de la statue originale. Un charme de plus lui vient d'une polychromie simple et franche, d'aspect émaillé, qui décèle dans l'application et la cuisson des couleurs un procédé dont aucun exemple aussi ancien n'avait été cité jusqu'alors. — La seconde terre cuite est une tête d'athlète, de proportions relativement considérables, qui rappelle tout d'abord le style de Polyclète et de son école, une de ces têtes admirables d'énergie physique et dénuées de toute expression morale, sur lesquelles de préférence se posaient les glorieuses couronnes olympiques. — La troisième figurine, enfin, qui doit dater de l'époque hellénistique, représente un vieux *pædagôgos* drapé dans un grand manteau qui laisse le torse découvert aux trois quarts par devant; il est très vieux, on sent qu'il chemine à petits pas et il paraît avoir à peine la force de porter le sac à osselets du jeune enfant confié à ses soins. Décharné, voûté, cassé, chauve, ridé, les yeux creux, le nez gonflé et luisant, la barbe tombant en longues mèches molles sur la poitrine flasque, — c'est plus et mieux qu'un pauvre esclave nonagénaire, c'est l'image même de la Décrépitude humaine. L'exécution, précise et savante, est d'une vigueur vraiment exceptionnelle pour une figure d'argile; mais aussi s'agit-il d'une maquette pleine, qui était destinée sans doute à façonner le moule original d'où l'on devait ensuite tirer des exemplaires par douzaines.

= Une jolie jeune femme, à peine vêtue de légers voiles, assise sur une grosse pierre et pinçant distraitement les cordes de sa *pandoura,* — c'était là un motif trop simple et trop gracieux à la fois pour que les coroplastes de Tanagra ne fussent point tentés de le reproduire. Il existe, en effet, au moins une terre cuite tanagréenne de ce type, qui est entrée récemment au Musée du Louvre. Il n'est pas besoin d'en dire la grâce et le charme, par quoi elle ressemble à tant d'autres statuettes de même origine. Ce qu'elle a de nouveau est cette espèce de guitare dont elle joue, et qu'on retrouve presque pareille entre les bras d'un petit Érôs de Myrina (également au Louvre) et sur les genoux d'une des Muses des bas-reliefs de Mantinée. Ces trois monuments sont les seuls jusqu'à présent signalés qui témoignent de l'emploi en Grèce, à l'époque classique, d'instruments musicaux analogues à nos guitares ou

mandolines (1). Mais la figurine de Tanagra me paraît avoir un autre intérêt encore, qu'il faut noter pour l'histoire de l'art : son étroite ressemblance avec la Muse de Mantinée fournit une preuve positive et directe de la grande influence exercée par l'art de Praxitèle sur l'industrie des coroplastes tanagréens. M. Pottier avait naguère beaucoup insisté sur cette influence, en désignant nommément les bas-reliefs de Mantinée (2) ; la justesse de ses vues est confirmée ici d'une façon péremptoire.

= L'influence praxitélienne se reconnaît encore, plus frappante même, dans une belle et grande statuette en terre cuite, qui a passé de la nécropole d'Érétrie au Musée Britannique et que M. Bienkowski a publiée (3). On ne sait trop de quel nom la désigner au juste : est-ce un Érôs qui a pris le corps d'Hermès ou un Hermès qui a emprunté les ailes d'Érôs? Mais il ne faut pas vouloir trop préciser une conception qui paraît être essentiellement imprécise et flottante. Je ne vois ici qu'un de ces Génies ailés auxquels, suivant que leur corps est d'un homme ou d'une femme, on attribue les noms d'Amour ou de Victoire, sans que ces appellations correspondent à une personnalité bien définie. La statuette d'Érétrie est un produit de cette gentille mythologiette hellénistique où la fantaisie a plus de part que les croyances religieuses; c'en est un des plus remarquables, au point de vue artistique. Car, dépouillé de ses ailes et de la légère draperie qu'il tient des deux mains avec une grâce un peu mignarde, ramené du ciel sur la terre et posé sur ses deux pieds, cet Amour volant devient aussitôt un admirable Hermès, tout à fait praxitélien de tournure et de physionomie, un frère plus petit de l'Hermès d'Olympie et de l'Hermès du Belvédère. Selon M. Bienkowski, c'est à cette dernière statue et à celles qu'on attribue pareillement non à Praxitèle lui-même, mais à ses deux fils, que l'Érôs-Hermès d'Érétrie serait le plus apparenté par le style. — Mais une question prime toutes les autres, de laquelle M. Bienkowski ne s'est

(1) Th. Reinach, *La guitare dans l'art grec* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, pp. 371-378).

(2) E. Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité*, p. 112.

(3) P. Bienkowski, *A flying Eros from the school of Praxiteles* (*Journ. hell. stud.*, XV, 1895, pp. 211-216, pl. VIII).

pas assez préoccupé : cette figurine est-elle authentique? Car ce n'est pas seulement aux siècles anciens qu'on a pu être tenté de copier l'*Hermès* de Praxitèle.

= Une aimable statuette du Musée Britannique représente un Érôs ailé, debout, jambes croisées, faisant griller à la flamme d'un petit autel un papillon qu'il tient de sa main gauche, tandis que de sa main droite étendue il semble protéger son propre visage contre l'ardeur du feu (1). On sait le parti qu'ont tiré du double sens du mot ψυχή les subtils arrangeurs du mythe de Psyché; sur quantité de pierres gravées, l'artiste s'inspirant du même symbole a représenté le papillon brûlé par la torche d'Érôs : l'autel ici remplace la torche, mais le fond du sujet n'est pas changé et l'épigramme de Méléagre (*Anth. Palat.*, V, 57), citée par Miss Hutton, s'y applique aussi bien qu'à ces pierres gravées. La figurine provient de Myrina et porte inscrit sur le socle le nom Ἀρτέμωνι, qui s'est déjà rencontré sur d'autres statuettes de même provenance. — On serait tenté d'attribuer à Myrina encore la seconde terre cuite publiée par Miss Hutton; mais il paraît qu'elle a été trouvée à Érétrie. C'est un petit Érôs ailé, encapuchonné dans sa courte chlamyde, volant d'une allure légère et gracieuse ; type fort connu et même banal, dont il est superflu de produire des échantillons nouveaux à moins qu'ils ne se recommandent par une exécution supérieure ou par quelque variété instructive dans les détails. Ce n'est pas le cas cette fois.

= Un des plus séduisants parmi les motifs chers aux coroplastes de l'époque hellénistique fut celui d'Aphrodite nue, agenouillée entre les valves d'une coquille marine et contemplant ses traits divins dont un miroir qu'elle se présente à elle-même lui renvoie l'image. Il y a beaucoup d'exemplaires de ce type; le plus joli peut-être est celui qui est entré au Louvre en 1893, et que M. Jamot a eu l'agrément d'étudier et de publier (2). Dans le tombeau d'où a été exhumée cette terre cuite, se trouvait aussi un pan de draperie qui doit avoir appartenu à la figure, bien qu'il ne s'adapte

(1) C. A. Hutton, *On two terracotta figurines* (*Journ. hell. stud.*, XV, 1895, pp. 132-135, pl. IV),

(2) P. Jamot, *Vénus à la coquille* (*Monuments Piot*, II, 1895, pp. 171-184, pl. XXI).

et ne puisse s'adapter nulle part : M. Jamot a mis hors de doute, par une série d'exemples tout à fait probants, que cette draperie est celle que l'on voit ailleurs tenue par Érôs et dont va s'envelopper la déesse une fois sortie de la mer (1). Le modèle lointain d'où dérivent, par plus ou moins d'intermédiaires, toutes ces « Vénus à la coquille » pourrait bien être le bas-relief du trône de Zeus à Olympie, où Phidias avait montré Aphrodite surgissant des flots reçue par Érôs et couronnée par Peithô. Mais probablement les coroplastes, en traitant ce thème, n'ont voulu le comprendre qu'à la façon d'un sujet de genre, où la mythologie n'est plus qu'un prétexte à jolies scènes et à représentations d'aimables nudités : ils ont symbolisé la mer à l'aide d'une coquille, ce qui avait l'avantage de donner à leur figure un cadre amusant et rare ; ils ont mis à la main d'Aphrodite un miroir, ce qui est un contresens par rapport au mythe de l'*Anadyomène*, mais cela permettait d'arrondir les deux bras en gestes coquets ; et enfin, s'ils ont agenouillé la déesse au lieu de la laisser debout, ce n'est peut-être pas tant, comme le pense subtilement M. Jamot, par un désir plus ou moins instinctif de se rapprocher des anciens modèles qui leur faisaient voir l'*Anadyomène* émergeant à mi-corps, mais simplement parce que la position agenouillée est encore la moins disgracieuse qu'on puisse prendre dans une coquille et celle qui, tout en découvrant le plus possible du corps nu, le rapetisse cependant assez pour le mettre en harmonie avec le cadre étroit et bas fourni par les deux valves ouvertes (2).

(1) L'explication de M. Jamot est inattaquable en principe ; la draperie n'a certainement pas d'autre raison d'être que celle-là. Mais il est possible aussi que, dans le cas présent, le personnage d'Érôs n'ait jamais existé, que la figurine soit complète telle qu'on la possède aujourd'hui, et que la draperie *isolée* ait été déposée avec elle dans la tombe à la façon de ces ailes *isolées* qu'on a découvertes dans deux ou trois tombeaux de Myrina (voir Pottier et Reinach, *La nécrop. de Myrina*, p. 151).

(2) Mon savant collègue, M. Max Bonnet, me suggère une autre idée, en rapport avec la légende dont un vers de Plaute — traduit sans doute d'un vers de Diphilos — nous a transmis l'écho, à savoir qu'Aphrodite était *née d'une coquille* et non pas seulement qu'elle était née de la mer et avait été portée à terre *sur* une coquille. On a supposé que c'était le motif de la *Vénus à la coquille*, inventé ou du moins popularisé par les coroplastes, qui avait provoqué la formation de cette légende ; mais qui sait? M. H. Usener (*Die Perle, aus*

IV. Céramique, Vases peints.

Dipylon. — M. Pernice a publié des fragments de vases très anciens qui ont été trouvés à Athènes dans les fouilles entreprises en 1891 par l'Éphorie générale au voisinage du Dipylon (1). Le premier de ces fragments nous montre un défilé de grands Sphinx ailés à tête d'*homme barbu*, représentation fort rare dans la céramique grecque et qui semble témoigner d'une influence directe exercée par un modèle égyptien ; du moins nous paraît-il malaisé d'éluder cette conclusion, bien que M. Pernice ne la juge pas inéluctable. D'autre part, la tête de ces Sphinx est surmontée d'un ornement particulier en forme d'une souple tige végétale qui sortirait du crâne même : M. Pernice voit là un héritage de l'art de Mycènes, parce qu'un ornement analogue se retrouve quelquefois sur la tête des Sphinx mycéniens. Sans contester cette analogie, on peut remarquer que c'est dans les poteries de Cyrène et des colonies grecques d'Afrique qu'un tel appendice apparaît le plus fréquemment sur la tête des Sphinx et sur celle

der Geschichte eines Bildes, dans les *Theologische Abhandlungen C. Weiszäcker gewidmet*, pp. 203-213) a rappelé incidemment qu'en Syrie la déesse née de la mer était surnommée, à cause de ses parures, la Dame aux perles ; on l'appelait Πελαγία, mais à Antioche on l'appelait aussi Μαργαριτώ, et certains auteurs latins ont soudé ces deux surnoms en *Marina-Margarita*. Dès lors, est-il tout à fait impossible qu'il se soit produit une de ces comparaisons ingénieuses, d'où surgissent les légendes, entre la déesse née de la mer et la perle qui naît dans une coquille, et qu'on ait imaginé Aphrodite-Margarito naissant non plus de l'écume ou de la vague, mais *dans* une coquille, laquelle, portée par le flot sur la grève, s'entr'ouvre et entre ses valves épanouies offre au monde la déesse? Dans ce cas, le premier mouvement d'Aphrodite pour se relever et sortir de sa prison de nacre doit naturellement la faire apparaître à genoux. — Je ne me dissimule pas combien l'hypothèse est fragile; mais pourtant si le vers de Plaute n'est qu'une traduction d'un vers de Diphilos, il recèle une légende vraiment grecque dont on doit tenir compte; et ce ne serait pas la seule fois que les coroplastes et autres artistes de l'époque alexandrine auraient puisé leurs inspirations dans d'obscures traditions négligées jusqu'à eux.

(1) E. Pernice, *Bruchstücke altattischer Vasen* (*Athen. Mittheil.*, XX, 1895, pp. 116-126, pl. III).

même des personnages humains (1), et qu'on a quelque raison, par conséquent, d'y soupçonner encore un emprunt fait à l'Orient, avec ou sans l'intermédiaire de l'art mycénien. Le second fragment, moins archaïque, offre deux zones superposées, l'une de biches paissant, l'autre de Sphinx ailés à tête de femme, ce qui est la forme spécialement grecque du Sphinx. Une particularité technique des plus notables est que les détails essentiels de l'anatomie du corps y sont marqués par des incisions faites après coup dans la peinture, au lieu que précédemment ces détails ou bien n'existaient pas du tout ou bien étaient réservés en clair sur l'argile du vase; c'est en somme l'introduction dans l'art céramique d'un des procédés les plus importants de la poterie dite à figures noires. Quoique découverts en Attique, les vases d'où proviennent ces fragments appartiennent, d'après M. Pernice, à la fabrique béotienne.

Vases grecs d'Égypte. — M. Flinders Petrie a découvert, il y a quelques années, à Tell Defenneh, emplacement de l'ancienne Daphnæ (Égypte), de curieux fragments de vases peints de la première moitié du VIe siècle, produits d'une fabrique grecque locale analogue à celle de Naucratis. Ces fragments, transportés au Musée Britannique, ont été étudiés par M. Dümmler, qui vient d'en donner sur une fort belle planche quelques-uns des plus significatifs et qui a fait sur l'ensemble de la collection des remarques intéressantes (2). M. Dümmler divise les produits de cette fabrique en deux grands groupes. L'un se compose exclusivement de *situlæ* de forme égyptisante ; ce sont les vases les plus anciens et ils doivent remonter aux débuts de la colonie de Daphnæ ; mais la production a pu en durer fort longtemps. L'autre groupe comprend des vases de formes plus variées, toutes purement grecques (amphore, hydrie, stamnos, etc.). Ces vases attestent, par rapport à ceux du premier groupe, un grand progrès de la céramique, mais un progrès qui se serait réalisé tout d'un coup, probablement par l'effet d'un nouvel afflux d'émi-

(1) Voir les exemples cités par M. Pottier, dans un chapitre ajouté par lui aux *Céramiques* de Dumont, I, pp. 298-301, n°s 7, 8, 10, 14, 16. Autres références indiquées dans *Bull. corr. hell.*, XIV, 1890, p. 343, note 3.

(2) F. Dümmler, *Zu den griechischen Vasen von Tell Defenneh* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 35-46 ; *Ant. Denkm.*, t. II, 2, p. 8 et pl. XXI).

grants ioniens : tandis que le style des *situlæ* est encore au niveau de celui des vases dits « rhodiens », les monuments de la seconde classe valent déjà les hydries de Cœré. Il ne faudrait pas croire, du reste, que ces vases aient pu être fabriqués en Ionie, puis importés par le commerce à Daphnæ : s'ils sont ioniens de forme et de style, maints détails d'un accent tout local témoignent sans conteste qu'ils ont été faits en Égypte même, et c'est précisément ce caractère mixte gréco-égyptien qui en constitue le principal intérêt.

Sarcophages de Clazomène. — En publiant un nouveau sarcophage peint de Clazomène, entré récemment au Musée de Tchinli-Kiosk, et dont la décoration ne présente d'ailleurs aucune particularité nouvelle, M. S. Reinach a étudié certaines questions qui ont trait à l'ensemble des monuments de cette classe (1). En premier lieu, du fait que la nécropole où ceux-ci ont été trouvés est située sur le continent et que les Clazoméniens, dès l'an 546 avant J.-C., avaient transporté leur cité dans l'île appelée aujourd'hui « île Saint-Jean », il conclut que tous les sarcophages peints sont antérieurs au milieu du VIe siècle et peuvent être reportés jusqu'au VIIe. Puis il s'efforce de rattacher ces peintures à l'art du peintre Boularchos. Déjà M. Murray avait dit que le célèbre tableau de Boularchos représentant une bataille des Magnètes, œuvre contemporaine du roi Candaule et que ce dernier avait payée au poids de l'or, devait avoir été peint sur un panneau de terre cuite et que l'aspect n'en était donc pas différent de celui de certaines scènes des sarcophages clazoméniens. Reprenant et précisant cette idée, M. Reinach s'efforce d'abord de confirmer l'authenticité, souvent suspectée, de l'œuvre de Boularchos ; grâce à une exacte analyse des témoignages anciens, mêlés d'erreurs et de vérités, il montre que le tableau se rapportait à la guerre soutenue par les Magnètes du Méandre contre les Éphésiens vers le commencement du VIIe siècle, c'est-à-dire au temps même de Candaule. Une des habitudes spéciales à ces Magnètes était l'emploi des chiens à la guerre, et il est improbable que

(1) S. Reinach, *Un nouveau sarcophage peint de Clazomène, au musée de Constantinople* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, pp. 161-182).

Boularchos ait négligé dans sa composition un détail aussi caractéristique. Or, un des motifs les plus fréquents dans les peintures des sarcophages de Clazomène est celui du guerrier soit combattant, soit partant à cheval ou en char et toujours accompagné de son chien : il est très possible que ce motif ait été emprunté directement à l'œuvre de Boularchos par les peintres clazoméniens. Cela serait une raison nouvelle pour reculer plus haut encore dans le VIIe siècle la date moyenne des sarcophages. Quant à l'école céramique à laquelle ils appartiennent, ainsi que les hydries de Cœré et certains vases découverts à Cymé, Smyrne, Rhodes, etc., M. Reinach est d'avis qu'on en doit placer à Rhodes l'origine et le foyer principal (1).

On connaît aujourd'hui, sans parler des fragments isolés, une dizaine de ces sarcophages complets ou qui ont pu être reconstitués d'une façon à peu près complète. Le Louvre en possède deux, que M. Joubin a publiés et à propos desquels il a parlé de tous les monuments de ce type, les a classés et datés (2). L'un des sarcophages du Louvre daterait de l'an 570 avant J.-C., et le second de l'an 550 environ ; les plus anciens des autres sarcophages connus seraient de la fin du VIIe siècle, un second groupe occuperait le premier tiers du VIe siècle, un troisième groupe le second tiers du VIe siècle, etc. ; dans l'ensemble, ils seraient tous répartis de l'an 610 à l'an 530. Mais il est à craindre que ces dates, si facilement distribuées (à titre provisoire, il est vrai), ne soient un peu en l'air; les dernières en tout cas ne concordent point avec les résultats chronologiques de l'étude de M. S. Reinach. — Ce que le décor des sarcophages du Louvre présente de plus notable au point de vue de la technique est que, sur l'un d'eux, certains corps d'animaux, au lieu d'être peints en silhouette opaque, sont dessinés par un simple contour. M. Joubin annonce qu'il considère ce procédé « comme un héritage de l'art mycénien ». Mais on avait déjà fait ce rapprochement avec l'art mycé-

(1) Il me semble que M. Pottier, d'après des considérations de pure technique, avait déjà fait pressentir cette conclusion, mais sans l'exprimer nettement (*Bull. corr. hell.*, XIV, 1890, pp. 379-380).

(2) A. Joubin, *Sarcophages de Clazomène* (*Bull. corr. hell.*, XIX, 1895, pp. 69-94, pl. I, II).

nien au sujet de certains vases dits rhodiens, dont la technique ressemble si fort à celle des sarcophages clazoméniens que M. Pottier n'hésite pas à voir dans les uns et dans les autres « les membres d'une même famille » très dispersée (1) ; si donc ce procédé se rencontre pour la première fois sur les sarcophages de Clazomène, on ne doit pourtant pas être surpris de l'y rencontrer, il y était attendu. De même, ce que M. Joubin dit de l'influence du style ionien sur le style attique, en matière de décoration céramique, n'est qu'une transposition en termes plus absolus d'une opinion plus discrètement émise par M. Pottier (2). L'article de M. Joubin est d'ailleurs intéressant (3).

Vase-statuette. — Les études de céramique ne sont pas toujours aussi austères qu'on le croit ; elles ont révélé à M. Pottier un tour de physique amusante, dont celui-ci a bien voulu nous faire part (4). Mais il faut d'abord décrire le vase-statuette qui sert à l'opération. Sur un socle épais et rond, en forme d'un gros anneau creux, est assis un Satyre (5) : les jambes trop courtes, grêles comme des pattes de sauterelle, le ventre rond et plein comme un œuf, la face joviale, rappelant un peu par l'expression celles du triple Typhon de l'Acropole, chaussé de hauts cothurnes et vêtu simplement d'une peau de panthère jetée sur son dos, ledit Satyre tient devant lui, au bout de ses petits bras, un cratère d'une taille telle, par rapport à la sienne, qu'il pourrait presque s'y noyer. Évidemment, c'est un Satyre qui aime à boire. Si on en doute, qu'on verse du vin dans le cratère : celui-ci communiquant par le fond avec le socle creux, et le socle à son tour

(1) *Bull. corr. hell.*, XVI, 1892, p. 256.

(2) *Bull. corr. hell.*, XVII, 1893, p. 444.

(3) Il doit y avoir une faute de transcription dans la phrase suivante (p. 83 de l'article) : « C'est donc à l'art ionien... qu'il faudrait attribuer aussi l'invention de la Niké ailée qui pénétra dans l'art grec. » Car on ne comprend pas bien l'opposition marquée ici entre l'art *ionien* et l'art *grec;* et quant à l'origine ionienne du type de la Victoire ailée, elle était déjà connue des scholiastes d'Aristophane.

(4) E. Pottier, *Le Satyre buveur, vase à surprise du Musée du Louvre* (*Bull. corr. hell.*, XIX, 1895, pp. 225-235, pl. XIX, XX).

(5) Ce nom doit être pris ici dans son sens propre, tel que l'a précisé M. Lœschcke : voir mon précédent *Bulletin* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 434).

communiquant avec le ventre du personnage, une partie du vin passera du dehors au dedans..... Mais je m'aperçois qu'il serait trop long d'expliquer, surtout sans l'aide d'un dessin, la faculté d'absorption du Satyre et les variantes possibles de son petit jeu, et je suis donc obligé de renvoyer pour le détail de cette physique à l'article même de M. Pottier. Personne ne se plaindra de l'avoir lu. Le possesseur de ce joujou — c'était un Béotien — en était très fier ; il avait pris soin d'y graver son nom : Colodôn ; et il le fit déposer avec lui dans son tombeau, espérant peut-être étonner et amuser par ce « truc » ses compagnons de l'autre monde. Après vingt-cinq siècles, on a retrouvé le vase, moins endommagé que le maître, et le Louvre en a hérité. Quoique découvert en Béotie, cet objet est certainement de fabrique corinthienne; il date du VIe siècle. C'est à ce jour un monument unique.

Coupe de Psiax. — Psiax est un peintre de vases de la fin du VIe siècle, un des moins bien connus, car on n'avait jusqu'à présent que deux vases signés de lui, deux petits alabastres conservés l'un au musée de Carlsruhe et l'autre au musée d'Odessa. M. Hoppin a découvert au musée de Munich une coupe qui porte aussi cette signature : et de trois (1). Cette coupe n'est d'ailleurs pas des plus remarquables ; à l'intérieur, dans le fond, est peint en noir un Silène qui court à toutes jambes en serrant dans ses deux bras une outre pleine ; quant au décor rouge de la face extérieure, il n'offre aucun intérêt. Mais il y a un détail très surprenant : c'est que le nom de Psiax est écrit tout court, sans le verbe ἔγραψεν, en sorte qu'on pourrait quasi douter qu'il s'agisse là d'une signature d'artiste. M. Hoppin n'en doute cependant pas, à cause des deux autres vases qui nous ont déjà révélé le nom de ce peintre.

= M. Hauser a publié un vase de l'espèce de ceux que les Grecs appelaient *psyktèr* et qui servait à rafraîchir le vin ; celui-là, découvert à Orvieto, appartient aujourd'hui à M. Alfred Bourguignon, de Naples (2). Il est décoré, tout autour de la panse, de

(1) J. C. Hoppin, *A Kylix by the artist Psiax* (*American Journ. arch.*, X, 1895, pp. 485-493, pl. XXII).

(2) F. Hauser, *Ein griechischer Weinkühler in der Sammlung Bourguignon* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 108-113 ; *Ant. Denkm.*, t. II, 2, p. 7 et pl. XX).

belles peintures de style sévère représentant huit éphèbes qui, par groupes de deux, sous l'œil de quatre prévôts (*pædotribes*) armés de gaules, s'exercent à la lutte ou au maniement du javelot. Tous les personnages ont leur nom écrit à côté d'eux : un des prévôts s'appelle Simôn, et les éphèbes s'appellent Phaÿllos, Sôstratos, Philôn, etc. ; or, plusieurs de ces noms d'éphèbes se retrouvent sur des vases du peintre Euthymidès. On ne peut donc pas douter que le *psyktèr* Bourguignon ne date du temps d'Euthymidès, mais on ne doit pas en faire honneur à cet artiste même : le style des peintures, comparées à celles qu'à signées Euthymidès, ne permet pas cette attribution. Une autre comparaison, avec un stamnos du Musée Britannique signé du peintre Phintias, a convaincu M. Hauser que l'auteur de la décoration du *psyktèr* était Phintias.

= M. Hauser nous a fait connaître encore les fragments de trois coupes à figures rouges, récemment retrouvés parmi beaucoup d'autres tessons antiques dans un coin du musée de Munich où ils étaient oubliés (1). La plus belle de ces coupes, qui ne fait guère moins d'honneur au potier par la finesse et la légèreté de la terre qu'au peintre par le dessin délicat et charmant des figures, paraît pouvoir être attribuée à Andokidès. Une autre, où l'on voyait sur la face extérieure le combat d'Hercule contre l'Hydre et un combat de Grecs et d'Amazones, rappelle avec moins d'habileté le style d'Euphronios. Enfin, la troisième, complétée bien à propos par un fragment conservé au musée de Berlin, n'est pas de Brygos, comme le croyait M. Hartwig d'après le fragment de Berlin, mais d'un peintre sensiblement moins ancien : la scène qui la décore à l'intérieur montre une espèce de colosse ivre qui s'affale sur le sol et qu'un éphèbe essaie gentiment, mais en vain, de soutenir et de remettre d'aplomb ; le contraste est charmant entre les formes fluettes, le visage imberbe, la douce et avenante physionomie de l'éphèbe et les membres massifs, la longue barbe touffue, l'air hebété du colosse « pochard ».

Coupes attiques à fond blanc. — Dans la série longue et variée des vases peints sur fond blanc, rien n'est plus charmant et plus

(1) F. Hauser, *Vasenfunde in München* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 151-164, pl. IV).

fin, d'une grâce plus tendre et plus exquise, que ces petites coupes sans pied, d'origine attique et du ve siècle, que l'on groupe aujourd'hui provisoirement autour des noms de Sotadès et d'Hégésiboulos. Le Louvre en possède deux, que les *Monuments Piot* ont publiées en deux planches admirables, accompagnées d'une étude très complète de M. Pottier (1). Ces deux vases, de même facture et très sensiblement de mêmes dimensions, semblent avoir été destinés à se faire pendant; ils représentent tous deux une Muse : l'une debout, en plein air, auprès d'une plante fleurie à longue tige ; l'autre assise sur un élégant tabouret, dans le calme de la demeure close; la première chante en s'accompagnant de la lyre, et l'autre déchiffre sa musique avant de préluder. Et celle-ci surtout est adorable, avec les traits si purs de son visage studieusement penché, avec ses longs cheveux flottants, ses bras fins, ses mains souples et le plissé soyeux de la tunique ionienne sur sa poitrine. — Les vases de cette catégorie ne sont pas seulement de précieux bijoux céramiques, charme des yeux ; ils sont aussi fort instructifs par leurs rapports avec la grande peinture de Micôn et de Polygnote, et on retrouve en eux un léger écho de certaines inventions capitales du ve siècle, à savoir la façon de donner du relief aux figures en les ombrant, et le dessin en raccourci des visages vus de trois quarts. L'étude attentive des particularités de leur facture et aussi quelques petits détails des sujets représentés engagent à rapporter les deux coupes du Louvre à une date voisine du milieu du ve siècle ; ce doit être l'époque où travaillait Hégésiboulos, un peu avant Sotadès, un peu après Euphronios. — A l'école de ce dernier, M. Pottier attribue une troisième coupe à fond blanc, qui est entrée au Louvre avec la collection Campana, mais dont il ne reste malheureusement que peu de parties antiques; la scène peinte à l'intérieur montrait Hercule renversant de son lit Iphitos, fils d'Eurytos.

A ce propos, on peut observer que les petits tableaux peints sur les coupes de cette espèce ne sont pas des plus communs, tant s'en faut ; quelques-uns même sont de vraies raretés mytho-

(1) E. Pottier, *Deux coupes à fond blanc de style attique* (*Monuments Piot*, II, 1895, pp. 39-56, pl. V, VI).

logiques. Tel celui qui décore une coupe de Sotadès, où l'on voit le devin Polyidos enfermé vivant avec le faux mort Glaucos dans leur commun tombeau. M. Zingerlé a essayé d'éclaircir tous les détails de cette scène passablement mystérieuse (1) ; mais, s'il a bien raison de reconnaître dans la construction qui enferme les deux personnages un tombeau à coupole pareil à ceux de Mycènes, Vaphio, etc., et d'en conclure par conséquent que la vraie destination de ces édifices, dont l'imagination populaire plus tard devait faire des « trésors », était encore connue au ve siècle (2), je ne sais en revanche s'il a expliqué d'une manière tout à fait convaincante l'attitude accroupie (à l'égyptienne) de Glaucos et surtout le geste et l'action de Polyidos (3).

Lécythes. — On ne peut s'empêcher de trouver un peu monotones souvent les sujets peints sur les lécythes blancs d'Athènes — ou d'Érétrie? car peut-être y en eut-il aussi une fabrique en Eubée. Or, voici deux variantes nouvelles et curieuses, dont l'intérêt s'avive encore par le contraste qu'elles font entre elles deux (4). Le centre de la scène, sur les deux vases, est toujours la stèle funéraire, couronnée de palmettes et d'acanthes. Sur le premier, on voit à droite du tombeau un jeune homme debout, drapé dans son manteau, la main étendue vers le sol en avant de la stèle comme pour montrer la place où doivent être déposées

(1) J. Zingerlé, *Ueber die Glaucos-Polyeidosvase des Sotades* (*Arch.-Epigr. Mittheil.*, XVII, 1894, pp. 119-124).

(2) Récemment M. Dragoumis, pour occuper les loisirs que lui fait la politique de son pays, s'est mis à relire les tragiques grecs précisément à ce point de vue, et il a relevé dans l'*Orestie* d'Eschyle et dans les deux *Électre* de Sophocle et d'Euripide nombre de passages d'où il résulte que l'antique Mycènes n'était pas tellement ignorée des Grecs du ve siècle : St. N. Dragoumis, Οἱ ἐν Μυκήναις θησαυροί (*Athen. Mittheil.*, XX, 1895, pp. 127-160 et 371-372).

(3) Une petite remarque. M. Pottier dit à propos d'une des coupes du Louvre : « Obéissant à ce goût de dissymétrie, si étranger à nos produits modernes, si particulier aux Grecs comme aux Orientaux, l'artiste a placé les anses suivant un axe qui n'est nullement perpendiculaire à la ligne droite donnée par l'aplomb de la figure. » On observe pareillement, sur le vase de Glaucos, que l'axe des anses est très loin d'être perpendiculaire à l'axe vertical du tombeau.

(4) P. Gardner, *Two sepulchral lekythi* (*Journ. hell. stud.*, XV, 1895, pp. 325-329, pl. XV).

les offrandes au mort. Ces offrandes (bandelettes, couronnes, etc.) sont apportées dans une large corbeille plate tenue à deux mains par un second personnage à gauche, une Victoire ou plus vaguement un Génie féminin ailé. C'est donc un être supra-humain et venu du monde mystérieux, qui, par une subtile idéalisation, est représenté ici dans le rôle de l'ordinaire porteuse d'offrandes. Cet ange païen est, de toute manière, une figure délicieuse et particulièrement captivante : c'est, d'abord, un charmant corps de jeune femme, finement drapé, qui rappelle les sculptures de la balustrade de la Victoire sans ailes ; mais surtout, avec son visage jeune et grave où le sexe demeure indécis, avec ses cheveux bouclés, ses longues ailes, son attitude pieusement inclinée, c'est déjà, et presque à s'y méprendre, l'ange Gabriel, l'ange de l'Annonciation. — Certains détails réalistes de la représentation du second vase font un contraste complet avec l'idéale fantaisie du premier : à gauche, une femme s'approche du tombeau, portant dans ses deux mains, non pas la corbeille d'offrandes, mais un petit cercueil où un enfant mort est étendu, la tête levée et le visage découvert ; à droite, un jeune homme, drapé dans son manteau, semble laisser tomber devant la stèle une quenouille (?). D'après cela on inclinerait à croire que le tombeau était celui d'une jeune femme morte en couches et que son enfant est venu rejoindre au bout de peu de temps ; mais alors il faudrait admettre que le vase a été peint tout exprès et sur commande, et cela est invraisemblable. Le réalisme de certains détails n'oblige pas du tout à croire que la composition commémore les circonstances réelles d'un deuil particulier. — Ces deux vases remarquables par le sujet, et dont le premier est en outre d'un admirable dessin, sont aujourd'hui à Oxford, Ashmolean Museum.

Un autre lécythe, entré récemment au Musée Britannique, est loin d'offrir d'aussi curieux détails ; mais il porte une inscription : Πάτροκλε χαῖρε, dont M. Murray donne un commentaire ingénieux, qui peut-être dépasse le but (1). — Enfin, un quatrième ou plutôt les fragments d'un quatrième ont été publiés par M. Cur-

(1) A. S. Murray, *An Athenian lekythos* (*Journ. hell. stud.*, XV, 1895, pp. 192-193, pl. VII).

tius (1) : trois personnages de grande taille entourent la stèle funéraire, sur le sommet de laquelle est figurée en proportions très réduites la *depositio* d'une jeune femme par les deux Génies ailés, Hypnos et Thanatos. La place donnée à ce petit sujet, comme s'il devait tenir lieu de l'ordinaire couronnement d'acanthes et de palmettes, constitue une variante peu commune dans les représentations de la *depositio*.

= M. Cecil Smith nous apporte la solution d'un de ces petits mais si difficiles problèmes qu'offre trop souvent l'interprétation des peintures de vases (2). Le Musée Britannique possède un canthare à figures rouges, du ve siècle, où sont représentés deux sujets : d'un côté, Ixion amené prisonnier devant la déesse Héra qu'il a voulu violenter, et près d'être attaché sur la roue ailée, éternellement tournante, où il expiera son crime ; de l'autre côté, une scène fort énigmatique, dont le sens n'avait pas encore été deviné. M. Smith démontre qu'elle est tirée également du mythe d'Ixion, mais d'une ancienne forme peu connue de ce mythe, où Ixion apparaissait comme une sorte de « Caïn hellénique ». Il semble que ce soit cette vieille légende qu'Eschyle avait mise en œuvre dans son drame d'*Ixion*, aujourd'hui perdu ; et Pindare aussi la connaissait, car quelques vers de la deuxième *Pythique* (éd. Christ, v. 30-34) fournissent un commentaire exact aux deux scènes peintes sur le canthare du Musée Britannique.

Vases attiques. — M. Couve a fait au Musée national d'Athènes et au Louvre un choix de quelques vases attiques du ve siècle, qu'il a décrits avec une élégante précision et commentés avec un très vif et très juste sentiment de leur charme (3). C'est d'abord un cotylos où sont peintes deux Bacchantes, l'une qui danse en s'accompagnant du tambourin, l'autre qui tient des deux mains un chevreau et va bientôt le déchirer, quand la fureur hystérique dont elle est secouée sera au paroxysme. Ce type de *Bacchante au chevreau* semble préparer et annoncer celui que Scopas, au

(1) E. Curtius, *Fragmente einer polychromen Lekythos im Berliner Museum* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, X, 1895, pp. 86-91, pl. II).

(2) Cecil Smith, *The myth of Ixion* (*Class. Review*, IX, 1995, pp. 277-280).

(3) L. Couve, *Vases attiques à figures rouges* (*Bull. corr. hell.*, XIX, 1895, pp. 94-108).

IVe siècle, devait fixer en une œuvre magistrale. Puis, M. Couve passe à une série de cinq œnochoés, très diverses par les sujets représentés, mais très proches voisines par la forme, les dimensions, l'encadrement et la composition des sujets, et surtout par le style (1) : ce sont d'excellents spécimens de l'art attique dans la seconde moitié — plus exactement, dans le dernier quart du Ve siècle, à l'époque où les céramistes ont décidément abandonné le faire sobre et large de la période antérieure et se complaisent aux finesses les plus exquises du dessin sur des poteries plus frêles, de formes plus mignonnes et plus jolies.

Vase-statuette. — Un vase en forme de buste d'Athéna, entré au Musée Britannique en 1893, vient d'être publié par M. Cecil Smith (2). C'est un produit attique du dernier tiers du Ve siècle, qui pourrait bien être une imitation libre de l'*Athéna Parthénos* de Phidias, et dont le coloris même rendrait l'effet général obtenu par les procédés de la statuaire chryséléphantine. Mais Athéna et M. Smith ont été trahis par leur photographe. La planche publiée donne une idée tout à fait insuffisante de l'original, qui est réellement — j'en parle *de visu* — une pièce de choix, d'une largeur de style, d'une beauté pure et noble, telle qu'on ne s'étonne pas que M. Smith ait cru entrevoir derrière cette terre cuite de petites dimensions l'un des chefs-d'œuvre de Phidias. Un détail cependant a contrarié mon admiration : la chevelure qui encadre la tête comme d'un grouillement de minuscules serpents n'est pas en harmonie avec la simplicité et la gravité du reste de la figure, et le contraste entre ces « boucles rebelles » et « le calme visage d'ivoire » ne m'a point paru, comme à M. Smith, constituer un charme de plus.

V. Ouvrages en métaux précieux.

Le trésor de Bosco Reale. — Bosco Reale est une petite localité

(1) A la même série encore appartient l'œnochoé de la collection Tyskiewicz publiée par M. Hartwig : voir mon précédent *Bulletin* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 441).

(2) Cecil Smith, *A vase in form of a bust of Athene* (*Journ. hell. stud.*, XV, 1895, pp. 184-187, pl. V).

située à 1,500 mètres au dessus de Pompéi, sur les premières pentes du Vésuve; les habitations qui existaient là en l'an 79 de notre ère durent donc être submergées plus vite encore que celles de Pompéi, et plus complètement, sous la pluie de cendres et de pierres. Des fouilles commencées en septembre 1894, dans la propriété de M. Vincenzo de Prisco, avaient fait découvrir les ruines d'une villa romaine installée avec luxe; tandis qu'on en poursuivait l'exploration, on rencontra, le 13 avril 1895, un squelette, et près de lui six bracelets en or, une longue chaîne d'or et plus de 1,000 monnaies d'or dont 964 à l'effigie de Néron et les autres à l'effigie de Galba, d'Othon, de Vitellius, de Vespasien, etc. (1). On a supposé que ces restes humains étaient ceux de l'esclave « argentier » de la maison; pourquoi pas ceux du maître lui-même? On s'expliquerait peut-être mieux ainsi que la villa de Bosco Reale, à la différence de la plupart des maisons de Pompéi, n'ait pas été sondée après la catastrophe, malgré que tant d'objets précieux s'y trouvassent ensevelis. Quel qu'il fût, le malheureux était tombé asphyxié devant une petite logette où il allait cacher ce monceau d'or et où il avait déjà fourré un moment plus tôt la vaisselle d'argent, enveloppée à la hâte dans une étoffe de laine.

Il est inutile de dire que les fouilleurs n'ont pas dressé ou du moins n'ont pas publié l'inventaire exact des objets que contenait la cachette. Vers la fin du mois de mai, quarante-une pièces d'argenterie arrivaient à Paris et on en proposait l'achat au Louvre, pour une somme très élevée. Le Louvre, une fois de plus, sentit amèrement sa pauvreté, et le trésor de Bosco Reale serait aujourd'hui à Londres ou à Berlin ou à New-York, à moins qu'il ne fût dispersé un peu partout, si le baron Edmond de Rothschild, par un acte de générosité digne de la plus respectueuse admiration, ne l'avait acquis et le jour même offert au Musée. Quelques mois plus tard, cinquante-quatre pièces nouvelles, provenant de la même trouvaille, mais dont la valeur artistique et archéologique était beaucoup moindre, furent apportées encore à Paris, et le baron de Rothschild les acquit encore pour les réunir aux pre-

(1) Cf. *Le trésor monétaire de Bosco Reale* (*Rev. numism.*, XIII, 1895, pp. 594-575).

mières. Enfin, M. E. P. Warren, conservateur du musée de Boston, qui avait eu l'occasion d'acheter isolément deux vases qu'un hasard ou un calcul avait séparés des autres, a pensé que cette injuste séparation devait prendre fin, et il a gracieusement fait don des deux vases au Musée du Louvre. C'est donc quatre-vingt-dix-sept pièces en tout que comprend le trésor de Bosco Reale, tel qu'on le voit exposé au Louvre dans la salle des bijoux antiques, depuis le 22 octobre 1895 (1).

L'ensemble peut se diviser en deux groupes : ustensiles et pièces d'art. Les ustensiles sont des plats, des patères, des cuillers, de petites coupes, des gobelets, des moules à pâtisserie, etc., tous très élégants et de forme et de décoration. Ce sont les objets de ce genre qui composaient en grande majorité le lot de cinquante-quatre pièces acquis en second lieu ; le premier lot, au contraire, renfermait surtout des pièces d'art, aussi belles d'exécution que curieuses souvent par les sujets représentés. En voici la description sommaire.

1° Les plus curieuses, non pas les plus belles, sont deux gobelets hauts de 0 m. 10, que décorent d'étranges reliefs macabres. Près du rebord du vase court une fine et jolie guirlande de roses, et au dessous sont groupés dans des attitudes variées quantité de squelettes de toute taille, dont quelques-uns ont leur nom inscrit à côté d'eux en lettres pointillées, tandis que d'autres inscriptions relatent les paroles que certains d'entre eux sont censés prononcer. Le premier gobelet montre quatre petits squelettes et sept grands, entre lesquels les inscriptions en désignent quatre comme étant *Archiloque, Ménandre*, *Euripide* et le célèbre acteur *Monimos;* le second gobelet montre cinq petits squelettes et huit grands, dont les quatre nommés sont *Zénon*, *Épicure*, *Sophocle* et *Moschion*. Tous ces squelettes grands et petits, groupés par deux ou par trois, ne sont pas seulement très vivants (si on peut parler ainsi), mais encore très personnels. Ils n'ont pas

(1) A. Héron de Villefosse, *Le trésor d'argenterie de Bosco Reale* (communications et lectures faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1895, pp. 257-276, 2 planches ; pp. 472-482 ; pp. 575-587 ; et article publié dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, II, pp. 89-104, 1 planche hors texte et plusieurs gravures). Cf. E. Bonnaffé, *A propos du trésor de Bosco Reale* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1896, I, pp. 112-120).

seulement le genre de comique lugubre qui provient des allures de la vie attribuées à la représentation la plus réaliste de la mort; mais leurs allures et leurs attributs se modifient avec le plus spirituel à-propos suivant le caractère de chacun : Euripide, appuyé sur un thyrse, avance la main vers un masque tragique que lui présente un petit squelette, tandis qu'un autre de ces pantins d'outre-tombe, plus petit encore, lui joue avec une double flûte... sans doute l'air d'une de ces fameuses *monôdies* que n'aimait pas Aristophane; Archiloque touche les cordes de sa lyre, et son oreille absente paraît se pencher encore, attentive aux moindres nuances du son, et son dos qui se courbe, sa jambe gauche qui se plie et ne pose plus que sur le bout des orteils sont d'une vérité bien amusante; Ménandre, lui, contemple avec tendresse un masque de femme qui lui rappelle les intrigues amoureuses de ses comédies ; Moschion aussi se penche sur un masque de femme ; Sophocle est digne et grave, la main sur un bâton orné de bandelettes ; enfin Zénon et Épicure forment un groupe allégorique d'une éloquente clarté : Zénon, un long bâton à la main gauche, une besace flasque sur l'épaule, semble foudroyer d'un regard indigné de ses yeux vides et d'un geste irrité de sa main droite Épicure qui, sans s'émouvoir, continue à fricasser sur un haut trépied on ne sait quel ragoût dont la bonne odeur fait lever le groin, lever la patte, frétiller tout le corps à son petit cochon familier. Et à côté de ces squelettes aux noms glorieux, d'autres squelettes pareils, mais anonymes, se couronnent de fleurs, jouent de la lyre, font sonner une bourse ou tiennent dans les doigts un papillon, symbole de l'âme. L'un d'eux, regardant un crâne humain, dit : *Voilà ce qu'est l'homme!* cependant que son voisin verse une libation sur un cadavre étendu par terre juste au dessous de ces mots ironiques : *Honore ce fumier !* Épicure, penché sur son ragoût, est d'avis que *le but, c'est le plaisir;* près de Moschion, on lit que *la vie est une comédie,* et ailleurs qu'*il faut jouir du présent, car le lendemain n'est pas sûr.* Puis, tout contre les tibias des grands hommes, parmi les masques de théâtre et les crânes entassés çà et là sur des tabourets comme des accessoires de rechange, se trémoussent cette dizaine de squelettes minuscules, de *famuli* qui font des gestes, claquent des mains, portent des masques, jouent de la lyre ou de la flûte, actifs et drôles à la façon de petits singes qui

ne sont plus en chair, mais sont encore en os. — On sait ce qu'était cette philosophie de *triclinium*, si clairement exprimée sur ces vases à boire et qui y est si parfaitement à sa place; de l'image même de la mort, de la vanité des gloires humaines, de la mélancolie du passé retourné au néant, elle faisait simplement un moyen de provoquer, après un frisson passager, une réaction plus vive des instincts du plaisir; son nom n'est pas l'Épicurisme, bien qu'elle se réclamât d'Épicure, mais plutôt le *Trimalcionisme*. Ces deux vases, qu'on pourrait appeler des gobelets « pour Trimalcion », ne sont donc pas, à proprement parler, une révélation, d'autant plus qu'on en connaissait déjà de cette espèce en terre cuite (1); mais, par leurs inscriptions qui précisent le sens des scènes, par la composition savante des groupes, par la vie et l'esprit répandus dans les attitudes des personnages, enfin par la noblesse même de la matière employée, les gobelets de Bosco Reale sont les modèles hors de pair de cette vaisselle macabre.

2° Phiales à *emblema*. Ces phiales sont de larges coupes très basses et sans pied, dans le fond desquelles une plaque ronde rapportée, dite *emblema*, présente un sujet en relief d'une très forte saillie, travaillé au repoussé. L'une d'elles est ainsi ornée d'un magnifique buste de femme, en grande partie doré, personnification de la ville d'Alexandrie, environnée et chargée d'attributs de toute sorte qui sont, dans le langage de la plastique, comme autant d' « épithètes » savamment et ingénieusement choisies pour qualifier l'illustre ville. Une autre phiale est décorée d'un buste d'homme, admirable de réalisme : on admet que c'est le portrait du maître même de la villa, *Tiberius Claudius Amphion*, si toutefois le sceau de bronze portant ce nom, qui a été trouvé dans une des chambres, est bien celui du maître. Cette phiale avait un pendant que décorait le buste de la femme d'Amphion; malheureusement le fond de la coupe avait été

(1) E. Caetani Lovatelli, *Di una piccola larva conviviale in bronzo* (*Monum. antichi*, V, 1895, pp. 5-16). L'article, destiné à faire connaître un petit squelette de bronze, appartenant à M. Belluci, de Pérouse, cite toutes les représentations connues du même genre et reproduit en gravure plusieurs vases ou fragments de vases de terre cuite, sur lesquels sont estampés en relief des squelettes analogues à ceux des gobelets de Bosco Reale. Un vase pareil a été trouvé en 1865 à Heudebouville (Eure) et est conservé au musée d'Orléans.

détruit par l'oxydation et le buste s'en trouvait détaché : mis dans le commerce aussitôt après la découverte, comme un objet isolé, il a été acheté par le Musée Britannique (1).

3° Deux grandes œnochoés, sur la panse desquelles un relief très fin figure, avec d'importantes variantes dans le détail, la personnification divine de Rome, coiffée d'un casque, armée de la lance et du bouclier, debout sur un autel enguirlandé devant lequel, en son honneur, une Victoire ailée immole un taureau. Les variantes principales consistent en ce que, sur le premier vase, il y a deux Victoires, l'une immolant le taureau, l'autre présentant un bélier, et que sur le second deux taureaux sont immolés, l'un par une Victoire, l'autre par un Génie masculin ailé.

4° Deux canthares où l'on voit une troupe de petits Amourets jouant et folâtrant — sur le premier, avec un lion, en compagnie d'un Silène, — sur le second, avec un âne et une panthère, en compagnie de Bacchus enfant. Des masques de théâtre, des thyrses, une syrinx et tous les emblèmes bachiques habituels servent d'accessoires à ces Bacchanales en miniature, qui eussent enchanté Clodion.

5° Quatre *scyphi* ovoïdes, montés sur un pied bas et munis de deux anses surélevées. Rien que par leur forme élégante, ces vases seraient déjà charmants ; mais en outre la panse en est décorée de petites scènes ravissantes, traitées de la manière la plus juste et la plus gracieuse. Autour des deux premiers, tout pareils, circulent quatre grues sur leurs longs pieds, cherchant des insectes par terre ou se chamaillant à coups de bec. Et les deux autres nous montrent des cigognes s'occupant de leurs nids, tenant dans le bec soit une sauterelle, soit un serpent, et apportant la nourriture aux cigogneaux qui se pressent, se bousculent et ouvrent des gosiers avides; les nids sont posés sur des rochers, et à côté se dressent des buissons peuplés de petits oiseaux; un lapin, une tortue, etc., complètent l'aspect rustique de ces scènes dont le détail rappelle le décor de certains bas-reliefs hellénistiques. Chacun de ces deux vases offre deux

(1) Ne pourrait-on pas obtenir par la galvanoplastie ou autrement une reproduction de ce buste, de façon à réunir les deux époux dans la vitrine du Louvre ?

tableaux distincts, et les quatre tableaux ne se répètent pas : ils se suivent comme autant d'instantanés différents de la vie en famille de la gent cigognière.

6° Deux coupes à anses plates, revêtues de feuillages légers parmi lesquels des animaux de toute espèce se poursuivent et se combattent : sanglier ou cerf forcés par des chiens, ours attaqués par un chien ou par un renard, lion aux prises avec un taureau, ours terrassant un cerf, etc.

7° Deux vases pareils, tout enguirlandés de jeunes pousses de platane, dont le frais aspect et le relief doux semblent destinés à évoquer une vision des frêles verdures printanières. A quoi s'oppose, tel qu'un souvenir de l'automne chargé de fruits, le décor de deux larges canthares, tout pareils aussi, fortement enlacés de branches d'olivier dont les feuilles et les baies se relèvent en saillie avec une étonnante vigueur. J'estime que ces deux derniers vases, par le sentiment de la forme et de l'ornementation, sont les chefs-d'œuvre de la collection entière : ils seront sûrement imités des orfèvres contemporains, mais il ne suffit pas qu'on les copie ; mieux vaudrait qu'on essayât de leur dérober, pour l'appliquer en toutes occasions, le secret de leur beauté si simple, si naturellement venue, si limpide dans son charme exquis.

8° Deux coupes signées de l'artiste *Sabeinos*. Elles sont dorées à l'intérieur et sur les bords. Sabeinos en a orné la panse d'un pêle-mêle amusant de légumes, de fruits, de victuailles, d'ustensiles culinaires, etc. ; et ces reliefs de nature morte, composés avec verve et ciselés avec une habileté supérieure, disent très clairement que les deux coupes n'étaient pas destinées à une table d'anachorète.

9° Avec tous les vases précédents, qui ressortissent au mobilier de la salle à manger, se trouvaient encore trois objets de toilette, qui suffisent à témoigner que la maîtresse de la villa avait la même passion que son mari pour la belle argenterie. Le plus important de ces trois objets est un magnifique miroir signé de l'artiste *M. Domitius Polycnos;* la face concave du disque est ornée d'un buste d'Ariadne, du travail le plus fin. Un second miroir, non signé celui-là, représente l'amoureuse entrevue de Léda et du cygne ; mais on notera ici que les affaires du cygne

ne sont pas si avancées que nous le voyons d'ordinaire : on augurera par là, si l'on veut, du goût réservé de l'honnête matrone qui avait choisi ce miroir. Le troisième objet, qu'on a appelé non sans anachronisme un vide-poche, est un « article » de fantaisie, qui semble plus moderne qu'antique : il a la forme d'un oiseau ouvrant ses ailes et les ramenant devant lui en sorte que, rapprochées, elles constituent un récipient, C'est peut-être cette babiole élégante que regrette le plus l'ombre légère de la femme d'Amphion, dans les Champs-Élysées où elle est à présent, je suppose.

Telles sont les pièces principales du trésor d'argenterie dont le Louvre doit la possession à la noble générosité du baron Edmond de Rothschild. Toute la vaisselle de feu Tiberius Claudius Amphion et les objets de toilette de sa femme seront bientôt publiés par M. Héron de Villefosse dans un volume des *Monuments Piot,* avec les développements qu'impose le sujet. Nous aurons donc à en reparler.

Henri LECHAT.

Montpellier, mars 1896.

P. S. (1). — Le buste en bronze, du Musée du Louvre, publié par M. Michon dans le tome Ier des *Monuments Piot* (voir *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 421), et qui était jusqu'à présent connu sous le nom de buste ou tête « de Bénévent », provient en réalité d'*Herculanum.* On vient d'en être averti par le comte Tyskiewicz qui fut, avant le Louvre, le dernier possesseur de cette belle œuvre (*Rev. arch.*, 1895, II, pp. 276-278).

Le buste de Mithridate le Grand, qu'a découvert au Musée du Louvre M. Winter (voir *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 429), doit provenir d'Odessos, aujourd'hui Varna ; car Odessos est la seule ville de nous connue qui, frappant des monnaies à l'effigie de Mithridate, ait représenté celui-ci en Hercule. Cette hypothèse, développée par M. S. Reinach (*Chronique des Arts*, 1895, pp. 64-65) à qui elle avait été suggérée par son frère M. Th. Reinach, complète heureusement l'article de M. Winter.

(1) Ce *post-scriptum* indique les corrections ou additions les plus utiles à faire au *Bulletin* précédent.

Les objets d'or et d'argent qu'on avait annoncés (voir *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 444) comme ayant été acquis par le comte Tyskiewicz étaient faux, et celui-ci ne les garda pas plus de vingt-quatre heures et les rendit au marchand. M. Geffroy, qui s'était un peu trop pressé de décrire ces objets, dans une lettre datée du 30 janvier 1894 (*Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1894, pp. 30-32), aurait dû peut-être ne pas attendre jusqu'au 13 mars suivant (*Ibid.*, p. 126) pour rectifier son erreur. Cette rectification en quelques lignes m'avait échappé.

H. L.

CORRESPONDANCE GRECQUE [1]

Athènes, 13/25 mai 1896.

Le Gouvernement vient de remporter une nouvelle victoire en Attique, où des élections complémentaires ont eu lieu. M. Calliphronas a été porté par 10,990 voix au siège législatif laissé vacant par la mort de son frère. Quant aux trois candidats de l'opposition, M. Dragoumis, ancien ministre des Affaires étrangères dans le cabinet présidé par M. Tricoupis, a réuni 9,177 voix, le candidat de M. Ralli 8,216 et l'amiral Canaris, revisionniste, 5,404. Il est incontestable que, depuis les élections générales du 16 avril 1895, la popularité de M. Delyannis ne s'est guère amoindrie et que, surtout dans la capitale, il compte un grand nombre de partisans chaleureux. Le peuple hellène attend patiemment que les négociations entamées à Paris entre le représentant du Gouvernement et les Comités des bondholders français, anglais et allemands, arrivent à une solution et que la conclusion de l'arrangement financier entre la Grèce et ses créanciers permette à M. Delyannis de mettre son programme à exécution.

La session parlementaire de l'année 1896 n'a duré que deux mois et, à peine le budget voté, les députés sont rentrés dans leurs foyers. Ce budget n'est d'ailleurs qu'une copie du budget de 1895, qui, à son tour, ressemblait fort à celui que M. Tricoupis avait présenté à la Chambre en 1894. Maints autres projets de loi encombraient l'ordre du jour des séances parlementaires, mais ils ont été abandonnés par le Gouvernement. Beaucoup de bons esprits regrettent que le fameux projet de loi concernant l'abrogation de la police militaire n'ait pas été de ce nombre. Quoique le Gouvernement et la majorité se soient prononcés en faveur de l'abrogation, il paraît hors de doute que l'opinion publique désire le maintien de la police militaire instituée par

(1) Notre excellent collaborateur X., qui rédigeait la *Correspondance grecque* depuis le 15 mars 1892, s'est vu obligé par l'état de sa santé de nous envoyer sa démission. Nous ne l'avons acceptée qu'avec un vif regret, et nos lecteurs se joindront à nous pour remercier sincèrement M. X. du talent et du dévouement qu'il a mis à notre service pendant quatre ans. La nouvelle initiale qu'on trouvera désormais au bas de la *Correspondance* est celle d'un homme qui, quoique mêlé directement à la vie politique de son pays, n'a pas abdiqué la largeur de vues et l'équité d'appréciation nécessaires à la tâche délicate dont il a bien voulu se charger. En souhaitant la bienvenue à notre nouveau collaborateur, nous espérons pouvoir profiter longtemps de son précieux et désintéressé concours.

(La rédaction.)

M. Tricoupis. Grâce à cette police, les citoyens ont renoncé à la funeste habitude de porter des armes, le nombre des crimes n'atteint pas le quart du chiffre que les statistiques des tribunaux signalaient autrefois, la perception des impôts se fait avec plus de régularité, les recettes publiques ont augmenté et les contrebandiers ont été mis à la raison. Le système préconisé par M. Delyannis, dans le projet de loi qu'il a fait voter par la Chambre, est un système mixte. La police militaire est remplacée par une police administrative dans les chefs-lieux des arrondissements et dans quelques autres villes, tandis que dans les communes de moindre importance les maires sont chargés du maintien de la sûreté publique. Ce système prête à de nombreuses critiques, étant donnée la partialité des autorités municipales dans notre pays, et comme plus d'un mois s'est écoulé sans que la loi ait paru à l'*Officiel*, on commence à croire que le Roi s'est définitivement refusé à la signer.

A peine les députés avaient-ils déserté les bancs de la Chambre que le public d'Athènes s'est porté vers le merveilleux monument du stade où devaient avoir lieu les Jeux olympiques internationaux. On se rappelle qu'au mois de juin 1894, un congrès international des représentants des clubs athlétiques de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique se réunit à Paris. La Grèce y était représentée par M. D. Bikélas. Sur la proposition de M. de Coubertin, l'initiateur du congrès, on décida la création de concours internationaux de sports athlétiques qui auraient lieu tous les quatre ans, à dater de 1896, dans différentes capitales et porteraient le nom de Jeux olympiques. M. Bikélas proposa que les premiers jeux fussent célébrés en Grèce, en 1896, et les seconds à Paris en 1900. Le congrès fut unanime à adopter la proposition de l'éminent écrivain. La nouvelle fut accueillie en Grèce avec enthousiasme et un Comité se forma sous la présidence du prince héritier pour préparer ces fêtes auxquelles devaient être conviées toutes les nations civilisées. Le succès de l'œuvre entreprise par le Comité dépassa toute attente. Des sommes importantes affluèrent de toutes les communautés grecques de l'étranger, un richissisme grec d'Alexandrie, M. Avéroff, s'offrit à reconstruire le stade panathénaïque et a consacrer trois millions à la restauration du monument qu'Hérode Atticus éleva jadis aux bords de l'Ilissus. Entraînée par ce patriotique élan de générosité, la jeunesse d'Athènes se prépara à disputer aux athlètes étrangers la branche de κότινος des vainqueurs d'Olympie. Tout était prêt, quand les athlètes français, anglais, américains, allemands, autrichiens, hongrois, danois, suédois et suisses arrivèrent le 25 mars à Athènes. Les concours comprenant la course, le saut, le disque, la lutte, le lancement des poids, les divers exercices gymnastiques eurent lieu dans le stade panathénaïque, en présence de la famille royale et de 70,000 spectateurs. Le prince Georges de Grèce avait accepté la présidence effective du Comité des éphores et du Comité des juges ; M. Constantin Mano, l' « alytarque », dirigea les jeux avec une compétence et une impartialité au-dessus de tout éloge. La foule applaudit aux succès des athlètes américains qui remportèrent presque tous les prix. Elle salua avec sympathie les drapeaux anglais, danois, allemand et suisse qui flottèrent sur le grand mât, à l'entrée du stade, lorsque des athlètes appartenant à ces nationalités avaient été déclarés vainqueurs. Mais l'enthousiasme fut à son comble, quand le coureur grec Λούης arriva le premier dans la course de Marathon à Athènes, après avoir parcouru 40 kilomètres dans l'espace de 2 heures 58 minutes. La coupe attribuée au vainqueur était offerte par M. Michel Bréal, membre de l'Institut de France. Le nom du guerrier de Marathon, qui, en 490 avant J.-C., courut annoncer aux Athéniens

la victoire de Miltiade sur les Perses et mourut exténué, fut sans doute moins connu que ne l'est aujourd'hui, en Grèce et dans tout l'Orient, celui de cet honnête paysan du village d'Amarousion.

Les concours tenus dans le stade et la course de Marathon ont incontestablement assuré le succès des Jeux olympiques. Les sports modernes ont ensuite eu leur tour. Les cyclistes des différentes nations ont été battus par le champion français dans le vélodrome du Phalère. Un tireur français remporta également la victoire dans l'assaut d'escrime qui eut lieu au Zappion, tandis qu'un Grec triomphait au tir à la cible. Le 3 avril, dix jours après l'ouverture des Jeux, leur clôture fut solennellement annoncée par le Roi lui-même qui, dans le stade, offrit aux vainqueurs la branche d'olivier traditionnelle, un diplôme et une magnifique médaille gravée par Chaplain.

Le succès de ces luttes pacifiques, qui après deux mille ans ont marqué le réveil de l'athlétisme en Grèce, fait concevoir les plus grandes espérances pour l'avenir. Le prince héritier, qui a pris une part si active à l'organisation des jeux, a voulu faire profiter le pays de l'élan que ces fêtes ont donné à la vie sportique, et, d'accord avec le Comité, il fut décidé que ces jeux seraient renouvelés à Athènes tous les quatre ans à partir de l'année 1898. Nous aurons donc désormais à Athènes des Jeux olympiques internationaux — ou, si l'on veut, des Jeux panathénaïques — qui seront tenus dans les intervalles des Jeux olympiques constitués par le Congrès athlétique de 1894.

Pendant que cette belle solennité mettait Athènes en effervescence, un des plus grands hommes d'État de la Grèce moderne se mourait à Cannes, loin de sa patrie au service de laquelle il avait sacrifié sa santé et sa vie. Charilaos Tricoupis était de la trempe des grands meneurs d'hommes. Idole de ses partisans, qui le considéraient comme un être surnaturel devant qui tout fléchit, ses ennemis le respectaient et le craignaient, et personne n'a jamais osé contester sa grande supériorité intellectuelle ni ses vertus civiques. Les grands progrès que la Grèce a faits dans les vingt dernières années sont, pour une large part, dus à l'initiative de M. Tricoupis. Comme chef de Cabinet, sa volonté régissait toutes les manifestations de la vie nationale ; comme membre de l'opposition, il dirigeait les séances de la Chambre avec la même autorité que s'il eût été le président du Conseil. Et aussitôt que des difficultés survenaient dans la politique extérieure, les députés qui, la veille encore, lui étaient hostiles, se tournaient vers lui, attendant de son expérience le sauvetage de l'État en détresse.

Ce n'est pas dans le cadre trop restreint de cette correspondance que l'œuvre de M. Tricoupis peut être même faiblement esquissée. Rappelons seulement qu'à l'âge de trente ans, il avait déjà remporté de grands succès diplomatiques à Londres, où il avait été chargé des négociations relatives à l'annexion des îles Ioniennes à la Grèce. Après qu'il eut quitté la légation de Londres pour se vouer à la carrière politique, il se distingua dès ses débuts à la Chambre comme orateur de premier ordre. Sa haute compétence dans les questions de politique extérieure lui valut le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet Coumoundouros en 1867, au plus grave moment de l'insurrection crétoise. Quatre ans plus tard, dans des circonstances fort difficiles, il fut jugé le seul représentant capable de protéger les intérêts helléniques auprès de la Porte, mais le Sultan refusa de l'agréer comme ministre de Grèce à Constantinople. Bientôt il se détacha de Coumoundouros et forma à la Chambre, avec l'appui du vieux Lombardo, député influent de Zante, le « cinquième parti ». En avril 1875, le Roi le chargeait de former un ministère.

Quelques mois après, il tomba du pouvoir après s'être attiré toutefois le respect des honnêtes gens par la manière impartiale avec laquelle il avait procédé aux élections générales. Trois ans plus tard, il accepta le portefeuille des affaires étrangères dans le ministère formé par tous les chefs de parti, sous la présidence du vieil amiral Canaris. En 1880, loin de se laisser influencer par les conseils de la diplomatie étrangère, il n'hésita pas à mobiliser dix classes de réservistes et cette attitude énergique obligea les puissances signataires du traité de Berlin à se rappeler les promesses faites à la Grèce. Coumoundouros accepta l'annexion de la Thessalie sans l'Épire, dont une ville, Arta, fut seule cédée à la Grèce ; mais il fut battu aux élections et Tricoupis chargé de former un ministère en 1882. De 1882 à 1895, il gouverna presque constamment le pays. Ses adversaires ne se maintinrent au pouvoir que de 1885 à 1886, une seconde fois du mois d'octobre 1890 au commencement de l'année 1891, et pendant quelques mois en 1893. La somme des travaux entrepris par Tricoupis dans l'espace de ces dix années lui assure une place d'honneur dans l'histoire de la Grèce du XIXe siècle. Beaucoup de ses projets, sans doute, n'ont pas pu se réaliser et plus d'une fois le peuple s'est cabré sous sa main de fer ; c'est ainsi que la réaction de 1890-91 a emporté les lois sur la réduction du nombre des députés, sur le scrutin de liste, sur l'exclusion de la Chambre des officiers subalternes, sur la réorganisation du service militaire obligatoire, etc. En outre, toute l'habileté de ses combinaisons financières n'a pas pu empêcher la banqueroute partielle de la Grèce, cauchemar qui pesait sur le pays depuis les mobilisations coûteuses de 1880 et de 1885. Mais il reste à l'actif de Tricoupis assez de créations durables pour empêcher son nom de périr : un réseau de routes et de voies ferrées, la sûreté publique rétablie, la flotte cuirassée créée de toutes pièces, l'organisation et la législation militaires refondues avec le concours d'une mission française, etc. Ses fautes mêmes furent celles d'une ambition généreuse qui voulait « faire grand » parce que ses vues s'étendaient au-delà de l'étroit horizon de la Grèce officielle, parce qu'il sentait que le gouvernement d'Athènes était le centre de la vie nationale des six millions d'Hellènes de l'empire ottoman. Quand, rappelé au pouvoir à la dernière heure, dans une crise aiguë, il ne parvint pas à opérer les miracles attendus, la foule se détourna de lui. Il fut battu dans les élections et ne parvint même pas à être élu député de la ville de Missolonghi qu'il avait comblée de ses bienfaits. Fatigué de la lutte, dégoûté des attaques mesquines de ceux qui l'avaient encensé pendant que son étoile était au zénith, il quitta la Grèce pour entreprendre un voyage à travers l'Europe. Il venait d'être élu député de la province de Valto aux élections complémentaires de mars 1896, lorsque la mort brutale trancha les espérances que faisaient naître chez ses amis sa prochaine rentrée dans la vie politique. Sa sœur, digne compagne de sa vie, accourue à son lit de mort, transporta ses dépouilles à Athènes. Le grand homme d'État avait demandé des funérailles simples, dépourvues de discours, de couronnes, de pompe officielle. Ses dernières volontés ont été respectées, mais cinquante mille citoyens, qui ont suivi son cortège funèbre, disaient clairement que la Grèce n'oubliera pas l'un des meilleurs parmi ses fils.

R.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

9 janvier 1896. — Présidence de M. Bikélas.

Le président annonce la mort de M. Colmet d'Aage et celle de M. Hanriot, ancien membre de l'École française d'Athènes.

MM. Millet et J. Bidez, nommés membres ordinaires, adressent, par lettre, leurs remerciements à l'Association.

Membres nouveaux : MM. G. Botti et Porphyre Logothétis. — M. G. Baltazzi, membre ordinaire, devient membre donateur.

M. P. Tannery donne lecture d'un travail sur la religion des derniers mathématiciens de l'antiquité, et signale l'intérêt que pourrait offrir une enquête analogue sur les littérateurs de la même époque.

M. Th. Reinach lit une note sur une tête en marbre trouvée près de Magnésie du Sipyle, et où il propose de voir une figure d'Apollon. Cette identification est confirmée par M. Haussoullier, qui ajoute que le tronc de la statue est arrivé à Constantinople. M. Vasnier présente à ce sujet quelques observations.

6 février 1896. — Présidence de M. Bikélas.

M. Psichari propose une interprétation nouvelle de deux jetons byzantins publiés par M. Schlumberger. Une discussion s'engage à propos de cette communication, à laquelle prennent part, en dehors de M. Psichari, MM. S. Reinach, Schlumberger, Th. Reinach, Tannery, Foucart, Ruelle.

M. Vasnier présente quelques observations techniques sur le Parthénon et sur la Vénus de Milo, à propos d'un goujon en bois récemment trouvé sur l'Acropole.

5 mars 1896. — Présidence de M. Michel Bréal, premier vice-président.

Le président annonce la mort de M. Ludlow et celle du Dr Maratos.

Membres nouveaux : MM. de Bévotte, Fotius (Alcibiade), G. Joannidès, le Dr Th. Richer, N. J. Thermojannis. — M. Ristelhuber, membre ordinaire, devient membre donateur.

La parole est donnée à M. le Dr Rouire pour une communication sur Scylax et le lac Triton. M. S. Reinach a la parole après lui et examine une à une les assertions de M. Rouire. La discussion paraissant devoir se prolonger, la suite en est renvoyée à la prochaine séance.

M. Psichari présente quelques observations sur la prononciation du grec et sur les mots français d'origine grecque. M. Bréal fait à ce sujet différentes remarques.

2 avril 1896. — Présidence de M. Michel Bréal, premier vice-président.

Membre nouveau : le Cercle de la Librairie, représenté par M. Chatrousse, secrétaire.

M. P. Tannery communique deux fragments d'inscriptions récemment trouvés à Delphes. Ces fragments, très mutilés, peuvent être considérés comme les débris, soit d'un système tachygraphique, soit d'un système cryptographique, soit d'un système abréviatif quelconque. M. Foucart rappelle, à ce propos, une inscription d'Athènes jadis publiée par M. Kœhler et expliquée par M. Gomperz. M. Bréal est frappé de l'importance des fragments de Delphes, qu'il rapproche d'inscriptions sur bronze, trouvées il y a sept ou huit ans en Italie, près de la ville d'Este, et dans lesquelles il faut voir, semble-t-il, des objets d'usage quotidien, probablement des calendriers (v. C. Pauli, *Die Inschriften nordetruskichen Alphabets,* Leipzig, 1885).

M. le Dr Rouire répond aux objections présentées à la dernière séance par M. S. Reinach, relativement au lac Triton. MM. Vasnier et P. Tannery font à ce propos diverses observations.

M. Ruelle communique une note sur le ms. 1403 de l'ancien fonds grec de la Bibliothèque nationale, contenant la *Géographie* de Ptolémée.

Le président propose, à l'occasion de l'ouverture des Jeux olympiques à Athènes, d'adresser un télégramme de sympathie au Comité des Jeux, dont fait partie M. Bikélas, président de l'Association. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

21 mai 1896. Séance générale annuelle. — Présidence de M. Michel Bréal, premier vice-président.

Le président présente les excuses et les regrets de M. Bikélas, président de l'Association, retenu à Athènes, et donne lecture en son nom d'un discours où sont énumérées les pertes qu'a faites l'Association pendant l'année 1895-1896. Au souvenir de ces confrères, français ou étrangers, dont elle a vivement ressenti la perte, M. Bikélas croit devoir associer celui de M. Tricoupis, qui, bien que ne faisant pas partie de l'Association, suivait ses travaux et s'intéressait à ses progrès. Il rappelle en termes émus les funérailles solennelles que la Grèce lui a faites et rend hommage à ses qualités d'homme d'État et de patriote.

Le secrétaire lit le rapport présenté au nom de la Commission des prix sur les concours littéraires de 1895-1896. Le prix de l'Association n'est pas décerné. Prix Zographos : *Une nécropole royale à Sidon,* par S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach. Prix Zappas : *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque,* par M. Paul Masqueray.

Le scrutin est ouvert pour le renouvellement du Bureau et du tiers sortant des membres du Comité, Il est clos bientôt après.

M. Am. Hauvette donne lecture du rapport relatif au concours de typographie grecque. (v. p. xxvi). — Les diplômes sont décernés aux lauréats par le président.

M. Max. Egger, trésorier, présente le rapport de la Commission administrative sur l'état des finances de l'Association.

Résultats du scrutin. Sont élus : premier vice-président, M. Decharme ; deuxième vice-président, M. Maurice Croiset ; secrétaire, M. Paul Girard ; secrétaire-adjoint, M. Max Egger.

Sont élus membres du Comité : MM. Bikélas, Foucart, Saglio, Pottier, Gidel, Bérard, Puech.

Le secrétaire, P. Girard.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de janvier à mai 1896.

Sp. P. ARABANTINOS. — Ἱστορία Ἀλῆ Πασᾶ τοῦ Τεπελεντλῆ. Athènes, 1895.
AUDOUIN. — **Olympie et les jeux Olympiques.** Poitiers, 1896.
J. BIDEZ. — **Biographie d'Empédocle.** Gand, 1894.
Th. BLANCARD. — **Les Mavroyéni.** Paris, 1895.
BOUTROUE. — **En Scandinavie; Notes de voyage.** Paris, 1896.
E. CALLOT. — **Sophocle, trad. en vers français,** 2 vol., Paris, 1890 et 1891.
Ed. CAPPS. — **The chorus in the later greek drama with reference to the stage question,** extr. de l'*American Journal of archaeology,* 1895.
R. DARESTE. — **La Saga de Nial,** trad. fr., Paris, 1896.
Em. DAVID. — Ἐπιγραφαὶ Ἐρεσοῦ. Athènes, 1895.
DEFRASSE et LECHAT. — **Épidaure.** Paris, 1895.
M. EMMANUEL. — **De saltationis disciplina apud Græcos.** Paris, 1895; — **Essai sur l'orchestique grecque.** Paris, 1895.
L. FOURNEREAU. — **Le Siam ancien,** 1re partie (t. XXVII des *Annales du Musée Guimet*).
HAMDY BEY et Th. REINACH. — **Une nécropole royale à Sidon,** 4e fascicule. Paris, 1896.
L. MAGNE. — **Le Parthénon.** Paris, 1895.
P. MASQUERAY. — **De tragica ambiguitate apud Euripidem.** Paris, 1895; — **Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque.** Paris, 1895.
H. C. MULLER. — **Beitræge zur Lehre der Wortzusammensetzung im Griechischen.** Leiden, 1896.
Al. Th. PHILADELPHEUS. — Ἡ γραφικὴ παρὰ τοῖς ἀρχαίοις Ἕλλησι. Athènes, 1896.
E. POTTIER. — **Catalogue des vases antiques de terre cuite du musée du Louvre,** 1re partie. Paris, 1896.
Ch-Em. RUELLE. — **Alypius et Gaudence,** trad. en français pour la première fois; **Bacchius l'ancien,** trad. entièrement nouvelle, comment. perpétuel, etc., Paris, 1895.
Cecil TORR. — **Memphis and Mycenæ.** Cambridge, 1896.
Catalogus codicum hagiographicorum græcorum Bibliothecæ nationalis Parisiensis, par les Bollandistes et H. Omont. Bruxelles et Paris, 1896.
Périodiques divers.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte à cette place de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les auteurs et éditeurs qui adressent directement leurs publications à l'Association des Études grecques, 12, rue de l'Abbaye, sont priés, s'ils désirent obtenir un compte rendu dans la Revue, d'envoyer DEUX *exemplaires de leurs ouvrages : l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *AUDOUIN* (*E.*). *Olympie et les jeux Olympiques*. Paris, Lecène et Oudin, 1896. 15 p. In-8°.

Cette leçon d'ouverture a paru dans la *Revue des Cours et Conférences*. L'auteur y a tracé les grandes lignes de son programme et présenté au public quelques idées intéressantes sur une question qui, depuis le rétablissement des jeux Olympiques, éveille la curiosité des esprits même les moins cultivés. Nous ne chercherons pas dans cet opuscule une étude approfondie et appuyée sur des documents. Mais on lira avec plaisir les pages où M. Audouin décrit les préparatifs des jeux, l'affluence des étrangers, et celles où il analyse finement le goût des Grecs pour les concours (1) et cet esprit d'émulation si répandu parmi eux.

R. HARMAND.

(1) Signalons, puisque l'occasion s'en offre, le petit guide populaire, concis et prudent, où M. B. Léonardos a décrit les principales antiquités du Musée d'Olympie (Μουσεῖον Ὀλυμπίας... Athènes, Constantinidis, 1895, In-12, 40 p.). Du même auteur nous avons reçu un fascicule d'observations critiques sur l'*Eroticus* de Plutarque (Athènes, 1894). Il y a là quelques bonnes corrections, au nombre desquelles il ne faut pas compter la leçon Κάμιλλαν pour Κάμμαν, dans le célèbre épisode de l'héroïne gauloise.

2. *BASSI* (*Domenico*). *Saggio di Bibliografia mitologica*. Puntata I : *Apollo*. Turin et Rome, Lœscher, 1896. XXIV-128 p. In-8°.

Cette bibliographie d'Apollon, comprenant 1,014 numéros, témoigne de longues et consciencieuses recherches

à travers les livres. Mais l'auteur n'a pas échappé au péril qui attend les bibliographes à chaque tournant de leur route : il n'a pas délimité assez sévèrement son sujet. Ainsi (p. 39), à propos des rapports d'Apollon avec les Muses, il nous donne une bibliographie des Muses, où il cite un travail de M. Collignon sur un vase peint d'Athènes : *Apollon et les Muses*. Mais alors il fallait, au même endroit, renvoyer au volume de l'*Élite céramographique* qui est consacré à Apollon (cet ouvrage n'a pas été cité par M. Bassi) et où il y a quantité de choses sur Apollon et les Muses; il fallait aussi indiquer là, au risque de se répéter *s. v.* Marsyas, la bibliographie des reliefs de Mantinée (M. B. n'en dit rien). L'auteur avertit qu'il ne traite pas des représentations figurées d'Apollon, mais il est amené continuellement à le faire, sans qu'on sache au juste quand et pourquoi il s'arrête. La bibliographie est quelquefois arriérée : ainsi, p. 31, à propos de Borvo, il fallait citer d'Arbois, *Premiers habitants*, t. II (1894), p. 119; p. 84, sur Magnésie du Méandre, il était indispensable de citer Rayet. Mais, en général, M. Bassi pêche surtout par excès ; il me suffira de renvoyer à la p. 83, où, à propos du temple d'Apollon Chrestérios près d'Aegae, il allègue un article de M. Clerc qui ne dit mot de ce temple, et à la p. 110, où, à propos de l'hymne à Apollon découvert à Delphes, il signale un article de MM. Havet et Th. Reinach qui n'a rien de commun ni avec Delphes ni avec Apollon. — Ces réserves faites, nous devons rendre justice à la diligence et au savoir de l'auteur; on consultera surtout avec fruit l'index des noms propres qui termine son essai et qui permettra de retrouver facilement le titre d'un article ou d'un opuscule relatif (ou quelquefois même étranger) à Apollon.

S. R.

3. *BISCHOFF (E. F.). Beiträge zur Wiederherstellung altgriechischer Kalender* (extrait des *Leipziger Studien*, XVI). S. l. n. d.

M. Bischoff, dont on connaît les excellentes recherches sur les calendriers grecs, profite des dernières découvertes épigraphiques pour rectifier ou compléter quelques-unes de ses précédentes conclusions. On connaît maintenant 11 mois de Cos; M. Bischoff, en s'aidant — un peu arbitrairement — de l'analogie d'Épidaure et de Calymna, dresse la liste suivante : 1. Alseios, 2. Karneios, 3. Theudaisios, 4. Petageitnios, 5. Kaphisios, 6. Batromios, 7. Gerastios, 8. Artamitios, 9. Agrianios, 10. Panamos, 11. Hyakinthios, 12. Dalios. Le calendrier rhodien, pour lequel les marques d'amphores fournissent quelques secours, remplace 1. par Thesmophorios, 5. par Diosthyos, 7. par Sminthios et intervertit 10 et 11. A Tauroménium, Dyodekateus devient l'avant-dernier mois (?) et doit son nom au culte des douze dieux (?). — A propos du mois Ταυρεών (Hérondas, VII, 86) Bischoff reproduit l'opinion de Meister (*Die Mimiamben*, p. 744) suivant laquelle il s'agirait du mois Ταυρών d'un calendrier zodiacal κατὰ Διονύσιον employé par Ptolémée. Cette hypothèse me paraît tout à fait extravagante, car : 1° Ταυρεών n'est pas Ταυρών; 2° le calendrier en question n'a jamais été employé dans la pratique, pas même à Alexandrie, comme l'attestent surabondamment des centaines de papyrus et d'inscriptions. Il s'agit certainement du mois Ταυρεών connue à Cyzique, Samos et Sinope, et probablement usité dans plusieurs autres villes ioniennes; la scène du mime ne peut être que dans une ville d'Asie-Mineure, non à Alexandrie comme l'imagine Meister. Les raisons métrologiques alléguées à l'appui de cette opinion par Meister sont de la même valeur que

les raisons chronologiques; *sed non his locus*. T. R.

4. *BLANCARD* (*Théodore*). *Les Mavroyéni*. Paris, Flammarion, s. d. In-8°, IV-917 p. Cartes et illustrations.

L'auteur s'est proposé « d'écrire une sorte de monographie de la famille des Mavroyéni, d'où l'hospodar Nicolas surgit comme une personnalité tout à la fois étrange, héroïque et infortunée ». Cette famille, origiginaire de l'Archipel (1), est un bon spécimen de la race intelligente et souple qui a fourni successivement au gouvernement turc des fonctionnaires, des généraux, des rebelles et des martyrs. Dans notre siècle on connaît surtout Démétrius Mavroyéni, gouverneur de Mycono; Étienne, grand logothète et interprète de la flotte, décapité en 1821; Jean, chargé d'affaires de Turquie à Vienne; puis une femme virile, Madon, qui présida à la défense de Mycono pendant la guerre de l'Indépendance; enfin, Spiridion, médecin en chef du sultan actuel. Mais la seule figure vraiment historique de la famille est ce Nicolas, hospodar de Valachie et généralissime des armées turques dans la campagne de 1789, auquel le sultan faisait l'honneur d'écrire « qu'il était trop doué pour croupir dans la religion des chiens »; battu par les Autrichiens, ce « héros », assez équivoque et très endetté, était mis à mort l'année suivante par ordre du grand vizir Roustchoukli. M. Blancard a consacré à l'hospodar Nicolas près de la moitié de son gros volume; tout l'ouvrage est abondamment documenté, mais les documents ne sont pas tous de première main, et un grand nombre, notamment les découpures de journaux, ne méritaient pas d'être reproduits. Malgré ces réserves, il faut remercier l'auteur des cinq années de recherches dans les archives que lui a coûtées ce livre et des matériaux nouveaux qu'il apporte à l'histoire de l'hellénisme en Turquie et en Roumanie. PHILHELLÈN.

(1) Sa parenté prétendue avec les Morosini de Venise me paraît une pure fiction; Mavroyéni signifie Barbe-Noire.

5. *BOLL* (*Franz*). *Studien über Claudius Ptolemäus*. Leipzig, Teubner, 1894 (extrait du 21e *Supplementband* des *Jahrbücher für classische Philologie*). In-8°, pp. 51-243.

Ce livre, d'une composition un peu confuse, mais plein d'aperçus intéressants, constitue une utile contribution à la biographie littéraire de Ptolémée comme à l'histoire de la philosophie et de l'astrologie antiques. Après une introduction consacrée surtout à fixer les dates approximatives de la carrière de Ptolémée (100-178), le critique expose, dans un premier chapitre, les idées philosophiques de son auteur, telles qu'elles résultent de l'*Almageste*, de l'*Harmonique* et du traité Περὶ κριτηρίου καὶ ἡγεμονικοῦ. La conclusion (déjà esquissée par Th.-H. Martin, article Ptolémée du *Dictionnaire des sciences philosophiques*), c'est que P. est un éclectique, chez lequel un fond d'idées péripatéticiennes se combine avec des éléments stoïciens, platoniciens et même pythagoriciens. Les deux autres chapitres s'occupent des deux traités astrologiques qui nous sont parvenus sous le nom de Ptolémée : le Καρπός, qui n'est qu'une compilation tardive due à un astrologue de cour, et le Τετράβιβλος, dont M. Boll soutient l'authenticité par des raisons de fond et de forme. Ces raisons ne convaincront pas tout le monde, et les analogies de style signalées par M. B. sont souvent peu probantes : elles se ramènent à des habitudes

générales de langage communes à tous les savants alexandrins et romains. De bons juges persisteront à croire que dans ce manuel, très consulté pendant plusieurs siècles, le noyau seul appartient à Ptolémée, et ce noyau a presque disparu sous les couches successives d'additions et de remaniements. Cette observation s'applique notamment au IIe livre, qui traite de l'astrologie ethnographique et climatérique. A la suite de Wendland et de Schmekel, M. Boll montre très bien que le « fatalisme géographique » de Ptolémée (comme celui de Manilius) remonte, principes et détails, à l'ouvrage où Posidonius avait réfuté la thèse anti-astrologique de Carnéade; mais il n'est guère admissible qu'un savant de la valeur de Ptolémée ait reproduit trait pour trait une carte géographique vieille de deux cents ans et devenue inexacte sur tant de points, alors que quelques années plus tard sa *Géographie* nous le montre familiarisé avec les derniers résultats de la science et particulièrement avec les travaux de Marinus.

H. Grübler.

6. *BUSOLT* (*Georg*). *Griechische Geschichte bis zur Schlacht bei Chäroneia.* Band II. *Die ältere attische Geschichte und die Perserkriege.* 2e éd. Gotha, Perthes, 1895. In-8°, xviii-814 p.

En refondant (en 1893) le premier volume de ce précieux manuel, l'auteur s'est trouvé amené à donner à la « préhistoire » de la Grèce de tels développements que l'histoire ancienne de l'Attique a dû être rejetée au tome II. Il en est résulté que ce second volume se voit, à son tour, amputé à la fin : l'histoire de la *pentécontaétie* est désormais réservée pour le tome III, dont nous doutons fort qu'il puisse terminer l'ouvrage. Pour la période embrassée dans le présent volume, les sources se sont accrues, depuis la première édition (1888), de la *République athénienne* d'Aristote; c'est assez dire à quel point M. Busolt, dont on connaît l'admirable conscience, a dû remanier son œuvre pour la mettre « au courant ». L'auteur a lu tout ce qui concerne son sujet — sauf peut-être le livre de Radet sur la Lydie et la dissertation de Cichorius sur le nom des *zeugites* — et son jugement est, en général, aussi sain que son information est étendue et ses références précises. Ce n'est pas à lui qu'on fera le reproche de tenir plus à ses opinions qu'à la vérité. Dans la 2e édition de ses *Staatsalterthümer* (1882), il hésitait encore sur l'authenticité de la constitution de Dracon, décrite par Aristote; maintenant il la jette résolument par-dessus bord et y voit l'invention d'un pamphlétaire de la fin du ve siècle, appartenant probablement au parti de Théramène. De même, M. Busolt, qui tentait naguère (*Staatsalt.*, 2e éd., p. 149) de défendre les renseignements de la Πολιτεία sur le mode de désignation des archontes dans le système solonien, reconnaît à présent qu'ils sont inconciliables avec ceux de la *Politique* et avec toute la marche de l'histoire athénienne. Ces exemples prouvent le genre de profit que l'histoire grecque est appelée à retirer du traité d'Aristote : ce document apporte peu de faits nouveaux qui soient vrais, mais il nous force à vérifier les bases de notre savoir et finalement il sortira de cette enquête une vue d'ensemble plus juste et plus sûre. Ai-je besoin de dire combien je me réjouis personnellement de la conversion de M. Busolt, qui vient apporter le poids de son autorité à des opinions que j'ai été longtemps seul à soutenir en France, et qui même en Allemagne rencontraient une résistance acharnée?

T. R.

7. *CAVVADIAS* (*P.*). *Catalogue des Musées d'Athènes.* Athènes, Vlastos, 1895. In-8°, 120 p.

En attendant l'achèvement de son grand catalogue scientifique dont nous avons annoncé le premier volume (*Revue,* VI, 136), M. Cavvadias donne ici un guide sommaire du Musée national et du Musée de l'Acropole qui sera le très bien venu auprès des touristes et même des archéologues. C'est le seul, en effet, qui soit *au courant* de la distribution actuelle des collections (on y trouvera, par exemple, les trouvailles de Marathon, 1891, les figurines et les bronzes de la Société archéologique, transférés au Musée national en 1894, l'importante série des terres cuites de Myrina, etc.). Le choix des objets décrits ou signalés est naturellement restreint, mais très bien conçu, et les notices historiques orienteront utilement le visiteur novice. On regrettera seulement que l'impression ne soit pas plus correcte; par exemple, à la p. 56, on a imprimé deux fois *Anaxagoras,* au lieu de *Agorakritos.*

FILOCALO.

8. *CLUGNET* (*Léon*). *Dictionnaire grec-français des noms liturgiques en usage dans l'église grecque.* Paris, Picard, 1895. In-8°, XII-186 p.

Ce dictionnaire, qui comble une lacune non seulement témoigne de l'érudition de celui qui l'a péniblement, composé, mais aussi manifeste son désir sincère de concourir à sa manière au rapprochement religieux de l'Orient et de l'Occident. Tout le monde n'a pas à sa disposition les volumineux ouvrages d'Allatius, de Du Cange, etc., et leur usage d'ailleurs n'est pas à la portée de tous les esprits : ce petit livre en tiendra avantageusement lieu pour les lecteurs ordinaires. Néanmoins son auteur moins que tout autre ne s'étonnera d'apprendre qu'il est susceptible d'amélioration. On a déjà signalé l'inexactitude du titre dont l'expression « noms liturgiques » serait mieux remplacée par celle de « termes liturgiques ». Dans le corps du dictionnaire on constate l'omission regrettable d'un assez grand nombre de termes importants, comme ἀγάπη = baiser de paix, ἁγιαστήριον = baptistère, etc., qui figurent dans des ouvrages analogues plus développés. Par contre — ce qui dénote que cet ouvrage n'est pas un simple résumé de travaux antérieurs, mais a coûté des recherches longues et patientes, — on y trouve quantité de termes qu'on chercherait en vain ailleurs : il est vrai que la plupart n'ont avec la liturgie qu'un rapport assez éloigné. Il n'eût peut-être pas été sans intérêt non plus d'indiquer quelquefois les sources où des renseignements plus complets pourraient être puisés et également, quand l'occasion s'en présente, de remarquer que deux mots se correspondent dans le langage du peuple, mais non dans le langage liturgique : ainsi dans le langage populaire le mot ἑορτή en Orient correspond chez nous à celui de *fête,* c'est-à-dire implique l'idée de jour chômé, tandis que dans le langage liturgique le sens de *fête* est plus vaste que celui de ἑορτή (voir p. 51). Ces quelques critiques n'otent rien d'ailleurs à nos félicitations et à nos remerciements.

L. GONTHIER.

9. *COOK* (*Arthur Bernard*). *The metaphysical basis of Plato's Ethics.* Cambridge, Deighton Bell. 1895, XV-160 p. in-8°.

Le livre ne justifie pas entièrement son titre; au lieu d'une étude précise des bases de l'Ethique platonicienne, il ressemble trop souvent à un exposé

général de la métaphysique de Platon. On trouve dans un premier chapitre un résumé clair, mais sec, des théories du philosophe sur les idées, sur leur origine, leur nature, leurs caractères ; un deuxième chapitre analyse les relations des idées entre elles, leur passage du monde intelligible au monde sensible, les conditions diverses auxquelles l'idée est soumise, enfin les caractères de l'être absolu et parfait et la hiérarchie des divinités. La troisième partie, beaucoup trop courte, est réservée à l'Ethique. On y lit quelques développements sur le monde visible et sa relativité, sur les doctrines de la μίμησις et de l'ἀνάμνησις qui sont les principaux fondements de la morale platonicienne, enfin sur le devoir imposé à l'homme de se conformer au Dieu suprême, sur les rapports de l'âme et du corps et la métempsycose. Toutes ces questions sont étudiées dans un ordre peu rigoureux et le développement, tantôt trop bref, tantôt trop long, n'est pas toujours proportionné à l'importance de la matière. M. Cook laisse presque de côté la métempsycose, mais il disserte longuement sur la création du corps et sur le parallélisme que Platon croit observer entre le mouvement circulaire propre aux essences supérieures et certaines particularités de la structure du corps ; il consacre même deux pages à la théorie si obscure de la respiration qui se trouve dans le *Timée* (78 A. sqq.). On voit ce qui manque à cet ouvrage : c'est la méthode et un plan bien conçu. Il ne vaut guère que par les observations de détail : commentaires sur le *Parménide* (1re partie, § 1), sur le sens des mots ταὐτό et θάτερον, οὐσία et γένεσις (2e p., § 2) ; on pourra s'y reporter pour l'explication de certains passages difficiles. Mais nous chercherions en vain dans ce livre la critique approfondie d'une théorie ; l'auteur se borne le plus souvent à l'exposer d'après les textes. Il fait usage de diagrammes, de schémas pour rendre plus sensibles certaines démonstrations ; mais il est douteux, pour nous du moins, que ce procédé éclaircisse les difficultés de ce genre. Enfin M. Cook néglige d'indiquer les éditions dont il a suivi le texte et les travaux qu'il a consultés. Toutefois l'*Index Locorum* qui termine le volume est dressé avec soin.

R. Harmand.

10. *DION CASSIUS. Cassii Dionis Cocceiani historiarum romanarum quae supersunt* edidit. Urs. Phil. *Boissevain.* Vol. I. Berlin, Weidmann, 1895. In-8°, cxxvi-539 p.

Le nouveau Dion Cassius de la collection Teubner par Melber (voir *Revue*, VIII, 142), quoique sensiblement en progrès sur celui de Dindorf, ne repose pas sur une nouvelle étude des sources manuscrites. C'est pourquoi le plus grand connaisseur des manuscrits de Dion, M. Boissevain, reprenant un projet caressé dès ses années d'Université, s'est décidé à nous donner enfin la recension nouvelle que les historiens appelaient de leurs vœux. Le volume qu'il nous offre aujourd'hui contient les fragments des trente-cinq premiers livres, et le texte des livres XXXVI à XL. La constitution du texte repose, on le sait, sur des bases bien différentes pour ces deux parties. Pour les livres I à XXXV l'éditeur dispose : 1° de l'Histoire de Zonaras, dont les livres 7-9 correspondent aux livres I à XXI de Dion ; 2° des débris du grand recueil d'extraits de Constantin Porphyrogénète contenus dans les traités περὶ πρέσβεων (*sic*) (Exc. Ursiniana) περὶ ἀρετῶν, περὶ γνωμῶν ; enfin 3° de quelques groupes de fragments moins importants (Fragments palimpsestes de Paris, qui ont servi à raccommoder le ms. A de Strabon, Florilège

de Saint-Maxime, 3e lexique de Bekker, citations de Tzetzès). Le περὶ ἀρ. et le περὶ γνωμ. n'existent chacun qu'en un seul manuscrit. Celui du περὶ ἀρ. (le fameux Codex Peirescianus à Tours) est d'une lecture aisée, et M. B. qui l'a collationné après Gros, de Boor et Büttner-Wobst, n'y a glané que peu de leçons nouvelles. Au contraire, le περὶ γν. ne se lit que dans le fameux palimpseste du Vatican, *il carbonaccio*, extrêmement effacé et encore beaucoup moins lisible actuellement que du temps de Maï. M. Boissevain, après Herwerden, lui a, non sans de grands efforts, arraché quelques nouveaux secrets. L'archétype du περὶ πρ., le manuscrit de l'Escurial, a été détruit par un incendie en 1671 ; il en existe une demi-douzaine de médiocres *apographa :* le nouvel éditeur a collationné ceux de Bruxelles, de Milan et du Vatican. Pour le Florilège de Saint-Maxime, il a également vérifié les principaux manuscrits (Vaticanus, Barberinus, deux Parisini, dont l'un lui a fourni deux petits fragments nouveaux, sans grand intérêt). Enfin, quant à Zonaras, M. B. n'a pas réussi à opérer un classement scientifique de ses nombreux manuscrits, mais il a soigneusement collationné trois des meilleurs, le Vindobonensis et les Parisini 1715 et 1717. — Pour la partie de l'histoire de Dion qui s'est conservée intégralement (livres 36-60), il n'existe que deux manuscrits indépendants (XI-XIIe s.) : le Laurentianus 70, 8, et le Marcianus 395 ; ce fait, entrevu par Dindorf, M. B. l'a démontré définitivement en 1885 dans la *Mnémosyne*. Le deuxième Laurentianus (70, 10) est l'œuvre (encore trop estimée par Dindorf) d'un copiste lettré mais téméraire « *imprudens impudensque* », qui a arbitrairement corrigé ou complété (à l'aide de Xiphilin) dans nombre d'endroits le texte des manuscrits ; ce Laur. B est la source de tous les apographa de la Renaissance (sauf le Vat. et le manuscrit de Besançon). Le Marcianus ne commençant qu'avec le livre 44, on voit que pour le présent volume L entrait seul en ligne de compte ; cependant dix-sept chapitres du livre 36 manquent actuellement dans ce manuscrit et doivent être suppléés à l'aide de son dérivé, le Vat. 144, et du Paris. 1689 (le manuscrit de Rob. Estienne). C'est avec raison que M. B. a replacé ces dix-sept chapitres en tête du livre, dont le commencement est d'ailleurs perdu. Le nouvel éditeur a collationné entièrement le Laurentianus, le Vaticanus, le Marcianus. Les deux manuscrits principaux, dont les parties conservées se complètent, dérivent d'un même archétype en onciale, assez souvent rongé par les vers, ce qui explique les fréquentes lacunes de quelques lettres.

La préface, à laquelle nous empruntons ces détails, renferme, en outre, un aperçu des éditions et commentaires de Dion. Viennent ensuite les Excerpta Planudea jusqu'au no 44 (la suite est prise dans Xiphilin) que M. B. ne croit pas dérivés de Dion, mais de Jean d'Antioche. Le classement scientifique des manuscrits a permis à l'éditeur de réduire au minimum l'annotation critique ; on n'y trouve que les variantes tant soit peu autorisées et les conjectures intéressantes (1) dont un très petit nombre a passé dans le texte. Les fragments conservés par les *Excerpta*

(1) Les notes renferment un assez grand nombre de conjectures inédites de Heerwerden.

Le fr. 99, 1 me paraît mal placé ; il ne peut convenir qu'à Sylla ou Flaccus.

P. 399, l. 2 (XXXVII, 6, 5) M. B. signale avec raison comme suspects les mots ἓν τε τῇ Ἀσπίδι : mais il omet de mentionner la correction très vraisemblable de Fabricius τῇ ΑΝΑΙΤΙΔΙ. Le copiste aura sauté du premier A au second, et de ΑΙΤΙΔΙ = ΑΠΙΔΙ on aura fait ἀσπίδι pour obtenir un semblant de sens. A la même p. j'ai peine à admettre l'identité de

sont répartis par livres, à l'exemple de Gutschmid : ce qui ne laisse pas d'être parfois arbitraire.

M. Boissevain a scrupuleusement suivi l'ordre des recueils de Constantin, tout en conservant, pour la commodité des citations, les numéros de Dindorf. Comme chez Melber, le texte de Zonaras est reproduit intégralement au bas de la page, sauf les passages pris dans Plutarque. — En somme, labeur considérable et qui nous promet une édition à peu près définitive de Dion Cassius, mais dont le texte ne s'éloignera, en somme, pas beaucoup de la *Teubneriana*.

T. R.

11. *DOTTIN* (*Georges*). *L'augment des verbes composés dans l'Odyssée et l'Iliade*. Rennes, Oberthür, 1894 (extrait des *Annales de Bretagne*). 1 vol. in-8° broché, 104 p.

En étudiant l'augment dans les verbes composés homériques, M. Dottin s'est proposé de compléter les travaux de Grashof, de Konrad Koch, de P. Molhem, etc., qui ne s'étaient guère occupés que de l'augment dans les verbes simples ou n'avaient point distingué quant à l'augment les verbes simples des verbes composés. Or, comme le dit M. Dottin, « la proportion des formes à augment et des formes sans augment est loin d'être la même dans ces deux classes de verbes. Dans le chant XV de l'*Iliade*, par exemple, pour les verbes simples, le nombre des formes à augment est au nombre des formes sans augment comme 5 est à 7; pour les formes composées, le nombre des formes à augment est au nombre des formes sans augment comme 12 est à 7 ». M. D. a donc pensé qu' « une classification des formes verbales composées susceptibles d'avoir l'augment pourrait rendre quelques services et contribuer à l'établissement du texte homérique ».

Le but de l'ouvrage est assurément fort louable et M. D. a établi sa classification avec la plus grande conscience. Après avoir énuméré les formes verbales composées qui peuvent prendre l'augment et les avoir comparées à ce point de vue avec les formes simples, M. D. étudie la forme de l'augment et ses rapports avec l'initiale du second ferme, puis le premier terme du verbe composé et son rapport avec l'augment, etc., etc. Un des chapitres les plus intéressants est celui qui traite du rapport de l'augment avec la prosodie.

Mais si nous devons remercier M. D. du long travail auquel il s'est astreint « pour livrer quelques faits de plus à l'étude de ceux qui voudront reprendre cette question dans son ensemble », nous avons à regrettrer que ces faits ne soient pas plus nombreux et qu'ils ne nous apprennent en réalité rien de bien nouveau. On savait depuis longtemps, par exemple, que ce sont sans doute des raisons de métrique qui ont le plus souvent déterminé le poète à employer une forme de préférence à une autre. — Du reste, en général, les conclusions auxquelles aboutit M. D. manquent trop de netteté. « Les deux hypothèses que nous avons successivement examinées, dit-il (p. 89), sont, comme on le voit, loin d'aboutir aux mêmes conclusions. Dans les deux cas il apparaît clairement que dans la langue des poèmes homériques l'augment syllabique et l'augment temporel étaient instables pour un nombre plus ou moins grand de formes verbales composées. » C'est en somme une façon élégante de ne rien conclure du tout. Mais alors, en

Συμφόριον et du *Synhorion* d'Ammien Marcellin : le récit de l'auteur latin sur la prise de cette forteresse n'a aucun rapport avec celui de Dion sur la prise de Symphorion.

XL, 30, 2, il fallait certainement écrire avec Gutschmid Ὀρονδαπάτην.

quoi l'étude de M. D. peut-elle servir à l'établissement du texte homérique? — Il est vrai que l'auteur, oubliant le but qu'il avait tout d'abord déclaré poursuivre, semble avoir, au fond, des visées beaucoup plus ambitieuses. Qu'on en juge par cette question qu'il se pose (p. 89), *la seule*, dit-il, *qui puisse être posée :* « L'état de la langue homérique nous permet-il de déterminer l'usage *préhomérique* de l'augment ? » Nous savons que les questions de ce genre ont beaucoup d'attrait pour une certaine école de linguistes. Peut-être M. D. aurait-il fait sagement de ne pas envier leurs lauriers. Il a prouvé qu'il savait étudier des faits : pourquoi s'évertuer à en tirer des conclusions qu'ils ne comportent pas et qui ne sauraient être qu'hypothétiques ? A quoi bon annoncer si haut que l'on va chercher à déterminer l'usage préhomérique de l'augment, pour en arriver à conclure modestement : « Si nous restreignons notre étude aux formes qui n'ont pu être altérées, il semble qu'antérieurement aux temps homériques, l'augment temporel ait été assez rare ? » — Nous ferons encore un reproche au travail de M. Dottin. « Si nous admettons au contraire, dit-il (p. 88), que les manuscrits de l'*Odyssée* aient subi de nombreux remaniements, nous n'hésiterons pas à corriger προσέπλαζε, ἐνέκρυψε et προσέκλινε en πρόσπλαζε, ἔγκρυψε, πρόσκλινε. La prosodie homérique serait ainsi délivrée de quelques exceptions embarrassantes, et l'introduction de l'augment serait toute naturelle si elle a été effectuée à une époque où l'augment était de règle. » Nous avouons ne pas bien voir ce qu'a d'embarrassant la quantité de προσέκλινε. C'est un fait bien connu, aussi général chez les Grecs que chez les Latins, qu'une syllabe peut être considérée comme brève quand la voyelle est suivie de deux consonnes dont la première est une muette et la seconde une liquide. Mais passons. Comment M. D. a-t-il pu se demander sérieusement si, oui ou non, les manuscrits de l'*Odyssée* nous étaient parvenus sans avoir subi de remaniements? Déjà, page 82, il disait : « L'étude de ces deux classes de formes donne des résultats différents selon que l'on admet ou non comme authentique le texte ordinaire des poèmes homériques. » De pareilles hypothèses laisseraient croire que M. Dottin a des notions assez vagues sur *la difficile question*, comme il dit, de la transmission des poèmes homériques, et sur la date des manuscrits par lesquels nous les connaissons. — Mais à quoi bon insister? Ce livre est un essai peu heureux : les qualités que nous y avons reconnues nous permettent d'espérer que l'auteur saura prendre prochainement une éclatante revanche.

J. Petitjean.

12. *DRERUP* (*Engelbert*). *De Isocratis orationibus iudicialibus quaestiones selectae.* (Extrait du 22e *Supplementband* des *Neue Jahrbücher.*) Leipzig. Teubner, 1896. In-8°, pp. 339-371.

Ces trois discours choisis sont le Περὶ τοῦ ζεύγους (pour le fils d'Alcibiade), le *Trapézitique* et l'*Amartyros* (contre Euthynous). M. Drerup défend le premier contre des reproches de mensonge (Schulze, Mau), le second contre des soupçons fondés sur de prétendues erreurs de droit. Quant à l'*Amartyros*, il l'abandonne; il y voit, à l'exemple de Benseler, une simple déclamation d'école, œuvre d'un sophiste qui ne pense ni n'écrit comme Isocrate. Notons une hypothèse ingénieuse : le véritable *Amartyros*, vanté par les grammairiens anciens, ne serait autre que notre *Trapézitique*, où, en effet, le dépôt chez le banquier n'est appuyé d'aucun témoignage.

H. Grübler.

13. *EMMANUEL* (*Maurice*). *La danse grecque antique d'après les monuments figurés*. Paris, Hachette, 1896. In-8°, xv-345 p. Nombreuses illustrations.

Aux qualités que Bœckh exigeait du futur historien de la danse antique — un maître de ballet doublé d'un archéologue — M. Emmanuel joint celles d'un photographe et d'un dessinateur habile. C'est surtout par là que son travail présente le plus vif intérêt. Son objet, en effet, n'est pas l'ensemble de l'orchestique ancienne (le côté rythmique et imitatif est réservé pour de prochains volumes), mais ce qu'on pourrait appeler l'ABC de la danse grecque, c'est-à-dire les attitudes, les pas, les mouvements élémentaires qui en composent la trame. Sur ces questions purement techniques les textes littéraires sont muets ou vagues ; aussi est-ce aux monuments figurés que M. E. s'est adressé. Statues, reliefs, vases peints, figurines lui ont fourni un immense répertoire de motifs dansants, qui ne sont pas, comme on pourrait le croire, d'ingénieux à peu près, mais la reproduction fidèle des véritables mouvements, des « moments » et des gestes caractéristiques, saisis au vol, avec une merveilleuse sûreté, par l'œil rapide des artistes grecs. En rapprochant de ces figures les « pas » d'une danseuse moderne, décomposés par la *chronophotographie*, M. E. aboutit à la conclusion que les éléments de la danse grecque étaient à très peu près les mêmes que ceux de la nôtre : il y a des règles de statique, d'équilibre, de succession et de coordination des mouvements qui s'imposent avec une sorte de nécessité physiologique à toute orchestique rationnelle. Toutefois la danse grecque, moins purement esthétique et gymnastique que la nôtre, et en revanche plus expressive, admettait des mouvements et des attitudes proscrits par notre goût moderne ; M. E. parle un peu sévèrement d' « exagérations », de « contorsions », d' « enfantillages », dont on ne trouverait l'analogue que dans les ébats grimaçants des Petits Russiens ou les désossements des étoiles du Moulin Rouge. Il faudrait peut-être voir si c'est la danse antique qui manque de goût ou la nôtre de hardiesse ; il faudrait aussi savoir si M. E. n'a pas tiré parfois des conclusions trop générales de faits particuliers : certaines « arrythmies », certains défauts d'ensemble dans les danses collectives s'expliquent soit par le caractère burlesque des danses dionysiaques, soit par l'aversion justifiée des peintres pour la copie servile de mouvements parallèles. Ces réserves et d'autres ont été faites par les juges de M. Emmanuel (car son livre fut une thèse de Sorbonne), mais tous ont rendu justice à l'étendue de son information, à l'abondance et à l'intérêt de ses figures, en partie inédites, enfin à la sûreté élégante de sa parole, qui se retrouve dans le style ferme et clair, encore qu'un peu trop technique, de son ouvrage.

T. R.

14. *EUCLIDE*. *Euclidis opera omnia* edd. I. L. Heiberg et H. Menge. Vol. VII, ed. *Heiberg*. Bibl. Teubneriana, 1895. In-12, LV-362 p.

De la nouvelle édition de MM. Heiberg et Menge il a paru jusqu'à présent cinq volumes contenant les *Éléments*. Le sixième, consacré aux *Données*, est sous presse. Celui que nous annonçons est rempli par des traités d'optique. C'est tout d'abord l'*Optique* originale d'Euclide, retrouvée par Heiberg dans un manuscrit de Vienne et publiée pour la première fois par lui en 1882 ; il en améliore aujourd'hui le texte à l'aide d'un Bodleianus, malheureusement très abîmé, et de sa copie, le Vaticanus

1038. Le texte grec est accompagné des scolies du Vindobonensis et de la traduction latine du manuscrit de Dresde (Db 86). Vient ensuite la « recension » de l'Optique euclidienne, attribuée à Théon, dont le texte, ordinairement défiguré par de nombreuses interpolations, est donné ici (avec les scolies) d'après le Vaticanus 204, source de tous les manuscrits existants. Le même manuscrit a fourni le texte et les scolies de la *Catoptrique*, ouvrage apocryphe, comme Heiberg l'a démontré dans ses *Studien über Euklid* (p. 151 suiv.), et qu'il croit aujourd'hui être l'œuvre du même Théon; il aurait fait partie du μικρὸς ἀστρονομούμενος de ce compilateur. Les quatre chapitres de l'introduction donnent de copieux renseignements sur le classement des manuscrits et l'histoire de la tradition de nos textes.

H. G.

15. *FRANCOTTE* (*Henri*). *L'antidosis en droit athénien*. Paris, Bouillon, 1895. In-8°, 60 p.

Vieux sujet, que l'auteur, malgré son savoir solide, ne me paraît pas avoir réussi à renouveler. Sur les deux seuls points où il s'écarte de l'opinion de Thalheim, je ne pense pas qu'il obtienne gain de cause. « L'offre d'échange des patrimoines était consacrée par l'usage, mais non pas légalement obligatoire. » Le contraire paraît résulter du nom même de l'institution et de celui de la procédure, προκαλεῖσθαι εἰς ἀντίδοσιν. « L'offre pouvait ne porter que sur une partie des patrimoines. » Ceci est inintelligible, et le texte allégué (*C. Phaenipp.*, c. 19) ne prouve rien : de ce que l'offre pouvait comporter *plus* que n'exigeait la loi (c'est-à-dire les actions minières), il ne résulte pas qu'elle pouvait comporter *moins*. Dans tout son raisonnement l'auteur oublie que l'État n'avait aucun intérêt à faciliter les procès de ce genre qui retardaient l'attribution des liturgies. — M. Francotte devrait aussi surveiller son style. Une phrase comme « Thrasylochos a été instigué par les tuteurs dans le but de priver Démosthène de ses actions » (p. 29), a vraiment un goût de terroir trop prononcé.

V. Laloi.

16. *FREEMAN* (*Edward*). *Geschichte Siciliens. Deutsche Ausgabe von B. LUPUS*. Tome I, avec portrait de l'auteur et cinq cartes. Leipzig, Teubner, 1895. xxv-564 p. In-8°.

Freeman a eu l'honneur de deux traductions posthumes en allemand. Celle que nous annonçons, due à M. Lupus, a pour objet de faire connaître en Allemagne — et peut-être aussi en France, puisque l'étude de l'anglais a perdu beaucoup de terrain chez nous — la grande histoire de Sicile interrompue par la mort de l'auteur. Presque en même temps, une histoire de la Sicile en un seul volume, destinée par F. au grand public, a trouvé un traducteur en M. Rohrmoser. — Le premier volume de la traduction de M. Lupus poursuit l'histoire de l'île jusqu'à la fin de la colonisation grecque ; c'est donc la géographie, l'ethnographie préhistorique et la colonisation phénicienne qui occupent le plus de place. F. est un historien original et profond qui joint à une connaissance exacte des textes un sentiment très vif des questions de politique générale, éclairé par une longue étude de l'histoire moderne. Il est même si préoccupé du présent, en étudiant le passé, qu'il n'échappe pas toujours à l'anachronisme. Mais son exposé y gagne en vie et en intérêt. On sent partout la subordination du détail aux vues d'ensemble et ces vues sont celles

d'un homme dont l'horizon était singulièrement vaste. L'idée dominante, exprimée dès le début, c'est que la question sicilienne a été, dans l'antiquité, l'équivalent de la question d'Orient dans les temps modernes, ou plutôt que c'est un épisode de la longue lutte entre l'Orient et l'Occident. Dans le détail, Freemann, quoique très convaincu de ce qu'il doit à Holm et Schubring, a su toujours se former une opinion personnelle. Évitant, dans le texte, les longues discussions, il les a reléguées dans des appendices qui sont autant d'excellents mémoires d'érudition. J'ai lu avec un intérêt particulier celui où il réfute la croyance si répandue à l'identité des Sicanes et des Sicèles (p. 86 et 415) : pour Freeman, les Sicanes sont des Ibères, et les Sicules sont des Aryens, c'est-à-dire des Italiens. Quant aux Elymes, qui sont le troisième peuple primitif de la Sicile, établis au nord-ouest de l'île, F. se contente de dire qu'ils n'étaient ni Sicanes, ni Sicèles, ni Grecs, ni Phéniciens, mais que c'étaient probablement des colons, venus on ne sait d'où, qui étaient sous l'influence des Phéniciens et des Grecs. Dans un appendice, il revient sur la question et se rallie presque sans réserves à l'opinion de Kinch, déjà pressentie par Curtius, qui fait des Elymes un peuple apparenté aux tribus maritimes de l'Asie-Mineure et, en particulier, aux Dardaniens. M. Pais a-t-il tort d'assimiler les Elymes de Sicile aux Solymes de Lycie ? — Mais il n'y a pas un chapitre du livre de Freemann qui ne puisse prêter à de fécondes discussions et diriger, en la stimulant, la curiosité. En somme, ouvrage à lire et non pas seulement à consulter; la traduction est excellente et enrichie des observations du traducteur.

S. R.

17. *GRENFELL* (*B. P.*). *Revenue laws of Ptolemy Philadelphus.* Introduction par J. P. *Mahaffy*. Oxford, Clarendon Press, 1896. In-4°. LV-253 p. et atlas.

Ce papyrus grec — le plus long qui ait encore été découvert en Égypte (59 pieds, 108 colonnes) — provient, comme la grande majorité de ses congénères, du Fayoum; acquis en deux fois, la première moitié par Fl. Petrie, la seconde par l'éditeur, il appartient aujourd'hui à la Bodléienne. Le document, écrit par une douzaine de scribes différents, faisait partie des archives officielles d'un des districts du Fayoum : il a été revisé dans les bureaux du diœcète Apollonius. Il est exactement daté (col. 24) : β[ασιλευον]τος Πτολεμαιου του Πτολεμαιου [και του υιου] Πτολεμαιου κζ; la 27e année de Ptolémée Philadelphe correspond à l'an 259/8 avant J.-C. Dans la col. 1 cette formule a été remplacée après coup par celle-ci : βασ. Πτολ. του Σωτηρος (Ptolémée Ier avait été divinisé en 261). M. Mahaffy explique ingénieusement la suppression du nom du prince héritier, par cette considération que le jeune Évergète venait d'être appelé à Cyrène comme « prince consort » de Bérénice, fille de Magas : la qualité de roi de Cyrène aurait paru incompatible avec celle de roi associé d'Égypte.

L'objet du papyrus est entièrement fiscal : c'est un recueil de règlements, de circulaires et de tableaux statistiques relatifs surtout à la perception de trois des impôts les plus productifs du budget égyptien, l'impôt des vignes et des vergers, celui des huiles, celui des banques. Au début, dans une partie malheureusement très mutilée (col. 1-22), se trouvaient des prescriptions générales sur la comptabilité des taxes affermées, les bilans mensuels et annuels, l'interdiction faite aux officiers royaux de se porter

adjudicataires directement ou par personnes interposées; la suppression illégale d'une cote était une complaisance punie d'une amende de 3 talents. Les colonnes suivantes (37-107) s'occupent de la taxe sur les vignobles (αμπελωνες) et les vergers (παραδεισοι). Elle s'élevait en général au sixième de la récolte; pour les tenanciers militaires elle était réduite à 1/10; les biens d'église étaient exemptés. Anciennement cet impôt s'était perçu au profit des temples, mais à partir de l'an 264 (22 de Philadelphe), il fut attribué à la reine, c'est-à-dire à la couronne, et cette mesure, contrairement à ce qu'on a pu croire, ne fut jamais révoquée; car si l'inscription de Rosette (l. 13) parle, à ce propos, des « dieux », ces dieux ne sont autres que les Ptolémées divinisés. On voit que l'État, en Égypte, pour s'approprier les biens ecclésiastiques, au lieu de « laïciser » ces biens, comme on l'a fait de nos jours, « divinisait » le chef de l'État; le résultat était le même, mais les formes mieux sauvegardées. L'impôt des vignes se payait en nature, celui des vergers (palmiers, arbres fruitiers) en argent d'après une évaluation officielle : l'un et l'autre s'affermaient par adjudication, mais les officiers royaux (économes, basilicogrammates, etc.) étaient étroitement associés à toutes les opérations de la perception, de l'emmagasinage et de la vente. Le règlement entre à ce sujet dans des détails circonstanciés et fort curieux, qu'il faut lire dans le texte avec l'excellent commentaire de Grenfell. — A la différence de l'impôt sur les vignobles et vergers, qui se bornait à une « dîme » ou redevance (απομοιρα), l'impôt sur l'huile était constitué à l'état de monopole royal (col. 37-72) et s'affermait pour deux ans. Pour chaque district, le règlement détermine la superficie qui doit être ensemencée en plantes oléagineuses (sésame, kiki, etc.; l'olivier n'est pas encore acclimaté, même dans le Fayoum), la quantité de graines à semer, etc. Les officiers royaux achètent la récolte aux paysans à un prix fixé annuellement, suivant la qualité (par exemple, pour l'artabe — 30 chénices — de graine de sésame, 8 drachmes, moins une retenue de 2 drachmes qui constitue la taxe du cultivateur); ils la font transformer en huile dans les pressoirs royaux et revendent le produit à des détaillants, installés dans chaque village, à des prix également fixés : il résulte de ces prix et de la nature de la fabrication que le bénéfice net (επιγενημα) était d'au moins 50 pour 100; par une sage application du socialisme d'État, les ouvriers employés à la fabrication reçoivent 2 drachmes par métrète, les fermiers de l'impôt (dont l'intervention se borne en somme à garantir l'État contre les risques d'une mauvaise récolte) ne touchent que 1 drachme. D'autres articles interdisent la revente des huiles étrangères et frappent d'un droit presque prohibitif l'huile importée même pour la consommation directe. Le gouvernement s'engage à acheter dans chaque nome à un prix réglé (31 2/3 dr. le métrète, première qualité) une certaine quantité d'huile destinée à la ville d'Alexandrie; à cette occasion le document donne une liste de nomes, avec leur production annuelle, liste importante pour l'histoire de la géographie administrative de l'Égypte : on notera que le Fayoum est encore appelé η λιμνη. — Les dernières colonnes du papyrus (73 suiv.) s'occupent d'un autre monopole, celui de la banque, qui était également affermé dans chaque district; mais cette partie, comme celle du début, est très imparfaitement conservée.

Nous avons essayé de donner une idée du haut intérêt que présente ce document pour l'histoire économique et fiscale de l'ancienne Égypte. Les éditeurs en ont rapproché avec raison

différents textes précédemment connus, qu'ils rééditent, en les améliorant, à cette occasion : pap. 62 du Louvre, inscription de Telmessos (BCH., XIV, 162 = *Revue*, IV, 336-337), fragments divers de la collection Petrie. L'introduction de Mahaffy et le commentaire de Grenfell, qui ne sont pas toujours d'accord, méritent la plus sérieuse attention (1). Nous en disons autant de l'appendice un peu prolixe (p. 192-240) où M. G. a fait enfin bonne justice de la théorie de M. Revillout sur le rapport de l'argent et du cuivre dans le monnayage ptolémaïque. Le savant anglais montre que déjà sous les quatre premiers Ptolémées les paiements en cuivre étaient fort usités. Théoriquement le statère (tétradrachme) d'argent valait 24 oboles de cuivre — d'où la formule démotique, « 24 pour 2 dixièmes d'argent »,— en pratique, tantôt on acceptait cette équivalence (χαλκος προς αργυριον, χαλκος ισονομος), tantôt, quand par exemple une taxe avait été stipulée payable en argent, le cuivre subissait une perte (χαλκος ου αλλαγη): le taux usuel était 26 1/2 oboles par statère (χαλκος εις κς). L'*étalon* de cuivre fut introduit par Pt. Épiphane. L'unité de compte fut désormais l'*argenteus* de cuivre, c'est-à-dire l'obole, que Poole a reconnue dans la grosse pièce de un *outen* (90 gr., 1,400 grains); cette pièce — à l'imitation du statère d'or d'Alexandre — se divisait en 20 « drachmes » de cuivre, dont chacun pesait 4 gr. 53 (70 grains), soit un peu plus qu'une « drachme » attique. L'argent conservait d'ailleurs toute sa valeur et, malgré l'altération du titre, obtenait ordinairement, comme au IIIe siècle, un *agio* de 10 0/0. D'après cela la *ratio* de l'argent au cuivre se calcule aisément. Si l'on admet l'équivalence légale (1 statère = 24 oboles) il vient AR 224 = 24 × Æ 1,400 d'où AR : Æ = 150, chiffre qui concorde à merveille avec les données du papyrus Peyron (le prix d'une artabe de ολυρα est évalué une fois à 2 dr. AR, une autre fois à 300 dr. Æ). En tenant compte de l'*agio*, on obtient un rapport réel de 165 (1). Sur ce point, je m'écarte de Grenfell, qui, pour une fois qu'il a écouté M. Revillout, s'est laissé induire en erreur par lui ; interprétant trop littéralement la formule démotique donnée plus haut, il identifie « théoriquement » 24 *outens* de cuivre à 2 *kati* d'argent (1 *kati* = 1/10 d'*outen*), d'où il tire un rapport, entièrement fictif d'ailleurs, de 120 : 1. Je suis convaincu, pour ma part, que le système de poids égyptien n'a jamais reçu d'application légale en ce qui concerne l'argent; autrement on aurait cherché à ramener le poids du tétradrachme à un nombre exact de *kati*, ce qui n'a pas eu lieu. L'existence simultanée de trois *rationes* différentes eût été d'ailleurs une complication intolérable; c'est déjà beaucoup de devoir admettre (alors comme aujourd'hui) un rapport légal à côté d'un rapport marchand.

T. R.

(1) P. 133. M. G. s'est évidemment trompé dans sa traduction du mot νόμος. Il ne peut s'agir que du nome = département ; la mention du toparque n'a rien d'extraordinaire, il pouvait être appelé à suppléer le nomarque.

(1) J'avertis que c'est par erreur qu'on avait cru déduire le rapport 60 : 1 du papyrus Petrie, II, XIV ; vérification faite (Grenfell, p. 197), on avait lu χ au lieu de κ et ce texte ne fournit aucun renseignement.

18. *GRENFELL* (*Bernard*). *An Alexandrian erotic fragment and other greek papyri chiefly ptolemaic.* Oxford, Clarendon Press, 1896. In-4°, XII-129 p.

Nous nous occupons dans une autre partie de la *Revue* du curieux

document qui a donné son titre à ce recueil. Les autres textes qui le composent, et qui presque tous ont été acquis par M. Grenfell pour le Musée britannique, la Bodléienne ou Trinity College (Dublin), présentent le même genre d'intérêt que les papyrus Petrie. Ce sont des fragments de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, postérieurs à l'ère chrétienne, des fragments de la Bible grecque (Ézéchiel, avec les signes diacritiques d'Origène, IVe siècle) et du « Protévangile »; puis une trentaine de documents privés de l'époque ptolémaïque. On remarquera surtout les deux testaments nos 12 et 21, d'un même *de cujus :* il partage son patrimoine entre son fils, né d'un premier mariage, et ses filles, nées du second ; la veuve garde ses acquêts et reçoit une pension alimentaire. Les nos 12 et 25 fixent définitivement la place, dans la série des Ptolémées, des deux rois éphémères, longtemps contestés, Eupator (après Épiphane) et Philopator Néos (après Philométor). Le no 43 est amusant : c'est une réclamation d'un certain Ménon qui se plaint que le juif Daniel (παρ Ιουδαιου — ου το ονομα Δανοουλος) ne lui ait pas fait livraison du cheval qu'il était chargé de lui remettre. Les documents d'époque romaine (45-52) sont peu importants et quelques fautes se sont glissées dans les dates de M. Grenfell : ainsi le no 48, daté de l'an 31, ne peut appartenir au règne de Commode, et le no 50, de Macrianus et Quietus, est de 261 plutôt que de 260. Parmi les textes byzantins (53-70), il faut signaler la curieuse lettre adressée par une femme à son mari, soldat ; le post scriptum, au nom de la petite fille, est d'une minauderie toute moderne (πολλα σοι απειλει, επει γαρ πολλακις γραψας και παντας ασπασαμενος αυτην μονον ουκ ησπασου), et le billet inclus, à l'adresse du nommé Isidore, pour lui signaler l'inconduite de ses filles, est d'une crudité qui ferait le bonheur de M. Pierre Louys (εξεπηδησαν — λεγουσαι οτι ανδρες [= ανδρας] θελομεν).

T. R.

19. *GROSSPIETSCH* (*Augustus*). *De* τετραπλῶν *vocabularum genere quodam.* Breslau, Wilhelm Koebner (M. et H. Marcus), 1895. 1 vol. in-8°, broché, 70 pages.

Cette brochure forme le 5e fascicule du volume VI des *Breslauer philologische Abhandlungen,* publiées sous la direction de M. Richard Förster, professeur de philologie classique à l'Université de Breslau. Ce n'est malheureusement pas un des meilleurs ni même un des bons travaux de la collection. Certes, l'auteur a relevé avec beaucoup de soin et de patience la liste des mots grecs composés de trois prépositions (c'est-à-dire en somme de quatre termes, τετραπλῶν) ; et, à ce point de vue, le premier chapitre de son étude (p. 7-52) est un utile complément à nos Dictionnaires. Mais, dans les chapitres suivants, nous trouvons bien des affirmations contestables ou hasardeuses, parfois même de véritables enfantillages sous prétexte de précision scientifique. M. Grosspietsch ne peut se résoudre en particulier à ignorer quelque chose ; pour lui tout est clair, et quand il affirme, il le fait avec l'assurance d'un homme dont la science ne saurait être en défaut. « Si l'on examine, dit-il (p. 54), les τετραπλᾶ homériques, on voit qu'ils ont été formés de toutes pièces par l'addition des trois prépositions à la fois... Postérieurement, il en a encore été de même ; mais l'usage a prévalu d'ajouter une troisième préposition aux composés, déjà existants, de deux prépositions. » Vraiment M. G. nous semble renseigné avec une bien étonnante précision sur les procédés de composition propres à l'époque homérique et aux âges suivants. Pour

notre part, nous avouons humblement que nous serions assez embarrassés de dire si le mot ἐπεξέρχομαι a précédé ἀντεπεξέρχομαι. En tout cas, nous ne voyons pas bien que cela résulte nécessairement de ce que les deux mots sont employés l'un à côté de l'autre dans une même phrase ! — Que devons-nous aussi penser de statistiques comme les suivantes ? M. G. distingue, au point de vue de la formation des τετραπλᾶ, cinq époques dans la littérature grecque. « La première, dit-il (p. 45), s'étend des origines jusqu'à l'an 300 avant J.-C. ; la seconde, jusqu'à l'époque d'Auguste ; la troisième, jusqu'en l'an 300 après J.-C., la quatrième, jusqu'en l'an 500 ; la cinquième jusqu'à la fin de la littérature grecque (?)... La première époque a créé un assez grand nombre de mots composés de trois prépositions, *quarante-et-un* (pas un de plus, pas un de moins ! Est-ce assez précis !). Ce goût pour les τετραπλᾶ semble s'être ensuite développé, bien que la seconde époque ne nous en fournisse que 30, dont 8 étaient déjà usités précédemment. La troisième époque en a produit 65 nouveaux et en a emprunté 24 aux époques antérieures. La quatrième en a employé 76, dont 32 existaient déjà... Enfin, la cinquième, sur 126 composés, en a 89 qui lui sont propres. Eustathe en particulier semble avoir eu une véritable prédilection pour ce genre de mots : on en trouve 32 dans ses ouvrages, et beaucoup sont de sa création. » Nous n'insisterons pas sur la puérilité de pareilles statistiques, qui n'ont de scientifique que l'apparence, non plus que sur l'affirmation plusieurs fois répétée (p. 53, note, et p. 63), que, si les poètes épiques ont recherché les τετραπλᾶ, les poètes lyriques semblent les avoir eus en aversion, non seulement pour des raisons de métrique, mais encore parce qu'ils expriment les choses avec trop de précision. En somme, l'ouvrage de M. Grosspietsch est un bon catalogue, très complet, trop complet peut-être, des mots composés de trois prépositions. Mais presque partout, dans ses conclusions, il est à côté de la vérité et d'une juste appréciation des faits.

J. P.

20. *HAUSSOULLIER* (*B.*). *Guide Joanne. Athènes et ses environs.* 2e éd. Petit in-12. Hachette, 1896. cx-241 p.

Déjà excellent sous sa première forme (1888 ; voir *Revue*, II, 214), ce guide a été soigneusement refondu pour le mettre au courant des embellissements d'Athènes et des accroissements de ses Musées survenus depuis huit ans ; le concours de M. Mylonas a été fort utile pour ce remaniement. Sous sa nouvelle forme, l'ouvrage de M. Haussoullier a victorieusement subi l'épreuve des « jeux Olympiques » ; simples touristes et archéologues ont été unanimes à déclarer qu'on ne saurait se munir d'un conseiller plus sûr et mieux informé (1). Nous n'avons entendu formuler qu'une seule critique, assez grave d'ailleurs : le volume a été ramené à un format de poche, plus commode que l'ancien type de la collection Joanne, mais le caractère a subi une réduction proportionnelle, et, surtout dans le petit

(1) Quoique l'excursion d'Éleusis soit comprise dans le plan de M. H. nous recommandons volontiers aux visiteurs de la ville sainte le petit volume clair et bien écrit de M. D. Philios, qui, en sa qualité de directeur des fouilles, a sur ce sujet une compétence particulière (*Éleusis, ses mystères, ses ruines et son Musée*. Athènes, 1896, 83 p. et un plan en couleurs). Regrettons seulement qu'au lieu de s'étendre si longuement sur le détail du culte et des mystères (où il n'a guère fait, d'ailleurs, que résumer et reproduire le récent mémoire de M. Foucart), l'auteur n'ait pas donné un catalogue un peu plus détaillé du Musée.

texte, est beaucoup trop fin et trop serré. Il eût été facile cependant de ménager les yeux du lecteur sans augmenter démesurément la grosseur du volume : il suffisait pour cela de supprimer tout ou partie des 116 pages d'annonces (!) qui l'alourdissent inutilement.

P. Riégette.

21. *HERBIG* (*Gustav*). *Aktionsart und Zeitstufe*. Beiträge zur Funktionslehre des Indogermanischen Verbums. Inaugural-Dissertation der Hohen Philosophischen Fakultät der Universität München vorgesetzt. Strasbourg, K. J. Trübner, 1895. In-8°, 116 pp. cotées (157)-272 (extrait du tome VI des *Indogermanische Forschungen*).

On ne saurait mieux caractériser l'essai de morphologie sémantique de M. Herbig, qu'en retraçant rapidement la série de progrès grammaticaux dont il est le dernier aboutissant. Du jour où l'on appliqua à l'étude des langues slaves la méthode scientifique, on ne put méconnaître la profonde différence qui les séparait de leurs congénères indo-européennes au point de vue de la structure verbale : on peut dire, par exemple, que le verbe russe ignore primitivement la catégorie du temps (*Zeitstufe*), puisque le passé et le futur ne s'y expriment que par des tournures périphrastiques; en revanche, on y constate, prodigieusement développée, une catégorie qui semble étrangère à la morphologie courante, celle des « aspects verbaux » que l'auteur nomme *Aktionsart*. En russe, les phrases « je chasse le chien du jardin » ou « cette plante fleurit », contiendront un verbe légèrement différent, selon que le chien est encore dans le jardin ou qu'il en franchit la porte, selon que la fleur est encore en bouton ou tout épanouie ; et la différence entre « je mangeais » et « je mangeai » ne résulte point d'une simple modification d'affixe, mais d'un changement du radical verbal, qui nommément dans le dernier cas s'accompagne d'un préfixe. En 1891, M. Streitberg appliqua cette notion au verbe germanique, et fit voir que la distinction de l'« imperfectif » et du « perfectif », pour n'y point être aussi marquée que dans le verbe slave, n'en avait pas moins laissé des traces profondes jusque dans l'usage actuel : que l'on songe seulement au contraste des deux phrases « der Tischler *bohrt durch* das Brett » et « die Kugel *durchbohrt* das Brett », pour lesquelles nous n'avons qu'une seule locution « ... *perce* la planche ». Bref, un principe identique, qui s'accuse d'autant mieux qu'on remonte plus avant dans le passé, régit la conjugaison germano-slave, et c'est, par exemple, à la valeur originairement perfective du préfixe que l'allemand moderne doit la forme bien connue de son participe passé. M. A. Meillet, qui à ma connaissance n'a guère exposé qu'oralement le résultat de ses recherches, eut l'idée de transporter ces catégories dans le domaine classique, où elles ne se laissent entrevoir qu'à l'état de confuses survivances : le parfait de *tollo* est *sus-tuli*, et *ferio* fait au parfait *percussi*, disait déjà Varron; ainsi le latin observe sans s'en douter la règle antique qui veut qu'en allemand *schlagen* et *heben* aient pour participes *geschlagen* et *gehebt*. Enfin, M. H. remonte plus loin encore : puisque le principe semble le même dans divers groupes ethniques, la tentation est forte de l'assigner à la phase proethnique, d'enseigner que la seule catégorie verbale nécessaire de l'indo-européen fut celle de l'aspect, que celle du temps ne s'y laisse saisir qu'à l'état embryonnaire, ou, pour le faire court, que le verbe primitif de nos ancêtres n'avait point de temps.

Cette proposition peut surprendre, en présence du mécanisme temporel si varié de la conjugaison sanscrite ou grecque; mais il faut prendre garde que c'est ce développement même qui nous illusionne et influence nos jugements. Depuis la Renaissance nous avons pris la conjugaison classique pour norme de toutes les grammaires, nous n'avons point imaginé qu'il pût y avoir un verbe sans temps ni modes, et naguère encore le bantou comme le chinois ou l'algonquin comme l'hébreu était tenu de rentrer dans les cadres précis qui nous semblaient les catégories nécessaires de l'esprit humain. La réaction contre un pareil excès, à la supposer elle-même excessive, n'en serait pas moins légitime. D'ailleurs le grec mieux compris est le premier à la favoriser : il n'est aujourd'hui personne qui n'accorde qu'un système considérable de formes de la conjugaison hellénique — tous les modes de tous les aoristes en dehors de l'indicatif — est demeuré jusqu'au bout foncièrement « achrone » (*zeitlos*) — je pense qu'on peut ici risquer ce néologisme — ainsi qu'il l'était à l'origine. Le temps n'est donc pas, en grec ni par suite en indo-européen plus que partout ailleurs, partie intégrante de l'idée verbale. Reste à savoir si l'on ne tombe pas du côté où l'on penche, en attribuant à l'aspect toute l'importance dont on dépossède le temps.

Les prémisses de M. H. sont absolument irréprochables : l'indo-européen n'a pas d'indice propre de temps. Pour le passé, l'augment seul pourrait prétendre à cette fonction; mais l'augment est un appendice étranger au verbe et surajouté à une forme verbale déjà préexistante. J'ajoute que l'emploi n'en fut jamais obligatoire, puisque le sanscrit védique et le grec homérique s'en passent très bien, et que les autres groupes l'ignorent tout à fait. Pour le futur, la démonstration serait encore plus aisée : c'est à peine s'il y a deux familles indo-européennes qui présentent une expression commune du concept du futur; chacune s'en tire par un expédient; le sanscrit a son affixe *-sya-*, le grec y emploie un subjonctif d'aoriste sigmatique, le latin un subjonctif de présent ou une périphrase désormais soudée, le germanique ne le distingue plus du présent, et ainsi de suite. Mais quoi? S'ensuit-il que la notion du temps ait fait défaut au verbe indo-européen? Évidemment non, et l'auteur ne le prétend pas : notion accidentelle et d'arrière-plan, elle n'en adhérait pas moins au verbe de manière à pouvoir être mise en relief si les intentions du sujet parlant l'exigeaient. Dans quelle mesure et par quels procédés, c'est ce qu'on ne saurait dire. S'ensuit-il même que la notion d'aspect ait été de toute nécessité partie intégrante du concept verbal? Non encore; car, au lieu d'être une survivance, la catégorie de l'aspect, telle qu'on l'observe dans les langues isolées, peut n'être que le développement ultérieur d'une tendance primitive fort vague et à peine consciente. Ici se laisse clairement apercevoir l'irrémédiable infériorité de la sémantique et même de la syntaxe comparée en regard de la morphologie : pour pouvoir affirmer qu'une certaine forme verbale existait en indo-européen, il nous suffit d'en constater l'existence identique dans deux ou trois idiomes de la grande famille; pour savoir ce qu'elle signifiait, il nous faudrait repenser tout le système verbal avec le cerveau d'un Indo-Européen d'il y a cinquante siècles. « Il faut dire en gros : cela se fait par figure et mouvement; car cela est vrai. Mais de dire quelles, et composer la machine... » M. Herbig n'y songe pas, et ses conclusions, somme toute, sont fort sages. Il a touché un seuil que la méthode

comparative doit s'interdire de dépasser.

V. H.

22. *HOLM* (*Adolph*). *A history of Greece*, translated from the german. Vol. I. Up to the end of the 6th Cent. B. C. (1894). Vol. II. The fifth century B. C. (1895). London, Macmillan. In-8°, 432 et 532 p.

L'*Histoire grecque* de Holm, sans prétendre rivaliser avec celle de Beloch pour l'originalité incisive et paradoxale des idées, ni avec l'ouvrage classique de Curtius pour la beauté un peu apprêtée du style, se recommande par des qualités sérieuses d'exacte information, de clarté, de bon sens, et, si l'on peut dire, de *renoncement*, qui en font un sûr et excellent guide pour l'étudiant. La littérature anglaise ne possédait aucun manuel à la fois aussi complet et aussi pratique, et l'on doit féliciter la maison Macmillan d'avoir entrepris de la doter de celui-ci. La traduction, dont les auteurs ont gardé un modeste anonyme, m'a paru bonne. Il est seulement regrettable que M. H. ou le « reviseur » se soient montrés si sobres d'additions et de corrections. Les volumes de l'édition allemande correspondants à ceux-ci datent de 1886 et de 1889 ; c'est assez dire que bien des paragraphes auraient eu besoin d'une refonte complète pour être mis au courant des progrès de la science. En particulier, il aurait fallu tenir plus sérieusement compte de la découverte de l'ΑΘ. Πολ. d'Aristote; M. Holm s'est contenté d'y faire quelques rapides allusions, qui ont comme un air de placage.

O. J.

23. *HOLMES* (Dr *Ph. David D.*). *Die mit Præpositionen zusammengesetzten Verben bei Thukydides*. Berlin, Weidmann, 1895. in-8°, 47 p.

L'opuscule du Dr Ph. David H. Holmes n'est pas seulement une utile contribution à l'étude de la langue de Thucydide; il a encore un intérêt plus général. L'auteur en effet s'est proposé, en étudiant dans l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* les verbes composés d'une, de deux et de trois prépositions, de rechercher quels sont les principes fondamentaux qui ont présidé à la composition des verbes grecs. — Il a divisé son travail en *trois parties*. Dans la première, il passe en revue les différentes prépositions et indique avec quels verbes chacune se combine de préférence. Dans la seconde, il donne, sous forme de tableaux alphabétiques, une statistique des verbes simples que l'on trouve en composition avec une ou plusieurs prépositions. Enfin dans la troisième, il examine et expose les conclusions que l'on peut tirer de cette statistique. — Cette dernière partie est la plus intéressante. Avant tout M. H. s'est efforcé de démontrer, et il l'a fait avec beaucoup de finesse et de méthode, qu'en général la série des prépositions qui peuvent se combiner avec un verbe est en rapport direct avec la précision plus ou moins grande avec laquelle le verbe exprime un pur mouvement. A côté de ce point essentiel, l'auteur en a établi d'autres, d'une importance secondaire, mais qui méritaient cependant d'être mis en relief. Il a montré, en particulier, qu'un verbe se combine volontiers et tout d'abord avec la préposition qui dans un certain sens constitue une extension de sa signification. Il a ajouté des remarques très judicieuses sur la préposition dont le sens prédomine dans les verbes composés de deux ou de trois prépositions. — Nous ne ferons qu'une réserve sur le travail de M. H. L'auteur a omis de nous

dire d'après quelle édition il avait dressé ses tables de verbes composés. Il en résulte parfois des inconvénients. Ainsi van Herwerden et Classen admettent, avec raison croyons-nous, le verbe composé προεξανάγομαι (Thuc., 7, 70). Nous le chercherions vainement dans la liste de M. Ph. David H. Holmes, qui semble ne connaître que προεξάγομαι. Mais il lui sera facile de réparer l'oubli que nous venons de signaler : une simple note au bas d'une page doublera l'utilité d'un travail que nous avons lu avec le plus grand plaisir.

J. P.

24. *HOMÈRE. Homer's Iliad* edited by *Walter Leaf*. London, Macmillan, 1895. In-12, xv-359 p.

Ce joli volume, imprimé en lignes trop serrées sur un papier dont l'aspect, sinon la constitution, rappelle le papier de Hollande, avec des caractères neufs et gras, assez analogues à ceux des papyrus alexandrins, fait partie d'une collection intitulée *The Parnassus library of greek and latin texts*, et qui compte déjà à son actif, outre cette Iliade, un Virgile et un Horace. Le texte est entièrement « nu » et l'avant-propos critique se borne à indiquer les principales divergences avec l'édition annotée, publiée par le même éditeur en 1886-1888 (1); il faudrait recourir à cette édition, que je n'ai pas sous les yeux, pour savoir comment M. Leaf s'y prend pour justifier un certain nombre de leçons ou orthographes inquiétantes, comme, dès le vers 20 du premier chant, λύσαιτε au lieu de λῦσαί τε. L'éditeur explique dans sa préface qu'il n'a pas voulu donner une Iliade vraiment « homérique » (à la Payne Knight), tentative qu'il considère d'ailleurs comme chimérique, mais un texte fondé sur la « vulgate attique » (constituée par le commerce de la librairie athénienne au ve et au ive siècle) en l'amendant, à la façon d'Aristarque, par un choix discret de variantes autorisées. Quelquefois cependant, il modifie l'orthographe dans l'intérêt du mètre, ou adopte des conjectures ingénieuses (XVII, 330 : ὑπὲρ Δία au lieu de ὑπερδέα, Brock). Le remplacement de l'iota souscrit par l'iota adscrit n'est pas pour gêner les lecteurs tant soit peu épigraphistes, mais il aurait fallu se montrer moins économe de trémas : on ne voit pas tout de suite que ἐυκνήμιδες doit se lire ἐϋκνήμιδες.

T. R.

(1) Ces divergences sont dues à un emploi plus large de ce que l'éditeur appelle le « groupe des manuscrits de Paris » (Paris. 2766, 1805, suppl. 144; *L* de Vienne, etc.) et où il voit la descendance d'un archétype distinct de la vulgate, quoique contaminé par l'influence de celle-ci.

25. *HOMÈRE*, par *Maurice Croiset*. (Pages choisies des grands écrivains.) Paris, Colin. v-xix et 1-343 p. In-12.

Si M. Croiset avait entrepris de traduire, non pas quelques pages d'Homère, mais l'œuvre entière du vieil aède, il eût réalisé de tous points le vœu que M. Egger exprimait il y a une trentaine d'années dans ses *Mémoires de littérature ancienne* (ch. vii) : il regrettait de ne trouver encore aucune traduction complète, soucieuse de respecter non seulement le sens des phrases, mais encore l'esprit du poète, et de rendre à la fois la précision, la force, la naïveté, l'énergie, la grâce du modèle. « La suprême règle, disait-il, on le sent mieux tous les jours, en fait de traduction, c'est le caractère même de l'écrivain original. » M. Croiset s'est appliqué à cette tâche avec une rare conscience et un remarquable bonheur. On ne peut que louer son exac-

titude scrupuleuse ; sa phrase se calque fidèlement sur la phrase grecque dont elle suit sans effort les contours ; bannissant les fausses élégances, il borne sa hardiesse aux limites que notre langue de peut dépasser impunément. Ce travail, destiné aux gens du monde, sera mieux apprécié encore de ceux « qui lisent les poèmes homériques dans le texte » ; ils goûteront l'originalité d'une interprétation qui respecte si bien l'esprit et l'art d'Homère. L'exécution typographique ne laisse d'ailleurs rien à désirer ; l'emploi alternatif de deux types permet au lecteur de distinguer à première vue les morceaux traduits en entier de l'analyse des passages qui les précèdent et les suivent ; les épisodes gagnent à être ainsi replacés dans leur cadre. Certains d'entre eux, toutefois, nous paraissent un peu écourtés ; tel est, par exemple, celui du combat d'Hector et d'Achille au XXIIe chant de l'*Iliade*.

R. Harmand.

26. *ILBERG* (*Johannes*). *Das Hippokrates-Glossar des Erotianos und seine ursprüngliche Gestalt.* Société Royale des sciences de Saxe. Leipzig, Hirzel, 47 p. in-8°.

Le glossaire d'Erotianos contient l'interprétation d'un certain nombre de passages d'Hippocrate ; dans l'ensemble les mots sont rangés alphabétiquement, mais, dans chaque lettre, le lexicographe paraît s'être conformé à l'ordre dans lequel les divers ouvrages d'Hippocrate se trouvaient classés. Il y a eu sans doute deux rédactions successives du glossaire ; nous n'avons que la seconde. Les gloses furent d'abord écrites à la marge des traités et réunies sous la forme de commentaires distincts pour chacun d'eux ; une préface précédait ce recueil. Plus tard, un abréviateur peu adroit remania ce travail en lui donnant l'aspect lexicographique sous lequel il nous est parvenu. Il serait intéressant de connaître les ouvrages d'Hippocrate qu'Erotianos avait en sa possession et de reconstituer l'état primitif du glossaire. Cette tentative n'est pas tout à fait téméraire, car de nombreuses scolies montrent une analogie très marquée avec le texte d'Erotianos. Les études de Christian Daremberg sur deux manuscrits d'Hippocrate, Vat. gr. 277 et Urbinas 68, dont les marges et les interlignes sont remplis d'annotations, les recherches de Littré et de Cobet sur les scolies, l'édition d'Erotianos publiée par Klein peuvent servir de base à cette étude. M. Ilberg n'épuise pas le sujet, il se contente de l'esquisser par un examen scrupuleux des scolies de Galien, de Theophilos, du Parisinus F, surtout de la préface d'Erotianos, si peu conforme à l'abrégé qne nous avons sous ce nom et si intéressante par les indications que le lexicographe donne sur sa méthode. M. I. prouve que celui-ci avait sous les yeux une classification des ouvrages d'Hippocrate très particulière ; elle était différente de celle qu'ont adoptée Galien et l'école dogmatique ; la préface indique cette division : σημειωτικὰ — αἰτιολογικὰ καὶ φυσικὰ — θεραπευτικὰ (χειρουργούμενα, διαιτητικά) — ἐπίμικτα — εἰς τὸν περὶ τέχνης τείνοντα λόγον. — Citons encore un autre résultat de ces curieuses recherches : l'auteur parvient à démontrer, contrairement à une conjecture de Littré, qu'Erotianos n'a pas réuni sous le titre de περὶ φύσιος παιδίου les trois traités περὶ γονῆς, περὶ φύσιος παιδίου, περὶ νούσων, car s'il en était ainsi, on trouverait dans le glossaire des mots empruntés au premier et au dernier de ces ouvrages, ce qui n'est pas le cas. Erotianos ignorait du reste bien des ouvrages d'Hippocrate. Quant aux leçons que fournit le glossaire, elles remontent sans

doute à un texte plus pur qu'aucun autre; car ce lexique, dont la disposition était moins heureuse que celle des ouvrages du même genre, a été moins généralement consulté et moins remanié par de faux savants.

R. HARMAND.

27. *ILBERG* (*Johannes*). *Die Sphinx in der griechischen Kunst und Sage.* Programme du gymnase de Leipzig. Leipzig, Edelmann, 1896. In-4°, 48 p.

L'auteur a divisé son travail en trois chapitres : 1° Pénétration du type du sphinx en Grèce; 2° Mythe; 3° Symbolisme. Ces divisions ne sont pas très heureuses, les questions et les monuments ne se trouvent pas toujours à la place où on les attendait. Mais le dépouillement est presque complet et l'ensemble du mémoire atteste du soin et du savoir.

Auguste MICHEL

28. *IMMISCH* (*Otto*). *Philologische Studien zu Plato.* Erstes Heft. *Axiochus.* Leipzig, Teubner, 1896, 99 p.

Quelle est l'origine de l'*Axiochus,* sa tendance, son plan? M. Immisch le considère comme l'œuvre d'un philosophe académicien, ennemi de la doctrine d'Épicure et des idées par lesquelles ce dernier prétendait vaincre la peur de la mort. Dans les deux grands discours de l'*Axiochus,* mêmes preuves que l'auteur combat un système qui de son temps cherchait à s'imposer. Or Épicure est venu à Athènes en 306, et M. I. démontre que le dialogue en question a été composé dans une des années qui suivirent. Depuis longtemps il ne figure plus parmi les ouvrages dont Platon est incontestablement l'auteur. Vient-il de Xénocrate? mais celui-ci était mort dès 314. Du moins il appartient à son école. Sans prétendre en nommer l'auteur, M. I. penche vers Crantor. Celui-ci avait composé un περὶ πένθους que Cicéron proclame « un livre d'or » et imite au livre I de ses *Tusculanes;* Horace en parle dans l'épître *Trojani belli;* Plutarque s'en inspire dans sa *Consolation à Apollonios.* M. I. montre combien les fragments de Crantor, conservés par Plutarque même et par Sextus Empiricus, ressemblent à plusieurs passages de l'*Axiochus;* il termine en établissant le texte de ce traité.

Cette intéressante étude philologique fait attendre avec curiosité les autres fascicules que M. Immisch doit encore consacrer à Platon. Le prochain, déjà annoncé par ce savant, sera « eine bequeme Zusammenstellung und kritische Würdigung der Papyrusüberlieferung des Platotextes. »

G. D.

29. *IWANOWITSCH* (*Georg*). *Opiniones Homeri et Tragicorum Graecorum de Inferis.* Berlin, Calvary, 1894. 1-105 p. (Extrait des *Berliner Studien für classische Philologie und Archaeologie.* 16er Band. 1es Heft.)

Écrite d'un style assez pénible et recherché, cette dissertation offre l'avantage de rassembler un certain nombre de textes importants. La liste que M. Iwanowitsch dresse, dans les dernières pages, des mots relatifs aux choses infernales, des appellations, des épithètes et des diverses particularités attribuées aux dieux de l'Hadès, témoigne de lectures étendues et attentives. On consultera avec profit cette partie de l'ouvrage (p. 76-105). Les jugements de l'auteur nous paraissent moins heureux; dès le début, il prétend que les opinions des Grecs sur la mort ont subi comme leur religion même de très grands changements (p. 8); bien plus, d'Eschyle à Euripide, les différences se-

raient encore très marquées. Mais cette démonstration ne ressort guère des pages où M. I. examine en détail les idées d'Homère et des tragiques sur la destinée de l'homme. Ses vues sont presque toujours étroites et systématiques; chez Homère, il ne distingue d'autres sentiments que l'amour de la vie et la crainte de la mort; Eschyle, saisi de tristesse en présence des maux qui assiègent l'humanité, considère la mort comme une délivrance; Euripide se rapproche d'Eschyle; Sophocle incline de temps à autre vers l'optimisme. A ces principes, affirmés une fois pour toutes et soutenus de textes peu nombreux, l'auteur rattache les doctrines particulières de ces poètes sur l'autre vie; il affirme que les morts de la Νέκυια n'ont pas gardé la moindre étincelle de vie; Eschyle leur attribue la faculté de penser et de sentir et les montre en relation constante avec les vivants; c'est aussi la doctrine de Sophocle; ni l'un ni l'autre ne réservent aux hommes des récompenses après la mort; Eschyle seul fait allusion aux châtiments qui attendent les coupables; sur ce dernier point Euripide offre les opinions les plus variées. — Ces conclusions de M. Iwanowitsch sont bien vagues et répondent assez mal aux prémisses. Il n'arrive pas à démontrer qu'il y a entre les conceptions des tragiques une grande diversité, directement produite par le progrès des esprits. Nulle part d'ailleurs il ne recherche les causes générales de ces changements; il constate des faits, aligne des textes en les commentant; c'est de l'empirisme pur; on chercherait vainement dans toute cette dissertation quelques mots sur les éléments que les doctrines orphiques ont apportés à la religion. Le plus souvent sa méthode de discussion est trop abstraite; il étudie les opinions des tragiques, comme s'il avait affaire à des philosophes; il ne tient aucun compte de l'influence qu'exerçaient sur Eschyle, Sophocle ou Euripide le choix du sujet et le souci de l'intérêt dramatique. Enfin il pousse à l'excès plus d'une idée juste : c'est ainsi qu'il exagère, en soutenant que les âmes des morts, chez Homère, sont dépourvues même d'une ombre d'existence; il va jusqu'à conclure en ces termes « vitam futuram negandam esse aetate homerica » (p. 28). Il eût fallu introduire dans un travail de ce genre des nuances plus délicates. M. Girard, avec son ouvrage sur le sentiment religieux en Grèce, aurait pu fournir à l'auteur à la fois un modèle de composition et plus d'un renseignement précieux; mais il semble ne pas même le connaître.

R. Harmand.

30. *JOSÈPHE. Flavii Josephi opera*, ed. B. *Niese*. Ed. major : vol. VI. De Bello Iudaico (LXXVI-628 p.). Vol. VII. Index (VIII-87 p.). Berlin, Weidmann, 1894-95. In-8°.
— Ed. minor. *Ibid.*, 1895. Vol. VI. In-12, 576 p.
— Recognovit S. A. *Naber*. Vol. V. In-12, LX-392 p. Vol. IV. LI-374 p. Leipzig, Teubner, 1895-6.

Avec ces volumes s'achève la monumentale édition critique entreprise par M. Niese dont nous avons, dans son temps, annoncé les tome III et IV (*Revue*, V, 465). Le mince tome V, paru précédemment, contient le *Contre Apion*. M. H. Weil ayant, dans notre dernier fascicule, consacré un article spécial à l'*editio minor*, nous nous contenterons de la signaler à cette place et de rappeler que le texte en est identique à celui de l'*editio major;* cette dernière reste indispensable à tous les savants, à cause de l'annotation critique, très complète, où l'on devra trop souvent chercher la bonne leçon, que la modestie des éditeurs les a empêchés d'insérer dans le

texte. Nous disons « des éditeurs » ; en effet, pour le *Bellum judaicum*, M. Niese s'est assuré un collaborateur, M. Justus von Destinon, auteur d'une dissertation estimée sur les sources de Josèphe, et qui s'est parfaitement acquitté de sa tâche. Les Prolégomènes sont, presque en entier, de la main de M. Niese ; il nous y fait connaître en détail les manuscrits qui ont fourni le fondement de son édition. Ces manuscrits, tous du XIe ou du XIIe siècle, se divisent en trois groupes : 1° la « meilleure famille », P (Parisinus) et A (Ambrosianus) ; 2° la *deterior familia*, M (Marcianus) L (Laurentianus) : 3° la famille intermédiaire, c'est-à-dire les trois *Vaticani* V, R et C. — L'index de l'édition entière est dû à la collaboration de MM. Niese et Schemann. Très complet pour les noms propres, il ne donne qu'un choix très restreint de noms communs ; l'*index rerum* de Josèphe reste à faire et cette tâche aurait dû tenter M. Naber dont l'édition, elle aussi, vient d'atteindre son terme (1). M. Naber est un peu l'ombre de M. Niese ; ses volumes paraissent, en général, six mois après les volumes correspondants de l'édition Weidmann et profitent, non sans habileté, de l'apparat réuni par le savant de Marbourg. Nous ne lui en faisons pas un reproche, nous constatons un fait que M. Naber est le premier à proclamer dans sa Préface, où il insiste seulement sur la valeur de quelques « conjectures » du *Lugdunensis*, systématiquement dédaigné par Niese.

T. R.

(1) Le vol. IV contient la fin du *Bellum*, le *Contre Apion* et le traité apocryphe (qu'il aurait fallu signaler comme tel) sur les *Macchabées*.

31. *JURANDIC* (*Felix*). *Die peripatetische Grammatik*. Agram, Narodne Novine, 1895.

Le titre de cet ouvrage, qui peut surprendre au premier abord, ne répond pas très exactement à son contenu, et l'auteur le reconnaît lui-même dans sa préface. Ce qu'il entend par grammaire péripatéticienne, c'est en réalité la grammaire d'Apollonius Dyscole, dans ce qu'elle a de commun avec la doctrine philosophique d'Aristote ; et son but est de prouver, contrairement à l'opinion soutenue par G. F. Schoemann dans son travail intitulé *Die Lehre von den Redetheilen nach den Alten dargestellt und beurtheilt* (Berlin, 1862), que la grammaire doit tout à la philosophie, qu'elle eût été incapable de progrès sans les discussions des philosophes, qu'elle leur doit même les termes techniques dont elle se sert. « Quand nous comparons, dit-il (p. 3), les conclusions de Schoemann avec les déclarations qu'il a faites lui-même dans le cours de son livre, notre enthousiasme pour les grammairiens diminue singulièrement. » Il cherche, on le voit, à mettre Schoemann en contradiction avec lui-même et il en arrive à conclure (p. 126) que « la grammaire n'est pas une science ». Le travail de M. Jurandic est donc un ouvrage de polémique, et ses arguments ne manquent ni de force ni de vivacité. Mais peut-être va-t-il un peu plus loin dans ses conclusions. Certes, nous partageons son admiration pour Apollonius Dyscole, dont M. Émile Egger a pu dire dans ses *Mémoires de littérature ancienne* (p. 27) : « Sans nous arrêter aux grands noms que l'histoire des sciences rapporte à cette époque, comptons encore parmi ses dignes représentants un grammairien, trop peu célèbre aujourd'hui, Apollonius Dyscole, vrai successeur d'Aristote dans l'analyse philosophique du lan-

gage, auteur de ces beaux traités où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la profondeur des aperçus et des richesses de l'érudition. C'est le premier Grec, ce fut le dernier peut-être qui éleva les sciences grammaticales à toute leur dignité; timidement continuée par Hérodien, son œuvre n'a eu depuis que des traducteurs ou des plagiaires. » M. J. aurait peut-être même pu montrer, en le mentionnant tout au moins, qu'il connaissait le remarquable *Mémoire* que M. Egger a consacré à l'illustre grammairien. Mais de ce qu'Apollonius Dyscole fut un philosophe en même temps qu'un grammairien, il ne s'ensuit nullement que la grammaire doive tout à la philosophie, ni surtout que, depuis Apollonius, on n'ait jamais trouvé un penseur dans un grammairien. M. J. est lui-même la preuve du contraire. La partie la plus intéressante de son travail est celle où il étudie la *Syntaxe* du grammairien grec. Il le fait, malgré sa haine de la grammaire, en excellent grammairien, c'est-à-dire en érudit qui pense, qui raisonne et qui cherche à s'expliquer les raisons philosophiques des choses; et nous n'avons que des éloges à lui accorder pour la netteté et la méthode avec laquelle il a reconstitué le plan des *Quatre livres* d'Apollonius. En somme, le travail de M. Jurandic est très estimable et contient d'excellentes parties.

J. P.

32. *KRUMBACHER* (*Karl*). *Mikhael Glykas.* Sitzungsberichte der K. Bayer. Akad. d. Wissensch. zu München, 1894, 3e fasc., pp. 391 à 460. In-8° (extrait).

M. Krumbacher, se réclamant des théories de Taine, remet Glykas dans son milieu, précise le peu qu'on savait de sa biographie et de ses œuvres, publie un poème (inédit) et une lettre (inédite) de cet auteur, qu'il a tirés du Cod. Parisin. gr. 228. En 1156 G. est impliqué dans un procès, soumet à Manuel Ier Comnène le poème de 581 vers politiques en grec vulgaire, que M. Ém. Legrand a fait connaître, perd la vue (1), tombe dans la misère, est volé par ses voisins. En 1161, il adresse à l'empereur ses *Proverbes* et le poème que M. K. a retrouvé : relative à la guerre contre les Hongrois, cette poésie en 124 vers politiques est, dit M. Krumbacher, « un curieux mélange de flagornerie et d'importunité ». Vient ensuite le *Catéchisme en proverbes* destiné à l'enseignement populaire. Avant 1170, G. compose sa *Chronique,* dédiée à son fils, intéressant ouvrage où se voient, selon M. Krumbacher, la fabuleuse zoologie du moyen âge, des souvenirs d'Élien, des développements théologiques, quelque respect pour Aristote, beaucoup de mépris pour les autres philosophes de l'antiquité. De 1170 à 1190, G. reprend les mêmes questions dans ses *Lettres;* à ce propos, M. K. détermine quelques-uns des personnages auxquels elles sont adressées, établit notamment que celle qu'il a retrouvée fut envoyée à une nièce de Manuel Comnène, Théodora, maîtresse de son oncle, à qui elle donna un bâtard, « une petite Pompadour à la cour de Byzance » (p. 430).

Il y a beaucoup à prendre dans l'excellente notice que M. Krumbacher vient de consacrer à la biogra-

(1) Pour expliquer comment un aveugle a composé ensuite tant d'ouvrages, M. K. dit, en des termes que nous comprenons imparfaitement, que la sentence de l'Empereur fut « légèrement » exécutée. P. 416 et 445 : *Blendung in einer sehr milden Form.* — P. 442 : *Leichte Blendung.* — P. 446 : *Leicht geblendet.* Michel Glykas, a-t-il donc été, comme le Michel Strogoff de Jules Verne, aveuglé sans l'être ? M. K. n'a pas nettement expliqué ce qu'il entend par là.

phie et aux œuvres de l'un des meilleurs historiens du Bas-Empire.

G. D.

33. *LA VILLE DE MIRMONT (Henri de). Le navire Argo et la science nautique d'Apollonios de Rhodes.* Paris, Colin, 1895. In-8°, 60 p.

L'auteur a rassemblé avec ordre et soin tout ce que nous apprend Apollonius sur la construction et l'équipement du navire Argo, ainsi que sur le maniement du navire en mer. Mais je ne suis pas toujours d'accord avec lui sur l'interprétation des passages techniques. La construction du navire commence (I, 723), ὅτε πρῶτον δρυόχους ἐπεβάλλετο νηὸς | Ἀργοῦς, καὶ κανόνεσσι δάε ζυγὰ μετρήσασθαι. Ceci paraît clair. Les δρύοχοι sont les côtes du navire, les ζυγά les baux qui réunissent les extrémités de chaque paire de côtes. Ainsi la forme des côtes détermine la longueur des baux, ou *vice versa,* la longueur des baux la forme des côtes. Mais l'auteur traduit δρύοχοι par « colombiers », en se fondant sur Cartault, *Trière athénienne,* pp. 27-28. Toutefois, M. Cartault ne cite que les assertions de quelques scoliastes et lexicographes (le passage qu'il attribue à Platon se trouve en réalité dans les scolies) et de pareils témoignages ne méritent aucune créance. Ces commentateurs se croyaient obligés de trouver un sens pour chaque mot ou chaque tournure qui tombait sous leur férule; quand ils ne savaient pas, ils devinaient et d'ordinaire ils devinaient de travers. Aussi sont-ils contredits par Procope, *B. G.,* IV, 22, qui dit formellement que les δρύοχοι sont les côtes. Ce faux sens en entraîne un autre ; l'auteur s'est mépris sur le sens de δάε μετρήσασθαι. « C'est au moyen de l'équerre de charpentier, dit-il, — le κανών — qu'Argos taille droites et planes les pièces de bois qui feront les traverses, ζυγά. » Mais le κανών est une règle, non une équerre ; et cette opération n'est pas une simple affaire de charpentier, il faut tracer le plan du navire en assignant aux baux une longueur telle que la coque ait la meilleure forme possible. — Ailleurs, l'auteur nous dit que « dans le navire de l'âge héroïque », les ζυγά servaient de sièges pour les rameurs. Ici encore il s'appuie sur Cartault (p. 41) et Cartault sur Eustathe. Mais les renseignements d'Eustathe sont vrais des navires de l'époque byzantine (Léon, *Tactica,* XIX, 8) et non de ceux de l'âge héroïque. Dans les poèmes homériques et chez Apollonius, les rameurs sont assis sur les κληῖδες, qui ne doivent pas être confondues avec les ζυγά. L'auteur ajoute : « Apollonios emploie encore, et cette fois au singulier, le mot ζυγόν pour désigner le banc de rameur d'où Boutès s'élance dans les flots. » Boutès saute à la mer pour rejoindre les sirènes quand le navire s'éloigne d'elles à toute vitesse avec le vent en arrière ; c'est donc naturellement de la poupe qu'il a sauté, et effectivement le ξεστὸν ζυγόν n'est pas un « banc de rameur », mais le banc placé à la poupe pour le pilote et autres officiers. Le mot est employé dans ce sens par Eschyle (*Agam.* 1617-1618), où le rameur ordinaire est opposé aux officiers ἐπὶ ζυγῷ. — Nous ne voulons pas prolonger ce commentaire, mais nous devons dire que plusieurs autres passages de cet intéressant opuscule donnent lieu à des observations du même genre.

Cecil Torr.

34. *LEGRAND (Émile). Dossier Rhodocanakis.* Paris, Picard, 1895. In-8°, XI-206 p.

Par le temps qui court, il ne manque pas, dans les salons et même dans les tables d'hôte, de faux marquis et de princes équivoques ; mais

les empereurs postiches sont encore assez rares. Tel est cependant, paraît-il, le cas de M. Rhodocanakis, natif de Syra, qui se fait volontiers appeler « Démétrius II Dukas Ange Comnène Paléologue Rhodocanakis, XVe empereur titulaire de Constantinople » et a réussi à faire accepter pendant quelque temps ses prétentions à un éminent généalogiste anglais, à l'*Almanach de Gotha,* et même, chose piquante, à M. Émile Legrand en personne! Tout cela ne serait que bouffon si, à l'appui de ses rêves de grandeur, M. R. n'avait eu la fâcheuse idée, dans une série de brochures et de lettres, de produire des citations de vingt-quatre prétendus imprimés rarissimes du xve au xviie siècle, « conservés à la Vaticane », qui n'existent que dans son imagination, sans compter des manuscrits, des inscriptions tumulaires et des médailles grossièrement falsifiées (c'est ainsi que la légende d'une monnaie de Nicéphore Phocas est devenue ΝΙΚΗΦΟΡΟϹ ΔΟΥΚΑϹ ΡΟΔΟΚΑΝΑΚΙϹ —ΒΑϹΙΛΕΥϹ ΡΟΔΙΩΝ!). M. Legrand, ayant, par une enquête minutieuse dans trois cent cinquante-trois bibliothèques d'Europe, acquis la preuve de la fausseté des dires de R., n'a pas voulu rester, par son silence, le complice d'une plaisanterie qui a trop duré; sa brochure, riche en curieux documents, entraînera la conviction de tous les esprits impartiaux et attirera l'attention sur le danger des procédés perfectionnés de photographie entre les mains des faussaires; elle eût été peut-être encore plus concluante si l'auteur l'eût allégée de moitié et écrite d'un ton un peu plus « objectif ». Mais si, devant le forum des lettrés, la cause de M. R. est perdue, elle triomphe au point de vue social, le seul sans doute qui l'intéresse. Dernièrement le démarque de Syra ayant refusé de le marier sous le nom de « prince » : 1° parce que la loi grecque ne reconnaît pas de princes ; 2° parce que la principauté rhodokanakienne est chimérique, M. R. a victorieusement établi qu'il était sujet anglais et que des documents légaux, dressés en Angleterre, le qualifiaient bel et bien de prince; le tribunal de Syra lui a donné gain de cause. Le voilà donc prince à Londres et à Syra; et s'il vient à Paris en brillant équipage, nous ne doutons pas qu'il ne trouve quarante gentilshommes disposés à lui ouvrir la portière de son coupé en lui donnant du : « Par ici, mon empereur ».

RHÔMÉOS.

35. *MAASS* (*Ernest*). *De tribus Philetæ carminibus commentatio.* (Ind. lect. hib. Acad. Marpurg.). Marburg, Elwert, 1895. In-8°, 14 p.

Le premier paragraphe propose une explication nouvelle du fragment 1 des Παίγνια (Bach, p. 39 = Stobée, Florileg., LXXXI, 4). Κλήθρη désignerait, non un arbre sur pied, mais un simple bâton : le bâton était un insigne des poètes ; celui dont il s'agit ici affectait peut-être la forme d'un λαγωβόλον, tel qu'en devaient porter des poètes qui jouaient au berger (cf. Théocr., Id. VII). Le quatrain en question accompagnait le don de ce λαγωβόλον fait par Philétas à l'un de ses amis ; ou plutôt, — vu qu'il ne contient pas le nom d'un destinataire, — il dut servir à un tirage au sort, la personne qui le sortait de l'urne se trouvant désignée pour recevoir la κλήθρη. Certains distiques de Martial (XIV, 30 et suiv.) ont été composés en vue du même usage.

Dans le deuxième paragraphe, M. Maass analyse le passage des *Fastes* d'Ovide (IV, 417-624) qui raconte les erreurs de Cérès. Il signale, contrastant avec l'hymne homérique, le caractère rustique de la description d'Éleusis, qui lui rappelle l'Hékalé ; il relève, d'autre part, bon

nombre de traits à tendance astrologique (463, 493, 503, 535 suiv.); quelques-uns de ces traits étant effleurés par Callimaque (Hymne VI) comme des choses exposées avant lui, le modèle d'Ovide doit remonter au moins à la première période de l'alexandrinisme : ce peut être la « Déméter », dont le sujet se trouverait ainsi déterminé sûrement.

Properce fournit le point de départ du troisième paragraphe. Dans la pièce au poète Lyncée (Ponticus), M. Maass place entre parenthèses le mot *licet* du vers 33 ; il remplace, au début de ce même vers 33, *nam* par *jam*, et met un point après le vers 78. Les vers 33-38 proposent, dit-il, à l'imitation de Lyncée-Ponticus, trois sujets, de ceux qu'ont traités Philétas et Callimaque ; le premier et le troisième de ces sujets appartiennent à Callimaque (à l'un se rapporte le fragment 249, Schneid., à l'autre le fragment 193) ; le deuxième sujet constitue donc la part de Philétas : ainsi que l'a conjecturé Hertzberg, rapprochant un passage des *Épîtres* d'Ovide (IX, 53 suiv.), le poème auquel Properce fait allusion, racontait, selon toute vraisemblance, les aventures d'Héraklès près d'Omphale.

Si nous acceptons toutes ces déductions, notre connaissance des œuvres de Philétas se trouve élargie d'une manière appréciable; surtout nous voyons mieux en lui le père de la bucolique, et nous sommes d'autant plus disposés à croire, avec M. Knaack et M. Reitzenstein, que si Longus a nommé « Philétas » le plus vieux et le plus sage de ses bergers, il a choisi ce nom avec discernement.

Ph.-E. Legrand.

36. *MAHAFFY* (*J. P.*). *On the Flinders Petrie papyri.* Part. II (Cunningham Memoirs, n° IX). Dublin, Academy, 1893. In-4°, 44-208 p. Atlas de 18 planches autotypes.

J'ai rendu compte naguère (*Revue*, V, 139) du premier volume de cette importante publication ; celui-ci n'est pas moins attrayant. Les documents proviennent encore de la nécropole de Gourob où ils ont servi à des cartonnages de momies; presque tous appartiennent également au règne du deuxième et du troisième Ptolémée. Les textes classiques sont assez insignifiants : à côté d'un fragment élégiaque et des débris, très mutilés, d'une collection d'épigrammes avec leurs titres, nous trouvons trois morceaux en prose : fragments d'une déclamation (?) contre le meurtre, d'un récit des aventures d'Héraclès, et *Lachès* de Platon, p. 190 B-191 E : ce dernier fragment a été spécialement étudié par Gomperz (Ac. Vienne, 1892, p. 100) et par Immisch (*B. Ph. Wochenschrift*, 1893, p. 187); les variantes avec le texte traditionnel sont nombreuses, mais l'accord n'a pas pu se faire entre les critiques sur la valeur de ces divergences. La grande majorité des pièces se rapporte à des affaires administratives ou privées. Celles du premier genre on été groupées par l'éditeur sous différents chefs : correspondance de l'ingénieur en chef Cléon, de son auxiliaire et successeur Théodore, de l'économe Phaiès, du stratège Aphthonétos, etc. Ce sont des broutilles, si l'on veut, des papiers de « corbeille de bureau », mais d'où se dégage une image singulièrement vive du fonctionnement de la bureaucratie ptolémaïque, de l'organisation ouvrière, des mille détails de la vie de tous les jours : des ouvriers carriers réclament des outils ou de l'ouvrage, on donne des ordres relatifs à la consolidation par des broussailles (παραφρυγανισμος) des berges des digues, ou encore des « gardeurs d'oies royaux » portent plainte contre les exactions d'un fonctionnaire royal qui, en passant, leur a réclamé douze oies pour son entretien. Les rescrits royaux sont

rares (signalons le nº VIII de Philadelphe, an 24, au sujet de la confiscation de lots militaires), mais il y a d'importrants fragments de droit fiscal : évaluations cadastrales pour l'impôt du sixième, registres relatifs à l'impôt des vignobles et des palmiers, répartition de semences oléagineuses pour le compte du monopole des huiles, etc. Remarquons en passant que le sigle $\frac{M}{\alpha}$ (pp. 134 et 142) doit certainement s'interpréter par μυριαρουροι, terme qui se trouve en toutes lettres au nº XLII. Les documents proprement juridiques (reçus, prêts, fournitures, etc.), abondent en curieux renseignements économiques : nous y lisons le prix moyen des briques (10-15 drachmes pour 10,000), la ration journalière d'entretien d'un cocher (1 chénice de blé, 2 cotyles de vin et un peu d'huile). Même les lettres privées ont du nouveau à nous apprendre : c'est ainsi que M. Mahaffy signale avec raison la formule ει ερρωσαι, καλως αν εχοι, ερρωμεθα δε και αυτοι, d'où paraît dériver le célèbre sigle romain : SVBEEQV.

Toutefois ce qu'il y a de plus précieux dans le nouveau recueil, c'est le nº XLV, fragment du rapport officiel d'un amiral (?) égyptien sur des opérations de guerre en Asie. Cet important document a été étudié par Kœhler (*Sitzungsberichte* de Berlin, 24 mai 1894), Wilcken (*Hermes*, XXIX, 450), Wilhelm et Wilamowitz ; l'intérêt historique qu'il présente et les difficultés non encore résolues de l'interprétation nous engagent à nous y étendre un peu plus longuement : le fac similé a paru dans un appendice spécial. La col. I, très mutilée, fait allusion à la reddition d'une forteresse dont un certain Épigénès a été nommé gouverneur. Voici le texte intégral de la col. II ..... παραπλευσαντες εις ολους τους [τοπο]υς ανελαβον τα ε[κει[σε κατασκεθεντα χρημματα και παρεκομισαν εις Σελευκειαν οντα Ἀφ... διενοειτο μεν Αριβαζος ο εν Κίλι(κι)αι σατραπης ταυτα αποστελλειν εις Εφεσον τοις περι την Λαοδικην, [συ]νφωνησαντων δε προς αυτους (ou αστους) των τε Σολειων και σατραπων (?)... αυτοθεν και μετα βιας επιβοηθησαντων των περι τον Πυθαγοραν και Αριστοκλεα συγγ...θρων και γενομενων ανδρων αγαθων απαντων, συνεβη ταυτα τε κατασχεθηναι και την πολιν και την ακραν καθ' ημας γενεσθαι. Του Αριβαζου δε εκπεπηδοκοτος και προς την υπερβολην του Ταυρου συναπτοντος, των εγχωριων τινες την [κεφαλην] αποτεμοντες αν[ηνε]γκον εις Αντιοχειαν. Επειτα κατα τας [ναυς παρεσκευασ]μεθα πρωτης φυλακης αρχομενης, εισβαντες εις τοσαυτας οσας ημελλον ο εν Σελευκειαι λιμην δεξασθαι, παρεπλευσαμεν το φρουριον το καλουμενον Ποσιδεον και καθωρμισθημεν της ημερας περι ογδοην ωραν. Εντευθεν δε εωθινης αραχθεντες παραγενομεθα εις την Σελευκειαν, των δε ιερεων και των τελων και των αλλων πολιτων και των ηγεμονων και των στρατιωτων στεφανηφορησαντων και την επι τον λιμενα συναντησαν. Col. III. Début très mutilé. A partir de la l. 16 le narrateur raconte l'arrivée triomphale à Antioche : μετα ταυτα εις Αντιοχειαν.... τοιαυτην παρασκευην και των... ωστε καταπληττεσθαι... γαρ ημιν εκτος της πυλης... σατραπαι και οι αλλοι ηγεμονες... και οι ιερεις και αι συναρχιαι και [παντες οι απο] του γυμνασιου νεανισκοι και αλλος οχ[λος εστεφ]ανωμενος και τα ιερα παντα εις την προ [της πυλης] οδον εξηνεγκον και οι μεν εδεξιουντο ημας, [οι δε...] μετα κροτου και κραυγης...

La mention de Laodice — la veuve d'Antiochus II, retirée à Éphèse — ne laisse aucun doute sur l'époque des événements relatés : ils se rattachent au début de la grande guerre de vengeance et de conquête entreprise par Ptolémée Évergète en 246. Mais dans quelle contrée se placent ces opérations militaires? La difficulté vient de ce que les noms de Séleucie, d'Antioche et même de Posidéon se

retrouvent également en Syrie et en Cilicie. La plupart des commentateurs se prononcent pour la Syrie ; seul Wilamowitz (dans une lettre privée à M. M.) propose la Cicilie et je n'hésite pas à me ranger à son avis. Un coup d'œil jeté sur la carte (croquis nos 1 et 2) montre l'impossibilité de l'hypothèse syrienne.

L'escadre, partie de la forteresse conquise, passe d'abord à Posidéon, puis occupe Séleucie et enfin se rend à Antioche : sur la côte syrienne (n° 1), il aurait fallu entrer à Antioche avant Séleucie et y entrer à pied (une escadre ne pouvant remonter l'Oronte) ; en outre, le port de Séleucie Piérienne étant maritime, on ne comprend pas pourquoi l'amiral aurait limité le nombre des navires qu'il y emmenait ; enfin, pourquoi les montagnards du Taurus auraient-ils envoyé à Antioche la tête du satrape de Cilicie ? Sur la côte de Cilicie au contraire (n° 2) tout s'accorde à merveille. La position respective du cap Posidéon, de Séleucie (du Calycadnus) et d'Antioche (du Pyramus, Antioche τῆς Παραλίας des monnaies) (1) est fixée par le Stadiasme (§§ 193, 175, 163) et correspond exactement à la marche du récit. (Au lieu d'Antioche du Pyramus, j'aimerais beaucoup

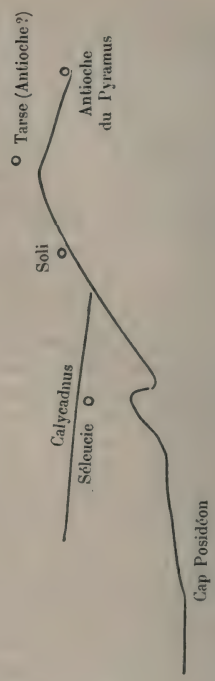

mieux entendre Tarse, capitale de la province : malheureusement Étienne Byzance, s. v. Ταρσός, dit que la ville ne prit le nom d'Antioche que sous Ant. Épiphane, mais c'est peut-être une erreur.) Le port de Séleucie (Holmia, Pline, V, 93) était fluvial et exigu. La mention de Soli et du satrape de Cilicie nous ramène à la même région.

Je ne veux pas quitter cette précieuse collection sans remercier une fois de plus M. Mahaffy du service signalé qu'il rend à la science par des publications aussi rapides, aussi intelligentes et accompagnées de commentaires si simples et si sincères.

T. R.

(1) C'est à tort que Wilamowitz a pensé à Antioche du Cragus, ville de second ordre et située beaucoup trop à l'ouest. Pour Posidéon, cf. aussi Scylax, c. 102.

37. *MAHAFFY* (*J. P.*). *The empire of the Ptolemies*. London, Macmillan, 1895. In-8°, xxv-533 p.

M. Mahaffy se délasse de ses grandes publications papyrographiques par d'élégants travaux de vulgarisation qui contribuent, de leur côté, au progrès de la science. Le volume que nous annonçons, né d'un cours, rendra de grands services en remplaçant, pour les étudiants et même pour les savants, l'ouvrage vieilli de Sharpe. Malgré son titre, assez mal choisi, ce n'est pas un « tableau de l'empire » des Ptolémées, mais une véritable histoire, qui fait à la politique la part du lion et ne touche que très sommairement aux institutions, à l'économie politique, etc. L'auteur est généralement bien informé, très « au courant », et n'hésite pas à reproduire *in extenso* de longs textes (comme les décrets de Rosette et de Canope) quand ils sont peu accessibles ; en outre, il « cause », d'une plume alerte et agréable, et n'essaye pas de masquer par de belles phrases les lacunes de notre savoir. Il a, cela va sans dire, les défauts de ses qualités : son style est d'une facilité un peu triviale, les événements sont enfilés bout à bout sans que l'auteur en montre assez l'enchaînement logique et les raisons profondes ; peu de figures se détachent avec relief, et les erreurs de détail, quoique peu graves, sont trop nombreuses pour un manuel. Comme les ouvrages de M. Mahaffy ont généralement plusieurs éditions, nous croyons lui rendre service en signalant en note quelques taches notées au passage (1).

T. R.

(1) Table chronologique. Le surnom *Aigos* donné au fils d'Alexandre le Grand ne devrait pas reparaître dans un ouvrage sérieux. — P. 5. Les textes allégués pour prouver l'existence d'une caste militaire en Égypte au moment de de la conquête macédonienne (Cyropédie ! Hérodote !) sont futiles. — P. 7 et *passim*. L'auteur se fait l'idée la plus fantaisiste de la dispersion des Juifs au temps d'Alexandre et des services qu'ils lui ont rendus. Arrien et Diodore n'ont jamais dit un mot du séjour d'A. à Jérusalem, pas plus qu'Arrien n'a parlé de soldats juifs dans l'armée d'Alexandre (p. 86). — P. 38. Omission des campagnes d'Eumène en Phénicie (je ne noterais pas cet oubli si l'auteur n'avait raconté longuement quantité d'événements de cette période qui ne touchent qu'indirectement à l'histoire des Ptolémées). — P. 43. Ne pas citer comme authentique le fragment 14 d'Hécatée d'Abdère. — P. 50. L'« ère égyptienne de 305 » m'est inconnue. — P. 54. Collitz n'a pas republié « les inscriptions de Cos », mais seulement celles en dialecte. — P. 62. Il n'est pas exact que *toutes* les monnaies de Philadelphe avec Βασ. Πτ., soient sans date (Poole, *Ptolemies*, p. 28 ; pièces de Tyr avec les ans κ à κγ). — P. 81. *Tobie* n'est pas un document du IIIe siècle. — P. 111. Il n'est pas sérieux de supposer que les Alexandrins aient surnommé Ptolémée « Soter » par ironie ! — Le nom de Philoclès, roi de Sidon et stratège des deux premiers Ptolémées, n'est prononcé qu'à l'appendice (p. 488) ; ce personnage méritait une mention plus détaillée. — P. 153. M. Mahaffy tient il à son étrange hypothèse de l'entente « tacite » entre les puissances navales attribuant l'empire de la mer au vainqueur « d'une seule bataille ? » — P. 159. Ne pas placer Locres Épizéphyrienne en Sicile. — P. 166. Il n'y a jamais eu deux Ctésibius. — P. 170. Ne pas admettre comme « possible » que la version dite des Septante ait été commandée par Philadelphe. — P. 196. Je ne comprends pas l'insistance que M. M. met à contester que Laodice fût la sœur

38. *MARC LE DIACRE. Vita Porphyrii episcopi Gazensis.* Edd. societatis philologae Bonnensis sodales. Bibl. Teubneriana, 1895. In-12, XII-137 p.

Cette vie de saint, œuvre d'un témoin oculaire et la plus intéressante peut-être qui existe (elle nous fait assister, avec une singulière intensité de vie et de vérité, au grand combat que livra le christianisme, sous le batailleur et ascétique évêque Porphyre, pour arracher au paganisme une de ses dernières citadelles) n'a longtemps été connue que dans une traduction latine, à telles enseignes que Gibbon doutait si l'original était

en grec ou en syriaque. Le texte grec a été publié pour la première fois par M. Haupt, d'après un *Vindobonensis* déjà décrit par Lambecius; cette édition posthume (1874) laissait quelque peu à désirer, et il faut féliciter les élèves de M. Bücheler d'avoir doté la *Teubneriana* d'une recension nouvelle qui achèvera, espérons-le, de répandre la connaissance d'un document historique de premier ordre. A côté du manuscrit de Vienne, les nouveaux éditeurs ont utilisé un Baroccianus (d'Oxford) qui dérive du même archétype et a conservé parfois de meilleures leçons; ils n'ont pu collationner un troisième codex, qui fait partie de la bibliothèque de Jérusalem. On ne saurait trop louer les jeunes éditeurs du soin scrupuleux qu'ils ont apporté à leur tâche, de leur sobriété dans la conjecture (le grec incorrect du bon diacre doit être respecté), de leur utile index; seulement, on doit regretter qu'ils n'aient pas indiqué en marge ou en note les dates, faciles à déterminer, des événements rapportés dans cette biographie (1).

H. Grübler.

consanguine d'Antiochus II; voir mes *Trois royaumes*, p. 206 et Wilcken dans Pauly-Wissowa, I, 2455. — P. 294. Achéus n'était pas l'oncle, mais le cousin germain d'Antiochus III. — P. 357. Les titres d'*arabarque* et d'*alabarque* ne doivent pas être identifiés. — P. 249. Ce ne sont pas les fils d'Aulète qui ont été fiancés aux filles de Mithridate, mais Aulète lui-même et son frère Ptolémée de Chypre (mentionné sans explication à la p. 432). Le fils aîné d'Aulète était âgé en 51 de dix ans (p. 447); il ne pouvait donc être fiancé à une princesse qui s'est tuée en 63 et n'était pas alors une enfant.

(1) Les archéologues ont-ils remarqué le type cruciforme de l'église élevée en 403 sur les ruines du temple de Marna (§ 75)? Les philologues se sont-ils souvenus de l'Agamemnon d'Eschyle, en lisant la piteuse exclamation d'Arcadius, mystifié par Eudoxie et les bons évêques : βαρεῖα μὲν ἡ αἴτησις, βαρυτέρα δὲ καὶ ἡ παραίτησις (§ 49)? En consentant à la destruction des temples de Gaza, l'empereur savait qu'il ruinait cette ville florissante et privait le trésor d'une source importante de revenus; c'était, pour lui, un sacrifice comparable à celui d'Iphigénie.

39. *MUSICOGRAPHES GRECS. Alypius, Gaudence, Bacchius l'ancien.* Traduction nouvelle par C. E. *Ruelle.* Paris, imp. nat., In-8°, xv-140 p.

M. Ruelle poursuit avec intrépidité la tâche qu'il s'est assignée de traduire en français tous les musicologues grecs. Les trois manuels qu'il a réunis dans ce volume semblent, par leur aridité, assez peu dignes de cet honneur; ils n'en ont pas donné moins de peine au traducteur, qui s'efforce, ce qui n'est pas toujours facile, d'être à la fois très fidèle et intelligible. Disons tout de suite que le texte des *Musici scriptores* de Jan, qui a servi de base à cette version, sort quelfois amendé des mains de M. Ruelle. Ainsi dans le trope lydien d'Alypius, gamme chromatique, Boèce a fourni la correction Ϊ pour Ε (cf. Bull. Acad. inscr. 1894, p. 458). D'autres corrections me paraissent moins heureuses. Dans Gaudence (p. 90 Ruelle) il ne fallait pas remplacer les mots ἐν τῷ τετάρτῳ στίχῳ par ἐν τῷ πρώτῳ.. Gaudence veut dire que le quatrième degré de l'échelle hémitonique générale (La bémol) s'exprime tantôt par Uɜ, tantôt par ƀω, ce qui est exact; même observation pour le sixième couple. Alypius ne contredit pas ici Gaudence; ni l'un ni l'autre ne s'occupent du numéro d'ordre des tropes ou de la *dynamis* des signes, et le tableau dressé par M. Ruelle (n° 14, p. 100) est purement imaginaire. P. 105 et suiv. je préfère le τίνα ταῦτα; de Jan au τίνα; ταῦτα de Ruelle. P. 117 εἴδη pour ἤθη est une correction à rebours et la traduction « régions » (empruntée à Wallis) un contresens; il ne s'agit point ici des régions des sons (ceci est abordé au

§ 44), mais de la place des sons dans le tétracorde. P. 123 (§ 61 *bis*) : la conjecture ὑπερέχῃ ne vaut rien ; pourquoi, dans la consonance, le son grave prédominerait-il, même « un peu », sur l'aigu? P. 124 (§ 65), écrire avec Meibom ἀφ' ἧς ἀνίεται διὰ δ καὶ [ἐπιτείνεται] διὰ ε ; l'omission s'explique par l'*homoioteleuton*. — Sur le sens je suis, en général, d'accord avec M. Ruelle (p. 81, l. 7 : lire le *deuxième* rang ; plus loin, après « diapason octacorde », écrire *octave* et non *quinte;* p. 116, la définition de l'*eclysis* est incompréhensible ; p. 135, § 94, écrire : de combien d'*espèces* de temps, etc.), mais il ne signale pas toujours assez complètement les passages inintelligibles (c'est-à-dire corrompus), ou absurdes de ses auteurs (p. 68, définition des sons consonants; p. 126, § 71, etc.). J'aurais aussi des réserves à faire sur quelques assertions contenues dans les notes (p. 56, note 1, les intervalles à rapports rationnels de Gaudence n'ont rien de commun avec les intervalles justes de la musique moderne ; p. 73, il fallait signaler la fausseté de l'observation sur les poids tenseurs ; p. 84, note : il est faux que les deux formules de division pour l'octave hypodorienne se rapportent l'une au registre inférieur, l'autre au supérieur; p. 86, note : les tons assignés par l'anonyme à la musique orchestique se rapportent non aux instruments de percussion, mais à la lyrique chorale; p. 119, Ptolémée n'est pas « l'inventeur du système des sept tropes » ; etc.).

T. R.

40. *MYTHOGRAPHI GRAECI* (vol. II, 1). *Parthenius*, ed. P. Sakolowski. *Antoninus Liberalis*, ed. E. Martini. Bibl. Teubneriana, 1896. In-12°, XCVI-148 p.

Les deux auteurs réunis dans ce volume sont conservés dans un seul et même manuscrit, le *Palatinus* 398, du IXe ou Xe siècle. Les *Malheurs d'amour* de Parthénius n'avaient pas été édités depuis Hercher (1858), les *Métamorphoses* d'Ant. Liberalis depuis Westermann (1843). Les nouveaux éditeurs ont collationné à nouveau le *Palatinus* et mis à profit les travaux les plus récents de la critique, notamment les dissertations d'Oder et de Blume qui ont répandu beaucoup de lumière sur la langue et les sources d'Antoninus. On lira avec intérêt, dans la trop longue introduction de Martini, l'analyse des causes qui ont amené l'étrange corruption du texte de cet auteur et plusieurs exemples plus ou moins certains des *disjecti membra poetae* qu'il renferme. Les récits d'Antoninus sont, en effet, presque tous puisés dans Nicandre, Hermésianax et Bœos, et les rubriques qui renvoient à ces poètes perdus doivent être considérées comme authentiques ; les autres sont l'œuvre d'un pseudo-érudit de la fin de l'antiquité, auquel on doit également celles de Parthénius. Elles étaient écrites en marge du texte et ont été quelquefois insérées de travers; ainsi M. Sakolowski établit avec vraisemblance que c'est la fable 36 et non 35 de Parthénius qui remonte à Asclépiade de Myrléa. — Les deux éditeurs ont été sobres de conjectures nouvelles. M. Martini a trouvé l'idée de plusieurs des siennes dans l'*index* du Palatinus, qui remonte à un texte meilleur que celui du corps du manuscrit ; il s'est abstenu d'ailleurs sagement de vouloir (à l'exemple d'Oder) ramener un écrivain tardif comme Antoninus à la pureté du langage attique. Fab. 14, 2 j'aimerais lire εἰς τινὰ πύργον (plutôt que εἰς τοὺς πύργους) ἔφυγον. Dans Parthénius, fab. 8, il est impardonnable que M. S. ait laissé subsister l'absurde leçon Γυθυμίαν sans se douter que ce nom a déjà été corrigé en Εὐθυμίαν

(correction autorisée par C. I. G. 708) par Dindorf (Thes. s. v.) et Pape. Il ne connaît pas non plus les conjectures, d'ailleurs très contestables, de Ch. Müller (F. H. G. V, p. XXIII suiv.) sur ce chapitre.

H. GRÜBLER.

41. *NICOLE (Jules). Les papyrus de Genève transcrits et publiés.* Vol. I. Papyrus grecs (1er fascicule). Genève, Georg, 1896. In-4°, 4+26 p. autographiées.

L'avenir est à la papyrologie; comme le disait dernièrement M. Mommsen, la génération prochaine a devant elle, pour les papyrus grecs, la même tâche que ses aînés ont accomplie pour les inscriptions, et déjà depuis quelques années les trouvailles de papyrus ont été autrement fécondes pour la vraie connaissance de l'antiquité que l'épigraphie, qui commence à avoir vidé son sac. L'heure n'est sans doute pas venue d'entreprendre ce *Corpus* général des papyrus grecs dont une ambition chimérique a pu seule inscrire le titre sur un recueil mort-né; le devoir le plus urgent consiste à publier rapidement et correctement, avec de bons index, mais sans un luxe inutile de commentaires, les immenses liasses de documents de toute espèce que l'Égypte, et particulièrement le Fayoum, verse chaque année sur le marché. Aux anciens recueils de Vienne (Petrettini), Rome (Mai, Peyron), Londres (Forshall, Peyron), Turin (Peyron), Leyde (Leemans), Berlin (Schmidt, Wessely), Paris (Brunet de Presle) sont venues s'ajouter ainsi les publications, presque toutes en cours, des nouveaux fonds de l'archiduc Rénier, de Berlin, de Londres (Kenyon), de Flinders Petrie. La collection de Genève, plus restreinte, occupe cependant une place honorable à côté de ses rivales. Elle se compose de deux fonds, provenant l'un et l'autre du Fayoum, dont l'un appartient à la Bibliothèque de la ville, l'autre à M. Nicole. C'est ce savant qui a été chargé de la publication intégrale des deux collections, et nos lecteurs savent déjà, par un échantillon qu'il nous a communiqué, avec quelle sûreté de méthode et d'information il s'en acquitte. Le procédé de reproduction adopté (autographie) est le même que pour les *Urkunden* de Berlin; de même l'éditeur rétablit les accents et, en général, l'orthographe, sauf à indiquer en note les graphies originales. Les dix-huit documents publiés dans ce premier fascicule datent tous de l'époque impériale : le plus ancien à date certaine est de 141 après J.-C., le plus récent de 383, sans compter deux curieux papyrus byzantins (nos 14 et 15). Indépendamment des pièces déjà imprimées dans cette *Revue* (n° 8) ou dans la *Revue archéologique* (nos 6, 16, 17) nous signalerons particulièrement, à cause de leur intérêt juridique, les nos 3 (plainte au sujet d'un bris de scellés), 9 (emprunt à 12 p. 100), 10 (lettre valant bail), 11 (convention entre cohéritiers). Le n° 9 me paraît dater de 252 et non de 251, Volusianus n'ayant été associé à l'empire qu'en novembre 251.

T. R.

42. *PASCAL (Carlo). Studii di antichità e mitologia.* Milano, Hoepli, 1896. In-8°, 241 p.

Parmi les douze dissertations réunies ici, trois seulement se rapportent directement à la mythologie grecque.

1° *Il mito di Licaone.* Lycaon, c'est-à-dire Loup (Solin XXX, 4) = Lykourgos serait le nom primitif du prêtre de Zeus Lykaios en Arcadie. Le prêtre s'habillait en loup pendant l'acte du sacrifice humain offert au dieu infernal (d'où le mythe de Lycaon offrant les chairs du jeune Nyctimos à Jupi-

ter, et, pour peine, changé en loup). L'auteur compare les *Hirpini Sorani*, prêtres ou fidèles du Dis Pater du mont Soracte. 2° *La leggenda del diluvio delle tradizioni greche*. Elle serait née de la fusion de deux mythes primitivement indépendants : l'adoration du Soleil infernal et l'union du Ciel et de la Terre; le déluge, avant d'être considéré comme un cataclysme dévastateur, n'était autre chose que la pluie fécondante. Deucalion (de Δεύς, καλία) serait l'architecte légendaire du temple de Zeus Lykaios, déjà nommé, dont le tabernacle entouré d'un canal (?) aurait suggéré le rapprochement avec l'arche de Noé (??). (L'auteur ne paraît tenir aucun compte du mythe phrygien de Nannacos.) 3° *Il mito del Pitone*. L'explication du stoïcien Antipater (Macrobe, *Sat.* I, 17) est la bonne. Πυθώ, ancien nom de ville ou de territoire, symbolise la putréfaction d'une terre marécageuse, sous l'influence des infiltrations du fleuve Πλεῖστος; mais Apollon-Soleil, à force de darder ses flèches d'or, dessèche et assainit le sol et fait de la putride Pytho Δελφοί « la féconde ». — Ces échantillons donnent une idée de la méthode de M. Pascal. On voit aussi que si l'auteur a du savoir et de l'esprit, il ne laisse pas d'en abuser parfois.

Auguste Michel.

43. *PATER (Walter). Greek studies.* London, Macmillan, 1895. In-8°. IX-315 p.

M. Pater, fellow de Brasenose college (Oxford), enlevé trop tôt aux lettres et à l'érudition anglaises, est surtout connu de ce côté de la Manche par sa belle étude sur les *Bacchantes* d'Euripide, qui a été reproduite en tête de l'excellente édition de Tyrrell (voir *Revue*, VI, 150). Les autres essais recueillis dans ce volume posthume ne sont pas d'un moindre intérêt. Les uns se rapportent à la religion (Dionysos; Déméter et Perséphone), les autres à la littérature (Hippolyte voilé), d'autres enfin à l'art (Les commencements de la sculpture grecque; Les marbres d'Égine; L'âge des statues d'athlètes) ; dans tous on retrouve la prédilection de l'auteur pour les conceptions mythologiques, qu'il place au centre du monde et de la pensée helléniques, et où il voit « la forme spiritualisée de la nature ». On y retrouve aussi l'érudition étendue et quelquefois subtile (1), le raffinement de pensée et de sentiment, le style harmonieux et brillant, parfois même, avouons-le, brillanté, qui faisaient l'originalité de l'auteur et ne laisseront pas périr ses reliques.

Filocalo.

44. *PHILODÈME. Philodemi volumina rhetorica, edidit Siegfried Sudhaus. Supplementum.* Leipzig, Teubner, 1895. (Bibliotheca Teubneriana.) In-12°, XLII 62 p. 1895.

M. Sudhaus a donné naguère des *Volumina rhetorica* de Philodème une édition critique longuement élaborée qui a été annoncée à cette place (*Revue*, V, 470); il nous offre aujourd'hui une sorte d'édition *ad usum laicorum* de ce texte, disposée en lignes continues au lieu de colonnes étroites, débarrassée de tous les fragments si lacérés qu'on ne peut en deviner le sens, et, malheureusement aussi, dépourvue de la plupart des signes critiques qui permettent de distinguer les

(1) Comme lorsque, signalant avec raison l'expression doucement mélancolique des athlètes de Polyclète, il rappelle (p. 313) que dans la première mention de jeux athlétiques dans la littérature (Iliade, XXIII) « ils forment partie des rites funèbres du héros Patrocle ». Ou encore lorsqu'il exagère jusqu'à l'outrance l'antithèse entre l'art idéaliste des Doriens et l'art sensuel, « chryséléphantin » de l'Ionie.

mots ou lettres vraiment lus de ceux qui sont restitués. Sous cette forme abrégée et simplifiée, les débris de l'ouvrage de Philodème se lisent avec facilité, et l'impression d'obscurité et d'amphigouri qui se dégageait de la première édition est un peu corrigée; les notes allemandes qui accompagnent le texte précisent la nature de l'argumentation; au reste, le texte lui-même a été sur divers points amendé soit par l'éditeur, soit surtout par M. von Arnim. Une préface intéressante, pour laquelle M. S. a obtenu la collaboration de M. Rademacher, montre, par le rapprochement des passages parallèles de Sextus Empiricus et de Quintilien, que les arguments contre et pour le caractère « technique » de la rhétorique, si minutieusement exposés par Philodème, sont empruntés, en majeure partie, aux ouvrages du péripatéticien Critolaüs et du stoïcien Diogène de Babylone; le περὶ παρασίτου de Lucien n'est, lui aussi, qu'une sorte de parodie des apologies de la rhétorique par les stoïciens. La préface de M. S. est datée *Bonn am Sedantage 1895*. Cette manière d'introduire dans des ouvrages d'érudition, qui s'adressent à un public international, l'expression d'un chauvinisme agressif, n'est-elle pas un peu ridicule? (1)

T. R.

(1) Nous avons reçu depuis un nouveau volume de M. S. intitulé : *Philodemi volumina rhetorica*, II (Teubner 1896; XXVIII-371 p.). L'auteur y réédite les p. 290-325 de son premier volume, qui prennent une physionomie nouvelle depuis qu'il a découvert que les papyrus 1015 et 832 se complètent mutuellement. Viennent ensuite (p. 65-130) les fragments — dix groupes — du livre II, ceux du livre V (131-167), et ceux de place incertaine (p. 168-195). Le volume se termine par les fr. des deux rédactions de l'ὑπομνηματικὸν περὶ ῥητορικῆς (dont la préface tâche de restituer le plan) et par un index s'étendant aux deux volumes.

45. *PLUTARQUE. Plutarchi Moralia*, recog. *G. N. Bernardakis*. vol. VI. Bibl. Teubneriana, 1895.

Ce volume comprend, entre autres traités importants, l'étude sur le Timée, les pamphlets contre les stoïciens et épicuriens, le *De musica*. On connaît la méthode prudente et l'annotation laconique (1) adoptées par M. Bernardakis pour cette édition *minor*. Une brochure récemment publiée par lui à l'occasion du 80e anniversaire de E. Curtius (Τὸ ἐν Δελφοῖς EI; Teubner 36 p.) donne un échantillon de l'édition *major* qu'il a en préparation (2), et par laquelle, semble-t-il, il aurait dû commencer. Dans le traité sur la psychologie du Timée l'interversion proposée par Mavromattis et « retrouvée » par M. Tannery (*Revue*, VII, 209) est, avec raison, introduite dans le texte. En revanche, dans le *De Musica* non seulement M. B. n'a rien corrigé d'important, mais il ne marque même pas d'un astérisque des passages visiblement corrompus et relègue en note des corrections certaines dues à d'autres savants. Ce traité a été surtout défiguré par des gloses marginales qui se sont introduites dans le texte à de mauvais endroits; un éditeur consciencieux a le devoir de signaler les absurdités qui en résultent. Par exemple, au § 30, il est trop manifeste que les mots καὶ Ἀριστοφάνης — εἰστηνέγκατο qui interrompent la citation de Phérécrate sont un *adscript* passé

(1) On est égaré par l'emploi de sigles dont aucune table, placée en tête du volume, ne donne la clef. Cette table n'existe même pas que je sache, dans le tome Ier de l'édition.

(2) L'éditeur s'y montre beaucoup plus conservateur que Paton (sur l'édition duquel cp. *Revue*, VII, 111); mais il abuse parfois de citations inutiles (p. 16 sur les cosmes et cosmètes) et ses conjectures ne sont pas toutes d'une bonne grécité; exemple, § 6 : ταῦτα τοῦ Νικάνδρου διελθόντος [θέων ἦν ὃς] οἶσθα γὰρ... ἤρετο.

dans le texte. Au § 19, l. 22, τὸ τοῦ κάλλους ἦθος est dénué de sens ; il faut visiblement écrire (comme dans § 11, l. 21) τὸ τοῦ ἤθους κάλλος.

T. R.

46. *PROTT* (*J. de*) et *ZICHEN* (*Lud.*). *Leges Graecorum sacrae e titulis collectae.* Fasc. I. Lipsiae, Teubner, 1896. In-8°, VI-60 p.

Commencement d'un *corpusculum* où l'on trouvera toutes les inscriptions contenant des règlements religieux. Ce premier fascicule, qui est l'œuvre de M. Prott, est consacré aux *fasti sacri*, calendriers religieux donnant l'indication, mois par mois, des fêtes et des sacrifices. Les textes les plus importants viennent d'Athènes et de la tétrapole attique (nos 3, 26), de Myconos (4), de Cos (5-6), de Pergame (27). L'édition est faite avec grand soin, les lectures souvent en progrès, les commentaires sobres, mais substantiels.

GRANDPIERRE.

47. *RAMSAY* (*W. M.*). *The cities and bishoprics of Phrygia, being an essay of the Local History of Phrygia.* Vol. I : *The Lycos Valley and south-western Phrygia.* Oxford, Clarendon Press, 1895. 352 p., in-8°.

L'*Historical Geography of Asia Minor* avait été un résumé vigoureux et plein de choses, où les grandes lignes du sujet étaient, pour la première fois, dégagées et dessinées. M. Ramsay pouvait et devait donner plus, sinon mieux, et c'est d'une œuvre plus développée et plus large qu'il publie aujourd'hui le début. Le nouvel ouvrage est consacré à la Phrygie, la *province* la plus ignorée naguère et la plus aride de la géographie historique de l'Asie-Mineure, la plus centrale aussi : le premier volume, seul paru, n'étudie que le dictrict sud-occidental de la région, la vallée du Méandre supérieur, — sans Eumenia et sans Apamée, — celle du Lycos, avec les frontières de Lydie, de Carie et de Pisidie.

Il serait difficile d'analyser ce vaste travail, d'autant plus que M. R. ne s'est pas astreint à un ordre géographique régulier : de la vallée du bas Lycos avec les deux grandes villes de Laodicée et d'Hiérapolis (ch. I-III) il passe à la vallée du Méandre moyen (ch. IV-V), revient au Lycos (ch. VI : *Colossai*), puis retourne au Méandre (ch. VII), et enfin examine les régions méridionales de la Phrygie, la Cibyratide et la Milyade (ch. VIII-IX). Pour faire apprécier l'étendue des progrès enregistrés ou réalisés par le livre de M. Ramsay, disons du moins que, suivant la remarque même de l'auteur, sur les quinze localités identifiées dans le seul chap. IV, une seule figure dans des ouvrages comme le *Dictionary of Geography* de Smith, ou l'*Alte Geographie* de Forbiger. Les renseignements sont nombreux surtout pour les périodes gréco-romaine et byzantine. Pourtant M. R. a fait d'heureuses trouvailles dans le domaine de la géographie pré-hellénique : c'est ainsi que l'identification du pays de Keshkesh, cité dans le *Poème de Pentaour,* avec l'évêché byzantin de Kiskisos, dissiperait, si elle était acceptée, les doutes élevés par Max Muller (*Asien und Europa,* p. 355) sur l'existence même du Keshkesh.

Nulle part peut-être plus qu'en Asie-Mineure, le passage n'est facile de la géographie historique à l'histoire propre : l'étude des colonies macédoniennes, des centres d'hellénisation créés par les rois de Pergame ou de Syrie, ressortit également aux deux sciences. M. R. a donc été amené naturellement à tracer l'histoire locale de la Phrygie, des origines à la conquête ottomane. L'entreprise était

hardie, et les lacunes de nos connaissances sont telles que M. R. a dû se borner à une série de recherches de détail. D'une importance particulière sont les chapitres où il a réuni ce que nous savons de la religion et de l'organisation sociale des populations qui furent maîtresses du sol avant l'établissement de la prépondérance hellénique : M. R. avait fait plus que tout autre pour assembler les éléments de ce travail, qui sera une mine précieuse de renseignements au jour où le déchiffrement des textes anatoliens de tout genre, — cunéiformes d'Ourarti et de Mitanni, hiéroglyphes pseudo-hittites, inscriptions alphabétiques de Lycie, de Pisidie, de Carie, de Phrygie, — aura jeté sur l'histoire de l'Asie-Mineure pré-hellénique un peu de la lumière qui commence à éclairer l'histoire de la Syrie. — Les contributions de M. R. à l'histoire intérieure des villes à l'époque impériale sont encore à signaler : elles attireront sans doute l'attention sur une période trop négligée de la vie des institutions helléniques. J'ai indiqué ici même (t. VIII, pp. 220 sqq.) à quelles objections prêtaient, au sujet de la composition et du rôle de la Boulè et de la Gerousia, les théories exposées par M. Ramsay, qui me semble avoir méconnu l'originalité de leur évolution constitutionnelle. — La période des origines chrétiennes est sacrifiée, ce qui étonnera de la part de l'auteur de *Christian Church and Roman Empire* : il eût convenu pourtant d'indiquer le lien qui unit à cette décomposition politique de la cité grecque, non moins qu'à l'état religieux des populations indigènes, le développement du christianisme dans cette Asie-Mineure qui fut sa seconde patrie. En revanche, M. R. a éclairé d'un jour tout nouveau l'opposition des populations indigènes, grossièrement hellénisées à la surface, vivant encore, en pleine époque romaine, sur un fonds de croyances primitives, et des élégantes cités helléniques, brillantes de civilisation et de luxe, et qui montrèrent, suivant la parole de Mommsen, que le soleil mourant est encore le soleil.

Les inscriptions publiées en appendice, au nombre de 200 environ, sont en partie connues déjà ; mais il faut remercier M. R. d'avoir réédité des séries de textes, comme ceux des domaines impériaux de la plaine Cillanienne, laissés sans interprétation dans la publication de Sterrett (nos 146 sqq.) Le commentaire de M. R. n'esquive aucune difficulté. — Chemin faisant, M. R. avait d'ailleurs apporté des corrections souvent justifiées à l'interprétation de textes déjà étudiés : il restitue avec raison (p. 258) à l'époque pergaménienne l'inscription d'Eriza, attribuée aux Ptolémées par M. Bérard ; il propose (p. 330), malheureusement sans entrer dans des détails assez étendus, une explication très ingénieuse des grandes inscriptions de Stratonicée-Hadrianopolis (*B. C. H.* 1887, p. 111).

Nous n'avons pu indiquer tout ce qu'enferme ce livre plein, jusqu'à en être surchargé, de documents et de renseignements : aux études de géographie historique ou actuelle, d'histoire, de mythologie, d'épigraphie, se mêlent des notes de numismatique (p. 57, 116, 185, etc.), de chronologie (ch. v, appendice 4 : Ere de Sylla), d'histoire ecclésiastique (listes d'évêques, complétant et rectifiant, pour les sièges de la Phrygie du sud, l'*Oriens Christianus*). Jamais une pareille masse de faits n'a été réunie pour un district de l'Asie intérieure et l'achèvement de ce grand ouvrage doit être attendu avec impatience.

J. Lévy.

48. *ROBERT* (*Carl*). *Votivgemälde eines Apobaten.* 19tes Hallisches Winckelmannsprogramm. Halle,

Niemeyer, 1895. In-4°, 29 p. et une planche.

La première dissertation contenue dans ce programme est consacrée à l'un des fameux *monochromata* découverts à Herculanum en 1749. Après avoir précisé la date et les circonstances de la découverte ainsi que la destination et le mode d'exposition de ce groupe de peintures sur marbre, M. Robert publie une bonne photogravure d'après une aquarelle de Gilliéron. Rapproché de monuments analogues (reliefs d'Oropos, etc.), le sens de la peinture n'est pas douteux : c'est l'offrande d'un *apobate* vainqueur, représenté au moment où il saute du quadrige lancé au galop, à l'extrémité du stade. Le style de la peinture révèle une copie fidèle d'un original du ve siècle finissant : M. R. n'hésite pas à prononcer le nom de Zeuxis, dont l'origine italiote expliquerait le type « tarentin » des chevaux. A noter que d'après M. R. le « relief de salle à manger », dit Alexandrin par Schreiber, ne daterait que du temps d'Auguste. — Dans une seconde dissertation M. R. s'occupe du fameux Mars Borghèse du Louvre dont la dénomination et l'attribution ont si souvent changé. Au lieu d'Arès ou d'Achille, M. R. propose, malgré les loups du casque, d'y voir... Pâris (bizarre vicissitude des désignations!); ce serait une copie du fameux Pâris d'Euphranor dans lequel suivant Pline, on reconnaissait à la fois *judex dearum, amator Helenae, et tamen Achillis interfector*. (On sait que jusqu'à présent on retrouvait cette statue dans le grand Pâris assis du Vatican.) L'hypothèse est ingénieuse et M. R. cherche à la justifier en interprétant à sa façon le texte obscur de Pline sur le « canon » d'Euphranor (*in universitate corporum exilior et capitibus articulisque grandior*). Le nom de M. Furtwängler est prononcé souvent dans ce travail; quoique M. Robert s'écarte souvent de ses opinions, il semble avoir largement subi l'influence de cet archéologue et comme la contagion de sa hardiesse (1).

T. R.

49. *ROBERTI* (*Giovanni*). *La Eloquenza Greca II. Eschine-Demosthene.* Palermo, Carlo Clausen. 1894. 449 p. In-8°.

Ce volume comprend une introduction, deux biographies, l'une d'Eschine, l'autre de Démosthène, la traduction du discours d'Eschine contre Ctésiphon, des Philippiques de Démosthène et de son discours *Pour la couronne*; des notes, nombreuses, sont réunies et rejetées à la fin. L'introduction offre un tableau assez exact de la Grèce et en particulier d'Athènes, au temps de Philippe ; l'auteur a une certaine tendance à généraliser et à se contenter d'appréciations un peu vagues qu'il ne se donne pas la peine d'appuyer sur des faits ; il cite, parmi les orateurs politiques favorables à Philippe (Introd., p. 10), Eubule, Philocrate, Eschine, Démade, Pythéas, mais il ne dit rien de leur caractère, de leurs idées. Le jugement qu'il porte sur Eschine est juste, sans être bien nouveau ; une page intéressante est celle où il se demande jusqu'à quel point les qualités pratiques et le sens du réel manquèrent à l'esprit généreux et élevé de Démosthène ; mais il se contente d'indiquer cette idée qu'il emprunte à M. Zambaldi. Les notices

(1) Je profite de l'occasion pour réparer bien tardivement une omission que je me reproche : c'est d'avoir négligé de signaler à nos lecteurs, au moment où ils ont paru, les deux excellents mémoires où M. Robert a entrepris de restituer, à son tour, la *Nekyia* et l'*Ilioupersis* de Polygnote (Winkelmannsprog. de Halle, n°s XVI et XVII, 1892 et 1893).

qu'il consacre aux deux orateurs sont d'une lecture agréable et facile; remarquons seulement que le plan suivi par M. Roberti le forçait à reprendre dans les deux biographies certains développemeuts déjà esquissés dans l'introduction. Quant aux notes, elles sont très explicites (les deux passages sur la chorégie, p. 144 et 230 sont cependant insuffisants); partout on remarque un effort sérieux pour faire comprendre à un public même peu instruit le jeu des institutions et le détail des mœurs. L'auteur est peu au courant des travaux français. Parmi nos traducteurs, ce n'est pas M. Dareste qu'il cite, mais Tourreil, et il adresse même à ce dernier, dans la préface, un éloge bien exagéré. Quant à la traduction de M. Roberti, il est difficile à un étranger de la juger; elle nous a paru claire et élégante, et généralement exacte; mais la phrase italienne ne reproduit pas l'ampleur de la période grecque; les traits vigoureux sont souvent affaiblis et la valeur de certaines expressions est négligée.

R. Harmand.

50. *ROBERTS* (*W. Rhys*). *The ancient Bœotians.* Cambridge, University press, 1895. vi-92 p. In-8°.

Non pas une histoire, mais une apologie, d'ailleurs ingénieuse, bien documentée et qui ne tombe pas dans le panégyrique. Il est bien certain que si les Béotiens ont été des gloutons, ils ont été autre chose encore, témoin Hésiode, Pindare, Corinne, Epaminondas, et la glorieuse lignée des peintres et aulètes thébains. Le proverbe Βοιωτία ὗς, déjà répandu au temps de Pindare, doit sans doute son origine à la malignité du voisin athénien; mais il n'y a pas de fumée sans feu et il est bien certain que pris dans leur ensemble, pris comme corps de nation, les Béotiens font triste figure. au point de vue de la civilisation, à côté des Athéniens. Eux-mêmes semblaient convenir de leur infériorité, au moins dans les arts plastiques : presque tous les bons ouvrages de sculpture trouvés en Béotie sont de fabrique attique, et j'incline fortement à croire que les ateliers de coroplastes de Tanagre (où la population d'ailleurs n'était pas purement béotienne) étaient dirigés par des artistes athéniens. M. R. écrit d'un style un peu sautillant et multiplie un peu trop les rapprochements avec les choses modernes, qui attestent d'ailleurs une excellente culture générale. Je ne vois pas, par exemple, en quoi Platées était *the Alsace Lorraine of those times* (p. 52) et la comparaison des Béotiens avec les Hollandais me paraît peu heureuse; j'aurais plutôt nommé les Bavarois, qui ont aussi produit des peintres et des musiciens distingués. Par moments l'apologie prend les allures d'un plaidoyer *pro domo sua :* M. Roberts est Gallois et professe à l'université de Bangor.

Auguste Michel.

51. *SERENUS ANTINOENSIS. Opera, edidit et latine interpretatus est* I. L. *Heiberg.* Bibl. Teubneriana, 1896. In-12°, xix-303 p.

Naguère encore on faisait de ce géomètre un natif d'Antissa dans l'île de Lesbos et un alexandrin (voir Cantor, *Vorlesungen,* I², p. 383); c'est à M. Heiberg que l'on doit l'ingénieuse correction qui le fait naître à Antinoeia d'Égypte, probablement au ive siècle après J.-C. Serenus nous a laissé un traité sur les sections du cylindre et du cône que les manuscrits donnent souvent à la suite du traité fameux d'Apollonius, auquel, en effet, il se rattache étroitement. Commandin l'a traduit et commenté dès le xvie siècle (Bologne, 1566), Halley a édité le

texte grec en 1710 d'après trois manuscrits de Paris. M. Heiberg a collationné en outre trois Vaticani (surtout V, 206, du XIIe siècle) et le ms. du Sérail de Constantinople. Au texte, souvent amélioré, il a joint des figures et une traduction latine nouvelle. Le nom de l'éditeur, ses précédentes publications nous dispensent de louer la science et la conscience qu'il apporte dans ce nouveau travail.

H. Grübler.

52. *SOPHOCLE*. Traduction en vers français, par F.-E. *Callot*. Paris, Masson, 1890-1891, 2 vol. in-18.

De tous les poètes grecs, Sophocle est peut-être celui dont le style se prête le moins à une adaptation. Une pensée lumineuse dont l'art du poète semble tracer le relief, des phrases brèves et pleines de sens, où les divers rapports des idées sont marqués avec une rare finesse, le ton qui change suivant les situations, le caractère des personnages et les sentiments qu'ils expriment, des images tout à la fois nettes et brillantes, des tours d'une hardiesse singulière, que de difficultés où se heurte le traducteur! Une version littérale est impossible; une paraphrase altérera la physionomie de Sophocle au point de la rendre méconnaissable. Peut-être cependant cette dernière méthode donnerait-elle encore de meilleurs résultats dans une traduction en vers. Mais quel tact ne faudrait-il pas pour discerner dans le texte les traits qui doivent être mis en lumière et rendus exactement de ceux que l'on peut modifier? M. Callot tourne le vers avec facilité; c'est un mérite que nous lui reconnaissons volontiers. Mais son style manque de mouvement, de force et de grâce, il est lourd et prosaïque, surtout dans le dialogue. Ses meilleurs vers sont les plus courts. Sachons-lui gré d'avoir particulièrement soigné la traduction des chants choriques; il y observe même souvent l'exacte correspondance de la strophe et de l'antistrophe.

R. Harmand.

53. *SPRUNER et SIEGLIN. Atlas antiquus*. Gotha, Perthes. 4e et 5e livraisons. 1895.

Cette importante publication, que nous avons déjà signalée aux lecteurs de la *Revue* (VIII, 155), poursuit régulièrement son cours. Parmi les cartes groupées dans les deux plus récentes livraisons, les suivantes intéressent particulièrement l'histoire de l'hellénisme : n° 6 *Asia superior* (Iran et Touran), n° 9 *Imperia Persarum et Macedonum*, n° 10 *Regna Diadochorum et Parthorum*, n° 20 *Africa Cyrenaica*, n° 22 *Italiae pars meridionalis* (Grande Grèce, Sicile). La gravure est toujours très soignée, le choix des noms sagement limité et les cartons historiques multipliés à profusion. Voici quelques légers *errata*. Dans les *Regna Diadochorum* il n'aurait pas fallu attribuer à Ptolémée toute la Syrie méridionale après la bataille d'Ipsus (2e carton), ni donner au royaume pontique sous Mithridate II (4e carton) une extension vers l'est que cet État n'a atteinte que beaucoup plus tard. Je ne puis approuver non plus le nom de *Ariobarzanes Mons* (n° 6) donné aux monts Elbourz sur l'autorité d'Orose (I, 2, 42). Le nom est manifestement corrompu comme tant d'autres dans cette inextricable nomenclature. Le *Parachoatras* me paraît également placé trop au midi, et l'on cherche vainement le mont Orontès de Ptolémée (VI, 2, 4), dont la position paraît cependant assurée.

T. R.

54. *THUMB (Albert). Handbuch der neugriechischen Volkssprache.* Strassburg, Karl J. Trübner, 1895, xxv-240 p., in-8°.

On doit déjà à M. Albert Thumb, professeur à l'Université de Fribourg en Brisgau, divers travaux intéressants relatifs au grec moderne, parmi lesquels deux études, l'une sur le dialecte d'Égine, l'autre sur le vocalisme du dialecte d'Amorgos. Le manuel qu'il fait paraître, sous les auspices de M. G. Hadzidakis, renferme : une grammaire du grec vulgaire (p. 1-124), des textes dans la même langue et aussi dans les principaux dialectes (p. 125-194), enfin, un glossaire grec-allemand, avec renvois à la grammaire, lorsqu'il y a lieu (p. 195-240). Ce volume possède sur les ouvrages du même genre récemment publiés — celui de Mitsotakis et celui de Wied, pour parler seulement de ceux qui méritent d'être mentionnés — l'inestimable avantage d'être basé sur des connaissances linguistiques sérieuses. Les lecteurs se trouveront, par conséquent, en présence de faits mieux observés, mieux exposés et mieux groupés; ils constateront surtout avec plaisir, dès les premières pages, qu'ils ne courent plus le risque de considérer, à chaque instant, comme usuelles, des formes exclusivement livresques.

L'auteur, en se restreignant ainsi très nettement dans le domaine du grec populaire, s'est proposé un double but, à la fois pratique et scientifique : il a voulu permettre aux uns d'apprendre expérimentalement cette langue, aux autres d'en saisir les principes de formation et de développement. Ces deux points de vue sont, je crois, quelque peu contradictoires, la linguistique, suivant une judicieuse remarque, ne devant exister qu'à l'état latent dans une grammaire pratique. Des formes, par exemple, comme ἀδερφός, Ἀρβανίτης, ἤρθα, ἐοπίδα, βαρμένος, στέρνω et βόρτα (§ 30), également logiques et intéressantes pour le savant, ne devraient pas figurer sur une même ligne, dans un ouvrage destiné aux commençants, car elles ne sont pas toutes également usitées. De même pour νοικοκύρις, νήλιος, νύπνος, νουρά et Νικαριά (§ 33, 3). Les très nombreuses observations dialectales que M. T. a répandues dans tout le volume, contribueront aussi à en rendre la lecture plus difficile aux débutants, en leur masquant, en partie, les faits de la langue commune. Quant aux linguistes, ils regretteront, je crois, la résolution qu'a prise l'auteur de ne donner aucune référence au sujet des phénomènes qu'il cite. La plupart de ceux qui s'intéressent à des formes comme *toa* = τότε, *poa* = πότε (§ 22) du grec d'Otrante, préféreraient peut-être à la rédaction de M. T. une simple note ainsi conçue : *toa* = τότε, *poa* = πότε, Morosi, Otr. 106. Beaucoup de remarques, phonétiques ou morphologiques, auraient pu être remplacées ainsi, avantageusement pour tous, par de simples renvois au bas des pages.

Il serait bon de mentionner (§ 18), que ce n'est pas après toutes les continues (spirantes), mais seulement après les continues *sourdes*, que φ, χ, θ, deviennent respectivement π, κ, τ. Il ne semble pas, d'autre part, que les prononciations μνιά, δμνοιάζω, ποτάμνια (§ 29) puissent être considérées comme la règle.

Dans la morphologie, M. T. essaie une nouvelle classification des déclinaisons, basée sur le genre, qui me paraît moins heureuse que celle à laquelle il renonce. Elle n'est pas plus simple, puisqu'elle ne supprime pas la division des noms en parisyllabiques et en imparisyllabiques, sur laquelle repose cette dernière; d'un autre côté, elle offre le grand inconvénient de ne pas cadrer du tout avec la classification en usage pour le grec ancien. La partie qui concerne la

conjugaison est particulièrement développée et mérite d'être signalée. J'ai cependant entendu des élèves manifester le regret de ne pas trouver réunis en tableaux les différents temps des verbes, qui sont, en effet, un peu disséminés.

Je ne voudrais pas, à propos du manuel en question, témoigner des exigences, qui, bientôt, pourraient se retourner contre moi. C'est là une des raisons pour lesquelles je ne reprocherai pas à l'auteur de n'avoir donné, en fait de syntaxe, que quelques très courtes observations mêlées à la partie morphologique. Multiplier les critiques serait d'ailleurs méconnaître les difficultés de l'œuvre qu'a entreprise M. Thumb, et dont il s'est, en somme, acquitté avec conscience et succès. Je lui signalerai, en terminant, quelques fautes d'impression, qui se sont glissées dans le cours du volume. Il faut lire p. 8, l. 18 : πέντ' ἕξι (éd. πέντ' ἕξι); p. 20, l. 8 de la fin : ψεύστης (éd. ψευστής); p. 24, l. 11 de la fin : 44 au lieu de 43; p. 29, l. 10 : κλέφτες (éd. κλέφτης), p. 32, l. 6 : νοικοκυρέοι (éd. νοικυρέοι); p. 38, l. 19 : κερά (éd. κέρα); p. 62, l. 15 : 140 au lieu de 139; p. 67, l, 19 ; κανείς (éd. κανεῖς); p. 137, l. 27 : ἐκκλησιά (éd. ἐκκλησιά); p. 162, l. 14 : Πρίγκηψ (éd. Πρίγιγκηψ); p. 165, l. 14 : φωλιά (éd. φωτιά).

Hubert Pernot.

55. *TORR* (*Cecil*). *Memphis and Mycenae*. Cambridge, University press, 1896. In-8°, x-74 pages.

Le titre de ce livre (il faudrait, en tout cas, *Thèbes* au lieu de Memphis) ne donne pas une idée claire de son contenu. Dans les trois premiers chapitres l'auteur entreprend de reviser les dates traditionnelles de l'histoire égyptienne en déterminant, autant que possible en remontant, la succession exacte des rois et la durée *minima* de leurs règnes ; dans ce travail minutieux, qui paraît fait avec une connaissance approfondie des sources, M. Torr utilise presque exclusivement les inscriptions funéraires d'hommes et d'« Apis » ; Manéthon entre subsidiairement en ligne de compte, la Bible point du tout, sauf pour Sésac : « l'Exode n'est qu'une parabole » (p. 52). L'orientation des temples, les variations du calendrier, les levers de Sirius ne mènent à aucun résultat certain.

Les conclusions de ce travail préliminaire, qui échappent d'ailleurs à notre appréciation, tendent à rajeunir sensiblement la date des dynasties thébaines, comme le prouve le tableau comparatif suivant :

	Torr	Lepsius
Commencement de la 12e dynastie	1509	2380
Commencement de la 18e dynastie	1271	1591
Commencement de la 20e dynastie	1000	1269

Mais ce ne sont là, de l'aveu même de M. Torr, que des dates *minima*. Cette chronologie ainsi fixée, l'auteur aborde l'objet propre de son mémoire : le synchronisme généralement admis entre l'apogée de la civilisation mycénienne et la 18e dynastie égyptienne. Suivant lui, les arguments invoqués en faveur de ce synchronisme, scarabées égyptiens trouvés en Grèce, terres-cuites « mycéniennes » trouvées en Égypte, etc., sont peu concluants; l'identification des *Aqaiousha* avec les Achéens est sans fondement, les calculs de Fouqué sur la date des vases de Santorin reposent sur une pétition de principe. Tout ce qu'on peut admettre c'est que les Mycéniens « commerçaient avec certaines tribus voisines de la Phénicie, qui *avaient* commercé avec les Égyptiens au temps de la XVIIIe dynastie ». Les rapports entre l'Égypte et Mycènes se placeraient « entre 1271 et 950 environ », mais la ressemblance des premières monnaies grecques avec les intailles mycéniennes

engage l'auteur à faire descendre le plus bas possible l'apogée de la civilisation de Mycènes.

Ce petit livre, où l'on retrouve tout l'esprit vigoureux et sec de M. Torr, ne devra être négligé par aucun archéologue.

T. R.

56. *VIGOUROUX* (*F.*). *Dictionnaire de la Bible*. Paris, Letouzey, in-4°. Tome Ier (1895). LXIV-1983 p. (lettres A-B). Tome II. En cours de publication.

C'est un Smith français que veulent nous donner M. l'abbé Vigouroux et ses collaborateurs, mais un Smith beaucoup plus copieusement illustré (sur les 637 bois du premier volume, un grand nombre sont inédits et fort jolis) et qui pourra être consulté sans scrupule par les lecteurs les plus catholiques : l'encyclique *Providentissimus* reproduite en tête de l'ouvrage, les lettres approbatives de plusieurs évêques, la préface de Mgr de Fréjus (Mignot) rassureront les consciences que pourrait alarmer la présence du nom de M. J. Halévy dans la liste des rédacteurs. Nous n'avons pas qualité, quand même c'en serait ici le lieu, pour apprécier la partie proprement exégétique de cette encyclopédie biblique, mais nous ne saurions trop engager les savants distingués auxquels ont été confiés les sujets gréco-romains (MM. Beurlier, Batiffol, Vigouroux, de Mély, etc.), à surveiller plus sévèrement l'information, la rédaction, la correction de leurs articles. On est étonné d'apprendre (p. 740) que le grammairien Apion parcourait la Grèce « à l'époque de Jules César », que Sparte a eu un roi appelé Arius (p. 965), que le roi Attale II faisait représenter son effigie sur les monnaies et rétablit sur le trône de Perse (!) son ami Ariarathe (p. 1228). Freinshemius, même déguisé sous le nom de « Tite Live, Hist. suppl. », ne devrait pas être allégué comme une « source » (p. 349). Vétilles, si l'on veut, mais qui impressionnent fâcheusement les lecteurs philologues et pourraient compromettre auprès d'eux le succès très désirable de cette magnifique publication.

A.

57. *WENDLAND* (*Paul*). *Die Therapeuten und die Philonische Schrift vom beschaulichen Leben*. Leipzig, Teubner, 1895 (Extrait du 22e *Supplementband* des *Neue Jahrbücher*). P. 695-771.

Depuis une dissertation célèbre de Lucius, on admettait généralement que le *De vita contemplativa*, transmis parmi les œuvres de Philon, n'est, comme le soupçonnait déjà Eusèbe, qu'un pastiche du IIIe siècle composé à la gloire des cénobites chrétiens. M. Conybeare, qui vient de publier une excellente édition critique de ce traité, s'est inscrit en faux contre cette opinion, et M. Wendland, en même temps mais indépendamment, est arrivé à la même conclusion. Suivant le critique allemand la tradition manuscrite et des citations indirectes (?) attestent l'existence de notre traité dès l'époque de Clément et d'Origène ; la langue, le style sont bien ceux de Philon, et l'ouvrage paraît se rattacher à son *Apologie* perdue (Eusèbe, *Praep.* VIII, 11) : le plan reproduit une disposition familière à l'apologétique juive. D'ailleurs, la communauté décrite dans le D. V. C. répond à certaines tendances d'isolement et d'ascétisme qui se manifestaient, au temps de Philon, dans le judaïsme pharisaïque ; des tendances analogues avaient donné naissance, au sein du paganisme égyptien, à des communautés semblables, décrites par Chérémon ; Philon a bien pu ré-

diger son livre en réponse à l'écrit de ce stoïcien, et rien d'étonnant s'il a introduit ses idées personnelles dans l'interprétation de certains rites. L'argumentation de M. W. est serrée et bien documentée; elle ne m'a pas convaincu. Elle n'explique ni l'antithèse frappante entre les tendances ascétiques du D. V. C. et la prédilection de Philon pour la vie active, ni les termes si opposés dans lesquels le D. V. C. d'une part et les ouvrages incontestés de Philon d'autre part apprécient Platon et les théories du *Banquet*. Les ressemblances de forme entre notre traité et le reste de l'œuvre de Philon sont peu concluantes; beaucoup d'expressions relevées par Wendland font partie du fonds commun de la langue alexandrine qui ne s'est pas sensiblement modifiée du Ier au IIIe siècle. Enfin et surtout il paraît inadmissible qu'une secte aussi curieuse et soi disant aussi répandue que celle des thérapeutes n'eût pas obtenu la moindre mention chez aucun auteur grec ou juif; comme on dit vulgairement, « si c'était vrai, cela se saurait ».

T. R.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

M. O. Schulthess a communiqué les observations suivantes à notre Rédacteur en chef, qui a bien voulu me les transmettre. Je les traduis textuellement.

« Le dernier vers [inédit] dans le fragment publié par M. Ruelle (RÉG, VIII, 253), est, selon moi, inintelligible sous la forme

Γνάθους τύπτειν ἐλεύθερον σαυτὸν νόει.

« Que pensez-vous des propositions ci-après? Ou bien lire :

Γνάθους τύπτειν ἐλεύθερον σαυτὸν ποιεῖ

ou bien

Γνάθους τύπτων ἐλεύθερον σαυτὸν νόει.

« Si tu te frappes les joues (en rêve), considère-toi comme libre. » Il y a là une sorte d'allusion au soufflet donné lors de la confirmation dans l'Église catholique, et qui repose sur la formule *Vindicta manumittere.* »

Vérification faite, il n'y a aucun doute sur la lecture de τύπτειν et de νόει. La correction de τύπτειν en τύπτων que M. Schulthess propose en second lieu me paraît de beaucoup préférable à la première, d'autant plus que le verbe est au participe présent dans les vers 18 et 21, où se rencontre νόει comme dans le vers en question, et au vers 32 où se lit son quasi synonyme νόμιζε.

Je profite de l'occasion qui m'est ainsi offerte de revenir encore sur ce texte pour en signaler une autre copie, *du* XIIe *siècle,* ce qui exclut définitivement cet Onirocriticon des œuvres de Nicéphore Grégoras.

C. E. R.

Le rédacteur en chef-gérant, Th. Reinach.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

UN DÉCRET DU KOINON

DES VILLES DE TROADE

L'inscription reproduite et commentée dans ce mémoire a été découverte, en septembre 1891, par mon cher collègue et ami Ph. Legrand, à *Dermendjik*, sur la côte de Mysie, tout près de l'emplacement de l'ancienne *Parion*. M. Legrand l'a publiée brièvement dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (XVII [1893] p. 550, nº 48), avec quelques restitutions qui, pour la plupart, me semblent excellentes et doivent être maintenues. Bien que ce document soit fort mutilé, j'ai pensé qu'il y avait lieu de le soumettre à une nouvelle étude. Si l'interprétation que j'en propose est exacte, il vient enrichir une série épigraphique très digne d'intérêt et jusqu'ici trop peu nombreuse.

Voici d'abord la copie que M. Legrand a faite d'après le marbre (1) :

ΤΩΝΣΥΝΕΔΡ
ΙΑΙΩ ΓΑΝΗΓΥ

ΟΝΣΥΝΕΔΡΟΝΕΓ
5 ΣΟΥΤΟΥΣΩΓΥΡΟΥ
ΕΙΣΥΓΟΤΟΥΔΗΜΟ
ΑΓΟΡΑΝΟΜΟΣΕΙΣΤΑ
ΚΑΙΑΕΓΙΑΓΩΝΟΘΕΤΩ
ΟΔΩΡΟΝΛΥΚΟΦΡΟ
10 ΚΑΙΔΙΚΑΙΩΣΗΓΟΡ

(1) M. Legrand m'a permis d'examiner la transcription originale qu'il a consignée dans son carnet de voyage. Je le remercie vivement de son amicale obligeance.

ΝΑΡΧΟΝΤΩΝΤΗ
ΑΣΚΕΥΗΣΕΦΡΟΝΤΙΣ
ΤΑΤΑΩΝΩΝΤΑΙΟΙΕΝ
ΓΕΡΙΤΩΝΑΛΛΩΝΩΝΙΩ
15 ΜΕΛΕΙΑΝΕΓΟΙΗΣΑΤ
ΡΟΝΤΟΝΘΕΡΑΓΕΥΣΟΝΤ
ΝΟΥΝΤΑΣΕΝΤΗΓΑΝ
ΟΡΙΚΟΝΕΣΤΙΝΤΟΥ
ΘΑΙΤΩΝΚΑΛΩΝΚΑΙΑ
20 ΕΔΟΧΘΑΙΤΟΙΣΣΥΝΕΔΡΟΙ
ΔΗΜΟΝΤΟΝΓΑΡΙΑΝΩ
ΡΑ ΑΣΘΛΕ

Voici maintenant le texte, tel qu'il me paraît devoir être amendé et complété :

Ἔδοξε τῆι ἐκκλησίαι] τῶν συνέδρ-
ων ἐν τῆι τῶν Παναθην]αίω[ν] πανηγύ-
ρει] ·
ἀγαθῆι τύχηι, γνώμη τῶ]ν συνέδρ[ω]ν · ἐπ-
5 ειδὴ. . . . . ζου τοῦ Ζωπύρου
Παριανός, κατασταθ]εὶς ὑπὸ τοῦ δήμο-
υ τοῦ Παριανῶν] ἀγορανόμος εἰς τὰ
νέα Παναθήν]αια ἐπὶ ἀγωνοθετῶ-
ν τοῦ δεῖνος], . . . οδώρο[υ], Λυκόφρο-
10 νος, φιλοτίμως] καὶ δικαίως ἠγορ-
ανόμησε μετὰ τῶν συ]ναρχόντων, τῆ-
ς τε τῶν σίτων παρ]ασκευῆς ἐφρόντισ-
εν ὅπως ὡς εὐτελέσ]τατα ὠνῶνται οἱ ἐν-
δημοῦντες καὶ] περὶ τῶν ἄλλων ὠνίω-
15 ν τὴν πᾶσαν ἐπι]μέλειαν ἐποιήσατ[ο,
καὶ παρέσχεν ἰατ]ρὸν τὸν θεραπεύσοντ-
α τοὺς ἀσθε]νοῦντας ἐν τῆ[ι] παν[ηγύ-
ρει · ἐπεὶ οὖν κα]θ[ῆ]κόν ἐστιν τὸ ψ[ηφίσ-
μασι μνημονεύεσ]θαι τῶν καλῶν καὶ ἀ-
20 γαθῶν ἀνδρῶν, δ]εδόχθαι τοῖς συνέδροις,
ἐπαινέσαι τὸν] δῆμον τὸν Παριανῶ-
ν]. . . . . .

Les observations qu'on trouvera ci-après ont pour objet de déterminer la nature et l'origine du document, et de justifier en même temps les plus importantes de mes restitutions. Je prie le lecteur qui désirera suivre mon argumentation de faire, pour l'instant, abstraction de tous les suppléments et de se reporter uniquement à la copie donnée par M. Legrand.

Comme on le reconnaît à première vue, notre inscription est un décret honorifique. Ce décret a pour objet de louer et de récompenser : 1° un personnage devenu aujourd'hui anonyme,.... fils de. . . . .zos, fils de Zopyros (l. 5), qui avait été désigné pour remplir les fonctions d'agoranome (l. 6 et suiv.) et qui les avait exercées dans des circonstances qu'on déterminera plus loin; 2° le peuple de Parion : [τὸν] δῆμον τὸν Παριανῶ[ν] (l. 21-22). La conséquence immédiate à tirer de là, c'est que le décret, bien que gravé et conservé à Parion, ne provient pas de cette ville ; sans aucun doute, il est d'origine étrangère.

Ce point acquis, nous constatons que le décret a été voté par une assemblée dont les membres portaient le titre de σύνεδροι. A la l. 20, on trouve la formule : [δ]εδόχθαι τοῖς συνέδροι[ς] ; de plus, les « synèdres » sont encore nommés, aux l. 1 et 2, en tête de l'inscription..... τῶν συνέδρ|[ων] ; enfin, ils reparaissent à la l. 4, où, très certainement il faut corriger..... ON ΣΥΝΕΔΡΟΝ en..... [τῶ]ν συνέδρ[ω]ν.

Ici se présente une difficulté. Ces termes de la langue politique, σύνεδρος, συνέδριον prêtent à l'équivoque et peuvent être entendus de deux façons fort différentes. Dans quelques cités de la Grèce, on le sait, σύνεδρος est exactement synonyme de βουλευτής, et le συνέδριον n'est autre chose que la βουλή, c'est-à-dire le Conseil ou le Sénat de la cité : tel est le cas notamment, au moins à une certaine époque, chez les Phocidiens et les Béotiens (1). D'autre part, dans un grand nombre de confédérations hellé-

(1) Pour la Phocide, voir, entre autres, les inscriptions découvertes à Élatée par M. Paris : *Élatée*, 213, n° 12 ; 215, n° 16 ; 217, n° 17 ; 224, n°s 31-35, etc. — On trouvera dans les actes des villes béotiennes un grand nombre d'exemples similaires. La substitution du terme συνέδριον au terme βουλή paraît s'être effectuée assez tard dans la Grèce centrale ; je ne la crois pas antérieure aux

niques, on appelle σύνεδροι les députés, élus par les villes ou les peuples associés, qui forment ensemble le Conseil supérieur de gouvernement placé à la tête de toute la Confédération : sans remonter jusqu'à la seconde Ligue Maritime Attique, le Κοινόν des Nésiotes (1), celui des Magnètes (2), celui des Treize-Villes d'Ionie (3), la Ligue Aitolienne nous offrent des exemples bien connus de συνέδρια fédéraux de cette sorte. Entre ces deux acceptions, il est clair que nous devons faire un choix : selon que nous adopterons l'une ou l'autre, la portée et la signification de notre décret se trouveront gravement modifiées. L'examen attentif du texte m'a persuadé que c'est à la seconde que nous devons accorder la préférence.

Essayons de le démontrer. Voici d'abord une remarque, dont il faut tenir grand compte : nulle part, dans l'inscription, on n'a joint la formule καὶ ὁ δῆμος, marquant l'intervention d'une assemblée populaire, aux mots οἱ σύνεδροι. Reportons-nous, en effet, aux trois passages, déjà cités, où sont mentionnés les synèdres. — A la l. 4, on voit que la conjonction ἐπ[ειδή], qui annonce toute la série des considérants, fait immédiatement suite à συνέδρ[ω]ν. — La l. 21 est brisée à son extrémité gauche ; mais la cassure n'a qu'une faible étendue, et nous pouvons être assurés que les mots καὶ τῷ δήμῳ n'avaient pas trouvé place sur le morceau de marbre que nous avons perdu : en effet, au début de la ligne, il avait fallu nécessairement graver, outre le σ terminal de συνέδροι[ς] et l'article τόν précédant δῆμον τὸν Παριανῶ[ν], un verbe à l'infinitif, très probablement le verbe ἐπαινέσαι, qui régissait τὸν δῆμον ; or, si nous restituons ἐπαινέσαι, nous obtenons un total de treize lettres, et ce nombre est plus que suffisant pour remplir la lacune. — Reste la l. 2. Le mot πανήγυ|[ρις], qui la termine à droite, permet d'en fixer le sens et d'en retrouver le contenu.

dernières années du IIIe siècle. Les causes de ce changement de dénomination demeurent encore inconnues.

(1) *C. I. G.*, 2334 ; *Bull. corr. hellén.*, IV, 320 et suiv. (Homolle) ; VII, 7 (Hauvette) ; *Rev. de Philol.*, XX, 103 et suiv. (Delamarre).

(2) *Bull. corr. hellén.*, XIII, 272, 277 (Fougères).

(3) *Bull. corr. hellén.*, IX, 388 (Foucart). Il est remarquable que, dans un autre document de la même confédération (Dittenberger, *S. I. G.*, 137), on lit βουλευταί au lieu de σύνεδροι.

Manifestement, il était fait mention, dans cette ligne, d'une fête pendant laquelle les synèdres avaient tenu séance et voté des résolutions, au nombre desquelles se place notre décret. Du nom de la fête, écrit au génitif pluriel, il subsiste les trois lettres ΑΙΩ : nous devons donc restituer : ... τῶν συνέδρ|[ων ἐν τῇ τῶν.....]αίω[ν] πανηγύ|[ρει], et nous constatons que l'espace fait encore défaut pour le supplément καὶ τοῦ δήμου, qu'on serait d'abord tenté d'insérer dans le texte après τῶν συνέδρων. — Il suit de là que si l'on veut voir dans les synèdres dont parle l'inscription les membres de la βουλή d'une cité, force est d'admettre que cette βουλή avait décerné de sa propre initiative, seule et sans la participation du peuple, des honneurs à un État étranger : un pareil fait serait extraordinaire, inexplicable, tout à fait contraire aux habitudes des Grecs et, à ma connaissance, sans exemple. J'ajoute que, dans la même hypothèse, nous relevons sur notre marbre une seconde omission, qui n'est pas moins étrange ni choquante que celle des mots καὶ ὁ δῆμος : c'est, à savoir, celle du nom même de la cité à laquelle appartiendraient les synèdres. Puisqu'on n'avait pas gravé ce nom isolément et en vedette au sommet de la stèle (1), ainsi qu'il arrive fréquemment, il va de soi qu'il aurait dû figurer à tout le moins dans le préambule du décret, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'à la l. 2, un ethnique au pluriel aurait dû accompagner les mots τῶν συνέδρ[ων]. Or nous venons de voir qu'il n'en était rien : très certainement, et nous avons donné les raisons matérielles qui l'établissent, ni à cette ligne, ni dans les deux autres passages où elle se rencontre, la mention des synèdres n'a jamais été suivie d'aucun déterminatif.

Si je ne me trompe, les deux observations négatives qui précèdent nous interdisent absolument de considérer le συνέδριον, auteur du décret, comme une βουλή du type ordinaire. Mais, par contre, il est bon de noter : 1° que l'épigraphie nous fait connaître un assez grand nombre de décisions rendues par des conseils ou συνέδρια fédéraux, sans collaboration d'une assemblée populaire (2), en sorte que l'absence de toute mention du δῆμος

(1) M. Legrand assure, en effet, que le marbre est complet à sa partie supérieure.

(2) Voir, par exemple, les décrets, cités plus haut, des synèdres du Κοινὸν

ne serait pas une anomalie dans un document de cette espèce; 2° que l'omission de l'ethnique à la suite des mots τῶν συνέδρ[ων], au début du décret, inconcevable à coup sûr si celui-ci émanait du Conseil d'une ville étrangère, n'a rien que d'explicable s'il a été voté par les synèdres d'une confédération dont faisait partie la cité de Parion : il paraît manifeste, en effet, que, dans toute l'étendue du territoire fédéral, la formule οἱ σύνεδροι devait être assez claire, assez explicite par elle-même pour qu'il n'y eût nul besoin d'en préciser la signification; si les Παριανοί députaient quelques représentants au συνέδριον, ils savaient de reste ce qu'était cette assemblée et n'avaient que faire, dans la copie de l'acte des synèdres gravée par leurs soins, de multiplier à ce sujet les indications.

Ainsi, nous sommes amenés à croire que le décret doit être attribué au Conseil dirigeant d'une confédération de cités, qui comptait Parion au nombre de ses membres. Pour achever d'établir notre conviction, abordons maintenant le passage le plus intéressant du texte, celui qui correspond aux l. 5 et suivantes. A la l. 7, la restitution τοῦ δήμο|[υ τοῦ Παριανῶν], rendue nécessaire par la l. 21, a été proposée fort justement par M. Legrand et ne saurait être contestée ; elle entraîne, au début de la l. 6, le rétablissement de l'ethnique Παριανός; et nous devons, en conséquence, lire comme il suit les l. 4-8 : ἐπ|[ειδὴ ὁ δεῖνα.....]ζου τοῦ Ζωπύρου | [Παριανὸς αἱρεθ]εἰς (ou [κατασταθ]εὶς) (1) ὑπὸ τοῦ δήμο|[υ τοῦ Παριανῶν] ἀγορανόμος εἰς τὰ|..... Καια. D'où il résulte que l'agoranome, dont les σύνεδροι ont loué les mérites, avait été élu par le peuple de Parion, parmi les citoyens de la ville, dans une occasion spéciale, à l'effet d'approvisionner le marché et de surveiller les transactions lors de la célébration d'une certaine « panégyrie » (cf. l. 17-18 : ἐν τῇ[ι] παν[ηγύ|ρει]). Le nom de cette panégyrie se lisait à la l. 8; il a disparu sauf les quatre lettres Καια; mais il n'y a point à douter un instant que ce ne fût précisément la même fête dont il est déjà question à la l. 2, et pendant laquelle, comme

τῶν Νησιωτῶν (*C. I. G.*, 2334; *B. C. H.*, IV, 321, 323; VII, 7; *Rev. de Philol.*, XX, 103 et suiv.) et de la Confédération Ionienne (Dittenberger, *S. I. G.*, 137; *B. C. H.*, IX, 388), etc. Je parlerai plus loin de ceux que votait le Synédrion des villes de Troade.

(1) Peut-être [ἀποσταλ]εὶς, dont le sens ici serait équivalent.

nous l'avons vu tout à l'heure, les σύνεδροι s'étaient réunis pour délibérer. Voilà donc une solennité religieuse, où nous voyons intervenir à la fois, d'un côté le peuple de Parion, qui y délègue un magistrat et paraît y jouer un rôle considérable, de l'autre une assemblée, très certainement étrangère à la cité de Parion, qui siège et décrète; nous devons même ajouter que cette assemblée est évidemment investie, durant la fête, d'une autorité supérieure et d'une sorte de présidence, puisqu'il lui appartient de féliciter et le magistrat désigné par les Parianiens, pour les qualités dont il a fait preuve dans sa gestion, et les Parianiens eux-mêmes, pour l'excellence de leur choix. Je ne vois qu'une seule hypothèse qui puisse rendre compte, d'une façon toute naturelle, de ces faits un peu compliqués et en apparence assez contradictoires : il s'agit ici d'une fête fédérale que la cité de Parion célébrait en commun avec d'autres villes sous la surveillance et la direction d'un corps de députés (συνέδριον) nommé par elles toutes; le choix des fonctionnaires commis à l'organisation de la fête devait appartenir tour à tour aux différentes villes, et c'est ainsi que, l'année où fut voté notre décret, l'honneur de désigner l'agoranome était échu aux Parianiens. Dès qu'on se range à cette opinion, l'action simultanée des synèdres et des citoyens de Parion, leur situation réciproque, la subordination des seconds aux premiers s'expliquent sans nulle difficulté.

A présent, dans quelle confédération ferons-nous rentrer la ville de Parion? La réponse me paraît aisée. Plusieurs inscriptions (1) nous apprennent qu'au moins depuis la fin du IVe siècle (2) un certain nombre de villes de la Troade (3), riveraines du

(1) Dittenberger, *S. I. G.*, 125 (cette inscription, comme on le sait, comprend cinq documents différents); *C. I. G.*, 3595 (= *S. I. G.*, 156), 3601, 3602, 3603, 3604. *Bull. corr. hell.*, IX, 160; Schliemann, *Troja*, 260; Le Bas-Waddington, 1743 f. Dans ces textes, le Κοινόν est désigné par les formules suivantes : Τὸ κοινὸν τῶν πόλεων — Αἱ πόλεις αἱ κοινωνοῦσαι τοῦ ἱεροῦ καὶ τῆς πανηγύρεως [τῆς Ἀθηνᾶς τῆς Ἰλιάδος] (*S. I. G.*, 125, l. 25-26, 58. Cf. *C. I. G.*, 3602, 3603, 3604); Αἱ πόλεις — Τὸ Κοινὸν τὸ Ἰλιέων (*B. C. H.*, IX, 160) — Οἱ ἐννέα δῆμοι (Schliemann, *Troja*, 260). — Sur cette Confédération, voir, en général : Droysen, *Hellén.*, I, 784 (trad.); Gilbert, *Griech. Staatsalterth.*, II, 160; et plus particulièrement, P. Haubold, *De Rebus Iliensium*, 62-64.

(2) Comp. Dittenberger, dans son commentaire de l'inscription *S. I. G.*, 135.

(3) Le nombre des villes confédérées était de neuf à l'époque où fut gravée

golfe d'Adramytte, de la mer de Thrace et de l'Hellespont, s'étaient groupées en un Κοινόν et prenaient part toutes ensemble, de concert avec les habitants de la Nouvelle-Ilion, au culte d'Athéna Ilias. Parmi les villes en question, nos textes citent les trois suivantes : la Nouvelle-Ilion, qui semble avoir tenu le rang de capitale fédérale ; Gargara (1) ; puis aussi Lampsaque (2). Il résulte de cette dernière mention que le Κοινόν s'étendait assez loin vers l'Orient, le long du littoral méridional de l'Hellespont. Parion est très voisine de Lampsaque et située seulement un peu plus à l'Est : assurément, si nous supposons que les deux cités, — qui devaient entretenir de constantes relations (3), — ont pu, durant un temps, suivre une politique commune et faire partie de la même ligue, on ne saura nous reprocher d'émettre une conjecture trop audacieuse.

Qu'on examine, au surplus, quelques-uns des textes épigraphiques recueillis, soit à Ilion, soit aux alentours, que j'ai rappelés tout à l'heure. Il ressortira de cet examen : — qu'à la tête du Κοινόν de Troade se trouvait un Conseil de synèdres, ou συνέδριον, élu par les villes confédérées (4) ; — que les membres de ce Conseil portaient simplement le titre de σύνεδροι, sans addition d'ethnique, ni de qualificatif d'aucune sorte ; — que les synèdres avaient le droit de prendre des décisions souveraines et votaient, notamment, de leur seule autorité, des décrets honorifiques (5) ;

l'inscription publiée par Schliemann (*Troja*, 260), c'est-à-dire, vraisemblablement, au Ier siècle de notre ère (Cf. Haubold, 64).

(1) Dittenberger, *S. I. G.*, 125, l. 21, 35.

(2) *Ibid.*, l. 59. — Je ferai remarquer que nous ne sommes nullement autorisés à ajouter aux deux villes de Gargara et de Lampsaque celle de Skepsis, comme le voudrait G. Gilbert (*Griech. Staatsalterth.*, II, 160, note 2) ; ce critique s'est mépris complètement sur le sens des passages de l'inscription d'Hissarlik (Dittenberger, *S. I. G.*, 158) auxquels il renvoie : dans la phrase προσενέγκασθαι πρὸς ἣν ἂμ βούληται πόλιν τῶν ἐν τῇ χώρᾳ καὶ συμμαχίᾳ (l. 44 et suiv.), la dernière expression ne désigne pas les villes confédérées de Troade, mais bien les villes placées dans l'alliance d'Antiochos Ier (comp. l. 57-58 ; 71-72).

(3) On peut ajouter que, suivant certaines traditions, elles avaient même origine, étant l'une et l'autre colonies de Milet. Voir, à ce sujet, les textes réunis et discutés par Busolt, *Griech. Geschichte*, I², 467, n. 3 ; 468, n. 3.

(4) Dittenberger, *S. I. G.*, 125, *passim* (en particulier, l. 23 et suivantes) ; *C. I. G.*, 3601, l. 7, 9, 13, 16, 20 ; 3604, l. 8.

(5) *C. I. G.*, 3601 : ce texte est très probablement un décret des synèdres ; —

— qu'un des principaux objets auxquels s'appliquait leur sollicitude était l'administration du culte fédéral (1); — qu'enfin, comme l'atteste toute une série d'exemples (2), ils semblent avoir mis un grand empressement à récompenser par des distinctions publiques ceux qui contribuaient en quelque façon à rehausser l'éclat de ce culte. On voit assez l'intérêt de ces observations : elles s'accordent si bien avec le contenu de notre document que l'hypothèse énoncée plus haut paraît amplement justifiée. Il nous est, je crois, permis d'affirmer avec quelque assurance que le décret découvert par M. Legrand émane du Synédrion de la Confédération de Troade; c'est le sixième ou le septième que nous connaissions présentement (3).

Dès lors, on n'hésitera plus sur la question de savoir quelle était la « panégyrie » mentionnée aux lignes 2, 8 et 17 du texte. Manifestement, c'est celle dont parlent à tout moment les inscriptions citées plus haut, celle qu'elles désignent souvent d'une manière absolue par l'expression ἡ πανήγυρις (4), — à savoir la fête solennelle que célébraient les Confédérés en l'honneur d'Athéna Ilias dans son sanctuaire de la Nouvelle-Ilion. Nos textes appellent cette fête « les Panathénées » (5) : voilà donc le nom que nous devons rétablir au génitif, à la l. 2, à l'accusatif, à la l. 8; nous lirons, d'une part, τῶν [Παναθην]αίω[ν] et, de l'autre, τὰ.....: [Παναθήν]αια. A la vérité, dans le dernier passage, M. Legrand a cru reconnaître sur le marbre un K précédant le groupe de lettres

Dittenberger, *S. I. G.*, 125 : les cinq actes différents, réunis dans cette inscription, sont cinq décrets rendus par les synèdres en l'honneur d'un même personnage, Malousios de Gargara.

(1) Mêmes inscriptions. Le décret *C. I. G.*, 3601, que j'attribue aux synèdres, a certainement pour objet de régler la célébration des Panathénées fédérales, comme l'a bien reconnu Bœckh. Voir, d'autre part, le 2e et le 3e décrets pour Malousios de Gargara.

(2) Dittenberger, *S. I. G.*, 125.

(3) Le septième, si l'on fait rentrer dans cette catégorie l'inscription *C I. G.*, 3601 ; le sixième dans le cas contraire.

(4) Dittenberger, *S. I. G.*, 125 ; voyez notamment, l. 25-26, 58, la formule déjà citée plus haut : αἱ πόλεις αἱ κοινωνοῦσαι τοῦ ἱεροῦ καὶ τῆς πανηγύρεως. Cf. *C. I. G.*, 3602, 3603, 3604.

(5) *Bull. corr. hell.*, IX, 160, l. 18. *C. I. G.*, 3598, l. 8 ; 3601, l. 11 ; 3620, l. 4 ; comp. 3599, l. 16, 18 : ἐν τῷ Παναθηναίῳ.

ατα, mais on n'ignore pas combien est fréquente et facile, dans les lectures épigraphiques, la confusion du K et du N, et nous avons le droit de supposer ici une légère méprise du premier éditeur (1). Il importe maintenant d'observer qu'en Troade de même qu'à Athènes, on distinguait deux sortes de Panathénées, qui différaient par l'époque de leur célébration et l'étendue de leur programme, comme aussi, selon toute apparence, par la date de leur institution. Les unes, très probablement annuelles et d'origine ancienne, étaient dites « *Petites Panathénées* (2) » ; les autres, certainement périodiques et fondées peut-être seulement lorsque le Κοινόν s'était constitué, sont qualifiées dans quelques inscriptions de « *Nouvelles Panathénées* (3) ». Il n'y a pas à douter que ces dernières ne fussent les plus brillantes. J'ai supposé que c'était d'elles qu'il s'agissait dans notre décret, et j'ai restitué, en conséquence, au début de la l. 8, l'épithète νέα.

Il ne me reste plus qu'à présenter un petit nombre d'explications portant, soit sur des suppléments, soit sur des passages du texte original, dont il n'a pas encore été parlé. — L. 1 : l'expression ἐκκλησία τῶν συνέδρων ne nous est pas fournie par les inscriptions déjà connues du Κοινόν de Troade ; mais elle est tout à fait correcte et se rencontre dans plusieurs textes épigraphiques (4). — L. 4 : la formule γνώμη τῶν συνέδρων, comme le montrent les décrets relatifs à Malousios de Gargara (5), était de style dans les actes du Synédrion de Troade ; j'étais donc pleinement autorisé à la rétablir. Afin de combler l'espace libre au

(1) Notons au surplus qu'à la l. 2, devant le groupe αίω[ν], M. Legrand n'a pas aperçu de K sur le marbre; sa copie ne marque à cette place qu'une barre droite, qui doit être le dernier jambage du N.

(2) *C. I. G.*, 3601, l. 11 : ἐν τοῖς μικροῖς Παναθην[αίοις].

(3) *C. I. G.*, 3598, l. 8; 3620, l. 4-5. Dans cette dernière inscription je suis tenté de restituer : [τὰ μεγάλ]α καὶ νέα Παν[α]θ[ήναια]. Il est assez vraisemblable, en effet, que les *Nouvelles* Panathénées portaient, par opposition aux *Petites*, l'épithète de *Grandes*.

(4) Voyez, par exemple, quelques inscriptions d'Élatée : Paris, *Élatée*, 215, nº 16 ; 217, nº 17, etc. : ἐν ἐννόμῳ ἐκκλησίᾳ τῶν συνέδρων. — Rien n'empêcherait, du reste, de suppléer : Ἔδοξε τῶι κοινῶι τῶν συνέδρων. Cette formule se trouve dans le décret des Nésiotes : *Rev. de Phil.*, XX, 103, l. 10 (Delamarre).

(5) Dittenberger, *S. I. G.*, 125, l. 1, 23, 37, 46, 53.

début de la ligne, je l'ai fait précéder des mots Ἀγαθῇ Τύχῃ : il est digne de remarque que cette invocation se trouve constamment répétée dans les décrets que je viens de citer, devant la formule de sanction δεδόχθαι τοῖς συνέδροις (1). — L. 8-9 : la lecture ἐπὶ ἀγωνοθετῶ|[ν] est absolument justifiée par la comparaison avec le 3e et le 4e décrets en l'honneur de Malousios de Gargara, dans lesquels il est fait mention des agonothètes (2) qui dirigent la célébration de la panégyrie. Comme les Panathénées d'Athènes, celles d'Ilion — tout au moins les « Nouvelles » — comprenaient presque certainement trois séries de concours : — gymniques (3), hippiques (4), et musicaux (5). A chaque série correspondait un agonothète spécial (6). On voit, au reste, que la l. 9 devait, avant le mot Λυκόφρο|[νος], contenir deux autres noms propres : le second se terminait en ...οδώρου ; quant au premier, rien ne s'en est conservé, mais il reste pour lui une place suffisante sur le marbre. — L. 12-13 : il va de soi que, dans cette partie du texte, les restitutions ne sont que probables ; je me suis préoccupé seulement de marquer la suite des idées, sans prétendre retrouver les leçons primitives. Le supplément [εὐτελέσ]τατα est dû à M. Legrand. — L. 16 : pour le commencement de cette ligne, on peut proposer d'autres conjectures, par exemple, — [παρασχὼν καὶ ἰατ]ρόν, — [μισθώσας καὶ ἰατ]ρόν (7). Quelle que soit celle qu'on adopte, le sens général demeure identique : l'agoranome s'est

(1) *Ibid.*, l. 14, 29, 41, 56.

(2) *Ibid.*, l. 42, 44, 52-53. — L'inscription *C. I. G.*, 3620, l. 6, ne mentionne, à propos des Nouvelles Panathénées, qu'un seul agonothète ; mais il ne faut pas oublier que ce texte est de basse époque : il peut dater du IIe ou du IIIe siècle après notre ère.

(3) Dittenberger, *S. I. G.*, 125, l. 51 : ἐν τοῖς ἀγῶσι. — Concours gymniques (γυμνικὸς ἀγών) : *Ibid.*, l. 15, 32-33 ; 156, l. 38-39 ; *C. I. G.*, 3598, l. 8-9 ; 3601, l. 10.

(4) Concours hippiques (ἱππικὸς ἀγών) : *C. I. G.*, 3601, l. 10.

(5) Concours musicaux (θυμελικὸς ἀγών) : *C. I. G.*, 3601, l. 8 : τὰ περὶ τοῦ θυμελικοῦ καὶ τῶν ἁ[κ]ροαμάτων. Comp. Dittenberger, *S. I. G.*, 125, l. 10, 39 : θέατρον ; l. 28 : σκηνήν.

(6) Voir, par exemple, Dittenberger, *S. I. G.*, 156, l. 38-39 : ἀναγορεῦσαι δὲ καὶ ἐν [τῇ πανηγύρει ἐν τῶι] γυμνικῶι ἀγῶνι τὸν ἀγωνοθέτην.

(7) Pour justifier l'expression παρέχειν ἰατρόν, citons une inscription d'Érétrie récemment découverte : *Amer. journ. of archaeol.*, XI, 172, l. 8-9. On y lit : καὶ παρέσχεν (il s'agit d'un gymnasiarque) ἐκ τοῦ ἰδίου ῥήτορά τε καὶ ὁπλομάχον.

assuré les services d'un médecin, chargé de donner ses soins aux assistants pendant la durée de la panégyrie. Le fait me paraît nouveau ; il ne laisse pas, en tout cas, d'être intéressant. — L. 17 : ἐν τῇ[ι] πανη[γύ|ρει]. L'ι adscrit manque dans la copie de M. Legrand ; j'ai cru devoir le rétablir et je l'ai ajouté dans toutes les parties restituées du texte. L'omission de cette lettre sur le marbre serait bien peu explicable, si, comme je le pense, le premier éditeur a fidèlement reproduit les formes du μ, du π, du φ et du ψ (1). A en juger par l'aspect de ces derniers caractères, il est permis de croire que notre inscription n'est pas beaucoup plus récente que le IIIe siècle ; nous ne trouvons malheureusement aucun indice qui puisse nous aider à résoudre plus rigoureusement la question chronologique.

Maurice Holleaux.

(1) Le μ a les jambages divergents ; — le π est porté sur deux hastes très inégales, et la barre horizontale dépasse sensiblement les sommets des hastes ; — le φ et le ψ ne descendent pas au-dessous de la ligne. Ces particularités n'ont pu être indiquées dans notre transcription en majuscules épigraphiques.

LA GÉOMÉTRIE GRECQUE

CONSIDÉRÉE COMME ŒUVRE PERSONNELLE DU GÉNIE GREC

On imagine aisément ce qu'il faudrait penser d'un homme qui prétendrait connaître l'esprit grec dans ses traits essentiels et qui n'aurait lu Homère ni Platon, ou qui ignorerait l'existence des chefs-d'œuvre de Phidias. Par quelle étrange inconséquence croit-on généralement pouvoir laisser de côté, lorsqu'on étudie les Grecs, une des œuvres où ils ont le plus fortement marqué leur empreinte, œuvre sinon éternelle, du moins aussi solide et durable que peut l'être une création humaine ; œuvre achevée au point que les travaux de deux mille ans apparaissent comme le développement normal des germes qu'elle contenait? Nous voulons parler de leur géométrie.

La raison de cet oubli n'est pas seulement dans l'ignorance où se trouve généralement le public à l'égard de la géométrie elle-même. Quel est le bachelier qui ne pourrait lire dix pages d'Euclide, comme il a lu quelques pages d'Homère? Quel est l'écolier même qui ne se trouve en fait avoir lu Euclide sans le savoir, en étudiant simplement, par endroits, tel traité de géométrie élémentaire? — Non, la principale raison de la négligence des historiens ou des critiques à l'égard de la géométrie grecque, c'est qu'ils se doutent à peine qu'il y ait une géométrie *grecque*, qu'il puisse y en avoir une. On ne sait pas assez que les Grecs ont été créateurs en mathématiques, comme ils l'ont été en philosophie ou en sculpture : et c'est d'abord ce que nous voulons faire comprendre. — Nous nous demanderons ensuite si cette création, quelque merveilleuse qu'elle soit, ne peut pas s'expliquer natu-

rellement par les caractères généraux qui se dégagent des autres productions du même peuple; et nous nous trouverons en retour éclairer d'une plus vive lumière les traits essentiels qui le caractérisent.

I

Les progrès de la science théorique apparaissent au plus grand nombre comme les découvertes successives faites par l'homme sur un domaine déterminé, qui s'oppose à lui et qu'il apprend à connaître lambeau par lambeau. D'après cette manière de voir les vérités scientifiques s'énoncent dans l'ordre même où se suivent les individus, et la science d'un peuple est purement et simplement l'ensemble des découvertes qui se produisent entre des limites données dans le temps ou dans l'espace. On fait naturellement remonter les premières vérités connues aux tâtonnements les plus primitifs de l'esprit humain, et, s'il s'agit de géométrie, par exemple, on conçoit une chaîne de propositions successives dont les premiers anneaux se rattachent à des temps préhistoriques, et qui se poursuit indéfiniment, sous une forme déterminée, à travers les siècles. La géométrie grecque n'est-ce pas alors la liste des connaissances géométriques que les Grecs ont dressée à la suite des Égyptiens, des Chaldéens, et de tous les peuples dont la civilisation a précédé la leur? On peut bien consentir à parler de création, mais pour exprimer seulement la production de telles et telles découvertes, c'est-à-dire presque dans un sens passif, pour signaler l'apparition de ces découvertes au temps des Grecs. Certes l'œuvre mise à jour peut bien exiger par son importance une certaine vigueur intellectuelle, et même quelques qualités d'esprit spéciales ; mais en tous cas la trame des vérités énoncées passe par dessus les individus et les peuples sans plus recevoir l'empreinte de leurs caractères personnels que le sillon tracé par la charrue ne peut refléter l'âme du laboureur.

Cette conception de la marche de la science n'est pas exacte, même quand il s'agit d'une des sciences auxquelles on a coutume

d'attribuer le plus d'impersonnalité, même quand il s'agit de la *géométrie*.

Qu'il y ait des phénomènes géométriques naturels, des images qui nécessairement se dégagent pour notre esprit des choses observées, des formes abstraites où se trouvent enveloppés à la fois des rapports de situation et des rapports de quantité, c'est ce que personne sans doute ne saurait contester. Il y a évidemment un ensemble de représentations communes à tous les hommes, partout où il s'en trouve ; représentations résultant à la fois, et dans une mesure que nous n'avons pas à rechercher ici, de la constitution même de notre esprit et de la nature des choses. Telles sont les idées de points, de direction, de ligne droite, d'inclinaisons de droites ou d'angles, de distance, de ligne courbe, de surface, de volume, etc..... Que nous dégagions ces notions, ces impressions, si l'on préfère, d'une expérience journalière, comme le veut l'école empiriste, ou qu'elles se posent comme éléments nécessaires et *a priori* de toute intuition sensible, comme le pensait Kant, il faut bien voir dans ces idées des faits universels, incapables de révéler par eux-mêmes la moindre originalité d'esprit. Les relations sociales les plus simples, la nécessité de construire des maisons ou des routes, de mesurer des surfaces ou des volumes, — de suivre, ne serait-ce que pour les besoins de l'agriculture ou pour l'organisation régulière des actes de la vie civile, les révolutions célestes, — amènent évidemment les hommes de très bonne heure à manier un ensemble de notions géométriques usuelles, à trouver des règles pratiques pour mesurer avec quelque approximation la surface d'un terrain ou la capacité d'un récipient, à placer des cercles sur la voûte céleste pour essayer de se représenter le cours des astres, et tenter de prévoir les faits les plus saillants de leurs révolutions. Certes, on peut dire que c'est là une science qui se forme, qui progresse, qui, par l'accumulation des faits observés et des inductions habiles, enrichira peu à peu la connaissance humaine, et on peut bien appeler cette science « géométrie » pour exprimer qu'elle a pour objet d'enregistrer une certaine catégorie de phénomènes. Mais si aucune circonstance ne vient lui donner une allure spéciale, elle restera fort éloignée de la science qui pour nous a le même nom.

On sent bien tout d'abord qu'elle risquera de se développer dans la suite des temps sans se séparer du souci de l'utilité immédiate ; on sent bien que rien ne l'obligera nécessairement à se replier sur elle-même et à trouver dans la spéculation pure et désintéressée un charme assez puissant pour s'élever au-dessus de toute application immédiate.

Qu'on ne se méprenne pas ici sur le fond de notre pensée. S'il est arrivé à la science, dans tous ses domaines, de fournir une abondante matière aux spéculations théoriques, s'il est arrivé à l'homme de la cultiver pour elle-même, en elle-même, nous ne prétendons pas dénoncer là un phénomène surnaturel, nous ne crions pas au miracle. Il est trop clair que l'amour que l'humanité a manifesté pour la recherche du vrai en soi tient aux sources même du culte qu'elle voue à l'idéal, sous toutes ses formes, et la naissance d'une science spéculative et abstraite n'a pas de quoi nous étonner plus que l'apparition, à quelque moment déterminé du passé, de l'art dramatique ou de l'épopée. Qui ne conçoit très naturellement de longs siècles écoulés, et de nombreuses époques de civilisation déjà franchies, sans que l'homme se soit encore élevé à l'une des formes spéciales sous lesquelles il est capable de manifester son sens esthétique ? Sans remonter aux origines de l'humanité, si nous envisageons l'évolution de tel ou tel peuple depuis le moment où il joue quelque rôle dans l'histoire des idées, sommes-nous surpris d'avoir à constater que ses productions artistiques d'un genre déterminé n'apparaissent que fort tard ? Nous savons qu'il est possible d'en rattacher l'apparition à des phénomènes connus et de l'expliquer par des raisons naturelles ; nous nous plaisons à comprendre qu'elle *devait* se produire : et pourtant nous ne nous sentons pas en présence d'une suite fatale d'événements se succédant, pour ainsi dire, en dehors de l'âme humaine et dans de telles conditions que celle-ci ne puisse en être qu'un témoin étranger. Nous avons nettement l'impression qu'elle prend au contraire une part active à l'évolution qui nous intéresse ; nous sentons qu'elle met quelque chose d'elle-même dans les œuvres qui se font jour, quelque chose de personnel et de tellement lié à ses qualités intellectuelles ou morales que, sans la rencontre de celle-ci, les œuvres ne se produiraient pas. C'est dans ce sens et de la même manière que nous

pouvons envisager comme ayant un caractère suffisant de contingence l'apparition de la science purement spéculative. Non seulement il a pu s'écouler des siècles sans nombre avant que se manifestât pour la première fois le désir d'étudier pour elles-mêmes les formes de l'intuition géométrique, mais rien même ne nous empêche de penser qu'il nous eût été possible de parvenir à l'heure actuelle, entassant connaissances sur connaissances, sans que ce désir se fût jamais encore manifesté, tout au moins d'une façon assez efficace pour produire une œuvre durable.

Ce n'est pas tout. Lorsque l'esprit veut s'enfermer dans la contemplation et l'étude des éléments de l'intuition géométrique, il s'applique d'abord tout naturellement à ceux de ces éléments qu'il avait dégagés par abstraction de ses représentations habituelles, tels que le cercle, l'angle, le triangle, le carré, etc... Le nombre et la variété des recherches qu'il peut entreprendre sur eux présentent une indétermination dont le caractère n'échappera à personne ; ces éléments se prêtent à une quantité innombrable de combinaisons, et donnent lieu à une infinité de problèmes divers, de façon à laisser le champ libre à l'imagination du géomètre. Puis son activité créatrice qu'alimentent non plus seulement la succession des choses venues du dehors, mais sa propre capacité de construction et son ingéniosité, pourra s'employer de mille façons à fournir des objets nouveaux. Quel domaine immense s'offre ainsi à lui, tout prêt à être franchi, depuis les premières questions qu'avait suscitées l'observation même, jusqu'aux limites extrêmes où peut atteindre la puissance créatrice de son imagination ! Tels le poète ou le sculpteur dépassant les bornes de l'imitation vulgaire des objets qui les entourent, s'élèveront par un libre essor à l'expression des idées les plus ingénieuses et les plus fines. Le géomètre, comme l'artiste, pourra dans cette création s'éloigner plus ou moins de la réalité concrète, manifester un goût plus ou moins vif pour l'abstraction ; en tous cas, dans ce domaine où l'esprit ne poursuit qu'une vérité ou qu'une beauté idéale, le caractère de ses conceptions, loin d'être déterminé par la nature de la science ou de l'art, doit refléter jusqu'à un certain point le tempérament même de l'artiste ou du géomètre.

Mais ces objets d'études une fois choisis, n'y aura-t-il qu'une

façon de les traiter? Est-il de l'essence d'une chose géométrique de ne pouvoir être envisagée que d'une manière unique? — Quelques exemples simples en diront plus long que toute discussion sur ce point.

Euclide, au commencement du IIIe livre des *Éléments*, énonce cette proposition : « Si sur une circonférence de cercle on prend deux points, la droite qui les joint tombe à l'intérieur du cercle. » Quiconque se représentera par la pensée ce rond parfait qu'est le cercle, pourra affirmer, sans la moindre hésitation, que la corde joignant deux de ses points est tout entière intérieure au cercle. Il lui suffira d'une vue intuitive directe, et la vérité qu'énonce Euclide peut résulter immédiatement de la forme même de ces êtres géométriques qui sont le cercle et la droite. — C'est par une méthode toute différente qu'Euclide justifie sa proposition. Il considère un point quelconque de la corde, et, en vertu de théorèmes établis au premier livre, il est amené à déclarer que si ce point était extérieur au cercle, sa distance au centre serait à la fois supérieure et inférieure au rayon. Par un chemin relativement long, Euclide montre donc que l'hypothèse de l'extériorité d'un point de la corde conduit à une absurdité logique, à une contradiction.

Prenons un second exemple : si deux côtés d'un triangle sont également inclinés sur le troisième, ils sont égaux. — On peut invoquer, pour établir cette proposition, de simples raisons : l'homogénéité de l'espace, la symétrie, ce principe évident que les mêmes données doivent déterminer les mêmes résultats, et qu'on ne comprendrait pas que des droites s'élevant au-dessus d'une même troisième, avec une même inclinaison, donnassent lieu à des déterminations de longueurs différentes. N'y aurait-il pas, dans de telles remarques, de quoi entraîner l'adhésion la plus formelle? — C'est pourtant d'une tout autre façon que nous justifions cette proposition dans nos traités ordinaires de géométrie. Nous démontrons que l'inégalité des côtés serait en contradiction manifeste avec des théorèmes déjà établis.

Ces exemples où nous avons opposé deux méthodes extrêmes, feront sentir tous les degrés par lesquels aurait pu passer la méthode géométrique, depuis la constatation intuitive et directe de chaque vérité, jusqu'à une démonstration logique qui se place,

le plus qu'il est possible, sous la garantie du principe de contradiction.

La géométrie qu'on nous enseigne est éminemment démonstrative, et sa tendance à cet égard s'accentue chaque jour, de sorte que nous avons instinctivement l'idée que la méthode démonstrative et logique est celle qui convient nécessairement à l'étude des faits géométriques. Nous pensons volontiers que cette méthode est inséparable de la définition même de la géométrie. C'est que nous concevons alors une géométrie spéciale, et notre erreur est comparable à celle que nous commettrions si nous jugions, comme peuvent faire les enfants, la rime inséparable de toute poésie.

Du reste, ce sentiment instinctif que nous avons de la nécessité des démonstrations logiques en géométrie n'est pas sans présenter d'exception, et nous citerons, par curiosité, le jugement que porte Schopenhauer sur la méthode démonstrative d'Euclide : « La méthode logique d'Euclide n'est qu'une brillante absurdité..... Dès le commencement, quand il aurait dû montrer comment dans le triangle les angles et les côtés se déterminent réciproquement et sont cause et effet les uns des autres, selon la forme que revêt le principe de raison dans l'espace pur, forme qui, là comme partout, crée la nécessité qu'une chose soit telle qu'elle est ; au lieu de nous donner une aperception complète de la nature du triangle, il établit quelques propositions détachées, ...et en donne un principe de connaissance logique, par une démonstration fatigante, basée logiquement sur le principe de contradiction..... Nous sommes certainement forcés de reconnaître, en vertu du principe de contradiction, que ce qu'Euclide démontre est bien tel qu'il le démontre ; mais nous n'apprenons pas pourquoi il en est ainsi. Aussi éprouve-t-on presque le même sentiment de malaise qu'on éprouve après avoir assisté à des tours d'escamotage, auxquels, en effet, la plupart des démonstrations d'Euclide ressemblent étonnamment..... » Sans insister sur la méthode qu'eût préférée Schopenhauer, on comprend du moins que ses reproches à celle d'Euclide sont fondés dans une certaine mesure. Il est bien clair que pour démontrer logiquement, il faut s'éloigner d'autant plus de l'intuition directe qu'on veut être plus rigoureux. Il faut élaborer des définitions, créer

des fictions que l'on substitue aux éléments naturels de l'intuition.

Ainsi non seulement la démonstration logique ne se présente pas comme nécessaire à toute étude géométrique; non seulement il y a dans notre sentiment à cet égard l'effet d'une longue habitude, mais même la méthode démonstrative présente ce caractère indéniable de transformer les objets géométriques, et d'y substituer des notions qui tendent à éloigner le géomètre de l'intuition, c'est-à-dire du fond naturel d'où semblent devoir sortir ces objets. Si donc la géométrie a revêtu la forme démonstrative et logique, ce n'est pas en vertu d'une nécessité qu'explique suffisamment la nature même des choses qu'elle étudie. Elle pouvait sans doute par sa définition être appelée à recevoir un jour ce caractère spécial, comme il devait être réservé à la littérature de revêtir, entre autres, la forme dramatique; mais, en tous cas, l'association de la démonstration logique à la géométrie se présente, dans l'histoire des idées, avec ce caractère de contingence qui fait l'intérêt suprême de l'évolution de la pensée, simplement parce qu'il laisse subsister comme facteur essentiel la personnalité de l'âme créatrice.

Enfin, il ne faudrait pas croire la forme de la géométrie à jamais et rigoureusement déterminée par cette seule condition qu'elle soit démonstrative. Pour démontrer, nous l'avons dit, il faut définir, mais on ne saurait tout définir, et il faut bien faire un choix de propositions que l'on demandera d'admettre sans démonstration, des postulats, des axiomes, des notions communes, que l'on posera purement et simplement. Ce sera en somme pour le géomètre une façon de se donner un ensemble minimum d'éléments devant représenter à ses yeux la matière irréductible, à laquelle il ne saurait substituer une série de concepts définis. Ici encore, lorsque nous adoptons les postulats de notre géométrie ordinaire, nous nous y croyons souvent obligés par une nécessité impérieuse. Tout axiome différent de ceux que nous sommes habitués à énoncer nous semble insoutenable. C'est ainsi que l'absolue vérité des principes de la géométrie ordinaire a été admise comme un dogme par tous ceux qui, jusqu'au commencement de ce siècle, ont médité sur la valeur de la connaissance. Aux yeux de Kant, par exemple, les axiomes de la

géométrie s'imposent à nous avec une nécessité apodictique. On peut bien dire que cela est conforme à son idéalisme, puisque, d'après lui, les jugements géométriques ne font que traduire certaines conditions sous lesquelles notre esprit est tenu, par sa constitution même, de connaître les choses. Mais cette explication de Kant n'est venu pour lui qu'après coup, c'est au contraire à l'origine même de ses méditations sur le problème de la connaissance, et peut-être comme leur point de départ véritable, qu'on peut placer la croyance toute naïve au caractère apodictique et absolu des jugements de la géométrie, — croyance que Kant partageait d'ailleurs avec tous ses devanciers.

Quoi qu'il en soit, un courant d'idées nouveau tend à se faire jour maintenant. De nombreux travaux nous ont habitués aujourd'hui à des géométries qui se construisent sur des postulats différents de ceux d'Euclide. Les unes, acceptant pour l'espace le même nombre de dimensions, rejettent tels axiomes jugés jusqu'ici essentiels ; les autres admettent un nombre quelconque de dimensions pour l'espace. Celles-ci ont, il est vrai, un caractère presque exclusivement analytique. Pour nous borner aux premières et à l'exemple le plus saisissant, on sait que Lobatchewsky a construit une géométrie sur le modèle de la géométrie ordinaire, au point de vue de la méthode démonstrative, en évitant cependant d'admettre que par un point ne passe qu'une seule parallèle à une droite donnée. Naturellement les énoncés de Lobatchewsky diffèrent de ceux d'Euclide : par exemple, la somme des angles d'un triangle est, pour le géomètre russe, *inférieure à deux droits.*

On a beaucoup disputé sur l'importance de ces géométries nouvelles. Les uns ont voulu n'y voir que de vains enfantillages. Les autres y ont trouvé la solution du grand problème de l'origine des notions géométriques ; et, tandis que, pour quelques-uns, comme Riemann ou Helmholtz, les géométries nouvelles, en ruinant le caractère apriorique des axiomes, apportent la preuve de leur origine empirique, d'autres ont vu au contraire dans ces travaux la justification d'un idéalisme plus large que celui de Kant. Nous avons exposé ailleurs les raisons qui nous empêchent de prendre au sérieux les arguments des uns et des autres. Mais du moins il est incontestable que ces géométries ont contribué à

mettre à jour un état d'esprit nouveau, une nouvelle façon d'envisager le rôle et la signification des axiomes.

Qu'est-ce qui a fait, dès leur apparition, l'intérêt des géométries non-euclidiennes ? C'est qu'elles se sont présentées comme des chaînes de propositions rigoureusement liées les unes aux autres, comme dans la géométrie ordinaire. La question de la nécessité des anciens axiomes se posait alors d'une façon toute naturelle. Ne fallait-il pas attribuer aux postulats euclidiens une valeur intrinsèque absolue, telle que par là même la vieille géométrie seule fût valable ? — Mais sur quoi pouvait-on fonder cette validité exclusive ?

L'expérience ne saurait ici apporter une preuve. Elle a pu suggérer les postulats, mais il ne pouvait être question d'observer directement les vérités qu'ils expriment. On a proposé de soumettre à une vérification expérimentale non pas les axiomes eux-mêmes, mais quelqu'une de leurs conséquences, par exemple en cherchant si, dans un grand triangle, aisément fourni par l'astronomie, la somme des angles est ou non égale à deux droits. Mais nous ne nous faisons plus illusion aujourd'hui sur ces sortes de vérifications expérimentales (1). Si la somme calculée était inférieure à deux droits, on saurait seulement que toutes les hypothèses qui ont nécessairement présidé à l'expérience ne s'accordent pas avec celles de la géométrie ordinaire ; mais pourquoi renoncer alors à celles-ci de préférence à telles autres? ne suffirait-il pas, par exemple, pour expliquer le désaccord, de ne plus admettre la nature rectiligne des rayons de lumière et de renoncer ainsi d'un coup au triangle rectiligne sur lequel on aurait cru opérer ? — L'expérience est donc impuissante à décider.

S'en remettra-t-on à l'impression spéciale que font sur nous les axiomes de la géométrie ordinaire ? — Qui nous garantira que ce n'est pas simplement l'effet d'une vieille habitude, que n'était venu troubler encore aucun examen critique?

Reste le recours à la nature apriorique de certaines notions. Mais qu'est-ce qui nous guidera dans les concessions que nous

(1) D'intéressants travaux de MM. Poincaré et Duhem, en particulier, nous ont suffisamment édifiés à cet égard.

ferons à Kant? — Que notre esprit ne puisse voir les choses que comme étendues, soit! Mais pourquoi en résulterait-il nécessairement qu'il ne pût les saisir que sous certains rapports spatiaux déterminés? Et si cela même était vrai, quel criterium aurions-nous pour reconnaître, à tels rapports plutôt qu'à tels autres, la nécessité apodictique qui doit les caractériser?

Nous voilà donc réduits à l'impossibilité de rejeter les géométries nouvelles au nom de la validité incontestable des axiomes euclidiens, et nous voilà obligés par conséquent de considérer toutes les géométries, y compris la géométrie ordinaire, comme des échafaudages bien faits, et plus ou moins intéressants en eux-mêmes, reposant sur des axiomes, dont il n'y a pas à discuter la vérité intrinsèque. Ceux-ci représentent uniquement, pour chacune d'elles, la première assise d'une construction qui, pour être édifiée, demandait une base, quelle qu'elle fût. Certes, il restera toujours à notre libre disposition de préférer telle géométrie à telle autre parce qu'elle s'appliquera plus commodément, plus simplement, aux problèmes de physique générale; parce qu'elle nous semblera s'accorder mieux avec d'autres vues, avec d'autres théories. Mais, en tous cas, considérées en elles-mêmes du point de vue interne de la science théorique et spéculative, la géométrie qui repose sur les axiomes anciens apparaît comme une entre toutes, et non pas comme la seule qu'il fût possible à l'esprit humain d'édifier.

Bref, sans entrer dans plus de détails, en nous bornant à quelques caractères généraux de la géométrie, nous croyons avoir montré qu'elle ne devait pas trouver dans sa définition même, ni par sa matière ni par sa forme, les raisons suffisantes d'un développement uniforme, nécessaire, fatal, à travers les siècles. Si le cours qu'elle a suivi peut recevoir une explication naturelle, c'est en tout cas de la même manière que peut se comprendre aussi l'évolution de tel ou tel ordre d'idées qui représente à quelque degré l'expression de la pensée humaine.

II

Quel a été maintenant le rôle des Grecs? D'un mot nous pour-

rons nous faire comprendre : ils ont créé la géométrie spéculative et désintéressée, ils lui ont donné la forme démonstrative et logique, ils l'ont faite idéaliste sans s'éloigner outre mesure de l'intuition naturelle ; enfin, ils l'ont dotée d'une matière si riche et d'un ensemble de principes si simples, qu'ils ont fondé en quelques siècles une des œuvres à la fois les plus admirables et les plus fécondes dont nous ayons pu hériter.

Pour justifier cette assertion, nous devons dire jusqu'à quel point la géométrie des Grecs, celle que nous font connaître surtout Euclide, Archimède, Apollonius, a bien les caractères que nous signalons, — sauf à donner ensuite les motifs que nous avons de croire qu'elle ne leur venait pas de l'Orient ou de l'Égypte.

« Si la géométrie, dit Socrate dans la *République,* porte l'âme « à contempler l'essence des choses, elle nous convient ; si elle « s'arrête à ses accidents, elle ne nous convient pas. — Or, la « moindre teinture de géométrie ne permet pas de contester que « cette science n'a absolument aucun rapport avec le langage « qu'emploient ceux qui en font leur occupation. — Leur langage « est plaisant, vraiment. Ils parlent de quarrer, de prolonger, « d'ajouter, et emploient d'autres expressions semblables, comme « s'ils opéraient réellement et que toutes leurs démonstrations « tendissent à la pratique. Mais cette science n'a, tout entière, « d'autre objet que la connaissance..... Elle a pour objet la « connaissance de ce qui est toujours, non de ce qui naît et périt. « .....Elle attire l'âme vers la vérité, elle forme en elle cet esprit « philosophique qui élève nos regards vers les choses d'en haut, « au lieu de les abaisser, comme on le fait, vers les choses « d'ici-bas. »

Voilà comment Platon apprécie la géométrie de son temps : or, elle a atteint déjà un développement considérable. Depuis plus de deux siècles l'École pythagoricienne a élaboré, dans le fond et dans la forme, la plupart des problèmes essentiels qui feront la matière des Éléments d'Euclide. La théorie des sections coniques a pris naissance, et Platon et ses disciples contribuent certainement à lui faire réaliser des progrès sérieux. La rigueur des démonstrations et la variété des méthodes de raisonnement, le choix des postulats font déjà l'objet des méditations du géomètre : on le devine au sens des traditions dont le commentaire

de Proclus sur Euclide nous apporte l'écho. En tous cas, nous ne sommes pas très éloignés des temps où Euclide, Archimède, Apollonius de Perge, vont publier des travaux d'une perfection si achevée : leur lecture fournit le plus merveilleux commentaire des paroles de Socrate à Glaucon.

Quels sont, en effet, les éléments qui forment le fond de cette géométrie? Il serait naïf d'insister sur ce qu'ils ne sont pas empruntés de toutes pièces au monde matériel où nous vivons. Il y est question de lignes infiniment minces, absolument droites ou parfaitement rondes, et la réalité ne nous en offre jamais de telles. Une lecture attentive montre de plus que les éléments maniés par le géomètre grec ne sont même pas de simples objets réduits à leur forme extérieure, et dont l'imagination a porté les contours à un certain degré de perfection. S'il en était ainsi, la matière sur laquelle spéculent Euclide ou Apollonius ne serait qu'un ensemble d'abstractions tirées de l'expérience, et le géomètre ne serait pas aussi loin qu'on pourrait croire de la réalité concrète. Mais il la dépasse infiniment et s'efforce de pénétrer dans le monde de l'idée pure, en construisant à sa façon les éléments qui seront pour lui des objets d'étude. Le cercle ne sera pas le rond parfait dont l'intuition nous donne l'image, ce sera la figure engendrée par un rayon de longueur donnée tournant autour d'une de ses extrémités ; la sphère sera la surface qui naît de la rotation d'un demi-cercle autour de son diamètre ; le cône sera engendré par un triangle rectangle qui tourne autour d'un côté de l'angle droit ; et ainsi de suite. La perpendiculaire à une droite devient celle qui fait avec elle deux angles superposables. Un point n'est pas « sur un cercle », « hors d'un cercle », « à l'intérieur d'un cercle », — mais sa distance au centre est égale, supérieure ou inférieure au rayon. — Bref, aux éléments de l'intuition, à la forme, à la position, aux qualités concrètes particulières qui apparaissent dans la vue des objets géométriques, le géomètre grec s'efforce de substituer des concepts définis, construits par lui-même, d'où la qualité sensible est partiellement exclue, et où entrent à sa place des rapports quantitatifs saisissables par l'intelligence. Il dirait volontiers lui-même de ces concepts qu'il en a retiré l'*accident* pour n'y laisser subsister que l'*essence* intelligible. Et on a l'impression que s'il n'a pas perdu

le contact de la réalité concrète, du moins sa matière a une tendance à se confondre avec un monde idéal d'êtres conceptuels.

On peut aller plus ou moins loin dans cette voie, lorsque, en mathématique, on veut perdre de vue les choses concrètes, et réaliser des constructions tellement idéales que l'esprit puisse s'assimiler d'une façon adéquate les éléments de chacune d'elles. Depuis Descartes on aurait peine à dire les progrès que les géomètres ont faits dans ce sens. Il suffirait au premier venu, pour s'en rendre compte, d'entrer quelques instants dans une des salles où sont interrogés chaque année les candidats à l'École polytechnique. Après avoir entendu poser une question où l'examinateur aura entassé sphères, cylindres, surfaces circonscrites les unes aux autres, et sans voir tracer au tableau une seule figure, il aura quelque surprise à constater que deux lignes de calcul résolvent le problème. Et encore il s'agit là en général d'une géométrie concrète qui serait du moins susceptible d'une certaine représentation. Dans quelques-uns de ses chapitres, la géométrie moderne se confond avec un symbolisme abstrait dont les signes reçoivent des définitions absolument indépendantes de toute figure représentable. Des travaux des Grecs jusqu'à ceux d'aujourd'hui on ne saurait parler de transformation radicale. Si l'analyse algébrique a pu si bien traduire et résoudre les questions de géométrie, et s'il y a fusion si intime entre ces deux modes de la pensée mathématique, c'est qu'au fond précisément les Grecs avaient préparé cette fusion en construisant la géométrie sur des concepts définis à l'aide de relations quantitatives, en substituant déjà ces relations aux qualités de forme. Si donc la géométrie atteint aujourd'hui à ce degré d'abstraction et de généralisation qui semble s'élever tellement au-dessus de notre monde réel que celui-ci paraisse à certains égards comme un cas particulier parmi une infinité d'intelligibles, si la géométrie a pu s'éloigner aussi étonnamment des réalités concrètes, c'est que déjà, entre les mains des Grecs, et par le caractère spécial qu'elle avait reçu d'eux, elle se prêtait à cette marche ascendante et continue vers le pur intelligible.

Mais il nous faut pourtant signaler une différence capitale sinon essentielle entre la pensée géométrique des Grecs et la pensée moderne. Si Euclide ou Apollonius raisonnent sur des

êtres qu'ils ont construits par des définitions spéciales, d'où ils ont tâché d'exclure en partie les qualités sensibles de forme ou de situation, ils ont du moins conservé, comme matériaux essentiels de leurs constructions, des éléments empruntés à l'intuition spatiale. C'est ainsi que toutes les opérations que nous effectuons sur des nombres et une foule de relations simples, que nous exprimons et étudions à l'aide de symboles abstraits, se retrouvent chez les Grecs, mais dans un tout autre langage, où il intervient, au lieu de nombres, des longueurs, des carrés, des rectangles. C'est ainsi que, s'ils parlaient de longueurs ou de carrés *incommensurables,* ils n'auraient certainement pas compris notre idée de *nombre incommensurable.* C'est ainsi encore que, pour construire les êtres géométriques, ils empruntaient franchement à l'intuition, sans crainte de nuire ni à la rigueur ni à la clarté de leurs raisonnements, des notions aussi complexes que le mouvement et la continuité. Les exigences des analystes modernes qui, dans leurs efforts incessants, cherchent à exclure ces notions intuitives fondamentales, et qui, par exemple, pour éviter le continu, le décomposent en un ensemble d'éléments, chacun clairement défini, de façon à supprimer jusqu'à l'ombre d'une trame mystérieuse qui les relie entre eux, — ces exigences eussent été lettre morte aux yeux des Grecs. Ils voulaient que leur géométrie n'eût pour objets que des êtres créés par eux-mêmes; mais ils n'eussent pas compris qu'on cherchât en dehors de l'intuition les éléments essentiels des constructions. Bien plus, l'intuition reste pour eux le fond lumineux à la clarté duquel ils forment toutes leurs conceptions. Si elle ne doit apporter dans les raisonnements aucun argument positif sur lequel on puisse se contenter de faire reposer la démonstration, du moins il serait difficile de contester qu'elle ne cesse d'éclairer et de soutenir la pensée. De sorte que la géométrie grecque nous apparaît comme un admirable effort d'échapper, mais seulement dans certaines limites, aux conditions concrètes, et de spéculer sur des objets qui soient rationnellement construits, sans cependant renoncer à trahir leur origine intuitive, sur des êtres qui soient saisissables par l'intelligence sans cesser de donner prise à l'imagination sensible. Ce double caractère va d'ailleurs ressortir plus clairement encore, si nous poursuivons l'examen de cette géométrie.

Faut-il insister sur ce qu'elle est démonstrative? Ce trait essentiel est à peine séparable de sa nature conceptuelle. Qui veut démontrer est obligé de ne manier que des notions dont il puisse nommer le contenu. La rigueur de la conclusion ne peut résulter que de la connaissance claire et exacte du sens de tous les termes, et elle exigera par conséquent que chacun d'eux réponde à une définition parfaitement intelligible. Faute de substituer des concepts à des représentations qui s'imposent à nous, nous aurons le sentiment que nous constatons, que nous observons, que nous enregistrons des impressions, nullement que nous établissons une vérité rationnelle. Il suffisait pour que la géométrie méritât le nom de science au sens où l'entendaient Platon et Aristote, qu'elle eût pour objets des idées générales. Si les Grecs ont voulu de plus que celles-ci fussent construites par l'intelligence au lieu d'être tirées par abstraction pure et simple des choses observées, leur intention était nettement saisissable. Ils ont voulu parler à l'intelligence et non à l'imagination; ils ont voulu parvenir à des vérités que consacrât la raison ; ils ont voulu *démontrer en toute rigueur et clarté*. C'est ainsi que le caractère de science démonstrative, dont la lecture de quelques pages d'Euclide suffit à donner l'impression si manifeste, ne se sépare pas au fond de la méthode constructive de la géométrie grecque, et peut même en sembler la raison essentielle.

En même temps, c'est une question de savoir jusqu'où les Grecs démontraient véritablement. Certes, on sera tenté, à première vue, de trouver à leurs raisonnements une rigueur absolue : ils ont réduit à si peu de chose, semble-t-il, les emprunts à l'intuition sensible ; ils ont laissé si peu d'éléments non définis, ils ont mis un art si parfait à leurs constructions, que nous avons bien de la peine à distinguer, dans l'impression de clarté et de lumière qu'ils nous donnent, ce qui est véritablement et rigoureusement démontré et ce qui n'est que senti, pour ainsi dire, que saisi par une intuition immédiate et directe. Il est évident cependant qu'à y regarder de plus près on constatera que des notions fort complexes, qu'on ne peut songer à analyser et à reconstruire pour l'intelligence seule, qu'on ne peut *comprendre* par conséquent, au sens où cela serait nécessaire pour la démonstration rationnelle idéale, restent au fond des idées les plus importantes. Mais les

Grecs n'y eussent pas contredit et ils auraient pensé sans doute que ce substratum visible par l'imagination est indispensable pour servir de base aux démonstrations et ne saurait en altérer la rigueur.

Quel est maintenant l'intérêt qui guide le géomètre grec? Qu'est-ce qui le séduit dans son œuvre? — A coup sûr d'abord ce n'est pas le désir de trouver des règles pratiques pour les besoins journaliers de la vie. Il n'est même pas question, dans les Éléments d'Euclide, du moindre procédé d'arpentage, de la moindre formule plus ou moins approchée pour évaluer des volumes ou des surfaces dont les contours différeraient des figures simples étudiées en géométrie. Le ton même, le style, le langage, la nature des questions soulevées, le souci d'être clair et rigoureux, au risque d'être souvent minutieux et très long, de se répéter plutôt que de laisser sous-entendue quelque idée intermédiaire, tout donne nettement l'impression que ce n'est pas l'application usuelle que l'on vise. La longueur même de la rédaction semblerait bien plutôt indiquer que l'auteur se complaît dans la confection de son œuvre, qu'elle le séduit par elle-même, et qu'il n'a pas besoin d'y trouver autre chose que l'occasion de contempler nne des formes du beau intelligible, de la pensée claire et harmonieuse se déroulant sur le fond infiniment riche et varié de l'intuition géométrique.

On se demandera peut-être si le but visé n'est pas plus haut que dans cet exercice des facultés intellectuelles les plus précieuses. Les Grecs ne doutaient pas (et en cela ils ne différaient pas autant qu'on pourrait croire des mathématiciens du siècle dernier seulement) que, raisonnant sur des essences intelligibles, sur des concepts rationnellement construits, ils n'atteignissent la vérité absolue, une vérité bien au-dessus des témoignages des sens, la vérité idéale. On ne peut nier par conséquent qu'ils n'eussent le sentiment de la puissance de l'instrument merveilleux qu'ils perfectionnaient de tous leurs soins, pour la science générale de l'univers, pour la science de ce qui dépasse les phénomènes journaliers, pour la science de ce qui est éternel, de ce qui demeure, comme le monde, le ciel, les astres... Non seulement les théories de Pythagore et de Platon ne nous laissent aucun doute là-dessus, mais nous savons bien aussi que l'astro-

nomie était déjà devenue une science théorique, depuis les travaux des Pythagoriciens, et qu'elle n'allait pas tarder à se constituer avec Hipparque et Ptolémée en une sorte de géométrie appliquée aux phénomènes célestes. Mais peut-on dire que ce soit le souci exclusif de cette science générale de l'univers qui guide Euclide ou Apollonius ? Est-ce que vraiment, pour citer un exemple saisissant, les Grecs ont étudié les sections coniques parce qu'ils pressentaient de quelle utilité merveilleuse seraient un jour ces courbes pour la détermination des mouvements planétaires ? Personne n'oserait le soutenir. Quand le géomètre de Perge, après avoir exposé ce que ses prédécesseurs savaient déjà des sections coniques, publiait à son tour ses immortels travaux sur ces lignes qu'on nommait déjà *ellipse, hyperbole, parabole,* — pouvait-il raisonnablement prévoir l'usage qu'en feraient Kepler et Newton ? Platon, s'il revivait parmi nous, n'en manifesterait sans doute aucun étonnement : la géométrie, qui par sa forme est œuvre de l'intelligence, doit naturellement atteindre aux vérités éternelles et aux lois immuables de Dieu. Celui-ci n'est-il pas d'ailleurs l'éternel géomètre ? Quelque chose de ce sentiment de Platon anime assurément les géomètres grecs : pourtant s'il les pousse à continuer indéfiniment leurs études spéculatives, à aller toujours de l'avant, ce n'est pas en désignant de préférence tel ou tel chemin plus facile pour la découverte des grandes lois du monde, telle ou telle matière plus directement utilisable, mais seulement en excitant le géomètre grec à s'abandonner à son libre essor.

Il s'est trouvé que celui-ci a fait œuvre utile, que ses travaux ont abouti à d'importantes applications, et nous avons pu dire, en énumérant les caractères essentiels de la géométrie grecque qu'elle a été merveilleusement féconde pour l'humanité. Comment cela a-t-il été possible ? — Les Grecs auraient-ils dit vrai en parlant de vérités éternelles à propos de leur géométrie, et Platon aurait-il eu raison de croire qu'en « géométrisant » l'homme devait fatalement retrouver une à une les lois divines de l'univers ? Ou bien les géomètres grecs auraient-ils par hasard rencontré sur leur chemin, parmi tant d'autres aisément imaginables, ce qu'Auguste Comte ne craint pas d'appeler des « courbes réalisées dans la nature », visant par là sans doute, en particulier, les trajectoires des planètes ?

Nous ne pensons à cet égard ni comme Platon ni comme Auguste Comte. Quand l'esprit humain construit ses concepts et ses lois, nous sentons trop ce qu'il y met de lui-même pour croire à la valeur absolue de tout ce qu'il édifie ; et quant à une rencontre heureuse et accidentelle avec quelque lambeau de la réalité, il faudrait, pour y croire, comprendre d'abord ce que peut être la réalisation objective d'un concept, ce que peut être, par exemple, la trajectoire elliptique d'une planète véritablement tracée dans le ciel ! Le problème astronomique du mouvement des planètes, pour nous arrêter à cet exemple, n'est autre que celui-ci : Imaginer des constructions géométriques telles que les positions d'un point variable de nos figures correspondent aussi exactement que possible à celles de la planète, de sorte que nos constructions puissent le mieux possible refléter, exprimer à nos yeux le mouvement de cette planète. Qui ne sent toute l'indétermination d'un pareil problème ? La réponse qu'on y fera dépendra de bien des éléments, mais en particulier et surtout de la nature des constructions géométriques que l'on est capable d'effectuer, des questions qui se trouvent déjà étudiées, élaborées. — Le langage en lequel on s'exprimera ne peut être que celui dont les éléments ont été déjà définis et fixés pour la pensée. Il en est de même d'ailleurs dans tous les domaines de la science théorique. Si parfois l'intérêt des applications suggère de nouveaux concepts, le plus souvent la solution qu'on apporte aux questions soulevées tient son caractère essentiel des connaissances théoriques déjà acquises. Les progrès de la science moderne sont bien dus en partie aux effets de la méthode expérimentale, mais pense-t-on que les études spéculatives des anciens aient été pour rien dans les belles théories que nous offrent aujourd'hui les savants ? Elles ont fourni au contraire des éléments tout prêts à entrer dans le langage par lequel nous voulions interpréter l'expérience. Les théories se sont édifiées, nombreuses, rapides, étonnantes parfois de simplicité et d'élégance, parce qu'on a pu aujourd'hui puiser à pleines mains dans le trésor qu'avait amassé la pensée purement spéculative d'autrefois. Celle-ci n'avait pas besoin de prévoir les applications futures, il lui suffisait de s'abandonner à l'attrait de ses recherches. Ç'a été au contraire le rôle des savants modernes de traduire les faits dans la langue

qui avait été créée. Les géomètres grecs, en particulier, n'avaient pas à rechercher, dans des tâtonnements qui eussent risqué de rester stériles, la rencontre heureuse de courbes « réalisées dans le monde » ; c'était à leurs successeurs de savoir mettre à profit, pour représenter les phénomènes naturels, les éléments qu'ils avaient élaborés.

Est-ce à dire que toute autre géométrie que celle qu'ils ont construite se fût aussi bien adaptée à la physique générale de l'univers? Non, sans doute. Il s'est trouvé évidemmeut qu'ils avaient confectionné un outil particulièrement précieux pour l'esprit humain. Et leur géométrie nous semble devoir cette puissance spéciale, d'une part à la nature idéale, claire, intelligible des notions qu'elle a créées, et, d'autre part, à la base intuitive et naturelle sur laquelle elle s'est édifiée.

D'un côté, les concepts dégagés des déterminations concrètes, en même temps qu'ils acquièrent la précision indispensable à la science théorique et rigoureuse, deviennent aussi plus aptes à pénétrer dans tous les domaines de la pensée, à être utilisés par conséquent à propos des phénomènes les plus variés. D'autre part, le souci de l'intuition naturelle fait qu'instinctivement les éléments choisis pour la construction des concepts peuvent être pris parmi les phénomènes les plus généraux, ou, pour parler plus exactement, parmi ceux que, par sa propre nature, notre esprit ne sépare pas de ses représentations les plus générales de toutes choses : telles sont les idées de mouvement, de continuité, de situation, d'étendue, de lignes, de direction, etc. Or, ce sont ces phénomènes généraux qui sont au fond de toutes les constructions de la géométrie grecque : nous l'avons dit à propos de la formation des concepts et des démonstrations ; on va le sentir plus encore à propos des postulats fondamentaux.

Si on lit les premières pages des Éléments d'Euclide, celles où le géomètre pose ses définitions et ses axiomes, on est frappé du peu de mots par lesquels il tâche de se faire comprendre : le point est ce qui n'a pas de parties ; la ligne est une longueur sans largeur ; la ligne droite celle qui est également placée aux points qui sont en elle, etc. Il est bien évident que l'auteur de ces définitions ne peut prétendre suppléer par des explications aussi concises à la vue intuitive directe des éléments dont il s'agit.

C'est presque comme s'il renonçait à définir, comme si, dressant la liste des objets dont il sera question, il se contentait de dire : tout le monde sait ce qu'on entend sous ces mots. Aucune subtilité ; quelque naïveté au contraire dans une sorte de recours au sens commun.

Euclide va parler constamment d'égalité de figures; qu'entendra-t-il par là ? Il dit simplement dans les notions générales qui suivent les définitions et les demandes : « Les choses qui s'adaptent entre elles sont égales. » Et de fait, toutes les fois qu'il sera question de montrer l'égalité de deux figures, Euclide prouvera simplement qu'elles peuvent être amenées à coïncider. Mais cela exige le déplacement sans déformation de l'une des deux. Or, qu'est-ce que ce déplacement? C'est une notion synthétique empruntée de toutes pièces au sens commun, dans ce qu'il a de plus primitif. Si on essayait d'analyser ce que peut être le déplacement sans déformation d'une figure, on ne se heurterait pas seulement au fait complexe du mouvement d'un point dans l'espace, mais au mouvement simultané d'un ensemble de points dans des conditions telles que tous les éléments servant à déterminer la grandeur de la figure restent constants, c'est-à-dire restent *égaux à eux-mêmes,* et on tournerait ainsi dans un cercle vicieux pour essayer de définir l'égalité. Mais le géomètre grec n'en demande pas tant : la notion du mouvement et celle du déplacement d'une chose quelconque sont purement et simplement empruntées à une intuition naturelle, et appliquées aux figures de la géométrie.

Enfin, lorsqu'Euclide énonce ses postulats tels que : conduire une droite d'un point quelconque à un point quelconque ; prolonger indéfiniment, selon sa direction, une droite finie; deux droites ne renferment pas un espace ; — par un point ne passe qu'une parallèle à une droite (ce n'est pas sous cette forme qu'il le dit, mais l'énoncé d'Euclide revient au même); personne ne contestera que, même en dehors des effets possibles d'une vieille habitude de la géométrie grecque, ces vues ne soient les plus conformes à l'intuition commune. En particulier, s'il s'agit du fameux postulat des parallèles, outre qu'il se présente à notre imagination avec une très grande clarté, il est essentiel de remarquer qu'il a pour conséquence la théorie géométrique de la

similitude, et que réciproquement celle-ci le suppose. Or, l'idée de similitude, de proportionnalité, de réduction d'un modèle dans des conditions qui n'altèrent que les grandeurs absolues sans changer ni les angles, ni les rapports des longueurs, — cette idée est si naturelle à l'homme qu'elle est impliquée dans les tentatives les plus naïves qu'il a dû faire pour dessiner ou peindre les objets.

Ainsi nous retrouvons au plus haut degré, dans le choix des premiers éléments fondamentaux, ce caractère, déjà signalé dans toute l'œuvre, qui la rapproche de l'intuition naturelle et du sens commun.

Resterait, pour n'être pas trop incomplet, à passer en revue les principaux problèmes qu'a soulevés la géométrie grecque : cela nous entraînerait hors des limites imposées à ce travail. Nous nous contenterons de signaler la variété des questions et des méthodes, de dire qu'il y a de tout dans cette géométrie : de l'arithmétique, de l'algèbre, et jusqu'à un certain point de la géométrie analytique et des considérations infinitésimales ; qu'enfin on y trouve déjà élaborés, dans un langage spécial, la plupart des concepts fondamentaux qui, abstraction faite de l'algorithme nouveau, se trouveront à la base de l'analyse moderne.

Au surplus, il est temps de nous demander si nous n'exagérons pas le rôle des Grecs dans ce que nous avons nommé jusqu'ici leur géométrie, et s'ils n'ont pas simplement ajouté quelques pierres à une construction qui pouvait dater de plusieurs milliers d'années.

III

Rappelons d'abord le plus brièvement possible les principaux documents positifs capables de nous éclairer sur les connaissances géométriques des civilisations orientales et égyptienne (1).

Le plus important est le papyrus de Rhind, qu'a traduit

(1) Nous nous permettons de renvoyer à nos *Leçons sur les Origines de la science grecque* le lecteur désireux d'avoir des renseignements plus complets sur cette question.

M. Eisenlohr (1). On n'a pu en fixer la date, mais il y a de fortes raisons de penser qu'il remonte à la XVIIIe dynastie. Ce papyrus contient un assez grand nombre de problèmes d'arithmétique et de géométrie. Les premiers présentent quelque intérêt par ce qu'ils nous apprennent de l'arithmétique pratique des Égyptiens et par les rapprochements qu'on en peut faire de certaines manières de calculer des Grecs ; mais ils ont en vue des règles de la vie usuelle et ne manifestent aucune préoccupation de théorie pure. A la suite de la solution indiquée chaque fois sous forme de précepte à suivre, se trouve non pas une *démonstration*, mais une *vérification*. — En géométrie, il s'agit surtout de surfaces et de volumes à évaluer. Il a été à peu près impossible de rien comprendre aux règles suivies pour les volumes ; quant aux surfaces, l'aire d'un carré et celle d'un rectangle se calculent régulièrement ; celle d'un quadrilatère quelconque est déjà inexacte. En dehors de ces questions sur les mesures de surfaces ou de volumes, il y a lieu de signaler quelques problèmes où l'on demande, à propos de certains solides, le rapport de deux longueurs, par exemple le rapport d'une arête d'une pyramide à la diagonale de base : problèmes intéressants en ce qu'ils montrent quelque souci de la similitude, de la proportionnalité ; mais les calculs arithmétiques eux-mêmes donnaient déjà cette impression, et, ainsi que nous l'avons déjà observé, il faut voir là un fait des plus naturels, pouvant se retrouver dans une foule de manifestations de l'activité intellectuelle, sans qu'il soit permis d'y voir rien de commun avec la théorie de la similitude qu'exposera plus tard le Ve livre d'Euclide. En tous cas, le papyrus de Rhind ne donne nulle part le sentiment d'une tentative de démonstration logique.

Clément d'Alexandrie nous a conservé un mot de Démocrite qui mérite d'appeler l'attention. « Pour la combinaison des lignes avec démonstration, aurait dit le philosophe d'Abdère, personne ne m'a dépassé, pas même ceux qu'on nomme en Égypte des

(1) *Ein mathematisches Handbuch der alten Ægypter*, übersetzt und erklärt von August Eisenlohr ; Leipzig, 1877. — Cf. Rodet, *Sur un Manuel du calculateur découvert dans un papyrus égyptien.* (*Bull. de la Soc. math. de France*, t. VI, 1878.)

Harpedonaptes (1). » Les Égyptiens se seraient-ils livrés à des études de géométrie démonstrative? — Le sens du mot « Harpedonaptes » (ceux qui attachent le cordeau), quelques indications fournies par un vieux document de la collection de Berlin (2), et aussi certaines peintures égyptiennes, où l'on voit le roi lui-même, une corde et des piquets à la main, procéder à l'orientation d'un temple, laissent peu de doute sur la nature des fonctions de ces personnages que vise Démocrite. L'orientation d'un monument exigeait d'abord la détermination de la méridienne, de la ligne Nord-Sud, ce qui se faisait très simplement, puis celle de la ligne Est-Ouest, perpendiculaire à la précédente. C'est ici sans doute, suivant l'ingénieuse et très vraisemblable opinion de M. Cantor, qu'intervenait un procédé plus ou moins mystérieux, pouvant donner l'apparence d'un grand savoir, ou d'une théorie avancée, et qui devait consister en l'application de ce fait que le triangle de côtés 3, 4, 5 est rectangle. Il faut seulement supposer la connaissance, dans un cas tout particulier, de ce que nous nommons le théorème de Pythagore. Cela nous est d'autant plus facile que quelques passages de livres chinois et hindous mentionnent aussi, dès une époque assurément fort reculée, la propriété du fameux triangle 3, 4, 5 ; et il n'y a vraiment aucune raison de rejeter la connaissance empirique d'une règle aussi simple et aussi commode chez des hommes que des constructions incessantes devaient exciter à rechercher de toutes façons des procédés ingénieux et pratiques. Rien, d'ailleurs, ne peut nous faire soupçonner chez les Harpédonaptes égyptiens, pas plus que chez les Chinois ou les Hindous (avant la conquête d'Alexandre), la moindre tentative de démonstration du théorème de Pythagore.

A peine mentionnerons-nous certaines figures géométriques retrouvées parmi des peintures chaldéennes, représentant le plus souvent des cercles dont la circonférence est partagée en six parties égales, — et nous n'insisterons pas sur le peu d'importance théorique de semblables dessins.

La tradition, il est vrai, pourrait donner à penser. Chez les auteurs anciens la géométrie est ordinairement présentée comme

(1) Clément d'Alexandrie, éd. Potter, I, 357.
(2) Cf. Cantor, *Vorlesungen*, I, p. 57.

étant d'origine égyptienne. Une critique prudente doit faire un choix parmi ces témoignages. Tous ceux qui ont voyagé en Égypte après la conquête d'Alexandre, et qui nous rapportent, comme Diodore de Sicile, l'opinion des prêtres égyptiens sur leur antique savoir, doivent nous être suspects. La géométrie grecque, quand elle pénétra en Égypte au IIIe siècle, avait déjà atteint un prodigieux développement, et les prêtres égyptiens furent trop tentés de la revendiquer comme leur propre bien, pour que nous ajoutions foi à leurs assertions. Or, si nous remontons au-delà du IIIe siècle, les témoignages favorables aux Égyptiens sont très vagues. Hérodote dit que la géométrie est née en Égypte, et c'est cette tradition qui se transmet jusqu'à Platon et Aristote. Mais de quelle géométrie s'agit-il? On peut bien dire jusqu'à un certain point que les questions soulevées dans le papyrus de Rhind sont de la géométrie, géométrie assurément de beaucoup antérieure à Pythagore, mais, nous l'avons dit, c'est de la géométrie usuelle, où ne se trouve pas trace d'une théorie rationnellement constituée.

Les monuments qui couvrent encore le sol de l'Égypte et de la Chaldée ne supposent à aucun degré l'existence d'une géométrie théorique, mais seulement une grande expérience, un grand art des architectes, — une soumission passive et une énorme puissance de travail du personnel qu'ils dirigeaient.

Enfin, les études astronomiques des Chaldéens, pour citer les plus anciennes dont parle la tradition, n'exigeaient-elles pas des connaissances géométriques avancées? — Sans nous attarder aux détails et aux petits problèmes, dont on a pu longtemps s'exagérer la difficulté (détermination de la méridienne en un lieu, des solstices, des équinoxes, — détermination sur la sphère céleste de l'écliptique, de l'équateur, etc.), allons droit à la question capitale, celle des éclipses. Hérodote raconte (1) que Thalès avait prédit l'éclipse qui vint mettre fin à une bataille entre Lydiens et Mèdes. Or, Thalès, un des premiers parmi les Ioniens, avait voyagé dans cette mystérieuse Égypte, qui venait tout à coup s'ouvrir à la curiosité des Grecs : n'est-il pas naturel d'admettre qu'il y avait appris l'art de prédire les éclipses?

(1) *Histoires*, I, 74.

Nous ne doutons plus aujourd'hui que, bien avant Thalès, Égyptiens et surtout Chaldéens ne s'essayassent couramment à des prédictions d'éclipses. — Mais que faut-il en conclure? Nous sommes bien sûrs que notre explication théorique du phénomène ne fut pas connue des Orientaux, et que leur méthode de prédiction ne reposait pas sur elle. Car Thalès, Pythagore, Démocrite, et tous ceux qui voyagèrent en Égypte ou en Orient l'auraient transmise en Grèce, et nous n'assisterions pas pendant plusieurs siècles, de Pythagore à Aristarque de Samos, aux tâtonnements progressifs des Grecs dans la recherche de l'explication des éclipses. D'autre part, il n'est pas difficile de comprendre qu'il ait été possible de les prédire, en faisant abstraction de leur cause. Si les Chaldéens ont vraiment observé et noté les éclipses depuis de longs siècles (et il est impossible d'en douter), comment n'auraient-ils pas remarqué qu'au bout de dix-huit ans environ les éclipses de soleil et de lune se reproduisent périodiquement dans le même ordre et aux mêmes intervalles? Nous savons d'ailleurs positivement, par des allusions trouvées dans quelques textes cunéiformes, que les prédictions ne se faisaient pas d'une façon rigoureuse et que toutes ne se confirmaient pas.

Ainsi nous ne trouvons aucune trace réelle d'une géométrie théorique qui eût été transmise aux Grecs. Cette consultation est-elle bien décisive? Tant d'œuvres écrites ont pu disparaître depuis ces temps si reculés! tant de témoignages, sans être anéantis, peuvent encore être cachés à nos yeux! — Sans doute, mais qu'on y songe! Les inscriptions qui couvrent les monuments et les innombrables papyrus soigneusement enfouis dans les tombeaux nous ont fait pénétrer depuis le commencement de ce siècle dans les secrets les plus cachés de la civilisation égyptienne. Dans tous les ordres d'idées nous avons trouvé de quoi nous éclairer, de quoi répondre aux questions les plus indiscrètes, de quoi nous permettre de reconstituer les mœurs, les croyances, les lois des Égyptiens. Nous n'avons rien trouvé qui pût révéler l'existence d'une géométrie rationnelle et spéculative.

Et puis, n'avons-nous pas aussi quelques témoignages positifs à l'appui de notre opinion? Nous avons cité le mot de Démocrite : il prouve au moins que dès le ve siècle les Grecs se sentaient

supérieurs aux Égyptiens en géométrie. — Un mot bien connu de Platon est aussi fort instructif à cet égard : suivant lui, les Égyptiens ne s'attachent qu'à la vie pratique ; toutes leurs découvertes ou inventions ont un but utilitaire, ils sont indignes d'être appelés *Amis de la science*.

Enfin, si nous n'avons malheureusement plus l'histoire des mathématiques que composa Eudème, disciple d'Aristote, nous pouvons en retrouver un écho dans ce qui reste du commentaire de Proclus sur Euclide. Or Proclus, d'après Eudème (1), fait remonter aux Pythagoriciens la recherche et la solution des principaux problèmes qui constituent la matière première essentielle des éléments d'Euclide, — attribuant à Pythagore lui-même la méthode démonstrative : « Pythagore, dit-il, transforma « l'étude de la géométrie et en fit un enseignement libéral, car il « remonta aux principes supérieurs et rechercha les problèmes « abstraitement et par l'intelligence pure. »

Peut-être reste-t-il encore quelque doute, dans l'esprit du lecteur, sur le caractère autochtone de la géométrie grecque. Nous allons exposer l'argument le plus décisif en montrant que la création de cette géométrie peut être présentée comme une conséquence naturelle de ce que nous savons de l'esprit grec, en montrant que les qualités qu'elle exigeait sont au premier rang parmi celles que nous révèlent toutes les autres manifestations de la pensée hellène.

IV

Le passage de la géométrie pratique à la géométrie spéculative exigeait avant tout une curiosité des plus vives, une aptitude spéciale à la méditation libre, une très grande initiative de recherche, jointe évidemment à une certaine confiance dans ses propres forces intellectuelles. Voici un fait connu depuis les temps les plus reculés, et utilisé par les architectes et constructeurs chinois, hindous, égyptiens : si on replie une corde en trois morceaux dont les longueurs soient 3, 4, 5, de façon à former un

(1) Sans doute par l'intermédiaire de Geminus. Cf. P. Tannery, *Géométrie grecque*, Gauthier-Villars, 1887.

triangle, les côtés dont les longueurs sont 3 et 4 sont perpendiculaires l'un sur l'autre. Combien de siècles ont pu s'écouler avant qu'il se trouvât des esprits capables de se demander : pourquoi cela est-il ainsi? L'étonnement et l'admiration pouvaient naître chez un homme d'Orient, chez un Hébreu, chez un Chaldéen, chez un Chinois, — et produire en lui un enthousiasme plus ou moins éloquent pour ce qui est, pour ce qu'ont voulu le destin ou la divinité, mais à une pareille question : pourquoi le triangle 3, 4, 5 a-t-il un angle droit? — il eût répondu à coup sûr : cela est parce que cela est, comme il y a une terre, des cieux, des animaux et des plantes, et pour la même raison qui fait que nous avons un nez, des yeux, des cheveux, qu'il existe des montagnes, des fleuves, des abeilles, des fleurs,... Dans un dialogue écrit par l'empereur chinois Tchaou-Kong (1), et où il figure lui-même comme personnage, son interlocuteur venant à lui révéler la propriété du fameux triangle, l'empereur se contente de répondre : « Vraiment, c'est merveilleux !... » il ne songe nullement à en demander la raison.

Les Grecs se présentent à nous, dans l'histoire des idées, comme les premiers hommes dont l'intelligence a témoigné, dans tous les ordres d'idées, le désir de s'émanciper, de secouer tous les jougs. Ils ne sont pas attachés, comme les Orientaux, à la lettre de quelque livre sacré, dans les limites duquel leur pensée se croie obligée de se mouvoir. Ils sont religieux par tradition, mais ils ne sont pas dominés par leurs croyances au point que leur activité et leur initiative individuelle s'en trouvent gênées. Tandis que jusqu'à eux toute tentative d'explication des choses se réduisait à une cosmogonie religieuse, ils se posent librement, en dehors des dogmes, les grands problèmes de la formation du monde et de son avenir. Ils donnent le premier exemple de la méditation philosophique libre et indépendante, et soulèvent les questions fondamentales de la science de l'Univers, pour tenter de les résoudre avec les seules ressources de leur intelligence.

Dès le VIIe siècle avant J.-C. les théories cosmogoniques et physiques se produisent, et, à mesure qu'elles se font jour, sont librement examinées, discutées, corrigées. Thalès veut que l'eau

(1) Traduit par Biernatzki. — Date probable 1100 ans avant J.-C.

soit le principe de toutes choses; Anaximandre fait sortir le monde de l'*indéterminé* par l'effet de la rotation diurne du cosmos; Anaximène précise ses vues en choisissant l'*air* pour matière première indéterminée. Et leurs conceptions audacieuses s'élèvent déjà jusqu'à expliquer, avec ces seuls éléments, l'*indéterminé* et le *mouvement*, une suite périodique de générations et de destructions, suite éternelle dans le passé et dans l'avenir. — Quand les malheurs de l'Ionie ont obligé ses penseurs à chercher un refuge vers quelque côte hospitalière, Pythagore vient proclamer en Italie la nécessité d'expliquer toutes choses par le nombre. Parménide à Élée, puis Zénon et Melissus, établissent la distinction claire et définitive dans l'évolution de la pensée humaine, du domaine de la *Vérité* et de celui de l'*Opinion*, c'est-à-dire de ce qui est vrai devant la raison et de ce qui est donné par le sens, et achèvent de fonder la notion même de la science théorique en posant le postulat de la constance de la somme des choses, de l'équivalence à certains égards des phénomènes les uns aux autres, de l'*Unité* sous la multiplicité apparente, tant de fois signalée d'ailleurs par Héraclite. Enfin, par une dialectique serrée, restée célèbre dans toute l'antiquité, ils amènent la pensée mathématique à une notion plus claire du continu. — Au ve siècle, Empédocle, Anaxagore, Démocrite, tenant compte déjà des méditations de leurs devanciers, apportent à leur tour des réponses nouvelles et déjà moins naïves aux grandes questions posées par les premiers Ioniens. Empédocle crée la théorie des quatre éléments; Anaxagore sépare la matière première du Nous organisateur; Démocrite fonde la première conception atomique. Ce ne sont là sans doute que des tâtonnements, mais n'ont-ils pas de quoi nous surprendre par la hardiesse étonnante des questions soulevées, par l'audace des solutions proposées? La pensée grecque, d'abord dans l'enfance, a pu attendre, pour s'affranchir, que le contact avec les vieilles civilisations eût excité sa curiosité: ce qui est incontestable, c'est que cette curiosité se manifesta avec la plus vivante intensité, c'est que, dès ses débuts, l'esprit hellène donna la preuve d'une prodigieuse initiative.

Il en est de même si de la philosophie nous passons à l'œuvre esthétique des Grecs. En Orient et en Égypte les manifestations

de l'art sont sans doute fort anciennes ; mais on sait à quel point elles sont étroitement liées au fétichisme religieux et aux formules traditionnelles qu'on accepte sans discussion.

L'art grec n'est certes pas étranger aux traditions religieuses : bien au contraire c'est la mythologie qui inspire sans cesse l'artiste, poète ou sculpteur. Mais les dieux d'Homère ou de Phidias ne sont pas ces puissances souveraines que l'on se contente de glorifier pieusement et d'honorer par un respect et une soumission qui imposeraient des limites à l'imagination ou à la fantaisie. Loin d'être asservis et écrasés par leurs divinités, les Grecs au contraire les dominent plutôt, en ce sens qu'ils les font descendre à leur propre niveau, qu'ils leur donnent des sentiments humains et qu'enfin, lorsqu'ils les prennent pour sujets de leurs œuvres, c'est déjà l'âme humaine avec l'infinie variété de ses émotions et toutes les subtiles nuances de ses pensées qui inspire leur génie et fait de leur art quelque chose de si vivant.

La contrainte religieuse n'est d'ailleurs pas la seule dont l'art grec sait s'affranchir. Des traditions, des habitudes séculaires venaient sans cesse en Orient gêner l'essor et imposer à l'imagination les limites les plus étroites. Pour citer un exemple saisissant, le savant danois M. J. Lange a récemment découvert (1) que toutes les statues anciennes, en quantité innombrable, provenant d'Égypte, de Chaldée, d'Assyrie ou de Perse, sont soumises à la règle que voici : dans toutes les attitudes « *le plan médian qu'on peut se figurer passant par le sommet de la tête, le nez, l'épine dorsale, le sternum, le nombril et les organes sexuels, et qui partage le corps en deux moitiés symétriques, reste invariable, ne se tournant ni ne se courbant d'aucun côté.* » Comme l'a observé M. Lange, cette loi qui s'oppose d'une façon si gênante à la mobilité et à la variété des attitudes peut, jusqu'à un certain point, s'expliquer par des raisons naturelles, convenant à une période primitive du développement intellectuel de l'humanité. Mais ce qui nous intéresse surtout ici, ce n'est pas que l'art à ses débuts ait rencontré naturellement de telles entraves, mais bien qu'il les ait acceptées passivement durant des milliers d'années, sans que

(1) *Mémoires de l'Académie royale des sciences et lettres de Danemark*, 5e série, classe des Lettres, tome V, n° 4. Copenhague, 1892.

nous puissions constater à leur égard la moindre tentative sérieuse d'émancipation. Les exceptions à la loi de M. Lange commencent à être appréciables et deviennent de plus en plus fréquentes avec les figures grecques archaïques, et dès le ve siècle l'artiste grec s'affranchit complètement et définitivement de cette contrainte. Il y a là plus qu'une évolution naturelle et continue d'une tendance de l'humanité, il y a surtout passage d'une civilisation à une autre, de l'esprit oriental à l'esprit grec. Celui-ci, dès ses premières productions, a annoncé « la fin d'une ankylose de trente siècles », comme a spirituellement observé M. H. Lechat, dans une étude sur la loi de frontalité (1), où il montre clairement toute l'importance significative des premières exceptions fournies par l'art archaïque grec. Les Hellènes, dès leurs tâtonnements primitifs, ont fait preuve, dans leurs œuvres artistiques, d'un esprit d'indépendance qui ne pouvait comporter longtemps l'asservissement à aucune contrainte.

N'ont-ils pourtant pas suivi eux aussi des règles générales fixes? Ce serait folie de le nier. Pour la sculpture, l'architecture, la poésie, le théâtre, les Grecs ont eu une esthétique qui, sur certains points, pour le théâtre par exemple, a pu s'énoncer en règles quelque peu restrictives (unités de temps, d'action, de lieu).... Mais cette esthétique s'est dégagée de leur propre inspiration, de leur génie personnel. Les règles qu'elle leur prescrivait ne leur étaient imposées par aucune autorité, par aucune tradition séculaire, par aucune loi impérative; elles émanaient de l'esprit grec lui-même, elles étaient sa création; elles traçaient d'après lui le chemin qui peut le mieux conduire au beau idéal.

N'est-ce pas la même indépendance, la même impatience de toute entrave, qui, après tant de siècles où les connaissances géométriques s'énonçaient en formules empiriques devant lesquelles on s'inclinait sans songer à les raisonner, a dû naturellement pousser les Grecs à s'en affranchir dans une certaine mesure par le seul fait que leur intelligence les expliquerait?

Ainsi nous comprenons que les Grecs aient pris une autre attitude que les Orientaux devant le « merveilleux » des faits géomé-

(1) *Revue des Universités du Midi*, janvier-mars, 1895.

triques, et qu'ils aient cherché à le dissiper par des raisons naturelles. Mais il ne s'agit pas ici de phénomènes physiques dont on puisse chercher la cause dans les faits antécédents, comme tentaient de faire déjà les Ioniens pour l'explication des grands phénomènes de l'univers. Dans quel sens pouvait-on bien chercher la raison d'un fait géométrique ? S'il se trouve vérifié dans certaines circonstances matérielles il ne dépend évidemment pas d'elles : le triangle 3, 4, 5, a un angle droit, que ses côtés soient des fragments de corde tendue ou des tiges en bois. C'est là une vérité portant sur des éléments abstraits que l'esprit envisage de certaines façons. Dans quelle direction la pensée songera-t-elle à en poursuivre la raison ? — Si déjà les Pythagoriciens n'ont pas hésité à la chercher dans la formation de concepts, ou de notions clairement définies, d'où la vérité en question pût se déduire, est-ce là un fait isolé, accidentel dans la manifestation de la pensée grecque ?

Remarquons d'abord qu'il se rattache encore étroitement à l'allure indépendante de l'esprit grec. Qu'est-ce, en effet, que poser des définitions, que former des concepts précis dont on puisse énumérer les éléments, sinon employer son activité intellectuelle à créer, à construire certains êtres abstraits, au gré de sa volonté ? Les matériaux sont empruntés à l'intuition et les constructions sont plus ou moins suggérées par elle, mais qu'importe ? On ne lui obéit pas passivement quand on détermine le contenu exact des notions que l'on crée. Un angle formé par deux droites dont l'une tombe tout droit sur l'autre est une figure que nous fournit l'intuition géométrique la plus simple, ce n'est encore qu'une impression tant que le géomètre n'a pas déclaré qu'il appellera angles droits ceux que fait une droite tombant sur une autre lorsque ces deux angles seront superposables. — La sphère est une boule dont la vue du ciel a pu suffire à fournir l'image aux premiers hommes : c'est l'activité créatrice de l'intelligence qui fera de la sphère la surface engendrée par la rotation d'un demi-cercle autour de son diamètre, ou encore le lieu géométrique des points de l'espace situés à une distance donnée d'un point fixe. L'intuition la plus primitive fournit l'idée de la longueur d'un arc de courbe, celle, si on veut, d'un fil très mince enroulé sur l'arc : le géomètre décide d'appeler longueur de l'arc « la limite du

périmètre d'une ligne brisée inscrite ayant mêmes extrémités et dont le nombre des côtés croît indéfiniment ». L'effet de son intervention est une création, une sorte de reconstruction pour l'esprit des éléments qui s'imposaient à lui, et que l'imagination pouvait entrevoir d'une façon plus ou moins confuse. Cette reconstruction, les Grecs l'ont poursuivie avec tant d'ardeur, que nous avons vu Schopenhauer les accuser, avec quelque apparence de raison, d'avoir *escamoté* les données de l'intuition géométrique. Sans aller aussi loin, ne peut-on y voir le fait d'une intelligence assez éprise de liberté pour ne pas même accepter les impressions du dehors, les images que les choses lui fournissent naturellement, et pour y substituer des êtres créés par sa propre activité ?

Est-ce à dire qu'en s'éloignant ainsi des choses données pour construire des concepts intelligibles, les Grecs eussent consenti à voir dans ces concepts des créations arbitraires ? Ils auraient au contraire rejeté de toutes leurs forces l'accusation de spéculer sur des êtres fictifs. La réalité était pour eux dans la notion définie, et, en la prenant pour objet d'étude, au lieu de l'élément intuitif vague et obscur, ils avaient conscience qu'ils allaient puiser la connaissance à ce qui est le plus véritablement, à ce qu'ils auraient nommé volontiers l'essence des choses. Les premiers géomètres grecs n'eussent peut-être pas traduit leur pensée à cet égard en des termes aussi précis, mais du moins le sentiment qui les poussait déjà vers les notions définies était le même qui les entraînait à la poursuite du vrai idéal. Leur esprit d'indépendance ne s'en trouvait pas plus atteint que pouvait l'être leur génie artistique par le sentiment qu'ils poursuivaient le beau absolu, le beau en soi, en se traçant les règles de leur esthétique. L'idéal dans le vrai ou dans le beau n'est pas distinct aux yeux des Grecs de ce que leur raison conçoit comme tel ; ce n'est donc pas pour eux se soumettre à une contrainte extérieure que de le poursuivre de toutes leurs forces : tout chemin qui les y conduit est au contraire celui où ils se sentent le plus vivement guidés par leur activité personnelle et libre.

En tout cas, sans insister davantage sur le lien qui peut rattacher au besoin d'indépendance et d'initiative créatrice la méthode conceptuelle des Grecs en géométrie, ne voit-on pas

qu'il y a là, dans un domaine spécial, la manifestation d'une de leurs tendances les plus générales ?

L'histoire de la pensée philosophique nous montre déjà les Pythagoriciens et les Éléates tenter de faire une séparation féconde pour la connaissance entre les phénomènes d'expérience et les notions idéales, claires, rationnelles. Et ces premières ébauches de philosophie idéaliste aboutissent avec les Socratiques à la philosophie du concept.

Si nous ouvrons les œuvres littéraires des Grecs, que de fois ne sommes-nous pas frappés du caractère de généralité souveraine des créations du poète ? Que de fois ne pouvons-nous y voir des types chez qui se trouvent incarnés tels sentiments éternels, ou telles idées intelligibles, bien plutôt que des êtres particuliers présentant les mille singularités accidentelles de la vie ordinaire ? Et cela même dans la poésie lyrique, dans un genre où la vivacité des impressions et la variété des images sensibles sembleraient plus naturellement éloigner les notions logiques. Qu'on lise, à propos de Pindare, ces réflexions d'un juge particulièrement compétent : « La nature visible tout entière se réfléchit dans son imagination ; mais en même temps sa pensée, déjà philosophique et active, pénètre la nature et la spiritualise. De sorte que, d'une part, en vrai poète, il exprime les idées abstraites par des images, et que, de l'autre, il peint les objets concrets à la fois aux yeux et à l'esprit, dans leur effet pittoresque et dans leur rapport avec la loi générale dont ils offrent une application..... » Et plus loin : « Il préfère au mot précis, mais vulgaire, qui désigne l'objet connu par son nom, un *terme plus général qui le laisse voir sans le montrer, qui le débarrasse du cortège des idées accessoires et communes pour n'en faire connaître que l'essence,* et qui le rattache au genre abstrait dont il fait partie (1). » Si on oubliait qu'il s'agit de Pindare, ne croirait-on pas volontiers que les dernières lignes veulent caractériser la langue d'Euclide ?

Lorsqu'enfin on passe aux œuvres classiques par excellence, soit au théâtre grec, soit à la sculpture ou à l'architecture du siècle de Périclès, ne peut-on dire d'un mot que si la beauté de ces œuvres est de tous les temps, et doit s'imposer à jamais à

(1) *Histoire de la littérature grecque,* A. et M. Croiset, tome II, pp. 394 et 396.

l'admiration de tous les hommes, c'est justement parce qu'elles expriment, en dehors des circonstances accessoires et variées où nous les trouvons accidentellement réalisés sous nos yeux, des sentiments essentiellement humains, des idées éternelles? On convient sans doute que c'est là au fond le propre de l'art le plus élevé : ce qu'on sait moins c'est à quel point la création des concepts géométriques, des idées claires, des notions faites pour l'intelligence et la raison, procède du même caractère de l'esprit grec, c'est à quel point la géométrie idéaliste s'accorde avec toutes les manifestations de son tempérament artistique.

Ce n'est pas tout. Si les Grecs ont conçu des notions intelligibles pour expliquer les vérités géométriques, nous avons brièvement indiqué aussi comment ils procèdent pour rattacher celles-ci à celles-là : leur méthode est essentiellement *démonstrative*. Eh bien, je le demande, y a-t-il lieu d'être fort surpris de voir les Grecs se montrer logiciens et raisonneurs à outrance? La création d'une pareille méthode nous révèle-t-elle un côté nouveau, inconnu jusqu'ici de leur tempérament intellectuel? N'y retrouvons-nous pas au contraire un des traits les plus saillants de leur caractère?

On sait trop, pour que nous ayons besoin d'y insister, le rôle que joua chez eux de bonne heure l'art de la parole, considéré comme l'art de la persuasion. Ce qui séduisait les Athéniens dans les disputes oratoires, c'était surtout l'art de démontrer ou de réfuter, de saisir les points faibles d'un raisonnement, de chercher à les éviter pour soi, de savoir au contraire les démasquer chez autrui, d'acculer l'adversaire à quelque absurdité logique. Le succès des Sophistes est né sans contredit de cette préoccupation et de ce goût, et, sans parler d'écoles philosophiques secondaires, comme les Mégariques, — les procédés dialectiques d'un Socrate et d'un Platon sont tout à fait édifiants à cet égard.

La métaphysique, il est vrai, pouvait s'y prêter avec une aisance toute particulière. Mais laissons là les philosophes, et observons avec quelque attention les créations des poètes.

Bien que, chez Homère, l'action surtout fasse l'intérêt essentiel, l'art de la parole, et de la parole persuasive et raisonneuse, tient aussi sa place. Il y aurait quelque exagération à parler de la logique démonstrative des discours de l'*Iliade*. Mais enfin, on sent

déjà, au milieu des combats héroïques, le besoin de lutter aussi par la parole, d'attaquer et de riposter de la langue. Quand Hector est vaincu par Achille, les émouvantes péripéties de ce duel si dramatique n'empêchent pas le poète de diriger, au moment fatal, l'épée du vainqueur juste de telle façon *que l'artère du cou ne soit pas tranchée et qu'Hector puisse répondre une dernière fois.* — Il y a moins de fougue et moins de bruit d'épées dans l'*Odyssée :* les discours y sont plus calmes, dictés par une raison qui perd rarement sa sérénité; et, par endroits, même dans les circonstances les plus critiques, il sort de la bouche des personnages des raisonnements complets et rigoureux comme des discussions de géométrie. Que de fois Ulysse, après les plus cruelles péripéties, plus mort que vif, et reprenant à peine ses sens, nous donne l'exemple d'une merveilleuse perspicacité, faisant tranquillement le décompte exact de tous les cas qui peuvent se présenter, comme un géomètre qui énoncerait toutes les dispositions possibles d'une figure !

Si déjà les épopées homériques contiennent des indices manifestes de la tendance et de l'aptitude des Grecs à raisonner, on soupçonne ce que le théâtre doit fournir de témoignages autrement précis. Les tragédies d'Eschyle sont dominées par une croyance religieuse profonde et un respect des antiques traditions qui ne permettent pas à l'humeur dialectique et raisonneuse des personnages de se manifester trop librement; d'ailleurs, l'intensité de l'émotion ne s'y prêterait guère. Déjà cependant des discussions logiques et subtiles se font jour sur les grands problèmes moraux, comme dans les *Euménides*, par exemple.

Chez Sophocle, la grandeur de l'émotion et la force du sentiment n'excluent pas en général un caractère réfléchi et raisonné des décisions. La dialectique des personnages est encore, il est vrai, simple et naïve (1). Mais, allons jusqu'à Euripide. Avec lui, plus de restriction. Ses personnages raisonnent et argumentent de la façon la plus rigoureuse ; ils disputent entre eux, prompts et subtils dans l'attaque et dans la riposte. C'est un des traits les plus marqués de son théâtre.

Aristophane a trop de finesse et de légèreté dans le discours

(1) Croiset, *op. cit.*, t. III, p. 259.

pour qu'on s'attende à trouver chez lui de longues et froides dissertations plus ou moins subtiles. Mais, en tous cas, il nous apporte un témoignage des plus précieux de l'ardeur raisonneuse de ses contemporains, moins en y cédant lui-même, qu'en profitant de toutes les occasions pour la tourner en ridicule. Parmi les traits de mœurs que nous révèle sa comédie, si pleine de fine observation, c'est certainement là un de ceux sur lesquels elle jette la plus vive lumière. Son parti pris à l'égard d'Euripide et surtout de Socrate l'amène à les faire responsables de l'état d'esprit qui porte les Athéniens à tout mettre en discussion, mais ne nous y trompons pas : ce qui nous frappe, et ce que nous retenons surtout, c'est cet état d'esprit lui-même, qui nous apparaît d'autant plus clairement à travers les comédies d'Aristophane, que l'auteur s'en montre plus froissé dans ses goûts aristocratiques et dans son attachement aux traditions du passé.

Au reste, qui n'accorderait à Aristophane que ce goût de la discussion logique, de la dispute, a été poussé chez les Grecs au-delà des limites que semble prescrire le simple bon sens? Il est bien certain qu'ils ont mis quelque enfantillage dans leur manie raisonneuse, dans leur insistance à présenter leurs idées avec la rigueur la plus subtile, et souvent avec une abondance de détails insignifiants. « Il y a dans tout cela, dit très justement M. Perrot, quelque enfantillage, et quand on lit un dialogue de Platon, bien souvent on se défend mal d'une certaine impatience : il semble que, pour établir telle ou telle distinction, tel ou tel principe auquel tient l'auteur, deux mots auraient suffi (1). » L'effort tenté par l'esprit paraît souvent n'être pas en rapport avec l'importance de la question qu'il examine. Que faut-il en conclure, sinon qu'en raisonnant à outrance les Grecs cédaient surtout à un penchant naturel, et que l'attrait qu'ils y trouvaient était principalement dans le libre exercice de leurs facultés?

Mais alors, va-t-on peut-être objecter, comment songer à rapprocher ce goût aussi irréfléchi et aussi naïf pour un amusement intellectuel, des qualités d'esprit autrement sérieuses que semble avoir exigées la création de la géométrie rationnelle? Passe pour les sophismes et pour les querelles subtiles qui peuvent être

(1) *L'éloquence politique et judiciaire à Athènes*, p. 66.

avant tout des jeux d'esprit ; mais quant à la géométrie, n'était-ce pas plutôt la pensée égyptienne ou orientale, vieillie et parvenue à maturité après tant de siècles d'existence, qui seule avait pu enfanter une œuvre aussi sérieuse? — Ce serait une erreur de juger de la sorte. Qu'on ouvre un Euclide, et qu'on lise attentivement quelques démonstrations : que de fois ne sera-t-on pas tenté de trouver le géomètre trop minutieux, que de fois n'aura-t-on pas envie de dire à sa place : « et ainsi de même dans les autres cas, » « et ainsi de suite », au lieu de reprendre patiemment avec lui quelque suite d'idées presque identique à une autre ! Que de fois aussi n'aura-t-on pas l'impression que c'est trop long, que deux mots auraient suffi au lieu d'un long raisonnement! — Les démonstrations d'Euclide tiennent bien leur nature et leur forme de la même ardeur naïve que nous montrent les Grecs pour l'art des raisonnements minutieux et subtils ; c'est d'elle aussi par conséquent que la méthode euclidienne tient sa rigueur inattaquable.

Mais il y a plus, et ce n'est pas seulement le ton général de la démonstration qui s'explique ainsi : c'est aussi la marche du géomètre grec à travers une telle richesse de questions. S'il eût réfléchi sur l'importance spéciale de tel ou tel problème, il n'en eût pas traité d'aussi nombreux ni d'aussi variés. Loin d'avoir nui à l'œuvre mathématique des Grecs, leur jeunesse d'esprit y a puissamment aidé, non pas seulement par la souplesse intellectuelle qu'elle suppose, mais aussi et surtout peut-être par l'ardeur et l'enthousiasme qui poussent en avant quand même, — sans qu'on prenne le temps de se demander où l'on va, et sans savoir si les résultats en vaudront la peine. Il fallait, pour que la géométrie fût créée, précisément une certaine dose d'insouciance, d'irréflexion, de désintéressement, qualités qui tiennent plutôt à une pensée toute jeune, telle que l'était celle des Grecs. Le prêtre égyptien l'avait dit à Solon : « Vous autres, Grecs, vous êtes tous des enfants ; en Grèce il n'y a pas un vieillard ; vous êtes jeunes par vos âmes » (1). Si cette qualité peut servir à comprendre une des productions des Grecs, n'est-ce pas surtout leur géométrie? Poussés par le plaisir qu'y trouvait leur

(1) *Timée*, trad. Th.-H. Martin, p. 71.

intelligence, ils ont accumulé une foule de notions théoriques, résolu un grand nombre de problèmes abstraits, où les savants ont pu plus tard puiser à pleines mains. Une œuvre immortelle est née du jour où se sont rencontrés des esprits assez jeunes pour en poursuivre la création et le perfectionnement aussi loin que possible pour le charme seul qu'ils y trouvaient.

Enfin, nous l'avons dit, cette œuvre eût risqué sans doute d'être une chimère et de rester à jamais stérile, si elle n'avait ses racines mêmes dans une saine observation commune, si elle ne trouvait sa base et souvent même sa clarté dans quelques notions intuitives toutes simples, toutes naïves, acceptées sans discussion. Tout n'est pas subtil dans la géométrie grecque : une large place est laissée au sens commun ; les axiomes, les définitions, les demandes et parfois même les raisons de certaines conclusions d'apparence purement logique sont empruntées à une vue naturelle que le géomètre ne cherche pas à dissimuler. Faut-il apporter ici quelque restriction à l'idée que nous nous faisons d'ordinaire de l'esprit grec, et faire appel, pour expliquer ce caractère de leur géométrie, à quelque disposition exceptionnelle de cet esprit ? — C'est au contraire une des impressions qui ont le plus frappé tous ceux qui l'ont étudié dans ses manifestations les plus générales, dans sa philosophie, dans sa littérature, dans son art, dans sa religion, que cet équilibre harmonieux de toutes ses facultés, de l'imagination et de la raison, de l'idée et du sentiment, du sens commun et de la pensée réfléchie.

Jamais les Grecs, dans leur envolée vers l'idéal, ne perdent complètement de vue le phénomène simple et naturel. Ils n'ont connu ni le mysticisme ni l'ascétisme. Autour de leurs dieux, des fables, des légendes, où ceux-ci jouent un rôle presque humain : pas de mystère qui confonde l'imagination. La philosophie grecque prend sa source dans la nature même, dans la multiplicité des phénomènes de l'Univers qu'elle veut expliquer ; et quand elle atteint avec Platon et Aristote aux sommets de la métaphysique la plus savante, ou qu'elle touche avec les Stoïciens aux grandeurs d'une morale qui semble, par bien des côtés, préparer le christianisme, elle reste inséparable de qualités objectives et concrètes qui l'empêchent de franchir les bornes de la raison naturelle. Dans toute leur œuvre esthétique,

ce qui frappe au plus haut degré, n'est-ce pas, comme l'a dit E. Zeller, la pénétration plastique du fond et de la forme? Le fond, c'est la nature, ce sont les impressions infiniment variées que l'artiste grec en reçoit, qui le séduisent par elles-mêmes, et auxquelles il emprunte les éléments objectifs de toutes ses créations. Guidé par cet instinct des choses naturelles, ce n'est pas seulement le mysticisme qu'il évite, c'est même l'exagération dans quelque sens que ce soit, c'est le ridicule ou l'invraisemblable. Même dans les épopées homériques où l'héroïque et le merveilleux doivent jouer un grand rôle, le sens commun n'est jamais choqué d'aucune exagération. « L'humanité dépeinte dans le poème est une humanité idéale, que le poète et ses contemporains considéraient, il est vrai, comme réelle dans le passé, mais non dans le présent. On imaginait pour elle des richesses merveilleuses, des arts tout puissants; les héros sont couverts d'or, leurs armes sont ciselées avec une perfection dont aucun artiste du temps n'était assurément capable. C'est là le seul genre d'exagération que se permette cette poésie si vraie. D'ailleurs, il faut remarquer que dans l'exagération même, elle se garde naturellement de dépasser une certaine mesure qui lui est indiquée par un sens délicat de la vraisemblance. Si les héros de l'*Iliade* sont plus robustes et plus légers que les hommes les plus lestes et les plus vigoureux, cette supériorité n'est pas telle pourtant que notre imagination ne puisse l'admettre à titre d'exception. La poésie homérique se souvient de la réalité alors même qu'elle la dépasse, et elle reste sensée jusque dans ses fantaisies..... Son art est de ménager l'imagination tout en favorisant son essor. Tout ce qu'elle crée est grand; rien n'est démesuré (1). » Les idées si justement exprimées dans ces quelques lignes s'appliquent à toute l'œuvre esthétique des Grecs. Et ce n'est d'ailleurs pas d'aujourd'hui que cette qualité essentielle de leur esprit qui consiste à prendre son essor vers l'idéal sans oublier la réalité, sans tomber ni dans l'extase, ni dans la rêverie pure, ni dans la fantaisie vaine, a frappé les historiens et les penseurs. N'est-ce pas au fond cet équilibre de l'imagination et de la raison qu'ont tant admiré, en l'opposant au caractère des Orientaux, Hippo-

(1) Croiset, *op. cit.*, I, p. 225.

crate, Hérodote, Aristote, cherchant à l'expliquer déjà par des causes naturelles telles que l'influence du climat tempéré de la Grèce et de l'Ionie?

Nous nous sommes demandé au cours de cette étude comment les Grecs, dans leurs conceptions géométriques désintéressées, avaient pu édifier une œuvre qui devait tant profiter à la science de l'univers, et nous l'expliquions déjà par le côté naturaliste de cette œuvre. Ne semble-t-il pas que tout devienne plus clair encore après les réflexions qui précèdent? Et sentons-nous maintenant le besoin de chercher pourquoi la géométrie grecque, quel que fût le mobile qui entraînât ses créateurs, a pu être autre chose qu'un échafaudage vain et fantaisiste? L'instinct du génie hellénique nous apparaît comme une garantie suffisante que cette mathématique, qu'ils ont cultivée avec tant de goût, ne pouvait pas ne pas prendre racine dans des conditions naturelles où se trouve placé notre esprit en face des choses.

Bref, il semble que rien ne reste inexpliqué de ce qui touche à la création et au caractère même de la géométrie grecque. Elle apparaissait comme un miracle dans l'histoire de la pensée, venant au jour brusquement, en peu de siècles, après tant de civilisations vieillies dans la réflexion et l'étude. Le miracle est de même sorte que l'avènement, à la même date, et chez les mêmes hommes, de la pensée libre en face de l'univers, et de l'art le plus indépendant, le plus élevé, le plus idéaliste en même temps que le plus vrai et le plus vivant. Et si le miracle disparaît devant les mêmes qualités exceptionnelles qui peuvent servir à expliquer l'œuvre entière des Grecs, leur géométrie ne doit-elle pas nécessairement en retour jeter une grande clarté sur leur esprit, sur leur tempérament intellectuel?

Qu'on y songe en effet : c'est déjà au VIIe siècle, avec les Pythagoriciens, que la géométrie théorique prend naissance et qu'elle est cultivée avec passion : les légendes ne nous montrent-elles pas Pythagore faisant un sacrifice aux dieux dans la joie d'une découverte mathématique? Les travaux récents de la critique ont d'ailleurs pour effet de reculer singulièrement les limites de l'œuvre de l'école italique (1). Il semble que dès le

(1) Cf. P. Tannery, *La géométrie grecque*.

ve siècle déjà la majeure partie de ce que devaient contenir les *Éléments* d'Euclide se trouvait avoir atteint sa forme presque définitive ; et les dialogues de Platon nous permettent de juger dans certaine mesure quelle place tenait de son temps les mathématiques dans les programmes scolaires. Les Athéniens du siècle de Périclès, qui savaient si bien goûter la grandeur et le charme de leurs tragiques, la finesse comique d'Aristophane, la beauté sereine des marbres du Parthénon, avaient eu l'esprit formé en partie par l'étude de la géométrie rationnelle, qu'ils poussaient plus loin, même lorsqu'ils ne dépassaient pas le premier degré d'instruction générale, que nos bacheliers es lettres (1) d'aujourd'hui. D'ailleurs, combien d'entre eux durent se passionner pour cette étude et franchir le cadre des *Éléments !* Nous pouvons nous en rendre compte par le nombre relativement si considérable de ceux que la tradition nous fait connaître comme les précurseurs, aux IVe et IIIe siècles, d'Euclide, d'Archimède, d'Apollonius. Mais alors nous n'avons pas de peine à comprendre quelle influence put avoir sur le développement de l'esprit des Grecs cette géométrie qui tenait tant de place dans leur éducation et dans leur pensée : les qualités premières qu'elle avait dû rencontrer pour naître et grandir aussi rapidement, nous sentons à quel point elle a dû en retour les accroître et les rendre de plus en plus manifestes ! On peut dire sans exagération qu'il y a de la géométrie infuse dans l'intelligence grecque, et celle-ci ne nous apparaîtrait pas avec toute la clarté qu'exige la vérité historique, si nous ne tenions compte, pour l'apprécier et la connaître, d'un élément aussi capital. Comprend-on Platon et Aristote si on oublie leur éducation mathématique ? Platon, lui, est géomètre avant tout, il l'est essentiellement, et cela est tellement évident qu'il y aurait quelque banalité à insister. Mais Aristote l'est aussi. Bien qu'il se soit nettement distingué de son maître par l'importance donnée au fait individuel et par ses tendances vers les sciences physiques et naturelles, nous ne devons pas nous y tromper : ce qui attire Aristote, c'est un concept, c'est une notion dont il veut fixer la définition. Ce n'est plus

(1) Cf. P. Tannery, l'*Éducation platonicienne* (*Revue philosophique*, X, XI et XII).

à ses yeux l'essence générique qui représente l'être comme pour Platon, soit ! mais c'est l'*essence* spécifique, et les conclusions nécessaires de la science seront celles que l'on déduira par démonstration de cette essence spécifique. Aristote se rapproche de l'expérience, c'est vrai, mais c'est d'une expérience rationalisée, pour ainsi dire, où les faits étudiés sont des *notions*. Il n'est pas mathématicien à la manière de Platon, il l'est autrement, allant chercher ailleurs la matière de ses spéculations déductives ; et la théorie syllogistique qu'il a créée semble n'être qu'une recherche des conditions sous lesquelles la forme des raisonnements mathématiques peut s'étendre aux attributs qualitatifs des choses (1).

Ainsi donc, si la naissance de la géométrie rationnelle sur les côtes de l'Ionie ou dans la Grande Grèce, puis son développement vertigineux de Pythagore à Euclide, s'expliquent d'un côté par ce que nous savons de l'intelligence des Grecs, il est incontestable qu'inversement l'esprit grec s'est trop vivement imprégné de cette géométrie pour qu'elle n'ait pas joué un rôle considérable dans sa formation, dans son éducation, et pour qu'il ne soit pas indispensable de la connaître, au moins dans ses caractères essentiels, lorsqu'on veut étudier les œuvres de la pensée hellène.

« L'histoire générale, dit Bacon, sans l'histoire littéraire, res-
« semble à une statue de Polyphème dont l'œil serait crevé : ce
« qui manque alors au tout c'est justement ce qui fait le mieux
« connaître le génie propre de la nature de la personne. »

Nous voudrions avoir convaincu le lecteur que ce mot de Bacon, loin de devenir un paradoxe, peut, dans certains cas, exprimer une grande vérité, si on y substitue à « l'histoire littéraire » « l'histoire de la science ».

G. Milhaud.

(1) Cf. E. Boutroux, l'article Aristote de la *Grande Encyclopédie*.

CORRECTIONS A UNE INSCRIPTION ATTIQUE

Corpus inscr. atticarum II, 772 [b], col. I (Tome IV, 2, p. 189).

Le mauvais état du marbre et les nombreuses abréviations usitées dans les catalogues du même genre n'ont pas permis à Lolling de déchiffrer quelques lignes. Je donne ici, d'après un estampage, les passages qui n'avaient pu être restitués.

L. 9. — Loll. ΕΚΤΩΝΕΓ ἐπὶ Σουν(ίωι) οἰκ
Est. ΕΚΤΩΝΕΡΓ
ἐκ τῶν ἐργ(αστήρια) ἐπὶ Σουν(ίωι) οἰκ(ούντων).

L. 10. — Loll. ΜΕΣΩΤΑΑΛΑ
Est. ΜΕΣΩΤΑΛΑ
Μεσὼ ταλα(σιουργόν).

L. 21. — Loll. ▒ΣΤΙΝΟ Εὐκλέα ἐγ Κολ . . . . οἰκ(οῦντα)
Est. ΗΣ · ΗΘ
Κτησωνί[δ]ης [Ἠ]θ(εν), etc.

L. 22. — Loll. ▒ΕΔΡφιάλη Η
Est. ▒ΕΩΡ
[γ]εωρ(γόν).

P. Foucart.

INSCRIPTIONS DE COS, CNIDE ET MYNDOS

Les inscriptions qui suivent (sauf les deux dernières) ont été trouvées par mon ami, M. Jean Kalesperis de Calymnos. Je les reproduis d'après ses estampages.

1

Ville de Cos. — Stèle de marbre blanc brisée dans le haut (largeur : 0m46). Lettres : ΑΒΘΟΠΦΨΩ.

ἐπαινέσαι δὲ καὶ τὸν γραμ]ματέα Διοφάντου
τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνοι τὴν ἐπιδη]μίαν πεποιημένον εὐτάκτως
πᾶσα]ν χ[ρ]ε[ία]ν [παρ]ασχόμενον ὃν τρόπον ἐπέβαλλεν ·
τῆς δὲ ἀναγορεύσεως τῶν στεφάνων ἐπιμεληθῆ-
5 να]ι τοὺς ἐν ἐκεινῷ τῷ ἔτει στρατηγοὺς καὶ τὸν
ἀγ]ωνοθέτην. Ἀναγράψαι δὲ καὶ τὸ ψήφισμα τοῦτο
ε]ἰς στήλην λίθου λευκοῦ καὶ ἐνχαράξαι τοὺς
στεφάνους καὶ ἀναθεῖναι ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ
τόπῳ πρὸ τοῦ δικαστηρίου. Ἵνα δὲ καὶ Κῷοι εἰδή-
10 σωσιν ἣν ἔχει ὁ δῆμος προαίρεσιν, δεδόχθαι ἀ-
ποδεῖξαι πρεσβευτὰς δύο οἵτινες ἀφι-
κόμενοι εἰς Κῶ τό τε ψήφισμα ἀποδώ(σου-)
σιν καὶ ἐπελθόντες ἐπὶ τὴν βουλὴν καὶ
ἐκ(κ)λησίαν καὶ ἀσπασάμενοι παρὰ τοῦ π-
15 λήθους εὐχαριστήσουσιν Κῴοις ἐπὶ
τῇ ἀποστολῇ τοῦ δικαστοῦ καὶ παρακαλέ-
σουσιν αὐτοὺς φίλους ὑπάρχον<τα>τας δια-
τ]ηρεῖν τὴν πρὸς τὴν πόλιν ἡμῶν εὔνοια-
ν<αν> · ἀναγράψαντας δὲ καὶ εἰς στήλην λίθου

20 λευκοῦ τόδε τὸ ψήφισμα <καὶ> ἀναθεῖναι ἐν τῷ
ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ τῆς πόλεως. Εἰρέ-
θησαν πρεισβευταὶ Σωκράτης Πολεμο-
κράτου, Δίφιλος Διφίλου. Ἀνηνέχθη Ἀλσείου τρια-
κάδι ὑπὸ τῶν πρεσβευτᾶν ἔχον ἐπίσαμον
25 ζώδιον γυναικεῖον.

Décret de remerciement d'une ville inconnue à laquelle les gens de Cos avaient envoyé un juge appelé Diophante.

Le graveur a commis plusieurs fautes (l. 17, 19, 20). Entre ces fautes faudrait-il peut-être ranger le πρεισβευταί de la ligne 22.

Les magistrats de Cos ajoutent à la fin (l. 23-25), comme une espèce d'*imprimatur*, la date du jour où le décret leur a été remis par les ambassadeurs et déposé dans les archives de Cos. On se demande pourquoi la date de l'année (ἐπὶ μονάρχου τοῦ δεῖνοι) manque ; on se demande aussi pourquoi ils n'ont pas su préciser davantage leur description de la δημοσία σφραγίς de la ville qui avait rendu le décret. C'était, sans doute, l'image d'une déesse, mais de laquelle ? On comprend très bien quand, dans les inventaires de temples, on trouve l'image d'une telle déesse désignée comme ζώδιον γυναικεῖον, mais dans l'enregistrement d'un décret on s'étonne un peu de lire une phrase qui certainement n'a pas plu aux ambassadeurs, si par quelque hasard ils l'ont lue.

2

Ville de Cos, chez M. Ioannidis. Fragment contenant des fins de lignes. Petites lettres (0^m 006) très serrées.

ΙΕΡΟΝΙ
ΑΤΕΕΓΑΡΛΚΑΙΤΑΕΓΙ
¯ΡΑΞΑΝΤΕΓΡΑΓΤΑΙΤΩΙ
ΚΟΙΣΚΑΙΕΓΙΓΛΕΟΝΑΥ
5 ΕΙΟΕΥΝΤΑΕΥΗΜΕΝ
ΙΑΝΚΑΙΑΥΤΟΙΚΑΙ

Fragment trop mutilé pour qu'on en essaye la reconstruction. Les l. 5-6 n'admettent pas un supplément plus court que τὸν εὐπ]ειθεῦντα εὖ ἧμεν [καὶ αὐτῷ καὶ γένει τῷ κείνου, οἱ δὲ ἀπειθεῦντες.....

σε]ιαν καὶ αὐτοὶ καὶ [γένος. Nous avons ici la ἐπάρα dont la l. 2 fait mention. L. 3, il faut corriger πράξαντ[ι γ]έγραπται.

3

Cos. Karabournar, dans la tour de Mámma, fragment de stèle (0m06).

ΝΔΕ⊓
ΜΙΟΝΑΥ
ΕΓΡΑΜΜΙ
ΣΑΤΩΕΓΙΤ
ΛΙΑΣΦΑΙΝΙ
ΛΙΣΙΚΑΟΦ
ΑΓΡΑΦΗ
ΤΩΙΕΙΚΑ
vacat

Fragment de la fin d'un décret honorifique.

4

Cos au même endroit. Petite stèle de marbre blanc brisée dans le bas et à droite.

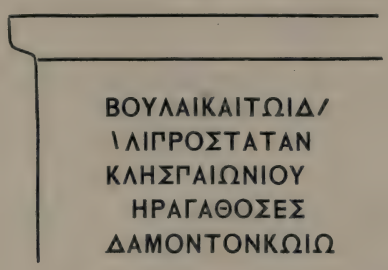

Ἔδοξε τᾶι] βουλᾶι καὶ τῶι δά[μωι
γνώ]μαι προστατᾶν · [ἐπειδὴ
.....κλῆς Παιωνίου.....
ἀν]ὴρ ἀγαθός ἐσ[τι περὶ
τὸν δᾶμον τὸν Κώιω[ν
.....

Décret de proxénie.

5

Cos, dème de Hippia, à l'endroit nommé *Zihasi*. Base de marbre. H. 0m 79. Grandes lettres (0m 04) très profondément gravées.

Μ
ΜΛΗΛ
ΛΟΥΚΙ ΙΙΙΙ ΟΥ
ΣΕΒΑΣΤΩΝΑΡΑΒΙΚΩΝΑΔΙΑ
ΠΑΡΘΙΚΩΝΜΕΓΙΣΤΩΝΤΥΧΗΣΙ
ΚΗΣ ΕΙΣΑΙΩΝΑΔΙΑΜΟΝΗΣ ς
ΠΕΤΙΚΙΑΒΑΣΙΛΛΑΒΑΣΣΑΤΩΙΦΙ
ΠΙΩΤΩΝΔΗΜΩΙΑΝΕΘΗΚΕΝ
ΤΟΝΔΙΟΝΥΣΟΝ

[..... ὑπὲρ τῆς]
Μάρκ[ου Αὐρηλίου Ἀντωνείνου καὶ
Λουκί[ου Σεπτι]μίου [Σεβήρου
Σεβαστῶν Ἀραβικῶν Ἀδια[βηνικῶν
5 Παρθικῶν Μεγίστων τύχης [καὶ νί-
κης [καὶ] εἰς αἰῶνα διαμονῆς
Πετικία Βασίλλα Βάσσα τῷ Φυ[ξιώτων καὶ
Ἰπ]πιώτων δήμωι ἀνέθηκεν
τὸν Διόνυσον.

Dédicace d'une statue de Dionysos dans le dème d'Hippia, au nom des empereurs Sévère et Antonin.

6

Cos; dème de Halasarna (*Cardamina*). — Fragment complet dans le bas.

ΟΜΕΝΟΥΙΕΡΕΩΣΥ
ΝΑΓΟΙΑΙΑΙΜΕΝΚΑΟΜΟΛΟΓΩΝΤΑΙΑΓΟ
ΝΚΑΕΝΟΧΟΙΕΩΝΤΙΑΙΔΕΚΕΑΡΝΩΝΤΑ
ΧΟΝΤΑΣΤΩΝΙΕΡΩΝΑΙΔΕΚΑΟΦΛΩΝΤΙΑΓΟ
vacat

.....ομένου ἱέρεως ὑ[πο.....
οἱ] ναποῖαι αἱ μέν κα ὁμολογῶνται ἀπο[τεισάντων....

ῶ]ν κα ἔνοχοι ἔωντι · αἰ δέ κε ἀρνῶνταί, κρίνειν... τοὺς
μετέ]χοντας τῶν ἱερῶν, αἰ δέ κε ὄφλωντι, ἀπο[τεισάντων τὸ διπλάσιον.

Dans la ligne 2, la restitution ἀπο[τεισάντων s'impose. Il s'agit donc, semble-t-il, de délits commis par les ministres du culte, les ναποῖαι.

7

Cos, dème de Halasarna (*Cardamina*). — Complet en haut et à gauche.

ΙΜΟΝΑΡΧΟΥΔΕΙΝΙΑ
ΘΙΟΥΓΑΡΜΕΝΙΣΚΟΣΣΙΜΟΥ
ΔΗΣΥΜΜΑΧΟΣΦΙΛΙΣΚΟΥΔΙ
ΤΩΙΤΕΣΥΜΓΑΝΤΙΔΑΜΩΙΤΙ
ΣΑΡΝΙΤΑΝΧΡΕΙΑΣΓΑΡΕΧΟΙ
ΚΑΤΑΔΥΝΑΜΙΝΤΑΝΑΥΤΟ
ΓΕΡΙΤΟΙΕΡΟΝΤΟΥΑΓΟΛΛ
ΞΩΝΕΜΓΑΝΤΙΚΑΙΡΩΙ
ΛΟΙΓΟΙΟΡΩΝΤΕΣΤ
ΓΙΡΑΓΙΝΟΙΙΓΙΙ

Ἐπὶ μονάρχου Δεινία μ[ηνὸς Ὑακιν-
θίου · Παρμενίσκος Σίμου [εἶπε · ἐπει-
δὴ Σύμμαχος Φιλίσκου δι[ατελεῖ
τῶι τε σύμπαντι δάμωι τ.. [Ἁλα-
5 σαρνιτᾶν χρείας παρεχόμ[ενος ἀεὶ
κατὰ δύναμιν τὰν αὐτοῦ [.....τοῖς
περὶ τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀπόλ[λωνος εὐδο-
ξῶν ἐμ παντὶ καιρῶι · [Ἵ]ν[α οὖν καὶ οἱ
λοιποὶ ὁρῶντες τοὺ[ς.....
10 ..ρας γινο[μένους.....

Les décrets de dèmes sont assez rares à Cos. C'est ici le seul dont le commencement soit conservé. Les formules sont à peu près les mêmes que dans les décrets de thiases (*Inscriptions of Cos*, nos 382, 384). Pour la ligne 4, je ne trouve pas de supplément assez court pour l'espace dont nous disposons. Le σύμπας δᾶμος

est le δᾶμος de l'île entière, et on s'attend à τῶι τε σύμπαντι δάμωι καὶ τῶι Ἀλασαρνιτᾶν. — Les restes de lettres qu'on voit sur l'estampage avant Α Ρ dans la ligne 10 ne comportent ni la restitution ἄνδρας ni ἀμοιβάς. Sans consulter la pierre je n'ose rien proposer.

8

Cos, dème de Halasarna (*Cardamina*), dans l'église d'Agia Theótes. Lettres ornées, d'une hauteur de 0^{m} 03.

ΕΡΩΣΕΝΝΙΚΑΓΟΡΑ
ΠΑΤΡΙΔΙΔΑΜΟΥΥ
ΦΙΛΟΚΑΙΣ

[Ὁ δᾶμος ὁ Ἀλασαρνιτᾶν]
καθι]έρωσεν Νικαγόρα...
φιλο]πάτριδι, δάμου υ[ἱῶ]
Φιλοκαίσαρι.

9

Chersonèse Cnidienne; mudirlik : Datcha; village : Kislani. — Pierre blanche, longue de $0^{m}24$, brisée en haut. Les lettres ($0^{m}02$) sont très belles. La gravure est στοιχηδόν, mais dans la dernière ligne le graveur a mis 13 lettres au lieu de 12 pour ne pas être obligé d'écrire le Ι de χρήμασι dans une autre ligne. Les jambages de droite de Π et Ν n'arrivent pas tout à fait jusqu'au niveau des autres lettres.

‾ ∪ Σ Α b	.....εος Ἀ[βυ-
Ρ Ο Ξ Ε Ν	δηνὸν π]ρόξεν[ο-
Ι Η Μ Ε Ν Κ Ν Ι Δ Ι Ω Ι	ν] ἥμεν Κνιδίω[ν
Ε Γ Ε Ι Κ Α Ι Α Υ Τ Ο Σ	ἐπεὶ καὶ αὐτὸς
5 Υ Γ Ο Δ Ε Κ Ε Τ Α Ι Τ Α 5	ὑποδέκεται τὰ-
Μ Γ Ρ Ο Ξ Ε Ν Ι Α Ν Μ Ε	μ προξενίαν με-
Γ Α Τ Ο Υ Υ Γ Α Ρ Χ Ο Ν	τὰ τοῦ ὑπάρχον-
Τ Ο Σ Γ Ρ Ο Ξ Ε Ν Ο Τ Α	τος προξένο τᾶ-
Ι Γ Ο Λ Ι Ε Ν Α Β Υ Δ Ω	ι πόλι ἐν Ἀβύδω-
10 Ι Κ Α Ι Υ Γ Α Ρ Χ Ε Ν Α 10	ι καὶ ὑπάρχεν α-
Υ Τ Ω Ι Κ Α Ι Ε Κ Γ Ο Ν	ὐτῶι καὶ ἐκγόν-

ΟΙΣΕΣΓΛΟΝΕ		οις ἔσπλον ἐ[ς Κ-	
ΝΙΔΟΝΚΑΙΕΙ		νίδον καὶ ἔ[κπλ-	
ΟΝΑΣΥΛΙΚΑ		ον ἀσυλὶ κα[ὶ ἀσ-	
15 ΟΝΔΙΚΑΙΕ	15	π]ονδὶ καὶ ἑ[αυτ-	
ΛΙ		οῖς κα]ὶ χ[ρήμασι	

C'est le décret le plus ancien de Cnide que nous possédons. Il paraît être ou de la fin du ve siècle ou du commencement du IVe.

Datcha, où la pierre se trouve actuellement, présente des ruines des plus intéressantes, qui remontent jusqu'à une haute antiquité. L'ancien nom de la ville n'est pas connu. On y cherche ou Acanthus ou Bybassus. On voudrait bien savoir si cette pierre a été apportée de Cnide (par voie de mer, s'entend-il, car le trajet par terre est de plusieurs heures et par des chemins assez difficiles), ou si elle est originaire de Datcha, ce qui voudrait dire que vers 400 avant J.-C., cette ville faisait partie du territoire de Cnide, et qu'il s'y trouvait un temple d'un renom assez grand pour que les Cnidiens y inscrivissent leurs décrets.

Le fait que les autres pierres trouvées au même village (n°s 10, 11) sont à peu près de la même époque que celle-ci, quoique comme argument sans aucune valeur, me porte tout de même à croire que notre décret est originaire du pays; car chacun qui s'est occupé de la recherche des inscriptions sait qu'il y a certains pays où poussent, pour ainsi dire, sans qu'on sache pourquoi, en l'absence de fouilles, des textes ou d'une même époque ou d'un même genre. Ma conviction que la pierre est originaire de Datcha trouve un appui plus fort dans le fait que le décret le plus ancien de Cnide connu jusqu'à présent (*Bull. de corr. hellén.*, VII, p. 485), provient aussi de Datcha.

Nous savons que pendant le premier empire athénien, les villes de la Chersonèse n'étaient pas soumises à Cnide, mais ni les textes ni les monnaies ne nous renseignent jusqu'à quelle époque elles ont conservé leur indépendance. Le κοινὸν Χερσονασίων ne reparaît que sous l'empire rhodien.

10

Chersonèse de Cnide; dans le même village que le n° 9.

Jolies lettres (0^m024) gravées στοιχηδόν.

ΜΗΤΗΡΕΥΦΡΑ
ΓΗΝΓΑΤΡΙΔΑ
ΤΑΥΤΑΕΛΕΓΕ
ΜΟΥΣΩΝΕΜΓΕ

Je ne tâche pas de restituer l'épigramme, dont il manque trop. L'inscription est de la même époque que le n° 9. La forme du Ρ est exactement la même.

11

Chersonèse de Cnide, Kislani. — Longueur 0m84, hauteur 0m10.

ΔΩΣΙΟΝΗΔΕΧΘΩΝΚΑΤΕΧΕΙΤΟΝΘΕΥΔΟΤΟΥΥΙΟΝ
ΟΣ . . . . . ΗΛΙΚΙΑΣΑΝΘΟΣΕΧΩΝΕΘΑΝΕΝ

Δώσιον ἥδε χθὼν κατέχει τὸν Θευδότου υἱὸν
ὃς [τέρεν] ἡλικίας ἄνθος ἔχων ἔθανεν.

Quoique l'estampage soit un peu brûlé au commencement, je crois que Δώσιον est certain. Le nom Δώσιος était assez mal attesté (voyez Fick, *Namenbuch*) (1).

L'inscription, quoique non gravée στοιχηδόν, est à peu près de la même époque que les nos 9 et 10. Il faut qu'on fasse attention à un site qui ne produit que des textes d'une époque si reculée.

12

Myndos. — Autel funéraire de marbre blanc orné de guirlandes. Lettres du ier siècle av. J.-C.

ΜΕΝΕΣΣΤΡΑΤΟΣ
ΑΤΟΥΤΟΥ
ΧΡΗΣΤΕΧΑΙΡΕ

(1) Qu'il me soit permis de dire ici, puisque nous nous occupons de Cnide, que je possède une monnaie de Cnide qui porte le nom du magistrat Ἐπίγονος. Il me paraît démontré alors que la pierre *Inscriptions of the Br. Museum,* 797, qui a tant occupé les *viri eruditissimi,* n'est que l'épitaphe d'un Ἀντίγονος Ἐπιγόνου, citoyen de Cnide.

Μενέσστρατος [Μενεστρ]άτου τοῦ.....
χρηστὲ χαῖρε.

13

Myndos. — Grand autel funéraire de marbre blanc, avec moulures en haut et en bas, mais sans autres ornements (haut. 1m10, diam. 0m 65).

ΠΑΙΔΕΡΩϹ
ΑΙΛΙΟΥϹΤΕΦΑΝΟΥ
ΥΙΕΧΡΗϹΤΕΚΑΙΑ
ΛΥΠΕ ΧΑΙΡΕ

ΚΑΙϹΥ,

Παιδέρως Αἰλίου Στεφάνου υἱὲ χρηστὲ καὶ ἄλυπε χαῖρε
καὶ σύ.

Myndos est une ville qui sait bien cacher ses textes. Les inscriptions que j'ai publiées dans le *Bull. de corr. hell.* (tome XIV) ne proviennent pas de la ville même, mais des environs. La ville et ses nécropoles n'ont fourni que deux pierres inscrites. Les deux que j'ajoute ont été trouvées, dans ces derniers jours même, dans les décombres d'une église près de la « porte d'Halicarnasse ». C'est à des fouilles exécutées à mon insu par Mme Paton que nous les devons.

W. R. Paton.

Myndos, 14 mai 1896.

UNE ÉPIGRAMME FUNÉRAIRE DE L'ILE DE RHODES

Je dois au zèle scientifique et patriotique de M. Victor Toussaint, directeur du *Scolasticon* (École normale) des frères de la Doctrine chrétienne à Rhodes, l'estampage et la copie d'un certain nombre d'inscriptions inédites qu'il a recueillies dans cette île et qui m'ont été transmis par l'intermédiaire obligeant de M. J. Ley, de Lyon. Le plus intéressant morceau de cette petite récolte épigraphique est une inscription funéraire en trois distiques élégiaques ainsi conçue :

Ἠρ[ί]α καὶ στ[ῆ]λα]ι δακρύσατε, καί με θανόντα
ἀγγέλλειν πᾶσιν τεσσαρακαιδεχέτη
πέτρωι κρᾶτα τυπέντα, κελαινοφάει δ' ὑπὸ νυκτ[ί
κεῖμαι τὴν ὁλοὴν γαῖαν ἐφεσσάμενος,
Δαφναῖος, λέξαι δὲ καὶ ὡς θρεπτῆρες ἔθεντο
σῆμά μοι, ἐν δ' Ἀιδηι τραῦμα κακὸν φορέω.

Cette petite pièce, remplie de réminiscences homériques, n'est pas un mauvais spécimen du genre dont on trouve tant d'exemples dans les recueils de Kaibel, de Cougny et de Hoffmann. La métrique en est irréprochable, et l'orthographe singulière δέχ' ἔτη, au lieu de δέχ' ἔτη (v. 2), est un « vulgarisme » plutôt qu'une faute ; on connaît plusieurs exemples de cette aspiration irrégulière, un notamment de bonne époque (IVe siècle) dans le péan à Dionysos récemment découvert à Delphes (1) : il semble que le mot ἔτος, de même que le mot ἴσος, et plusieurs autres du même

(1) Cf. (*inter alia*) Kaibel, nº 112, v. 2 : κεύθει δωδεχέτη παῖδα Θεμιστοκλέα.

genre, qui s'écrivaient primitivement avec un *digamma* initial, ait conservé dans l'usage vulgaire l'esprit rude au lieu de l'esprit doux de la langue littéraire : comparez les locutions ἐφίσῃ, ἐφεῖδον, etc.

Le titulaire du monument funèbre, le jeune Daphnaios, était mort à l'âge de quatorze ans, écrasé par un rocher qu'il avait reçu sur la tête. Ses parents lui élevèrent un tombeau (1), et le poète, s'identifiant au défunt, s'adresse aux tombes voisines pour les inviter à le pleurer et à faire connaître au monde sa triste destinée. Cette invocation, d'un goût discutable, n'est pas commune, et je ne lui connais pas de parallèle exact dans l'ample répertoire des épigrammes sépulcrales. On peut cependant en rapprocher ce début d'une épigramme anonyme de l'*Anthologie* (VII, 328) :

Τίς λίθος οὐκ ἐδάκρυσε σέθεν φθιμένοιο, Κάσανδρε,
τίς πέτρος ὃς τῆς σῆς λήσεται ἀγλαΐης ;

L'écriture très régulière (2), le *pi* à branches inégales, le *xi* à tige verticale, l'*iota* adscrit paraissent assigner pour date à notre petite pièce le IIIe ou IIe siècle avant l'ère chrétienne.

Voici, sans commentaire, les autres textes copiés par M. Toussaint ; je regrette de ne pas pouvoir en indiquer la provenance exacte.

1. Beaux caractères de 27 millimètres :

Ὁ δᾶμος ὁ Ῥ[οδίων
Τῖτον Φλαύιον Ἀρ[.....
ΡΓ . . . . . .

Les deux lettres qui subsistent de la 3e ligne pourraient être les débris du mot εὐε]ργ[έτην.

(1) La restitution στ[ῆλα]: me paraît à peu près sûre : on aperçoit distinctement sur l'estampage le second jambage de l'A. La lecture στ[ήλ]η, à laquelle j'avais d'abord songé, est écartée par là aussi bien que στ[ήλη]ν.

(2) Hauteur des lettres : 1 centimètre.

2. Hauteur des lettres : 12 millim.

ΠΑΥΣΑΝΙ[ας
ΠΑΥ ΣΑΝ[ιου
ΔΑΜΑΤ[ρι εὐχήν?

3. Caractères de bonne époque : 14 mill.

. . ΚΡΙΤΩ. . .
. . . . ΕΦΕ . . . .

4. Hauteur des lettres : 15 mill.

. . . [παιδα]Σ ΔΟΛΙΧΟΝ
. . . . . Ω ΠΑΙΔΑΣ ΔΟΛΙΧΟ[ν
. . . . . ΠΑΙΔΑΣ ΔΟΛΙΧΟΝ
. . . . . Υ ΠΑΙΔΑΣ ΔΟΛΙΧ[ον

Fragment d'un catalogue de victoires agonistiques.

5. Hauteur des lettres : 27 mill. Basse époque. Le M et N ont des barres transversales à double courbure.

. . Ο . . . . . ΛΟΜΗΙ
ΟΥΕΙΙΝΙΑΝΟΥΤ
ΜΟΝ ΒΑΣΙΛΑ

Théodore Reinach.

NOTE SUR UNE INSCRIPTION DE PERGAME

L'inscription de Pergame n° 224 (1) est un décret voté en l'honneur d'un personnage dont nous ne savons plus le nom, aujourd'hui effacé. Dans ce qui nous reste de l'inscription, nous trouvons énumérés longuement, en un langage assez prolixe, ses titres et ses mérites. La première partie de cette énumération n'a rien de très intéressant. La deuxième sort du vague et nous fournit un renseignement instructif. Nous apprenons que, sous Attale II Philadelphe, notre personnage a conduit à Rome une ambassade chargée de défendre les intérêts du royaume de Pergame dans des circonstances particulièrement difficiles. Voici le passage en question :

...καὶ ὁ βασιλ[ε]ὺς Ἄτταλο[ς φιλ]άδ[ε]λφ[ος] κ[α]ὶ εὐε[ργ]έ[τη]ς ἐν τοῖς ἀναγκα[ιο-
τ]άτοις καιροῖς πιστεύσας τὴν [ὑ]πὲρ τῶ[ν] κοιν[ῇ συ]ν[φ]ερ[όν]τω[ν] πρεσβείαν [πρὸς
Ῥ]ωμαίους [ἐ]ξαπέστειλεν αὐτόν, ἵν[α] τοὺς [μ]ὲν [ἐ]χ[θ[ροὺ[ς] ἐνδείξη-
ται [ἀ]σε[βῶς
20 κ]εχρησ[μένν]ους τοῖς πράγ[μ]ασιν, [τὴ]ν δ[ὲ ὑ]π[άρχ]ουσα[ν] εὔ[νο]ιαν καὶ εὐεργε[σί-
αν π]ρὸς τὸν βασιλ[έα ἀ]ν[αν]εωσ[άμ]εν[ος πα]ρ[α]κ[αλέ]σ[ῃ] αὐ[τ]ο[ὺ]ς ἀμύνασθα[ι
τὸ]ν πα[ρασ]πόνδως [κ]ατα[.....ἐ]νδ[ε]ιξά[μ]ε[ν]ος τῇ συ[γκλή-
τῳ.....(2).

(1) Fränkel, *Inschr. von Pergamon*, I, 224.

(2) Les restitutions, qu'on ne peut qu'approuver, sont celles de M. Fränkel.

Pouvons-nous retrouver le nom de cet ambassadeur ? Trois ambassades ont été, à notre connaissance, envoyées à Rome par Attale II. La première fut conduite par un certain Andronikos. Elle est contemporaine de la première attaque tentée, sous Attale II, par Prusias contre Pergame (automne 156) (1). La deuxième, qui suivit de près la première, fut dirigée par Athénaios, frère du roi (hiver de 156-155) (2). La troisième enfin fut de nouveau confiée à Andronikos (3).

Dès l'abord, nous pouvons affirmer que l'ambassade mentionnée par le décret n'est pas celle d'Athénaios. En effet, indépendamment de toute autre raison, les termes mêmes du texte ne peuvent, en aucune façon, s'appliquer à un frère du roi. Ce n'est pas de lui qu'on pourrait dire, entre autres choses, que par ses services il s'est rendu digne de la προεδρία et de la πρώτη τιμή (4), honneurs qui lui revenaient de droit. Reste donc le seul Andronikos. C'est lui nécessairement que concerne notre document. M. Fränkel l'avait déjà reconnu, mais non sans quelque hésitation. « Il n'est pas impossible, dit-il, qu'il s'agisse de lui. » A cette formule un peu dubitative, nous croyons pouvoir substituer une pleine affirmation.

La question qui se pose maintenant est celle-ci : l'ambassade dont le décret fait mention est-elle la première ou la seconde qu'Andronikos a conduite à Rome? M. Fränkel se prononce en faveur de la seconde. Mais son opinion ne laisse pas que de provoquer de graves objections.

Appien nous renseigne exactement sur les circonstances qui ont motivé la deuxième ambassade d'Andronikos : Prusias avait fait une démarche auprès du Sénat romain pour obtenir la rémission de l'indemnité que le Sénat lui avait ordonné de payer à Attale II à la suite de sa première agression ; c'est pour s'opposer à la prise en considération de cette demande qu'Attale envoya

(1) Polyb., 32, 26, 2.

(2) Polyb., 32, 26, 1 et 33, 1, 1. La date résulte de celle du préteur A. Postumius (Cic., *Acad.*, IV, 45), qui introduisit l'ambassade achéenne contemporaine de celle d'Athénaios.

(3) Appien, *Mithrid.*, 4.

(4) Ligne 8.

Andronikos à Rome pour la seconde fois. Cela s'accorde-t-il avec la teneur du décret? Nous ne le croyons pas.

Le texte épigraphique, en effet, ne contient pas la moindre allusion à cette dette qui ferait pourtant l'unique objet du débat entre Attale et Prusias, et l'expression ἐν τοῖς ἀναγκαιοτάτοις καιροῖς (1) ne saurait, sans une exagération par trop violente, se rapporter à des difficultés financières. Aussi bien, il y a plus : le décret montre de la façon la plus explicite que l'ambassade est venue implorer le secours des Romains (παρακαλεῖν ἀμύνασθαι) contre des ennemis (ἐχθροί) qui avaient violé des traités (παρασπόνδως) et qui s'étaient conduits à l'égard des Pergaméniens d'une manière odieuse et impie — ἀσεβῶς κεχρησμένους τοῖς πράγμασιν (2). Ces expressions ne conviennent aucunement pour désigner les rapports un peu tendus, sans doute, mais pacifiques, en somme, qui existaient encore entre Prusias et Attale II lorsque Andronikos vint à Rome pour la seconde fois.

M. Fränkel semble avoir prévu cette objection. Pour y parer, il imagine une explication nouvelle du mot ἀμύνασθαι. « Il suffit, dit-il, pour qu'on accepte mon hypothèse d'admettre que ce mot se rapporte à des hostilités *que l'on redoutait,* mais qui n'étaient pas encore ouvertes. » Malheureusement, ἀμύνασθαι n'a jamais eu qu'un sens : repousser une attaque. L'action qu'il désigne s'oppose à une action contraire, passée ou présente, mais non future. De l'emploi seul de ce terme il résulte que les hostilités étaient bel et bien engagées quand fut confiée à Andronikos la mission dont parle le décret. Et partant le désaccord est évident entre le langage de notre inscription et le texte d'Appien dont s'autorise M. Fränkel (3).

(1) L. 17-18.

(2) L. 19 sq.

(3) Il faut remarquer que, s'il y a eu, comme le reconnaît M. Fränkel, une guerre après la deuxième ambassade d'Andronikos, cette guerre a son origine et sa cause dans cette ambassade même et, par suite, ne pouvait être prévue quand l'ambassade eut lieu. C'est à Rome que Ménas, l'envoyé de Prusias, décida Andronikos à prendre avec lui le parti de Nicomède contre Prusias et à faire tous ses efforts pour entraîner Attale II à soutenir la cause de Nicomède. Andronikos y réussit : telle fut l'occasion de la deuxième guerre entre Prusias et Attale II.

Mais, outre l'objection tirée de la comparaison du récit d'Appien avec l'inscription, nous tirons de l'inscription elle-même une autre objection dont la portée est plus générale. Comment le décret désigne-t-il l'ambassade qu'il mentionne? Par ces simples mots τὴν ὑπὲρ τῶν κοινῇ συνφερόντων πρεσβείαν πρὸς Ῥωμαίους (1). S'il s'agit ici de la deuxième mission d'Andronikos, c'est-à-dire de la troisième ambassade envoyée à Rome par Attale II, cette façon de parler est bien singulière et bien obscure. Comment, en pareil cas, l'article τὴν peut-il être un déterminatif suffisant? Si, au contraire, c'est la première ambassade d'Andronikos qui est en cause, tout s'explique aisément : on parle de l'*ambassade* tout court, pour cette excellente raison que cette ambassade est la seule qui, jusqu'à ce moment, ait été envoyée à Rome par Attale II (2).

Ici se place une nouvelle remarque de M. Fränkel. « L'inscription, dit-il, ne saurait se rapporter à la première ambassade d'Andronikos, puisque cette ambassade n'atteignit pas son but.» La réponse est aisée. Tout d'abord. est-il bien exact de dire que la première mission d'Andronikos n'ait point eu de résultat? En réalité, elle décida le Sénat à nommer une commission d'enquête, ce qui était bien quelque chose. D'ailleurs, si elle était restée tout à fait inefficace, on aurait peine à comprendre pourquoi Attale aurait choisi à nouveau pour l'envoyer à Rome, dans des circonstances critiques, précisément le même ambassadeur qui y avait été une première fois si malheureux.

Mais il y a plus. La remarque de M. Fränkel tombe à faux. Il ne s'agit pas, dans le décret, d'apprécier les succès diplomatiques de l'ambassadeur, mais seulement de rappeler tous les titres d'honneur du citoyen. Or, il était éminemment glorieux pour lui d'avoir été choisi par le roi, comme chef d'une ambassade. C'est cette distinction que le décret devait rappeler, quels qu'eussent

(1) L. 18.

(2) On pourrait conclure de là que la date de notre décret tombe entre la mission d'Andronikos et celle d'Athénaios, c'est-à-dire au début de l'hiver première 156-155 avant J.-C. La conclusion ne s'impose pourtant pas absolument, car les rédacteurs du décret ont pu ne pas tenir compte de l'ambassade d'Athénaios. Les termes mêmes du décret semblent indiquer qu'au moment où il fut rédigé, la crise était passée.

été d'ailleurs les résultats de cette ambassade. Et, à ce propos il faut observer que, s'il était question de la seconde ambassade d'Andronikos à Rome, on n'aurait pas négligé d'indiquer qu'une première fois déjà il avait eu l'honneur de représenter les intérêts du roi auprès du Sénat romain.

Nous avons constaté tout à l'heure, un complet désaccord entre les termes de notre inscription et le passage d'Appien relatif à la deuxième ambassade d'Andronikos. Par contre, comme on va le voir, la concordance est parfaite entre l'inscription et les passages de Polybe relatifs à la première ambassade d'Andronikos et aux circonstances qui l'ont motivée.

Le décret fait une allusion directe à une agression qui mettait en péril le royaume de Pergame. Or, précisément Polybe nous raconte que l'envoi de la première ambassade fut en quelque sorte imposé à Attale II par une attaque violente de Prusias, conduite avec un plein succès jusque sous les murs de la capitale. — Dans le décret, on trouve ces mots : ἀσεβῶς κεχρησμένους τοῖς πράγμασιν. Or, Polybe raconte justement, avec détails à l'appui, que Prusias dévasta, dans sa première campagne, tous les sanctuaires qui se trouvèrent sur sa route, entre autres le fameux Niképhorion. — L'ambassadeur, d'après le décret, avait pour instructions de renseigner le Sénat sur l'origine et les causes de la guerre, ἵνα τοὺς μὲν ἐχθροὺς ἐνδείξηται..., ἐνδειξάμενος τῇ συγκλήτῳ. Reportons-nous encore à Polybe : il nous dit qu'Andronikos fut envoyé à Rome afin de διασαφεῖν... τὰ περὶ τὴν πρώτην ἔφοδον τῶν πολεμίων. L'analogie des deux expressions est saisissante. — Enfin, il est un mot qui a certainement dû occasionner en partie l'erreur de M. Fränkel : c'est l'adverbe παρασπόνδως. Cet adverbe semble à première vue indiquer que la guerre mentionnée ici fut bien la deuxième guerre entre Attale II et Prusias, puisque, pour l'engager, il fallut violer des traités. Il n'en est rien. La présence de ce terme est un argument de plus en faveur de notre thèse, si l'on se rappelle que Polybe (1) met dans la bouche des députés romains le mot παρασπονδήσας pour qualifier l'agression de Prusias contre Attale II, et cela à un moment où aucun traité de paix n'avait encore été conclu entre les royaumes de Pergame et de Bithynie (2).

(1) 33, 6, 2.

(2) Voici comment il faut, selon nous, entendre le mot παρασπόνδως : Pru-

Des rapprochements si nombreux et si frappants parlent d'eux-mêmes. Ils sont la justification décisive de l'opinion que nous avons adoptée.

Terminons par une dernière remarque qui a bien son importance. Nous lisons à la ligne 20 du décret qu'Andronikos devait demander du secours aux Romains ἀνανεωσάμενος τὴν..... εὔνοιαν καὶ εὐεργεσίαν πρὸς τὸν βασιλέα. M. Fränkel n'a pas expliqué ces mots. Et, en effet, dans son hypothèse, c'était assez malaisé. Quel besoin y avait-il, à l'époque où se place la deuxième ambassade d'Andronikos, de renouveler avec les Romains des relations amicales qui sous Attale II n'avaient jamais été interrompues? Au contraire, après le changement de règne, au moment où la première ambassade envoyée par le nouveau roi arrive à Rome, il n'est pas surprenant que les ambassadeurs s'empressent d'assurer les Romains qu'ils trouveront dans Attale un allié et un ami aussi fidèle que son prédécesseur Eumène II (1).

Th. Barnaud.

sias et Attale, tous deux alliés du Peuple Romain, ne pouvaient pas se faire la guerre sans violer les traités qui les unissaient l'un et l'autre à Rome. Nous croyons pouvoir justifier cette interprétation par un passage d'Appien (*Mithrid.*, 3). Nous y voyons que le Sénat, quand il apprit l'agression de Prusias, la même qui, à notre avis, est mentionnée dans le décret, lui fit dire par ses ambassadeurs : μὴ πολεμεῖν Ἀττάλῳ φίλῳ Ῥωμαίων ὄντι καὶ συμμάχῳ.

(1) Ce travail était sous presse lorsque a paru l'article *Attalos* (II) de M. Wilcken dans l'*Encyclopédie Pauly-Wissowa,* où se trouve exposée en termes sommaires (p. 2172-2173) exactement la thèse qu'on vient de lire. Nous voyons dans cette coïncidence une heureuse confirmation des vues de notre collaborateur. (*La Rédaction.*)

ÉPITAPHE D'UN GREC D'ÉGYPTE

L'inscription funéraire suivante se trouvait, au mois de février dernier, chez un marchand d'antiquités de Louqsor, où j'ai pu en prendre une copie rapide. Je la crois inédite (1). La provenance m'en est inconnue.

ΕΥΒΙΟCΑΝΔΡΟΜΑΧΟΥΠΑΡΕ
ΜΟΙΚΕΙΤΩΠΑΡΟΔΕΙΤΑ
ΕΞΟΡΚΙΖΩΗΜΑCCΥCΚΗΝΟΙ
ΦΙΛΟΙΚΑΙCΥCΤΡΑΤΙΩΤΑΙ
5 ΕΑΝΠΑΡΑΓΗΤΕΑΡΥCΑΝ
ΝΙΛΟΥΤΩΔΕΠΙΧΕΙCΤΑ
ΓΟΝΑCΚΑΙΛΕΓΕΤΕΕΥΒΙΕ
ΑΩΡΕΧΡΗCΤΕΧΑΙΡΕΟΥΚΕΤΕΓΩ
ΓΑΡΓΟΝΕΩΝΜΕΛΟCΟΨΟ
10 (2) ΜΑΙΟΥΤΕΓΥΝΑΙΚΟCΠΑΤΡΑ
ΓΑΡΜΑΤΕΚΝΩCΕ
ΟΥΤΟΚΕΑΝΟΥΨΥΧΡΟΝΥΔΩΡΠΙΝ
ΟΜΑΙ ΙΕ ΕΠΗΠΙΙΗ
ΗΝΤΕΩCΕΤΩΝΚΕ
ΕΓΡΑΨΕΚΑΛΛΙΟ

Voici comment on pourrait, semble-t-il, la transcrire pour rendre compte des intentions de l'auteur :

(1) Depuis que ces lignes étaient écrites un fragment de notre inscription a été communiqué par M. Sayce à l'*Academy* (nº 1249).

(2) A cause des circonstances dans lesquelles la copie a été prise, à partir de la ligne 10, je ne puis garantir l'exactitude de la division des lignes.

Εὔβιος Ἀνδρομάχου παρ' ἐ | μοὶ κεῖτ' ὦ παροδεῖτα. |
Ἐξορκίζω (ὑ)μᾶς, σύσκηνοι | φίλοι καὶ συστρατιῶται, |
Ἐὰν παράγητε ἄρυσαν (?) | Νείλου, τῷ δ' ἐπιχεῖ [τε ?] στα | γόνας
Καὶ λέγετε·
Εὔβιε | , ἄωρε, χρηστέ, χαῖρε!
5 Οὐκέτ' ἐγὼ <γὰρ> γονέων μέλος ὄψο | μαι οὔτε γυναικός,
— Πάτρα | γὰρ μ' ἀτέκνωσε, — | οὔτ' (Ὠ)κεανοῦ ψυχρὸν ὕδωρ
πίν | ομαι.
L̄ ἐπ(ιφ)ὶ ιη̄
ἦν τε ὡς ἐτῶν κε̄
ἔγραψε Καλλιο (1)... (ou Καλλιφ... ?)

Il ne paraît pas douteux, malgré les nombreuses fautes de métrique faciles à relever, que l'auteur n'ait voulu écrire des hexamètres. Le premier vers est censé prononcé par la stèle elle-même : « Eubios, fils d'Andromachos, est couché près de moi, ô voyageur, » dit-elle. Le mort prend ensuite la parole. Son discours se compose de deux parties : d'abord, un couplet de deux hexamètres suivi d'un dactyle en rejet et introduisant la formule Εὔβιε, ἄωρε, χρηστέ, χαῖρε, qui n'a pu trouver place dans un vers et rompt le rythme : « Je vous en conjure, ô vous mes compagnons de tente et de guerre, si vous portez ici de l'eau puisée au Nil, versez-en sur moi quelques gouttes et dites : Εὔβιε, etc. », — ensuite un couplet construit comme le précédent, suivi des indications de date, d'âge du défunt et de la signature du poète : elles n'ont pu, non plus que la formule de salut, être mises en vers : « Pour moi, je ne verrai plus les traits (?) de mes parents ni de ma femme (je ne parle pas d'enfant, car Patra ne m'en a pas donné) et je ne boirai plus l'eau fraîche de l'Océan. » — Année 5 ; epiphi 18 ; il était âgé de vingt-cinq ans environ. Callio... a écrit.

Vers 3. Ἄρυσαν, barbarisme. Peut-être l'auteur a-t-il voulu écrire ἄρυσιν, *haustus* (cf. *Thesaurus*, s. v.) ou ἀρύσσιναν, *cylix* (Athénée, X, 424 B). L'expression παράγητε ἄρυσιν reste étrange.

Vers 5. Μέλος est également embarrassant, mais le sens général n'est pas douteux. Le γάρ doit être évidemment supprimé, à

(1) La lecture de ce nom propre est incertaine.

cause du mètre. Le lapicide a été trompé par le γάρ de la ligne voisine.

Vers 6. J'ai vu dans Πάτρα un nom propre (CIG. 4346). Cette explication paraît plus naturelle que celle qui consisterait à traduire πάτρα, ma patrie, et à comprendre qu'Eubios, tué à vingt-cinq ans dans une guerre, en défendant son pays, est mort avant d'avoir eu le temps de se voir naître des fils.

L'eau fraîche de l'Océan n'est autre chose que l'eau du Nil, dont il demande plus haut quelques gouttes sur sa tombe, soit parce que le Nil est confondu avec le fleuve Océan, soit plutôt parce que le Nil prend sa source dans l'Océan (1).

Il est impossible de dater exactement le texte et de dire quel était au juste cet Eubios, fils d'Andromachos. Pour la date, la paléographie, la négligence de la gravure, les fautes d'orthographe et de métrique, ne sont pas en Égypte des indices assez précis. La stèle ne paraît pas cependant être antérieure à l'époque impériale. Quant au personnage, il porte des noms grecs, mais il a pu servir dans les légions romaines en garnison en Égypte.

L'inscription nous a paru intéressante, surtout à cause des sentiments qui s'y trouvent exprimés. Cette supplication du mort pour avoir quelques gouttes d'eau sur sa tombe, ce regret de ses parents mêlé à celui de l'eau fraîche du Nil, ont une saveur particulièrement égyptienne. Ce n'est point, en effet, le fameux δοίη σοι Ὄσιρις τὸ ψυχρὸν ὕδωρ fréquemment gravé sur les tombes des osiriaques en Sicile et en Italie, ce n'est pas non plus « l'onde fraîche qui vient du lac de Mémoire » mentionnée dans la tablette orphique de Petilia (2) que notre nouveau texte doit rappeler. Il se rattache directement à des croyances bien plus anciennes. L'eau d'Osiris, aussi bien que celle du lac de Mémoire, coulent dans le monde d'outre-tombe : c'est de l'eau terrestre qu'Eubios supplie ses compagnons de lui verser. Or, on sait que le plus grand tourment qui dès la plus haute antiquité menaçait les âmes égyptiennes était la faim et la soif ; pour apaiser cette faim et

(1) Wiedemann, *Herodot's zweites Buch*, c. XXI, pp. 102 et suiv., cite tous les textes relatifs à l'idée des anciens sur ce sujet.

(2) *Inscr. gr. Siciliae et Italiae*, 638. Cf. Foucart, *Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis*, p. 67-68. *Mém. de l'Ac. des Inscr. et Belles-lettres*, t. XXXV, 2e partie.

calmer cette soif les parents du mort lui apportaient des offrandes de toute sorte, des boissons et des aliments ; Eubios réclame une offrande de ce genre. S'il m'était permis de citer un texte égyptien, je renverrais à cette stèle du Musée britannique, où la jeune femme d'un prêtre de Phtah, qui vécut sous le règne de Ptolémée Néos Dionysos et sous la reine Cléopâtre, dépeint à son mari la vie d'outre-tombe (1) : « L'Occident est une terre de sommeil et de « ténèbres lourdes, une place où les habitants une fois établis « dorment en leurs formes de momie et ne s'éveillent plus pour « voir leurs frères, sans jamais apercevoir leur père et leur mère, « le cœur oublieux de leur femme et de leurs enfants. L'eau vive « que la terre donne à quiconque est sur elle n'est plus ici pour « moi qu'une eau croupie et morte : elle vient vers quiconque est « sur terre, mais elle n'est plus pour moi que pourriture liquide « l'eau qui est près de moi. Je ne sais plus où j'en suis depuis « que je suis dans cette vallée funèbre. *Qu'on me donne à boire de « l'eau qui court !...* qu'on me mette la face au vent du Nord sur « le bord de l'eau, afin que la brise me caresse et que mon cœur « en soit rafraîchi de son chagrin. » N'y a-t-il pas, dans notre humble épitaphe, comme un écho affaibli de ces plaintes poignantes ? M. Maspero a montré plusieurs fois que cette terreur de la faim et de la soif d'outre tombe s'était conservée fort tard en Égypte (2). Notre inscription en est une preuve de plus et il est en outre intéressant de constater encore une fois que les Grecs des classes populaires établis dans la vallée du Nil s'étaient si complètement et si simplement assimilé les superstitions les plus anciennes des indigènes auxquels ils étaient mêlés.

Pierre JOUGUET.

(1) Texte et traduction dans Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, pp. 185 et suivantes. M. Maspero a donné une autre traduction de cette stèle, dans sa grande *Histoire des peuples de l'Orient*, pp. 113-114. C'est cette dernière que j'ai transcrite.

(2) *Histoire des peuples de l'Orient*, t. I, p. 113, n. 3.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

Fouilles, Topographie.

Athènes. — Les recherches topographiques commencées depuis plusieurs années par l'Institut archéologique allemand, à l'ouest et au nord-ouest de l'Acropole (1), ont été continuées pendant l'hiver 1895-1896. M. Doerpfeld en fait connaître les résultats dans un rapport succinct (2), en attendant une publication plus détaillée. Les fouilles ont porté sur quatre points : 1° aux environs de l'*Ennéacrounos* supposée, ont apparu des conduits et bassins creusés dans le roc, qui constituent un système de canalisation, destiné à recueillir et à répartir les eaux de l'Acropole, de la Pnyx et de la colline des Muses. Ces aménagements semblent être antérieurs à Pisistrate, et ils cessèrent de servir quand celui-ci eut fait construire le grand aqueduc et la Fontaine aux neuf bouches. La Grand'Rue, qui avait été partiellement découverte dans les fouilles précédentes, est aujourd'hui dégagée d'une façon complète depuis le coin sud-ouest de l'Aréopage jusqu'à l'endroit où elle bifurque vers l'Acropole. Tous les édifices qui la bordaient sont dégagés aussi. — 2° sur la Pnyx, M. Doerpfeld a cherché le temple de Déméter et Corè et le temple de Triptolème, tous deux mentionnés par Pausanias : ces recherches n'ont donné aucun résultat. En revanche, au nord de l'*Amyneion* et à l'est du *Dionysion* ἐν λίμναις, ont reparu les vestiges d'un ancien édifice grec, dont le nom et l'usage restent d'ailleurs inconnus :

(1) Cf. mes précédents *Bulletins* (*Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 402; IX, 1896, pp. 231-236).

(2) *Athen. Mittheil.*, XXI, 1896, pp. 103-109.

M. Dœrpfeld avait espéré y retrouver le Prytanée; cette hypothèse doit être abandonnée. — 3° sur la pente ouest de l'Aréopage se cachent peut-être l'ancienne *Orchestra* et l'Odéon d'Agrippa. Mais les fouilles sont encore peu avancées de ce côté; on a seulement exhumé jusqu'à ce jour quelques maisons particulières, dont l'une doit avoir été celle d'un coroplaste, à en juger par le grand nombre de moules pour figurines en terre cuite qui s'y sont rencontrés. — 4° enfin, au nord de l'Aréopage et à l'est du Théséion, M. Doerpfeld pense avoir mis la main sur le *Portique royal,* qui était une des plus importantes constructions de l'*Agora*. Si cette découverte est confirmée par les fouilles postérieures, l'emplacement de l'*Agora* sera donc fixé et notre connaissance de la topographie de l'ancienne Athènes aura avancé d'un grand pas.

Délos. — M. Couve n'a pas encore publié d'une façon complète les résultats des fouilles exécutées par lui à Délos en 1894 et qui ont déjà été signalées ici (1). Mais en attendant il nous en donne un compte rendu fort intéressant et passablement détaillé, qui fera prendre patience aux plus impatients (2). Cinq maisons, du IIe et du Ier siècle avant J.-C., ont été retrouvées et déblayées totalement; elles sont presque toutes bien conservées (3). Ce sont des maisons à cour centrale, entourée d'une colonnade; elles peuvent être considérées comme le type de l'habitation d'un bourgeois riche en Grèce, à l'époque gréco-romaine. M. Couve fait de chacune d'elles une description dont maints détails, sans être très nouveaux, peuvent servir à préciser notre connaissance du *home* antique. De claires peintures sur stuc égayent encore les murs à demi renversés, mais des peintures simplement ornementales, à motifs plutôt ordinaires; il n'y a pas de tableaux véritables, comme à Pompéi. En revanche, des œuvres de sculpture assez nombreuses, parmi lesquelles plusieurs grandes sta-

(1) *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, pp. 402-403.

(2) L. Couve, *Fouilles à Délos* (*Bull. corr. hell.*, XIX, 1895, pp. 460-516, pl. III-VIII).

(3) Elles l'étaient du moins au moment de la découverte, mais il paraît que les précautions les plus élémentaires pour les protéger n'ont pas été prises par le Service grec des Antiquités.

tues. Deux d'entre elles auront prochainement les honneurs d'une étude à part : l'une est une figure de femme debout, joliment drapée, encore parée de quelques couleurs sur son vêtement et sa chevelure, charmante par l'expression fine et modeste de son jeune visage, et qui, dans les dimensions réduites de la phototypie publiée au *Bulletin*, serait prise aisément pour une statuette de Tanagra ; l'autre, déjà célèbre avant même d'être publiée, est une statue d'athlète, réplique du *Diadumène* de Polyclète, et elle est destinée, dit-on, à prendre le premier rang entre les répliques aujourd'hui connues de ce chef-d'œuvre.

Amorgos. — A la suite de fouilles, d'ailleurs peu importantes, qu'il a dirigées à Amorgos, M. Tsountas annonce la découverte d'un certain nombre de petits objets (vases, figurines, etc.), qui appartiennent à la période la plus ancienne de l'art grec (1). L'intérêt de ces fouilles consiste surtout en ce qu'elles marquent le début d'une exploration générale des îles grecques, en vue de recueillir tous les vestiges de la civilisation primitive dans ces îles.

Conca (*Latium*). — En cherchant à Conca les traces de l'ancienne cité de Satricum, M. Graillot y a découvert quelques débris intéressants d'un temple archaïque (2). Les recherches ont été interrompues trop tôt pour que l'édifice lui-même, qui paraît remonter jusqu'au VIIe siècle avant J.-C. et qui fut remanié à plusieurs reprises, ait révélé son caractère exact et toutes les particularités de sa construction. Mais du moins peut-on avoir une idée de sa décoration extérieure par les nombreux fragments de terre cuite peinte qui ont été recueillis. Il y a des antéfixes de divers modèles : les unes en forme de têtes féminines, d'un style très archaïque ; les autres en forme de plaques moulées en relief, offrant des groupes de plusieurs personnages. Ces dernières cependant seraient plutôt, autant que j'en puis juger, des figures

(1) Chr. Tsountas, Περὶ τῶν ἐν Ἀμοργῷ ἀνασκαφῶν (Πρακτικά de la Soc. arch. d'Athènes pour 1894, p. 22).

(2) H. Graillot, *Le temple de Conca* (*Mélanges Éc. franç. Rome*, XVI, 1896, pp. 131-164, pl. I^bis-V).

d'acrotères. Elles rappellent au premier coup-d'œil l'art ionien archaïque, empâté et alourdi, comme il fallait s'y attendre, par la main des modeleurs étrusques. Les deux plus notables de ces fragments en terre cuite sont deux têtes d'homme, qui appartiennent à la pleine maturité de l'archaïsme. La première est coiffée d'un casque curieux, dont les garde-joues abaissées encadrent de façon pittoresque le visage sèchement modelé, aux yeux obliques, à la barbe pointue. La seconde tête, qui est presque de grandeur naturelle, provient peut-être d'une des figures qui décoraient les frontons du temple. C'est une belle tête, largement et savamment construite, qui, pour l'exécution sinon pour le type, semble purement grecque. Elle est plus récente que la première ; je croirais volontiers qu'elle n'est pas antérieure au commencement du ve siècle.

Questions mycéniennes.

Céramique. — M. Staïs, au nom de la Société archéologique d'Athènes, a fait en Attique une série de petites fouilles qui ont amené la découverte d'un certain nombre d'objets de l'époque mycénienne. (Je prends le mot *mycénien* au sens large, comme on fait d'habitude ; M. Staïs, dans son article (1), ne l'emploie qu'en un sens beaucoup plus restreint.) Il s'agit de tombeaux creusés dans le roc, et dont le « mobilier » consiste surtout en poteries. Ces tombeaux existaient sur le territoire des antiques localités de Thoricos, Braurôn, Steiria et des endroits aujourd'hui appelés *Ligori* et *Marcopoulo,* qu'il faut peut-être identifier respectivement avec Kythêrros et Sphêttos. De plus, à Thoricos ont été reconnus quelques restes d'habitations appartenant aussi

(1) V. Staïs, Προϊστορικοὶ συνοικισμοὶ ἐν Ἀττικῇ καὶ Αἰγίνῃ (Ἐφημ. ἀρχ., 1895, pp. 193-264, pl. X-XII); cf. du même auteur, deux rapports sommaires : Περὶ τῶν ἐν Αἰγίνῃ ἀνασκαφῶν (Πρακτικά de la Soc. arch. d'Athènes pour 1894, pp. 17-20) et Περὶ τῶν ἐν Ἀττικῇ ἀνασκαφῶν (*Ibid.*, pp. 20-21). — Une partie de l'article de l'Ἐφημερίς est consacrée à des trouvailles qui n'ont rien de préhistorique ou de mycénien; il en sera question plus loin.

à une période très ancienne (1). La plupart des vases et tessons découverts dans ces fouilles ne feront que grossir, sans grand profit pour la science, le catalogue de la céramique mycénienne. Il y a pourtant quelques pièces intéressantes :

de Thoricos, un grand vase (0^m 61 de hauteur), en partie brisé, qui constitue, par sa riche décoration de végétaux et de rosaces, un échantillon excellent de la belle fabrique mycénienne; un fragment d'un autre vase, où se remarque parmi les motifs décoratifs la double hache qu'on voit sur certains bijoux d'or de Mycènes ;

de Sphêttos, une aiguière dont la peinture est d'une fantaisie curieuse; une sorte de salière double avec une anse entre les deux récipients accolés; un support pour vase, en forme de trépied; un pot à deux anses, avec décor végétal d'un côté, et de l'autre quatre personnages féminins qui, groupés deux à deux, semblent causer ensemble ou danser; enfin deux fragments, avec des formes humaines encore et des têtes de chevaux. Ces dernières peintures sont d'une barbarie incroyable (les quatre femmes, par exemple, n'ont chacune qu'un bras unique); mais l'extrême rareté des représentations humaines dans la céramique mycénienne (2) assure aux tessons de Sphêttos un prix particulier.

A Égine aussi, M. Staïs a fait quelques fouilles, et il y a découvert les restes d'une maison d'habitation dont la très haute antiquité est attestée par les débris de vases qui s'y sont rencontrés : ce sont de grandes jarres de forme commune, dont le décor, purement géométrique, est d'une simplicité presque enfantine. L'auteur y voit les produits d'une fabrique locale, contemporaine de celle de Santorin et antérieure à la floraison mycénienne.

Enfin, à ces divers fragments M. Staïs en a joint deux autres qui proviennent d'un tombeau « mycénien » de Nauplie, fouillé en 1892 : ce sont deux morceaux d'un vase à deux anses, sur les flancs duquel étaient peints de la manière la plus gauche de

(1) J'avais déjà signalé les fouilles de Thoricos dans mon précédent *Bulletin* (cf. plus haut, p. 238).

(2) Cf. E. Pottier, *Observations sur la céramique mycénienne*, I. *Fragments inédits du Louvre* (*Rev. arch.*, 1896, I, pp. 17-19).

vagues quadrupèdes. Là n'en est pas l'intérêt ; mais sur chacune des anses, qui sont l'une et l'autre conservées, est gravé fort nettement un caractère presque identique à l'H de l'alphabet grec, sauf que les deux hastes se terminent en haut par un petit crochet à angle aigu tourné vers l'extérieur. Est-ce une *lettre* ou seulement une marque ? On sait combien sont rares les documents qui permettraient de croire qu'il existât déjà une écriture à l'époque mycénienne. Les deux tessons de Nauplie seront peut-être célèbres, un jour !

Armes. — Comment doit-on se figurer le casque des guerriers d'Homère ? M. Helbig croyait qu'il était tout en bronze, avec garde-joues et couvre-nuque, et qu'il enveloppait la tête complètement, ne laissant guère voir que les yeux. D'après M. Reichel, c'était un bonnet conique fait de lanières entrelacées, vraisemblablement en cuir, sur lequel se fixaient des disques de métal (φάλαρα) ; une jugulaire était nécessaire pour le maintenir ; il laissait le visage à découvert : on voit des représentations de ce casque, sans les φάλαρα cependant, sur divers monuments sortis des fouilles de Mycènes et de Spata. M. S. Reinach, en reprenant les conclusions de M. Reichel, les complète et les élargit de façon remarquable (1). Pour lui, le casque homérique devait avoir une armature intérieure en bois, sans doute un treillis de baguettes ; c'est sur ce treillis qu'étaient disposées les lanières de cuir ; et enfin sur le cuir étaient fixés, outre les φάλαρα, quantité de clous de bronze qui ajoutaient à la fois à la solidité et à la décoration de la calotte. Ce dernier détail est confirmé par le célèbre *vase des Guerriers,* trouvé à Mycènes : les casques y sont, en effet, parsemés de points blancs, qui indiquent les têtes des clous de bronze. Tout cela admis, il y a une ressemblance évidente entre le casque mycénien ou homérique (2) et certain casque dont on a

(1) S. Reinach, *Casques mycéniens et illyriens* (*L'Anthropologie,* 1896, pp. 270-284).

(2) Pour le dire en passant, il me semble que, dans les questions de ce genre, on doit prendre garde à ne pas employer comme synonymes les mots « mycénien » et « homérique ». M. Reinach le fait lui-même remarquer en termes excellents : « C'est, dit-il, le noyau seul des épopées helléniques qui est mycénien » ; le noyau, c'est-à-dire les traditions relatives à Troie, à

recueilli, dans les Alpes autrichiennes, un nombre assez grand d'exemplaires pour qu'on doive le considérer comme un produit de l'industrie locale. De là un rapprochement entre la civilisation dite « hallstattienne » et la mycénienne, quoique ces deux civilisations soient très éloignées l'une de l'autre dans le temps; et cela conduit à l'hypothèse suivante : après l'invasion dorienne, l'exode des populations mycéniennes se serait fait non seulement vers l'est, mais aussi vers le nord-ouest, dans la direction de l'Épire, de l'Albanie, du Monténégro ; là se serait conservé le dépôt de l'industrie et de l'art mycéniens, pour être transmis quelques siècles plus tard à l'Illyrie et à l'Italie du Nord.

Je crois avoir résumé avec exactitude l'intéressant article de M. Reinach. Certaines parties en échappent à ma compétence. Sur celles dont je puis juger, une observation s'impose : c'est que les témoignages principaux que l'auteur invoque et qu'il fond ensemble (ivoire et vases de Mycènes, épopée, *vase des Guerriers*) appartiennent à des époques sensiblement différentes, puisque le *vase des Guerriers*, comme l'a démontré M. Pottier (1), date seulement du VIIe siècle, que l'épopée homérique est en grande partie antérieure et que les objets proprement mycéniens sont plus reculés encore. Si donc ces témoignages ne concordent pas, le casque, pour la restitution duquel on les fait intervenir, se trouvera être un composé artificiel de casques de diverses époques. Or, on ne peut pas dire qu'ils concordent : le casque qu'on voit sur des objets sûrement mycéniens n'est pas tout à fait le casque homérique, puisqu'il n'a point de φάλαρα ; et le casque qu'on voit sur le *vase des Guerriers* diffère notablement, par la forme et par

la décoration, du casque mycénien, et il diffère également du casque homérique, puisqu'il n'a pas non plus de φάλαρα et qu'il a des clous de bronze (1) dont l'épopée ne fait nulle part mention (2). Le fait que des éléments, dispersés de la sorte à plusieurs siècles de distance (ou tout au moins éparpillés sur plusieurs objets nettement distincts, à quelque époque qu'ils appartiennent), se retrouvent rassemblés sur le casque illyrien, n'a peut-être donc pas d'aussi graves conséquences que le dit M. Reinach.

Art grec. — I. Architecture.

Le pseudo-temple de l'Ocha. — Au sommet du mont Ocha, en Eubée, existe une construction basse, en gros blocs de rocher, où la plupart des archéologues ont cru reconnaître un temple très ancien, de l'époque dite pélasgique, tandis que Ross n'y voyait qu'une cabane de berger. D'après M. Wiegand (3), la vérité serait entre ces deux extrêmes. La construction est bien antique, mais elle date du vi^e^ siècle avant J.-C. Ce n'est sûrement pas un temple ; ce doit être plutôt une maison de guet, ou, plus exactement, le corps de garde des guetteurs chargés de veiller et au besoin de faire des signaux de feu sur ce sommet qui commande l'un des passages les plus fréquentés de la mer Égée.

II. Sculpture.

Xoanon sicilien. — Une grosse pierre conique avec deux semblants de pieds en bas et deux semblants de bras en haut, une simple borne à qui il aurait poussé de vagues membres humains,

(1) En admettant l'explication de M. Reinach, qui n'est pas celle de M. Reichel, pour ce détail de la peinture.

(2) Les épithètes « à clous d'argent », « à clous d'or », sont appliquées souvent aux poignées d'épées, ce qui se comprend parfaitement ; jamais aux casques.

(3) Th. Wiegand, *Der angebliche Urtempel auf der Ocha* (*Athen. Mittheil.*, XXI, 1896, pp. 11-17, pl. II, III).

un bétyle tourmenté d'une obscure aspiration à se modeler selon la forme de ses propres adorateurs, une sculpture de Fuégien qui se sauve de l'horrible et du ridicule, justement parce qu'elle est trop éloignée d'être une véritable sculpture, — voilà ce qui fut recueilli en 1893 dans les ruines de Mégara Hyblæa, et sur quoi veille pieusement M. Paolo Orsi au musée de Syracuse (1). Piété légitime, et qui sera comprise de tous ceux qu'intéresse l'histoire des origines de l'art grec. Car ce morceau de calcaire taillé à coups de serpe et mutilé aujourd'hui (la tête manque) représentait, pour les yeux peu difficiles des Siciliens du VIIIe siècle avant J.-C., une grande déesse, Artémis ou Aphrodite; et pour nous, qui la regardons avec d'autres yeux, c'est encore le plus ancien monument de la plastique grecque en Sicile : un *xoanon* du type de la colonne ou du tronc d'arbre (2), contemporain et frère des *xoana* en bois, lesquels n'étaient certes pas plus barbares; une de ces larves, vénérables dans leur laideur, qui devaient, après un rapide développement de moins de trois siècles, s'épanouir finalement en chefs-d'œuvre.

Figurines d'ivoire. — Trouvées dans un tombeau du Céramique d'Athènes en 1891, ces figurines représentent des femmes debout, les jambes jointes, les bras collés au corps, et qui semblent nues; l'une d'elles, la plus grande et la mieux conservée, est coiffée d'un polos décoré de méandres : ce sont sans doute des images de quelque divinité protectrice des morts (3). Leur mérite artistique n'est pas considérable; tout l'intérêt est de savoir si ces idoles sont des importations étrangères ou des produits de l'art attique naissant. M. Perrot se déclare nettement pour la seconde hypothèse, attendu que ces ivoires lui paraissent offrir le même type que les très anciens simulacres de marbre provenant d'Amorgos, d'Antiparos, etc., et le même style que les figures humaines peintes sur les vases du Dipylon. — Il est permis, je

(1) P. Orsi, *Sur une très ancienne statue de Mégara Hyblæa* (*Bull. corr. hell.*, XIX, 1895, pp. 307-317a).

(2) Comparer la partie inférieure de la Héra de Samos (*Bull. corr. hell.*, IV, 1880, pl. XIV).

(3) G. Perrot, *Figurines d'ivoire trouvées dans une tombe du Céramique à Athènes* (*Bull. corr. hell.*, XIX, 1895, pp. 273-295, pl. IX).

crois, de discuter les conclusions de M. Perrot. D'abord, j'hésite à reconnaître dans les ivoires du Céramique le même type exactement que dans les simulacres de marbre d'Antiparos : ceux-ci représentent un personnage nu, ceux-là pourraient bien n'avoir de la nudité que l'apparence ; le bourrelet marqué à la taille semble déceler la présence d'une ceinture et par suite d'un vêtement. Quant à la comparaison, pour le style, avec les bonshommes peints aux flancs des vases du Dipylon, elle ne saurait donner de résultats probants : les figures d'ivoire, malgré la grossièreté de leur exécution, sont à cent piques au dessus de ces enfantines peintures et témoignent d'un art beaucoup plus avancé. D'ailleurs, il est très notable que ces figurines constituent un ἅπαξ dans le mobilier funéraire du Céramique, qu'elles étaient toutes réunies dans la même tombe et s'y trouvaient en compagnie de trois objets d'origine certainement étrangère (trois lions en faïence égyptienne, avec inscription hiéroglyphique). On remarquera aussi que les vases de ce tombeau appartiennent à la plus ancienne série des vases du Dipylon, et M. Perrot les attribue en effet au VIIIe siècle avant J.-C. A cette date, où les peintres céramistes restaient toujours enfermés dans le simple décor géométrique et n'avaient pas encore osé aborder la représentation de l'homme, y avait-il en Attique des ouvriers capables de façonner dans l'ivoire — matière assez difficile à travailler — une figure comme celle que nous offre la planche IX du *Bulletin?* La chose demeure douteuse, malgré les savants efforts de M. Perrot pour [illegible] doute.

[illegible] aussi une

Musée national bavarois, à Munich, d'où M. Furtwængler l'a fait passer dans la Glyptothèque (1). Elle représente un personnage imberbe, coiffé d'un casque du type corinthien, mais sans nasal ni cimier ; on croit distinguer le long de l'épaule droite le reste d'une lance, et tout le devant du corps est caché par un large bouclier rond, que tient le bras gauche replié ; ce bouclier a pour épisème une tête de Méduse, de proportions telles que l'orbe presque entier en est recouvert. Le tout, rudement taillé dans un bloc de tuf, peut dater des environs de l'an 600 avant J.-C. On ne sait absolument rien de la provenance de ce morceau ; mais d'après la nature de la pierre, très voisine de celle des stèles de Mycènes, et d'après le caractère de la sculpture même, M. Furtwængler y reconnaît une œuvre péloponnésienne, vraisemblablement exécutée à Mycènes. Or, ce n'est pas une Athéna, malgré le Gorgoneion et l'absence de barbe ; c'est un guerrier, un héros : n'y a-t-il pas des chances sérieuses pour que ce soit le grand héros mycénien, Agamemnon? — M. Furtwængler trouve son hypothèse séduisante ; on la trouvera plutôt amusante. En dépit des arguments ingénieux que fournit à l'auteur sa science si étendue des monuments antiques, il demeure probable que la statue de Munich représente Athéna; et, pour ma part, je le regrette fort : un Agamemnon eût été moins banal.

Trône d'Amyclées. — La restitution du trône d'Apollon à Amyclées n'est pas une entreprise aussi chimérique que celle du coffre de Kypsélos, mais elle ne l'est qu'un peu moins. Voici d'abord les notions préliminaires du problème. Il y avait à Amyclées une enceinte sacrée renfermant le tombeau d'Hyakin- [illegible] dessus de ce tombeau, un autel de forme [illegible] de la civilisation mycé-

sait du milieu du trône, les pieds posés sur le siège : des monnaies d'Ænos font connaître un second exemple pareil de cette disposition un peu étrange; et quant à la statue d'Amyclées, des monnaies laconiennes en offrent une image authentique, mais *sans le trône*. Celui-ci n'est donc connu que par la description de Pausanias. Cependant les fouilles exécutées en 1890 par M. Tsountas (Ἐφημ. ἀρχ., 1892, pp. 1 sqq.), ont amené la découverte de quelques murs de fondations, qui n'indiquent pas seulement l'emplacement du trône, mais dans une certaine mesure peuvent servir à en reconstituer le plan. M. Furtwængler, s'appuyant sur ce document nouveau, a ajouté dans ses *Meisterwerke* (pp. 689 sqq.) une solution encore à toutes celles qu'on avait déjà proposées ; et c'est contre cette solution que M. Milne élève aujourd'hui une série de critiques (1). — La plus notable vise les dimensions données au trône : M. Furtwængler a cru devoir intercaler, entre les quatre pieds et le massif de maçonnerie qui forme la base de la statue, huit figures féminines en guise de supports ; le trône se trouve ainsi avoir un développement de 20 mètres de long sur 6 mètres 50 de large. M. Milne réduit ces dimensions de beaucoup, et il est d'avis qu'il n'y avait que quatre Caryatides et qu'elles étaient les pieds mêmes du siège ; je crois qu'il a raison (2). En second lieu, les deux Tritons et les figures de

(1) J. G. Milne, *The throne of Apollo at Amyclæ* (*Class. Review*, X, 1896, pp. 215-220).

(2) J'ajoute l'observation suivante. La longueur de 20 mètres attribuée au trône paraît à première vue très exagérée ; elle n'est admissible que si, comme M. Furtwængler, on accorde à la statue seule, sans sa base, une hauteur d'environ 15 m. Or Pausanias écrit 30 coudées, ce qui équivaut à 14 m. 75 ou à 13 m. 30, selon qu'il s'agit de la coudée grecque ou de la coudée gréco-romaine. M. Furtwængler adopte le chiffre le plus fort, sous prétexte que Pausanias ne fait que reproduire un chiffre à lui fourni par un auteur grec. Mais cette hypothèse est plus que douteuse : Pausanias dit formellement (III, 19, § 2) qu'il n'a trouvé nulle part le chiffre exact, et qu'il juge d'après l'apparence : c'est donc avec la coudée gréco-romaine, la coudée de son temps, qu'il doit plutôt calculer, et c'est le chiffre de 13 m. 30 que nous devons plutôt adopter. D'autre part, il ne faut pas oublier que c'est là une estimation au jugé et non une mesure rigoureuse ; et il me paraît même probable qu'elle donne la hauteur totale du monument, *base comprise*. Celle-ci étant déjà passablement élevée, il ne serait pas surprenant que le simulacre seul n'eût pas

Typhon et d'Échidna qui leur faisaient pendant, devaient, suivant M. Milne, soutenir les bras du siège ; et cette interprétation, qui, d'ailleurs, n'est pas nouvelle, me paraît aussi préférable à celle qu'a choisie M. Furtwængler. Peut-être, sur ces points-là, a-t-on droit d'espérer que l'accord se fera un jour. Il sera moins aisé en ce qui concerne la décoration du dossier et les énigmatiques καθέδραι mentionnées par Pausanias ; mais là dessus je sens trop la difficulté — que M. Milne, lui, n'a pas assez sentie — de rien expliquer clairement en quelques lignes et sans l'aide d'un dessin. De quelle matière était fait le trône ? M. Furtwængler admet qu'il était en bois, avec des revêtements métalliques ; M. Milne juge plus probable qu'il était en marbre : la question est naturellement liée à celle des dimensions du monument ; on ne peut accepter l'hypothèse du marbre que si la masse à sculpter n'est point par trop considérable... Et M. Milne continue de la sorte, contestant la plupart des idées de M. Furtwængler, ce qui ne veut pas dire que celles qu'il exprime de son côté soient bien neuves ; car, depuis le temps qu'on agite le problème, on doit avoir épuisé, ou peu s'en faut, toutes les interprétations raisonnables, et les combattants d'aujourd'hui n'ont plus guère qu'à refourbir pour leur usage celles qui leur agréent le mieux parmi les armes d'autrefois.

Statues archaïques de type féminin : leur costume. — L'étude que M. Kalkmann a publiée sur cette question est savante, intéressante, un peu plus longue et confuse qu'il ne faudrait (1). J'essaierai d'en résumer avec clarté les résultats principaux, lesquels ne sont d'ailleurs pas tous aussi neufs que le juge l'auteur.

Les pièces principales du costume, qui se rencontrent presque toujours réunies, et presque toujours à l'exclusion de toute autre, sont le chitôn et une espèce de châle. A ces deux-là, on

eu plus de 10 m. de haut. Dans ces conditions la longueur de 20 m. attribuée au trône par M. Furtwængler serait certainement excessive.

(1) A. Kalkmann, *Zur Tracht archaischer Gewandfiguren* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, XI, 1896, pp. 19-52). — Je m'en tiendrai presque exclusivement, dans mon résumé, aux statues et spécialement aux statues de type féminin, bien que l'étude de M. Kalkmann ait un caractère plus général et emprunte quantité d'exemples aux peintures de vases.

croit d'ordinaire qu'il s'en ajoute une troisième, le chitonisque. C'est une erreur, que j'ai moi-même contribué à répandre ; j'ai commencé à la reconnaître après un entretien que j'eus avec M. Heuzey sur ce sujet, il y a plusieurs années, et l'article de M. Kalkmann achève de me convertir. Ce qu'on appelait jusqu'ici chitonisque n'est, en réalité, qu'une partie du chitôn. Celui-ci est une tunique ou chemise longue, un carré de toile replié sur lui-même et cousu d'un bout à l'autre dans le sens de la longueur ; l'ouverture d'en haut était close, soit par une couture, soit au moyen d'agrafes ou de boutons espacés à intervalles réguliers, mais bien entendu n'était close qu'en partie et de manière à ménager un trou au milieu pour passer la tête et deux trous sur les côtés pour passer les bras ; puis, afin que le vêtement ne flottât pas trop large autour du corps, il était serré à la taille avec un cordon ; et, d'ordinaire, tiré de bas en haut sous cette ceinture, il retombait légèrement par dessus, formant *colpos*. Dans ces conditions, le chitôn ne diffère sur nul point essentiel du péplos fermé, qui constituera le costume des femmes au ve siècle (1). Voir, par exemple, les deux statues de l'Acropole publiées l'une sur la planche V des *Musées d'Athènes* et l'autre dans l' Ἐφημ. ἀρχ., 1883, pl. VIII, n° 2 : elles n'ont pour tout vêtement que le chitôn. On y remarquera l'aspect très différent des plis dans la partie supérieure et dans l'inférieure, aspect tel qu'on croirait voir deux tissus de matière différente ; et c'est là justement ce qui avait fait admettre l'existence d'un chitonisque *de laine* superposé au chitôn *de toile*. Mais on rend compte aujourd'hui de ce plissé, tant par la préparation artificielle que subissaient les tuniques ioniennes de lin, que par l'affectation systématique que mettaient dans leur travail les artistes de l'époque archaïque (2). — Une particularité notable est que [illegible] parfois garni d'une sorte de [illegible]

bord supérieur et retombe sur la poitrine (1). Voir, par exemple, une statue de l'Acropole dont la tête n'a été retrouvée que récemment, mais dont le torse, connu depuis longtemps, a été publié par Le Bas, *Mon. fig.*, pl. II, n° 2 : cette figure est vêtue d'un chitôn formant *colpos* et d'un châle posé sur les deux épaules ; le petit rabat se distingue fort nettement. Ce détail, rare sur les statues, est plus fréquent dans les peintures de vases ; et là, non seulement cette sorte de garniture est d'habitude beaucoup plus longue, mais il y en a parfois deux ou trois étagées, qui recouvrent le chitôn presque entier du haut en bas. M. Kalkmann évoque à ce propos les tuniques « à volants » que portent certains personnages sur les intailles d'époque mycénienne ; la remarque est d'autant plus intéressante que cela ne serait point le seul souvenir de la civilisation mycénienne, on le sait, qu'auraient gardé dans leur art ou leurs usages les Grecs d'Ionie. — En revanche, je crois que M. Kalkmann se trompe quand il paraît vouloir assimiler à ces ἀποπτύγματα rapportés (pour les nommer ainsi) le châle dont est vêtue la statue VII-VIII des *Musées d'Athènes ;* ce châle ou himation ne diffère pas du tout de celui qu'on voit sur tant d'autres statues archaïques, si ce n'est par une petite variante d'ajustement, laquelle s'explique d'ailleurs sans la moindre difficulté (2). Le second exemple cité par M. Kalkmann (Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. XV) est plus embarrassant ; mais la longueur inégale des deux pans qui tombent sur les côtés (celui de droite plus long que celui de gauche) rappelle encore de façon significative l'aspect habituel de l'himation.

Celui-ci est un châle de laine, qui, en règle générale, se drape en travers du corps, de telle manière qu'une épaule et la moitié de la poitrine restent à découvert. On le retrouve, toujours le même à peu de chose près, sur presque toutes les statues féminines de la seconde moitié du vi^e siècle, et sa forme, d'une très artificielle élégance, nous est devenue familière depuis les découvertes de l'Acropole. M. Kalkmann démontre, avec une foule d'exemples à l'appui, quelle était la nature de ce vêtement, comment il s'attachait, comment il obliquait sur la poitrine, et qu'on

(1) J'avais déjà signalé ce détail : *Bull. corr. hell.*, XIV, 1890, p. 305.
(2) Cf. *Bull. corr. hell.*, XIV, 1890, pp. 316-317.

ne doit pas le confondre avec le chitôn : c'est là prendre beaucoup de peine pour enfoncer des portes qui étaient ouvertes à deux battants. Car j'avertis M. Kalkmann que j'ai publié, il y a six ans, une explication de ce châle ionien, qui ne diffère nullement au fond de la sienne, sauf que je l'ai présentée comme un simple résumé d'observations très aisées à faire plutôt que comme une découverte méritoire (1).

Le costume ionien, caractérisé surtout par le châle porté en biais, s'était répandu dans la Grèce d'Europe vers le milieu du VIe siècle, sans doute en conséquence du prestige dont jouissait alors la brillante et séduisante civilisation ionienne. Ç'avait été une mode, au succès très rapide, qui avait pénétré jusque dans les pays doriens les plus éloignés de l'Asie, comme Corfou et la Sicile. Elle passa, presque aussi vite qu'elle était venue, après les Guerres Médiques, et l'on peut voir dans ce changement une des formes de la réaction générale qui se produisit alors dans la Grèce propre contre tout ce qui venait de l'Orient : le costume ionien avait quelque chose d'asiatique, le vrai costume grec sera donc désormais le costume dorien (cf. Eschyle, *Perses*, 182-183). Dans les pays doriens, lesquels avaient été moins pénétrés par l'influence de l'Ionie, le retour au costume national s'opéra sans effort ; à Athènes, qui avait été pendant un demi-siècle aussi complètement *ionisée* que possible, la révolution devait être moins brusque (cf. Thucydide, I, 6, § 3) ; mais elle fut accélérée par l'action prépondérante que, dans le même temps, les écoles doriennes de sculpture exercèrent sur l'école attique.

Aussi bien, même avant les Guerres Médiques, certaines œuvres font voir déjà une manière de compromis entre les deux modes opposées : par exemple, une petite Athéna en bronze (Ἐφημ. ἀρχ., 1887, pl. VII) porte par dessus son chitôn un long vêtement, lequel semble bien être un péplos, mais un péplos qui garde encore dans ses plis quelque chose de l'himation ionien.

(1) Cf. *Bull. corr. hell.*, XIV, 1890, pp. 314-319. M. Kalkmann m'a fait, il est vrai, l'honneur de me citer (note 52 de son mémoire), mais il m'a cité sans m'avoir lu. Cela arrive. Je prie M. Kalkmann de bien vouloir se reporter notamment aux pages 303 et 316 de mon article du *Bulletin*, pour se convaincre que j'avais distingué, avec non moins de netteté que lui, le chitôn de l'himation.

Il y a plus : quand les Grecs, au ve siècle, adoptent en général le vêtement dorien, c'est à dire le simple châle de laine librement drapé ou maintenu par des agrafes, ils ne font en somme que revenir, nonobstant quelques modifications superficielles, au vieux costume proprement hellénique (1). Les mots « vêtement dorien » n'ont de sens que par opposition au « vêtement ionien », et après l'introduction en Grèce propre de ce dernier ; jusque vers le milieu du vi^e siècle on pourrait donc se dispenser d'employer cette appellation trop restreinte. Par exemple, la statue xoanisante de l'Acropole, une autre figure plus ancienne (Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. XI) et de plus reculées encore, comme la statuette en tuf que j'ai publiée dans la *Revue archéologique* (1891, I, pl. XI), portent ce vieux costume grec, très voisin du péplos dorien de l'époque classique. Il est vrai que les conventions et les gaucheries des sculpteurs primitifs rendent difficile, voire impossible sur certains points, l'explication *littérale* de ce péplos archaïque; mais il suffit qu'on en reconnaisse avec certitude les principes essentiels. C'est bien le même costume, au fond, qui reparaît, au ve siècle, après une éclipse momentanée. Le règne, quasi exclusif pendant plus d'un demi-siècle, d'un nouveau costume d'origine gréco-orientale (2), n'a été qu'un accident. Mais ce simple épisode de l'histoire du vêtement grec est plein d'intérêt pour nous : chitôn de toile, péplos de laine, ces deux termes résument plusieurs des caractères opposés de l'art ionien et de l'art dorien.

L'Apollon de Pompéi. — On désigne ainsi d'habitude une grande statue en bronze, du musée de Naples, trouvée en 1853 à Pompéi, *casa del Citarista.* C'est la statue qui a donné son nom à la maison. Apollon y est, en effet, représenté en cithariste : la main gauche relevée à hauteur de la poitrine et tenant la lyre (celle-ci a disparu), la main droite abaissée et tenant le *plectrum.*

(1) Hérodote, V, 87 et 88 ; cf. Heuzey, *ouvr. cité,* p. 8.

(2) L'analyse du costume ionien est d'ailleurs passablement complexe. Il me paraît qu'on peut y distinguer trois éléments : l'élément oriental consiste dans l'emploi des tissus de lin (Heuzey, *ouvr. cité,* p. 8) ; l'élément grec, dans la forme donnée au chitôn, forme dont nous avons noté la grande ressemblance avec celle du péplos classique; l'élément proprement ionien, enfin, dans l'usage et l'ajustement de l'himation porté en travers de la poitrine.

Il est debout et complètement nu, le visage encadré par les longues boucles de la chevelure. Deux autres statues, en marbre celles-là, l'Apollon *Mazarin* au Louvre et l'Apollon de Mantoue, reproduisent le même type, avec des variantes assez importantes dans le geste et les accessoires (1). Il s'agit de discerner à travers ces variantes l'aspect exact de la figure première d'où dérivent les trois répliques, et le problème est d'autant plus épineux qu'à propos de ce type est posée depuis longtemps la question de Pasitélès, de cette mystérieuse école qu'un archéologue aussi perspicace que Brunn considérait autrefois comme très réelle et qu'un archéologue aussi savant que M. Furtwængler méprise aujourd'hui comme un fantôme imaginaire, mais qui nonobstant subsiste encore pour beaucoup, au moins à la façon d'une très agaçante énigme. Pasitélès écarté, on doit admettre que la statue primitive était une œuvre péloponnésienne de la première moitié du ve siècle. Mais, comme il semble qu'à cette époque Apollon citharède n'était jamais représenté nu, M. Furtwængler avait conclu que la figure originale représentait le dieu avec l'arc et le carquois et qu'au contraire la lyre et le *plectrum* étaient un nouvel arrangement dû au copiste. — M. Wolters a récemment combattu ces conclusions par des arguments qui, s'ils ne sont pas tout à fait convaincants, sont pourtant très serrés (2). Certaines monnaies de Sparte, datant de l'époque d'Auguste ou de la fin de l'ère ancienne, ont au droit une tête d'Apollon que M. Wolters (c'est là le point le plus contestable de sa démonstration) juge identique à celle de l'Apollon de Pompéi ; d'où il résulterait que l'original du bronze de Pompéi se trouvait à Sparte. Or, une curieuse statuette archaïque découverte à Amyclées (Ἐφημ. ἀρχ., 1892, pl. II) prouve que, dans la fête lacédémonienne des *Gymnopædies,* dont le nom est déjà à lui seul un renseignement, les citharèdes étaient nus. Cela est assurément contraire à l'usage général, mais n'a rien de surprenant à Sparte, la ville des austères nudités. Et puisque la fête était célébrée en l'honneur

(1) Cf. Furtwængler, *50es Berliner Winckelmannsprogramm*, 1890, pp. 139 sqq ; Holleaux, *Monuments Grecs*, II, n°s 19-20, 1891-1892, pp. 37 sqq.

(2) P. Wolters, *Eine spartanische Apollostatue* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, XI, 1896, pp. 1-10).

d'Apollon, on comprend que le simulacre divin qui y présidait ait représenté le dieu comme le coryphée des jeunes citharèdes spartiates, vêtu ainsi qu'eux, c'est à dire pas vêtu du tout, et tenant en main la lyre. Cette statue devait se dresser sur l'agora de Sparte, et peut-être se confond-elle avec l' « Apollon Pythien » signalé à cet endroit par Pausanias (III, 11, § 9). En tout cas, c'est d'elle que le bronze de Pompéi, d'après M. Wolters, nous aurait conservé une reproduction excellente et très exacte.

Statue de bronze, à Delphes. — A Delphes, il y a quelques mois, ont été découverts les restes d'un groupe considérable en bronze qui représentait un char attelé de quatre chevaux, avec un cocher debout sur le char, les rênes en mains, et peut-être un second personnage; un jeune garçon placé à la tête des chevaux et tenant l'un d'eux par la bride (?) : c'était l'offrande fastueuse qu'avait consacrée un vainqueur aux Jeux Pythiques (1). Il subsiste des fragments des chevaux, du timon, des rênes, et le bras gauche du jeune garçon ; mais surtout la figure du cocher est conservée entière, à l'exception seulement de l'avant-bras gauche, et elle est demeurée aussi nette, aussi fraîche que le premier jour où elle brilla sous les rayons du soleil de Delphes. Elle ne mesure pas moins de 1 m. 80 de hauteur. Droit et ferme sur ses deux pieds posés à plat, les coudes au corps, les deux avant-bras relevés horizontalement et tenant les rênes (2), la tête fixe, toute rayonnante de vie et illuminée par la fierté de la victoire récente, la chevelure courte, ceinte d'un étroit bandeau où étincelaient jadis des incrustations d'or ou d'argent, le corps enveloppé des épaules aux chevilles par le chitôn de laine aux cannelures sévères, — qu'il est donc beau, ce jeune triomphateur ramenant son attelage au petit pas, au milieu des applaudissements, et comme, rien qu'à le voir si beau, si mâle, si plein de force et de grâce, si magnifiquement épanoui, on comprend que

(1) *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1896, pp. 186-188, avec planche (Homolle) ; *Ibid.*, 1896, pp. 362-384, 3 planches (Homolle).

(2) Quatre rênes dans chaque main : des morceaux de trois rênes sont encore adhérents à la main droite.

ç'ait été lui le vainqueur (1) ! L'œuvre est de tout point admirable et l'une des plus précieuses qui nous restent aujourd'hui de la statuaire antique. Aucune autre ne nous fait mieux sentir ce que la main créatrice d'un grand artiste grec peut mettre de beauté dans les attitudes les plus simples, de charme dans les draperies les plus austères, de noblesse dans les actes les plus communs, et ce qu'il peut tenir de vie dans l'absence même de tout effort et presque de tout mouvement.

La statue, à première vue, doit être datée des années 480-450 ; mais il n'est pas impossible de resserrer davantage cet écart. On a retrouvé, en effet, un des blocs de la base qui soutenait le quadrige, et sur la pierre subsiste une partie de la dédicace. Par cette inscription en deux vers, qu'on a pu reconstituer presque tout entière (2), nous apprenons que l'auteur de l'offrande s'appelait Polyzalos. Très probablement il s'agit de Polyzalos, fils de Deinoménès et frère de Hiérôn et de Gélôn, tyrans de Syracuse ; car, d'après certains indices matériels de l'inscription, il faut assigner à celle-ci une origine syracusaine. Dès lors, il serait tout simple de conclure que le monument fut consacré par Polyzalos de Syracuse, en commémoration d'une victoire remportée par lui ou du moins par son écurie aux Jeux Pythiques, et qu'ainsi l'œuvre n'est point postérieure à 472, année de la mort de Polyzalos. Seulement il paraît que le premier des deux vers de l'inscription, celui précisément qui contient le nom du donateur, est d'une époque plus récente (fin du ve siècle) que le second vers, et, en outre, qu'il a été écrit en surcharge d'autres mots effacés à dessein. Que disait cette ligne primitive, et pourquoi fut-elle martelée ? Était-elle identique à celle récrite par dessus, et aurait-elle été simplement « renouvelée » à la suite d'un accident quel-

(1) Ce qui ne veut pas dire que la statue me semble être le *portrait* du vainqueur. Si le visage offre quelques caractères individuels, peu marqués d'ailleurs, ceux-ci s'expliqueraient plutôt par une négligence de l'artiste, comme il arrivait souvent dans des œuvres, du reste très belles et très soignées, qui n'étaient point destinées à être vues de face, mais seulement de profil ou de trois quarts (cf. la *Vénus de Milo*, par exemple).

(2) *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1896, pp. 214-216 (Croiset). — M. Pottier et M. Th. Reinach avaient, chacun de leur côté, découvert la même restitution que M. Alfred Croiset.

conque qui l'avait rendue mal lisible? Ou bien était-elle différente, comme le croit M. Homolle, et indiquait-elle un nom autre que celui de Polyzalos, en sorte que le monument aurait, pendant le cours du ve siècle, changé de donateur? Il y a là un petit mystère qu'on n'a pas éclairci encore; mais l'intérêt en est purement historique. Que Polyzalos et ses chevaux aient ou n'aient pas été vainqueurs à Delphes, il reste toujours que la statue, à laquelle ce nom est désormais lié, peut être attribuée environ à l'année 475, et que c'est un chef-d'œuvre d'un des premiers sculpteurs de cette époque, d'un maître des écoles doriennes soit du Péloponnèse, soit de la Sicile et de la Grande-Grèce.

Bas-relief d'Éleusis. — J'ai parlé brièvement, dans mon dernier *Bulletin* (1), d'un bas-relief découvert et publié par M. Philios, qui représente Triptolème assis sur son trône et recevant, en présence de Déméter et de Corè, les hommages d'une file de suppliants. Ce trône n'étant pas un char, on ne saurait voir là, comme M. Philios, le départ du héros pour son apostolat agricole et mystique à travers la terre habitée. Il s'agit simplement d'une scène d'adoration, du genre le plus banal. Récemment, M. Rubensohn (2) a émis l'idée que la figure de Triptolème, dans ce bas-relief, reproduisait la statue « officielle » d'un des temples d'Éleusis, ce qui lui donnerait un intérêt particulier. L'idée est parfaitement admissible. Mais je ne puis plus suivre M. Rubensohn, lorsqu'il prétend transformer ce *Kultbild* en *Kultgruppe,* imaginant dans ledit temple un grand groupe de trois personnages : Triptolème assis au milieu, Déméter debout à sa droite et Corè debout à sa gauche; cela, parce que, sur le bas-relief, Déméter est placée devant le héros et Corè derrière lui! C'est comme si, de ce que tel bas-relief d'Épidaure nous montre Asclépios assis entre Hygieia debout devant lui et Épionè (?) debout derrière lui (3), on voulait conclure que la statue du dieu dans son temple

(1) *Rev. ét. gr.*, IX, 1896, pp. 272-273.

(2) *Arch. Anzeiger,* 1896, pp. 100-102; ou *Berl. phil. Wochenschrift,* 1896, n° 23, pp. 731-733.

(3) Cf. Defrasse et Lechat, *Épidaure,* p. 87; P. Cavvadias, Ἐφημ. ἀρχ., 1895, pp. 179-184, pl. VIII.

était flanquée de celles de sa femme et de sa fille. Or, nous savons d'ailleurs qu'il n'en était rien. Pourtant l'hypothèse ne serait pas plus mal fondée que ne l'est celle de M. Rubensohn au sujet du bas-relief d'Éleusis.

Le Mars Borghèse. — Une peinture représentant une course d'*apobate* a fourni à M. Carl Robert l'occasion de nous exposer des idées nouvelles sur le *Mars Borghèse* (1). Le rapport entre les deux œuvres n'est pas des plus marqués, mais M. Robert le voit clairement, et comme il attribue la première de ces œuvres à Zeuxis et reconnaît dans la seconde le *Paris* d'Euphranor mentionné par Pline (*H. N.*, XXXIV, 77), on devine qu'il tire de ce rapprochement certaines conséquences pour l'histoire de la peinture grecque après Zeuxis. Mais le *Mars Borghèse,* où M. Furtwængler récemment prétendait retrouver un *Arès* d'Alcamène, est-il le *Paris* d'Euphranor? et faut-il donc le compléter avec l'arc dans la main gauche et une flèche ou le carquois dans la main droite? Rien ne presse d'adopter une solution si hardie. Que la statue soit d'Euphranor, j'avoue n'en rien savoir, la manière et les œuvres de cet artiste étant, je crois, fort mal connues ; quant à l'identification avec Paris, elle est plus que douteuse, car le type habituel du héros phrygien ne reparaît ici dans aucun trait. S'il fallait renoncer au nom d'Arès (et il n'y a pas de raisons suffisantes pour y renoncer), le nom de Thésée, qu'on a déjà proposé, vaudrait encore mieux, il me semble, que celui de Paris.

Le « Niobide » de Subiaco. — On le débaptise et rebaptise tous les six mois, et on ne sait toujours pas comment l'appeler. M. Kalkmann avait failli le nommer *Ladas* et, en tout cas, en avait fait un coureur, ce qui avait provoqué quelque surprise (2). Un nouveau parrain, M. Kœrte, vient de l'étiqueter : Hylas (3). Hylas

(1) C. Robert, *Votivgemælde eines Apobaten, nebst einem Excurs über den sog. Ares Borghese* (*19es Hallisches Winckelmannsprogramm,* 1895, 29 p., 1 pl.). — Je ne résume ici que l'*Excurs;* le reste du travail viendra plus loin, à sa place.

(2) Cf. *Rev. ét. gr.*, IX, 1896, pp. 273-274.

(3) G. Kœrte, *Die Statue von Subiaco* (*Jahrbuch d. deutschen arch. Inst.*, XI, 1896, pp. 11-19).

était un bel adolescent aimé d'Hercule, qui l'avait emmené avec lui dans l'expédition des Argonautes ; et un soir que, sur le rivage de la Propontide, les héros un moment arrêtés apprêtaient leur repas, Hylas s'en alla avec une cruche pour puiser l'eau d'une source voisine, et les nymphes de la source, l'ayant trouvé à leur goût, l'attirèrent à elles et plus jamais Hercule ne le revit. M. Kœrte croit donc que la statue de Subiaco représente Hylas au moment où, apercevant soudain les nymphes et saisi par elles tandis qu'il puisait l'eau avec sa cruche dans la main gauche, il se rejette brusquement en arrière, en faisant du bras droit un grand geste d'effroi. Cette explication a été suggérée à l'auteur par l'aspect de la base, dont la surface irrégulièrement taillée et comme plissée de petites vagues doit indiquer une nappe d'eau : non pas les flots de la mer, mais l'eau d'une rivière ou d'une source frisée par le vent. Le jeune homme semble se tenir *sur* l'eau, ce qui signifie qu'il est *dans* l'eau : et on voit, à son attitude, qu'il voudrait bien s'en tirer. — La statue serait un original grec du IIe siècle avant J.-C.

Il ne me paraît guère plus possible d'admettre la solution de M. Kœrte qu'auparavant celle de M. Kalkmann. Si le sculpteur avait voulu représenter Hylas seulement, *sans les nymphes,* il aurait dû marquer d'autant plus clairement le lieu de la scène ; et les aspérités de la base ne suffisaient point pour cela, puisque M. Kalkmann avait reconnu du sable là où M. Kœrte prétend voir de l'eau. Une ou deux touffes de joncs et de fleurs aquatiques (1) eussent levé tous les doutes, sans compter qu'elles eussent remplacé avec avantage les supports à peine dégrossis qui soutiennent la cuisse droite et le genou gauche (2). En outre, l'existence de la cruche, qui est indispensable à la démonstration, n'est pas du tout prouvée ; car l'éraflure du genou droit s'explique plutôt par le contact de la main ou du poignet gauche, et certainement ne révèle en aucune manière la trace d'un pot à puiser de l'eau.

(1) Cf. Théocrite, XIII, 40-42.

(2) Ces supports devraient être considérés comme étrangers à l'œuvre primitive, si celle-ci était, ainsi que le voulait M. Kalkmann, un bronze dont le marbre de Subiaco ne serait qu'une copie. Mais M. Kœrte incline à croire que ce marbre est un original, ce qui est, en effet, très admissible. L'objection tirée de la nature des supports subsiste donc tout entière.

Et puis, que de bizarreries dans l'attitude de ce porteur de cruche ! Au lieu de rester sur le bord de la source, Hylas est entré dedans, sans doute afin de troubler son breuvage ; il tient son vase de la main gauche, sans doute parce que c'est la façon la moins commode de le tenir ; mais il le ramène sur son genou droit, sans doute pour s'obliger à tordre le bras et le corps péniblement ; enfin, ce jeune homme qui est *sur* l'eau, parce qu'il est censé être *dans* l'eau, écarte les jambes si violemment et de telle sorte qu'on le croirait plutôt sur la planche d'une salle d'escrime. Lorsque, après cela, M. Kœrte nous prie de remarquer que certaines formes du corps de son Hylas ont quelque chose de plus féminin que masculin et sont donc appropriées au rôle du *pædéromène*, si j'ose dire ; lorsqu'il rappelle aussi les caprices *antiphysiques* de l'impérial maître de Subiaco, je crois que ces derniers arguments, un peu scabreux, auraient été négligés par lui, s'il avait eu pleine confiance en la solidité des premiers. — Certes, le marbre de Subiaco est un beau marbre, mais énigmatique, et il n'a point porté bonheur à ses interprètes jusqu'à ce jour.

Hermaphrodite au miroir. — M. Blanchet a publié une petite statuette de bronze qu'il a récemment acquise à Paris et qui provient, dit-on, d'Alexandrie en Égypte (1). C'est un Hermaphrodite, fort semblable d'attitude au bronze d'Épinal qu'a commenté M. S. Reinach dans l'*Album des musées de province* (2). Mais la statuette Blanchet a conservé dans la main droite l'objet qui fait défaut dans celle de l'Hermaphrodite d'Épinal et qui seul explique le geste de cette main. Le charmant κοῦρος-κόρη est représenté se vérifiant lui-même, tout comme fait la *Callipyge* de Naples, sauf que celle-ci n'avait pas songé au miroir : Hermaphrodite a été plus avisé et il doit évidemment être beaucoup mieux renseigné. On connaît désormais quatre exemplaires de ce type, et probablement ils dérivent d'un original célèbre. Il existe cependant entre eux de notables différences : que l'on compare la statuette d'Épinal et la statuette Blanchet, on verra qu'il y a de l'une à

(1) A. Blanchet, *Statuette d'Hermaphrodite* (*Rev. arch.*, 1896, I, pp. 160-162, pl. IV).

(2) Pp. 38-47, pl. VI, VII.

l'autre, pour la poitrine et les hanches, une sorte d'interversion des indices du sexe; le bronze Blanchet est, d'ailleurs, plus élégant et plus fin que celui d'Épinal, mais le geste balancé des deux bras est loin d'y offrir le même rythme et la même harmonieuse souplesse.

La Diane de Versailles. — *Diane de Versailles* ou *Diane à la biche*, l'Artémis chasseresse connue sous ces deux noms, a eu le malheur, commun à beaucoup de statues antiques, d'être regrattée, retravaillée et restaurée. Fort mal restaurée, dit M. Dussaud (1), d'après qui la déesse aurait été primitivement représentée au moment où, venant de lancer une flèche et ses bras conservant encore la position finale, elle se précipite vers la bête atteinte : le bras gauche devait donc être relevé presque jusqu'à l'horizontale, la main tenant l'arc, et la main droite se trouvait ramenée au dessus de l'épaule droite par le mouvement naturel de recul qui suit le départ de la flèche. La tête, enfin, regardait en avant dans la direction de la flèche et du gibier. Sur ce dernier point, M. Dussaud a peut-être raison ; c'est-à-dire que la tête pourrait bien avoir été tournée un peu moins à droite. Mais je crois qu'il a tort pour tout le reste : ce qui subsiste des deux bras contredit son hypothèse, et la restauration moderne, qu'il condamne avec tant d'assurance, est la seule vraisemblable et logique. M. Dussaud veut prouver encore que, sinon dans la statue du Louvre, au moins dans la donnée première du sujet qu'elle reproduit, la biche à côté d'Artémis figure — par convention ou plutôt par suppression des distances réelles — la proie poursuivie. Cette idée me paraît absolument fausse en ce qui concerne la Diane de Versailles : la biche n'est ici et ne peut être que la compagne favorite, la bête familière de la déesse, et c'est avec cette signification qu'elle apparaît déjà dans une foule de monuments archaïques. Même appliquée à ces très anciens monuments (et c'est à propos de ceux-là seuls qu'une pareille genèse du type aurait dû être discutée), l'hypothèse de M. Dussaud serait toujours des plus contestables.

(1) R. Dussaud, *Artémis chasseresse, marbre du Louvre dit « Diane à la biche »* (*Rev, arch.*, 1896, I, pp. 60-66).

Portrait de Mithridate. — Mithridate, du fond de sa demeure dernière, doit être content des archéologues : récemment M. Winter identifiait au Louvre un portrait de lui, resté jusque là ignoré (1); et voici que M. Six, au cours de ses fructueuses recherches iconographiques (2), en a reconnu un autre encore, au Musée du Capitole (3). Il s'agit d'une tête en marbre, que l'on dénommait tantôt Hélios, à cause des rayons de bronze doré qui couronnaient primitivement la chevelure, et tantôt Alexandre, à cause d'une certaine ressemblance avec les effigies authentiques du grand conquérant. M. Six croit que c'est un portrait de Mithridate, et qu'il doit dater des environs de l'an 85 avant J.-C. On connaissait déjà Mithridate-Dionysos et Mithridate-Hercule, nous en sommes maintenant à Mithridate-Hélios. Il est vraisemblable que ce buste de roi-soleil vient de Rhodes.

Groupe en marbre. — Il existe au musée de Naples un grand groupe en marbre, peu connu et d'aspect médiocre, qui représente un homme nu, marchant d'un pas rapide et portant sur son dos un enfant mort ; le petit cadavre, que l'homme tient par une jambe, a la tête en bas, les deux bras pendants. On pense aussitôt à quelque épisode de l'*Ilioupersis,* au farouche Néoptolème et à l'infortuné Astyanax : c'est le premier mouvement, il paraît que ce n'est pas le bon. M. Rossbach croit que l'œuvre est inspirée de la fable d'Athamas qui, frappé de folie par la vindicative Héra, tue son fils Léarchos et l'emporte comme un gibier (4). Cette horrible histoire avait été exploitée par les poètes tragiques, comme celle d'Agavè et de Penthée, et il est naturel que les sculpteurs aussi, quand l'art se tourna vers les scènes violentes et pathétiques, n'aient point négligé un tel sujet. Le groupe de Naples n'est, d'ailleurs, pas un chef-d'œuvre, et de plus, il a subi

(1) Cf. *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 429 ; IX, 1896, p. 304.

(2) Cf. *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, pp. 428-429.

(3) J. Six, *Ikonographische Studien. VII. Mithradates Eupator Kœnig von Pontus* (*Rœm. Mittheil.*, X, 1895, pp. 179-183).

(4) O. Rossbach, *Athamas und Learchos* (*Rœm. Mittheil.*, X, 1895, pp. 240-243, pl. IV).

d'importantes restaurations, dont certaines n'ont pu que lui nuire : par exemple, la tête d'Athamas ayant disparu, on l'a remplacée par une tête, qui se trouvait alors disponible, de l'empereur Commode !...

Héra Ludovisi. — Il y aurait un chapitre instructif à écrire « sur la grandeur et la décadence de certains antiques dans l'estime des archéologues », et il faudrait y réserver une place à la célèbre tête en marbre connue sous le nom de *Héra Ludovisi.* On l'a tenue autrefois pour un des chefs-d'œuvre de l'art grec, à tout le moins pour une excellente réplique d'une figure du ve ou du IVe siècle. Mais M. Furtwængler, dans ses *Meisterwerke* (pp. 557-558), a déclaré que ce n'était là qu'une dame romaine, impératrice ou princesse impériale, divinisée en Cérès ou en Fortune ; il en jugeait ainsi d'après la coiffure dont certains détails caractéristiques répondent à une mode du temps de Claude. M. Six, de son côté, est arrivé au même résultat, et a resserré encore plus le champ des hypothèses (1) : d'après lui, la tête Ludovisi appartient à l'époque de Caligula ; c'est le portrait idéalisé d'une femme de la famille impériale, élevée au rang de *Diva.* Or, le choix se trouve limité à quatre personnages : la première Agrippine, et ses filles, la seconde Agrippine, Julia Livilla et Drusilla ; mais les deux Agrippine devant être écartées pour telle ou telle raison, il n'y a plus à choisir qu'entre Livilla et Drusilla. Finalement, la tête Ludovisi doit représenter plutôt Drusilla, qui avait été divinisée sous le nom de *Panthea.*

Buste de Julia Titi. — Un buste en bronze, découvert en 1893, dans les ruines d'Emporiæ (Espagne), représente très probablement Julie, fille de Titus et de Marcia Furnilla, qui fut la maîtresse de son oncle Domitien (2). Je pourrais donc me dispenser de donner place ici, au milieu des œuvres de l'art grec, à un portrait romain. Mais on sait qu'à cette « grosse fille », comme

(1) J. Six, *Ikonographische Studien. IX. Drusilla Panthea?* (*Rœm. Mittheil.*, X, 1895, pp. 189-192).

(2) S. Reinach, *Buste en bronze découvert à Emporiæ, de la collection Güell à Barcelone* (*Rev. arch.*, 1896, I, pp. 163-172, pl. V).

l'appelle sans façon M. S. Reinach, on attribue généralement l'idée et l'éphémère fortune d'une mode de coiffure, consistant en un lourd et disgracieux bourrelet frisé, qui court en demi-cercle d'une oreille à l'autre, triple la hauteur du front et encadre le visage d'un ridicule croissant postiche. Or, il est assez curieux de constater que cette coiffure dite « flavienne » et qui semble toute romaine d'invention et de goût, ne fait guère que répéter une coiffure grecque du VIe siècle avant J.-C., laquelle d'ailleurs ne dut pas être très goûtée en son temps, car on n'en connaît jusqu'à présent qu'un seul exemple : il nous est fourni par une petite figure de l'Acropole d'Athènes, plus drôle que jolie, qui est chaussée de bottes rouges et porte précieusement dans sa main un pigeon (Ἐφημ. ἀρχ., 1883, pl. VIII, 2).

III. Peinture.

Peintures sur marbre. — A Herculanum en 1746, 1749 et 1837, ont été trouvés successivement cinq petits tableaux peints sur marbre, et un sixième du même genre fut découvert à Pompéi en 1872. Ce sont, plutôt que des peintures, des dessins légèrement ombrés par endroits, ombres et contours faits d'un rouge brun que le temps a noirci ; quelques détails accessoires sont marqués par une autre couleur, telle qu'un violet clair. Ces six monuments comptent parmi les plus précieux du musée de Naples, car on doit y reconnaître probablement des copies d'originaux célèbres de la meilleure époque grecque. M. Carl Robert, qui se propose de les publier l'un après l'autre, d'année en année, a choisi pour ouvrir la série celui des six qui fut trouvé en 1837 à Herculanum, dans la maison dite *de Persée* ou *d'Aristide* (1). Haut de 0m47 et large de 0m58, ce tableau représente un quadrige au galop avec deux hommes debout sur le char. M. Robert écarte avec raison les diverses explications d'ordre mythologique ou héroïque qu'on

(1) C. Robert, *Votivgemælde eines Apobaten, nebst einem Excurs über den sog. Ares Borghese* (*19es Hallisches Winckelmannsprogramm*, 1895, 29 p., 1 pl.). — J'ai analysé plus haut (p. 458) la partie de cette étude qui concerne le *Mars Borghèse*.

a données du sujet et ne voit là qu'une course d'*apobate*, l'équivalent en peinture de ce que sont en sculpture plusieurs bas-reliefs de marbre bien connus, consacrés par les vainqueurs de ces jeux spéciaux à Athènes et à Oropos. Rien de très remarquable, d'ailleurs, dans le détail de ce dessin à demi effacé, si ce n'est la tête du cocher, avec sa barbe et sa chevelure « à la Poséidôn » et l'air d'attention concentrée et anxieuse de sa physionomie. — Pour des raisons de technique, M. Robert attribue l'œuvre (c'est à dire l'original d'où procède la copie d'Herculanum) à l'époque de Zeuxis. Mais n'y aurait-il pas moyen de l'attribuer à Zeuxis lui-même ? Il y a toujours moyen. Les chevaux de cet ex-voto attique ne sont pas du tout attiques de tournure et d'allure, mais bien tarentins. Or, Zeuxis était vraisemblablement Tarentin d'origine ; il avait grandi à Héracléa, colonie de Tarente ; un de ses premiers maîtres, à ce que répétaient les anciens, était Damophilos d'Himéra ; donc le type de cheval qu'il avait dans l'œil et qui devait venir naturellement sous son pinceau, était plutôt celui de Tarente ou plus généralement de la Grande-Grèce que celui de l'Attique. Zeuxis était très jeune encore quand il arriva à Athènes (vers 420 avant J.-C.), et cet ex-voto d'*apobate* dut être une des premières œuvres qu'il y exécuta : elle a gardé la trace de son éducation artistique antérieure. — *Se non è vero*, M. Robert n'en aura pas moins donné une preuve nouvelle de sa dextérité à tresser les hypothèses ingénieuses et séduisantes.

IV. Céramique, Vases peints.

Le vernis noir des vases grecs. — Ni les archéologues ni les chimistes n'ont réussi encore à déterminer la vraie nature de cette belle couleur noire lustrée, « à la fois fluide, imperméable et inaltérable » (1), qui commença d'être mise en usage dès l'époque mycénienne et resta toujours l'élément le plus employé de la peinture céramique des Grecs. Le secret en est perdu et les faussaires contemporains eux-mêmes, à leur grand regret et à leur

(1) E. Pottier, *Catalogue des vases du Louvre*, I, p. 131.

grand dommage, n'ont su le retrouver. Voici une indication nouvelle qui éveillera sans doute leur intérêt : M. Engel (1) a eu l'idée que ce vernis pouvait provenir du liquide secrété par les seiches (sépias), et les quelques expériences qu'il a tentées par curiosité à ce sujet ne sont pas décourageantes, mais elles sont restées trop peu nombreuses et trop incomplètes. La question demeure donc posée; espérons qu'il y sera bientôt donné une réponse définitive. — Quoique les raisonnements *a priori* ne signifient rien en pareille matière, je ne puis m'empêcher de remarquer une certaine concordance qui rend l'hypothèse de M. Engel fort séduisante : puisque les potiers de l'époque mycénienne, qui furent les inventeurs de ce vernis noir, ont emprunté leurs motifs de décoration les plus originaux à la faune et à la végétation marines, et que leurs œuvres « donnent l'idée d'un dessin pratiqué par des artistes vivant au bord de la mer, mêlés à une population de pêcheurs,... concentrant leur attention sur les produits jetés par la vague sur le sable du rivage » (2), ne serait-ce pas tout simple qu'ils eussent, en effet, tiré du même fond la couleur qu'il leur fallait, et que l'encre des seiches (pure ou mélangée d'autres ingrédients) leur eût servi à peindre aux flancs de leurs vases les poulpes, les dauphins, les nautilus voguant et la grasse chevelure des algues?

Poteries d'Égine. — En fouillant à Égine, dans le voisinage d'un temple en ruines que l'on croit avoir été consacré à Aphrodite, M. Staïs est tombé sur un de ces amas de menues offrandes brisées, comme il s'en rencontre souvent près des sanctuaires anciens (3). Les plus intéressants parmi les fragments de vases qui constituaient la majeure partie de ce dépôt, doivent être publiés prochainement par M. Pallat. M. Staïs nous fait connaître aujourd'hui quelques échantillons de poteries, d'un type tout à fait rare, sinon même absolument nouveau (4) : ce sont des

(1) *Rev. arch.*, 1896, I, pp. 256-257.

(2) E. Pottier, *ouvr. cité*, p. 133.

(3) V. Staïs, Προϊστορικοὶ συνοικισμοὶ ἐν Ἀττικῇ καὶ Αἰγίνῃ (Ἐφημ. ἀρχ., 1895, pp. 193-264, pl. X-XII). — Le gros de cet article a été analysé plus haut, p. 440.

(4) Il paraît que dans les fouilles opérées à l'Héræon d'Argos par l'École américaine d'Athènes, on en a trouvé de tout pareils.

espèces de plats rectangulaires, peu profonds, avec une seule anse fixée à l'un des petits côtés (des assiettes, peut-être?) ; le plus grand mesure 0m27 de long sur 0m19 de large. L'intérieur est revêtu d'une couleur noire uniforme, et la face externe est richement peinte suivant le style géométrique rectiligne, avec des méandres, des losanges, des défilés d'oies ou de cygnes qui sont du plus pur « Dipylon ». M. Staïs croit que ces peintures, malgré leur apparence plus ancienne, peuvent ne dater que du VIIe et même du VIe siècle avant J.-C. —(Sur la planche XII de l' Ἐφημερίς est reproduite aussi une plaque en terre cuite, haute de 0m15 et large de 0m06, d'où se détache en bas-relief une figure de femme debout et immobile, nue jusqu'à la ceinture, et pressant ses mamelles des deux mains. On retrouve dans ce modeste ex-voto le type bien connu de l'Astarté sémitique, dont le culte à Égine fut continué par celui de l'Aphrodite grecque. Rien là que de très commun ; tout l'intérêt est de savoir si cette terre cuite est d'origine grecque ou si c'est un produit étranger. M. Staïs la croit grecque; mais il n'est pas superflu de noter à ce propos que, dans la « fosse commune » où elle était enfouie, se sont trouvés également neuf scarabées égyptiens et des fragments soit de figurines soit de vases en « porcelaine » égyptienne.)

Lécythe d'Érétrie. — C'est, par sa décoration, un des plus curieux de ces lécythes à figures noires dont s'est enrichi le Musée national d'Athènes après les fouilles de la nécropole d'Érétrie. La scène représentée est horrible. On voit une vieille femme, toute nue, attachée debout par les pieds et les mains à un arbre, et des Satyres à queue de cheval la martyrisent; l'un la flagelle avec un martinet, l'autre la flambe avec une torche, un troisième lui arrache la langue avec des tenailles, un quatrième par derrière prend son élan en brandissant une énorme pièce de bois : il faut espérer que c'est le coup de grâce. Cependant un cinquième Satyre, indifférent à tout cela, nonchalamment appuyé sur un bâton, jambes croisées, se tourne vers le spectateur comme s'il avait quelque chose à lui dire. En raison de la couleur noire employée par le peintre, on a presque l'illusion d'une scène de torture en pays nègre, dans quelque Dahomey d'autrefois, et il n'est pas contestable que la femme torturée, avec sa face bestiale,

ses cheveux courts, ses longues outres pendantes, reproduit jusqu'à un certain point un type de négresse ; on peut même noter encore que l'arbre auquel elle est attachée semble bien être l'arbre africain par excellence, un palmier. — M. Mayer a déjà publié et tenté d'expliquer cette œuvre étrange (1). D'après lui, le sujet est emprunté au répertoire du drame satyrique et des grosses bouffonneries populaires. La femme suppliciée serait Lamia, une vilaine ogresse qui enlevait les enfants, et à qui la légende assignait pour pays d'origine la Libye ; or, l'aspect de négresse que nous lui voyons ici et le palmier même concordent avec cette provenance. Les Satyres seraient donc les vengeurs des enfants enlevés et de leurs mères affligées ; ayant réussi à capturer le Croquemitaine femelle, ils lui feraient expier cruellement ses propres cruautés ; et l'un des cinq, celui qui s'isole de ses compagnons et semble regarder le spectateur, serait le coryphée, débitant peut-être la tirade finale et tirant la moralité de la pièce.

M. Zingerlé propose une autre explication (2). Il accorde que le sujet est emprunté au théâtre, mais pour tout le reste il se sépare de M. Mayer. Il n'admet pas qu'on puisse reconnaître dans la femme suppliciée ni Lamia ni une autre personnalité définie. Faisant remarquer, non sans à propos, que les représentations peintes sur ce genre de lécythes se rapportent presque sans exceptions à la mort et à l'au-delà, il tient pour sûr que le vrai lieu de la scène est les Enfers : les Satyres sont des diables (au sens chrétien du mot) qui font subir à une femme vicieuse et dissolue le châtiment qui lui est dû ; ils appliquent la loi du talion et punissent la pécheresse dans les organes où elle a péché ; quant à elle, sa nudité même est symbolique, comme celle d'Istar dans la légende babylonienne. La comédie d'où le peintre s'est inspiré devait railler et parodier certaines croyances propres aux Orphiques : le vase date du milieu du ve siècle, et c'est juste l'époque où ces croyances nouvelles commençaient à préoccuper vivement l'opinion à Athènes. — Je dois dire que l'exégèse de M. Zingerlé ne m'inspire qu'une confiance modérée ; cette vue

(1) M. Mayer (*Athen. Mittheil.*, XVI, 1891, pp. 300-312, pl. IX).

(2) J. Zingerlé, *Lekythos aus Eretria* (*Arch.-Epigr. Mittheil. aus Œsterreich*, XVII, 1895, pp. 162-168).

d'un petit coin de l'Enfer, avec des supplices, des diables-bourreaux méchants et grimaçants, me semble trop dans l'esprit du moyen âge et pas assez conforme à l'esprit grec. Sans tenir beaucoup à la Lamia de M. Mayer, je crois du moins qu'il faut ramener l'endroit de la scène des Enfers sur la terre, et spécialement dans le domaine habituel des Satyres, lequel n'est pas l'Hadès.

Vase attique. — Un aryballe peint et doré du musée d'Athènes (1), publié depuis trente ans, mais si mal qu'on pouvait le considérer comme inédit, offre une énigme malaisée à déchiffrer, même pour des Œdipes tels que M. Pernice et M. Carl Robert (2). La scène ne compte cependant que quatre personnages, et il y en a trois dont l'identité est absolument certaine. Au milieu, Alexandros, que nous nommons plutôt Paris, est assis sur un rocher : vêtu de son riche costume phrygien, une couronne sur la tête, la massue à la main, il semble écouter un Amour ailé debout à sa droite, qui lui dit quelque chose ; à sa gauche, debout aussi, est Athéna, casquée, appuyée sur sa lance et escortée d'un serpent gigantesque. Derrière l'Amour est posée par terre une petite idole d'Athéna, d'un aspect très primitif, et, en avant de ce Palladion, une jeune femme court plutôt qu'elle ne marche vers Paris, les deux bras étendus, avec un empressement qui paraît témoigner des intentions les plus tendres. C'est vers cette femme que sont tournés les regards de Paris, et c'est d'elle aussi que l'Amour doit entretenir le beau Phrygien. Le nom d'Hélène se présente donc tout de suite à l'esprit et M. Pernice croit qu'il n'y en a point d'autre possible. Mais dès qu'on veut préciser davantage en rappelant soit la première entrevue d'Hélène et de Paris, soit quelque scène amoureuse entre les deux amants, la présence d'Athéna et du Palladion devient une gêne sérieuse. Aussi serait-on tenté d'admettre que le peintre, par nonchalance et presque sans y penser, a groupé ensemble des personnages empruntés à des scènes distinctes et que sa macédoine ne constitue pas un sujet véritable ; à moins que le sujet

(1) N° 565 du *Catal. des vases du musée de la Soc. arch.*, par M. Collignon.

(2) *Arch. Anzeiger*, 1896, pp. 36-38 (avec gravure) ; ou *Berl. phil. Wochenschrift*, 1896, n° 14, pp. 443-446.

ne reproduise un épisode de la légende non connu de nous, et c'est à cette dernière solution que s'arrête M. Pernice.

M. Robert est plus subtil. D'après lui, Paris serait représenté fort indécis entre l'Amour et la Sagesse, comme Hercule entre le Vice et la Vertu. La scène serait donc antérieure au rapt d'Hélène, et la jeune femme qui se montre si empressée à courir vers le Phrygien ne serait pas Hélène, mais *Parégoros,* un personnage allégorique fort analogue à Peithô et qui, comme celle-ci, prépare les voies à Aphrodite : Parégoros arriverait à la rescousse pour aider l'Amour à triompher de la vertu de Paris-Hercule. — L'aryballe que décore cette petite peinture au sens mystérieux paraît dater de la fin du ve siècle et appartenir à la même série céramique que les œnochoés publiées antérieurement par M. Hartwig et M. Couve (1).

Lécythes attiques. — Le musée de Berlin a acquis en 1872 deux grands lécythes funéraires, trouvés près d'Athènes, qui sont sûrement du même fabricant et du même peintre et offrent l'un et l'autre des particularités de technique fort intéressantes pour l'histoire de la peinture grecque. Car certaines parties des personnages figurés, au lieu d'être simplement dessinées au trait et recouvertes d'une teinte plate, sont ombrées et modelées. Déjà M. Paul Girard (2) avait marqué l'importance de ces deux vases. L'un des deux, reproduit sur une belle planche, a paru digne d'être dédié, l'an passé, à la mémoire du vénérable Winckelmann, et c'est M. Winter qui a rédigé là dessus le *pensum* d'usage : prenez le mot, s'il vous plaît, en son sens latin et respectueux (3). — Le sujet de la peinture n'a rien d'extraordinaire : c'est la *prothésis,* l'exposition du mort sur son lit, entouré des parents qui le pleurent. Ici, les personnages debout sont deux femmes et un homme. Tandis que les chairs, dans les corps des femmes, sont seulement dessinées au trait et peintes en blanc à teinte plate, tous les nus du corps de l'homme sont brunâtres, avec

(1) Cf. *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 441 ; IX, 1896, pp. 296-297.

(2) *La peinture antique,* pp. 216-218.

(3) F. Winter, *Eine attische Lekythos des Berliner Museums* (55es *Berlines Winckelmannsprogramm,* 1895, 17 p., 1 pl.).

l'évidente intention d'imiter le ton de la peau hâlée par l'air et le soleil, et de plus ils sont ombrés à coups de pinceau plus ou moins déliés et pressés. M. Winter fait dériver ce procédé de l'invention capitale du peintre Apollodore, dit le σκιαγράφος, et il attribue le lécythe, ainsi que son congénère, à la fin du ve siècle; M. Girard les datait du IVe siècle et pensait y retrouver un souvenir de l'art de Parrhasios. En outre, M. Winter découvre les plus étroites analogies entre les peintures des deux lécythes et les fresques de Pompéi dites « du troisième style », dont l'exemplaire le plus caractéristique lui paraît être le tableau de *Jason et Pélias*. Les auteurs de ces fresques ont été en peinture ce que d'autres artistes du même temps (époque d'Auguste) étaient en sculpture, à savoir des archaïsants, des pasticheurs de primitifs, et leurs productions font revivre pour nos yeux, avec une suffisante fidélité, toute une époque disparue de l'ancienne peinture grecque.

V. Orfèvrerie.

La Tiare de Sætapharnès (1). — Quel casse-tête que ce couvre-chef, si j'ose dire ! Du moins, quel casse-tête ç'a été durant quelques semaines, lorsqu'on entendait des archéologues improvisés, dans des journaux fort étrangers d'ordinaire à ce genre de discussions, discuter de l'authenticité et prononcer contre, sans même soupçonner les premières données du problème ! Ce tapage inconsidéré s'est enfin apaisé; et, somme toute, on aurait tort de croire qu'il a été absolument inutile : la Tiare de Sætapharnès y aura gagné d'être, entre tous les trésors que contient le Louvre, un des moins inconnus du public.

Cette tiare d'or provient d'un de ces tombeaux de la Russie méridionale, d où sont sorties déjà tant et de si belles pièces d'orfèvrerie grecque. Elle a la forme d'une moitié d'œuf, qui est

(1) A. Héron de Villefosse, *La tiare du roi Saïtapharnès* (*Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1896, pp. 136-142, avec planche); E. Michon, *La parure et la tiare d'Olbia au Musée du Louvre*, 1895, I, pp. 413-421, avec une planche et une gravure.

celle du bonnet classique des Dioscures et de certains casques antiques; la hauteur en est sensiblement égale au diamètre de la base (0 m. 18) ; elle pèse un peu moins d'une livre. En dedans, elle était munie d'une coiffe d'étoffe (il en subsiste quelques lambeaux), qui était soutenue par un petit crochet de bronze, fixé tout en haut; quatre autres clous de bronze, placés deux à deux de chaque côté à l'intérieur, servaient à retenir la jugulaire (1). Tout l'extérieur est décoré avec une extrême richesse, et si certains détails de ce décor ne témoignent pas d'un goût très pur, la disposition générale en est cependant très heureuse et l'effet d'ensemble très beau. En bas, une étroite bordure de palmettes doubles, couchées obliquement et séparées l'une de l'autre par des postes très allongées ; en haut, trois zones superposées d'ornements variés, rinceaux d'acanthes, écailles imbriquées, palmettes droites. Le rang de rinceaux et le rang de palmettes sont l'un et l'autre ajourés, ce qui les met plus en valeur et fait une heureuse opposition avec les parties pleines voisines ; de plus, en allégeant de la sorte le haut de la coiffure, on en assurait mieux l'équilibre sur la tête. Le sommet du cône est occupé par un serpent enroulé sur lui-même, qui, du milieu de ses propres enroulements, dresse sa tête, la gueule grande ouverte : on remarquera que ce serpent a deux têtes, une à chaque extrémité du corps, c'est à dire que l'artiste, par fantaisie, au lieu d'effiler simplement la queue de l'animal, l'a terminée par une seconde tête, plus petite. Dans l'intervalle entre ces divers ornements du haut et la bordure inférieure se développent deux nouvelles zones, d'un tout autre genre, remplies de nombreuses figures d'hommes et d'animaux, lesquelles sont groupées de manière à constituer des scènes : c'est là le principal et le plus intéressant de la décoration.

La première de ces deux zones, celle d'en bas, est peu large et le champ laissé aux personnages est encore rétréci par une guirlande de pampres, qui est d'ailleurs du plus gracieux effet. Sous ce plafond ondulé de feuilles et de grappes se succèdent, dans les attitudes et les actes les plus variés, une foule de figures : bélier et brebis, bouc et chèvre, taureau bondissant, cheval

(1) Cette jugulaire, dont le cuir devait être revêtu d'une feuille d'or estampée et ciselée, a malheureusement disparu.

humant l'air, grue s'envolant parmi des roseaux, cerf debout, lion et tigre combattant ; un Scythe exerce son cheval à la manœuvre de la génuflexion ; un autre enseigne à un petit enfant à tirer de l'arc ; un troisième décoche une flèche à un lièvre qui file, poursuivi par un chien ; un autre a pris au lasso un cheval qui se débat à présent, les quatre sabots en l'air, etc. ; çà et là, dans tous les espaces libres, surgissent des arbrisseaux, des touffes d'herbe, des pavots, des épis de blé, qui séparent ces quatorze ou quinze épisodes les uns des autres, et du même coup cependant les relient tous ensemble en assurant l'unité de lieu et en suscitant la vision des plaines de Scythie où se passent ces actions multiples : c'est un résumé de la vie du steppe, avec ses habitants revêtus de leur costume national, avec ses animaux domestiques ou sauvages, avec ses légendes mêmes que rappelle cet Arimaspe combattant un griffon, avec ses croyances religieuses que fait entrevoir ce Scythe debout, les bras levés, invoquant la divinité devant un grand chaudron-fétiche. Toutes ces minuscules figures sont réparties avec une liberté, posées avec un sens du pittoresque, ciselées avec une verve et une justesse, qui font de cette zone la plus attrayante du décor entier. Beaucoup d'entre elles, il est vrai, nous étaient déjà connues ; c'étaient là des motifs de décoration fréquemment repris par les orfèvres grecs qui travaillaient pour les rois scythes. Mais, outre que plusieurs de celles que nous voyons ici étaient inédites, elles sont toutes, les anciennes comme les nouvelles, d'une exécution admirable. Tels détails, comme les vêtements de l'Arimaspe et le harnachement de son cheval, les vêtements du Scythe devant le chaudron ou du Scythe chassant le lièvre ou du Scythe donnant la leçon d'arc, sont d'une finesse qui ne craint pas le plus minutieux examen à la loupe. Les animaux surtout sont étonnants : le frisottement de la laine des moutons, la longue barbe des boucs, le coulant du plumage de la grue, les mouchetures de la robe du tigre, le poil court et lisse des chevaux et du cerf, la dureté métallique des écailles sur le col du griffon, — tout cela est rendu avec le sentiment le plus délicat et le plus juste et avec une merveilleuse aisance.

La seconde des deux zones principales se déroule au dessus de la précédente, juste au milieu de la tiare. La place qu'elle occupe

et sa hauteur relativement considérable la désignent d'avance comme devant être le « clou » de la décoration. Elle se partage en deux sujets distincts, empruntés l'un et l'autre à la légende d'Achille : 1° la réconciliation d'Achille et d'Agamemnon ; 2° les funérailles de Patrocle. Le premier sujet, plus développé que le second, prend à lui seul près des deux tiers de l'espace total.

1° *La Réconciliation.* Achille, les jambes couvertes d'une ample draperie, le torse et les bras nus, une longue lance appuyée contre son épaule gauche, est assis sur un trône élevé. Près de lui, un peu en arrière, se tiennent Phénix à sa droite et Antiloque (?) à sa gauche. A ses pieds sont déposés cinq grands et précieux vases de métal, tous cinq d'un modèle différent, et des lingots d'or figurés par des pastilles plates, de forme ronde ou triangulaire. Achille se détourne vers sa gauche avec un geste bienveillant pour regarder et écouter Agamemnon debout qui lui présente ses explications et ses excuses. Derrière le roi des rois, est un autel où deux guerriers ont amené un sanglier pour le sacrifice qui va sceller tout à l'heure le nouveau pacte d'amitié entre les deux héros. Un olivier, l'arbre de paix, s'élève à côté et incline intentionnellement une longue branche souple au dessus de l'autel et de la victime préparée. A la droite du groupe formé par Achille et ses deux compagnons, on voit Briséis ramenée par Ulysse, puis quatre femmes richement vêtues, qui sont des captives, et enfin quatre chevaux piaffant qu'un écuyer tient par la bride. Ces femmes et ces chevaux sont le complément des cadeaux magnifiques dont Agamemnon accompagne la restitution de Briséis. Un peu en avant des chevaux se dresse un second olivier, et deux ou trois oies familières se promènent lourdement çà et là.

2° *Les Funérailles.* La scène est sur le rivage de la mer, comme l'indiquent une touffe de roseaux et un dauphin. Le bûcher, énorme, est fait de grosses pièces de bois déjà léchées par les flammes; par dessus et tout autour, c'est un entassement de victimes pêle-mêle, bœufs, chevaux, chiens, béliers, prisonniers troyens, et d'offrandes telles qu'un glaive et une hache ; tout en haut est étendu le corps nu de Patrocle. A droite du bûcher, Achille debout, près de la grande et belle urne qui doit recueillir les cendres, tient de la main gauche une patère, et, la droite

levée, il invoque les vents. Ceux-ci viennent à son appel : les voici déjà au dessus du bûcher, sous la forme de deux angelots ailés, brandissant des torches allumées et l'un des deux soufflant dans une corne sur les flammes grandissantes. De l'autre côté du bûcher, Agamemnon fait une libation ; puis, séparé de l'Atride par un palmier au long fût écailleux, aux souples palmes, apparaît un groupe de cinq personnes : Briséis, assise sur un rocher, accablée de douleur, Ulysse derrière elle, et trois autres héros.

L'arrangement des deux scènes est bien compris, l'aspect en est simple et clair ; les personnages sont nombreux, pourtant il y a de l'air autour d'eux ; les détails abondent, mais sans confusion ni entassement (sauf quand l'entassement est imposé par le sujet même). Chacun des premiers rôles, par son attitude, par ses gestes ou par quelque détail de son costume, nous révèle son nom aussi sûrement que s'il l'avait, inscrit sur une banderole, autour de sa tête ; les vers de l'*Iliade* (1) reviennent à l'esprit du spectateur, comme ils étaient présents à l'esprit de l'orfèvre, et fournissent la légende explicative. La composition est pleine d'idées ingénieuses, encore qu'elles soient peut-être d'un ordre trop *littéraire* : j'ai déjà noté le rôle symbolique que joue l'olivier planté près de l'autel ; non moins significative est la place donnée, à droite et à gauche du bûcher de Patrocle, à Achille et à Agamemnon, ces ennemis de la veille que la mort de Patrocle a réconciliés. Quant à l'exécution, elle est très inégale : l'Achille debout, malgré sa pose contournée, et l'Achille assis, malgré son aspect « louis-quatorzien », sont des figures plutôt louables, mais l'Agamemnon près du bûcher n'a pas lieu d'être fier de son torse ; le groupe Ulysse-Briséis, avec l'opposition savante du corps nu d'Ulysse et du corps long-vêtu de Briséis, est un des morceaux les meilleurs, mais le groupe des captives est déplorable ; en revanche, le sanglier est pour le moins égal aux animaux les plus finement exécutés de la zone inférieure. Tout compte fait, en dépit des anatomies bâclées et des poses médiocrement heureuses et des quelques incorrections qu'on y peut découvrir, l'œuvre, telle qu'elle est, fait honneur à l'habileté de celui qui l'a conçue et exécutée.

(1) Chant IX, 122-134 ; XIX, 196-197, 243-269 ; XXIII, 125, 163-176, 194-198, 215-218, 243.

Cette habileté éclate encore dans l'encadrement des deux scènes : en haut, un frêle entrelacement de boucles rondes, de cœurs et de palmettes, qui semble fait d'un mince fil d'or indéfiniment tortillé sur lui-même; à quoi s'oppose, en bas, une sorte de barrière massive qui figure le mur d'enceinte d'une ville, renforcé et rehaussé de distance en distance par de grosses tours à créneaux. Et sur cette muraille se déroule, formant cercle complet, l'inscription suivante, en grandes lettres bien en vue : Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ὁ Ὀλβιοπολειτῶν βασιλέα μέγαν καὶ ἀνείκητον Σαιταφάρνην (1). Inscrit à cette place, sur des remparts qui représentent ceux mêmes de la ville d'Olbia, l'hommage était comme un aveu de vassalité, — suprême flatterie à ce roi scythe, à ce barbare que, par une autre flatterie plus lointaine et plus délicate, Olbia, cité grecque, comparait au grand héros de l'épopée grecque, dont elle avait fait son héros national, son patron divin (2) !

Que l'on récapitule à présent ! Ces zones d'ornements divers, empruntés à l'architecture, qui remplissent les parties peu utilisables de la calotte conique et prolongent avec opulence les deux zones principales ; ces deux-ci, différentes par leurs dimensions, leurs encadrements, leurs sujets, et se faisant valoir l'une l'autre grâce à cette opposition; la zone « scythe » transportant l'esprit au milieu des tribus et des pays dont Sætapharnès était roi, et la zone « grecque » le transportant en pleine légende héroïque, pour le ramener aussitôt par voie d'allusion au souvenir de la situation présente d'Olbia ; cette cité enfin, évoquée non par une allégorie, mais par la représentation de ses remparts humiliés, où elle affiche elle-même le nom du pillard qui la rançonne et qu'elle s'efforce de fléchir : toutes ces données complexes et malaisément conciliables, condensées en un ensemble harmo-

(1) Pour comprendre toute l'importance historique de cette dédicace, se reporter à la grande inscription d'Olbia en l'honneur de Prôtogénès (*Corpus inscr. graec.*, 2058).

(2) Est-ce trop de subtilité que de trouver dans la scène de la *Réconciliation d'Achille et d'Agamemnon* une allusion à la paix que les gens d'Olbia désiraient faire avec Sætaphernès, et d'apercevoir plus qu'une ressemblance fortuite entre les talents d'or et les objets précieux qui s'entassent aux pieds d'Achille et les rançons analogues qu'exigeait le roi scythe ?

nieux, heureux, — n'est-ce point là un admirable tour d'habileté, dans une œuvre qui joint encore à la valeur artistique l'intérêt d'un rare document historique?

Ce que je ne puis ici qu'indiquer sommairement sera mis en pleine lumière par M. Collignon dans un prochain fascicule des *Monuments Piot*. Car le Louvre ne se dispose pas à suivre le gentil conseil que lui a donné M. Furtwængler, à savoir de renvoyer au creuset cet « horrible faux ». — J'ai rappelé tout à l'heure que plusieurs personnes avaient nié que la tiare fût authentique. Les dénégations en l'air sont négligeables; mais on ne peut passer sous silence les attaques motivées et raisonnées de M. Furtwængler (1). Pour celui-ci, la tiare est archi-fausse, cela se voit au premier coup d'œil, et, si on y regarde de plus près, cela se voit « encore mille fois plus » (*noch tausendmal mehr*). Il ne faut pas nous laisser émouvoir par ce *tausendmal*, qui prouve seulement que M. Furtwængler a l'habitude de crier ses opinions mille fois plus haut que ne ferait tout autre. Cela ne suffit pas pour qu'elles soient justes : M. Héron de Villefosse et M. Th. Reinach le lui ont amplement démontré, chacun de son côté (2). De fait, tous les arguments assénés par M. Furtwængler ont été des coups de massue dans le vide. Il est difficile de se tromper plus complètement en gros et en détail. Aussi n'est-ce que par un scrupule d'exactitude que je m'en vais résumer les plus saillantes de ces critiques. On peut les classer comme il suit :

1° Argument matériel. — Le seul aspect de la matière et de sa patine suffirait à dénoncer la fausseté de l'objet à quiconque connaît bien les bijoux d'or antiques. — Cependant M. de Kieseritzky, directeur du Musée de l'Ermitage, tient pour certaine l'authenticité de la tiare; et ce musée renferme plus de 16,000 bijoux antiques, trouvés la plupart dans ces tombeaux de la Russie méridionale, de l'un desquels provient également la tiare; et M. de Kieseritzky connaît bien les bijoux qu'il a sous sa garde :

(1) A. Furtwængler, *Die Tiara des Kœnigs Saitapharnes* (*Cosmopolis*, numéro d'août 1896, pp. 572-579).

(2) A. Héron de Villefosse, *La Tiare de Saitapharnès* (*Cosmopolis*, numéro de septembre 1896, pp. 752-764); Th. Reinach, *Pour la tiare d'Olbia* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1896, II, pp. 225-249).

il a donné de sa compétence une preuve fort jolie, qui sera relatée plus loin.

2° Arguments archéologiques. — Ils peuvent être réduits à ces deux affirmations : premièrement, toutes les figures d'hommes ou d'animaux et jusques aux simples palmettes, dont on retrouve l'analogue sur d'autres monuments antiques, marbres, peintures de vases, pierres gravées, etc., depuis le ve siècle jusqu'au Ier siècle avant J.-C., ont été copiées par le faussaire; secondement, tous les détails qui ne rentrent pas dans cette première catégorie ont été inventés par le faussaire. Ce qui est copié se reconnaît à la ressemblance avec les originaux antiques; ce qui est imaginé se reconnaît aux bévues et aux contresens qu'a commis le pauvre homme. — Mais, ce que M. Furtwængler a pris pour d'effrontées pilleries, un examen plus sérieux démontre que ce sont seulement des analogies ou des ressemblances qui, si grandes qu'elles soient, ne s'étendent jamais à tous les détails; et ces ressemblances s'expliquent, ici comme dans beaucoup d'autres œuvres, par le caractère essentiellement éclectique, érudit, composite de l'art alexandrin, d'un art qui, n'ayant plus le mérite de l'invention, excellait à réemployer, sous des aspects nouveaux, ce qu'avaient inventé les siècles antérieurs. Quant aux bévues et aux contresens, ils n'existent pas : les Génies des vents, les formes des vases, les draperies, tout ce qui avait fait hausser les épaules à M. Furtwængler, se trouve légitimé par les meilleurs exemples et lavé de tout soupçon.

3° Arguments épigraphiques. — Dans la dédicace à Sætapharnès, M. Furtwængler avait découvert une incorrection grammaticale et aussi quelque chose de gravement insolite dans la forme même des lettres. — Là dessus, il a été rabroué (c'est le mot) par M. Foucart (1), puis par M. Holleaux (2), d'une façon telle qu'il évitera sans doute désormais d'en prendre si à son aise avec la sévère science de l'épigraphie.

4° Arguments esthétiques. — Ce ne sont que des impressions,

(1) *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1896, p. 306. — Le compte rendu officiel a plutôt atténué l'énergie de la réfutation de M. Foucart.

(2) M. Holleaux, *L'inscription de la tiare de Saïtapharnès* (*Rev. arch.*, 1896, II, pp. 159-171).

plutôt que des arguments. M. Furtwængler trouve ceci ou cela détestable, indigne de l'art antique, étranger à cet art. — Ces derniers mots au moins sont de trop. Car certaines des figures ainsi condamnées par M. Furtwængler se retrouvent sur d'autres monuments antiques (dont il avait oublié ou dont il ignorait l'existence) et ne sont donc pas des inventions modernes. Pour ce qui est des faiblesses et des fautes, que personne ne doit songer à nier, il n'y a qu'à se souvenir que, dans l'art de l'époque à laquelle appartient la tiare, le médiocre et même le mauvais se mélangent souvent au bon et à l'excellent.

5° Argument psychologique, le plus curieux de tous. — M. Furtwængler se suppose à la place de Sætapharnès, rançonnant Olbia, et il déclare qu'il eût mieux aimé, lui, de l'or en lingots, et qu'une tiare, si belle qu'on la lui offrît, l'eût laissé « tout à fait froid », étant ciselée dans une « mince feuille d'or ». — A cette surprenante affirmation, que les rois de la Scythie dédaignaient les bijoux, on a déjà répondu en citant les trouvailles faites dans leurs tombeaux mêmes. A défaut de cette riposte décisive, on aurait pu répondre tout simplement : « Qu'en savez-vous ? » Qu'en sait-il, en effet ? Et pourquoi Sætapharnès n'eût-il pas apprécié les belles œuvres de l'orfèvrerie grecque un peu mieux que ne fait M. Furtwængler ?

En somme, le procès a tourné à la confusion de celui qui l'avait étourdiment engagé. La Tiare de Sætapharnès ne sera pas renvoyée au creuset, elle continuera d'occuper une des places d'honneur au Musée du Louvre. Elle n'est pas de la meilleure période de l'art grec, tant s'en faut ; ce n'est pas une œuvre d'art d'un goût irréprochable, et à ce point de vue on l'avait trop vantée au premier moment (1) ; mais elle demeure une maîtresse pièce d'orfèvrerie, et les tombeaux « riches en or » de la Russie méridionale n'avaient jusqu'à ce jour rien fourni d'aussi important. Cette œuvre, disait M. Furtwængler, serait quelque chose d' « extraordinaire », de « merveilleux », « un monument historique de premier ordre », — si elle était authentique. Elle l'est.

(1) Et surtout on l'avait datée beaucoup trop haut. Depuis, on l'a, petit à petit, fait redescendre du IVe siècle au IIIe, et je crois qu'on est en train de passer du IIIe au IIe. On arrivera sans doute jusqu'au Ier siècle, et, à mon avis, on n'aura pas tort.

Collier et couvre-oreilles. — Avec la tiare, et provenant peut-être du même tombeau qu'elle, est entrée au Louvre une parure, laquelle se compose d'un collier et d'une paire de couvre-oreilles. Ces objets sont en or, avec des grenats et des pâtes de verre colorées, imitant des pierres précieuses. L'authenticité de l'un et de l'autre a été attaquée aussi par M. Furtwængler, avec beaucoup plus de passion que de réflexion : j'omets de rappeler en détail ces critiques injustifiées. — Les couvre-oreilles (hauteur $0^m 10$) sont faits d'un grand disque rond, au milieu duquel se détache en relief un petit groupe, dessiné dans le style archaïque, qui représente la lutte de Thétis et de Pélée. L'espace restant entre le sujet central et le bord du disque est divisé en trois zones concentriques, remplies d'ornements fins et souples, postes et palmettes juxtaposées. Sur la moitié inférieure de la circonférence sont fixées de minuscules rosettes, les unes simples et les autres doubles, alternant ensemble : aux simples sont attachées de petites pendeloques allongées, et les doubles supportent un trousseau de chaînettes plus ou moins grandes, les plus courtes terminées par des boules en pâte de verre, les plus longues par des espèces de cornets fermés, aux flancs desquels tournent des ornements pareils à ceux du disque principal. L'arrangement de toutes ces menues choses est très heureux et nullement compliqué; l'ensemble est riche, mais sans excès ; les célèbres couvre-oreilles de Koul-Oba, que l'on doit pour plusieurs raisons rapprocher de ceux d'Olbia, sont surchargés bien davantage et prouvent un goût moins discret. — Il n'est pas douteux que le collier (longueur, $0^m 50$) soit du même artiste que les couvre-oreilles; car on y retrouve les mêmes rosettes, les mêmes dispositions et entrecroisements de chaînettes; les unes terminées par des boules en pâte de verre, les autres par des pendeloques en forme de petites amphores (au lieu des cornets fermés de tout à l'heure). Par dessus tout ce cliquetis de chaînettes et de pendeloques se développe la partie essentielle de la parure, constituée par deux grenats cabochons et une quantité de pâtes de verre rondes, ovales, carrées, en losange ou en cœur, serties chacune dans une riche monture d'or, délicatement ouvragée, dont la forme varie suivant celle de la pierre enchâssée. Au dessous du médaillon central se relève vigoureusement en ronde bosse une tête de bélier,

ciselée avec beaucoup de finesse : c'est le couvercle d'un petit récipient destiné à renfermer de l'odeur, laquelle s'évaporait par des trous imperceptibles. Ce détail curieux et rare était resté ignoré des premiers possesseurs du collier et même des conservateurs du Louvre ; on en doit la révélation à M. de Kieseritzky, qui l'avait déjà observé sur des parures analogues, au Musée de l'Ermitage. C'est là, pour le collier — et du même coup pour les couvre-oreilles, en raison de l'identité du travail — un certificat d'origine aussi imprévu que décisif.

La Tiare de Sætapharnès et les trois objets qui composent la parure sont parmi les plus heureuses acquisitions qu'ait faites depuis longtemps le Musée du Louvre. Mais on ne doit pas ignorer que, réduit à ses maigres ressources, le Louvre n'eût pu conclure cet achat. Cette fois encore, le généreux dévouement de ses amis du dehors lui est venu en aide. M. Corroyer et M. Th. Reinach, avec le zèle le plus libéral, lui ont avancé la somme nécessaire : les visiteurs du musée doivent se souvenir de ces deux noms quand ils s'arrêtent, dans la salle des Bijoux antiques, devant les vitrines où est renfermé le « Trésor d'Olbia ».

Henri LECHAT.

Octobre 1896.

P.-S. — La figurine en ivoire du Musée du Louvre, à laquelle je fais allusion plus haut (p. 446), se trouve dans la *Salle d'Eshmounazar*, et porte le n° 383 du catalogue de Longpérier, intitulé : *Notice des antiquités assyriennes, babyloniennes,* etc. Elle provient de la collection Clot-bey, laquelle se composait d'objets pour la plupart recueillis en Égypte, mais dont beaucoup cependant, au jugement de M. Heuzey, seraient plutôt de fabrication assyrienne. Ce doit être un manche de miroir, et l'on peut interpréter de la même façon l'ivoire de l'Acropole. (Je dois les renseignements ci-dessus à la complaisance de mon ami Paul Jamot.)

J'avais signalé en passant dans mon dernier *Bulletin* (cf. plus haut, p. 260), une plaque en terre cuite, du musée de Munich, à laquelle M. Furtwængler attribuait, bien à tort, une origine antique. Après réflexions nouvelles M. Furtwængler a reconnu (*Rev. arch.*, 1896, II, p. 71) que ladite plaque était fausse *en grande partie*. Je continue à la croire fausse tout entière. — H. L.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

4 Juin 1896. — Présidence de M. Michel Bréal, président de l'Association.

En prenant possession de la présidence, M. Bréal prononce quelques mots de remerciement et fait part des récentes nouvelles qu'il a reçues de son prédécesseur, M. Bikélas, actuellement à Athènes, mais dont le retour semble prochain.

Membres nouveaux : MM. Paix-Séailles, le Conservateur de la Bibliothèque de la Chambre des députés à Athènes, le Lycée Charlemagne.

M. Puech donne lecture d'un mémoire sur la *Cohortatio* faussement attribuée à Justin. Quelques observations lui sont présentées par M. Huit.

M. Th. Reinach expose ses doutes sur deux ou trois points d'interprétation difficile, qui se rattachent à une lecture récemment faite par lui à l'Académie des inscriptions, au sujet d'un document musical grec. Diverses remarques sont faites à ce propos par MM. Ruelle, P. Tannery, Bréal, P. Girard.

M. Bréal lit une note sur quelques noms féminins d'animaux à suffixe en αινα.

2 juillet 1896. — Présidence de M. Michel Bréal.

Membres nouveaux : MM. J. Berger, W. R. Paton.

M. Paton, qui assiste à la séance, communique et commente une inscription grecque de Mételin, relative à Leucon, roi de Bosporos, et à ses fils. MM. Foucart et P. Tannery présentent à ce sujet diverses observations.

M. Tannery lit une note relative à deux ἅπαξ λεγόμενα qui se trouvent dans la *Géométrie* de Héron d'Alexandrie.

M. Bréal fait différentes remarques philologiques au sujet du verbe δοκέω, à propos d'une inscription découverte à Tégée. Il donne ensuite lecture d'un bref exposé et d'une critique des étymologies du philosophe Nitzsche.

5 novembre 1896. — Présidence de M. Michel Bréal.

Le président annonce la mort de M. Rieder, directeur honoraire de l'École alsacienne et membre de l'Association depuis 1878.

Membre nouveau : M. Timoléon Philémon, d'Athènes.

M. Th. Reinach fait une communication sur une inscription encore inédite de Delphes, relative aux comptes de construction du temple, vers le milieu du IVe siècle. Il s'attache à étudier le système monétaire d'après lequel sont évaluées les sommes énumérées dans ces comptes. Le talent y vaut 60 mines, la mine 35 statères, le statère 2 drachmes. C'est là, suivant M. Th. Reinach, une sorte de compromis entre le système attique et le système éginétique :

la mine attique (437,50 grammes) vaut, en effet, exactement 35 statères d'Égine (à 12 gr. 50).

3 décembre 1896. — Présidence de M. Michel Bréal.

Le président annonce la mort de M. Paul Calligas, gouverneur de la Banque Nationale d'Athènes, qui faisait partie de l'Association depuis 1868.

Il communique une circulaire du Ministre de l'Instruction publique informant l'Association que le prochain Congrès des sociétés savantes s'ouvrira, à la Sorbonne, le 20 avril 1897.

Membre nouveau : M. Henri Le Roux.

M. Vasnier donne lecture d'un travail où il étudie le style du sarcophage « des Pleureuses » et essaye d'en déterminer l'origine. M. Th. Reinach présente à ce propos quelques observations.

M. V. Bérard entreprend de montrer, par le rapprochement d'un passage de l'*Odyssée* (V, 55 et suiv.) et d'un texte de Pausanias (I, 39-41), le secours que peut offrir l'étude des « réalités homériques » pour la connaissance de la géographie ancienne de l'Orient.

Le Secrétaire,
P. Girard.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de juin à décembre 1896.

Typaldo BASSIA. — **La récidive et la détention préventive.** Paris, 1896.
BIKÉLAS. — **Shakespeare,** trad. en grec actuel : *Roméo et Juliette, Othello, Macbeth,* 3e éd. Athènes, 1896.
G. CASTELLANI. — **Giorgio da Trebisonda.** Venise, 1896.
— **Documenti veneziani inediti relativi a Francesco e Mario Filelfo** (extr.).
M. COLLIGNON. — **Histoire de la sculpture grecque,** t. II. Paris, 1897.
A. CROISET et PETITJEAN. — **Abrégé de grammaire grecque.** Paris, 1896.
DIMITZAS. — Ἡ Μακεδονία, 2 vol. Athènes, 1896.
M. DUFOUR. — **De libello qui Xenophontis fertur** Ἀθηναίων πολιτεία. Paris, 1896.
— **La Constitution d'Athènes et l'œuvre d'Aristote.** Paris, 1896.
V. GLACHANT. — **Extraits de Lucien.** Paris, 1896.
GLOTZ. — **Lectures historiques; Histoire grecque.** Paris, 1896.
Am. HAUVETTE. — **Sur l'authenticité des épigrammes de Simonide.** Paris, 1896.
D. G. HOGARTH et E. F. BEMON. — **Report on prospects of research in Alexandria.** Londres 1896.
Pan. Al. KOMNÉNOS. — Λακωνικά, fasc. I à III. Athènes, 1896.
Sp. P. LAMBROS. — Οἱ εὐεργεταὶ καὶ καθηγηταὶ τοῦ ἐθνικοῦ Πανεπιστημίου Athènes, 1896.
— Γεωργίου τοῦ Αἰτωλοῦ μῦθοι καὶ ἀποσπάσματα τοῦ Σπανεᾶ ἐξ ἁγιορειτικῶν κωδίκων. Athènes, 1896.
H. LEBÈGUE. — **Exercices grecs de deuxième année.** Paris, 1896.
J. NICOLE. — **Les papyrus de Genève transcrits et publiés,** t. I, 1er fasc., Genève, 1896.
D. PHILIOS. — **Éleusis, ses mystères, ses ruines et son musée.** Athènes, 1896.
K. PHOSTIROPOULOS. — Μελέτη περὶ χορῶν ἀρχ. Ἑλληνικῶν. Athènes, 1896.
De RIDDER. — **Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes.** Paris, 1896.
ROUIRE. — **Géographie comparée de la Tunisie** (extr.).
Em. SENART. — **Les castes dans l'Inde.** Paris, 1896.
P. TANNERY. — **Sur Diodore d'Aspende** (extr.).
Cecil TORR. — **On the interpretation of greek music.** Londres. 1896.
Gr. ZIGABINOS. — Ἀπάντησις εἰς τὴν ἐγκύκλιον ἐπιστολὴν Λέοντος ΙΓ'. Marseille. 1894-1896.
— **Messe grecque et messe notée de Saint-Denys.** Paris, 1777.
— Τὰ πεπραγμένα κατὰ τὸ ἐν Παρ. συνελθὸν πέμπτον διεθν. Συνέδριον τῶν Ποινικολόγων. Athènes, 1896.
— **Périodiques divers.**

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Notre collègue M. Dottin nous a écrit au sujet de l'appréciation de son travail *L'augment des verbes composés dans l'Odyssée et l'Iliade* publiée sous la signature de M. J. Petitjean dans notre dernier fascicule (pp. 320-321). Entre autres critiques, M. P. reprochait à l'auteur d'avoir trouvé « embarrassante » la quantité brève de la deuxième syllabe dans les composés προσέπλαζε, ἐνέκρυψε et d'avoir proposé, en conséquence, la suppression de l'augment dans ces mots. M. P. rappelait à ce propos la « règle générale » que la voyelle brève devant une muette suivie d'une liquide s'allonge ou reste brève à volonté. M. Dottin fait observer à son critique que cette « règle générale » ne s'applique pas à la poésie homérique où, au contraire, l'allongement de la voyelle devant *muta cum liquida* est de principe; ce principe ne souffre qu'un petit nombre d'exceptions, presque toutes imputables à des nécessités métriques, qui ne se rencontrent pas dans le cas des deux verbes cités. M. Petitjean, à qui nous avons communiqué la lettre de M. Dottin, reconnaît qu'il s'est exprimé en termes trop généraux, mais il n'en maintient pas moins le fond de sa remarque. Si, en effet, le *principe* rappelé par M. Dottin est incontestable, les exceptions, même non exigées par le mètre, sont en assez grand nombre (voir Kühner-Blass, pp. 303-305) pour obliger le critique à suspendre son jugement et à s'abstenir de toute correction de texte uniquement inspirée par le désir de rentrer dans la règle. — Nous n'avons pu, faute d'espace, qu'analyser brièvement les lettres de nos deux collègues ; nous laissons nos lecteurs juges de ce petit débat.

T. R.

P. VIII. Au milieu, lire Brault (non Breault).

P. 177, L. 25, accentuer : πρᾶγμα.

P. 178. L. 32, accentuer : ταβελλῶν; l. 35, écrire τετελευτηκότος; accentuer : l. 44, παρὰ; 46, εἶχεν ; ἀπογραφῇ ; 48, ἐνθάδε, ζητῶ ; 49, δὲ ; 51, Ἁρπάλου.

P. 179. Accentuer : l. 66, κελεύοντος; l. 67, Ἁρπάλῳ. Écrire, l. 68, ἀπ[ήνεγκεν]. Accentuer, l. 69, Ἅρπαλος; l. 70, Ἥιδεις : l. 72 ἔτεσιν

P. 180. Accentuer : l. 75, εὑρίσκονται ; l. 86, ἀνδράποδα ; l. 88, αἱρεθέντων.

P. 191. M. von Jan me fait observer avec raison que le Parisinus ayant quelque part (p. 144, l. 5 des *Musici scriptores*) une ligne qui manque au Neapolitanus ne peut être une copie de ce manuscrit; ils dérivent d'un même original.

P. 192. L. 4, lire : *deperditus*. Ensuite, en marge à gauche de la transcription du texte de l'*Hormasia*, sont tombés les mots λυδίου κατὰ τὸ διάτονον,

P. 229. Écrire l. 17, γοῦν ; l. 21, ἔσχατον ; l. 22, ὕστερον.

P. 319, B, en note, 3e ligne du bas : lire ΑΠΙΔΙ.

P. 327, A, 15e ligne du bas. Effacer l'observation relative à la date du papyrus 48. Dans les documents égyptiens, les règnes de Marc-Aurèle et de Commode sont considérés comme formant un règne unique, avec une série d'années régnales continue.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages
Statuts de l'Association	I
La médaille de l'Association	IV
Souscription permanente pour les *Monuments grecs*	V
Assemblée générale du 21 mai 1896	VI
Discours de M. Bikélas, président	VI
Rapport de M. Paul Girard, secrétaire	XII
Concours de typographie grecque	XXVI
Rapport de la Commission administrative	XXVIII
Membres fondateurs de l'Association	XXXIV
Membres fondateurs pour les *Monuments grecs*	XXXVI
Anciens présidents de l'Association	XXXVII
Bureau, Comité, Commissions	XXXVIII
Membres donateurs	XXXIX
Liste générale des membres au 1er novembre 1896	XLVI
Sociétés correspondantes	LXVII
Périodiques échangés	LXVIII
Prix décernés dans les concours de l'Association	LXIX
Prix décernés par l'Association dans les lycées et collèges	LXXII

PARTIE LITTÉRAIRE

I. Articles et notes.

Barnaud (Th.)	Note sur une inscription de Pergame	427
Castellani (Giorgio)	Un traité inédit en grec de Cyriaque d'Ancône	225
Dareste (Rodolphe)	Un document juridique égyptien de l'époque romaine	175
Delehaye (Père Hippolyte)	Une épigramme de l'Anthologie	216
Foucart (Paul)	Corrections à une inscription attique	414
Holleaux (Maurice)	Un décret du Koinon des villes de Troade	359

Jouguet (Pierre)..... Épitaphe d'un Grec d'Égypte..... 433
Legrand (Émile)..... Description des œuvres d'art et de l'église des Saints Apôtres de Constantinople. Poème en vers iambiques par Constantin le Rhodien..... 32
Milhaud (G.)..... La géométrie grecque considérée comme œuvre personnelle du génie grec..... 371
Paton (W. R.)..... Inscriptions de Cos, Cnide et Myndos.. 415
Reinach (Théodore)..... L'hymne à la Muse..... 1
— ..... Commentaire archéologique sur le poème de Constantin le Rhodien.... 66
— ..... Deux fragments de musique grecque.. 186
— ..... Une épigramme funéraire de l'île de Rhodes..... 424
Tannery (Paul)..... Athénée sur Ctésibios et l'hydraulis.... 23
Weil (Henri)..... Quelques passages de la *Guerre des Juifs* de Josèphe..... 28
— ..... Un monologue grec récemment découvert..... 169

II. Chronique.

Bulletin archéologique (Henri Lechat)..... 231, 437
Correspondance grecque (R.)..... 306
Nouvelles diverses..... 104
Actes de l'Association, ouvrages offerts..... 310, 482

III. Bibliographie.

Bibliographie annuelle des études grecques (C.-E. Ruelle)..... 110
Comptes rendus bibliographiques..... 313
Additions et corrections..... 167, 358, 485

IV. Illustrations hors texte.

L'hymne à la Muse (simili-gravure) devant..... 11
Fac-similé du dernier feuillet du poème de Constantin de Rhodes (id.) devant..... 36
Colonne d'Arcadius d'après le dessin Gaignières (id.) devant..... 78
Fac similé du Palatinus 281, f° 173 (id.)..... 189, 190

Le rédacteur en chef-gérant, Th. Reinach.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

DF
10
R4
t.9

Revue des études grecques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY